MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

FOUILLES DE L'INSTITUT FRANÇAIS DU CAIRE, SOUS LA DIRECTION DE M. PIERRE JOUGUET

TOME XVI

RAPPORT
SUR
LES FOUILLES DE DEIR EL MÉDINEH
(1934-1935)



TROISIÈME PARTIE :
LE VILLAGE, LES DÉCHARGES PUBLIQUES, LA STATION DE REPOS DU COL DE LA VALLÉE DES ROIS

PAR

BERNARD BRUYÈRE

ILLUSTRATIONS DE G. JOURDAIN



LE CAIRE
IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

1939

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

FOUILLES DE L'INSTITUT FRANÇAIS DU CAIRE, SOUS LA DIRECTION DE M. PIERRE JOUGUET
TOME XIV

RAPPORT
SUR
LES FOUILLES DE DEIR EL MÉDINEH
(1933-1934)

PREMIÈRE PARTIE :
LA NÉCROPOLE DE L'OUEST

PAR
BERNARD BRUYÈRE

ILLUSTRATIONS DE G. JOURDAIN



LE CAIRE
IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

1937

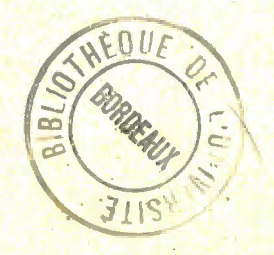
FOUILLES

DE

L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

DU CAIRE

(1934-1935)



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

FOUILLES DE L'INSTITUT FRANÇAIS DU CAIRE, SOUS LA DIRECTION DE M. PIERRE JOUGUET

TOME XVI

RAPPORT
SUR
LES FOUILLES DE DEIR EL MÉDINEH
(1934-1935)

TROISIÈME PARTIE :
LE VILLAGE, LES DÉCHARGES PUBLIQUES, LA STATION DE REPOS DU COL DE LA VALLÉE DES ROIS

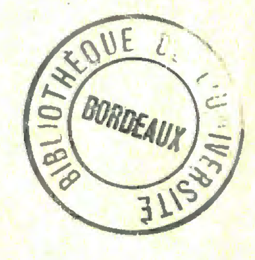
PAR

BERNARD BRUYÈRE

ILLUSTRATIONS DE G. JOURDAIN

LE CAIRE
IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

1939





RAPPORT

SUR

LES FOUILLES DE DEIR EL MÉDINEH

(1934-1935).

TROISIÈME PARTIE :

LE VILLAGE, LES DÉCHARGES PUBLIQUES, LA STATION DE REPOS DU COL DE LA VALLÉE DES ROIS.

SOMMAIRE :

FASCICULE I.

LE VILLAGE DES ARTISTES ET ARTISANS DES NÉCROPOLES ROYALES THÉBAINES DE DEIR EL MÉDINEH.

HISTORIQUE.

(Planches I à VII.)

Quand la domination des derniers rois Pasteurs s'éteignit à Thèbes, le site de Deir el Médineh, trop éloigné de Drah abou'l Negga, le cimetière des princes de la XVIIe dynastie situé en face de la capitale de l'époque, n'était qu'un désert où deux ou trois personnages du Moyen Empire dormaient dans leurs tombes rupestres. Le défilé servait bien de passage peu fréquenté aux audacieux qui osaient de jour utiliser ce raccourci pour aller d'Erment à Thèbes ou inversement mais personne n'y avait établi sa demeure malgré l'apparente protection que pouvait donner la petite forteresse probablement adjointe à un oratoire de Montou qui se dressait sans doute en ce temps là à Médinet Habou. Aménophis Ier et sa mère Ahmès-Nefertari, doyens vénérés de la nécropole entière, ont peut-être su grouper en ateliers royaux les artistes et les artisans qui végétaient sur la rive gauche et dont le talent encore bien *provincial* continuait les gauches traditions des époques intermédiaires mais il ne semble pas qu'ils aient installé ce groupe dans une concession spéciale. Tout au moins aucun souvenir écrit, aucun vestige archéologique connus jusqu'ici ne permettent d'affirmer la création par eux d'une bourgade affectée à des corporations de ce genre [1]. Thotmès Ier au contraire paraît avoir été le véritable fondateur du village de Deir el Médineh en tant que concession royale des ateliers de cimetières pharaoniques. La raison en est qu'il fut le premier occupant des Biban el Molouk et que le choix de l'emplacement de son tombeau détermina celui du siège des ouvriers chargés de l'exécuter.

Situé en effet tout au fond de la gorge des Biban el Molouk et plus facilement accessible par le sentier du sommet de la falaise, en venant du sud, que par le lit septentrional de l'ouadi, son tombeau se trouvait à peine à vingt minutes de chemin de Deir el Médineh.

De plus, une autre vallée surplombée comme la première par l'imposante pyramide naturelle de la Cime d'Occident s'offrait à recevoir les sépultures du harem royal et ce nouveau chantier était encore plus proche du lieu d'habitation des artisans.

Vierge encore de toute construction, le vallon encaissé de Deir el Médineh était désigné mieux que tout autre à l'établissement rêvé par le roi. Gardé par ses deux étroites sorties vers le nord et vers le sud, facile à surveiller et invisible de la rive

[1] A moins que cette bourgade ne se soit trouvée dans la région de l'Assasif Nord.

droite il présentait le maximum d'avantages qu'on attend d'une agglomération condamnée à la discrétion et vouée à l'attention policière.

La piste tracée au cours des siècles tout le long du thalweg du torrent desséché servit d'axe et devint la rue unique du hameau en formation. De part et d'autre, de l'étroite venelle fermée à ses deux extrémités nord et sud par des poternes qu'on fermait la nuit, s'édifièrent des maisonnettes contiguës disposées en dents de peigne ou en arêtes de poisson, perpendiculaires à la ruelle centrale et toutes en longueur. Un mur mitoyen les séparait l'une de l'autre; un seul toit peut-être les recouvrait toutes au début, formant terrasse sur l'ensemble. Il n'est pas dit que le passage médian ne fût pas aussi recouvert avec seulement, de place en place, quelques trous d'aération et d'éclairage (pl. V).

Les deux bordées de maisons, celles de la partie droite et celles de la partie gauche, s'ouvraient sur cette allée par des portes côte à côte, marquées aux noms de leurs habitants, et se butaient au fond, à l'est comme à l'ouest, à une haute muraille d'enceinte, haute et large, construite en briques crues frappées au cartouche du pharaon fondateur Thotmès I[er]. Les quatre angles de cette enceinte, qui dépassait de beaucoup en hauteur les toits des maisons, étaient arrondis en quart de cercle pour résister plus efficacement à tous assauts et particulièrement celui de l'érosion éolienne; si bien que le plan général du hameau fortifié devait se dessiner comme un cartouche sur le sol. A l'intérieur de ces murs élevés et blanchis, quarante foyers composèrent le premier noyau des ateliers de la XVIII[e] dynastie. Les noms qui nous sont parvenus de ces gens sont peu nombreux, mais ils suffisent à montrer le mélange de races qui constituait la population de la rive gauche. Auprès de noms purement égyptiens s'en trouvent d'autres à assonances étrangères, des sobriquets ethniques dans lesquels se reconnaissent des descendances Hyksos et des importations nubiennes, restes des invasions des pasteurs et des campagnes guerrières vers le haut Nil.

Toute cité comprend un centre habité, un lieu saint, un champ de repos, un point d'eau et une décharge publique. En Grèce, on chercherait aussi une place de réunion et de jeu [1], un théâtre et des thermes. En Égypte et surtout dans une bourgade fermée, reléguée dans le désert des nécropoles loin des cultures et du fleuve, affectée à des travailleurs presque esclaves, les conditions de l'existence sont toutes différentes.

Le cimetière primitif de Deir el Médineh, étant un cimetière de gens pauvres, dispersa ses tombes tout autour de l'enceinte sur les collines avoisinantes et dans le fond du vallon sans monuments funéraires grandioses se signalant de loin à la vue. Petit à petit le sens de la hiérarchie, le développement du goût, le génie de l'imitation et le besoin de l'ostentation vinrent à l'appui des traditions religieuses pour modifier

[1] Möller (Fouilles allemandes 1911-1913) avait pensé voir une sorte de place publique ou d'agora dans le groupe de maisons N E XV à XIX construit sur un plateau un peu plus élevé que le reste du village. Quelque chose d'analogue se présente à Kahoun, pour la maison du roi.

cet état de choses au fur et à mesure que ce petit peuple s'organisait et se créait à lui-même sa propre aristocratie et ses classes sociales si l'on peut s'exprimer ainsi.

Le lieu saint fut selon l'usage ancestral la chaîne Libyque dont un contrefort abrupt surplombe le vallon et c'est au pied de cette falaise, au nord-ouest du village, que s'édifièrent les premiers petits sanctuaires de prière parmi les tombes creusées au flanc du rocher. Une cime d'arbre ou de montagne est toujours un intermédiaire entre la terre et le ciel que la croyance populaire sanctifie d'une présence divine. La Cime d'Occident remplace ici le sycomore de Nout et abrite à son sommet une Hathor et à son pied les pharaons défunts. De là naissent ces cultes populaires aux divinités de la montagne et aux rois morts devenus des héros. Les petites chapelles se multiplient rituellement adossées à la montagne sainte et comme une communauté entière ne peut entretenir tant de cultes et d'oratoires, une délégation de pouvoirs est faite à un petit nombre d'hommes qui se groupent en confréries.

Ces sanctuaires sont des lieux de réunion où se prennent souvent de graves décisions intéressant non seulement la vie religieuse de la cité mais encore sa vie politique et sociale. Tribunal, oracles, complots, tout s'y tient et s'y trame. Pour les rassemblements de foules, les fêtes et les mouvements d'insurrection le champ des morts est assez vaste entre les tombes et c'est là que se déploient les cortèges funèbres, les processions, les remous de grèves et d'émeutes.

Les décharges publiques dans un pays de soleil presque perpétuel comme l'Egypte font pour ainsi dire partie intégrante des localités, chaque bourg a sa ceinture d'immondices quand les cours de maisons n'en peuvent plus absorber ou que les rues sont trop étroites, comme c'était le cas ici, pour servir de dépotoirs.

De bonne heure, le hameau de Deir el Médineh s'est entouré d'une auréole de monticules de détritus où la poterie brisée dominait et sur lesquels les rapaces diurnes et nocturnes trouvaient leur provende quotidienne.

Le problème le plus angoissant a toujours été le ravitaillement en eau potable dans les sites habités placés loin du fleuve. A Deir el Médineh, aucune infiltration du Nil ne peut percer le socle rocheux de la chaîne Libyque et certain sondage antique, descendu jusqu'à une profondeur de 52 mètres, ne put arriver à rencontrer l'eau. Force fut donc, comme on le fait encore de nos jours, d'aller s'approvisionner journellement à deux kilomètres de là, à des *chadouf* échelonnés le long de la lisière des cultures et, par d'incessantes corvées d'ânes, d'apporter l'eau dans des outres ou des amphores pour remplir de vastes cratères en céramique destinés à la consommation publique et de larges vaisseaux, réservés dans les communs de chaque demeure, aux besoins du ménage.

Hors de l'enceinte, près de la porte du nord, un poste d'eau sous la surveillance continuelle d'un gardien; dans la rue, à l'abri de certains renfoncements, de grosses amphores piquées en terre, tenaient lieu de fontaines ou de puits où chacun venait boire et remplir les cruches de la maison. Ces postes ont été retrouvés et nos collections

d'ostraca contiennent des mentions des corvées d'eau avec les noms des âniers, le nombre des corvées, les incidents de route, les querelles entre porteurs d'eau, les causes d'absence au travail.

La XVIII[e] dynastie affirme progressivement son hégémonie, s'enracine profondément à Thèbes, se stabilise et prospère. Les successeurs de Thotmès I[er], édifient de magnifiques temples funéraires de Deir el Bahri à Médinet Habou tout le long des cultures, subordonnant le choix de l'emplacement de chacun d'eux à la situation du douaire qui doit, par ses revenus inaliénables, alimenter le sanctuaire, son clergé et tout son personnel d'ouvriers et de cultivateurs.

C'est dans les entrepôts de chaque temple que la corporation artisane de l'époque vient, à dates fixes, toucher son salaire en nature. Les gens et les bêtes de somme s'acheminent ces jours là lourdement chargés d'amphores et de sacs, en longue caravane, vers les magasins et les greniers du temple, où les scribes royaux, ayant en mains les listes d'ouvriers et les comptes de leurs jours de présence au chantier, font la répartition des denrées extraites des silos, sous l'œil du préfet de la ville occidentale[1].

La Vallée des Rois et la Vallée des Reines, définitivement consacrées comme nécropoles royales de la dynastie, deviennent d'importants champs d'activité où les pharaons rivalisent d'efforts pour se préparer des syringes luxueusement décorées.

Tant de travaux exigent des artistes et des artisans de plus en plus experts et nombreux. La grandeur de la troupe l'oblige à se fractionner en équipes, à organiser des relais décadaires de labeur, à hiérarchiser et à spécialiser les talents et les fonctions. Elle a aussi pour conséquence plus tangible un premier accroissement de l'étendue de son village à Deir el Médineh. Sans doute nous ne pouvons pas suivre les petits progrès partiels accomplis au jour le jour par l'agglomération mais les grandes étapes dans son extension sont inscrites très lisiblement sur le terrain et peuvent archéologiquement se dater. C'est ainsi que par des briques de Thotmès III employées en grande quantité dans certains murs on se rend compte de l'augmentation de superficie que sous le règne de ce monarque subit la petite cité ouvrière.

Épaulée contre le versant occidental assez raide de Gournet Mareï qui la protège tout en lui interdisant le moindre recul, l'enceinte du village, ourlée déjà extérieurement d'une ligne de *koms* de décombres, n'aura jamais la possibilité de se déplacer vers l'est pour créer des places libres destinées à de nouvelles maisons. Mais les trois autres côtés du rectangle, au nord, à l'ouest et au sud, ont du champ devant eux, par des empiètements sur le cimetière primitif, pour favoriser les élargissements successifs du hameau que nécessite la croissance de sa population.

(1) Les récipients de céramique, amphores, vases, plats et assiettes, portent des marques de propriété qui simplifient, pour les répartiteurs de denrées, la comptabilité des distributions. On trouvera, dans une prochaine étude de M. J. Vandier sur ce sujet, un répertoire des marques doliaires gravées ou peintes sur la vaisselle courante et les listes de ces marques inscrites par les scribes sur des ostraca, en regard des quantités de vivres réparties.

Thotmès III repousse donc sur ces trois fronts l'enceinte qui étouffe la bourgade, portant à 52 le nombre des foyers établis sous la protection des hautes murailles blanchies. Hors les murs, quelques maisons surgissent du sol parmi les tombes et les chapelles votives de confréries, au pied de la falaise du nord et de la colline de l'ouest, suffisamment rassurées par l'apparente sécurité que leur offrent les voisinages des hauteurs escarpées et de l'enceinte proche. Avec elles, le total atteint 60 maisons.

La piété reconnaissante des habitants édifie alors un petit sanctuaire à la mémoire de Thotmès III dans le quartier septentrional[1].

Ce roi et la reine Hatshepsout se sont signalés à la gratitude de la troupe par d'autres générosités : on leur doit des installations de postes d'eau en plusieurs points du vallon[2] et la construction d'autres oratoires dédiés aux divinités de Thèbes et de la nécropole.

Aménophis II s'occupa aussi du ravitaillement d'eau et des cultes spéciaux de la plèbe comme en témoignent d'autres cratères marqués à son chiffre et des ruines de chapelles peintes; mais le village ne porte la trace d'aucun remaniement notable effectué pendant le cours de son règne. Cependant, son architecte Kha fut enterré à Deir el Médineh dans la tombe n° 8 et le scribe de celui-ci, nommé Maï, s'est fait inhumer selon l'usage tout près de son chef, dans la tombe n° 328, tous deux tournés vers le temple funéraire de leur souverain (situé au nord du Ramesseum).

Peut-être Aménophis III, grand bâtisseur, accrut-il encore le nombre des ouvriers, car ses gigantesques constructions, dirigées par Ptahmosé et par le célèbre architecte Amenhotep fils d'Hapou[3], durent employer beaucoup de monde et pendant longtemps; mais, soit que ce renfort fût logé près de l'Amenophium, soit près du palais d'été, situé au sud de Médinet Habou, il ne paraît pas que Deir el Médineh ait bénéficié de l'apport de ces nouvelles recrues comme il avait jadis profité des grands travaux d'Hatshepsout et de son architecte Senmout à Deir el Bahri.

Que se passa-t-il ensuite sous Aménophis IV? Les martelages du nom d'Amon dans les inscriptions de certaines tombes sont elles une preuve de courtisanerie des ouvriers ou celle d'une mesure officielle commandée[4]; le village fut-il partiellement ou totalement évacué à l'avantage de la nouvelle capitale du schisme dont il fallait construire palais, demeures et tombeaux? Il est possible que tout ou partie des ateliers

(1) M. É. Baraize l'a retrouvé à l'intérieur du temple ptolémaïque en 1912, avec des restes de fresques portant les cartouches de ce roi et avec une belle statuette du pharaon agenouillé. Cf. *Annales du Service des antiquités*, XIII, p. 19 à 42. — *Rapport de fouilles à Deir el Médineh 1926*, p. 7, fig. 1 et *1929*, p. 4.

(2) Cf. *Rapport 1931-1932*, p. 75 et fig. 52. Amphores aux cartouches de Thotmès III et d'Hatshepsout; poste d'eau de la chapelle à trois loges qui doit dater de ce temps et qui fut probablement détruit par la réaction brutale contre Hatshepsout et ses œuvres. (Les ruines d'un village d'ouvriers ont été retrouvées par Winlock à Deir el Bahri près du tombeau de Sen mout.)

(3) L'architecte Amenhotep fils d'Hapou a quelque chance d'avoir son tombeau au sommet de la colline de Deir el Médineh, dans le prolongement de l'axe de l'Amenophium.

(4) Les mutilations amoniennes ne sont pas générales dans les tombes de Deir el Médineh. La tombe n° 8 est mutilée; les tombes n[os] 328, 340, 354 sont épargnées.

ait suivi le roi hérétique à Tell el Amarna car, hormis une brique d'Akhenaten trouvée isolée au pied d'un mur, au sud-est du village, ce qui ne constitue pas une preuve, nous n'avons rien de ce règne en fait de maison, de sanctuaire ou de tombe. L'onomastique de Tell el Amarna contient, il est vrai, quelques noms associés à des titres qui correspondent à des associations semblables de Deir el Médineh; mais à cause des homonymies fréquentes, il faut se garder de conclure hâtivement que l'identité des personnages est certaine, lorsque l'on ne peut rattacher ces noms à un arbre généalogique indiscutable. Nous ne possédons pas encore assez de documents et ceux que l'on connaît n'ont pas été suffisamment étudiés à ce point de vue pour pouvoir décider dans un sens ou dans l'autre.

Toujours est-il qu'un ralentissement sensible dans les travaux et une absence presque totale de témoignages archéologiques et épigraphiques semble établir que Deir el Médineh connut une éclipse momentanée dont la durée correspond à celle de l'exode amarnien [1].

Au contraire, le retour de la royauté à Thèbes est nettement marqué, non seulement par l'évolution du style dans la décoration des tombeaux et par la substitution du mausolée familial au sépulcre individuel, mais aussi et surtout par la création de quartiers neufs dans le village et le percement de routes et de rues à travers les blocs d'habitations et les concessions funéraires [2] (pl. VI).

L'art particulier au schisme, qui fut une des formes de la lutte entre le trône et l'autel, entre les ateliers populaires des nécropoles entièrement à la dévotion du roi et les ateliers officiels pliés sous le joug d'Amon et de son sacerdoce, avait bientôt renié la liberté de ses formules révolutionnaires pour revenir aux codes hiératiques imposés par Karnak. A peine trouve-t-on sous les derniers rois de la XVIIIe dynastie quelques ébauches de dessinateurs parmi les collections d'esquisses que nous ont laissées les peintres de ce temps, qui persistent encore dans le mouvement éphémère d'affranchissement.

La XIXe dynastie renoue les relations un moment rompues avec Amon qui gagne à ce retour en grâce un accroissement de puissance. La troupe des ouvriers, grossie par la désertion de Tell el Amarna, abandonne par ordre le style excommunié et

[1] Maspero (*Histoire ancienne des peuples de l'Orient classique*, t. II, p. 320 et *Archéologie égyptienne*, p. 226) pense qu'Akhenaten amena de Thèbes les ateliers royaux avec Baki à leur tête et fit de plus appel à des artistes d'Hermopolis et d'autres provinces et même à des artistes égéens et crétois. C'est à ces derniers qu'on devrait cet art si réaliste qui distingue les œuvres de cette époque. La question est de savoir si le style dit amarnien n'était pas déjà né à Thèbes avant la cinquième année du règne qui fut celle de l'exode. Le préfet de Thèbes, retenu dans cette ville par ses fonctions, y possède un tombeau décoré dans les deux styles amonien et atonien qui prouve que l'école nouvelle semble originaire de Thèbes (*Gourna*, tombe n° 55 de Ramosé). Voir aussi : *Rapport 1933-1934*, 1re partie, la tombe n° 1352 de Sétaou à Deir el Médineh.

[2] La tombe n° 291 est du style de Tout-ankh-Amon ainsi que plusieurs stèles trouvées par Baraize près du temple et par nous dans la région de la falaise du nord. Les quartiers neufs, datant de cette époque, sont dans la partie sud du village, tandis que les tombes sont dans le secteur septentrional du cimetière.

revient aux traditions séculaires; elle entreprend de vastes travaux dans les vallées funèbres et les temples de la rive gauche. Certains ostraca disent même que des sculpteurs de talent sont envoyés à Karnak, à Abydos, à Memphis, que des expéditions partent à Silsileh et à Assouan chercher du grès et du granit.

Seti Ier s'acquiert la reconnaissance de ses ateliers qui érigent en son honneur des chapelles votives pour le remercier de leur grande prospérité pendant son règne. On compte alors jusqu'à cent vingt familles d'ouvriers qui travaillent sans relâche sous la conduite de deux grands chefs assistés de maîtres de manœuvre, de scribes et de surveillants. Le village s'est étendu vers le sud et tout un nouveau quartier s'est construit dans cette direction sur les décharges publiques des âges précédents. Il compte alors soixante-dix maisons à l'intérieur de l'enceinte et environ cinquante à l'extérieur. Cette enceinte n'est plus le haut et large mur de briques crues des Thotmès, au sud, c'est un rempart peu épais de pierres brutes liées au mortier qui paraît avoir pour but de limiter un groupe de maisons réservées à l'état-major de la troupe et à ses meilleurs artistes plutôt que de défendre l'agglomération contre tous dangers.

Les gens de moindre importance logent hors les murs. Une impression de sécurité se dégage de ces premières constructions ramessides. Confiants dans leur nombre et dans la protection royale assurée par des postes de police Madjaïou, placés aux deux issues du défilé, les artisans vont, par équipes, se relayant chaque décade, creuser et décorer la profonde et magnifique syringe du roi aux Biban el Molouk.

Comme ils doivent camper la nuit près de leur chantier, ils construisent au col de la Vallée des Rois une station de repos où les huttes se pressent les unes contre les autres comme un troupeau de moutons apeurés. Un lit et un banc, bâtis en pierres, forment tout le mobilier de ces gourbis, dans lesquels on peut à peine se tenir debout.

Ils n'oublient pas de sanctifier cette halte nocturne par un oratoire appuyé, comme de juste, à la pente abrupte qui monte à la Cime sacrée et faisant face, par delà la plaine et le fleuve, aux pylônes de Karnak.

Pendant leur absence, les femmes et les enfants ont la garde du village. Quelques malades, quelques gens habiles à s'esquiver du chantier sous un prétexte plus ou moins plausible, ainsi qu'en font foi les journaux de travail tenus par les scribes, parviennent à rester à Deir el Médineh ce qui n'est pas sans créer parfois des incidents de toute nature, tels que vols, adultères, crimes.

Les jours de congé, chacun travaille à son propre tombeau. Les dessinateurs sont très demandés, car ils sont peu nombreux en regard de la quantité de besogne qu'on leur commande de toute part; leur sûreté de main permet qu'ils couvrent rapidement et souvent sans souci du fini de grandes surfaces murales.

Les jours de grandes fêtes où le calendrier accorde un repos général, le village en liesse fréquente les chapelles de confréries, défile en procession à travers tombes et maisons en transportant les statues oraculaires d'Aménophis Ier ou des divinités propres à la rive gauche. Il se presse au passage des cortèges funéraires qui amènent en

grande pompe un pharaon défunt à sa dernière demeure, le jour où celui-ci retourne à l'Occident. On apprend ainsi, par la cause d'un chômage exceptionnel mentionné sur le registre d'un scribe, la date exacte et le lieu de la mort d'un souverain [1].

Quand Ramsès II mourut, la corporation artisane de Deir el Médineh avait atteint son apogée en nombre et en prospérité. Malgré quelques grèves résultant d'un retard dans le payement des salaires, quelques mécontentements généraux qui avaient fait déferler jusqu'à l'enceinte du Ramesseum le flot tapageur des ouvriers, le peuple des nécropoles était aussi heureux qu'il pouvait l'être en son demi-servage étroitement surveillé. Le village avait ajouté quelques maisons nouvelles dans les quartiers du nord-ouest et les étages supérieurs du cimetière montraient orgueilleusement les façades blanches, les stèles aux couleurs vives, les pyramidions sculptés, les escaliers d'accès majestueux de leurs grands tombeaux de familles groupés hiérarchiquement autour du somptueux mausolée de Nefer-hotep le grand chef des œuvres royales.

La XX[e] dynastie à son tour entreprit à ses débuts de grands travaux à Karnak, à Médinet Habou et dans les deux vallées funèbres; mais ses souverains sentirent de plus en plus le poids écrasant du joug d'Amon et de la rancune de son clergé toujours plus puissant. Ils payèrent de leur autorité puis de leur couronne la rançon du schisme atonien et le contre-coup de leur infortune se fit sentir dans les ateliers de la rive gauche qui restaient attachés par destination à leur trône ébranlé.

Un signe certain de cet affaiblissement et de l'incertitude qui en était la conséquence, c'est la multiplicité des grèves, des jours de chômage, des incursions de pillards venus du sud, des vols dans les syringes royales et particulières [2].

L'aspect des constructions entreprises à cette époque, aussi bien dans les chantiers pharaoniques que dans la concession de Deir el Médineh trahit la misère physique et morale, l'inquiétude et le relâchement de toutes les disciplines (Pl. VII).

La décoration des tombes est hâtive, sans conscience et sans entrain. Une copie servile remplace l'imagination créatrice des âges précédents. A mesure qu'on descend la lignée des Ramsès, on assiste au déclin de leur pouvoir rien qu'à considérer les documents archéologiques et épigraphiques de la petite cité des ouvriers de nécropoles [3]. La vie de la corporation artisane est le pouls qui nous donne exactement l'état décroissant de celle de la royauté. Où sont les temples funéraires des derniers Ramessides, que sont leurs tombes auprès des immenses souterrains de leurs chefs dynastiques?

[1] J. Černý, *Datum des Todes Ramses III und der Thronbesteigung Ramses IV,* dans *Zeitschrift Aeg. Spr.*, 1936, Band. 72, p. 109. — *Culte d'Amenophis I chez les ouvriers :* 29 Phamenoth, fêtes d'Amenophis de la ville, 4 jours la troupe entière : 60 de l'intérieur et 60 de l'extérieur (ostracon 25234) XX[e] dynastie.

[2] G. Maspero, *Histoire des peuples de l'Orient classique,* t. II, p. 561 à 563.

[3] Ramsès IV envoya en l'an 3 de son règne une expédition de 8362 hommes, soldats, artistes et ouvriers, dans l'Ouadi Hammamat chercher de la pierre *Bekhen.* Cette campagne fut très meurtrière. Sur les 130 artistes et artisans dont beaucoup partirent de Deir el Médineh (cf. Couyat-Montet, *Inscriptions du Ouadi Hammamat,* n° 223 et pl. XI, stèle mentionnant) combien rentrèrent au village?

Les sépultures des ouvriers comme leurs maisons sont pauvrement construites et presque pas décorées; jamais pourtant ils n'ont dédié tant d'*ex-voto* et de stèles à leurs divinités locales et surtout à ce qu'on pourrait appeler la plèbe zoomorphe divine de la nécropole thébaine. A première vue, on pourrait penser que les cultes des animaux, les superstitions, la magie traduisent fidèlement la dégénérescence du peuple à cette époque, mais il n'est pas de jugement plus faux, les uns et les autres ayant été dès l'origine de l'Égypte les formes populaires de la religion.

Si nous avons tant de documents de tous genres sur cette période, cela tient à trois causes principales : d'abord les écrits antérieurs, moins nombreux, ont disparu en vertu de la propension égyptienne à détruire ou à remployer les œuvres des prédécesseurs, ensuite l'époque ramesside fut plus écrivassière que ses devancières par suite du développement de la bureaucratie corollaire de la faiblesse croissante de l'autorité enfin les papyrus, ostraca et autres monuments épigraphiques de la XX[e] dynastie sont demeurés à Deir el Médineh au détriment des autres parce que ce fut la fin de cette dynastie qui déclancha l'abandon du site par les ateliers royaux de nécropoles.

En effet à l'avènement des Rois Prêtres le village fut complètement déserté par ses habitants. On pense que l'insécurité du lieu en chassa les occupants qui cherchèrent un refuge à Médinet Habou [1]. D'autres raisons ont pu déterminer cet exode définitif. Celle qui les avait conduits à Deir el Médineh à cause de la proximité des chantiers de leur labeur pouvait aussi les faire émigrer vers un point plus proche des tombes de la XXI[e] dynastie dont on ignore encore l'emplacement. Leur attachement à la lignée légitime et leur faible sympathie pour les prêtres d'Amon peuvent les avoir entraînés vers quelque province non soumise à la juridiction thébaine. Il ne manquait pas de travail dans les nécropoles des capitales de nomes. Cependant, l'avènement du général Herihor, qui sut à son profit et à celui de sa descendance réduire la puissance de Karkak en prenant le titre de grand prêtre d'Amon, ne pouvait offenser le loyalisme des artisans royaux.

Toutefois le départ des ouvriers semble avoir été brusqué par quelque motif soudain, car ils laissèrent sur place tout ce qui meublait maisons, chapelles et tombeaux.

Les outils, les instruments, les moindres accessoires qui concourent à la vie d'une cité sont demeurés dans les habitations comme si une fuite panique avait d'un seul coup fait le vide à Deir el Médineh. On croirait même à voir l'état de délabrement de certains logis que leur ruine n'est pas seulement un effet du temps mais d'une dévastation accompagnée de pillage et d'incendie qui ne peut être confondue avec la furie dévastatrice des fouilleurs indigènes des derniers siècles de notre ère.

[1] La mission américaine de Chicago a retrouvé à l'intérieur de l'enceinte du temple à Médinet Habou les ruines de nombreuses maisons d'ouvriers datant de cette époque. Elles sont semblables à celles de Deir el Médineh. Parmi elles se distingue celle du scribe Boutehamen, avec les quatre colonnes de la salle du divan.

Déserté par les vivants après quatre cent cinquante ans environ d'occupation, le village n'est plus qu'un monceau de gravats où des rôdeurs nocturnes viennent prendre le bois des toitures effondrées. Deir el Médineh est retourné à sa première destination funèbre, il sert de cimetière aux habitants de la ville qui grandit à l'abri des murs de Médinet Habou. Ses tombes sont mises en coupe réglée par des entrepreneurs, choachytes et taricheutes, qui vendent des parts de caveaux avec les momies qui s'y trouvent. De véritables catacombes se créent ainsi dans les hypogées des familles d'ouvriers d'autrefois [1]. On y entasse par centaines les morts de Djèmè par-dessus les corps des artisans des époques ramessides et des petits prêtres d'Amon des dynasties suivantes.

Les spéos et les cavernes sont devenus des antres de sorcellerie où l'on vient en grand mystère demander philtres et envoûtements.

Cependant le renom de la Place de Vérité, domaine d'Hathor et de Mâat, est encore tellement vivace que les Ptolémée jugent de bonne politique de faire reconstruire un temple dédié à ces deux marraines de la région funèbre au pied de la falaise du nord, probablement sur les ruines d'une chapelle de confrérie des temps anciens jadis vouée à leur culte. Pour cette œuvre pieuse, les abords de ce temple retrouvent une vie passagère : quelques groupes de maisons sont rebâtis ou édifiés à neuf et logent les ouvriers chargés de l'entreprise, puis le personnel religieux et laïque affecté au sanctuaire. C'est dans l'extrême partie nord de Deir el Médineh que se cantonne cette recrudescence d'animation. Le reste du site, transformé en un vaste entrepôt mortuaire, n'est plus habitable. Au IIIe siècle de notre ère de modestes fonctionnaires aux noms hellénisés, appartenant à un temple de Sérapis qui devait s'élever aux environs immédiats du vallon, se font même enterrer dans une cave de maison dans le centre du hameau démoli des ouvriers des Thotmès [2].

Le christianisme fait de nombreux adeptes en Thébaïde et malgré les persécutions romaines le prosélytisme ardent des premiers disciples de la nouvelle religion peuple bientôt les ruines des temples et des nécropoles d'anachorètes, de stylites, d'ermites dont le zèle iconoclaste s'attaque aux effigies des idoles périmées.

On leur attribue à tort beaucoup de destructions et de mutilations qui doivent être certainement imputées à d'autres gens et d'autres temps plus rapprochés de nous. Quand fleurit le monachisme, vers le Ve siècle, ces cénobites se réunissent et fondent les premiers monastères chrétiens au milieu des ruines des sanctuaires pharaoniques, tant est vrai ce principe que tout lieu saint le demeure toujours à travers les âges, les civilisations et les formes de religion. Les mosquées musulmanes modernes se sont souvent installées dans les nefs des églises chrétiennes qui avaient usurpé la cella des temples égyptiens édifiés peut-être eux-mêmes sur des sanctuaires préhistoriques.

(1) E. Revillout, *Une famille de paraschistes thébains* et *Taricheutes et Choachytes, Aeg. Zeitschrift*, 1880-1881.

(2) A. Bataille et B. Bruyère, *Une tombe gréco-romaine de Deir el Médineh, B. I. F. A. O.*, XXXVI.

Le temple ptolémaïque de Deir el Médineh devient un couvent (qui donne son nom moderne au site). Les moines coptes, très habiles dans le choix des emplacements de leurs résidences, couvrent la région d'édifices religieux. Deir el Bahri, les sommets des collines de Gournah, de Gournet Mareï, la vallée des reines voient des communautés chrétiennes essaimer rapidement et construire ou aménager d'autres lieux de prière. Autour de ces cloîtres auxquels la crainte d'un retour possible des persécutions donne souvent l'aspect de forteresses, les familles des néophytes et des catéchumènes sont venues rassembler leurs masures sous la protection des murs des monastères et sous l'autorité de leurs chefs spirituels.

C'est la suprême phase de la vie de Deir el Médineh, car la conquête arabe replonge ensuite ce vallon dans la désolation désertique. Ni les vivants, ni les morts n'y cherchent plus asile jusqu'au jour où la naissance du goût des collections archéologiques précédant la science égyptologique soit venue troubler la solitude de ces parages et, à sa façon, ramener à la vie tout le passé enfoui au fond des ruines sous le linceul des sables.

GÉNÉRALITÉS SUR LE VILLAGE ET SES HABITANTS.

Le village de Deir el Médineh présente un certain nombre de caractères spéciaux qu'il importe de mettre en lumière pour pouvoir les comparer avec d'autres agglomérations similaires (Gizeh, Kahoun, El Amarna) et permettre de mieux connaître les conditions d'existence de ses habitants. C'est un village du désert et surtout de la nécropole et non pas un hameau rural de paysans au milieu des terres cultivées. Ce caractère précise déjà la condition sociale et le genre d'occupations de ses résidents. Ces gens sont des employés de cimetières; les inscriptions de leurs tombes nous disent qu'ils appartiennent tous à une corporation qu'on peut appeler le corps de bâtiment avec tous ses échelons hiérarchiques et ses emplois adjoints et comprenant des chefs : architectes, maîtres de manœuvre, directeurs de travaux, scribes, surveillants; des artistes : dessinateurs, sculpteurs, peintres; des artisans : carriers, maçons; des manœuvres : terrassiers, porteurs d'eau et de matériaux, gâcheurs de mortier, apprentis; des employés adjoints : gardiens, approvisionneurs de la troupe (chasseurs, pêcheurs, bouviers, chercheurs de miel, blanchisseurs, etc.). Les tombes nous disent encore qu'ils sont tous [hieroglyphs] affiliés à une société dont le siège est un endroit nommé la Place de Vérité, qu'ils remplissent des fonctions quasi sacerdotales en faveur de cultes particuliers à leur corporation. L'identité des ouvriers et des *Sedem ash* de la Place de Vérité est une question aujourd'hui abondamment prouvée [1]; mais on discute encore sur la signification exacte et le degré d'importance

(1) Cf. J. Černý, *L'identité des ouvriers de la nécropole et des serviteurs dans la Place de Vérité, B. I. F. A. O.*, XXVII.

du titre de *Serviteur* [hiéroglyphes]. Il semble en tout cas qu'il ne fut pas une distinction posthume purement ostentatoire puisqu'il est donné aux vivants sur des objets non funéraires leur appartenant, sur leurs portes de maisons, sur leurs sièges de travail et qu'il est même mentionné sur quelques ostraca, rares il est vrai, pour qualifier un homme en vie [1]. Ou bien il indique que tous les membres de la corporation sont liés par les statuts d'une association civile dont le pharaon régnant paraît être le chef suprême, ou bien il laisse supposer un groupement ayant des attributions religieuses d'ordre funéraire aisément concevables pour des individus préposés par définition au culte des morts.

Quel que soit le sens donné au terme, il implique pour le village une destination en rapport avec lui et l'on s'attendrait à trouver à Deir el Médineh soit des *Memnonia* ou usines d'embaumement, soit des ateliers de mobilier funéraire, soit des bureaux de l'administration. Rien de semblable n'a été découvert. La situation du hameau, éloigné et à l'écart de la ville, caché aux vues de la rive des vivants, se prêtait cependant à l'établissement de vastes officines de momification avec leurs fours à goudron fumants et nauséabonds, leurs piscines de natron, leurs salles de dissection et d'habillage des momies, leurs laboratoires d'onguents et d'aromates, leurs entrepôts de lingeries funéraires, de cercueils, d'amulettes et de *répondants*. Pour une capitale de l'importance de Thèbes, la mortalité journalière eut fourni un contingent de cadavres tel que, sans cesse renouvelé et soumis à des opérations durant cinq à six semaines, le site de Deir el Médineh eut été insuffisant, malgré toutes ses cavernes et ses grottes naturelles. Les fouilles n'ont révélé aucun reliquat, aucun vestige d'une installation de *Memnonia*.

Des ateliers de mobilier funéraire, conçus comme de larges entreprises embrassant toutes les industries à l'instar de nos modernes usines ou seulement à l'image de ce que les fresques synthétiques de Rekhmarâ (tombe n° 100) ou d'Apoui (tombe n° 217) veulent nous laisser croire, n'auraient pu trouver place dans les chambres plutôt exiguës des maisons du village. L'artisanat semble d'ailleurs avoir été la forme traditionnelle de la plupart des métiers et s'il se fut accommodé pour un travail en chambre, par petits groupes de spécialistes, de l'étroitesse des locaux existants, il eut laissé sur place quelques souvenirs de son activité en installations, en outillage, en déchets de toutes sortes. De plus, on trouverait dans la titulature des ouvriers enterrés là d'autres professions que celles qui concernent exclusivement le travail de la pierre et de la maçonnerie. Que les peintres décorateurs et les lapicides de Deir el Médineh aient individuellement fabriqué chez eux, dans des salles obscures et de petites dimensions, des statues, des stèles en pierre ou en bois, voire de la faïence, de la céramique ou même des amulettes et des bijoux, cela ne fait aucun doute, car ils ont

[1] Cette opinion était aussi celle de W. Spiegelberg, Schiaparelli et E. Peet qui se sont beaucoup intéressés à Deir el Médineh. E. Peet fait la même remarque pour Tell el Amarna (Tomb chapel 529 : [hiéroglyphes] *sic* [hiéroglyphes]).

oublié dans leurs demeures le matériel de leur labeur y compris les ébauches, les projets et les œuvres inachevées.

Quant à des bureaux d'administration, l'idée en était venue à Schiaparelli après la fouille du quartier nord du village enclos dans l'enceinte et la trouvaille de lots importants de papyrus d'état civil. Évidemment les maisons de ce quartier qui fut construit en premier lieu (XVIIIe dynastie) sont plus vastes que celles de certains autres quartiers; mais la fouille totale nous a démontré que la disposition et l'affectation des pièces est la même partout; ce sont des locaux d'habitation de dimensions variées et pas autre chose. Nous avons retrouvé quelques maisons de scribes; elles ne diffèrent en rien de celles des chefs de travaux ou des simples maçons.

Le village est donc habité par la corporation des travailleurs de la pierre et comme les chantiers sur lesquels elle fonctionne surtout sont les tombes royales et les temples funéraires pharaoniques il est logique que cette troupe ne soit pas une entreprise privée dont d'ailleurs on ne trouve pas d'exemple en Égypte avant l'époque gréco-romaine, mais un monopole royal, un des rouages de la société soumis au roi et dépendant directement de la couronne.

A quelle classe de la société appartiennent justement les membres des ateliers des nécropoles royales? Leur titre de *Sedem ash* ne doit point nous leurrer sur la hauteur de cette classe bien qu'il soit porté parfois par de grands personnages et même par le roi [1]. L'onomastique de leur compagnie peut donner une indication sincère que rien ne peut avantageusement falsifier. Les relations écrites de leurs rapports avec le préfet de la ville occidentale dont ils dépendent, avec la police chargée de les surveiller et de réprimer leurs fréquents attentats sur les tombes royales et privées, renferment un élément de contrôle irréfutable [2]. Enfin leur relégation au désert, parmi les tombes, bien loin des lieux de plaisance habités par les courtisans, les nobles et les bourgeois de Thèbes, si toutefois elle ne les stigmatise et ne les bannit pas comme les choachytes et taricheutes honnis de toute la population, trahit cependant leur extraction plébéienne et leur servitude proche de l'esclavage. Les noms étrangers très fréquents qui, sans être des signes démocratiques exclusifs n'en sont pas moins des indices de provenances souvent humbles, rappellent dans les patronymes de beaucoup de leurs familles le long séjour et l'expulsion des Pasteurs, la répression des révoltes de Nubie, les relations avec la Syrie et les campagnes de Libye. Les ouvriers de Deir el Médineh sont donc de petites gens du peuple, issus pour la plupart d'esclaves libérés et assimilés, de métis de races méditerranéennes et africaines, de quelques aborigènes de classe inférieure; mais de ce mélange cosmopolite sortent de temps en temps à la force du talent ou de l'intrigue certains éléments exceptionnels qui font figure de personnages et se poussent aux plus hautes situations. Ainsi voit-on un petit dessinateur expert en calligraphie devenir scribe et comme cette fonction

[1] Ch. Boreux, *On two statuettes from Louvre. Journal of Eg. Arch.*, 1921.
[2] E. Peet, *Tombs roberies.*

est le marchepied qui permet de monter tous les échelons de la hiérarchie administrative et le point de bifurcation vers les carrières les mieux rétribuées, s'orienter vers la direction technique des travaux d'architecture ou vers les fonctions préfectorales et le grade très convoité de porte-étendard à la droite du roi.

Ces caractères ethnographiques et professionnels ont une répercussion indéniable sur l'habitat que la description détaillée du village mettra en évidence.

Le village comprend deux parties distinctes : un noyau entouré d'une enceinte et des quartiers excentriques. Le noyau mesure 131 m. 65 de longueur et de 47 m. 50 à 50 mètres de largeur et il contient soixante-dix maisons. Son grand axe fait 22° N. E.-S. O. et la rue médiane du hameau primitif est tracée suivant cet axe. Plus tard, d'autres rues ont été percées pour desservir les quartiers nouveaux. Les quartiers excentriques de l'ouest et du nord comprennent jusqu'à ce jour une quarantaine de maisons; mais d'une part la fouille du nord est inachevée, d'autre part les fouilles de Schiaparelli ont fait disparaître au pied de la falaise du nord tout vestige ancien de construction, ce qui nous empêchera toujours de savoir le nombre global des habitations. Ce total général ne devait pas être éloigné du chiffre de cent vingt foyers qui est donné par des recensements de l'époque où le village était à son apogée.

On peut se demander pour quelle raison, lors des accroissements successifs de la population, certaines maisons nouvelles ont été englobées dans l'enceinte dont les limites ont été reculées pour les recevoir, pendant que d'autres s'édifiaient dans les quartiers suburbains et pourquoi aussi cette enceinte, maintes fois déplacée a été religieusement conservée bien qu'elle étouffât la cité. Par des ostraca, nous savons que le choix d'un logis et d'un tombeau n'était pas laissé à l'arbitraire des nouveaux arrivants, mais imposé par le préfet de la ville de l'ouest. Les ostraca nous disent aussi que dans leurs rapports d'inspection les émissaires de l'administration rendent compte du bon état des murs entourant le village ce qui prouve que leur conservation n'était pas dénuée d'intérêt pour le vizir de Thèbes.

Par conséquent, une différence devait exister entre certaines catégories d'habitants pour que les uns fussent logés à l'abri de l'enceinte et les autres hors de sa protection ou, à un autre point de vue, enfermés ou libres.

Que les descendants des premiers occupants aient eu des motifs ou des droits d'être placés auprès de leurs parents dans le noyau fortifié, cela semble résulter des constatations archéologiques montrant beaucoup de maisons partagées en deux et diminuées de moitié en largeur pour abriter le nouveau ménage d'un fils du premier locataire. On concevrait alors que la cité close était réservée aux générations issues des membres de la troupe initiale. Il se trouve en même temps que le groupe primitif est devenu au cours des siècles, par le jeu naturel des événements et le perfectionnement professionnel, une élite et une sorte d'état-major avec tous les avantages que donne en Orient une situation privilégiée jointe aux bénéfices de l'hérédité et du népotisme.

Nous avons vu que les gens de Deir el Médineh sont des ouvriers et non des paysans. La différence entre les deux, au point de vue habitat, est que chez un ouvrier on ne peut s'attendre à trouver de bâtiments pour le bétail comme dans une ferme en pleine campagne. Les villages modernes de Gournah et de Gournet Mareï construits au désert sur ou dans les tombes antiques abritent cependant des bestiaux nombreux et des basses-cours; mais il n'y a aucun rapport entre ces maisons de fellahin c'est-à-dire de paysans et celles des ouvriers d'antan. La place ne leur est pas mesurée et leur genre d'occupations exige sinon des étables au moins une cour.

Or les maisons comprises dans l'enceinte n'ont pas de cour, tandis que les maisons des quartiers excentriques, non astreintes aux mêmes servitudes et disposant de plus d'espace, ont des cours, des silos, des dépendances semblables aux constructions rurales. L'explication de cette dissemblance pourrait être que pour les corvées d'eau auxquelles certains hommes de la troupe étaient affectés, il était nécessaire d'avoir une assez grande quantité d'ânes et qu'il fallait les abriter dans les demeures mêmes de leurs propriétaires. Alors les habitants des quartiers hors les murs seraient préférablement ceux qui précisément étaient préposés à l'approvisionnement en eau et en autres denrées et qui auraient eu des emplois secondaires et subalternes par rapport aux gens groupés dans l'enceinte.

Les identifications de quelques demeures du noyau central ont permis de voir que les occupants étaient en majorité des chefs de travaux, des scribes et des artistes et par consanguinité ou alliance des gardiens et des ouvriers. Encore ceux-ci remplissaient-ils en tant que *Sedem ash* des fonctions particulières dans les chapelles de leurs confréries respectives, fonctions qui pouvaient les faire jouir auprès de leurs semblables d'un prestige spécial.

Les quartiers excentriques sont d'autre part rassemblés autour des chapelles votives égrénées tout le long de la falaise du nord et un peu vers le pied de la colline de l'ouest. Il s'est montré au cours de la fouille de ces chapelles que les officiants, sacristes et gardiens des sanctuaires étaient logés dans les dépendances de chacun d'eux ou dans un voisinage très court.

Le degré hiérarchique de l'occupant n'a pas toujours une expression sensible dans la grandeur ou le luxe de son habitation. Si nous constatons que la maison du chef de travaux Qaha (maison VIII, N. E.) est vaste et belle parmi les autres de la XVIIIe dynastie qui l'entourent, nous remarquons aussi que la demeure de l'ouvrier Sennedjem (maison VI, S. O.) est parmi celles de la XIXe dynastie une des plus spacieuses et des mieux décorées. Il est regrettable que nous ne connaissions pas le logis du grand chef Neferhotep directeur des œuvres de Ramsès II pour savoir si sa splendeur correspondait à la magnificence de son mausolée.

A juger d'après les généalogies inscrites dans les tombes et le nombre de momies retrouvées, on se rend compte que la population de Deir el Médineh devait être assez considérable pour une aussi petite cité et l'on se demande en voyant l'exiguïté des chambres comment des familles aussi prolifiques pouvaient vivre, se coucher et

travailler dans un nombre si restreint de pièces très étroites. Comme il est probable que la plupart des maisons n'avaient pas d'étage, mais une simple terrasse, étant donné la faible épaisseur des murs du rez-de-chaussée qui en auraient supporté la charge, il faut penser que beaucoup de gens dormaient sur le toit plat, conformément aux usages des pays chauds.

Pendant neuf jours et neuf nuits par décade, la moitié au moins de la population masculine campait dans les huttes de la Vallée des Rois et le village restait livré aux femmes et aux enfants, pourtant les jours de fêtes la densité de ce petit peuple devait être telle que la circulation dans les ruelles de la ville close était difficile, car ces venelles d'un mètre de largeur laissent malaisément passer un âne lesté de deux amphores pleines d'eau.

Toutes les maisons du village fermé sont mitoyennes et le terme «porte à porte» ne peut mieux s'appliquer qu'à ces gîtes tout en longueur, à peine larges de 5 à 6 mètres, ouverts sur la rue et dont les entrées se touchent presque. Malgré l'intérêt vital que cette promiscuité pouvait présenter pour ce groupement perdu dans le désert rempli d'embûches et de dangers on ne peut s'empêcher de penser que l'existence de ces reclus entassés les uns sur les autres devait ressembler à celle de prisonniers parqués dans d'étroites cellules de part et d'autre d'un couloir de surveillance.

Un des caractères les plus frappants du village de Deir el Médineh, qui fut habité pendant un demi millénaire, est l'absence de stratification des époques d'occupation. Il n'y a qu'une seule couche de civilisation alors que des agglomérations de même durée présentent ailleurs parfois autant d'étages superposés que de siècles écoulés. Cela tient pour la création de maisons nouvelles à l'extension du village, en surface et au fractionnement des demeures anciennes, en vertu de règlements particuliers aux ateliers des nécropoles royales. Ces règlements d'urbanisme ont conservé à travers les générations successives d'une même famille la structure de chaque foyer et maintenu le niveau du sol constant, grâce aux décharges publiques extérieures au mur d'enceinte. Le remploi de caveaux funéraires provenant de l'extension du hameau sur le cimetière désaffecté est le seul cas de stratification qui pourrait être mentionné.

DESCRIPTION ARCHÉOLOGIQUE.

1° LES MATÉRIAUX.

Sans vouloir ici reprendre après les auteurs qualifiés de manuels d'archéologie une étude générale de l'architecture civile en Égypte, des éléments et des procédés de construction, il est cependant nécessaire d'envisager, pour le cas particulier qui nous occupe, les différents matériaux utilisés à Deir el Médineh et les méthodes à l'aide desquelles ils ont trouvé leur emploi dans l'édification des maisons du village.

Disons tout de suite que l'architecture des tombes, des chapelles de confréries et des habitations repose ici sur les mêmes principes et se sert des mêmes matériaux et qu'elle ne se différencie dans chacune de ces trois catégories que par des questions de détails d'adaptation à l'une ou à l'autre.

Malgré la pauvreté relative du milieu social on y distingue, comme partout ailleurs, les mêmes caractères d'éternité ou de précarité, suivant qu'il s'agit d'édifices destinés aux dieux, aux morts ou aux vivants.

Les ressources naturelles du site et de ses environs ont fourni les principaux matériaux de construction, à savoir : les pierres, le bois, le limon et la paille pour la brique, le mortier et le crépi, le plâtre et la chaux pour les enduits, les ocres pour la décoration.

Les Pierres. — Le granit, le basalte, le diorite et les autres pierres dures ne sont pas employées dans la construction parce que leur provenance trop lointaine, leur transport trop coûteux et leur usage réservé semble-t-il aux travaux royaux ou seigneuriaux en interdisaient la disposition aux ouvriers, au moins en grande quantité.

Ces pierres ne sont représentées que dans l'outillage, pour les pilons et percuteurs, dans l'accessoire ménager pour les mortiers, les plateaux de broyage et de brassage et accidentellement dans la sculpture ornementale pour de rares statuettes et pointes de pyramides.

Les blocs erratiques de calcaire dur recueillis dans le désert environnant servent à l'état brut pour la construction des soubassements de murs épais dans les maisons, les terrasses, les tombes. Leur masse, parfois considérable et peu maniable, leur poids et l'irrégularité de leurs contours font que leur emploi est assujeti à une limite de hauteur au delà de laquelle les risques d'écroulement sont inévitables. Dans les murs à deux faces des maisons, dont l'épaisseur dépasse exceptionnellement un demi mètre, la hauteur construite en blocs de roches atteint au maximum 2 mètres ou 2 m. 50. Il en va autrement pour les murs en talus, les perrés de soutènement de terrasses en remblai, les pylônes et les pyramides et toute construction à une seule face parée. Sauf pour des blocages provisoires, les pierres brutes ne sont pas employées à sec; elles sont toujours liées au mortier de limon et comme leurs formes irrégulières laissent entre elles des interstices, parfois trop grands, pour être remplis avec du mortier, on comble les vides en noyant dans le limon frais des éclats de calcaire, des tessons de poteries, des débris d'objets, des rognons de silex, des cailloux qui servent de cales et de traits d'union.

Il n'est pas rare de trouver sur les quartiers de roc ainsi utilisés, des inscriptions manuscrites à l'encre noire ou rouge, des noms et titres d'individus, des marques de propriété ou d'atelier[1]. Dans le bornage des chemins par blocs erratiques ces dipinti

[1] *Rapports 1922-1923*, p. 62 et *1929*, p. 19, chapelle votive n° 1212, blocs marqués
Rapport 1928, p. 132. Tombe n° 1 de Sen nedjem, blocs marqués .

indiquent quelquefois l'emplacement d'un monument à l'instar d'un poteau indicateur [1]. Quant aux morceaux de pierres et aux tessons de céramique intercalés dans les trous de la maçonnerie, ils ont bien souvent une valeur intrinsèque supérieure à leur valeur utilitaire. Ce sont généralement des ostraca, que les aides maçons chargés d'apporter à leur maître ouvrier les matériaux nécessaires, ont ramassés sur les décharges des alentours qui sont pleines de ces écrits mis au rebut dans le voisinage des maisons de scribes. Facilement les ostraca sont datés et du même coup le mur qui les recèle se trouve lui-même placé dans le temps qui suit leur élaboration. De cette façon il est établi à Deir el Médineh que l'emploi de la pierre brute dans la construction surtout civile est postérieur en date aux ostraca insérés dans les murs de maisons. La majorité de ces écrits qui sont aussi bien des lettres que des comptes remontent au plus tôt à la fin de la XVIIIe dynastie et ne descendent pas plus bas que le milieu de la XIXe dynastie. C'est d'ailleurs le moment où les ouvriers et les scribes de Deir el Médineh, peut être moins pourvus de papyrus qu'à l'époque des Thotmès et plus enclins d'autre part à une débauche d'écritures par suite d'une accentuation des tendances bureaucratiques, ont couvert d'encre tant de débris de poteries et de fragments de calcaire. Les éclats de pierre blanche provenant de la falaise du nord qui se clive, se délite et s'écroule de temps en temps sous l'action des intempéries sont particuliers à ce site. On les reconnaît à première vue et on les distingue sans peine de ceux de la Vallée des Rois qui leur sont contemporains ou de ceux de Médinet Habou, revêtus de textes démotiques qui sont beaucoup plus récents.

Aucun matériau ne pouvait mieux se prêter à recevoir des inscriptions ou des dessins que ce calcaire blanc et lisse de la montagne thébaine.

Le souci de conserver intégralement les moindres vestiges du passé nous a fait respecter, souvent à regret, mais dans l'intérêt de la reconstitution archéologique, des murs que nous avions des raisons de penser farcis d'ostraca. Mettant en balance les valeurs scientifiques respectives d'une série de documents de ce genre et d'un pan de muraille croulant, on pourra trouver excessif que nous ayons opté momentanément pour la préservation d'un élément architectural de minime importance. Les indigènes de la contrée, lancés à la chasse des ostraca par les demandes de plus en plus nombreuses et pressantes des amateurs européens et dûment renseignés par eux ou par leur aptitude héréditaire personnelle à découvrir les antiquités, ont eu moins de scrupules et nous devons déplorer la démolition de trop de constructions intéressantes. L'été est propice à leurs recherches et quand l'automne nous ramène sur place les gardiens nous montrent des édifices qui se sont écroulés tout seuls tandis que les antiquaires de Louxor ont des stocs d'ostraca nouveaux à vendre.

[1] *Rapport 1933-1934*, 1re partie, p. 77, fig. 36, tombe n° 1338 d'Amennakht. Blocs de bornage à dipinti.

Donc la construction en gros blocs bruts dans les quartiers de la ville close et aussi ailleurs aurait été en faveur surtout pendant l'époque ramesside. Cette petite évolution locale dans l'art de bâtir peut présenter quelque intérêt. La XVIIIe dynastie avait construit principalement en briques et l'on sait la différence notable de qualité et de gabarit qui distingue la brique lourde, argileuse et grande de la XVIIIe dynastie de la brique siliceuse, légère, friable et plus petite du temps des Ramsès. Est-ce une sorte de crise de cette industrie, une pénurie de matière première, la perte d'une technique ou l'abandon motivé et volontaire d'un procédé qui furent cause d'un tel changement? Dans l'ensemble de la construction et de la décoration, on constate à Deir el Médineh une décroissance sensible et continue au point de vue du choix des matériaux et du soin de leur utilisation.

Faire vite et beaucoup semble avoir plus de prix que faire bien et lentement. Le trompe-l'œil prend le pas sur la sincérité et la solidité.

Un entrepreneur de travaux se réservait le monopole lucratif de la fourniture et de la main-d'œuvre. Il tenait également à soumissionner le plus grand nombre d'entreprises à bénéfices. La substitution de la pierre brute qu'on a seulement la peine de ramasser, à la brique crue qu'il faut façonner au loin et transporter à pied d'œuvre pouvait présenter pour lui des avantages pécuniaires. Mais ne faut-il pas aussi chercher des raisons de cette évolution influencée peut-être par des méthodes nouvelles importées de Tell el Amarna ou de l'étranger dans une recherche d'adaptation à des conditions différentes d'habitat et de mœurs. La vie et par suite le logement varient d'un siècle à l'autre dans une petite cité dont la population se renouvelle par recrutement extérieur et dont les coutumes admettent des modes changeantes.

Il est possible qu'on ait reconnu à la longue, après les tâtonnements et les expédients des lits courbes, des contreforts, des tracés sinueux que la brique présentait plus d'inconvénients que le bloc de roche dans la construction des gros murs de hauteur et de longueur dépassant certaines données. Les tassements, les crevasses et les ventres y sont peut-être moins fréquents surtout quand ces gros murs de pierres doivent porter la charge d'un étage ou d'une lourde terrasse sans qu'il leur soit permis de dépasser une épaisseur moyenne.

Les pierres travaillées utilisées en architecture sont le grès et le calcaire. Le grès jaune grisâtre vient de Silsileh et sert à faire des huisseries de portes : linteaux, jambages et seuils, des stèles, des pyramidions, des statuettes, car il est facile à travailler au ciseau, il est léger, il se couvre aisément de lait de chaux ou de plâtre ce qui lui donne l'aspect du calcaire et absorbe sans difficulté les couleurs de la décoration. La sculpture en bas-relief dans le creux dont la technique a pu prendre naissance dans les ateliers de cimetière et justement à cause de la texture granuleuse du grès fut très en vogue à l'époque ramesside après avoir eu un grand succès sous les Aménophis et les Thotmès. A Deir el Médineh, c'est la XVIIIe dynastie qui en fit le plus grand usage.

Le calcaire dur et tendre provient des carrières thébaines situées au nord de la Vallée des rois. C'est la pierre préférée des ouvriers de la nécropole parce que son lieu d'extraction est relativement proche, que son grain très fin, sa couleur blanche, sa facilité à se plier à tous les besoins et son abondance dans la région font d'elle une matière irremplaçable et peu coûteuse. Elle a les mêmes emplois que le grès et elle est utilisée sans interruption pendant toute la durée du séjour à Thèbes, mais avec des méthodes de sculpture variant du bas-relief champlevé de la XVIII[e] dynastie au bas-relief dans le creux et à l'incision des siècles suivants.

Le plâtre vient des lacs Amers où le gypse abonde, la chaux est faite sur place, le sable vient de la plaine de Gournah, l'argile des briques et de la céramique est prise à la limite des terres inondées.

Les mortiers de plâtre et de chaux sont rarement employés et seulement pour fixer ou jointoyer entre eux deux éléments de calcaire ou de grès. Le mortier de limon, mêlé de paille hachée, le pisé, est d'usage général. Il est fait de terre végétale argileuse fraîche et encore humide pour absorber moins d'eau ou à la rigueur de limon déjà déshydraté, de poussière des champs un peu chargée de sable fin, de brique crue pilée; mais ces trois dernières sortes occasionnent une dépense d'eau considérable. Ces mortiers pauvres se désagrègent sous l'action de la sécheresse et du vent tandis que le mortier gras et riche d'argile pure est aussi solide que la meilleure brique.

Les enduits de revêtement qui parent les faces des murs et qui sont traités et planés de façon à recevoir une décoration à fresque ou un simple badigeon de lait de chaux contiennent 95 o/o d'argile tamisée et le reste en chaux éteinte additionné parfois d'un latex ou d'une solution adragante. La chaux est avantageusement remplacée par une fine poussière d'alluvion que les Arabes appellent le *hib* et que l'on recueille dans les lits de torrents desséchés, les cuvettes et anfractuosités de la montagne. Cette poudre jaune clair, impalpable, a la propriété d'encoller le mortier et de lui donner la résistance d'un ciment. La paille hachée menu, complète la liaison du *hib* avec l'argile. Certains enduits sont blancs parce que la proportion de chaux est plus forte; d'autres sont roses par addition d'ocre rouge ou plus tardivement de puzzolane. Le stuc est d'emploi fréquent pour corriger les imperfections, masquer les défauts et les fissures d'une paroi et pour habiller de grandes surfaces murales. Ainsi dans les tombes de la Vallée des Reines creusées dans l'extrémité d'un contrefort de la chaîne Libyque où la roche calcaire est de mauvaise qualité, les ouvriers ont été obligés de stuquer toutes les parois des syringes. Sous la XX[e] dynastie on a fait plus que sous ses devancières un grand emploi du stuc et nous avons de nombreux ostraca qui mentionnent les corvées de fabrication du plâtre ou du stuc.

La brique crue (la brique cuite est tellement exceptionnelle qu'on peut la considérer comme un accident involontaire jusqu'à l'époque romaine). — La brique crue

est l'élément de construction par excellence de l'Orient et surtout de l'Égypte. Elle est faite d'argile prise à la lisière des terres irriguées par la crue annuelle. Comme les accidents de terrain font que cette lisière n'est pas rectiligne, il s'ensuit que le limon argileux déposé par le fleuve est plus ou moins riche ou mêlé de sable suivant qu'on le prend dans un golfe ou le long d'un cap, car la profondeur du dépôt annuel n'est pas la même partout. Il est possible que les briquetiers de la XVIII[e] dynastie aient épuisé les meilleures poches d'argile de la région ou bien qu'ils aient su mieux choisir les gisements que ceux de l'époque ramesside, puisque leurs briques sont de qualité et de façon très supérieures aux autres. Il est possible aussi que la lisière des terres cultivées étant moins encombrée de temples funéraires entourés de leurs douaires gardés et prohibés, les chefs de travaux de la XVIII[e] dynastie avaient moins de difficulté à se procurer l'argile que leurs successeurs. Le récit biblique de l'Exode contient un renseignement sur la fabrication de la brique par les esclaves d'Ibrim qui peut aussi nous éclairer sur la cupidité des entrepreneurs de travaux et suggérer l'idée que la qualité de la brique dépendait de la conscience du chef chargé de la fournir et de choisir le point d'extraction le plus avantageux.

L'argile brassée avec de la paille hachée ou des fibres de souchets coupées est malaxée comme un mortier près du lieu d'extraction, moulée dans des gabarits de bois de tailles différentes selon l'époque ou l'atelier, démoulée et séchée au soleil sur la grève après avoir été estampillée d'un cachet ou d'une marque particulière (fig. 1).

Les dimensions longueur, largeur, épaisseur des différents gabarits de briques trouvées à Deir el Médineh sont pour chaque époque (entre la XVIII[e] et la XX[e] dynasties) celles que résume le tableau de la page 24.

On trouvera plus loin, dans la description détaillée des maisons du village clos, les dimensions des briques employées dans chacune d'elles; la liste qui précède montre que trois particuliers seulement eurent licence de frapper leurs briques à leurs noms : [hieroglyphs], [hieroglyphs], [hieroglyphs] [1].

Ils appartiennent tous les trois à l'époque ramesside, leurs briques sont petites, légères, sableuses et de teinte gris jaunâtre; les noms précédés du terme [hieroglyphs] ou du titre [hieroglyphs] sont inscrits dans un rectangle, car ils n'ont pas droit au cartouche.

La brique crue, employée dans tous les genres de constructions civiles, religieuses et funéraires, ne connaît à l'époque classique qu'une sorte d'appareil, celui des lits alternés présentant à l'extérieur tantôt le grand, tantôt le petit côté de la tranche, la brique étant posée sur sa plus grande face. Ce n'est que sous les Ptolémées et les Romains que l'on voit (à Deir el Médineh) des lits de briques posées debout sur la grande tranche et que, pour les murailles hautes et larges, on a recours aux lits courbes.

[1] Le musée de Turin possède deux briques avec sceau rectangulaire (h. o m. 23; l. o m. 45) [hieroglyphs].

ÉPOQUE.	DIMENSIONS des BRIQUES EN CM.	CARTOUCHE OU MARQUE.	DIMENSIONS du CARTOUCHE ou de la Marque en cm.	LIEU de la TROUVAILLE.	RÉFÉRENCES aux RAPPORTS PRÉCÉDENTS.
Moyen Empire	30 × 16 × 10			tombe n° 1200	
(XIe, XIIe dynasties).	37 × 18,5 × 11			tombe n° 1281	1931-1932, p. 4.
	28 × 16 × 12			tombe n° 1156	1928, p. 34.
Nouvel Empire....	30 à 34 × 14 à 15 × 10			tombe n° 1159	1928, p. 45.
	33 × 16 × 12	diagonale en creux		tombe n° 325	1923-1924, p. 100.
	37 × 17 × 11	([illegible])	13 × 6	nord de la tombe n° 218	1923-1924, p. 104.
	33 × 17 × 11	—		enceinte du village	1927, p. 53, 123, fig. 39.
	35 × 16 × 11,5	—	15 × 6	tombes n°s 1161, 1163	1928, p. 74, 100.
	33 × 17 × 11	—		enceinte du village	1931-1932, p. 83, 89, fig. 58.
XVIIIe dynastie ... Thotmès Ier......	40 × 18 × 11	—	9 × 4	—	
	36 × 16 × 11	—	12 × 6	—	
	35 × 16 × 11,5	—	15 × 6	—	
	30 × 16 × 10	—	14 × 5	—	
	33 × 16 × 12	—	12 × 5,5	—	
	35 × 15 × 11	—	12 × 5	—	
	37 × 14 × 12	([illegible])	10 × 5	village sud-est	1928, p. 6.
	38 × 18 × 11	—	12 × 5	tombe n° 1130	1929, p. 96.
	40 × 19 × 13	—	—	tombe n° 1197	
Thotmès III......	39 × 19 × 10		13 × 5	—	
	25 × 13 × 6,5			—	
	26 × 13 × 7,5			—	
	34 × 16 × 11			—	
	35 × 20 × 11	([illegible])	12 × 5	tombe n° 1150	1928, p. 27.
Thotmès IV......	40 × 20 × 12	—	—		
	39 × 18 × 11	—	—	chapelle nord 1395	
Aménophis III....	41 × 19 × 12,5	([illegible]) ([illegible])	14 × 5	tombe n° 1041	1926, p. 48, fig. 35.
Aménophis IV....	41 × 19 × 14	([illegible])	10 × 5	tombes de l'est	1934 et 1935, p. 18.
	42 × 19 × 15	—	—	village sud-est	
Inconnu.........	35 × 17 × 12	([illegible])	13 × 5	tombes n°s 1114, 1126	1927, p. 7, 110, fig. 5.
	—	—	—	décharges de l'est	
				tombe n° 1303	1931-1932, p. 89, fig. 58.
	36 × 17 × 9	([illegible])	9 × 3,5		
Ouadjmès........	37 × 19 × 10				
	30 × 16 × 8	o anneau en creux	5	tombe n° 1376	1934-1935.
	40 × 20 × 12			tombe n° 1296	1931-1932, p. 25.
XIXe, XXe dynasties. Ramsès..........	40 × 18 × 12	([illegible])	9 × 4,5	village sud-ouest	
Baki............	30 × 16 × 8,5	[[illegible]]	10 × 4	nord 218, tombe n° 1106, tombe n° 298	1923-1924, p. 104; 1927, p. 87, 88, 109, fig. 59
Aamak..........	30 × 15 × 9	[[illegible]]	9 × 5	tombes n°s 356, 1140, 1163, nord 218	1928, p. 20, 76, 93; 1923-1924, p. 104; 1930, p. 120.
Ari.............	28 × 13 × 9	[[illegible]]	9,8 × 4,7	tombe d'Ari	1930, p. 119.

La brique crue demande moins de mortier de liaison que la pierre brute. On donne parfois plus d'adhérence aux lits de briques en interposant une jonchée de roseaux.

Le poids considérable de ce modèle rend son emploi impossible pour la construction des voûtes d'une certaine portée (l'encorbellement, le claveau sont pour ainsi

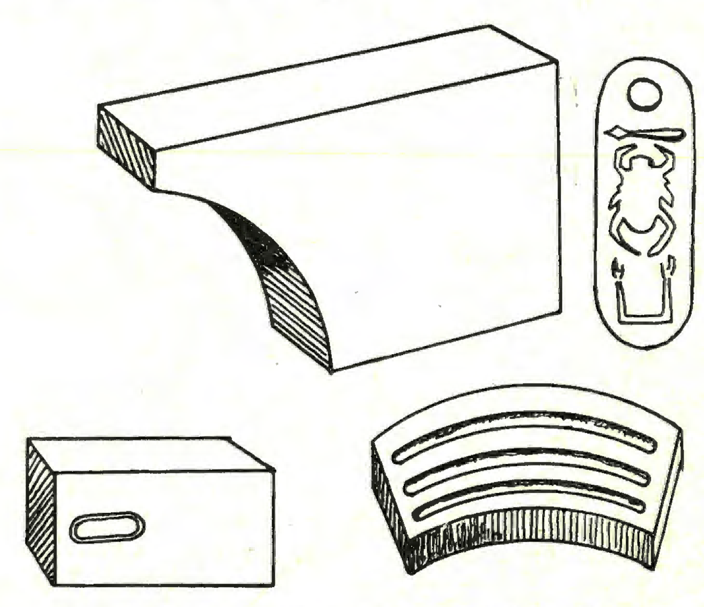


Fig. 1. — Trois genres de briques employées à Deir el Médineh.

dire inconnus ici) on utilise donc une brique spéciale à gabarit circulaire, peu épaisse, plus légère, dont les grandes tranches sont des segments de circonférences concentriques, les petites tranches, des fractions de rayons de ces circonférences et dont les deux grandes faces sont striées de trois cannelures parallèles aux courbes des grandes tranches. Ces cannelures creuses ont l'avantage de diminuer la quantité, donc le poids de mortier de jonction (fig. 1).

Pour les frontons, les couronnements de pylônes, les dessus de portes, on se sert souvent de briques très plates, quelquefois cannelées, dont le profil est celui de la gorge égyptienne surmontée d'un bandeau[1] (fig. 1).

Pour les cimes de piliers construits en briques, pour les angles de faîtages mentionnés ci-dessus, on façonne de grosses pièces profilées : entablement, doucine et tore qui s'ajoutent aux précédentes comme les pierres taillées.

Les sceaux (fig. 2) que l'on imprime dans l'argile fraîche des briques sont gravés en creux dans une pierre calcaire en forme de cartouche ou de rectangle dont le dos porte un anneau ou une poignée. On remarque des dimensions différentes pour un même cartouche qui correspondent généralement à des différences de modules de briques et probablement d'ateliers de fabrication. Il est d'ailleurs assez rare qu'un

[1] *Rapports 1924-1925*, p. 39, fig. 26. Tombe n° 216, *1930*, p. 30, 104, fig. 14. Tombe n° 359, *1931-1932*, p. 83.

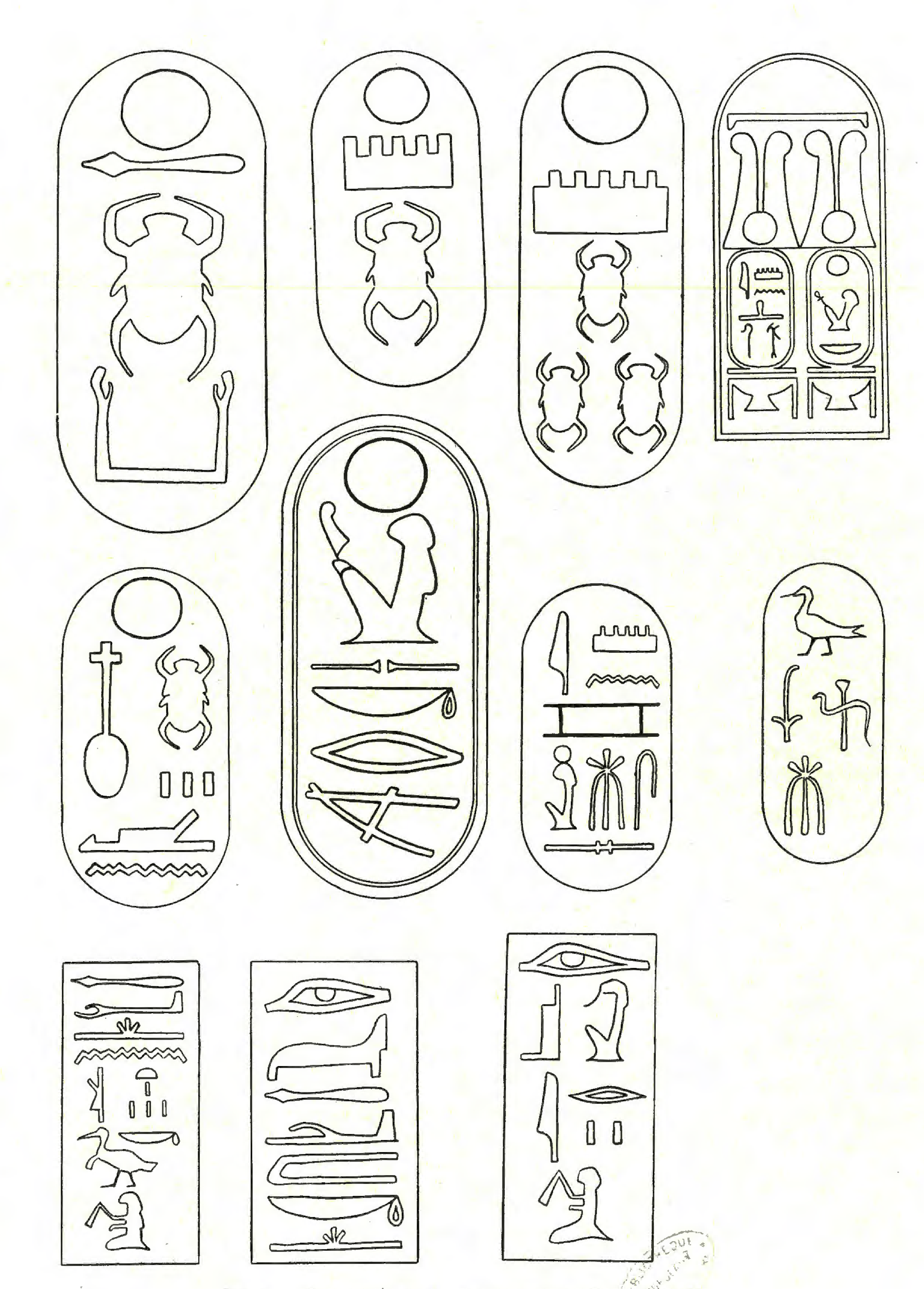


Fig. 2. — Sceaux estampillés sur les briques de Deir el Médineh.

monument, une tombe ou une maison soit entièrement d'un seul modèle de briques, et il est assez fréquent que l'on remploie des matériaux d'une construction antérieure désaffectée.

Le bois. — Le bois trouvait son emploi architectural dans les huisseries et vantaux de portes, les fûts de colonnes, les poutres du plafond. La rareté de combustible est la cause première de la ruine des habitations, car la recherche du bois amenant la destruction des toitures avec leurs supports et des portes précipita la démolition des murs par l'arrachement brutal des poutres et des huis et ensuite par l'érosion éolienne. Les essences utilisées dans les constructions sont produites par le pays et comprennent surtout[1] :

1° Le palmier-dattier (*phœnix dactyliphère*) dont le tronc fournit les fûts de colonnes, les poutres maîtresses de la toiture et les seuils de portes. Ses frondes forment les clayonnages des plafonds, l'âme de certaines moulures comme le tore des corniches construites en pisé. Ses palmes constituent les claires-voies qui recouvrent les cuisines et les ruelles.

2° Le palmier (*cucifera thebaïca*) et le doum (*hyphæne thebaïca*) dont le bois est moins fibreux que celui du dattier et qui sont employés aux mêmes usages.

3° Le sycomore (*ficus sycomorus*) est utilisé pour les charpentes, les huisseries et les vantaux de portes, car il se débite en planches et se prête à la sculpture.

4° L'acacia (*acacia nilotica*) et l'ébénier (*dalbergia melanoxyion*) sont recherchés pour leur beauté autant que pour leur dureté dans les détails d'architecture qui exigent la finesse et la solidité : serrures, battants de portes de naos, stèles, etc.

5° Le caroubier (*ceratonia siliqua*), le perséa (*balanites ægyptiaca*) et le tamaris (*tamarix nilotica*) qui fournissent des poutrelles et des boulins pour les plafonds.

Toutes ces essences qui croissent en Égypte ont pu être identifiées dans les restes des habitations ouvrières. Il faut aussi y ajouter comme essences étrangères le cèdre (*pinus cedrus*) et d'autres pins de Syrie qui ont également fourni des planches pour les toitures et les battants de portes.

2° LA CONSTRUCTION.

Les maisons construites sur le sol vierge n'ont jamais de fondations; celles qui au contraire sont édifiées sur remblai comme les dernières maisons du sud-ouest dans les quartiers ramessides conquis sur l'ancien cimetière et surtout les décharges publiques de la XVIIIe dynastie, ont besoin de chercher au-dessous des terres meubles une assise solide et alors elles ont des soubassements épais et bien maçonnés en pierres ou en briques.

[1] Fernande Hartmann, *L'agriculture dans l'ancienne Égypte*, p. 25 et seq.

Les murs externes des maisons devaient avoir de 3 à 5 mètres de hauteur. Il est peu probable que la majorité ait dépassé ce chiffre, ce qui indiquerait la présence d'un étage, car l'épaisseur moyenne de ces murs n'autorise pas à le penser.

Les plus anciens de la XVIII[e] dynastie sont entièrement faits en briques. Les quartiers de village bâtis à cette époque sont, il est vrai, sur le sol dur du lit supérieur du torrent desséché qui marque le fond du vallon. Ceux de la période ramesside sont faits en pierres brutes jusqu'à 2 m. 50 au maximum au-dessus du sol souvent beaucoup moins, et en briques jusqu'au toit. Les quartiers les plus récents se sont édifiés à la partie inférieure de l'ouadi, remblayée pour que le village soit partout à peu près au même niveau. Ce remblai est constitué, nous l'avons vu, par les décombres des âges antérieurs.

Les murs latéraux étant mitoyens sont naturellement sans ouvertures. Le mur de fond est, pour presque toutes les maisons, collé au mur d'enceinte du village, qui d'ailleurs le dépasse en hauteur et ne souffre, en vertu de son rôle, aucune brèche. Seul le mur de façade sur rue communique avec l'extérieur par la porte d'entrée et peut-être, au-dessus du treillage qui recouvre la rue, par un soupirail ou deux lorsque la première pièce ne prend pas jour par le toit.

Les cloisonnements des chambres ayant à supporter la toiture, autant que les murs extérieurs, sont construits de la même façon.

Les plafonds sont toujours plats; il n'y a pas de voûtes comme à Kahoun, parce que le bois ne manque pas ici. Leur fonction de couverture et de terrasse les oblige à une épaisseur suffisante pour garantir l'intérieur contre la chaleur des jours et la froidure des nuits et à une certaine solidité non exempte de souplesse pour porter le poids des gens qui s'y promènent et des choses de rebut que selon la coutume orientale on entasse toujours sur les toits. Ces plafonds, semblables à ceux des maisons modernes de fellahin, sont faits de troncs d'arbres, apparents du dessous, qui ne sont pas toujours des fûts droits de dattier, mais des fourches torses de tamaris ou d'autres arbres dont les branches, entremêlées avec des frondes de palmier, des joncs et des tiges de dourah forment l'ossature. Ce lacis est enrobé de limon et disposé en plusieurs couches contrariées. L'ensemble, non compris les poutres et boulins, atteint une épaisseur de 0 m. 10 à 0 m. 20. Les parties de toit sur lesquelles on circule sont, de plus, recouvertes d'un mélange de mortier et de tessons de poterie, bien aplani et finalement sablé. Celles où l'on n'a pas accès sont recouvertes de menus éclats de calcaire et de débris de céramique qui augmentent l'imperméabilité à l'ardeur du soleil et combattent les effets de l'érosion éolienne. Nous avons pu recueillir des fragments de ces deux sortes de toitures.

Les plafonds ne sont jamais peints.

Le sol des chambres est en terre battue. Le piétinement et l'arrosage lui donnent la dureté d'un lit de mortier. Dans les maisons les plus riches, le sol des pièces de

réception et principalement de la salle du divan est stuqué et peint en blanc ou en rouge. Nous n'avons pas trouvé comme à Tell el Amarna des sols décorés de peintures.

Les escaliers de terrasse et de cave sont bien construits. Les uns (Pl. VIII), sont tout droits, les autres tournent à angle droit ou en courbe. Ils sont souvent couverts d'une voûte de brique de forme presque ogivale; les marches sont dallées de pierre calcaire. On ne trouve naturellement pas comme dans les maisons de ville ou les palais, des salles de bain ni des latrines. Les ablutions se faisaient dans les pièces d'habitation comportant des réserves d'eau dans des amphores.

L'ENCEINTE.

Comme à Kahoun et à Tell el Amarna, le village des artisans de nécropoles royales comporte des quartiers enfermés dans une ceinture de hautes murailles et des quartiers extérieurs libres. Le premier village clos de Deir el Médineh date du règne de Thotmès I[er]. Son enceinte est entièrement construite en briques frappées au sceau de ce roi, ce qui nous donne en même temps que l'âge précis de l'établissement des ateliers dans ce site, une raison majeure de penser, sinon une preuve, que cet établissement est royal, c'est-à-dire soumis directement à la couronne.

Cette enceinte primitive que l'on retrouve à l'est depuis la maison N. E. I. jusqu'à la maison XIX et au nord jusqu'à l'entrée de village, est un mur de 1 m. 25 à la base et dont la hauteur devait atteindre 6 à 7 mètres. La hauteur restante maximum est de plus de 3 mètres à l'angle du nord-est ce qui permet de voir qu'il n'avait pas de fruit. Le couronnement, s'il est permis de le comparer à celui de l'enceinte ptolémaïque du petit temple de Deir el Médineh ou à celle du Migdol de Médinet Habou, pouvait être crénelé; sinon le mur eut été à profil pyramidant. On peut admettre aussi un faîtage arrondi comme celui des murs en calcaire de Deir el Bahri ou plus simplement un bord supérieur plat; mais ces deux procédés sont problématiques.

D'après un vestige important du revêtement externe trouvé à la hauteur des maisons N. E., X., XI et XII, on constate que l'enceinte était crépie et blanchie. C'est donc un mur blanc qui ceignait le hameau des constructeurs d'hypogées groupés sous le haut patronage de Ptah ce qui n'est pas sans une lointaine analogie avec le célèbre Mur blanc de Memphis entourant la pyramide à degrés du pharaon Djezer, le plus dévoué au culte du dieu Ptah et toutes les constructions civiles, religieuses et funéraires de ce saint lieu qui date de l'époque protohistorique.

La porte d'entrée du village était au nord et elle demeura à cette place jusqu'à la fin de l'occupation du site. Cependant une poterne a pu un moment s'ouvrir sur le front ouest au niveau de la maison N. O., X, car le gros mur nord de la maison N. O., XX qui est un accroissement postérieur à Thotmès I[er] est fait avec les démolitions du mur primitif et dans ces matériaux on trouve d'énormes briques dont un

certain nombre sont moulées pour des corniches d'entablement surmontant des portes (fig. 1).

Nous devons en conclure que l'entrée du village était couronnée de cette façon et que peut-être d'autres issues secondaires, construites de la même manière, mais pas avec la même importance, ont été ouvertes sur le seul front ouest qui donnait sur le cimetière des ouvriers et les sentiers conduisant à leurs chantiers de travail.

Au sud, on ne trouve aucune trace de porte et cependant le tracé des rues semble appeler logiquement une sortie vers la Vallée des Reines et Médinet Habou, points où les ouvriers avaient souvent à se rendre. Quand au front de l'est, dominé par le coteau de Gournet Mareï, dont il a fallu ravaler la pente pour construire les maisons, il n'eut accepté de portes qu'à la hauteur des toits ce qui est peu probable, malgré la présence d'une décharge et d'un cimetière et aussi le semblant de route, bordé à l'est, d'un mur en talus parallèle à l'euceinte.

De ce côté là, pour plus de solidité, l'enceinte a été intérieurement doublée en épaisseur par le mur de fond des maisons. Ce doublage n'est pas général; certaines d'entre ces demeures se sont appuyées directement contre l'enceinte en y enfonçant les boulins de la claire-voie qui recouvrait leurs cuisines.

Tous les anciens quartiers de la XVIIIe dynastie sont entourés d'une enceinte en briques. Nous avons trouvé des briques de Thotmès Ier, Thotmès III, Thotmès IV, Aménophis III, Akhenaten (fig. 2). Les nouveaux quartiers du sud (S. E. et S. O.) construits sous la XIXe dynastie sont clos dans un mur de pierre brute beaucoup moins épais. La surveillance à cette époque devait être plus élastique qu'auparavant, car certaines maisons (S. O., I et II) se sont évadées de la clôture. On peut fixer la date approximative de la rupture de ce point de l'enceinte entre les règnes de Ramsès III et Ramsès IX.

Au nord-ouest aussi l'époque ramesside a conquis sur le cimetière tout l'espace de la maison (N. O., IV) et l'angle arrondi du mur extérieur est construit en pierres. Près des maisons (N. O., XX et XXI), une large brèche dans le mur de briques a été obstruée avec d'énormes blocs de roches. On peut se demander si à cet endroit il n'y eut une porte au bout de la ruelle qui dessert tout ce quartier. Les trois issues que l'on voit dans la maison (C., VII) ont pu jadis être des portes; mais étant donné la trouvaille de deux grillages en bois pour fenêtres, faite non loin de là, il y a lieu de penser que deux de ces ouvertures furent des fenêtres par la suite.

Nous avons retrouvé en sous-sol les arasements en briques de Thotmès Ier du mur qui fermait le village primitif au sud (en pointillé sur le plan au sud de C; III, N. E., XVII et XIX). Ce mur se raccordait à l'angle nord-ouest par un mur à tracé onduleux qui serpente en méandres irréguliers et dont l'épaisseur est très faible pour un rempart extérieur devant dépasser en hauteur le toit des maisons. Ce tracé particulier que les Égyptiens ont souvent employé pour de minces murs de briques compense par ses ondulations la faiblesse de son épaisseur et peut ainsi atteindre une élévation

supérieure à celle d'un mur rectiligne de même largeur. Ce genre de construction sinueux n'est pas applicable à la pierre brute.

Les angles N. E. et N. O. de l'enceinte sont arrondis en quart de cercle, même ceux qui sont construits en pierre, ce qui affaiblit l'hypothèse exclusive d'un procédé de lutte contre l'usure angulaire par le vent. On peut remarquer que l'angle N. E., à trois ressauts, est en briques et que l'angle N. O., à deux ressauts, est en pierre.



Fig. 3. — Les angles Nord-Est de l'enceinte du village clos.

Ce dernier est à un carrefour de routes qui descendent de la nécropole en suivant les lits des ouadi et c'est contre lui que vinrent buter à plusieurs reprises les alluvions et les eaux torrentielles des pluies dont nous avons retrouvé les traces dans le sous-sol [1]. On peut donc penser que le choix de la forme et des matériaux de cet

[1] On peut ainsi constater que entre Aménophis IV et Ramsès XI il y eut cinq grandes pluies d'orage et que la deuxième et la cinquième furent beaucoup plus fortes que les trois autres.

angle a été dicté par la nécessité de parer ce danger de destruction du village par inondation. Quant à l'autre angle, situé au débouché septentrional de la gorge, il reçoit en plein les rafales du vent du nord quand celui-ci souffle en tempête et charrie tout le sable de la région (fig. 3).

La différence entre le front du village rectiligne et à angles vifs et le front nord convexe et à angles arrondis pourrait donc se justifier par la crainte des ravages causés par les intempéries.

Il faut observer de plus que des chemins longent l'enceinte du côté du nord et qu'on a peut-être voulu éviter le danger de tournants à angle droit pour le passage des cortèges funèbres et des processions. C'est enfin le côté vulnérable puisque la porte d'entrée s'y trouve et nous ne pouvons nous empêcher d'établir un rapprochement avec les remparts d'Edfou dégagés par nous en 1937 (voir *Rapport des fouilles* de Tell Edfou 1937) qui furent construits à une époque antérieure dans un but militaire, il est vrai, et qui présentent une série de trois retraits successifs à angles arrondis pour protéger une porte de la ville qui devait manifestement s'ouvrir en arrière de ces trois lignes de défense. La situation serait ici inversée, les trois angles étant des avancées et non des replis mais l'identité des procédés montrerait que l'on a pu appliquer là une formule architectonique, d'efficacité reconnue, adaptable à tous les cas de défense contre les hommes et les éléments.

LES RUES.

Le village primitif n'avait qu'une rue qui le traversait de part en part, du nord au sud, avec peut-être, nous l'avons dit, une issue à chaque extrémité (fig. 4). Elle suit le thalweg, partageant le hameau en deux portions inégales en surface et en nombre de maisons, car malgré l'uniformité de distribution des pièces à l'origine les maisons n'avaient pas toutes exactement les mêmes mesures.

Plus tard, à mesure que les quartiers s'ajoutaient aux quartiers, il fallut pour les desservir créer d'autres voies, si bien qu'à la fin de la XXe dynastie la circulation dans le village clos disposait de cinq artères. Le nom de rues est une exagération toute orientale pour désigner ces venelles étroites où deux personnes ont peine à passer de front. La température de fournaise qui règne au fond de ce vallon encaissé ne permettait pas qu'il en fut autrement.

Il est même presque certain que ces ruelles étaient couvertes comme il est d'usage presque partout en Orient. On pourrait en donner pour preuve, à défaut d'autres, que les façades de toutes les maisons étaient blanchies alors que les couloirs internes avaient la teinte grise du limon. Ce n'était pas seulement une question d'esthétique qui commandait cette couleur claire; mais de sécurité autant pour permettre de découvrir les bêtes rampantes dangereuses que les gens malintentionnés passant d'une maison à une autre. Parfois des renfoncements auprès des portes indiquent des

emplacements de relais d'eau, analogues aux ***sébils*** arabes ou aux fontaines publiques. Là, des amphores piquées en terre ou dressées dans des supports, gardaient l'eau fraîche dans l'ombre et le courant d'air du passage. Parfois une marche d'escalier



Fig. 4. — La rue du village.

corrigeait une pente trop rapide de la rue; parfois enfin, un élargissement soudain de la voie annonçait un tournant ou une issue. C'est ainsi que, à l'approche de la porte du nord, une petite place rectangulaire se dessine avec l'obligatoire ***sébil*** du bon accueil pour les gens altérés qui viennent de cheminer dans la poussière et le soleil.

L'aspect d'une ruelle ne devait pas être gai et varié; ce n'était qu'un boyau peu éclairé mais tout blanc avec la répétition monotone des portes d'entrée de maisons à distances sensiblement égales, comme celles des cellules d'un couvent et toutes uniformément peintes en rouge.

L'exiguïté de ces voies interdisait le passage du gros bétail et, c'est une raison de plus pour nous de prétendre que, les maisons du village clos n'ont pas abrité d'animaux de fermes. Tout au plus, dans certaines habitations, l'âne d'un porteur d'eau a-t-il pu trouver place occasionnellement; mais nous n'avons pas trouvé, comme à Tell el Amarna, des pierres percées pour attacher un licol, des mangeoires et abreuvoirs et des litières de fourrage, soit dans les maisons soit dans les rues.

LES POSTES D'EAU.

L'emplacement choisi pour les villages d'ouvriers des nécropoles au Fayoum, en Moyenne et en Haute-Égypte, tient compte avant tout de la proximité du chantier de travail; les autres conditions d'existence viennent ensuite.

Dans ces régions désertiques, le problème du ravitaillement en eau est pourtant une question vitale, mais elle ne constitue pas une préoccupation angoissante pour l'Égyptien, car pour lui, le temps, la distance et la main-d'œuvre ne comptent pas. Si donc il ne découvre pas en sous-sol aux environs du village une nappe d'eau, tel le forage négatif de 52 mètres tenté à Deir el Médineh, il organise des corvées de portage quel que soit l'éloignement de l'aiguade. Ânes chargés de deux outres ou de deux amphores, hommes et enfants s'en vont en caravane plusieurs fois par jour vers le puits ou le fleuve et remplissent les énormes cratères de céramique disposés en certains points en guise de réservoirs publics [1]. Ils s'engagent ensuite dans les ruelles et vont, de porte en porte, comme on le voit encore de nos jours, satisfaire les demandes de chacun. Nous venons de signaler les relais d'eau que l'on trouve en parcourant les rues du village. Il en existait un plus important à quelques mètres, en dehors de la porte principale du nord, sur une sorte de place, où nous avons découvert, dans le sol, la cavité en entonnoir, bordée d'une margelle de pierre, dans laquelle un vaste cratère de 2 mètres de diamètre se dressait auprès de la hutte d'un gardien de la provision d'eau [2].

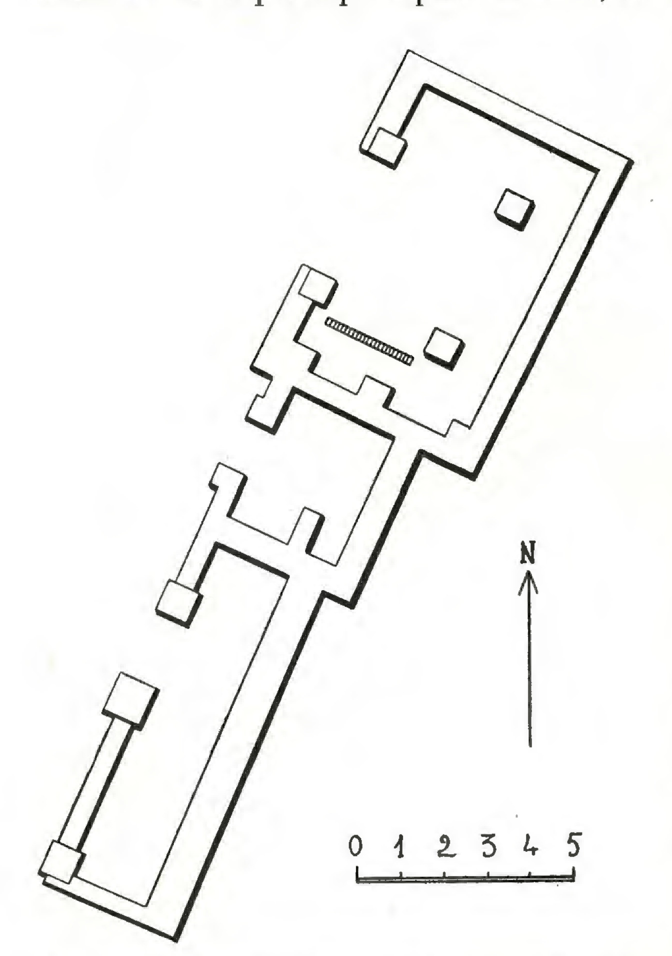


Fig. 5. — Le poste de police à la sortie méridionale du vallon.

LE POSTE DE POLICE (FIG. 5).

On sait qu'une garde spéciale était affectée à la surveillance des villages d'artisans, des nécropoles, pour renforcer encore la mesure de sécurité que représentait l'enceinte. Les gendarmes nubiens Madjaiou préposés à cette fonction, dont il est souvent question dans les papyrus et les ostraca relatifs à la vie de Deir el Médineh, étaient postés aux issues du vallon et détachaient des couples de sentinelles sur les points culminants qui surplombaient le hameau.

Il y a lieu de penser que les plus forts contingents de police occupaient une caserne fortifiée dans les environs immédiats,

[1] *Rapport 1931-1932*, p. 75-79 et fig. 52.

[2] Ce poste d'eau, au nord de la porte du village, est visible sur la planche III.


a


b

Fig. 6. — *a* Sortie Nord du défilé de Deir el Médineh vers Gournah.
b Sortie Sud du défilé de Deir el Médineh vers Médinet Habou.

soit dans la direction du Ramésseum, soit dans celle de Médinet Habou. Peut-être l'achèvement des fouilles au nord du temple de Deir el Médineh révélera-t-il son emplacement. Les textes parlent d'une forteresse sans préciser sa situation. Trois sorties principales débouchent du défilé à garder; l'une au nord vers Gournah, la deuxième au sud vers Erment (fig. 6), la troisième à l'ouest vers la vallée des reines et le désert montagneux. Nous pensons que, sur le chemin du sud, la ruine baptisée par nos devanciers «poste de police» était bien, en effet, un local affecté, à cause de sa position stratégique au débouché de la gorge, à des fins militaires de surveillance. Elle se compose d'une salle à colonnes et d'un abri plus long que large. Cette construction, analogue à un refuge, qui comprendrait une chambre pour les gens et une écurie pour les montures, ou un poste proprement dit flanqué d'un dortoir, date probablement de la XVIIIe dynastie et semble avoir servi jusqu'à l'époque ptolémaïque inclusivement. A quelque trente mètres plus au sud, une petite butte artificielle qui commande l'étroit passage à l'endroit où il s'ouvre soudain sur la plaine de Médinet Habou a toute l'apparence d'un poste de sentinelles avancé, interdisant l'accès et la sortie du vallon.

Il est possible qu'un autre détachement de Madjaiou ait campé au sommet de la falaise du nord, car de cette altitude le regard embrasse le village entier, son cimetière et tous les chemins et sentiers qui de là, rayonnent dans toutes les directions. Sur le plateau qui couronne cette falaise, des restes d'abris circulaires en blocs de roche non maçonnés et un éparpillement de silex, débris négatifs et résidus de taille, marquent, pense-t-on, le lieu d'une station préhistorique. Certaines huttes ont été remployées et d'autres logis ont été édifiés à l'époque historique. Peut-être est-ce un souvenir du campement des gens de police, car de cette position dominante, on peut barrer la route de la vallée des rois, surveiller la vallée des reines et la plaine du Ramésseum.

LES CHAPELLES DE CONFRÉRIE.

Nous avons signalé, dans le *Rapport de 1929*, les groupes de chapelles votives échelonnés tout le long du pied de la falaise nord. Le moment n'est pas encore venu de donner le total de ces petits sanctuaires dont nous pensons retrouver un certain nombre au nord du temple, ce qui nous permettra de faire une étude et un plan d'ensemble de ce genre d'édifices. Les fouilles du village clos ont remis au jour à l'extérieur de l'enceinte deux nouvelles chapelles qu'il faut ajouter à celles de 1929. La première, située en face de l'angle sud-est du temple, fut transformée en église chrétienne et, comme elle est incorporée dans les quartiers excentriques remployés à l'époque gréco-romaine, elle sera décrite avec ceux-ci dans un prochain rapport. La seconde, située contre l'enceinte, entre la porte principale et l'angle nord-est du mur, n'a pas été remaniée, si toutefois elle a été réutilisée après la XXe dynastie. Elle semble faire partie intégrante du village clos, au moins depuis la période ramesside,

car il n'apparaît pas que sous la XVIIIe dynastie un autre sanctuaire ait occupé cette place. Son âge est nettement donné par celui du mur d'enceinte qui lui est forcément antérieur. Or, cette partie du mur est un troisième remaniement attribuable à la XIXe dynastie. De plus, la décoration interne de la chapelle appartient par son style à l'un des règnes des Ramsès et plutôt des derniers que des premiers. Au point de vue de l'architecture, cette chapelle qui mesure 10 mètres de long sur 3 m. 50 de large, se compose d'une grande salle orientée N.N.O.–S.S.E. avec entrée vers le nord-ouest. Ses murs, crépis, mais non blanchis ni décorés, sont conservés jusqu'à 2 m. 50 de hauteur et ne montrent aucune trace d'un départ de voûte, ce qui laisse penser que le toit était plat. D'ailleurs, une base ronde en calcaire ayant soutenu une colonne d'appui de ce plafond a été trouvée en place au centre de la salle. Contre les murs du nord et du sud sont appuyées des banquettes construites en briques et dans lesquelles se voient les ensellures des sièges occupés par les confrères pendant les réunions. On compte sept places sur la banquette du nord. Celle du sud est incomplète, mais devait en compter cinq au moins. Devant chacune d'elles, à des places différentes, une amphore était enfoncée en terre.

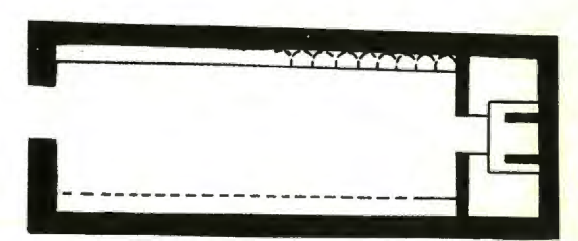


Fig. 7. — Plan de la chapelle au nord-est de l'enceinte du village.

Au fond de la salle, un naos était construit, au centre du mur de l'ouest, sur un socle de maçonnerie peint en blanc. On distingue, sur ce socle et sur le mur, les traces



Fig. 8. — Le pronaos de la chapelle.

des parois latérales du naos. Deux petites cloisons basses, de 0 m. 75 de hauteur et de 1 m. 25 de longueur, séparées par un intervalle de 0 m. 90 limitent le pronaos (fig. 8 et 9). Elles sont couronnées d'une corniche et sont décorées, du côté de la salle capitulaire, par des fresques polychromes, représentant à droite comme à gauche, un

homme en pagne court et perruque ramesside conduisant un taureau dont les cornes en lyre sont ornées de banderoles et de fleurs. Le taureau de droite a une robe bai brun, celui de gauche a le poil blanc taché de roux. Derrière celui-ci, on croit voir une oie multicolore morte, qui devait surmonter un tas d'offrandes. Au-dessus de l'homme de

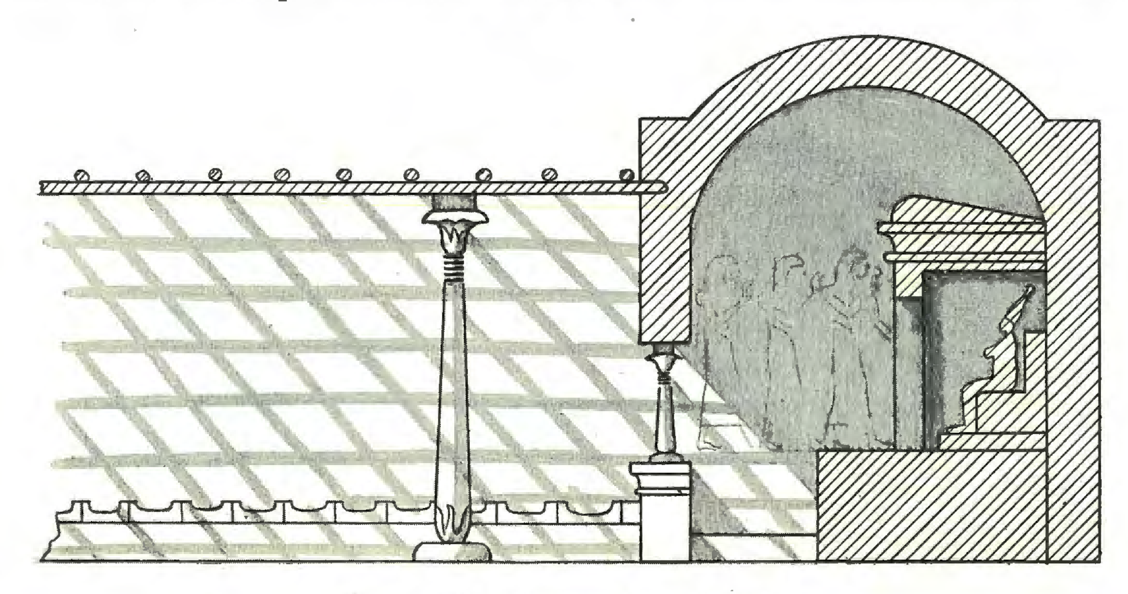


Fig. 9. — Coupe longitudinale de la chapelle.

gauche est écrit ce nom : son fils Khaemouast. Ce nom seul suffirait à dater l'édifice, car il fut peu porté à Deir el Médineh et l'on connaît pour l'époque ramesside un Khaemouast, fils de Horshery et père de Penamen et Thotmès qui appartenait à une lignée de scribes dont le plus connu fut Boutehamen, fils de Thotmès[1]. La chapelle serait donc de la XXe dynastie, vers le règne de Ramsès VII. Malheureusement le nom de l'homme de droite a disparu. A partir des deux cloisons les murs du pronaos sont décorés, d'abord d'une plinthe blanche à hauteur de la séparation et, au-dessus, de peintures qui représentaient : 1° sur le mur nord, un défilé d'hommes apportant des fleurs vers le naos. La taille de ces hommes va en croissant de la salle vers le naos ce qui semblerait indiquer que, dans cette partie du sanctuaire, le toit n'était pas plat mais voûté et que peut-être des colonnettes plantées sur les cloisons du pronaos de chaque côté de sa porte en soutenaient la retombée.

2° Sur le mur du fond, à gauche du naos, restent les jambes engainées de blanc d'un dieu debout sur un socle bleu devant le support en forme de pylône blanc d'un emblème divin. Le dieu tourne le dos au naos et fait face au cortège arrivant du nord. Il est probable, étant donné l'aspect momiforme de ce dieu, le support d'emblème qui l'accompagne et enfin les deux taureaux affrontés des cloisons du pronaos que la chapelle était dédiée à Min ou Amon itypballique et que Khaemouast était

[1] J. Černý, *Une famille de scribes de la Nécropole de Thèbes* (*Chronique d'Égypte*, n° 22, juillet 1936, p. 247).

un des membres principaux de la confrérie vouée à ce culte (un petit *ex-voto* à Amon est dédié par lui[1].

Il ne reste aucune décoration sur la partie droite du mur de fond ni sur le mur de l'ouest. On a trouvé dans les déblais recouvrant la chapelle, la partie inférieure

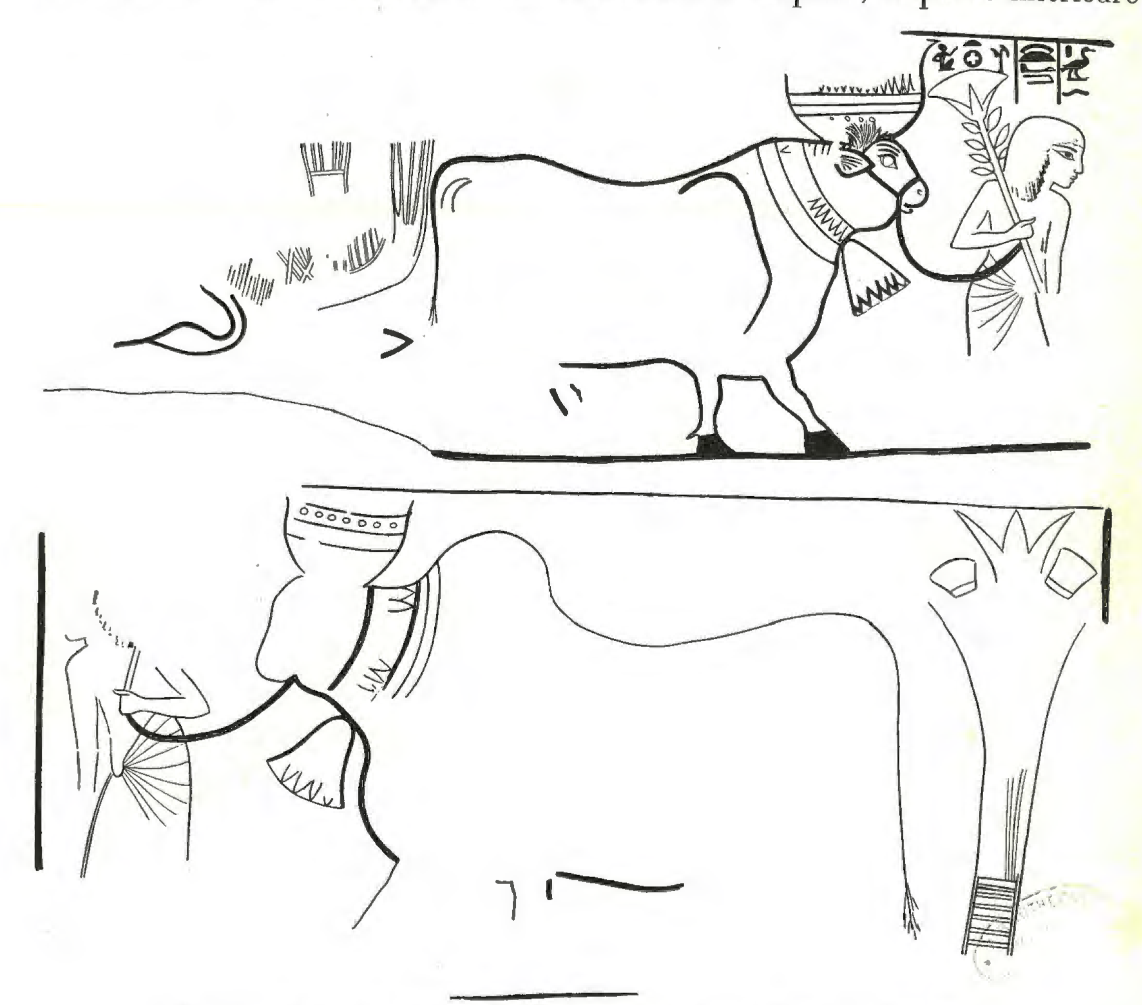


Fig. 10. — Les fresques du pronaos. (En haut) cloison nord. (En bas) cloison sud.

d'une statue momiforme faite en limon moulé, stuqué et peint en blanc. Cela pourrait être un débris de la statue du dieu qui siégeait au fond du naos.

L'érection tardive d'un oratoire, au dieu de Karnak, à la porte même du village clos, est un témoignage de ferveur qui ne semble pas exempt d'opportunisme politique chez les artisans du roi au moment où la balance penchait du côté des grands prêtres, à moins qu'il n'ait été construit par ordre du temple d'Amon, ou par la piété spéciale d'une famille où les patronymes sont pour la plupart des invocations à Amon et à Min.

[1] B. Bruyère, *Annales du Service*, t. XXV. *Quelques stèles, trouvées par M. É. Baraize à Deir el Médineh*, p. 81, pl. I, n° 2. Sur cette stèle, Khaemouast est en costume de *ouab*. La liste des douze confrères de cette est encore incomplètement connue. Il y avait d'ailleurs plusieurs chapelles d'Amon où le dieu était adoré sous des vocables différents.

3° LA DÉCORATION DES MAISONS.

a. Les portes. — Extérieurement, nous l'avons vu, les maisons étaient peintes en blanc; intérieurement une plinthe blanche habillait la base des murs au moins dans deux des salles accessibles aux hôtes étrangers, les deux premières salles que l'on traversait en venant de la rue. Il y a peu d'indices que la cimaise grise des mêmes murs ait reçu quelque décoration à fresque polychrome ou en dessins blancs ou rouges sur fond gris [1]. Les seuls éléments décoratifs colorés qui ressortaient sur les parois unies sont donc : les colonnes, les fenêtres, les fausses portes, les portes, les lits clos, les stèles, bustes et statuettes placés dans des niches, les autels des dieux et les laraires. Nous avons déjà parlé des colonnes, fenêtres et fausses portes. Quant aux portes, nous avons dit qu'elles étaient toutes peintes en rouge, aussi bien celles qui étaient à l'extérieur de la maison que celles qui faisaient communiquer les pièces entre elles. Cette couleur, choisie à dessein pour imiter, dit-on, la teinte du bois; ce qui n'est pas toujours vrai, différencie les portes de maisons des vivants de celles des tombes, car nous avons signalé, dans un rapport précédent, que les huisseries externes des chapelles funéraires admettent exclusivement la couleur bleue sur les figures et les textes gravés, tandis que la couleur jaune est réservée aux mêmes décorations sur les linteaux et jambages des portes intérieures de chapelles et de caveaux.

Ces teintes bleue et jaune remplissent généralement les creux des hiéroglyphes et les silhouettes des personnages; elles couvrent rarement le fond des huisseries [2]. Au contraire la teinte ocre rouge des portes de maisons et des encadrements de laraires se répand uniformément sur toute la surface et ne semble tenir aucun compte de la gravure. Parfois même, les textes et les figures ont été d'abord peints en teintes polychromes avant d'être maquillés sous un barbouillage rouge, si épais qu'il unifie les reliefs et les creux et masque entièrement dessins et inscriptions. On dirait à voir ce camouflage qu'il a pour but de dissimuler un remploi de ces pierres sculptées et peut-être est-ce en bien des cas la vérité, car il semble que certains linteaux ont été arrachés à des chapelles désaffectées du cimetière avant d'être transformés en jambages de portes dans les maisons (exemple : maison N. E., XII, linteau de Mesou et Apii).

Un détail dans le libellé des inscriptions qui couvrent les jambages de portes pourrait induire en erreur et faire prendre celles-ci pour des épitaphes et des proscynèmes funéraires. On ne doit pas conclure que tous ces jambages proviennent de tombes parce que l'on trouve sur eux des formules d'invocations à des divinités

[1] Möller signale pourtant des dessins blancs sur fond gris sur la paroi nord de la salle II dans la maison N. E. IX. Nous ne les avons pas retrouvés en 1922.

[2] Le bleu est la couleur du deuil, le jaune est celle des salles d'or, aditum des temples.

ou même les termes [hieroglyphs], [hieroglyphs] et [hieroglyphs], précédant et suivant le nom d'un particulier.

E. Peet a constaté, à Tell el Amarna, l'emploi de formules et de termes identiques sur des montants de portes du village qui n'avaient visiblement pas eu d'autre destination que l'huis des maisons. On sait, d'ailleurs, que l'Égyptien mêlait sa religion à tous les actes de son existence civile; que le *Ka* ne subsiste après la mort que parce qu'il coexiste avec le vivant ce qui exige pour lui les mêmes attentions avant et après le trépas, enfin que la qualification [hieroglyphs] ne s'applique pas exclusivement aux défunts, mais aussi aux habitants de cette terre.

Peut-être y aurait-il une différence entre un linteau de tombe et celui d'une maison en ce que le premier représente le plus souvent le propriétaire de la tombe et sa famille faisant acte d'adoration accompagné d'offrande à une ou plusieurs divinités, alors que, sur le second ne figurent que des mortels; le propriétaire de la maison et son entourage.

A vrai dire, ne possédant qu'un seul linteau, celui de Mesou et Apii qui, par ses dimensions, conviendrait aussi bien à la stèle funéraire de la tombe de ces deux familles qu'à la maison dans laquelle il fut trouvé à l'état fragmentaire et utilisé comme jambage, nous ne saurions affirmer catégoriquement que tous les linteaux des portes de maisons étaient conçus de cette façon. Si les montants admettent des appels à certaines divinités, il n'y a pas de raison pour que les linteaux n'en fassent pas autant. Au Musée de Turin, l'encadrement en bois peint de la porte de Nebnefer et Neferhotep (n° 129) peut s'appliquer aussi bien à l'entrée d'une des tombes n° 6 et n° 216 de ces deux chefs de travaux qu'à celle de leur demeure dans le village [1].

Il est peint en rouge avec corniche multicolore et textes polychromes sur bande jaune. Le linteau contient le début du protocole de Ramsès II qui se continue sur les jambages et se termine par une invocation à Ptah (à droite) et à Amon (à gauche).

Deux petits tableaux carrés à la base de chaque montant, semblables à ceux que l'on remarque souvent sur les huisseries de temples et de tombes, représentent chacun un personnage à genoux en adoration : à droite, en haut, c'est le vizir Neferrenpet portant son éventail, en bas, c'est Nebnefer; à gauche, en haut, c'est encore le même vizir et, en bas, c'est Neferhotep. Les inscriptions sont les suivantes :

A droite : [hieroglyphs]

1er tableau : [hieroglyphs] *sic* [hieroglyphs]

2e tableau : [hieroglyphs]

A gauche même protocole suivi de : [hieroglyphs] 1er tableau : [hieroglyphs]

[1] Ou même de la chapelle de confrérie décrite ci-dessus, soit à l'entrée, soit à la porte du naos, car Nebnefer et Neferhotep étaient [hieroglyphs].

2e tableau :

L'écartement des montants est de un mètre, ce qui peut correspondre à la largeur de la porte d'entrée d'une belle maison comme un chef de travaux pouvait en avoir.

La longueur totale de la partie gravée non engagée dans la maçonnerie du linteau de Mesou et Apii est également d'un mètre, la hauteur o m. 40. Au centre, un autel-guéridon chargé d'offrandes sépare deux groupes assis de quatre personnes qui sont, à gauche Mesou et sa femme Eiti, son fils Amenemapet et sa femme Nefertmahy; à droite Apii et sa femme Baket et leurs deux fils Kenherkhepeshef et Anii [1].

Les personnages en costumes ramessides étaient peints de couleurs variées avant le badigeon total rouge [2]. Les deux fragments inférieurs du linteau étaient dans nos

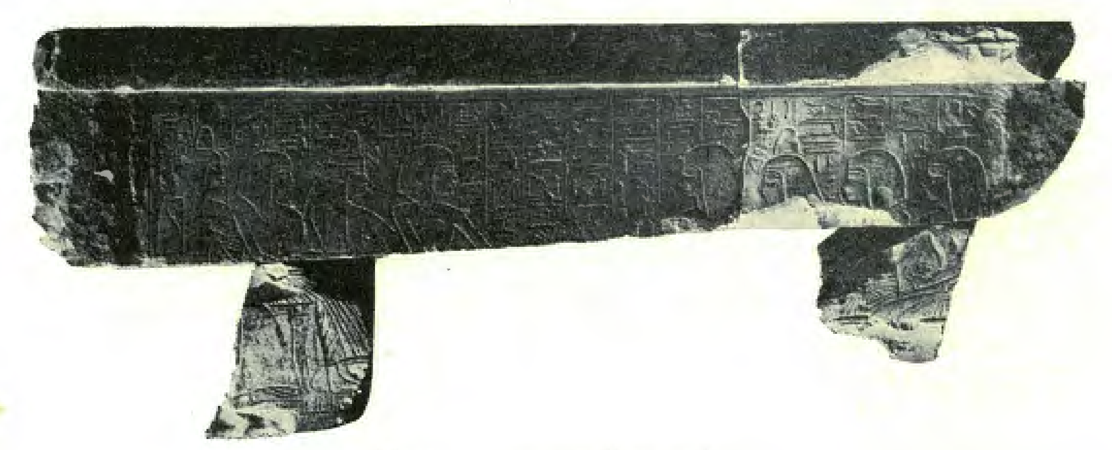


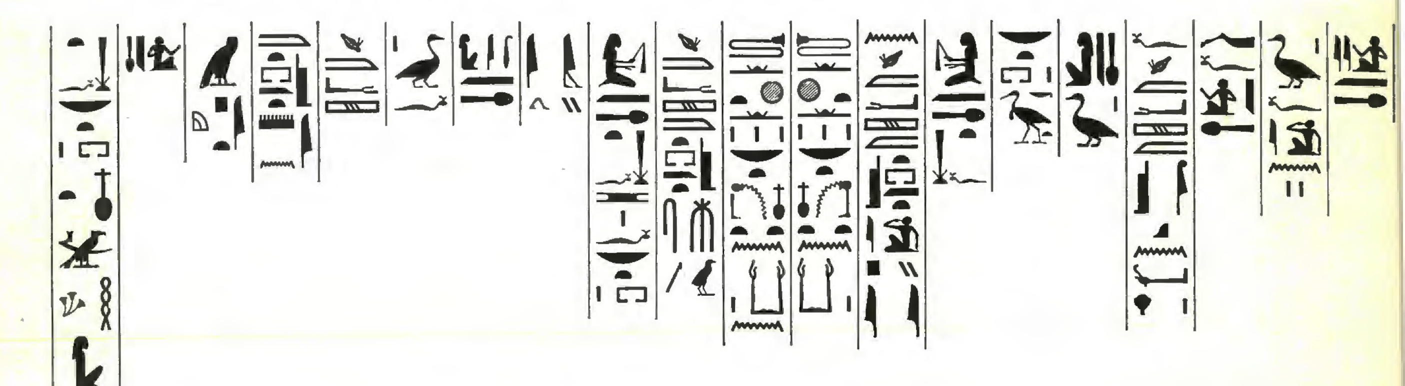
Fig. 11. — Linteau de Mesou et Apii.

magasins de chantier avant 1921, le fragment supérieur gauche servait de montant de porte dans la salle du divan de la maison N. E. XIII (trouvé le 14 février 1934) le fragment droit, de même provenance a été trouvé le 10 mars 1933 (fig. 11).

[1] Le culte d'Amon était en honneur dans cette famille : (Oxford; Ashmoleum : *oushebtis*) (graffiti) (Moscou, porte de naos) (graffiti) (tombes, stèles).

[2] La couleur rouge sang, dont les huisseries de portes sont couvertes par-dessus les sculptures et les peintures, a été mise longtemps après ces premières décorations qui sont, pour la plupart, de la fin de la XVIIIe ou du début de la XIXe dynasties. Elle est donc de l'époque ramesside. Un des linteaux ainsi rougi porte le nom de Mesou (Moïse). Il ne serait pas impossible que quelques hébreux eussent travaillé à Thèbes. Le passage de la Bible (Exode XII), ordonnant aux israélites de peindre avec du sang d'agneau le linteau et les jambages de la porte pour la Pâque, serait-il le point de départ de cette coutume?

Les textes sont les suivants :



Nous avons dit que ce linteau de calcaire pouvait provenir de la tombe de Mesou et Apii, située au sud de la tombe no 329 d'un autre Mesou [1] dont la femme s'appelait Hentouahty. En effet, dans la cour de cette tombe de famille fut trouvée, en 1917, une grande stèle de façade qui est aujourd'hui au Louvre, mesurant 1 m. 50 de hauteur et o m. 90 de largeur, sur laquelle nous retrouvons les mêmes personnes, parmi lesquelles deux hommes nommés Mesou, dont l'un doit être le père de l'autre. Le père a pour femme Takat; malheureusement le nom de la femme du fils est détruit [2]. En 1927, près de la tombe no 337, on a trouvé un fragment de montant de porte en calcaire peint en rouge contenant les deux mêmes noms Mesou et Takat [3]. Provenait-il aussi de l'encadrement de stèle en question ou de la maison du village? Sa couleur semble établir qu'il appartenait au même monument que le linteau.

Dans la maison N. E. XIII où furent retrouvés les morceaux de ce linteau, restent encore en place à la porte de la deuxième salle les parties inférieures des jambages en calcaire passés à l'ocre rouge, mais anépigraphes.

De nombreux fragments de pieds droits en calcaire rougi à l'ocre et gravé aux noms des propriétaires ont été retrouvés, soit encore fixés à leur place, soit arrachés du mur et gisaient dans les déblais. Voici la liste de ces jambages inscrits :

Maison N. E. VIII; fragment de jambage droit, calcaire [4].

Maison N. E. XV; fragment de jambage droit, calcaire.

Maison N. O. XV; fragment de jambage gauche, calcaire.

[1] *Rapport 1926*, p. 76, fig. 56.

[2] *Rapport 1927*, p. 5, fig. 3, no 7.

[3] *Rapport 1926*, p. 78 et pl. IX. Remarquer les variantes de noms : , et

[4] *Rapport 1927*, p. 41, no 8 et fig. 29, no 5. Déjà signalé par Möller dans son *Journal de fouilles*.

Maison N. O. XVI; fragment de jambage gauche, calcaire avec personnages.

Maison C. II; fragment de jambage droit, calcaire.

Maison S. E. VII; fragment de jambage gauche, calcaire avec personnages (fig. 12).

Maison S. O. IV; fragment de jambage gauche, calcaire (avec un personnage).

Maison N. E. XIII; fragment de jambage gauche, calcaire (avec une femme).

Maison S. O. V; fragment de jambage droit, calcaire ?

Maison S. O. VI; fragment de jambage gauche, calcaire.

Fig. 12. — Jambage de porte de Neb Amentit.

Dans la cave de la maison N. O. XVI on a trouvé un fragment de linteau avec têtes de trois personnages, peintures polychromes recouvertes d'une couche d'ocre rouge; longueur du fragment 0 m. 54, hauteur 0 m. 17. Les inscriptions en colonnes qui surmontent les têtes sont restées incomplètes et quatre colonnes de gauche n'ont pas été gravées. Ceci fait supposer que ce fragment de linteau utilisé sans doute comme jambage était une pièce inachevée ou manquée et mise au rebut qui, ne pouvant trouver place dans le monument probablement funéraire auquel elle était destinée, fut détournée de son premier but et employée après un badigeon rouge à une porte de maison (fig. 13).

Les inscriptions donnent :

vides

Il est possible que ce linteau fasse partie du même monument que le linteau de Mesou et Apii et que le jambage de Rameri, car au Musée de Strasbourg le fragment de stèle N° 200 [1] mentionne ces trois noms :

[1] W. Spiegelberg-Pörtner, *Aeg. Grabsteine und Denksteine aus Süddentschen Sammlungen*, p. 20, pl. XIX. 35.

et une palette de scribe du Musée de Turin rapproche aussi Amenemheb d'un homme qui figure sur le linteau de Mesou et Apii :

Il est probable que le Musée de Turin possède d'autres morceaux de montants et de linteaux de portes peints en rouge et provenant des maisons, car sur beaucoup



Fig. 13. — Linteau d'Amenemheb.

de seuils de pierre laissés en place dans le village on voit des bavures d'ocre rouge montrant que des huisseries de pierre ont été enlevées et qu'elles avaient été ainsi colorées après leur mise en place. Nous avons également recueilli de nombreux fragments de jambages, et de corniches à gorge égyptienne prouvant que les linteaux des portes de maisons étaient comme ceux des fausses portes surmontés d'une corniche. En résumé, malgré l'adaptation commune aux vivants et aux morts de certaines représentations et formules constatée à Tell el Amarna, l'hypothèse la plus vraisemblable est qu'on employait le plus souvent pour les huisseries des portes de maisons celles de tombes désaffectées ou les *laissés pour compte* des sculpteurs.

Les seuils de portes, qui pour la plupart sont demeurés en place, sont faits en grès, en calcaire, en brique, en sycomore ou en palmier. Ils ont 0 m. 05 à 0 m. 10 d'épaisseur et sont en une ou plusieurs pièces. Engagés dans la maçonnerie des murs, ils se creusent à droite et à gauche d'une mortaise profonde où se fixe le tenon du jambage (jambage en pointillé sur la figure 14). Derrière et contre le montant droit, la crapaudine inférieure est un logement rond, trou cilyndrique perforant toute l'épaisseur du seuil ou simple cupule (il n'y a pas à Deir el Médineh ce que Peet appelle à Tell el Amarna des *impost stones* pour les crapaudines). Les portes n'ont généralement qu'un vantail qui pivote toujours sur l'aile droite.

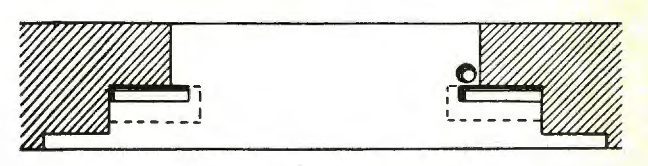


Fig. 14. — Un seuil de maison.

b. Les Laraires. — On verra plus loin (Matériel des cultes domestiques), la description détaillée des petits tabernacles qui dans certaines pièces de la maison enfermaient les images saintes vénérées par les habitants. La coutume pieuse de placer dans les demeures des vivants des représentations divines et des souvenirs des mortels disparus remonte à la plus haute antiquité. Elle se retrouve chez tous les peuples

primitifs anciens et modernes. Partout on attribue toujours à ces objets de piété une place de choix dans les parties du logement où ils peuvent être vus et honorés par les gens de la maison et leurs visiteurs, soit publiquement exposés dans les pièces de réception, soit intimement cachés dans les chambres de repos et les gynécées. Certains peuples accrochent ces objets au plafond ou au mur; d'autres plus évolués aménagent un emplacement qui les abrite et auquel ils donnent différentes formes. Tantôt, c'est un creux dans la muraille, tantôt un bâtis supplétif collé contre une paroi, dressé au centre d'une salle, tantôt un dispositif niché dans un angle. Si nous empruntons à la civilisation romaine le nom de laraires pour désigner le poste où se tiennent les images divines et humaines, ce n'est en vérité qu'une juste restitution par Rome d'un usage qu'elle avait hérité de l'Égypte. Qu'on les baptise : niches, naos, tabernacles, autels, ces abris s'inspirent invariablement des mêmes formules : place d'honneur, lieu de sauvegarde, source de protection. Pour honorer les saintes effigies et les sauvegarder en même temps de tout risque injurieux, pour marquer l'idée protectrice qui en émane, les laraires sont situés en évidence dans les meilleures pièces de l'habitation, au point le mieux exposé, généralement à une certaine hauteur au-dessus du sol et ils constituent un asile sûr dans lequel le dieu ou le héros peuvent s'enfermer comme dans une maison réduite à leur échelle. Conçues au point de vue architectural à l'instar d'une véritable maison, ces petites chapelles ont donc une toiture, des murs, un plancher et une porte semblables à ceux des loges prédynastiques et des naos des temps classiques. Le toit, quand la niche n'est pas un renfoncement creusée dans la muraille, prend la courbure particulière des antiques cabines à statues, ou s'arrondit en voûte, ou enfin s'érige en pyramide. Les murs, avec ou sans décoration, se relient à la couverture par une corniche de faîtage qui règne sur tout le pourtour ou pare seulement la façade au-dessus du linteau de l'entrée. La parfaite étanchéité des parois est une condition impérieusement requise contre les esprits adverses, les bêtes nuisibles et tout agent destructeur. Le plancher doit obéir aux mêmes obligations. La porte, encadrée entre ses jambages et son linteau, se conforme à la coutume de préciser par une inscription appuyée souvent d'une représentation, l'identité de l'habitant du lieu : dieu ou homme. Des génies tutélaires gardent parfois l'entrée. Des personnages célestes ou terrestres sont aussi figurés, car tous les grands de ce monde et de l'autre ont toujours une suite de courtisans et d'adorateurs. Parmi ces derniers, le propriétaire de la maison, où se trouve le laraire, tient à être présent entouré autant que possible des membres principaux de sa famille et il ajoute à ces portraits l'image des offrandes qu'il apporte et le libellé de ses actes d'adoration souvent complété par une demande intéressée.

Lorsque le naos atteint les dimensions d'un véritable autel, il n'est pas rare que la porte soit précédée de quelques marches. Un escalier est toujours un symbole d'ascension; il suffit de quelques degrés pour marquer que la région à laquelle on accède est mythologiquement située sur un plan supérieur à notre terre. Il est aussi

une garantie de sécurité, un procédé d'isolement, non négligeables en Égypte où à la surface du sol grouillent et rampent tant d'animaux malfaisants. C'est pourquoi un escabeau est utilisé pour parvenir sur la *meskhent,* le lit où l'accouchée, comme une Hathor, donne le jour à un Horus. Une certaine analogie de destination s'établit entre la *meskhent,* l'autel et le laraire, analogie qui sera mise en évidence dans un chapitre suivant et qui justifie l'emploi de l'escalier devant la porte d'entrée.

Le lit d'accouchement est tantôt surélevé par quatre pieds de vache comme le ventre de Nout, et représente le ciel où naît le soleil Rè. Tantôt surélevé par quatre pieds de lion comme l'horizon d'orient par les Aker où se lève Harmakhis il symbolise aussi le firmament. L'escalier qui permet d'y atteindre est analogue à la montagne qui touche le ciel. Hathor, déesse de la montagne d'occident, dame de la cime est semblable à la déesse babylonienne Nin-Har-Sag, dame de la montagne, mère des dieux et des hommes, souvent représentée avec un escabeau ou un monticule auprès du dieu Samaš personnifiant le soleil levant[(1)].

Ainsi constitué, le laraire ne semble pas apparaître dans le foyer des artisans de nécropoles avant le Nouvel Empire. Petrie ne signale pas leur existence au Fayoum sous le Moyen Empire. Peut-être un emploi exceptionnel est-il possible chez le peuple, peut-être aussi plus fréquent dans la haute société; mais on ignore encore beaucoup de choses sur la vie privée de cette époque. Par contre, à Deir el Médineh et à Tell el Amarna, l'emploi en est généralisé, dès la XVIII[e] dynastie, ce qui tendrait à faire penser que le laraire pourrait être une innovation thébaine et serait en une certaine relation avec l'évolution religieuse de ce moment.

4° L'AMEUBLEMENT ET L'OUTILLAGE.

En ce qui concerne la vie domestique, à l'exclusion des occupations professionnelles, l'ameublement d'une maison égyptienne comporte un certain nombre d'objets fixes construits en même temps qu'elle ou ajoutés par la suite et un certain nombre d'objets mobiles. Nous ne parlerons ici que de ces derniers, réservant la description des autres pour l'étude détaillée des différentes salles de la demeure type d'un ouvrier de Deir el Médineh.

Le mobilier transportable d'un logis oriental est généralement réduit au strict nécessaire et peut se résumer en deux catégories d'objets : les supports et les récipients. Les supports comprennent les lits, chaises, tabourets, tables, tapis. Les récipients comprennent les coffres, paniers, cassettes. La plupart de ces objets, étant façonnés en matériaux légers : bois, osier, paille, etc., et essentiellement combustibles, ont disparu depuis longtemps, brisés et brûlés par les pillards de tous les temps. Il ne reste dans les ruines du village que de rares fragments de ces meubles

(1) D[r] Contenau, *La déesse nue babylonienne,* p. 124.

mais les représentations connues d'intérieurs bourgeois et populaires vulgarisées par les fresques tombales et le contenu mobilier des caveaux permettent d'en reconstituer l'intégralité. L'équipement funéraire des sépulcres du cimetière de l'est décrit dans un de nos rapports précédents, celui de la tombe de Kha au Musée de Turin et de Sennedjem au Musée du Caire, suffisent à combler les lacunes de nos trouvailles dans le village, dont on lira le détail dans la nomenclature par maison des découvertes faites au cours des fouilles.

On distinguera toutefois les meubles réels des simulacres funéraires, ceux-ci étant trop souvent conçus dans un but plus ostentatoire qu'utilitaire et, partant, d'un luxe au-dessus de la situation sociale des individus. Ceci n'interdit pas de façon absolue la recherche artistique dans la construction des objets d'utilité courante mais l'apparat est un souci secondaire et la qualité d'art est pour beaucoup le résultat d'une stylisation progressive élaborée par une longue suite de siècles et restée fidèle à une tradition conventionnelle. Tels lits, tels sièges auront des formes animales léonines ou bovines, par exemple, parce que la vie ou la mythologie ont accoutumé depuis toujours de faire servir ces animaux comme supports de l'homme ici bas ou de véhicules du dieu dans l'au-delà. Sauf les tables, faites en pierre calcaire, les supports : lits, chaises et tabourets, sont faits en bois divers et en treillis de cuir, de cordes ou de jonc.

Les éléments de chaque meuble sont assemblés par tenons et mortaises chevillés, sans emploi de colle et de clous métalliques. Des équerres de fixation maintiennent la rigidité des pieds et entravent le jeu des pièces. Le bois est raboté et poli mais rarement peint. Des incrustations d'os, d'ivoire, d'ébène, de pâtes de verre, de métal, de faïence et de pierres, ornent les objets les plus précieux.

Les tabourets garnis de cuir ont souvent cette garniture composée de peaux teintées de couleurs vives, ornée de dessins découpés et collés. Les tapis et nattes sont faits en joncs, en alfa, en palmier; ils servent de couchettes.

Les récipients, coffres et paniers, destinés à contenir le linge, les parures, les ustensiles de toilette, etc., admettent des formes appropriées à chaque usage. Les coffrets et les cassettes reçoivent des décorations peintes, sculptées, incrustées d'une très grande variété qui empruntent leurs thèmes généraux à la mythologie mais qui s'abandonnent à la fantaisie la plus libre et constituent pour cette raison un répertoire très riche du sentiment populaire. Les corbeilles utilisent toutes les ressources de la vannerie (voir *Rapport 1933,* cimetière de l'est).

L'outillage ménager comprend tous les genres de vaisselle en céramique, en faïence, en pierre que l'on retrouve à quelques exceptions près dans les tombeaux depuis l'époque préhistorique et dont les formes rationnalisées par l'expérience des millénaires ont à peine transformé les prototypes. L'étude que M. Nagel consacre à ce vaste sujet nous dispense de rééditer ici ses constatations et conclusions. Quelques instruments particuliers de céramique, de pierre, de bois, qui nous ont

paru mériter une attention spéciale ont été décrits plus loin : (quelques objets intéressants recueillis dans le village).

L'outillage professionnel complété par les ébauches, les rebuts des productions des artistes et artisans constituent de nombreuses séries d'objets qui nous renseignent sur le genre d'occupations manuelles de la population du village et sur la technique de leurs industries. On voit par exemple que si le bronze, parcimonieusement réparti par l'administration, formait l'armature ordinaire de leurs outils, le silex taillé, employé pour les perforeuses, les racloirs, les perceuses, les scies et les burins, conservait encore à cette époque, pour le travail de la pierre dure ou tendre, toute la valeur qu'il tenait de la préhistoire.

On voit également que la sculpture et la gravure sur pierre, la peinture et le dessin, étaient les spécialités des habitants mâles, tandis que la fabrication de la céramique (poteries et figurines) de l'émaillage, de la fonte des métaux précieux, de la menuiserie et de l'ébénisterie d'art n'étaient que des occupations secondaires auxquelles ils se livraient à temps perdu comme supplément lucratif peut-être ou comme délassement. La spécialisation est une caractéristique très orientale de l'organisation du travail, aussi le cumul des emplois dans les ateliers des nécropoles paraît trop incompatible avec les mœurs égyptiennes pour pouvoir logiquement correspondre à la réalité. Nous avons réuni (pl. XLI, XLII) plusieurs catégories d'outils, d'instruments et de silex qui donneront une idée du genre de labeur de la plèbe de Deir el Médineh.

La population féminine ajoutait aux besognes ménagères des travaux de filage et de tissage du lin, comme en témoignent les fragments de métiers à tisser, les mouilloirs, les fusaïoles, les contrepoids tenseurs, les peignes à carder, les piquets d'amarrage, les aiguilles de bronze, les bobines de fil que nous avons pu retrouver en grande quantité. La plupart de ces outils et instruments portent des marques gravées qui sont des signes de propriété.



LA MAISON TYPE DE DEIR EL MÉDINEH.

Nous nous occupons ici des maisons enfermées dans le village clos auxquelles les servitudes de la limitation d'espace et de la mitoyenneté ont imposé l'uniformité presque totale des dimensions, de la disposition et du nombre des pièces.

Les maisons hors l'enceinte n'étant pas frappées par les mêmes obligations; mais peut-être par d'autres, telles que le voisinage de constructions antérieures ou la profession de l'occupant, échappent à la règle commune du dispositif intérieur tout en conservant toutefois les mêmes affectations des locaux.

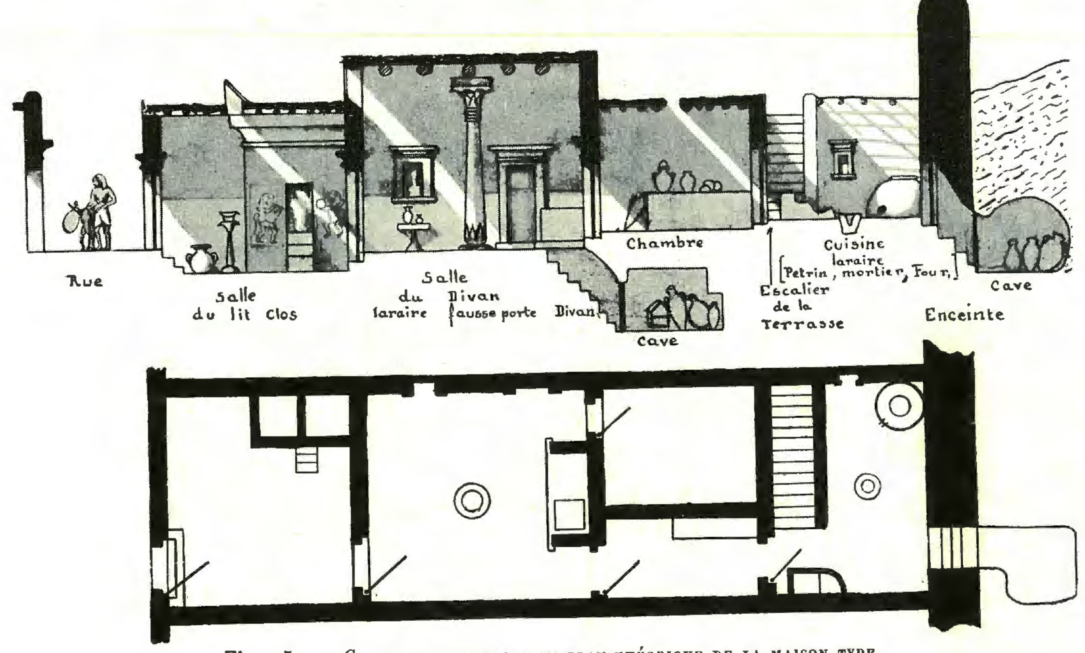


Fig. 15. — Coupe longitudinale et plan théorique de la maison type de Deir el Médineh dans le village clos.

La distribution type d'une maison de la première catégorie comprend donc en allant de l'entrée sur rue au fond appuyé au mur d'enceinte (fig. 15) :

1° Une salle d'apparat lambrissée ouvrant directement sur la rue et communiquant à l'extrémité opposée avec la seconde pièce. Cette chambre en contre-bas de la rue (fig. 16) contient généralement dans un de ses angles une construction semblable à un autel précédé de quelques marches dont l'aspect rappelle celui des lits clos de Bretagne;

2° Une salle d'apparat, au niveau du sol de la rue, également lambrissée, plus vaste et plus élevée que la précédente et presque toujours pourvue d'une colonne ou de deux pour soutenir le plafond; parfois ornée d'un petit autel, de niches, et invariablement meublée d'un divan (souvent une cave est sous cette salle);

3° Une petite chambre ou deux petites chambres jumelles sans plinthe blanche ni décor, servant de cubicules, de débarras ou de salle de travail pour les femmes. Ces pièces donnent dans la salle du divan et dans les cuisines;

4° Une cuisine et parfois une sorte d'office où l'on prépare le pain et les aliments. La cuisine contient la provision d'eau, le pétrin, le four à pain et un laraire;

5° Des dégagements de plain-pied ou à niveaux différents sous forme de couloirs pour relier les pièces de réception aux cuisines et dépendances. La présence de ces corridors n'est pas constante;

6° Des escaliers; l'un montant vers la terrasse, l'autre descendant à la cave;

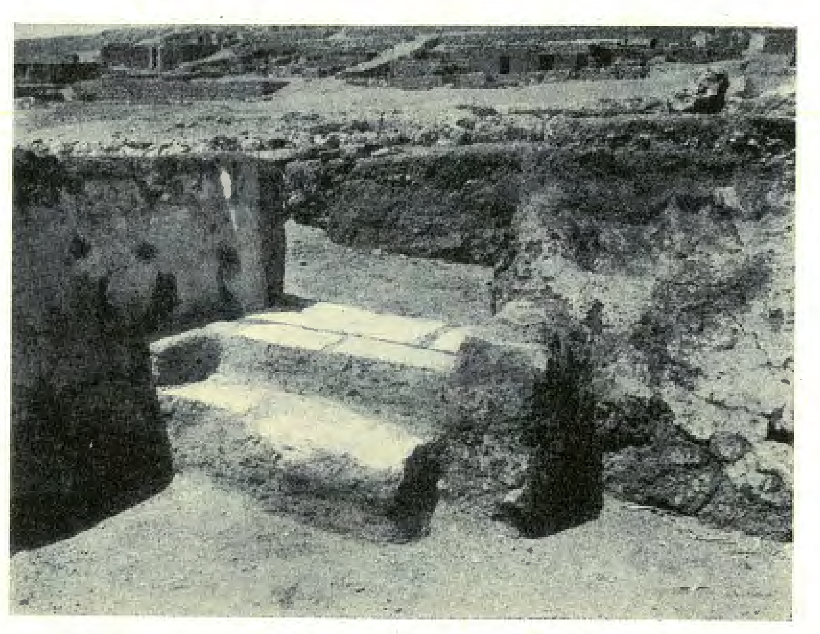


Fig. 16. — Porte sur rue de la maison N. E. XIII montrant le contre-bas de la première salle.

7° Une cave pour les provisions alimentaires et parfois un silo à grains. (Les silos de Deir el Médineh sont toujours carrés ou rectangulaires, jamais ronds.)

1° COMPARAISON AVEC LES MAISONS DE KAHOUN ET D'AMARNA.

En attendant que les fouilles de Sakkara et de Gizeh nous fassent connaître comment étaient construits sous l'Ancien Empire les villages d'ouvriers des nécropoles royales, nous pouvons déjà trouver deux termes de comparaison très instructifs en Moyenne et Haute-Égypte dans les villages de Kahoun et de Tell el Amarna au Moyen et Nouvel Empires.

Les caractères généraux de ces deux cités et de Deir el Médineh sont les mêmes. Une enceinte de briques entoure l'agglomération, beaucoup plus pour y tenir enfermés les habitants que pour les protéger contre les dangers extérieurs.

Une grande rue traverse le hameau de part en part et elle est orientée sensiblement nord-sud. Les deux parties ainsi faites sont inégales.

Le site choisi dans la nécropole est toujours relégué à l'écart et autant que possible dissimulé aux regards derrière un accident de terrain. Le choix n'a pas été dicté par la présence d'un point d'eau mais seulement par la proximité du chantier de travail et par les facilités de surveillance.

Des décharges publiques entourent l'enceinte.

Le nombre des maisons semble subordonné comme l'importance de la troupe à l'importance du travail et à sa durée (74 à Amarna, une centaine à Kahoun). Hors de l'enceinte sont construits des quartiers suburbains occupés vraisemblablement par le même genre d'habitants que ceux de la ville close. Celle-ci, dont le plan est conçu par un seul architecte à Kahoun et à Tell el Amarna, affecte une forme rectangulaire lorsqu'elle ne rencontre pas, comme à Deir el Médineh, des obstacles à son développement régulier.

Kahoun est un village du Moyen Empire construit sous la XII[e] dynastie pour l'érection du temple funéraire de Sésostris II; son occupation a duré un siècle [(1)].

(Le village de Gourob, assez voisin de Kahoun, date de la XVIII[e] dynastie et fut habité depuis Thotmès III jusqu'à Seti I. Menephtah le dévasta. Pas plus que la cité artisane de Licht il n'est édifié sur plan régulier et ne présente les caractères des autres villes d'ouvriers de nécropoles.)

Tell el Amarna est du Nouvel Empire, construit sous la XVIII[e] dynastie par Aménophis IV pour la création du cimetière royal de la nouvelle capitale; son occupation dura un demi-siècle [(2)].

Deir el Médineh est aussi du Nouvel Empire; fondé par Thotmès I pour la construction des tombes de la Vallée des Rois, il dura du début de la XVIII[e] dynastie à la fin de la XX[e] dynastie, c'est-à-dire 450 ans. On conçoit donc que pendant une aussi longue période son plan initial ait pu être maintes fois modifié par les différents architectes qui se sont succédés à la tête des travaux.

La population de ces trois villages (et même de Gourob) était cosmopolite et se composait de Syriens, de Nubiens, de nègres, de Hittites, de Cypriotes et d'Égyptiens de toutes les provinces.

Une maison de Kahoun comprend quatre ou cinq pièces : 1° une *mandara* ou *living room* salle de réception; 2° un *harem;* 3° une salle avec silo ou bassin réservoir; 4° une cuisine; 5° des caves et des silos circulaires.

Les constructions sont faites en briques. Quand le toit est plat, une colonne à huit pans soutient le plafond fait de branchages et de limon; mais la rareté du bois fait plutôt employer la couverture en voûte de briques. Des escaliers montent à la terrasse ou descendent aux caves. Les portes sont arquées, toujours par manque de matériaux autres que la brique.

Les maisons contenaient des outils pour le travail du bois, de la pierre et des métaux, des moules à amulettes, des instruments de tissage, des objets de toilette, des jeux, des papyrus, des silex taillés, des faïences et de la céramique. On y a trouvé également des statuettes de Bès et des bâtons de magie [(3)].

(1) F. PETRIE, *Kahun, Illahun and Gurob.*

(2) E. PEET, FRANKFORT et PENDLEBURY, *The city of Akhenaten,* Part I et II.

(3) On doit remarquer que ces maisons du Moyen Empire ont été ensuite habitées sous la XVIII[e] dynastie.

Une maison de Tell el Amarna, longue de 10 mètres et large de 5 mètres, est divisée en quatre parties inégales : 1° une salle d'entrée ou *front hall* qui sert à tous les usages : étable, atelier de tissage, magasin à outils, cuisine, boulangerie;

2° une salle de réception ou *living room,* plus haute que les autres et plus luxueuse, avec colonnes, fresques, divan, dressoir à vaisselle, provision d'eau, tables pour les repas, niches pour les lampes;

3° Une petite salle ou *bed room?* sans décoration, servant de chambre à coucher, de débarras, de magasin à provisions, dans laquelle on trouve parfois des lits, des silos circulaires, des coffres et des paniers à linges;

4° Une cuisine contenant le four à pain, les mortiers à farine, les pierres de brassage, le pétrin, et le départ de l'escalier conduisant à la terrasse. Les plafonds des pièces sont en bois et limon, car sur le toit plat, on vit le jour et on dort la nuit. Parfois s'y élèvent de légères constructions mais il n'y a pas d'étage proprement dit.

Les cuisines sont à ciel ouvert ou abritées par un clayonnage.

Les matériaux employés sont la brique et le bois; il y a peu de pierre.

Les murs des salles de réception sont peints au lait de chaux et parfois décorés de fresques; les plafonds sont sans peinture; mais le sol damé du *living room* est souvent blanchi et même orné de peintures parmi lesquelles on remarque plusieurs Bès ailés dansant.

Les trouvailles faites dans les maisons comprennent les mêmes outils de travail, les mêmes objets de toilette, les mêmes instruments de ménage qu'à Kahoun. Quant aux objets des cultes domestiques ils mentionnent auprès du dieu officiel de la royauté Aten rayonnant, Hathor, Taourt et surtout Bès.

Les ruelles devaient être couvertes et, à l'entrée du village subsiste une sorte d'autel précédé de trois marches qui est semblable en tout aux *lits clos* de Deir el Médineh. On trouve d'ailleurs des autels presque identiques dans plusieurs maisons, soit dans un angle, soit au milieu de la salle de réception.

En dehors de l'enceinte, on distingue encore un certain nombre de maisons qui forment, comme à Deir el Médineh, des quartiers extérieurs; un poste de police chargé de la surveillance des ouvriers, situé à mi-route entre leur village et la ville des courtisans et un bloc important de *tombs chapels* qui sont les chapelles votives de confréries. L'approvisionnement d'eau du village se faisait par corvées d'ânes depuis le fleuve jusqu'aux amphores-réservoirs placées dans les ruelles et les maisons.

Comme on le voit par ce parallèle entre trois villages d'artisans des nécropoles de différentes époques et de sites éloignés les uns des autres, une unité de principe a toujours présidé à leur conception et à leur organisation en raison de leur communauté de destination [(1)]. Ils sont très différents des grandes villes et des agglomérations

(1) M. Hœlscher qui déblaya pour l'Université de Chicago les maisons d'artisans construites à l'intérieur de l'enceinte de Médinet Habou (époque des Rois-prêtres) m'a signalé les mêmes particularités (lits clos, divan, colonne, laraire, pétrin, four, etc.).

rurales bien que la distribution interne des maisons et l'affectation des pièces présente partout des traits communs [1].

On dit couramment que les temples des dieux, étant leurs demeures terrestres, sont faites à l'image des maisons humaines et en effet on trouve chez les uns et les autres un vestibule ou narthex dans lequel l'hôte entre comme un néophyte et se plie à une sorte d'initiation, laissant là toutes ses impuretés du dehors et se plaçant sous la protection des dieux du foyer. Ensuite il est admis dans la grande salle de réception *ousekh* où le maître donne audience et où la communion des repas établit un lien entre lui et ceux qu'il reçoit ou dont il accepte les offrandes.

Vient alors l'*aditum*, la chambre secrète où repose le chef de famille et non loin de là les magasins sacristies qui sont les dépendances et les cuisines de la maison. Un escalier accède aux terrasses où l'habitant salue chaque matin et chaque soir le lever et le coucher du soleil; une crypte ou une cave, semblable par définition à un caveau funéraire, abrite tout ce qui est périmé, mort, usé, brisé et tout ce qui est précieux.

On retrouverait les mêmes divisions dans les régions que traverse l'âme, à la suite du soleil, au cours de ses pérégrinations initiatrices à travers le monde souterrain de l'Hadès et les rapprochements qu'on pourrait faire entre le dispositif d'une maison et celui de la Douat ou celui du milieu décrit par le *Livre des Morts* serait fertile en analogies instructives.

2° SALLE DU LIT CLOS.

Lorsqu'on franchit, venant de la ruelle, la porte d'entrée de la maison dont l'unique vantail de bois pivote entre son linteau et ses jambages de pierre ou de bois peints en rouge et décorés de personnages humains et d'inscriptions généalogiques, on passe le seuil également de bois ou de pierre et l'on descend deux ou trois marches.

C'est qu'en effet la première pièce de la demeure est en contre-bas de 0 m. 40 à 0 m. 50 sous le sol de la rue peut-être pour donner plus de hauteur à son plafond sans exagérer l'élévation de ses murs, peut-être aussi pour des raisons auxquelles la mythologie n'est pas étrangère.

La porte est généralement dans un angle et elle fait face à une porte semblable située dans l'angle opposé et conduisant à la seconde chambre. Ces portes ne sont pas arquées comme celles des autres villages de Kahoun et d'Amarna mais rectangulaires parce que le bois et la pierre ne font pas défaut ici.

La salle est à plafond plat couleur de terre avec boulins et troncs de palmiers apparents. Un soupirail de petites dimensions laisse filtrer du haut du toit un rayon

[1] Cf. à ce sujet : L. Borchardt, *Zeitschrift für Bauwesen*, 1916, 10 *bis*. Heft 12 : *Das altägyptische Wohnhaus im 14 Jahrhundert vor Christ;* H. Ricke, *Der Grundriss des Amarna Wohnhaus*, 1932; Daressy, *Annales du Service*, XXVI. *Rapport Grébault sur le temple de Thotmès III;* N. de G. Davies, *Métrop. Mus. Studies*, I, part 2, 1929. *Town house in ancient Egypt.* Les fouilles du Service des Antiquités le long du drain de Karnak ont fait retrouver en 1935 des maisons antiques de Thèbes, comparables à celles que Davies a décrites.

de soleil qui vient frapper le sol de terre battue, parfois badigeonné au lait de chaux et à l'ocre rouge; mais le plus souvent dépourvu de peinture. Dans cette lumière discrète, apparaissent les murs divisés dans leur hauteur en deux parties inégales. En bas, une plinthe de 0 m. 80 à 1 m. 35, toute blanche, reflète la clarté tombant du plafond et permettant de discerner les scorpions et autres bêtes nuisibles qui pourraient grimper le long des parois. Ce soubassement au lait de chaux, souvent repeint, est arrêté en haut par un filet de couleur noire qui le sépare de la cimaise grise, soigneusement enduite de limon mêlé de *hib* et sur laquelle peut-être les peintres ont pu avoir l'occasion d'essayer leurs talents (la hauteur restante de la plupart des murs ne permet pas de l'affirmer de façon certaine; ceux dont la cimaise subsiste encore ne portent aucune trace de fresque).

Il est possible que dans certaines maisons, lorsque les conditions de voisinage le permettaient, des fenêtres étaient percées dans une des parois presque sous le plafond. Elles étaient alors garnies de barreaux de bois ou de pierre.

Dans ces parois aussi s'enfoncent, à des niveaux variables, tantôt au ras du sol, tantôt au-dessus de la plinthe, de petites alvéoles rectangulaires ou arquées, peu profondes. Quand elles sont dans la cimaise, elles s'encadrent d'une large bordure blanche ourlée d'un listel noir qui les relie à la plinthe. Ce sont des niches dans lesquelles on place des stèles à leurs mesures, des bustes ou des statuettes. Pour donner à ces effigies de bois, de pierre ou plus rarement de métal une base stable on encastre dans la maçonnerie une petite dalle de pierre, en guise de plancher, qui déborde légèrement et s'orne sur sa tranche apparente d'une ligne d'inscription dédicatoire. D'autres niches ont certainement été employées pour y placer des lampes; mais cet usage assez rare à cette époque est peut-être une seconde utilisation tardive, car sous la domination gréco-romaine quelques maisons restées debout ont abrité des citoyens de Djèmè.

Sur le sol, au pied de ces niches, étaient posés des tables d'offrandes, quelquefois mobiles, d'autres fois engagées dans les murs, des bassins de pierre, des amphores équilibrées par des supports de céramique ou de calcaire, des lampes en forme de colonnes papyriformes soutenant sur la campane du sommet une coupelle remplie de graisse où trempait une mèche.

Mais ce qui frappe le plus en pénétrant dans la première salle, c'est la vue d'une construction de briques dressée dans un des angles et qui, par son importance, accuse tout de suite la part primordiale prise par elle dans l'affectation de la pièce. On sent immédiatement que, à partir de la fin de la XVIIIe dynastie, celle-ci est faite pour celle-là et que la présence de cet édifice n'est pas un accident ni une adjonction de l'époque gréco-romaine attribuant à la salle une destination qu'elle n'avait pas eu en principe.

Sans doute remarque-t-on que ce bâti est simplement collé contre les parois sans engagements de liaison dans celles-ci de ses propres murs et que, souvent derrière

lui, la couleur blanche de la plinthe se prolonge sans interruption, ce qui pourrait prouver l'âge relativement plus récent du bâti; mais on sait par de multiples exemples antiques et modernes que les murs d'une maison sont construits, avant les détails internes même, quand ces derniers doivent donner à un local une signification particulière. Et puis certaines de ces constructions de la première salle font corps avec les murailles contre lesquelles elles s'appuient et laissent voir derrière elles une solution de continuité du soubassement peint. Enfin leur décoration, comme on le verra plus loin, détruit l'hypothèse d'une adjonction d'époque ptolémaïque si tentante pour quelques esprits.

La forme générale est celle d'un bloc rectangulaire de la longueur (1 m. 70) de la largeur (0 m. 80) et de la hauteur (0 m. 75) d'un lit sur lequel on pourrait monter

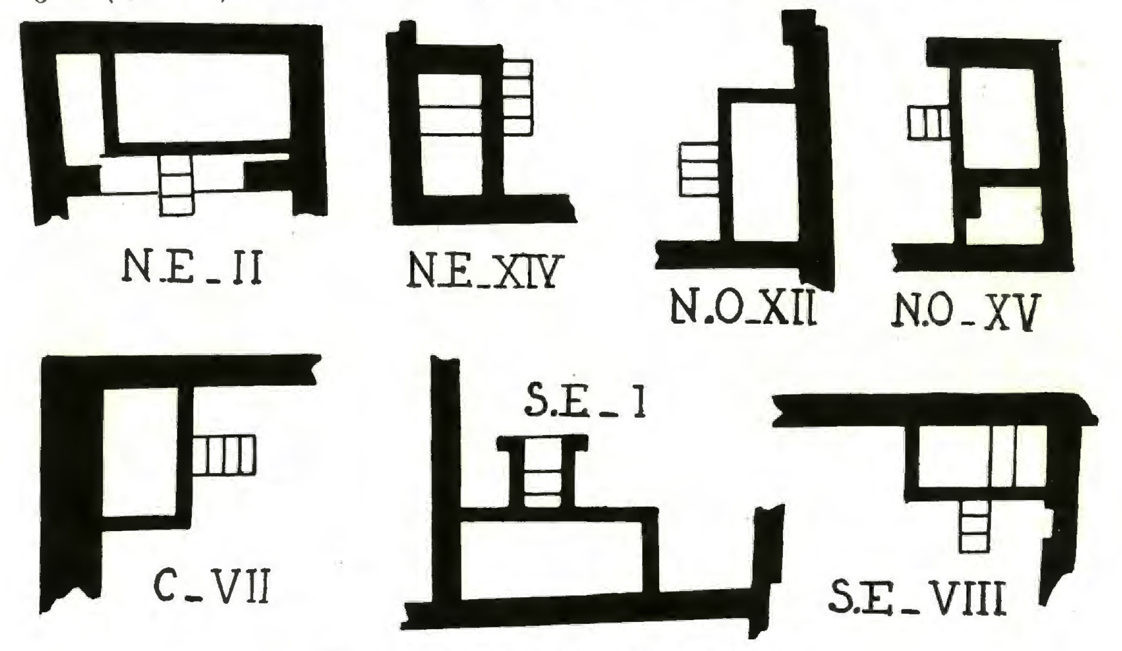


Fig. 17. — Plans de diverses formes de *lits clos*.

par un petit escalier de briques blanchies de trois ou cinq marches situé au centre de la plus grande paroi antérieure, perpendiculaire ou parallèle à cette paroi. L'escalier a parfois deux garde-fous latéraux (fig. 17).

Tantôt la construction s'arrête en hauteur au niveau supérieur du bloc rectangulaire, ce qui est le cas le moins fréquent et elle rappelle alors la *meskhent* ou lit de naissance que l'on voit représentée dans les *mammisi* et salles de naissance des temples. Elle ressemble aussi aux estrades de *fête Sed* ou aux autels comme ceux de Deir el Bahri et de Médamoud, hormis la corniche d'entablement qui en couronne le sommet. Tantôt une margelle prolonge la hauteur des deux faces apparentes de quelque 0 m. 50 environ, s'interrompant seulement au-dessus de l'escalier en manière de portillon comme pour permettre l'accès intérieur du lit sans enjamber le bord. Tantôt enfin les deux côtés libres du lit montent jusqu'au plafond ou presque et le

portillon devient une porte avec linteau et chambranles, de 0 m. 40 de largeur et de 0 m. 60 de hauteur d'ouverture. Ce sont de minces cloisons qui forment cette sorte de baldaquin fermé au-dessus du lit et il ne semble pas possible que leur faible épaisseur ait permis le placement d'un vantail ou de deux vantaux de fermeture

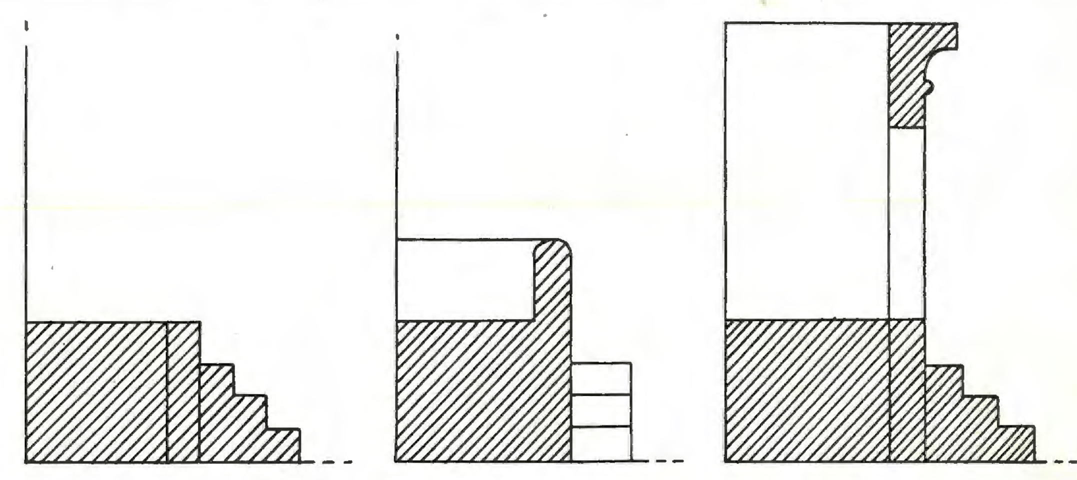


Fig. 18. — Coupes transversales de trois modèles de *lits clos*.

pour la porte centrale. Nous n'avons trouvé aucun vestige de feuillure, de crapaudine, ni de gond. Au sommet du baldaquin, courait une corniche de faîtage dont nous avons recueilli plusieurs fragments. Elle devait aussi couronner le faîte des lits à simple margelle (fig. 18).

L'aspect de ces lits à baldaquin évoqua pour nous le souvenir des lits clos bretons et nous porta naturellement à les baptiser ainsi avant de chercher à découvrir leur véritable sens archéologique.

Le bloc inférieur de maçonnerie n'est pas un bloc compact et plein; il est fait de deux murs externes d'une épaisseur de brique couchée (0 m. 18) et d'un mur de refend interne, perpendiculaire au centre de la grande face, qui semble destiné, non pas à partager en deux moitiés le coffre ainsi formé, mais à étayer la grande paroi au point où le poids de l'escalier prenant appui pourrait exercer une pression capable de provoquer un fléchissement. Tout l'intérieur de ce bâti est rempli de terre et le plateau supérieur est fait de mortier de limon aplani et blanchi.

Les margelles ou les baldaquins sont en briques posées de champ et n'ont par conséquent pas plus de 0 m. 05 d'épaisseur en moyenne. Les escaliers ont des marches de 0 m. 20 de hauteur environ et ont pour largeur, une longueur de brique, soit 0 m. 35.

La décoration des lits clos est assez variée. Les plus simples sont entièrement badigeonnés de blanc; d'autres sont ornés de panneaux gris cernés d'un filet noir et encadrés de larges bandeaux blancs. Ces panneaux sont vierges de tout dessin ou illustrés de dessins au trait épais de couleur blanche. Les plus significatifs sont les dessins de la maison N.E. XIII qui représentent deux dieux Bès dansant et faisant

de la musique. Il n'en reste, il est vrai, que le bas du corps, le pagne, la queue et les jambes avec deux couteaux sur le cou de pied; mais l'attitude permet de reconstituer l'ensemble, grâce à quelques fragments de la tête et des membres supérieurs trouvés dans les déblais (pl. IX).

Dans la première salle de la maison N. E. X, nous avons récolté de nombreux débris des parois du lit clos; ce sont les dessins blancs sur fond gris de trois panneaux représentant des Bès. Deux d'entre eux décoraient les côtés de la porte et figurent des Bès de profil, dansant et jouant du tambourin et de la double flûte. Le troisième ornait le dessus de porte et montrait un Bès de face, bras en croix et ailes déployées tenant en mains des bouquets de lotus. Ce dernier panneau aussi long que le lit et haut de 0 m. 70 au moins nous procure une preuve nouvelle que le baldaquin montait jusqu'au plafond dont l'élévation au-dessus du sol est habituellement de 2 m. 50 environ.

Dans les maisons C. V-C. VI et S. O. VI, le mur de fond du baldaquin (qui est un des murs de la pièce) est orné de dessins blancs représentant un Bès ailé vu de face (pl. IX).

Mais il y a mieux encore dans ce genre de décoration : les ruines très bouleversées de la maison S. E. IX, à l'extrémité sud du village, ne nous ont donné que des traces très vagues de constructions internes des chambres, parmi lesquelles il est difficile de retrouver les lignes du lit clos; cependant les déblais de la première chambre contenaient d'importants fragments de visages de Bès moulés en haut-relief de limon et dont les détails anatomiques étaient dessinés à la peinture blanche. La grandeur de ces masques vus de face est à l'échelle humaine et l'on voit qu'il ne s'agit pas de personnages entiers, mais seulement de deux masques analogues à ceux qui surmontent le jeune Horus sur les crocodiles des stèles magiques de basse époque et au *gorgoneion* grec[1]. Ils devaient orner les deux joues latérales de la porte, au centre des panneaux gris qui encadraient celle-ci.

Étant donné le caractère souvent érotique des représentations de Bès et aussi les ailes qui empennent leurs bras, les couteaux qui arment leurs pieds et leurs mains, on pouvait penser que les lits clos de Deir el Médineh, dessinés à la peinture blanche comme les esquisses ptolémaïques trouvées en d'autres sites, pouvaient être de l'époque gréco-romaine. Certains archéologues, arguant des mœurs faciles bien connues de cette époque et de l'emplacement insolite, à première vue du lit dans la première pièce donnant sur la ruelle, comme aussi du grand nombre de ces lits dans les maisons d'une ville close, dans les quartiers les plus malfamés de la rive gauche; s'appuyant d'autre part sur cette idée fausse que les Bès ailés, armés de pied en cape et surtout tracés en blanc sur le limon, sont tous postérieurs au Nouvel Empire et se confondent avec les *Panthées* ityphalliques, voulaient voir des *aphrodisia* ou des

[1] DAREMBERG et SAGLIO, *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, Gorgone. *Atti della Reale Accademia Nazionale dei Lincei*, 1925, p. 283 à 315, fig. 1, 6, 8.

maisons d'un caractère spécial dans ces demeures qu'ils classaient pour toutes ces raisons à l'époque gréco-romaine. A ce moment là, Djèmè florissait et il semblait naturel que, à l'écart de la ville, dans le vallon désertique de Deir el Médineh, on eut aménagé un quartier réservé dans les ruines du village antique. A tout prendre, d'autres archéologues, renonçant à cette hypothèse, devant les arguments contraires à une datation si tardive, maintenaient que la situation du lit dans la pièce d'entrée et sa décoration particulière pouvaient fort bien se concilier pour le Nouvel Empire avec certain titre portés par des femmes de Deir el Médineh sur la signification duquel plane encore le doute quant aux libertés inhérentes à la religion populaire et à la classe sociale[1].

De parti pris, on ne peut rejeter cette seconde opinion qui n'est pas en opposition avec ce que l'on sait des pallacides en général et des femmes de Deir el Médineh en particulier; mais nous pensons qu'il vaut mieux s'attacher à d'autres explications plus conformes aux us et coutumes de la population toute spéciale des villages de travailleurs dans les nécropoles royales. Ce qui va suivre donnera d'ailleurs des motifs suffisants de croire à une interprétation moins réaliste des documents archéologiques.

Le lit de la maison C. VIII, précédé de cinq marches, et pourvu d'une margelle, porte sur le panneau gauche de sa face antérieure les traces blanches d'un dessin qui semble représenter une femme à sa toilette, assistée par une esclave nue debout devant elle (pl. IX)[2].

Le lit de la maison N. O. XII possède un escalier de trois marches collé parallèlement à la grande paroi antérieure dont la décoration a disparu; mais la petite paroi latérale qui devait frapper le regard en entrant dans la salle, conserve la partie inférieure d'un panneau polychrome représentant un homme debout dans un esquif de papyrus, naviguant à la perche parmi les fourrés marécageux du Delta. C'est probablement une scène inspirée du mythe de l'enfance d'Horus parmi les marais de Bouto (pl. IX).

Un chevet a été trouvé sur ce lit.

Le lit de la maison S. E. I est le plus somptueusement construit et décoré de tous; il possède un escalier de quatre marches bordées d'un parapet, qui n'est pas au centre de la grande paroi antérieure. La porte était encadrée de deux panneaux multicolores dont la partie inférieure de celui de gauche, qui était le plus large, subsiste seule (pl. X).

Cette fresque a été décrite en 1922[3], lors de sa trouvaille et nous l'avions d'abord

[1] MASPERO, *Histoire des peuples de l'Orient*, t. II, p. 536. «La plupart des corporations féminines avaient des mœurs infâmes; la prostitution s'y tenait comme enrégimentée au service du dieu». L'héroïne du papyrus érotique de Turin porte le titre de dont le double caractère est étudié dans : «La Dame Toui» (*La Nature*, 23e année, II, 213). Cf. PLEYTE et ROSSI, *Papyrus de Turin*, le papyrus érotique, p. 203 et pl. CXLV.

[2] Nous renvoyons pour les dessins sur les différents lits clos aux figures du fascicule II qui illustrent la description de chaque maison.

[3] BRUYÈRE, *Bulletin IFAO*, XXII. Un fragment de fresque.

datée de la XVIII[e] dynastie. Nous pensons aujourd'hui qu'il faut plutôt lui assigner comme époque la XIX[e] dynastie, car le style de ses peintures et la date de la construction du quartier de village où elle se trouve ne remontent pas au delà. C'est une scène d'allaitement probablement mythologique d'un enfant qui ne pouvait être qu'Horus par une femme nue qui ne serait qu'une Isis-Hathor, sous une treille de convolvulus[(1)]. Le tronc de palmier sur lequel est assise la déesse nourrice donne une indication topographique intéressante sur le pays d'origine de la divinité mère, indication encore renforcée et complétée par les positions respectives des trois esclaves nues qui devaient présenter à leur maîtresse les objets de toilette toujours associés dans les harems aux soins maternels. Cette Hathor[(2)] a derrière elle une négresse de Nubie et devant elle une Égyptienne à peau foncée de Haute-Égypte et une femme à peau blanche du Delta[(3)]. (Une scène d'allaitement d'un défunt assimilé à Horus-enfant par la déesse Mert Seger a été découverte dans une tombe de la XIX[e] dynastie et permet de comprendre ce que la fresque incomplète du lit clos laisse seulement deviner[(4)].)

Enfin, le lit de la maison S. E. VIII (pl. X, n° 3), situé dans un quartier de la XIX[e] dynastie, avait son escalier central de trois marches et sa porte encadrés de panneaux polychromes. Il ne reste comme toujours, et cela est assez curieux, que la moitié inférieure du panneau gauche représentant une danseuse nue jouant de la double flûte sous des feuillages retombants de convolvulus. Son épiderme ambré est celui des Égyptiennes du Saïd et elle porte avec une ceinture de perles un tatouage sur chaque cuisse représentant un petit dieu Bès. Cette magnifique peinture, qui est très certainement de la même main que la précédente, a été doctement décrite et fidèlement reproduite à l'aquarelle par M[me] J. Vandier d'Abbadie[(5)].

Près de ce lit, se voient deux renfoncements du mur, l'un arqué au sommet dut abriter une stèle; l'autre, au ras du sol, avait permis de fixer par engagement partiel une table d'offrandes. Dans les maisons C. V et C. VI, le mur faisant face au lit clos était aussi perforé d'alvéoles pour stèles, bustes et tables d'offrandes.

(1) Peut-être trouverait-on une indication utile de l'affectation de la première salle et du lit clos dans une série de dessins sur ostraca trouvés dans les maisons et publiés par M[me] J. Vandier d'Abbadie, 2[e] fascicule, pl. XLIX à LIV. *Catalogue des ostraca figurés de Deir el Médineh.* Ces dessins, qui sont sans doute beaucoup plus des esquisses et des premiers projets de fresques civiles et de décoration mobilière que de simples croquis sans but déterminé, nous montrent des scènes de gynécée où le lit soutenu par des Bès (le lit clos de la maison N. E. XIII avec ses deux Bès peints sur le soubassement peut passer pour une variante de ces scènes) joue le rôle principal.

(2) L. Borchardt, *Mémoires I FA O, Mélanges Maspero*, p. 1 à 6; *Die Rahmentrommel in Museum zu Kairo.* Sur cette peau de tambourin une Isis, coiffée comme Satit, allaite Horus ou boit dans un flacon? Une nubienne nue joue du tambourin devant elle et, au centre, un dieu Bès danse.

(3) On retrouve ces distinctions raciales dans cet ordre, dans les textes religieux : [hiéroglyphes].

(4) Bruyère, *Bull. Inst. fr.*, t. XXII, p. 121. *Un fragment de fresque de Deir el Médineh. Rapport 1924-25*, p. 87, fig. 57.

(5) *Revue d'Égyptologie*, t. III, p. 26. *Une fresque civile de Deir el Médineh.*

Et, maintenant, pouvons-nous déterminer le rôle de ces soi-disant lits clos et, par voie de conséquence, celui de la chambre où ils se trouvent, puisque désormais la question de leur datation semble réglée en faveur du Nouvel Empire?

De la nature de leur rôle dépend pour nous leur dénomination antique.

Sur un nombre de 68 maisons enfermées dans l'enceinte, nous avons retrouvé les restes de 28 lits clos. La plupart de ces lits ont été construits après l'achèvement des murs de chambres qui les contiennent et, probablement assez longtemps après, pour certains d'entre eux. Les traces de remaniements relevées au cours des fouilles nous montrent que les maisons de la première moitié de la XVIII[e] dynastie, qui furent celles du village initial, ne contenaient pas de lits clos. Ils n'y ont été ajoutés qu'à la suite des règnes de Thotmès, sans doute à partir de celui d'Amenophis III ou même d'Akhenaten et les maisons qui datent de cette seconde moitié de la XVIII[e] dynastie en sont pourvues et sont agencées conformément à cette intention. L'exemple le plus typique d'adjonction d'un lit et de la chambre afférente nous est donné par la maison N. E. II où l'on voit l'empiètement de la première salle sur la maison voisine N. E. I, le maintien de deux témoins de l'ancien mur mitoyen en avant du lit et la différence de matériaux de construction, pierre et mortier, employés au nouvel aménagement (pl. X, n° 1). Les maisons de la XIX[e] et surtout de la XX[e] dynastie sont conçues sur des plans plus réguliers et presque uniformes et la salle du lit clos fait désormais partie intégrante indispensable de tous les foyers. Nous devons rappeler que ces différentes époques coïncident exactement avec celles où l'influence des idées héliopolitaines paraît avoir régné à Deir el Médineh et l'on sait la part importante que prend le dogme solaire dans le culte des ancêtres.

Le soi-disant lit clos n'est-il alors qu'un autel affecté à ce culte?

C'est sous le nom d'autel que sont désignés par H. Frankfort et J. D. S. Pendlebury[(1)] et par H. Ricke[(2)] les bâtis avec ou sans margelles, précédés d'un escalier, que l'on a découverts à Tell el Amarna dans les maisons de *Sedem ash*[(3)] soit au centre, soit contre un mur, soit dans un angle de l'une des chambres. F. Petrie n'en signale pas dans les villages d'ouvriers du Fayoum. Ce serait donc une innovation de la XVIII[e] dynastie.

Si leur forme éveille tout de suite le souvenir des laraires pompéiens ou de certain tombeau de Lazare représenté dans les catacombes de St. Callixte à Rome, lorsque le lit est surmonté d'un baldaquin; elle offre, quand il est pourvu d'une simple margelle, une ressemblance plus frappante avec l'autel d'Harmakhis du temple de Deir el Bahri et l'autel ptolémaïque trouvé par Bisson de la Roque à Médamoud.

(1) *The city of Akhenaten.* Part II, p. 50, pl. XX, n° 6, XXIII, n° 3.

(2) *Der Grundriss des Amarna Wohnhauses*, p. 31, abb. 30, p. 22, 47.

(3) On relève à Tell el Amarna. *City of Akhenaten*, Part I, [hiéroglyphes]. Part II, [hiéroglyphes].

Que ce soit une sorte de naos ou une espèce d'estrade analogue aux plates-formes d'embarquement de Karnak ou encore à ces socles à escaliers des statues de Thot-babouin, la destination est toujours la même; c'est le lieu d'apparition, d'ascension d'une divinité; l'endroit qui, par l'offrande, sert de point de jonction entre Dieu et l'homme. A ce point de vue, le petit édifice en question serait bien un autel, car une estrade surélevée de quelques degrés est, par définition, une région supérieure matériellement entre ciel et terre et mystiquement assimilable au ciel, dont l'escalier rappelle l'échelle que gravit le dieu Rē pour remonter au zénith et dont le plateau serait le plafond du firmament. C'est sous le règne d'Akhenaten que se voient pour la première fois les fenêtres et les balcons de l'apparition, du haut desquels le roi, dont le buste seul est visible d'en bas, laisse, comme le soleil au seuil de l'horizon, ses rayons inonder du bienfait quotidien de leur clarté, les deux terres de l'Égypte. Le rapprochement entre l'apparition solaire du buste royal dans l'encadrement de cette baie ouverte sur le monde terrestre et celle d'un buste de laraire dans la porte d'un lit clos repose sur trop de concordances d'époque et de coutumes religieuses pour n'être pas vraisemblable.

Cependant, à Deir el Médineh, l'édifice est plus long que large et ses dimensions sont celles d'un lit. Lorsqu'il est réduit à un bloc rectangulaire de maçonnerie compacte ou fourrée, et à un escabeau de quelques marches, il est impossible de n'y point voir une très grande similitude avec le lit d'accouchement appelé *Meskhent* fait de deux pièces distinctes : le bloc et l'escabeau, que l'on rencontre toujours dans les salles de naissance. Lorsque, de plus, il est surmonté d'une sorte d'alcôve, ce qui n'est pas habituel il est vrai pour les lits égyptiens, mais se présente toujours pour les litières royales[1], et que les parois externes de cette alcôve sont décorées de scènes réservées au gynécée : toilette, allaitement, danse, musique et surtout représentations du dieu Bès; on ne peut nier sa parenté avec un lieu de repos, une couche réelle ou symbolique.

L'autel aurait donc une forme de *Meskhent* parce que le lit de l'accouchement est en mythologie un autel où l'enfant dieu réside d'abord dans le sein de sa mère et fait ensuite sa sortie au jour.

Pourquoi alors ce lit-autel dans la première chambre d'une maison?

A Rome, les plus anciennes maisons avaient dans l'atrium tout proche de la porte d'entrée le lit familial placé bien en vue de l'arrivant, très élevé au-dessus du sol muni d'un escalier et très richement décoré[2]. Ce lit conjugal continua d'orner la première pièce même après que le père et la mère de famille eurent des cubicules indépendants dans une partie plus reculée de la maison; il était alors devenu un lit symbolique, distinct cependant de l'autel des dieux domestiques entouré de niches

[1] Dans la tombe n° 48 de Souroro à Thèbes (époque Aménophis III) on offre au roi quatre lits à baldaquin, véritables constructions avec colonnes et entablement à corniche.

[2] Garnier et Ammann, *L'habitation humaine.*

laraires qui à son tour fut relégué dans un lararium. Le lit symbole des générations descendantes et l'autel des ancêtres, générations ascendantes, par leur réunion primitive dans une même salle où les membres vivants de la famille venaient dès l'entrée honorer l'un et l'autre assuraient la liaison entre le futur et le passé qui remontait ainsi jusqu'à l'orgine céleste du foyer[1].

En Grèce, c'est dans la cour à péristyles de l'entrée que l'on a trouvé aussi l'autel de Zeus Herkeios et les autels des dieux de la propriété et de la famille[2]; mais c'est plutôt dans le gynécée que se trouve le *thalamos* le lit nuptial[3], lequel acquiert à la longue une valeur de symbole génésique et donne son nom à la chambre qui le recèle. Comme l'appartement des femmes est dans la partie la plus reculée de la demeure on conserve dans le *thalamos* les objets les plus précieux de la famille, ses reliques du passé et les images des disparus.

Les civilisations grecque et romaine qui ont certainement été largement influencées par l'Orient auraient-elles hérité cette survivance de l'Égypte pharaonique?

On est tenté de remonter à travers le cours des âges, du connu vers l'inconnu et d'établir le rapprochement qui s'impose avec les coutumes familiales et religieuses égyptiennes. Les ruines de maisons antiques de la vallée du Nil sont toujours pleines d'images divines, d'objets de cultes domestiques qui ne pouvaient trouver de meilleure place que dans les pièces dites de réception c'est-à-dire les mieux agencées pour donner à ces manifestations de piété la plus grande somme d'honneur.

Il n'y a point d'empêchement et il n'y a semble-t-il que des avantages à ce que les pratiques pieuses du foyer s'affirment dès l'entrée de l'habitation. L'objection qui réprouve le placement d'un lit symbolique dans la première chambre donnant directement sur la rue chez une population dont la renommée n'est pas entièrement élogieuse et dont l'élément masculin est souvent absent, appelé par ses fonctions à s'éloigner, pendant des décades successives, de la maison, est trop imprégnée de culture moderne pour avoir une valeur déterminante.

Ce placement n'est pas en contradiction avec ce que nous avons des mœurs et de la religion de l'Égypte. C'est dans le vestibule et le pronaos des temples que le peuple honore ses dieux par ses offrandes, ses prières et le dépôt de ses *ex-voto;* c'est là que le prêtre se purifie avant de pénétrer plus avant dans le sanctuaire. Il est donc

[1] Cf. Vittorio Macchioro, *La villa dei misteri in Pompei.* Villa située dans le quartier de la nécropole où par la palingénésie les néophytes de la confrérie secrète étaient initiés.

Les mystères et la magie, formes populaires de toute religion antique, permettent à l'initié de s'assimiler au dieu, au héros, à l'ancêtre et ces rites comprennent une toilette mystique, une instruction, une communion et la réalisation du drame divin composé d'apparition, d'oracle et de prophétie, de passion avec, mise à mort suivie de résurrection glorieuse. Musique et danse interprètent ce drame même par les acteurs vivants. La salle du lit clos a pu servir de théâtre à des initiations de ce genre.

[2] Monceaux, *Dictionnaire des antiquités,* p. 343.

[3] Daremberg et Saglio, *Dictionnaire des antiquités grecque et romaine : Thalamus* θαλαμος.

logique de penser que ce qui se passe dans la maison du dieu peut aussi se passer dans celle de l'homme. Tous les actes de la vie publique et privée sont ritualisés parce qu'ils sont intimement liés aux préceptes de la religion.

Le lit-autel avait peut-être à Deir el Médineh l'emploi accidentel de lit conjugal ou de lit propice aux songes par lesquels la divinité entrait en rapport avec l'humanité, car les annales populaires fourmillent de ces prophéties et révélations que l'on sollicitait par le sommeil dans un endroit consacré; mais c'est plutôt comme autel réceptacle d'effigies dévotes et d'emblèmes cultuels relatifs à la génération que son rôle se justifiait à l'arrivée sous le toit familial.

Le nom égyptien de ce tabernacle si spécial nous est provisoirement inconnu; si aucun terme particulier ne le désignait, il pouvait aussi bien tenir son appellation de sa forme de lit que de sa forme de naos [1]. Quant à la chambre qui le renfermait, peut-être faut-il se souvenir que le mot [2] *Arit* désigne à la fois une chambre et une porte et logiquement un local d'entrée comme un vestibule ou une antichambre et que dans le *Livre des Morts*, au chapitre CXLVII les l'*Arit* sont des salles ou des entrées de salles gardées par des animaux typhoniens dont les statuettes zoomorphes des dieux favoris de la plèbe reproduisent, dans la première chambre des maisons, la plupart des images.

Un ostracon de Deir el Médineh, étudié par J. Černý, parle de plus d'une femme répudiée par son mari et qui retourne au foyer de ses parents où elle est accueillie à son arrivée dans l'*Arit* familial. Le papyrus de Turin, qui donne le plan de la tombe de Ramsès IV, met en relation la porte (vantail) son linteau et le qui ne peut se confondre ici avec les jambages de la porte [3]. L'*Arit* dont il est question peut être aussi bien l'huisserie complète de la porte que l'entrée considérée comme une pièce du logement.

Notons aussi que la salle du sanctuaire d'une déesse mère souvent représentée sous la forme d'une vache (Nout, Hathor) qui encercle le jeune dieu soleil ou le mort identifié avec lui porte le nom de *Shenit* [4] qui pourrait à la rigueur s'appliquer à ce sanctuaire privé de la naissance [5].

En résumé, la salle du lit clos, innovation héliopolitaine du temps d'Akhenaten, est une sorte de gynécée, de chambre de la naissance, analogue au sanctuaire de la déesse dans un temple de triade. C'est le lieu de l'initiation pour la purification et la communion avec les ancêtres.

(1) Voir plus loin : laraires. Peut-être le mot conviendrait-il au lit clos.

(2) *Wörterbuch* : porte, désignation d'un lieu saint. BUDGE, *Dictionary* : chambre, palais de justice.

(3) É. DRIOTON, *Le fronton et les tasseaux*, *Bull. Inst. fr.*, t. XXVI.

(4) A. PIANKOFF, *La déesse Chenit*, p. 102, *Egyptian Religion*, juillet 1934, II, n° 3.

(5) *Livre des Morts*, chapitre CLII. *De construire une maison sur terre.* «Ses fondations sont dans Héliopolis, son pourtour atteint Babylone , son harem est on y porte offrandes et libations au *Khou* qui vient chaque jour se renouveler parmi les dieux.»

3° LA SALLE DU DIVAN.

La succession en ligne droite de toutes les portes des chambres permet de voir de la rue jusqu'au fond de la maison. La pièce qui fait immédiatement suite à la salle du lit clos est la plus spacieuse et la plus luxueuse de tout le logement d'un habitant de Deir el Médineh. Elle est aussi la plus haute de plafond. Le nom que nous lui donnons vient de ce qu'elle contient toujours une construction basse de la longueur et de la largeur d'un lit et limitée à la tête et au pied par un petit mur de 0 m. 60 à 0 m. 70 de hauteur. Ce divan est le meuble capital pour lequel la chambre est faite, aussi manque-t-il rarement dans une maison. Nous en avons retrouvé 48 intacts ou encore identifiables; seul l'état de ruine des autres demeures ne permet pas de certifier l'existence ou la place du divan dans le reste du village (pl. XI).

La deuxième chambre est comme la première lambrissée de blanc jusqu'à 0 m. 90 ou 1 m. 30 de hauteur. La cimaise est grise. Peut-être en certains cas était-elle peinte à la détrempe; mais nous n'avons trouvé aucune trace de fresque décorative.

Les parois bien crépies et soigneusement aplanies sont parfois perforées de petites niches pour contenir des images pieuses en bas-relief ou en ronde bosse; ces niches situées au-dessus de la plinthe sont encadrées d'une large bande blanche arrêtée sur ses bords par le même filet noir qui cerne en haut le soubassement de lait de chaux. Le sol de la pièce est damé, parfois stuqué et badigeonné de rouge; il est surélevé d'un degré de 0 m. 25 au-dessus du sol de la salle du lit clos. Dans ce sol, on découvre de temps en temps une petite fosse rectangulaire peu profonde intérieurement crépie comme un silo et dont l'étanchéité laisse penser qu'on y mettait des aliments, des grains ou certains objets précieux à l'abri des insectes. Deux fois, nous avons aussi déterré des corps de petits enfants inhumés sans cercueils à un demi-mètre de profondeur. Dans une autre cachette, probablement visitée par les voleurs, restaient des vases de céramique peints et une brassée d'alfa. Souvent près d'un angle de la salle ou contre un mur étaient enfoncées des amphores apodes contenant la provision d'eau. Devant le divan de la maison N. E. XIII, un petit brasero rond et bas, bordé d'une margelle, contenait des fragments de poteries, du charbon de bois et des cendres. Ce petit foyer semble plutôt un instrument de travail pour la fonte des métaux ou l'émaillage de la faïence qu'un appareil de chauffage ou un fourneau de cuisine.

Enfin, le sol est très souvent creusé sous le divan même ou près de lui d'un large trou carré recouvert d'une trappe, dalle mince de pierre ou planche de bois, et cette ouverture est l'entrée d'une cave qui s'enfonce à trois ou quatre mètres de profondeur et dans laquelle descend un escalier généralement bien construit en pierre et en briques badigeonné au lait de chaux. La cave est une caverne assez grossière et basse, peu vaste, composée d'une ou deux petites pièces avec des diverticules placards

et des niches à lampes. On y enfermait peut-être moins les provisions du ménage que les richesses de la maison, les objets précieux, les outils de bronze, les écrits et les vêtements de fêtes. L'emplacement de la trappe juste sous le divan qui servait de couche au chef de famille semble bien indiquer l'intérêt particulier attaché au contenu de la cave. Le maître de maison dormait ainsi au-dessus de sa fortune.

Les caves situées dans les salles du divan sont de création généralement postérieure à la construction des premières maisons du village. Il n'en est pas de même de celles qui sont situées en d'autres endroits hormis la cuisine, car celles-ci se trouvent dans des quartiers plus récents construits sur l'ancien cimetière de la XVIIIe dynastie et sont la plupart du temps des remplois de tombes spoliées dont on ne s'est même pas donné la peine d'enlever les momies. On les distingue des autres par la différence de leur architecture, leur emplacement hasardeux, les restes d'inscriptions funéraires qui subsistent sur les huisseries de portes et par le dépôt de cadavres relégué au fond de l'hypogée.

Le divan est une estrade de 0 m. 20 de hauteur environ, bordée de pierre calcaire et dont la surface est stuquée et blanchie. Quand le divan est dans un angle de la pièce il n'a qu'un seul accoudoir à l'extrémité libre; quand il est au centre d'une paroi, souvent entre deux portes, ou bien il n'a pas de muretins à la tête et au pied



Fig. 19. — Divan à accoudoirs ornementés de la maison N. E. XIII.

comme dans la maison N. E. VIII de Qaha (pl. XI); ou bien il possède deux arrêts terminaux. Ces accoudoirs peuvent être des dalles de calcaire de 0 m. 06 d'épaisseur (maison N. O. XIV) ou des murs de brique blanchis à crête arrondie ou encore à crête ornée d'une corniche de faîtage polychrome [maison N. E. XIII] (fig. 19). Le fond vertical du divan est peint en blanc jusqu'au plafond peut-être ou au moins jusqu'au sommet d'un cadre formé parfois de deux pilastres ou ressauts qui devaient soutenir sans doute un entablement. Nous n'avons jamais trouvé de murs assez hauts

pour avoir conservé trace du couronnement posé sur ces ressauts. Sur le divan, le maître de maison siégeait pendant le jour pour travailler, prendre ses repas ou recevoir ses hôtes; la nuit il y étendait une natte ou posait un *angareb* pour dormir en gardant l'entrée de la cave. Le village d'ouvriers de Kahoun ne conserve aucun vestige de divan tandis que celui de Tell el Amarna en contient plusieurs exemples en bon état dont l'un est entouré complètement d'une margelle basse et est précédé d'une marche ce qui l'apparente assez curieusement aux lits clos à margelles déjà décrits et, par eux, aux autels de certains temples [1]. L'assimilation, qui a pu être faite au point de vue mythologique du repos nocturne de l'homme à la mort quotidienne suivie de résurrection matinale du soleil, pouvait faciliter l'identification du lit-divan et de la région d'ombre comprise entre les deux horizons; mais ce divan, place d'honneur réservée au chef de famille dans la plus belle salle de la maison n'est cependant pas un autel au sens propre du mot.

En fait d'autel, il se pourrait que les traces d'arrachement d'un édicule plaqué entre deux portes au mur faisant face au divan (maison N. O. X., d'Ari nefer) et les nombreux fragments de linteaux et jambages en limon peint decouverts dans plusieurs maisons aient effectivement appartenu à un laraire qui ne pouvait être mieux placé qu'au cœur même de l'habitation, dans la salle du divan où se concentre la vie de famille. D'ailleurs, d'autres témoins des cultes domestiques qui pouvaient se pratiquer là sont encore visibles sous la forme de fausses portes bariolées de couleurs qui décorent les parois.

Les fausses portes, au nombre de 18 (pl. XII), que nous avons retrouvées toujours dans les salles du divan, ou, comme dans la maison N. E. XV, dans une petite chambre attenante, ne sont pas, ainsi qu'on pourrait le penser à première vue, de simples simulacres de portes destinés à donner l'illusion que la maison s'étend au delà de ses limites réelles et ne sont que des trompe-l'œil décoratifs sans autre fonction. Ce sont si l'on veut des portes fictives qui s'ouvrent imaginairement sur un monde irréel comme les fausses portes des mastabas de l'Ancien Empire et les stèles fausses portes des tombes du Nouvel Empire. Le but décoratif consacré par un long usage de cet encadrement composé d'un seuil, de deux jambages et d'un linteau à corniche, n'est jamais en Égypte une recherche d'art sans désintéressement. Malgré l'effet ornemental ce but est secondaire. Il est probablement nécessaire que cela semble être une vraie porte mais ce qui compte avant tout, c'est le panneau tenant place du vantail qui est encadré dans l'huisserie parce qu'il joue un rôle de stèle (cf. fasc. II).

La porte en bois du caveau de Sen Nedjem au Musée du Caire est ornée sur ses deux faces de représentations polychromes de personnages disposés en registres; les portes de naos trouvées à Deir el Médineh, réductions de celles des grands temples, sont décorées d'inscriptions et d'images de la divinité enfermée dans le tabernacle;

[1] H. Ricke, *Der grundriss des Amarna Wohnhauses*, p. 31, fig. 31.

la porte de l'Amentit peinte dans le caveau de Nakht Amen dans la tombe n° 335[1] montre le dieu de l'Occident dessiné sur un petit tableau carré qui surmonte une large bande verticale occupant le tiers central de la surface. Ce tableau et cette bande ne sont pas sans analogie avec le tableau carré au-dessus de la rainure médiane des portes de mastabas. Or, précisément, les fausses portes des maisons du village ont en leur milieu une bande jaune d'or, large du tiers du vantail, entre deux bandes d'ocre rouge et au sommet de cette bande un petit tableau carré également jaune sur lequel sont peintes des figures humaines et divines. Le reste, c'est-à-dire l'huisserie, est d'ocre rouge comme toutes les huisseries de portes de maisons.

C'est dans la maison S. O. V. de Khabekhnet, dont la salle du divan contient quatre fausses portes, que nous avons retrouvé tous les éléments de l'huisserie et le tableau carré de deux d'entre elles. Sur l'un, on voit encore deux hommes debout, torse nu et longue jupe plissée, se faisant face et adorant quelqu'un ou quelque chose qui se trouvait au centre. Sur l'autre, les deux personnages identiques adorent un cartouche de la reine Ahmès Nefertari ce qui laisse penser que le premier devait avoir en son milieu un cartouche d'Amenophis Ier (cf. fasc. II, maison S. O. V). C'est donc au culte des grands ancêtres de la confrérie des *Sedem ash* que sont consacrées ces deux stèles fausses portes. D'autres devaient être dédiées à différents personnages héroïsés et à différentes divinités protectrices de la corporation. Nul doute que les fausses portes découvertes dans les maisons d'ouvriers de Tell el Amarna[2] s'ornaient aussi d'images pieuses de la même espèce. Ici, les tableaux sont multicolores sur fond jaune, personnages rouges jupes blanches à traits rouges, perruques et cernes du corps noirs, cartouches blancs sur *Noub* en couleurs variées, hiéroglyphes des noms royaux polychromes.

Sur un fragment de jambage de la fausse porte de la maison N. E. XV, trouvé dans la maison voisine, on lit : [hiéroglyphes] inscrit en blanc sur fond rouge. Le tore et la gorge du linteau étaient en teintes variées[3].

Les fausses portes comme les portes, dans les maisons du village et les tombes du cimetière sont généralement basses et ne dépassent pas souvent 1 m. 70 de hauteur et 1 m. 15 de largeur, cadre compris. Leur nombre et leur orientation semblent laissés à l'arbitraire selon les dispositions de la salle et la dévotion de l'habitant. Ce nombre varie de une à quatre. Parfois, par raison de symétrie, une fausse porte fait pendant à une vraie ou remplace une ancienne porte condamnée; mais la création d'une baie aveugle répond davantage à un besoin cultuel qu'à une raison d'esthétique. C'est bien en effet pour une destination dévote que les fausses portes semblent avoir été justement placées en face des divans dans la plupart des habitations et devant

[1] *Rapport 1924-1925*, p. 143, fig. 94. Nakht Amen ouvre à l'est la porte de l'horizon, sa femme ouvre à l'ouest celle de la demeure d'Osiris.

[2] H. Ricke, *Der grundriss des Amarna Wohnhauses*, p. 30, abb. 28.

[3] *Rapport 1931-1932*, p. 81.

elles on a trouvé plusieurs fois des amphores enfoncées en terre, des lampes et des tables d'offrandes. Dans la maison de Khabekhent (S. O. V.) devant la fausse porte nord-ouest gisait un haut support autel de terre cuite blanchie décoré d'une bande verticale de texte qui laisse présumer à quel culte était vouée la fausse porte : [hiéroglyphes] (cf. fasc. II, maison S. O. V).

Au milieu de la salle du divan se dressait une colonne, parfois deux, pour soutenir le plafond. La base de pierre en est souvent restée en place et dans quatre ou cinq cas elle nous a fourni l'identification de la maison par le nom du propriétaire inscrit à l'encre noire ou gravé dans le cercle d'appui de la colonne. Ce sont[1] :

Maisons N. E. VIII : [hiéroglyphes] (*Rapport 1931-1932*, p. 82, 89, autre base).

— N. O. IX : [hiéroglyphes] (*Rapport 1931-1932*, p. 82, 89).

— N. O. X : [hiéroglyphes].

— C. VII : [hiéroglyphes].

— S. O. V : [hiéroglyphes][2] [hiéroglyphes].

La base de pierre est tantôt en calcaire, tantôt en grès, sa forme circulaire est celle d'un tronc de cône à bord supérieur adouci dont le diamètre est de 0 m. 60 et celui du pied de la colonne de 0 m. 30 en moyenne. Les axes diamétraux de ce pied et sa circonférence sont souvent dessinés en rouge. Des bavures de couleur montrent que le fût était quelquefois peint en rouge.

Certaines bases ont été construites en morceaux de pierres et mortier quand on ne pouvait pour une raison quelconque employer un bloc unique bien taillé. C'est le cas des doubles colonnes des maisons N. O. XV et S. O. IV.

L'épaisseur des bases varie de 0 m. 10 à 0 m. 25; ces bases n'étaient pas peintes. Elles se maintiennent généralement en place par leur propre poids, sans fondation.

Le fût de la colonne pouvait avoir plusieurs formes; soit cylindrique, soit à pans coupés, soit papyriforme. Le faible diamètre du pied laisse penser que ce dernier modèle devait être le plus employé mais nous avons trouvé dans la maison N. O. XV un tronc de palmier parfaitement cylindrique qui s'adapte exactement sur le cercle tracé sur la base et dont la hauteur correspondrait avec celle de la chambre. Le Musée du Caire possède également un tronc de palmier marqué au nom de Sen Nedjem découvert dans la tombe n° 1 qui par ses dimensions pourrait convenir pour le fût de colonne de la salle du divan de la maison S. O. VI qui était la

[1] Cf. Černý, *Culte d'Amenophis Ier*, *Bull. Inst. fr.*, XXVII, p. 194 et pl. X. Base de colonne.

[2] Voir fascicule II à chaque maison correspondante le fac-similé de l'inscription de la base de colonne.

sienne[1]. Ces troncs de palmier constituaient en quelque sorte l'âme de la colonne que l'on habillait de limon, que l'on stuquait et que l'on peignait pour lui donner l'apparence d'une colonne papyriforme, galbée, fasciculée, munie d'un chapiteau en campane ouverte et d'un abaque.

La colonne papyriforme au centre de la salle avait, ce n'est pas douteux, une valeur symbolique qui doublait sa valeur de support de la toiture. On sait le symbolisme des différents genres de colonnes et de chapiteaux dans les temples; il est en fonction de celui des diverses parties du sanctuaire et de la divinité qu'on y vénère. Ici, le dieu qui règne sur la confrérie et la corporation et qui imprime à la salle du divan son caractère particulier est Harmakhis, le jeune Horus qui se réveille au milieu des papyrus du Delta.

La nécessité d'une ou de deux colonnes ne s'imposait pas toujours par le poids du plafond résultant de sa hauteur ou de l'étendue de la chambre, car on trouve parfois deux colonnes dans une pièce peu vaste et probablement peu élevée et comme le but purement décoratif n'est jamais qu'un souci secondaire il faut bien admettre un motif d'ordre plus spiritualiste à la présence et à la forme de ces supports. Nous avons remarqué que deux des maisons, dans lesquelles la salle du divan comporte deux colonnes, sont précisément celles de deux scribes. On constate de même que les maisons, dont l'entrée sur rue s'accompagne d'un renforcement en forme de guérite ou dont l'agencement interne comprend un silo, sont généralement celles des chefs de travaux ou des scribes.

Toutefois la salle du divan étant, de tout le logement, la plus belle et la plus spacieuse en raison de son rôle capital, était aussi la plus haute de plafond. Placée au centre d'une maison toute en longueur et qui ne pouvait prendre jour à droite ou à gauche à cause des maisons voisines, elle n'eut reçu de lumière que par la rue, boyau étroit et obscur éloigné d'elle de toute la largeur de la salle du lit clos. Les portes assez basses eussent été insuffisantes à l'éclairage et, bien qu'on eut plutôt besoin de chercher un peu d'ombre fraîche dans ce site ensoleillé de Deir el Médineh, on ne dédaignait pas d'avoir pour la salle d'honneur du foyer une clarté relative. Le supplément d'élévation du toit avait donc pour objet de ménager à la partie supérieure des murs de séparation de chambres des ouvertures grillagées qui laissaient pénétrer air et lumière à l'intérieur. Nous avons retrouvé une fenêtre à barreaux de bois mesurant o m. 50 de hauteur et o m. 37 de largeur absolument intacte et une autre semblable à demi brûlée dans la seconde salle de la maison C. VI[2].

Ce cas ne devait pas être exceptionnel mais le bois étant recherché comme combustible on ne recueille pas souvent d'objets de cette nature dans un site aussi saccagé par les pillards. Des éléments de grillage en pierre, ramassés çà et là au

[1] Maspero, *Guide du visiteur du Musée du Caire*, 1915, p. 285.
[2] Christiane Desroche, *Revue d'Égyptologie*, t. III. *Un modèle de maison citadine du Nouvel Empire*, p. 18, fenêtres grillagées.

cours des fouilles précédentes nous prouvent qu'il y avait de nombreuses fenêtres dans les maisons et qu'elles ne pouvaient être qu'au sommet des murs près du plafond.

La salle du divan qui commande celle du lit clos, les chambres de débarras ou le couloir menant à la cuisine, contient au moins trois portes. On a vu qu'elle avait aussi une entrée de cave. De plus elle possède en bien des cas un accès à l'escalier de la terrasse (exemples : Maisons N. E. VIII; — S. O. VI). La cage de l'escalier est fermée en bas par une porte, latéralement par des murs et en haut par une autre porte ou une trappe. Les murs sont crépis au limon gris, quelquefois blanchis (S. O. VI). Une voûte ogivale recouvre la montée; les marches sont en pierre et sous leur volée rectiligne ou coudée à angle droit, une arcade de soutien permet d'avoir un réduit assez grand pour loger un homme couché et abriter de surplus des provisions d'eau et d'aliments.

Ainsi la salle du divan est bien le cœur de la maison le point central du foyer d'où partent et où aboutissent tous les ressorts de la vie de la famille. Si la salle du lit clos semble être plutôt le gynécée, l'élément féminin de chaque foyer, la salle du divan paraît bien être son élément masculin, la salle hypostyle *ousekh* du temple familial. C'est aussi une création de la XVIIIe dynastie.

4° LES CHAMBRES DE DÉBARRAS.

Faisant suite à la salle du divan et communiquant avec elle par une porte qui tantôt se ferme par un battant de bois encadré dans une huisserie de bois ou de pierre peinte en rouge, tantôt n'est qu'une baie sans vantail qui reste toujours baillante, se présente ensuite une petite salle obscure quand ce ne sont pas deux petites pièces jumelles. Ces locaux ne sont presque jamais décorés d'une plinthe blanche. Leurs murs uniformément gris sont crépis et construits avec moins de soin que ceux des salles précédentes. On verra dans la description particulière de chaque maison les quelques exemples de décoration des chambres de débarras. Nous les appelons ainsi parce que leur exiguïté et leur modestie s'ajoutent aux trouvailles les plus hétéroclytes d'objets de toute espèce qui y furent faites. Instruments de ménage et outils d'artisans, provisions alimentaires, vêtements, rebuts et ébauches de travail y gisaient pêle mêle. Ce serait mal connaître l'Orient que de penser que ces cabinets obscurs et encombrés ne pouvaient pas servir en même temps de chambres à coucher. Il est évident que sans eux la place eut manqué pour abriter le sommeil de familles aussi prolifiques, malgré l'utilisation des terrasses pendant les nuits de la saison chaude. L'absence fréquente de portes montre d'ailleurs que le maître de maisons considérait ces réduits comme des alcôves ouvertes sur la salle du divan et en usait personnellement pour son repos nocturne. Il y travaillait aussi peut-être et y rangeait son matériel de labeur; témoins les outils, sièges et établis, creusets et amphores qui y sont

demeurés, témoins aussi les ostraca, les papyrus, les esquisses et modèles de dessin et de sculpture, les pains de couleurs, les ébauches tracées sur les murs.

Les femmes s'y livraient également au tissage et à des préparations culinaires, elles y entassaient des provisions de toutes sortes et s'y réfugiaient de jour et de nuit. Généralement une seule porte assure l'aération et l'éclairage de ces pièces plutôt basses de plafond parce que le toit qui les surmontait servant justement de terrasse ne pouvait être perforé d'aucun soupirail. L'escalier qui montait de la salle du divan aboutissait exactement au-dessus des débarras et c'est là que l'on s'étendait pour dormir et que parfois on édifiait des abris légers de clayonnages qui donnaient à la maison une pièce de plus sans nécessiter la construction d'un étage, trop lourd pour les murs du rez-de-chaussée.

Donc à la fois, cubicules, magasins, ateliers, harem et débarras, la troisième et la quatrième chambres restaient sous la dépendance directe et la surveillance de la salle du divan comme les sacristies de temples auprès de la cella.

5° LA CUISINE.

Située presque toujours au fond de la maison et exceptionnellement près de l'entrée la cuisine est donc généralement à l'une des deux extrémités de l'habitation. Ses murs sont de construction grossière, crépis sommairement et jamais blanchis. Ils sont faits en blocs irréguliers de pierres de la montagne, très rarement associés à de la brique; leur épaisseur moindre que celle des autres pièces montre que le toit en terrasse ne couvrait pas cette partie de la maison. En effet, il est visible que la cuisine avait seulement pour couverture une claie de branchages et de feuillages comme dans les habitations modernes des fellahin. La fumée qui a noirci les murs près de l'emplacement des fourneaux s'échappait ainsi par les interstices du treillis de palmes sèches, de tiges de dourah qui tamisait la lumière et filtrait l'air. Le four à pain occupe la place la plus importante de la cuisine, contre le mur de fond qui est souvent celui de l'enceinte du village et de préférence dans un angle loin de la porte (pl. XIV). Posé sur le sol même, il se présente comme une sorte de cloche en limon, tronquée au sommet, d'un diamètre à la base de o m. 80 et d'une hauteur de o m. 75. L'orifice supérieur mesure environ o m. 55. A quelques centimètres au-dessus du sol, un trou rond de o m. 10 de diamètre constitue, en avant, la prise d'air indispensable à l'alimentation du feu.

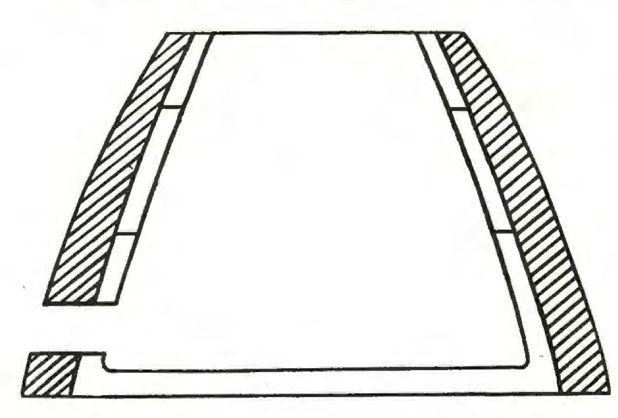
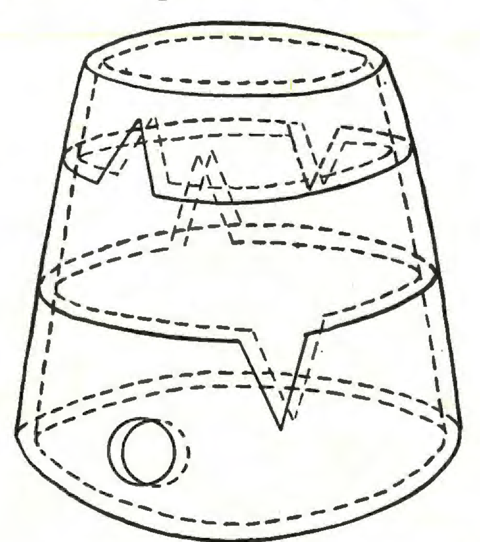


Fig. 20. — Coupe verticale d'un four montrant la poterie interne et la chape externe de brique.

La surface externe de cette cloche est souvent unie, car le revêtement de limon, épais de o m. 05 a été fait à la main et soigneusement serré pour éviter les fissures provenant de l'échauffement intérieur (fig. 20). Toute crevasse de cette chape est aussitôt aveuglée au mortier presque liquide. Souvent aussi l'enveloppe est parsemée de petits cercles en creux peu profonds obtenus par impression dans le limon frais d'un col de vase de o m. 10 de diamètre (cf. fasc. II, pl. XIV). Ces estampages parfois sans symétrie ne répondent pas toujours à une idée décorative mais au but pratique d'empêcher justement la production de fissures dans la masse de la gaine extérieure. Aujourd'hui



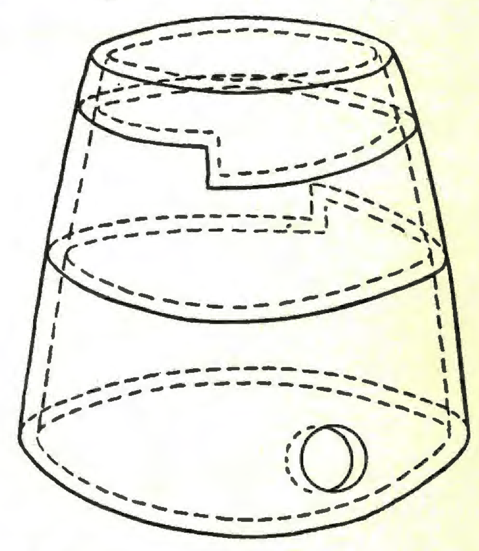


Fig. 21. — Poterie interne de four, divisée en trois zones qui s'engrènent de deux façons différentes.

encore les indigènes de Haute-Égypte qui ont conservé le modèle antique du four à pain parsèment la surface du revêtement, d'estampages analogues qu'ils justifient par la raison que nous venons de donner[1]. L'intérieur est constitué par une sorte de cuve en céramique de o m. 03 d'épaisseur, avec ou sans fond, légèrement conique, car, pour une hauteur de o m. 75, elle mesure o m. 82 de diamètre de base et o m. 55 de sommet.

Les parois de cette cuve seraient sujettes à des éclatements et des ruptures si elles étaient faites d'une seule pièce. Pour obvier à ce danger, elles sont faites en trois parties, trois bandes circulaires de hauteurs différentes (o m. 37-o m. 23-o m. 17) qui se superposent exactement et s'engrainent l'une sur l'autre par des dents de scie s'adaptant dans des entailles correspondantes (fig. 21).

Le trou d'évent est perforé dans la bande inférieure, l'orifice supérieur est l'affleurement de la bande la plus haute au niveau de la section horizontale de la chape de limon. Le chauffage du four se faisait au bois, les cendres s'évacuaient par le conduit inférieur d'aération. (Les fours contiennent encore les cendres et du charbon

[1] G. Posener et J. Vandier ont eu l'obligeance de photographier pour nous un four à pain dans une maison moderne de fellah à Toud et un four antique de Tell el Amarna. Cf. pl. XIV.

de bois, résidu de combustion des branches d'arbres.) L'orifice supérieur se couvrait, quand le four était bien allumé, à l'aide d'un couvercle de céramique muni d'une anse centrale; mais comme ce moment était celui où il devait entrer en action pour la cuisson du pain, on substituait à ce couvercle un plateau épais de terre cuite à bords godronnés par des enfoncements de doigt sur le pourtour [1].



Fig. 22. — Mortiers en calcaire dur.

Les fouilles de Tell el Amarna ont remis au jour des fours à pain identiques à ceux de Deir el Médineh [2] les fouilles de Suez que nous avons faites au Tell Qolzoum sur le site gréco-romain de Clysma-Arsinoè nous ont fait retrouver des fours à pain du même modèle et d'autres fourneaux semblables à ceux de Tell el Amarna [3] mais dont nous n'avons malheureusement aucun exemple à Deir el Médineh.

Tous les actes de la préparation du pain nous ont laissé les engins à l'aide desquels le grain était broyé, la pâte malaxée et brassée puis enfin cuite.

Dans le sol de la cuisine sont enfoncés de lourds mortiers en pierre calcaire dure dans lesquels on pilait le grain en se servant de longs pilons de bois [4] ou de pilons plus courts en pierre granitique (fig. 22).



Fig. 23. — Auges en calcaire dur.

La mouture fine était ensuite obtenue par broyage avec une masse en pierre dure analogue au percuteur mais aplanie en dessous et avec un plateau elliptique de granit. La plupart des cuisines conservent encore un ou deux mortiers de calcaire et plusieurs appareils de broyage composés de leurs deux éléments. Nous n'avons pas trouvé de pilons de bois mais seulement quelques pilons de pierre.

La farine était ensuite additionnée d'eau que l'on prenait dans les amphores piquées en terre ou les auges de pierre posées près de celle-ci. Certaines de ces auges, qui auraient pu être destinées aussi à faire boire les bestiaux, servaient d'évier pour le nettoyage des ustensiles de cuisine. Leurs formes sont assez variées. Elles sont parfois divisées par une cloison en deux compartiments qui communiquent par un trou d'écoulement (fig. 23).

[1] *City of Akhenaten*, I, plats à pain. Daressy, *Annales du Service*, XXVI, Rapport Gréhault, Maisons au temple de Thotmès III, fours.
[2] *Id.*, pl. XXV.
[3] Ricke, *Der Grundriss...*, p. 46, fig. 43.
[4] *City of Akhenaten*, I, pilons.

La pâte du pain était ensuite malaxée, pétrie sur un plateau de granit posée sur le sol comme de nombreuses statuettes de l'Ancien Empire nous le montrent ou mieux sur un pétrin fixe construit dans la cuisine. Huit exemples de pétrins en plus ou moins bon état demeurent en place mais l'un des meilleurs est celui de la maison N. E. V (pl. XIII). Il se compose d'un bâti de briques crues analogue à un fauteuil bas devant lequel serait placée une cuvette en quart de cercle reposant sur le sol. Le dossier de ce fauteuil aurait à peine 0 m. 15 de hauteur et serait relié au siège par deux accoudoirs en pente. Le siège porte les traces d'encastrement d'une pierre plate qui devait être le plateau de pétrissage. Tout cela est massif et blanchi fréquemment au lait de chaux. La cuvette a cette forme de quart de rond parce que le pétrin est généralement collé contre un mur, sans quoi elle eut pris plutôt une forme de demi ellipse ou de demi cercle. Ses bords en bourrelet ont à peine 0 m. 10 de hauteur et de largeur. Le fond de la cuvette était souvent repeint, car son nettoyage devait user rapidement la couche de blanc qui le rendait étanche. On relève au moins sept couches de lait de chaux alternant avec autant de lits de limon liquide étendus à la main pour compenser l'usure du bâti. Tous les pétrins de Deir el Médineh

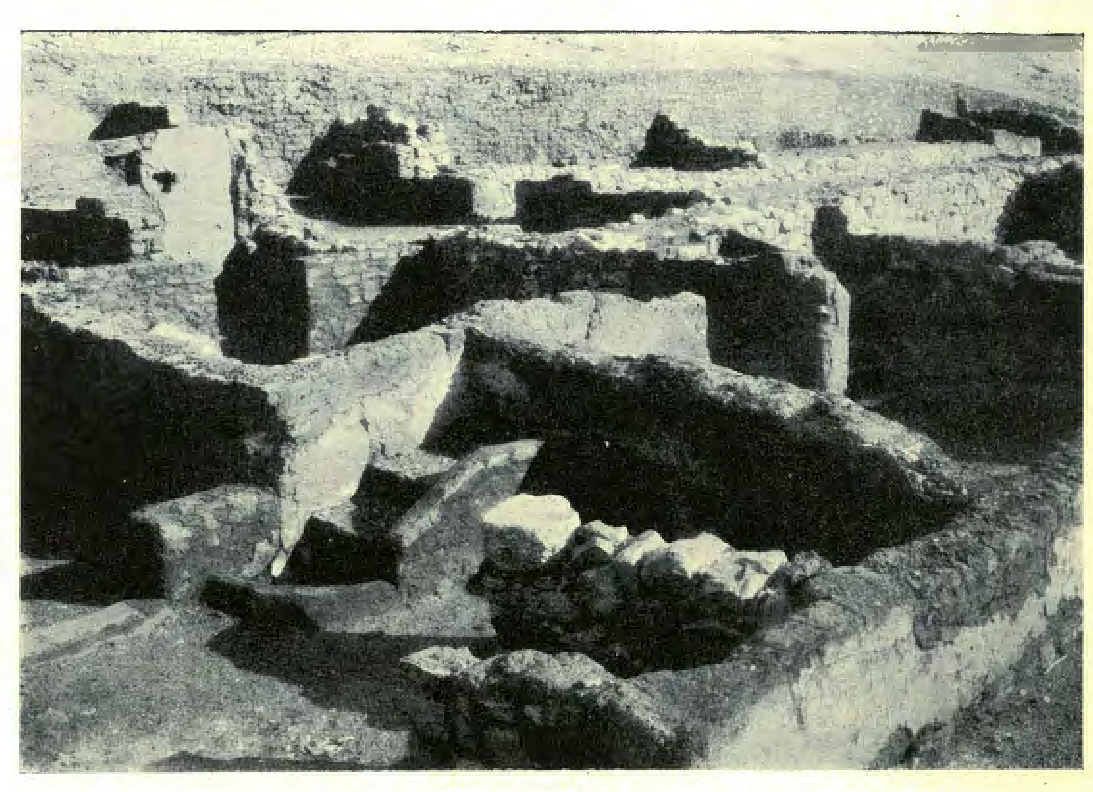


Fig. 24. — Pétrin. Maisons N. E. XIV, XV, XVIII.

ont leur cuvette en forme de quart de cercle (fig. 24). La femme chargée de pétrir la pâte s'agenouillait derrière le dossier du fauteuil et se penchait vers le siège et la cuvette pour brasser. Les fouilles de Tell el Amarna ont retrouvé des pétrins semblables à celui-ci ou d'un type assez différent permettant à trois femmes de pétrir ensemble [1]. On connaît des représentations de pétrins qui montrent les diverses façons de se tenir pour brasser la pâte. A l'Ancien Empire les statuettes de serviteurs préparant les aliments du *Ka* de leur maître défunt représentent toutes les phases de la boulangerie. Ainsi voit-on au Musée du Caire [2] des femmes agenouillées par terre pétrissant sur une pierre elliptique. Au Nouvel Empire, cette pose à genoux mais cette fois devant un pétrin, se retrouve dans la statuette de Ptahmosé, grand prêtre de Memphis sous la XVIIIe dynastie [3]. Le pétrin est absolument la reproduction d'un de ceux de Deir el Médineh (fig. 25).


Fig. 25. — Pétrin (Louvre statuette de Ptahmosé).


Fig. 26. — Pétrin (Berlin, cercueil n° 13772).

Wreszinski a réuni dans son *Atlas* et dans un article sur la préparation du pain [4] les exemples les plus connus des scènes de pétrissage. Le pétrin représenté sur le cercueil de Henouye est celui qui se rapproche le plus des nôtres (fig. 26); mais le pétrin de la tombe d'Amenemhêt (fig. 27) rend plus visible le plateau de brassage en pierre dure posé ou maçonné dans le bâti de brique. On peut ajouter à cette série de citations celle que l'on remarque dans l'Osiréion d'Abydos [5].

La cuisine de la maison N. E. III était divisée en deux parties, l'une contenant deux fours à pain, l'autre le pétrin, les mortiers, les amphores à eau et un petit fourneau rudimentaire en briques pour la cuisson des mets. A terre, on y a recueilli quelque vaisselle, deux objets de bois qui sont des battes à remuer la pâte sur le four [6] et un fragment de linteau d'une porte de naos. Ce fragment en calcaire gravé

(1) *City of Akhenaten*, I, p. 77, fig. 11, pétrin.

(2) Maspero, *Guide du visiteur au Musée du Caire,* 1915, p. 75, fig. 25, n° 171. — *Ars Una,* p. 93, fig. 165. La figure 166 donne une représentation en relief d'une cuisine en pleine activité avec four à pain, mortier et pétrin qui est exactement semblable à une cuisine de Deir el Médineh. L. Borchardt, *Cat. gén. Caire, Statuen und Statuetten von Königen und privatleuten,* Teil I, n°s 110, 114, 237, 243 (V^{e} et VIe dyn.). N. de Garris Davies, *Metrop. Mus. Studies,* I, part 2, p. 235, fig. 1 *b, Tomb of Thotnefer, cuisine avec pétrin,* dans *Townhouse in Ancient Egypt.*

(3) Wreszinski, *Atlas,* Tafel 87, n° 7.

(4) Wreszinski, *Atlas,* p. 87 : Henouye : Berlin n° 13772. — Amenembet : tombe n° 53. — Senet : tombe n° 60, p. 125 : Nebamon : tombe n° 24; Wreszinski, *Aeg. Zeitschrift,* 61 (1926), *Bäckerei,* p. 1 et fig. 10, 31, 33.

(5) Frankfort, *The Cenotaph of Seti I.* Abydos, pl. LXXIV, pétrin et femme debout.

(6) Wreszinski, *Bäckerei,* fig. 31-33.

et peint à l'ocre rouge se complète par un autre découvert au même endroit il y a plusieurs années et tout noirci par la fumée. Le naos était dédié à Mert Seger et à Rannout déesses de l'alimentation, des récoltes et plus spécialement de la germination du blé et de la fabrication du pain.


Fig. 27. — Pétrin (de la tombe n° 60).

Dans de nombreuses cuisines des éléments de naos, linteaux, jambages, seuils, tous peints en rouge, tous dédiés aux deux mêmes déesses, presque tous noircis par la fumée ont été ainsi recueillis (pl. XV à XX). Bien que nous ne puissions citer de traces probantes de constructions de naos dans les cuisines, nous croyons possible d'affirmer que dans la plupart d'entre elles se dressait en saillie sur un des murs proches du four l'encadrement de pierre d'une niche consacrée aux Pénates [1]. Les civilisations orientales et celles du bassin méditerranéen, Athènes et Rome, ont toutes connu le pieux usage des laraires. Il n'y a rien de surprenant à ce que l'Égypte en ait fait autant puisque c'est souvent chez elle que les autres peuples ont emprunté des coutumes religieuses et autres. Peet ne signale pas de laraires dans les cuisines de Tell el Amarna, mais les murs y sont arasés encore plus bas qu'à Deir el Médineh et le séjour des ouvriers y fut peut-être trop court pour leur permettre de doter leurs naos d'un cadre de pierre sculptée. Les cultes de Mert Seger et de Rannout étaient très florissants sur la rive gauche à Thèbes entre la XVIIIe et la XXIe dynastie.

C'étaient des cultes éminemment populaires dont les témoignages nous sont donnés par les nombreuses statues et stèles consacrées aux deux déesses serpents dans les chapelles de confréries et par la grande quantité d'encadrements de laraires dans les maisons. Sans doute nous avons aussi beaucoup de fragments de naos d'autres divinités honorées par la plèbe des nécropoles, mais s'ils sont assez souvent peints en rouge ils ne sont pas enfumés ce qui prouve que leur place était plutôt dans la salle du lit clos ou du divan et non pas dans la cuisine.

Les statues des déesses serpent devaient être parfois enlevées de leurs tabernacles et transportées dans les champs au moment des semailles et de la moisson, car les fresques des tombes thébaines qui relatent les épisodes de la vie agraire montrent ces statues présidant aux récoltes. On les promenait en procession à certaines fêtes et, dans la maison on leur apportait les prémices des moissons sous formes de gerbes de blé, usage que l'on retrouve encore de nos jours et que Miss Blakmann a étudié chez les fellahin de Haute-Égypte. On leur faisait journellement des offrandes telle que celle d'un des pains de la fournée quotidienne et, devant elles, des fumigations

(1) La peinture rouge est une indication précisant que les cadres de ces laraires faisaient corps avec sel murs comme les huisseries de portes.

fréquentes, des combustions de denrées alimentaires et des allumages de lampes s'ajoutant à la fumée des fourneaux noircissaient rapidement de leur suie l'image sainte et son naos.

Pour être complète, la cuisine comportait quelquefois un silo, un escalier descendant à une cave à provisions et un escalier montant sur le toit lorsque cet accès à la terrasse ne se trouvait pas dans la salle du divan. La cave à provisions est aussi réleguée au fond de la cuisine quand elle n'a pu être creusée sous la seconde pièce mais certaines maisons possèdent deux caves distinctes, l'une réservée aux denrées comestibles, l'autre aux matériaux de travail et aux objets de valeur.

Les silos de Deir el Médineh sont tous carrés ou rectangulaires tandis que ceux de Tell el Amarna sont coniques [1].

6° LES COULOIRS.

Dans les maisons les plus étroites, où il était difficile que toutes les chambres en enfilade se commandassent et dans les maisons remaniées par suite d'augmentation de famille et de mariages, on fait souvent le sacrifice obligatoire d'une des petites pièces de débarras. Celle qui reste y gagne en dimensions et l'espace résiduel est transformé en couloir conduisant directement de la salle du divan à la cuisine.

La présence d'un couloir dans une maison du village clos indique généralement une modification ultérieure du plan, soit que l'accroissement de l'agglomération ait ajouté des quartiers nouveaux qui ne donnant pas directement sur la rue ont besoin pour s'y relier d'une venelle de communication, ce qui est le cas des quartiers neufs du nord-ouest; soit, comme il vient d'être dit, que le partage en deux d'une ancienne maison nécessite un dégagement en raison de l'étroitesse des locaux.

Ces couloirs sont fermés par des portes aux deux extrémités lorsque surtout ils prennent naissance dans la salle du divan pour aboutir à la cuisine. Ils sont de plain-pied quand les chambres sont toutes au même niveau et ils sont divisés en paliers successifs quand le niveau monte en allant de la rue jusqu'au fond. Les maisons des quartiers de l'est étant construites sur la pente douce qui part du thalweg, le long duquel la rue est tracée, pour grimper à l'assaut de la colline de Gournet Mareï sont toutes de ce dernier modèle. Nous avons déjà signalé que la salle du lit clos, pour diverses raisons, était en contre-bas de la rue et que la salle du divan avait son sol surélevé d'au moins une marche de o m. 25 de hauteur. Les petites salles annexes ont encore un niveau supérieur et enfin les cuisines gravissent un dernier échelon ce qui porte souvent à plus d'un mètre la dénivellation entre les deux extrémités d'une maison. Les couloirs sont étroits et seulement éclairés par leurs issues terminales. Ils sont crépis au limon et rarement blanchis (pl. VIII).

[1] E. Peet, *op. cit.*

LA DÉPENDANCE AMONIENNE

DES ATELIERS DES NÉCROPOLES ROYALES.

Les campagnes d'expansion et de libération du territoire, faites par Ahmès et ses successeurs, après l'occupation des Hyksos, laissèrent en Égypte ou y amenèrent de nombreux prisonniers réduits à l'esclavage. La piété filiale des pharaons pour leur père Amon de Karnak attribua tout le butin de guerre au trésor du temple avec le soin pour celui-ci de le répartir sur tous les domaines du dieu de Thèbes au mieux de ses intérêts. La nécessité vitale d'affermir le trône en l'étayant sur l'autel avait impérieusement dicté cette imprudence politique aux premiers dynastes héracléopolitains encore incertains de l'avenir et les avait même incités à concéder à certains grands prêtres des fonctions civiles qui les faisaient sortir de leur rôle spirituel et s'ingérer dans le temporel. Par ce cumul religieux et laïque, les papes de Karnak devenaient progressivement plus rois que le souverain, personnellement réduit à l'emploi belliqueux de pourvoyeur du trésor d'Amon et ce sont eux qui, par insatiable cupidité, poussèrent l'Égypte dans mainte aventure à but lucratif telle que la conquête des mines d'or de Nubie et d'Asie.

Entre autres titres, les uns honorifiques, les autres effectifs, mais tous également avantageux dont ils furent revêtus, celui d'architecte grand maître des œuvres de la double couronne se rencontre de façon significative à certaines périodes de l'histoire. Ainsi voit-on [1] dans l'ordre chronologique, Hapousenb, architecte de la tombe d'Hatshepsout; Menkhepersenb, chef des corporations et grand directeur des travaux de Thotmès III; Ptahmosé, maître des constructions d'Amenophis III; Nebounef, Hory, Bakenkhonsou, Romè-Roÿ, etc., grands architectes des Ramessides, chefs de tous les corps de métiers, conservateurs de tous les monuments royaux, directeurs des ateliers de Ptah.

C'est seulement en vertu de ces titres que les grands prêtres d'Amon étendaient donc leur autorité sur les ateliers des nécropoles pharaoniques [2]. Ce n'était pas toujours sans engendrer des conflits avec le pouvoir administratif, représenté par le vizir ou le préfet, conflits dont la répercussion trouvait un écho dans la salle du trône.

Un sursaut d'indépendance cabrait parfois la royauté en face de l'Église envahissante, ramenait le haut-clergé à sa fonction strictement religieuse et lui rappelait opportunément que le fils des dieux avait le pas sur le prêtre délégué par lui à l'exercice de leur culte et du sien. Ces tentatives d'affranchissement étaient, au jugement de Karnak,

[1] G. Lefebvre, *Histoire des grands prêtres d'Amon de Karnak.*

[2] Papyrus Harris A, Amherst VI, VII, Mayer, *Pillage des tombes royales par le personnel du domaine d'Amon en l'an 16-17 de Ramsès IX.*

tellement scandaleuses, qu'elles ont fait époque dans l'histoire et que les noms d'Hatshepsout et d'Akhenaten, pour ne citer que les principaux, ont été frappés d'anathème pour la postérité, du fait de la vindicte ecclésiastique.

L'hyperbolisme des titulatures orientales ne peut nous leurrer sur les capacités techniques d'un grand prêtre architecte lorsqu'il revendique la paternité d'une œuvre monumentale, car nous savons que l'anonymat de la conception et de l'exécution était imposé par les dogmes créés dans le temple et, malgré cette règle du silence, si certains noms d'auteurs vraiment responsables ont réussi à percer l'obligatoire incognito et à s'imposer au souvenir des générations, ils doivent uniquement à la faveur royale ou à la renommée populaire. Alors que de célèbres pontifes de Karnak soi-disant créateurs de chefs-d'œuvre architecturaux sont assez vite tombés dans l'oubli, des bâtisseurs de génie comme, Senmout, Amenhotep fils d'Hapou, dont la science suppléait l'incompétence du grand prêtre, maître des constructions de l'époque, conservent à travers les siècles une auréole de gloire qui ne pâlit pas.

Certains ont eu cette revanche posthume, issue de la consécration de la plèbe, de monter sur les autels et d'y faire figures de saints, en raison de cette parcelle de divin qu'on reconnaissait dans leurs talents exceptionnels.

Parce que les fiefs d'Amon couvraient «la terre entière», que cet immense domaine était peuplé d'esclaves confiés par le pharaon aux administrateurs du temple, que de nombreux membres des ateliers de cimetières se réclamaient de leur dépendance amonienne, il ne faudrait sans doute pas se hâter de conclure que la soumission au trône n'existait plus, même nominalement. La preuve que la juridiction royale directe pouvait se passer de l'intermédiaire sacerdotal est l'intermittence, la non généralisation de cette indication de vassalité vis-à-vis de Karnak, relevées dans la titulature professionnelle des artistes et artisans de Deir el Médineh. Une liste de tous les ouvriers qui, dans la mention de leur emploi, affirment leur sujétion au dieu thébain montrerait que cette dépendance ne s'étendait pas à toutes les fonctions, n'affectait qu'une faible partie de l'effectif de la troupe et ne s'exerçait en somme que sous les grands prêtres architectes quand le roi se courbait sous le joug d'Amon. Alors les esclaves donnés en tribut de guerre au temple et répartis par lui sur ses domaines, gardaient probablement ce cachet d'origine comme une marque de propriété indélébile qui frappait de son sceau toute leur descendance. Cependant, puisqu'ils appartenaient avant tout à la phalange particulière des artisans de nécropoles royales et qu'en cette qualité principale ils étaient les féaux de la couronne, les *Serviteurs de la Place de Vérité,* prédestinés au culte funéraire des rois morts, ils devenaient fatalement moins attachés au dieu de Karnak qu'au pharaon régnant.

C'est pourquoi, dans la lutte pour le pouvoir suprême que l'autel menait contre le palais, le peuple de la rive gauche, c'est-à-dire la population des cimetières, devait marquer ses tendances vers le monarque parce que l'un et l'autre étaient en définitive également en butte à l'avidité du temple.

Les réactions d'affranchissement de la royauté vis-à-vis du clergé omnipotent se manifestent au cours de l'histoire à diverses reprises, ils caractérisent la clairvoyance et le sens politique de certains souverains dont les règnes acquièrent de ce fait une puissance accrue.

Ainsi Amenophis III, fuyant l'emprise d'Amon, transporte sa capitale et son palais sur la rive gauche du Nil, non loin du gigantesque temple funéraire qu'il s'y fait construire. Ce territoire dépend d'Erment, l'Héliopolis du sud, dont les dogmes solaires et le culte d'Harakté contiennent en germe la révolution future de son successeur et l'acheminent vers l'adoration exclusive du disque rayonnant. Il s'affranchit de la tutelle du grand prêtre Ptahmosé, le grand architecte des débuts de son règne et le remplace par un parvenu de talent, Amenhotep fils d'Hapou, originaire d'Athribis, à qui il confie la direction des œuvres monumentales et du plan de la nouvelle ville. Amenophis IV accentue encore ces dispositions hostiles en émigrant à Tell el-Amarna et en rompant résolument avec le dieu et le clergé de Thèbes, par son couronnement à Erment, le choix d'un grand prêtre et de l'architecte Baki sans attaches avec Karnak. Plus tard, Ramsès III reviendra lui aussi se fixer à Médinet Habou pour les mêmes raisons et aucun grand prêtre d'Amon de son temps ne recevra le titre de grand architecte.

La tentative d'affranchissement de la tutelle amonienne par la XVIIIe dynastie qui après la lente préparation des Thotmès avait abouti à la bouderie cinquantenaire de Tell el Amarna s'était effondrée piteusement par l'amende honorable de Tout Ankh Amon et le retour sans gloire de la royauté à Thèbes. Karnak avait habilement exploité à son avantage l'exil volontaire d'Akhenaten en Moyenne Égypte en suscitant de sourds mécontentements jusque dans l'entourage du roi. Ils ne demandaient qu'à éclater ouvertement en profitant de la faiblesse du trône et de son humiliation. N'envisageait-on pas au palais l'éventualité de faire appel à un souverain hittite pour sauver la situation? Un général de fortune, Horemheb, que d'aucuns pensent rallié d'avance au parti séthien d'Avaris, résolut de tirer l'Égypte de ce mauvais pas. La nouvelle dynastie fondée par lui, ou plutôt par son fils Seti, sut lutter de diplomatie avec le clergé thébain. Elle le combla d'honneurs et lui accorda avec munificence tous les agrandissements du temple d'Amon qu'il demandait et l'accroissement considérable de ses trésors afin d'endormir sa rancune et de faire taire ses prétentions autoritaires. Mais elle se garda bien de résider en permanence à l'ombre des pylônes trop majestueux de Karnak; la Moyenne Égypte était encore trop près du temple orgueilleux, elle se fixa à Avaris qui dès lors se couvrit de sanctuaires, d'une forêt de colonnes et d'obélisques, d'un peuple de statues et qui rivalisa de splendeur avec la capitale du sud ravalée au rang de grande ville de province. Ainsi Amon avait le champ libre en Thébaïde, aussi en profita-t-il pour étendre sa domination sur le royaume du midi et en particulier sur les ateliers des nécropoles assujetis traditionnellement à la couronne. La XXe dynastie revint imprudemment se mettre à portée

de Karnak qui attendait sa revanche. Si Ramsès III évita ce dangereux voisinage en se fixant à Médinet Habou sur les terres d'Héliopolis du sud, ses successeurs moins énergiques se plièrent d'eux-mêmes sous le joug amonien jusqu'au jour tant attendu où les grands prêtres les supplantèrent.

Les titres amoniens que l'on rencontre à Deir el Médineh dans le personnel des ateliers des nécropoles royales et principalement aux époques des grands prêtres d'Amon architectes, c'est-à-dire lorsque le temple de Karnak dicte sa loi au palais, sont les suivants :

1.
2.
3.
4.
5. (femmes)
6.
7.
8.
9.
10.
11.
12.
13.
14.

La plupart de ces titres sont souvent complétés par cette désinence de lieu : ou bien ils indiquent une double subordination en échangeant pour un même individu contre ou .

On ne connaît pas de , , , , , , portant l'adjonction : .

Dans les quatorze titres cités ci-dessus, sept correspondent à des emplois manuels dans les ateliers, les sept autres caractérisent des fonctions plutôt religieuses exercées sans doute dans les chapelles de confréries et les processions. La liste est peut-être incomplète; mais on constate que les plus cités sont : , , et , , .

Il est à remarquer que la fréquence de ces titres amoniens coïncide avec celle des noms théophores inspirés par la triade thébaine et avec l'affirmation, dans les thèmes religieux de la décoration des tombes, d'une dévotion particulière aux divinités de Karnak.

Les représentations et les mentions d'Amon, de Maut et de Khonsou sont très nombreuses à Deir el Médineh et elles montrent que si le centre du culte était bien à Karnak, il y avait à Louqsor et sur la rive gauche d'autres sanctuaires où le dieu de Thèbes était adoré et portait des épithètes variées (qualificatifs louangeux, localisations géographiques). Les dénominations les plus connues sont :

1. Karnak
2. Karnak ( )
3.
4. ou ou Louqsor

5.
6.
7.
8.
9. ou
10.
11.
12.
13.
14.
15.
16.
17.
18.
19.
20.
21.
22.
23.
24. rive ouest
25. Dra' Abu-n-Negah
26. ( ) Médineh Habou
27.
28.
29.



LES CULTES POPULAIRES DE DEIR EL MÉDINEH.

Pour se rendre un compte exact du caractère des sentiments religieux qui animaient les habitants de Deir el Médineh et comprendre la ferveur spéciale qui les poussait vers certaines divinités et certaines formes de ces divinités plutôt que vers d'autres, il est bon de préciser l'ambiance et de se rappeler que, à la différence de la population des villes, celle-ci était un ramassis cosmopolite issu en majorité de prisonniers de guerre amenés en esclavage. Fidèles parfois au panthéon de leur pays d'origine, attachés à des superstitions plébéiennes, obligés à la vénération officielle des dieux de la capitale où ils vivaient, ces gens incorporés dans les ateliers des cimetières du roi d'Égypte ne pouvaient oublier qu'ils étaient soumis au pharaon et à ses cultes préférés, qu'ils étaient voués par leurs fonctions essentiellement funéraires à l'adoration des dieux de la mort et de la résurrection, c'est-à-dire aux puissances chtoniennes et solaires et qu'ils devaient honorer tous les morts, leurs *Kas*, leurs *Khous* et leurs âmes et parmi eux surtout les grands morts, les ancêtres, les patrons royaux de la nécropole et les héros. De ce mélange de dévotions obligatoires et instinctives, de cette demi-liberté de pensée qui demeurait la seule de leurs libertés, sont nées des croyances particulières, peut-être plus dans la forme que dans le fond, qui ont créé à côté du panthéon officiel un ensemble de cultes populaires à des demi-dieux, à des génies, à des aspects épisodiques de divinités reconnues par les collèges théologiques, à des mortels héroïsés portés sur les autels privés par l'amour ou la reconnaissance des humbles.

Affectés à la construction, à l'entretien et à l'approvisionnement des tombeaux et familiarisés avec la mort et toutes ses conséquences, les ouvriers des cimetières devaient avant tout semble-t-il, autant par crainte que par respect, adorer parmi les dieux celui qui le premier connut la mort et, avec lui, les membres de son cycle qui l'assistèrent en cette circonstance. L'Osiris d'Abydos et de Busiris est donc par tradition le doyen de leurs cultes. C'est l'Être bon par excellence, puisqu'il a souffert jusqu'au trépas comme les hommes et pour leur bien. Il est invoqué sur tous les monuments funéraires, mais on ne le trouve guère mentionné dans les cultes domestiques. Par contre, les dieux Ptah (Ptah-Sokar) de Memphis et Khnoum d'Éléphantine, qui doublent son rôle, reçoivent dans les maisons un tribut d'adoration; l'un, parce qu'il est en même temps le grand maître des corporations funéraires et l'autre, parce qu'il incarne à la cataracte la force créatrice qui tire le monde du chaos liquide.

Les assistants d'Osiris : Anubis et Thot jouissent de faveurs différentes; Anubis reste confiné dans ses attributions et cantonné dans le cimetière tandis que Thot, ibis ou babouin, artiste et savant, patronne dans les demeures les scribes calculateurs et littérateurs, les dessinateurs et les architectes.

Des deux sœurs d'Osiris, seule Isis, la grande, la mère divine, connaît l'affection du petit peuple qui dresse dans chaque foyer un autel à la déesse favorite, invoquée sous différents noms, qualifiée de nombreuses épithètes. Nephthys, peut-être à cause de son union avec Seth, ne figure pas dans les maisons des artisans. Par contre, les deux épouses de Khnoum : Anoukit et Satit et celle de Ptah : Sekhmet sont mentionnées sur plusieurs monuments domestiques. Il en est de même de Bastit, doublure adoucie de la lionne memphite.

Mais le mythe osirien contient en germe, si l'on peut dire, le mythe horien, car la nature, la végétation qui meurt est appelée à revivre et cela périodiquement et indéfiniment jusqu'à la fin des siècles. C'est le point de départ de l'idée de renaissance qui entraîne celle de la succession des générations et, par retour vers le principe, celle des ancêtres. Le mort comme le grain de blé enfoui en terre conserve une vie latente, larvaire avec son individualité inséparable de son corps et intimement liée à sa forme, c'est le *Ka* dont il faut assurer dans la nuit du tombeau cette flamme de vie par une alimentation perpétuelle. Le *Ka* est le prisonnier de l'hypogée, on le ravitaille au cimetière. L'*âme* et le *Khou*, qui sont d'essence spirituelle et que l'idéographie a dotés de formes ailées, viennent dans la maison recevoir les prières et les offrandes des vivants. Des stèles et des images en ronde bosse éternisent leur souvenir et au fur et à mesure que les générations disparaissent la chaîne ancestrale s'allonge, l'on remonte ainsi très loin dans le passé jusqu'à ceux qui furent les premiers adorateurs de l'esprit lumineux et par ces disciples d'Horus jusqu'à Horus lui-même. La population des nécropoles révère chez les dieux leur image matérielle; ces statues qui dans les temples officiels servent de supports à leurs *Kas*; mais il rend, de plus, des hommages privés à leurs âmes auxquelles il attribue des formes animales. Ne voulant pas ici rappeler les théories du totémisme et de l'animisme nous devons seulement redire que l'accusation de zoolâtrie portée contre la plèbe égyptienne repose sur un examen très superficiel et qu'elle a déjà reçu sa condamnation. Maspero a longuement exposé la question et a cité les principales formes animales données aux âmes des dieux. Qu'on nous permette d'en donner la liste : lion, guépard, taureau, vache, hippopotame, loup, chacal, chatte, bélier, bouc, gazelle, babouin, lièvre, crocodile, ichneumon, ibis, faucon, vautour, hirondelle, oie, poissons, serpents, sauterelle, scarabée, mante religieuse.

Des stèles dédiées à quelques-unes de ces formes divines ont été recueillies en grand nombre à Deir el Médineh par les fouilleurs de jadis et rassemblées dans les musées sans indication de provenance. Sans doute, beaucoup d'entre elles étaient placées comme *ex-voto* dans des chapelles de confréries, voire dans des temples funéraires, telle la chapelle d'Ouadjmès, mais on peut penser avec raison que beaucoup aussi ornaient les murs des maisons, soit dans la salle du lit clos, soit dans celle du divan. Au chapitre CXLVII du *Livre des Morts,* il est dit que les *Arit* [hiéroglyphes] sont gardés par des animaux typhoniens : lion, chacal, chien, lièvre,

faucon, crocodile, serpent, etc., et l'on a vu plus haut que ce terme pouvait convenir à une des salles principales d'une habitation par une assimilation toute naturelle de la succession des pièces d'une maison à celle des régions, enceintes et chambres dans lesquelles le *Ka* doit circuler en l'autre monde à la rencontre d'Osiris. La place logique de toutes ces représentations zoomorphes divines serait donc bien dans les niches qui garnissent les murs des deux premières salles de la maison.

Le qualificatif typhonien donné aux gardiens des *Arit* ne doit pas faire d'eux des partisans de Seth mais des génies infernaux, des puissances souterraines, en un mot des chthoniens ce qui explique la prédilection dont ils jouissent auprès des artisans de cimetières qui vivent au milieu des tombes et travaillent dans l'empire des morts. Parmi les animaux les plus fréquemment représentés, le bélier asiatique d'Amon le , très différent du mouflon nubien de Khnoum et du bouc égyptien d'Osiris, incarne, ainsi que l'oie nilotique d'Amon [1], l'âme du grand dieu de Thèbes, ou plutôt deux des facultés de cette âme, deux qualités de cette puissance et qui, par jeu de mots, sont devenues, comme pour l'hirondelle et comme d'autres épithètes pour d'autres figures animales, des désignations conventionnelles divines en usage seulement parmi la plèbe.

On a pu se demander si, à l'instar du taureau sacré Apis, chacune des bêtes représentées sur les stèles votives des *Sedem ash*, n'avait pas existé réellement dans leurs chapelles de confréries et si, après avoir reçu de leur vivant un culte d'adoration, elles n'avaient pas eu en quelque point encore ignoré de la rive gauche une sépulture particulière à chaque espèce, analogue au Sérapéum, aux cimetières de singes, d'ibis, de loups, de crocodiles, de mouflons, etc. Le titre de Gardien des oies d'Amon, porté par un homme de Deir el Médineh [2], inciterait de prime abord à penser que l'on ne doit pas voir en lui un simple pâtre, gardeur d'un troupeau d'oies de même catégorie rassemblées sans but déterminé, si par ailleurs le cheptel du temple d'Amon n'avait nécessité un nombre considérable de fonctionnaires analogues dont G. Lefebvre a relevé la liste [3]. On y trouve ce titre porté par le scribe royal Amenemopet de Deir el Médineh : directeur des vaches d'Amon [4], auprès de titres semblables relatifs aux chevaux, aux bêtes à cornes et aux volailles d'Amon; mais aucune mention spéciale des béliers; ce qui infirmerait l'hypothèse de troupeaux d'animaux sacrés sans affaiblir celle d'animaux sacrés isolés entretenus dans des sanctuaires particuliers.

(1) *Rapport 1931-1932*; p. 54, fig. 42 : — . — Turin, stèle n° 134 hirondelle et chatte : — stèle n° 178 deux béliers : . — Cf. Ch. Kuentz, *Archives du Muséum d'Histoire Naturelle de Lyon*, 1926, t. XIV : *L'oie du Nil* (chenalopex ægyptiaca).

(2) *Rapport 1923-1924*, p. 96.

(3) G. Lefebvre, *Histoire des grands prêtres d'Amon de Karnak*, p. 50.

(4) G. Jourdain, *La chapelle funéraire du scribe royal Amenemopet.*

La tête de bélier d'Amon est le plus répandu des symboles de ce dieu sur la rive gauche. Nous en avons trouvé un certain nombre en ronde bosse, de toutes matières, dans les chapelles votives et les maisons. Le Musée de Turin possède la statue agenouillée du *Sedem ash* Penmerenab tenant devant lui une tête de bélier posée sur un socle [1].

Spiegelberg a signalé [2], et nous également [3], des graffiti de la montagne thébaine avec la représentation du même sujet. C'est une des formes sous lesquelles Amon recevait les hommages de la plèbe; mais le culte de ce grand patron de la capitale, transporté de Karnak à la nécropole, revêtait d'autres nombreux aspects et se parait d'autres épithètes dont la plus connue est l'« Amon de la bonne rencontre ». On a vu plus haut (p. 83) que ce qualificatif se localisa d'abord sur la rive gauche et l'on verra plus loin (fasc. II) que le sens topographique de cette épithète peut restreindre le champ de la localisation du sanctuaire. Il est probable toutefois que la traduction géographique du terme se double, comme en bien d'autre cas, d'un sens mythologique rappelant un épisode de légende ou une phase des pérégrinations de l'âme dans l'autre monde. Et puis une confusion homophonique voulue a pu faire dévier le sens original de *thn*, confusion aggravée par la traduction moderne de l'adjectif *nfr* communément ajouté aux dénominations animales des représentations zoomorphiques des dieux : , , [4].

Que le dieu Amon ait été très vénéré à Deir el Médineh par soumission à Karnak, cela est vraisemblable étant donné l'emprise du haut clergé sur tous les rouages du royaume, mais il doit aussi cette dévotion à ce qu'il est le dieu caché, mystérieux, soleil mort qui traverse la Douât et par conséquent tout désigné à l'adoration de gens qui considèrent avant tout le caractère chthonien des divinités.

La déesse Maut et son fils Chonsou ont bien eux aussi leur tribut de vénération toute officielle dans les cimetières; mais en passant le fleuve, Amon a changé à la fois de nature et de compagne, il a pris la reine de la nécropole Hathor et le fruit de cette bonne rencontre est Harmakhis qui devient en quelque sorte leur fils adoptif.

Amon a remplacé Osiris, Hathor s'est substituée à Isis, Harmakhis a évincé Chonsou. La famille divine ainsi reconstituée à l'usage de la rive gauche thébaine, on comprend qu'il n'y ait pas eu antagonisme de principe entre la continuation du culte d'Amon et l'accession d'Harmakhis préludant, par un retour aux dogmes d'Héliopolis, au triomphe éphémère d'Aten. D'Amon à Harmakhis, c'est le passage du mythe osirien

(1) La stèle d'adossement de cette statue porte deux proscynèmes à Amon. L'un s'adresse à Amon de Karnak, l'autre à . Cf. pour ce titre : *Mert Seger à Deir el Médineh*, t. II, p. 157 et note 2. Comparer avec l'épithète d'Hathor (p. 90).

(2) *Æg. Zeitschrift. 1918*, p. 64. Ein Heiligtum des Gottes Chnum von Elephantine in der thebanischen Todtenstadt.

(3) B. Bruyère, *Mert Seger à Deir el Médineh*, t. II, p. 208, fig. 107, p. 155, 157, fig. 84.

(4) C'est en général à Amon que s'applique ce qualificatif comme le montrent ces quatre exemples.

de la mort au mythe horien de la résurrection. Tous les monuments de Deir el Médineh et surtout ceux du cimetière témoignent du respect de ces mythes, conjugués par voie de conséquence. Ceux des maisons chantent principalement la renaissance avec toutes ses phases de transformation personnifiées par différentes divinités. Cependant c'est le stade terminal Horus, sous toutes les appellations possibles, égyptiennes et étrangères, qu'on célèbre avec le plus d'enthousiasme. Tout homme qui meurt est un Osiris dont on soigne le *Ka;* mais il renaît en Horus dont l'*âme* et le *Khou* doivent être perpétuellement glorifiés pour que se transmette de génération en génération l'étincelle divine qui vient d'Horus lui-même et qui associe tout défunt réssuscité à la vie du dieu soleil. Le foyer est le lieu par excellence du culte des Horus familiaux aussi est-ce dans les habitations que se trouvent les *ex-voto* de toute nature aux composants spirituels de l'individu. Naturellement, parmi les Horus ainsi vénérés il y a une élite, parmi les ancêtres il y a les grands ancêtres. Ce sont certains personnages héroïsés parce qu'ils furent de leur vivant haut placés dans l'estime publique.

En premier lieu les fondateurs de la corporation thébaine de Deir el Médineh le roi Amenophis Ier et sa mère la vierge noire Ahmès-Nefertari; puis ceux de leurs successeurs qui se signalèrent à la gratitude des ouvriers, les Thotmès, les Seti, enfin certains architectes et chefs de travaux particulièrement doués de génie ou remarquables par leur réussite et les vertus qui la produisirent.

Le culte de Nefertari n'est en somme que le culte d'une Hathor terrestre puisqu'elle fut mère d'un Horus : Amenophis Ier. On sait la place prédominante qu'occupe toute Isis-Hathor dans le mythe de résurrection. Il ne faut donc pas s'étonner de voir l'importance du culte des Hathors de tout vocable que l'on rencontre chez les artisans de nécropoles. Tant de légendes ont couru sur la déesse mère qu'elle se présente à nous sous les aspects les plus variés. Une de ces légendes semble avoir surtout fait impression sur le peuple des ateliers royaux; celle de l'Hathor-Tefnout qu'il fallut aller chercher au sud de la Nubie et qui rentra en Égypte escortée de Bès et d'une suite de babouins, de musiciens et de danseurs [1].

Cette Hathor change de formes à chacun des pays qu'elle traverse; d'abord lionne en Éthiopie, puis gazelle en Nubie, elle arrive à Philæ où le bain dans la cataracte la transforme en femme d'éblouissante beauté et semblable à Io elle se change en vache lorsqu'elle arrive en Thébaïde. L'hippopotame femelle en état de grossesse nommée Apet ou Taourt est aussi une de ses métamorphoses.

Sous tous ces aspects elle est adorée à Deir el Médineh; mais nous devons signaler certaines épithètes intéressantes trouvées sur des monuments de nos *Sedem ash.*

Un petit socle en calcaire pour une statue qui fut probablement celle d'une lionne fut découvert dans la maison C. VII, 2e *salle.* Il porte ce texte gravé en deux sens

[1] H. Junker, *Der Auszug des Hathor-Tefnût aus Nubien.*

sur le pourtour vertical : à droite [hieroglyphs] à gauche [hieroglyphs] (fig. 28). Les mots [hieroglyphs] qu'il faut certainement lire *ta gmy* [hieroglyphs] et traduire «la trouvée» est une allusion très claire à cette légende de Tefnout, œil d'Horus, que Thot et Shou, envoyés par Rè, découvrirent dans les déserts au sud-est de la Nubie, en un lieu mythologique





Fig. 28. — Socle de statuette d'Hathor.

appelée : [hieroglyphs] «l'endroit de la trouvaille» [hieroglyphs] - [hieroglyphs] [1] ou encore la ville de la trouvaille du disque : [hieroglyphs] (dénomination favorable à l'éclosion du schisme

[1] Variantes de *Bwgm* [hieroglyphs]. Tefnut était «l'âme de *Bwgm* dans le Pount» [hieroglyphs] dont la fête, au calendrier d'Esneh s'appelle [hieroglyphs] (4 Paophi). Daressy, *Thouéris et Meskhenit* (*Rec. trav.*, 34, p. 189). Il y a douze Thouéris, présidant chacune un mois de l'année; quatre Meskhent présidant chacune un jour épagomène, mais le 5e jour étant dédié à Seth la déesse protectrice n'a pas le nom de Meskhent mais seulement l'épithète [hieroglyphs] qui rappelle l'origine éthiopienne de cette Hathor.

atonien). On retrouve d'ailleurs cette épithète d'Hathor-Tefnout comme nom de femme à toutes les époques; mais avec la même orthographe surtout au Nouvel Empire [1].

Sur le socle en question, on voit à droite Hathor invoquée comme régente de Thèbes et à gauche, sous son épithète «la trouvée», comme résidente de l'Occident alors que son lieu d'origine est l'Orient où régnait primitivement Seth.

Cette épithète d'Hathor en rappelle une autre, très fréquente, qui fait allusion à son passage en Nubie. On l'appelle souvent «la dorée» ou «la Nubienne» en souvenir des gisements d'or de cette contrée. Un petit monument provenant du scribe Ramès de Deir el Médineh au Musée du Caire représente un phallus sur un socle dont les côtés et le plateau supérieur portent ces textes. Plateau :

côté gauche :

côté droit :

Comme toujours, le double sens des mots, leur homophonie ou leur similitude morphologique sont mis à profit pour créer par jeu de mots des appellations divines ayant souvent une signification cachée pour nous mais très claire pour les Égyptiens si familiers de ce genre de rébus. Le qualificatif en est un autre exemple. S'il doit littéralement se traduire «la désirée» il peut encore exprimer le sentiment du dieu Rè lorsqu'il envoya ses seconds à la recherche de Tefnout et qu'il l'attendit à Philæ aux portes de Nubie (pays de Seth le Nubien) [2].

Fig. 29. Jambage en bois d'une porte de laraire (Toëris).

Sur un autre petit monument, qui est un jambage en bois d'une porte de naos, trouvé dans les maisons à l'est du temple, on relève cette épithète de Taourt, déesse qui est une doublure d'Hathor, née comme bien d'autres et comme Hathor elle-même, d'une personnification de qualité ou de prérogative du principe femelle divin (fig. 29).

On traduit ce surnom «régente du temple de l'aurore» ce qui fait de Taourt la reine de l'horizon d'Orient, littéralement du palais ou de la place de l'illumination de la terre. Dans la tombe n° 335 [3], elle porte ce titre :

[1] E. Ranke, *Aeg. Personennamen* (351) 10, 11. Moyen Empire , (371) 20. Basse-Époque (371) 21. Nouvel Empire , .

[2] La situation de la cataracte aux portes de Nubie suggérerait aussi la traduction : «la dame d'Éléphantine» (de). Amon est parfois qualifié : . Un ouvrier de Deir el Médineh s'appelait .

[3] *Rapport 1924-1925*, p. 157-158, fig. 104, 105, 106. Sur le même tableau que la déesse mère Taourt, figure Anoukit dame de Sehel ( ) au tableau suivant Amenophis Ier, considéré comme l'Horus fils, est escorté des deux marraines Ouadjit et Satit d'Éléphantine.

Le temple de l'aurore est aussi la demeure de Sebek. On verra plus loin (Chevet) que Sebek est souvent associé à Bès, Toëris, Tefnout dans les cultes populaires. Il est le gardien de la tête d'Horus.

presque équivalent «la régente de la place du refleurissement à l'Occident» qui est aussi relatif à la résurrection végétale et solaire.

Les Hathors étant les maîtresses de maison en même temps que les mères des Horus ont pour fonctions premières l'allaitement, l'alimentation du *Ka* des défunts, le *Ka* étant assimilable à l'Horus du mort par rapport à son corps qui en est l'Osiris. Ce rôle de pourvoyeuses de tous les besoins matériels du *Ka* sans en excepter aucun, oblige ces mères nourricières à devenir chthoniennes pour régner dans le domaine souterrain où vit ce *Ka* et à prendre des sobriquets qui traduisent ces nouvelles attributions. Rennout et Mert Seger [1] sont les principales incarnations hathoriennes du principe alimentaire d'Horus; elles régentent toutes les provisions comestibles , et en toute première ligne le pain et l'eau. Le pain elles veillent sur lui depuis son lointain point de départ le grain de froment, dont l'enfouissement et la germination, rites osiriens, préparent la moisson, rite horien. Ces deux déesses de la terre nourricière prennent figures de serpents fils de la terre et deviennent dans les maisons des mortels et plus spécialement dans les silos, les cuisines et les magasins, caves et greniers, les protectrices du foyer qui assurent la vie matérielle de ces maisons. C'est pourquoi, à Deir el Médineh, il n'est peut-être pas une demeure où les deux *Pénates* n'aient, entre le pétrin et le four, par où le pain prend sa forme, une image si petite soit elle devant quoi l'on brûle des boules d'encens, on répand la première goutte d'eau de l'amphore que le porteur d'eau vient d'apporter, la première goutte de bière ou de vin de la récolte de l'année, on dépose la première gerbe du blé de la moisson, la première bouchée du pain qui sort du four. Les gens les plus pauvres ont, fixé au mur, un ostracon de terre cuite ou de calcaire sur lequel le divin serpent est représenté; d'autres, plus riches, ont une petite stèle, plaquée au mur ou enfoncée dans une niche creusée dans ce mur. Les plus dévots ou les plus riches ont un véritable naos avec encadrement de pierre sculptée, naos percé dans la muraille ou bien s'avançant quand la place le permet, comme un petit autel au milieu de la pièce. Dans ce tabernacle la divinité du laraire est figurée sur une stèle ou plutôt elle est réalisée en ronde bosse. Nous avons trouvé plusieurs statuettes de serpents en calcaire, des têtes de serpents en lapis-lazuli dans presque toutes les maisons. La couche de suie qui noircit les encadrements des naos des Pénates montre que les laraires étaient constamment exposés à la fumée et par conséquent placés dans les cuisines.

Le foyer de Thèbes avec ses lares et ses divinités autochtones ne fait pas oublier aux ouvriers qui s'y sont enracinés par contrainte qu'ils sont en grand nombre des déracinés d'autres contrées lointaines, transplantés en Égypte. Ils ont apporté avec leurs noms aux sonorités étranges, leurs mœurs originaires et les cultes de leurs panthéons locaux. Aussi, n'est-on pas étonné de découvrir dans leurs habitations des

[1] Le crocodile est souvent associé à l'une des deux déesses, dans les laraires.

objets, de la céramique principalement, de provenance exotique, et des témoignages de fidélité aux dieux du pays abandonné. Les Nubiens et les gens de la cataracte dédient des stèles au trio Khnoum-Satit-Anoukit, au mouflon et à la gazelle, au crocodile Sebek qui hante les rapides près des deux gouffres où la croyance place les sources du Nil. Les Syriens adorent Anta, Qadesh, Reshpou, Shed. Les Éthiopiens propagent le culte de Bès. Quant aux ouvriers natifs de provinces égyptiennes ils gravent des proscynèmes aux triades de Siout, de Thys, d'Abydos, de Memphis, etc. L'Égypte est un pays qui s'assimile aisément tous les apports étrangers, elle absorbe les hommes et les dieux et en peu de temps les uns et les autres sont digérés et fondus dans la masse humaine et divine aborigène. Cette naturalisation appliquée à l'élément divin produit des hybridations de familles célestes où un dieu père, de naissance sémitique aura pour fils un dieu égyptien ou réciproquement.

Le panthéon populaire s'enrichit de ces croisements de races et comme il finit toujours par déteindre plus ou moins sur le panthéon officiel, l'entrée presque clandestine de métis divins dans les temples des dieux égyptiens ou l'octroi du droit de cité accordé aux nouveaux sanctuaires des dieux importés apportent des complications inattendues dans les théologies déjà si enchevêtrées de cette époque.

On a prétendu que l'essai monothéiste d'Akhenaten serait d'influence étrangère, que l'ostracisme qui dans ce schisme frappait toutes les ennéades au profit exclusif du disque rayonnant aurait été inspiré par des contingences familiales et politiques. Le polythéisme égyptien n'est qu'apparent; mais l'esprit traditionnaliste égyptien opposé par nature à une révolution de forme, aussi brutale d'exécution, ne rendait pas viable une telle expérience. Il est curieux toutefois de constater que la population cosmopolite de Deir el Médineh semble s'être montrée plutôt rétive à l'acceptation du culte d'Aten, car très rares sont les traces laissées chez les ouvriers par cette tentative trop absolue d'affranchissement du joug millénaire des autres dieux de la ville et du pays entier.



LE CULTE DE BÈS, DE TAOURT ET D'HATHOR

DANS LES ATELIERS DES NÉCROPOLES.

La prédilection marquée des ateliers de toutes les nécropoles royales pour les images de Bès, de Taourt et d'Hathor pourrait fournir la matière d'une étude intéressante et longue dont nous ne pouvons ici que donner un aperçu très résumé.

On s'accorde généralement à reconnaître que Bès n'est pas un des grands dieux du Panthéon officiel égyptien [1]. Ce n'est qu'un demi-dieu, un génie, un gnome, un lutin, un *djinn*, un *afrit*, à la fois bienfaisant et malfaisant, qui, sous un aspect très particulier et presque invariable, porte différents noms ou épithètes prises pour noms [2], comme la plupart des personnages célestes. La diversité des vocables résultant de celle des circonstances, des temps et des lieux a toujours et partout été engendrée pour une même divinité par des dévotions préférentielles à certaines de leurs qualités ou facultés les plus caractéristiques. De là, l'apparence parfois trompeuse d'une pluralité de personnes qui n'est en réalité qu'une divergence de point de vue et d'importance relative dans les vertus divines d'une seule individualité.

Sous l'un ou l'autre de ses sobriquets, Bès fait, croit-on, sa première apparition en Égypte à une époque très reculée [3]; il serait mentionné dans les textes des pyramides [4], ce qui indiquerait une existence encore plus ancienne, peut-être prédynastique [5].

Le goût de l'Ancien Empire pour les nains *Danga* venus du sud-est et pour le côté mystérieux et grotesque de leur académie, de leurs grimaces, de leurs danses et de leur musique a fait de ces pygmées, des bouffons au service des grands de la terre et du ciel. Ils font leur entrée à la cour et pénètrent par la petite porte dans le gynécée du temple, car ils apportent de leur lointain pays, l'or pour les parures, l'encens, les fards et les parfums pour la toilette et les secrets de sorcellerie qui assurent beauté et santé, bon repos, naissances nombreuses, en éloignant les puissances maléfiques.

(1) A. Erman, *Die Religion der Ägypter*, 1934.

(2) Franz Ballod, *Prolegomena zur geschichte der bärtigen zwerghaften gottheiten in ägypten*, 1913 [hieroglyphs], [hieroglyphs], [hieroglyphs], [hieroglyphs], [hieroglyphs], [hieroglyphs], [hieroglyphs], [hieroglyphs].

(3) Lanzone, *Dizionario*, p. 202 à 218; W. Budge, *Gods of the Egyptians*, t. II, p. 284.

(4) *ḥ3tjw*. A. Piankoff, *Sur une statuette de Bès. B.I.F.A.O.*, t. XXXVII.

(5) A l'époque préhistorique beaucoup de tombes de négroïdes contiennent trois sortes de statuettes : femmes nues, hippopotames, nains. Ce sont les prototypes d'Hathor, de Toëris et de Bès avant leur divinisation.

Au Moyen Empire on veut reconnaître Bès dans certaines statuettes [1], des bâtons de magie [2], des chevets [3], qui proviennent d'agglomérations populaires des cimetières.

C'est surtout au Nouvel Empire que son imagerie se fixe et que son vrai nom se répand. Si le *Livre des Morts* ne l'admet que masqué sous une de ses épithètes [4], le temple, le palais et la maison l'accueillent dans la *Meskhent* [5], où il s'attribue un rôle important en compagnie de Taourt et d'Hathor. Son nom est même adopté dit-on par l'onomastique des gens de la XVIIIe dynastie [6]. On pense qu'il doit cette faveur soudaine aux expéditions du Pount, bien qu'il ne soit pas représenté sur les bas-reliefs historiographiques de Deir el Bahri [7] et aux campagnes des Thotmès vers les mines d'or de Nubie et du Soudan. Jusqu'à la XXVe dynastie éthiopienne, la ferveur populaire pour Bès ne cesse de croître et d'ajouter des qualités et des attributions nouvelles à ce génie domestique en passe de prendre rang parmi les demi-dieux de l'Egypte. Sous le règne de Taharka son culte s'impose, d'abord en Éthiopie [8], puis gagne les rives du Nil; mais on ne voit jamais Bès s'emparer du sceptre des grands dieux lorsqu'il monte sur l'autel des temples. L'époque ptolémaïque augmente encore son prestige et le nombre de ses facultés, mais sa puissance magique consacrée par les stèles saïtes d'Horus sur les crocodiles [9], l'achemine vers le caractère démoniaque qu'il devait à ses origines et qui s'était effacé en route devant ses vertus bienfaisantes. Resté un des derniers survivants du paganisme, il hante les aphrodisia [10] et les antres de sorcellerie tant que le christianisme n'aura pas mis un terme à sa lubricité satanique [11].

(1) F. Petrie, *Kahun, Gurob and Hawara*, p. 30, § 58, pl. VIII, nos 14, 27 (comparer cette statuette avec celles publiées par : H. R. Hall, *Journal of Eg. Arch.*, 1914, p. 203, fig. 2. The Relations of ægean with egyptian art. F. Petrie et G. Brunton, *Sedment.* I. Pl. XL, 27 et XLII, 7. Statuette de Bès en ivoire (XVIe dynastie). — E. A. Gardner, *Journal of Eg. Arch.*, 1915, p. 49. A Cretan statuette.

(2) A. Erman, *Religion, op. cit.*, p. 147, fig. 91; F. Petrie, *Kahun, op. cit.*, pl. VIII, n° 27. Texte : [hieroglyphs] N...

(3) F. Ballod, *op. cit.*, fig. 1, d'après W. Budge, *Guide to Eg. galleries British Museum*, p. 71, chevet n° 35807.

(4) Louvre : Pap. fun. de Neferoubenef n° 3092, pl. XI, Bès, peint en bleu, danse armé d'un couteau XVIIIe dynastie (Thotmès III), chap. cxlv et vignette du chap. xxviii. — Musée du Caire, papyrus 51948 *a* vignette : serpent à tête de Bès noire. — *Livre des Morts :* [hieroglyphs], [hieroglyphs] chap. xxviii et cxlv.

(5) Temples de Louqsor, de Deir el Bahri, XVIIIe dynastie. Hatshepsout, Amenophis III. E. Peet, *The City of Akhenaten*, t. I, pl. XVIII, n° 3.

(6) Le nom de *Pabesa* qu'on rencontre sous la XVIIIe dynastie se traduirait par «le guépard» plutôt que par «celui de Bès» mais comme le nom de Bès s'apparente étymologiquement à celui du félin on pourrait admettre une raison de cause à effet dans le choix de ce patronyme à une époque où Bès était surtout en faveur. Ce nom est moins rare sous la dynastie éthiopienne.

(7) Ed. Meyer, *Geschichte.*

(8) W. Budge, *Gods of the Egyptians;* Lepsius, *Denkmäler*, t. V, 6 *a* et *b*. Temple de Ben Naga.

(9) W. Pleyte, Chapitres supplémentaires au *Livre des Morts.* Bès sur la stèle de Metternich.

(10) Quibell, *Excavations at Saqqara*, 1906-1909.

(11) Perdrizet et Lefebvre, *Graffites grecs du Memnonion d'Abydos.*

Etait-il venu d'Arabie ou d'Éthiopie? On penche plutôt à lui donner une origine africaine [1] en raison de sa morphologie et des certificats de naissance qui lui furent tardivement décernés sous les Ptolémées. Primitivement enrôlé dans le clan de Seth et ennemi d'Osiris [2], il aurait gardé de ces débuts tous les instincts mauvais de sa nature; mais, quand Taourt, la concubine de Seth, eut déserté le parti typhonien, Bès la suivit en dissidence et l'épousa et devint le plus fidèle gardien de l'enfance du jeune Horus tandis qu'elle en devenait elle-même la plus dévouée des marraines [3]. Désormais inséparables, ils assistent les accouchées [4], protègent les petits et les faibles, président la circoncision [5], combattent le mauvais sort sous toutes ses formes, par la musique, la danse, la magie, la vertu salvatrice des onguents de toilette. Leur protection s'étend de la naissance à la mort, car un mort est un Horus qui va renaître et qui a besoin d'assistance contre les génies infernaux attachés à sa perte. Bès a si bien pris le parti d'Horus que peu à peu il s'assimile à lui dans son aspect guerrier de garde des portes de l'Est où veillent les Aker, où clament les babouins quand le jeune soleil à l'aube sort de l'horizon comme d'un calice de lotus [6].

Les contaminations mythologiques dérivées des similitudes des fonctions ou des analogies de formes extérieures ou encore des communautés d'extraction et des parentés établies ont facilité à la longue des rapprochements entre Bès et différents dieux. De Seth, dieu des déserts embrasés, Bès emprunte les flammes [hieroglyphs] qui symbolisent l'ardeur brulante du soleil [7], la dépouille de guépard [hieroglyphs] panthère du midi [8],

(1) [hieroglyphs] (Denderah) [hieroglyphs] (Edfou) [hieroglyphs], [hieroglyphs] (Denderah); Jünker, *Auszug der Hathor Tefnout aus Nubien*, p. 86; Mariette, *Denderah*, III 67 *a*, 33 *a;* Rochemonteix, *Edfou.* Parmi les nombreuses tombes thébaines qui représentent des apports de tributs des peuples étrangers, celles de la XVIIIe dynastie font intervenir surtout la Syrie, la Crète, la Nubie et le Pount. On n'y voit aucune mention de Bès. Par contre, la tombe n° 65, d'Imasib, datant du règne de Ramsès X montre les transactions commerciales avec l'Éthiopie. Les apports de ce pays comprennent non seulement de l'or, des fards de toilette, des plumes d'autruche, des peaux de guépards, des babouins vivants, des vases ornés de têtes de gazelles, mais encore une quantité de poteries décorées de masques de Bès. Cette confirmation de l'origine éthiopienne de Bès, beaucoup plus ancienne que celle des temples ptolémaïques est capitale. Cf. Wreszinski, *Atlas zur altägypt. Kulturgeschichte.* Tafel 224.

(2) Ollivier Beauregard, *La caricature égyptienne*, p. 106 à 139; Alfred E. Knight, *Amentet*, p. 32.

(3) Plutarque, *De Iside et Osiride*, XVIII. Taourt protégea Isis-Hathor enceinte d'Horus contre Seth-Typhon.

(4) Lortet et Gaillard, *La faune momifiée de l'ancienne Égypte*, I, p. 201.

(5) M. Werbrouck, *A propos du dieu Bès* (*Egyptian Religion*, I, avril 1933); H. Epstein, *Gott Bes* (*Archiv für geschichte der Medizin*).

(6) Cf. Pleyte, *op. cit.*, Temple de Ouadi Sofra (Éthiopie) Bès guerrier, Bès entre deux lions, Bès entouré de singes, Bès, sous le nom de [hieroglyphs] ou de [hieroglyphs] acclamant le soleil levant comme un babouin : [hieroglyphs], Bès sortant d'un lotus comme Néfertoum. Ce lotus est le Nélumbo, lotus rose qui pénétra en Égypte sous la XVIIIe dynastie, venant de l'Inde par l'Arabie et l'Éthiopie.

(7) [hieroglyphs] est le nom d'un serpent qui crache du feu.

(8) *Æg. Zeitschrift*, II, 10 [hieroglyphs].

le porc et la gazelle animaux typhoniens[1]. Rallié au parti horien, parti du soleil bienfaisant du matin, mais resté belliqueux il s'identifie presque à Harmakhis, à Seped[2]. Protecteur comme Thot et Anubis, du descendant d'Osiris, il se pare tantôt de la tête du loup, tantôt de celle du babouin et devient sous ce dernier travesti un double du dieu lunaire[3], l'*oudja* gauche d'Horus, un Apis ou un Hapi au ventre orné d'un bucrâne[4]. Défenseur du soleil Rè, il s'arme de couteaux pour veiller à l'entrée du XIVe pylône de la Douat et il entre si bien dans son rôle que, sous la XXIIe dynastie, il est devenu une sorte de dieu mystérieux, un Amon[5] maître des secrets [hiéroglyphes], un dieu soleil [hiéroglyphes]. Résumant en lui tant de personnages et d'attributions, Bès est un parvenu un peu obscur que la chance a conduit au rang de dieu suprême, de Panthée aux mille aspects. On conçoit l'âpreté de la lutte que le christianisme eut à entreprendre contre cet esprit malin qui traqué sous une forme, renaissait sous une autre avant de s'avouer vaincu.



Fig. 30. — Ostracon. Bès charmant un serpent.

Cette morphologie composite de Bès, déjà maintes fois analysée, présente des particularités intéressantes qu'il n'est pas superflu de souligner ici. Parfois coiffé d'une seule plume d'autruche comme les nubiens et Anhour-Shou[6], ou de deux plumes ou plus souvent d'un diadème de plumes comme Anouket, dame de Satit et régente des pays du sud-est de la cataracte; qu'habitent les gazelles et les singes, Bès porte un masque barbu et grimaçant comme les sorciers *accas* de la tribu des *Niam-niam* et tous les griots de l'Afrique centrale (fig. 30). Ce masque assez voisin du mufle d'un lion du Soudan est souvent peint en bleu comme une face de babouin et il a des oreilles de bête qu'on a prises pour celles d'une vache, ce qui décèlerait une parenté hathorienne avec la vache Noub des pays de l'or; mais qui semblent être plutôt celles d'un fauve; lion ou guépard[7]. Une toison

[1] Cf. Lanzone, *op. cit.;* Ballod, *op. cit.;* Pleyte, *op. cit.;* Bès porte une gazelle parfois dans ses bras, parfois sur son dos et aussi sous ses pieds. On le voit encore pressant un porc ou un lion sur son cœur, tenant un lion entre ses jambes, escorté de deux lionnes ou de deux sphinx femelles. Dans ces gestes qui ne sont pas tous hostiles aux animaux séthiens, on a voulu reconnaître une ressemblance avec Heraklès étouffant les ennemis d'Eros. Cf. Virey, *Religion de l'ancienne Égypte.* — Gorgone aussi étouffe deux lions.

[2] Lanzone, Tavola CCCLVII, 1. [hiéroglyphes]; Naville, *Goshen,* Pl. 2-5.

[3] Bès tenant l'oudja gauche, Bès coiffé du croissant de lune, Bès adorant et clamant dans la pose du babouin, Bès environné de singes.

[4] Statue de Leyde. Cf. Pleyte, *op. cit.;* Lanzone, Tavola LXXX, 2.

[5] Lanzone, Tavola XXI, 3.

[6] Cf. Virey, *op. cit.,* fig. 12, p. 187. Bès remplaçant Shou et soutenant le ventre de Nout (souvent identifiée à Tefnout); Lanzone, Tavola LXXVIII, 2.

[7] Ces oreilles ont le pavillon arrondi comme celui des fauves et non pointu comme celui des bovidés. Il est intéressant de comparer le masque de Bès de la statuette de Kahun (Moyen Empire, XIIe dynastie) et celui de la fresque de la tombe thébaine n° 99 (XVIIIe dynastie, Thotmès III) avec celui des sphinx de Tanis

analogue à la crinière d'un lion ou au camail d'un cynocéphale tombe sur les épaules. Il n'y a pas de moustaches; mais la barbe en collier s'étale en éventail comme les favoris des hamadryas ou plutôt de certains grands fauves.

Le corps petit et trapu est-il celui d'un pygmée ou celui d'un nain égyptien? On hésite quelquefois entre une monstruosité pathologique et une difformité raciale. Différent du Ptah patæque hydrocéphale qui est un anormal autochtone, il paraîtrait davantage être un type éthnique aux membres courts et tors, aux reins ensellés accentuant la proéminence et la lourdeur de l'abdomen. Il est, en somme, le descendant, transfiguré par des adjonctions postérieures de détails physiques, des nains dont

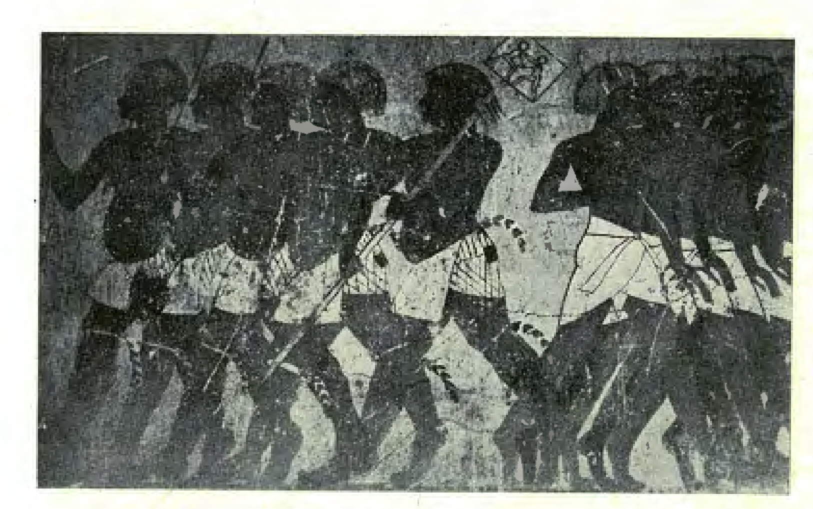


Fig. 31. — Lutteurs africains enrolés dans l'armée. Thèbes, tombe n° 74 de Djanouni, commandant des soldats de Thotmès IV.

les statuettes voisinaient toujours aux temps préhistoriques avec celles des femmes steatopyges, ancêtres d'Hathor et celles des hippopotames, prototypes de Toëris. Comme ces figurines se trouvaient réunies dans des tombes de négroïdes venus du Haut-Nil il en résulterait que Bès et ses compagnes seraient d'origine éthiopienne ou soudanaise.

Le pagne qui le ceint est tantôt d'étoffe bariolée, peinte d'une résille (fig. 31), tantôt de peau de guépard mouchetée (félis cynaïlurus), mais toujours il s'orne par devant d'un pendentif cache-sexe comme en portent les tribus primitives et tous les danseurs, et par derrière d'une queue postiche analogue à celle que les pharaons et les *Sam* ont dans le dos. Le pendentif, les rois l'ont aussi, de même que la peau de

(XIIe dynastie, Senousert II) pour constater la parenté d'expression artistique et surtout la mise en évidence du caractère léonin de Bès qui semble être son caractère dominant. Identifié par ailleurs avec le lion Shou, Bès est en quelque sorte le frère jumeau de la lionne Hathor-Tefnout originaire comme elle des déserts éthiopiens. Le type définitif de Bès coiffé de plumes apparaît seulement sous Amenophis III. Avant cette époque, on ne lui voit pas de diadème.

guépard, la boucle de ceinture en mufle de lion et les pointes du tablier en têtes de fennech. La queue de Bès n'est point droite, elle se recourbe comme celle des babouins [1]. Elle n'appartient pas toujours au pagne en peau de bête qui couvre ses reins. Ventru et mamelu à l'instar du dieu Nil Hapi, Bès donne parfois le sein au jeune Horus ou à un singe [2]. (L'hippopotame Taourt à également des mamelles pendantes pour indiquer le rôle maternel qu'elle doit jouer auprès des berceaux. La déesse Nout est souvent représentée dans les tombes de Deir el Médineh seulement par deux bras et deux seins pour signifier l'accueil et l'allaitement offerts au soleil et aux morts).



Fig. 32. — Pieds de lit en bois sculpté et peint en forme de Bès jouant de la flûte double.

Quand Bès ne danse pas, les mains aux hanches et les genoux fléchis en dehors, il court de droite à gauche [3] (sa droite et sa gauche) à l'inverse de la Gorgone Méduse grecque de Syracuse [4], où il joue de la double flûte (fig. 32) comme Papposilène [5], de la harpe comme Marsyas, du tympanon comme Satyre. Le sens de la course de Bès et aussi de Gorgone est en relation directe avec celui de la course du soleil. C'est également parce qu'il appartient au mythe solaire que Bès est pourvu d'une ou de deux paires d'ailes de faucon sur certaines de ses images qui datent déjà de la XVIII[e] dynastie [6]. A cette époque, on assiste à Deir el Médineh à une régression sensible du mythe osirien qui est peu à peu supplanté par le culte officiel amonien et surtout par le culte royal et populaire d'Harmakhis préparant la réaction solaire de Tell el Amarna. Bès, transfuge du mythe osirien est passé dans le clan d'Horus et il est devenu le partisan fidèle du mythe horien [7].

(1) Les Nubiens de la tombe n° 74 (fig. 31) sont chevelus, ventrus et ensellés comme Bès, ils ont comme lui un pagne quadrillé et une queue postiche de babouin. Ce rapprochement est significatif pour la détermination du pays natal de Bès.

(2) Campbell Bonner, *Numerical value of a magical formula* (*Journal of Eg. Arch.*, XVI, p. 6. Pl. IX, n° 2).

(3) *Rapport de fouilles Deir el Médineh*, 1932-1933, 1[re] partie, p. 112, fig. 48.

(4) *Atti della Reale Accademia nazionale dei Lincei*, 1925, p. 283 à 315, fig. 26.
Daremberg et Saglio, *Dictionnaire des Ant. Gr. et Rom.*, II, p. 1622. Glotz, *Gorgone*.

(5) L. Heuzey, *Papposilène et le dieu Bès* (*Bulletin de correspondance hellénique*, 1884, p. 161-167).

(6) F. Petrie *Illahun, Kahun Gurob*, pl. XVII, n° 9. Vase lenticulaire du temps d'Amenophis III.

(7) H. R. Hall, *An egyptian S[t]. Christopher* (*Journal of Eg. Arch.*, XV, 1929). Statuette romaine de Bès imberbe debout sur un lotus, portant Horus enfant à cheval sur son épaule gauche. La conversion horienne de Bès remonte aux temps historiques les plus reculés.

Si ses pieds s'ornent de couteaux [1] (qu'on ne saurait confondre avec des ailes comme celles de Gorgone ou de Mercure) ou bien se changent en têtes de fennech [2], il faut voir sans doute en cela une transplantation d'un rite de sorcellerie du centre de l'Afrique pour renforcer l'idée de protection et d'assistance [3].



Fig. 33. — Ostraca. Bès dansant.

Les rôles divers remplis par Bès sont mis en lumière par les monuments et les objets sur lesquels il est figuré, par ses différents aspects, ses gestes, les accessoires qu'il tient en mains et par les divinités en compagnie desquelles on le rencontre.

Le rôle gynécologique se lit dans les salles de naissance et les mammisi des temples sur les bas-reliefs des *meskhent* [4]. Ce rôle complexe commence avant la procréation et se prolonge jusqu'aux premières années de l'enfance, il s'étend à la mère [5] et à l'enfant, et se généralise sur tout ce qui est faible. Il comprend les soins de la toilette pour la conservation de la beauté [6], la protection du repos [7], l'entretien de la joie (fig. 33) et de

(1) J. E. Quibell, *Tomb of Yuya and Tuyu* (*Cat. gén.*, pl. XXIX, n° 51109).

(2) Lanzone, tavola LXXX, n° 1.

(3) Le fennech du sceptre 𓌀, des coins de devanteau, des pieds de Bès, du signe 𓋹 est la traduction du principe constant de protection horienne. On peut y voir l'exploitation dans un sens symbolique des pointes d'un nœud d'étoffe se transformant en oreilles de chacal ou la déformation de deux couteaux.

(4) Naville, *Temple de Deir el Bahri*, t. II, pl. LI naissance d'Hatshepsout, Temple de Louqsor, naissance d'Amenophis III, Bès et Taourt sous le lit à pieds de lion. Temples d'Edfou, Esneh, Médamoud, Denderah, etc. (Mammisi). Deir el Médineh : Tombe n° 217 d'Apoui : construction d'un lit à baldaquin ornée de Bès, de Taourt et d'Hathor.

(5) Miroir à manche en forme de Bès ou en colonne de papyrus surmontée d'une tête de Bès (Musée du Caire). Vases à collyre, cuillers à fards, flacons de parfums, étuis à kohol, coffrets à bijoux, amulettes et bijoux, — Prisse d'Avesne, *Atlas*, pl. 148, texte p. 437, corne de toilette à tête de Bès.

(6) Fauteuils. Quibell, *Tomb of Yuya and Tuyu*, pl. XXXII à XXXVII, XLI, XLII lits (Quibell, *op. cit.*), pl. XXIX, XXXI, Carter Mace, *Tomb of Tut ankh Amen*, t. I, p. 193, pl. XLIX; Chevets. Carter Mace, *op. cit.*, t. III, 117, pl. XXXVI. Musée du Caire salle 22, vitrine B.

(7) Bès jouant de la lyre, de la théorbe, de la double flûte, du tambourin, du sistre, des crotales. Bès grimaçant et dansant (fig. 33).

la bonne humeur[1], l'alimentation des nouveaux nés[2], la lutte contre le mauvais œil[3], les bêtes nuisibles[4], les maladies[5] et, pour finir, la sollicitude pour les morts en bas âge[6].

L'extension et la perversion du rôle tutélaire de Bès produisent le mal par excès du bien et transforment le bon génie en esprit malfaisant qui, au lieu de faire rire, fait peur et qui, au lieu de chasser les maléfices, les fait naître par un mauvais usage de la magie. C'est ce rôle démoniaque que l'on connaît surtout de lui à l'époque copte. Bès est resté l'*afrit* qui effraye et attaque les vivants dans les ruines pendant la nuit peut-être parce que le rôle funéraire qu'il avait joué autrefois, dans un sens secourable aux morts en avait fait l'esprit des cimetières et le gardien du repos des tombes. La lubricité des démons qui hantent les nécropoles est un fait bien connu dans les annales des premiers cénobites chrétiens. Bès doit ce rôle aphrodisiaque en grande partie aux composants simiesques de son personnage et l'on peut dire que les caractères dominants de sa nature bestiale sont d'abord ceux du babouin et ensuite ceux des grands fauves : lion, panthère de Nubie, guépard d'Éthiopie. Et comme en Égypte nécropole et désert sont pour ainsi dire synonymes, il était dans la logique des choses que ces animaux originaires des contrées désertiques de l'est et de l'ouest où le soleil se lève et se couche, devinssent les génies familiers et protecteurs des nécropoles et, par voie de conséquence, des villages d'artisans des cimetières.

En résumé, Bès est morphologiquement un être hybride à moitié réel, à moitié fabuleux comme les griffons et autres animaux fantastiques du désert. Personnage composite à la fois guépard, babouin et pygmée il vient des déserts éthiopiens, ce qu'il faut traduire qu'il naît mythologiquement aux confins les plus méridionaux de l'horizon oriental c'est-à-dire au point céleste où le soleil se lève à l'équinoxe d'été.

Il est donc l'annonciateur du soleil estival dont Seth incarne l'ardeur torride qui est mortelle pour Osiris personnifiant la végétation égyptienne. Il court d'est en ouest comme le précurseur Seped de son maître Harmakhis. Il est le messager Sirius de l'année nouvelle qui est la renaissance de la création. Il est le babouin Hapi qui acclame le lever de l'astre et signale l'arrivée de la crue annuelle du Nil. En tant que Babouin il est Thot le premier croissant de lune qui ouvre l'année. Ces rôles stellaires lui valent d'être représenté courant comme un héraut en avant du seigneur qui vient; d'avoir une paire ou plusieurs de grandes ailes de faucon, sorte de livrée

(1) Statuettes de Bès sur les épaules d'une femme grosse. Accouplement Bès-Taourt.

(2) Statuettes de Bès allaitant Horus. Construction non fortuite de certains mots : [hiéroglyphes] siège de nourrice, [hiéroglyphes], [hiéroglyphes], [hiéroglyphes], [hiéroglyphes] lait maternel, offrande de lait, [hiéroglyphes] gâteau (avec [hiéroglyphes] : fruit).

(3) Amulettes. Bès et les yeux *oudjat*. Le mot : protection = [hiéroglyphes], [hiéroglyphes], [hiéroglyphes].

(4) Bès tenant serpent et scorpions, lions. Stèles d'Horus sur les crocodiles.

(5) [hiéroglyphes], [hiéroglyphes] maladies.

(6) Lortet et Gaillard, *Faune momifiée, op. cit.*, t. I. Statues de Bès, en bois contenant des fœtus humains, Louvre : E. 1852, 1943. Caire : 29755, 127.

horienne, pour voler d'un horizon à l'autre devant Horus, de porter sur son épaule le jeune Harmakhis trop faible encore pour risquer seul ses premiers pas aux marches de l'est; de sortir d'un lotus comme Nefertoun dont les deux hautes plumes droites ont sans doute la même origine et le même symbolisme que celles du diadème de Bès et de Shou; de chasser de la route du soleil tous les ennemis par la musique criarde et assourdissante de la flûte et du tambourin, et voire par le glaive, l'arc et le javelot; d'employer enfin à la sauvegarde de l'enfant confié à ses soins toutes les ressources de la magie et de la chimie par la danse et les sortilèges, par les onguents de toilette et de santé, par la vertu des métaux précieux et des pierres talismaniques. C'est parce qu'il préside ainsi à la naissance du jour, de l'année et par conséquent d'Horus qu'il doit d'être associé à l'hippopotame femelle Taourt qui est grosse d'Horus, un des aspects hathoriens du ciel Nout[1]. C'est enfin parce qu'il doit protéger ce fils d'Hathor, pharaon céleste, qu'il est le guépard d'escorte aux crocs menaçants, à la langue pendante, aux yeux de feu, au rictus effrayant. S'il est parfois accompagné d'un couple de fauves ou d'une horde de singes verts c'est pour mettre en évidence sa qualité d'horizonien. Au total, on le voit, Bès est avant tout le féal d'Harmakhis et rien n'est plus normal en Égypte que de voir le féal s'identifier insensiblement à son suzerain[2].

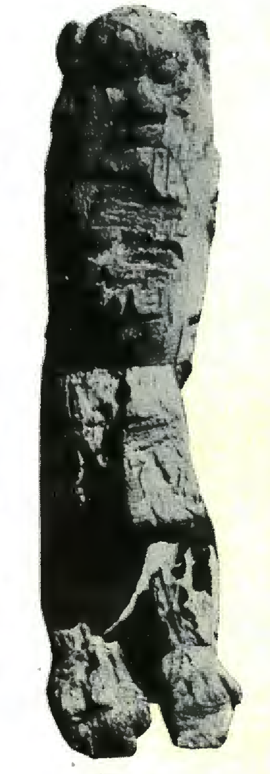


Fig. 34.
Statue de Bès en bois.

A Deir el Médineh, c'est justement dans les maisons du hameau que l'on trouve le plus grand nombre de représentations du demi-dieu Bès. Outre les fresques déjà signalées, on a recueilli une statue de Bès en bois stuqué et peint (haut. o m. 55)[3], une tête de Bès en bois sculpté provenant sans doute d'une statue en demi-relief ou d'une grande pièce de mobilier (fig. 34), une autre tête sculptée sur une planchette, un Bès dansant, sculpture sur bois, fragment de meuble (haut. o m. 15). Sur tous ces objets de bois, Bès ne porte pas de diadème de plumes; il a le sommet du crâne d'un guépard.

Les statuettes de Bès en terre cuite sont de même nature et partent probablement du même genre d'idées que les figurines de femmes nues couchées sur un lit. Les unes et les autres se rencontrent dès la XVIIIe dynastie dans les maisons plutôt que dans les tombes. Elles mesurent de o m. 05 à o m. 20 de hauteur et représentent

(1) A Deir el Médineh, dans les tombes, Nout est souvent représentée par deux bras de femme et deux seins. Sous cette forme résumée elle embrasse le soleil à l'horizon d'occident. Ainsi condensée en ses deux parties du corps les plus actives la double fonction maternelle de Nout, enfantement et allaitement, se trouve exprimée.

(2) Voir plus loin, ce qui est dit de Bès au sujet d'un chevet.

(3) Trouvé dans la cave de la maison S. E VIII. de Nebamon (*Rapport 1928*, p. 135) avec des poteries ornées de têtes d'Hathor.

Bès dansant, nu, les mains sur les cuisses. L'absence de pagne montre que la queue de bête qui pend entre ses jambes n'est pas ici un postiche. Pas plus que les lits de «concubines», ces Bès ne peuvent être des jouets d'enfants comme les statuettes de chevaux, de vaches et les poupées apodes. Leur caractère érotique les classe, avec les fantaisies phalliques et grotesques, dans une catégorie spéciale d'objets et d'images aphrodisiaques qui ne sont pas à proprement parler des *ex-voto* religieux, car le point de vue prosaïquement utilitaire l'emporte en eux sur le point de vue spirituellement dévot.



Fig. 35. — Poteries peintes à reliefs représentant le dieu Bès.

Leur présence dans les maisons et en si grand nombre est un témoignage éloquent de la faveur dont Bès jouissait parmi les ouvriers des nécropoles en raison des préoccupations sensuelles de la population.

Il faut également ranger dans le même ordre d'objets les terres cuites qui représentent des singes cercopithèques seuls ou groupés, parodiant des scènes de musique, de danse, de toilette et d'allaitement. Leur parenté symbolique avec Bès, considéré sous son aspect simiesque, conseillerait de ne les prendre pas pour de simples jouets.

On sait la vogue de ces singes au début du Nouvel Empire, tant dans les harems que dans les tombes [1], et l'on pense qu'elle n'est pas sans relation avec les expéditions de la XVIIIe dynastie vers le Pount, l'Éthiopie et les mines d'or, pays dont Bès était sorti. Les maisons de Deir el Médineh ont fourni aussi quelques fragments d'accessoires de toilette, manches de miroirs, vases à kohol, etc., en calcaire ou en faïence

[1] Dans les harems, nombreux objets de toilette ornés de singes; le singe au miroir est un des thèmes favoris : les singes jouant de la lyre, du tambourin, de la théorbe sont fréquents aussi. Dans les tombes, les fresques de Tout ankh Amon et de Eye qui ont, pour la tombe de ce dernier, valu le nom de Vallée des Singes à la Vallée de l'ouest où elle se trouve.

bleue, de nombreuses amulettes en forme de Bès, des ostraca à dessins, des coupes de faïence où Bès est figuré; mais surtout une grande quantité de poteries décorées de peintures et de reliefs dont le sujet principal est le génie de l'amour et de la joie couronné de son diadème de plumes [1].

Le luxe de ces céramiques indique bien que leur place n'était pas dans les cuisines ou les autres dépendances du foyer et, comme leur destination première n'était pas non plus les chapelles ou les caveaux des tombes, elles ne pouvaient trouver emploi que dans certaines chapelles de confréries affectées à un culte dans lequel Bès avait une part quelconque ou dans certaines pièces de la maison réservées à des dévotions d'ordre particulier. Or, les vases en forme de Bès sont très nombreux et les oratoires



Fig. 36. — Vase du culte d'Hathor.

de confréries où ils pourraient prendre place trop peu nombreux pour que la seule vraie destination soit celle-là; tandis que presque toutes les maisons ont une salle du «lit clos» et beaucoup d'entre elles sont décorées de fresques ou de dessins dont Bès a fourni le thème. Il est donc plus que probable que les vases Bès étaient faits pour ces chambres et affectés comme elles à une forme de culte domestique dont les différents rôles du nain barbu peuvent nous donner une idée. Ces vases sont des amphores à eau qui, debout sur un support annulaire de terre cuite ou plus simplement plantées dans le sol, servaient pour les libations et ablutions ordonnées par les rites (fig. 35).

Ils voisinent toujours avec des amphores, des cuvettes, des jattes, des écuelles et des coupes ornées de têtes d'Hathor peintes ou traitées en relief; parfois avec des amphores en forme de corps de femme pressant un de ses seins ou les deux; ces seins

[1] Cf. *Rapport de Deir el Médineh*, 1933-1934, p. 112, fig. 48, pl. XV. Vases en forme de Bès.

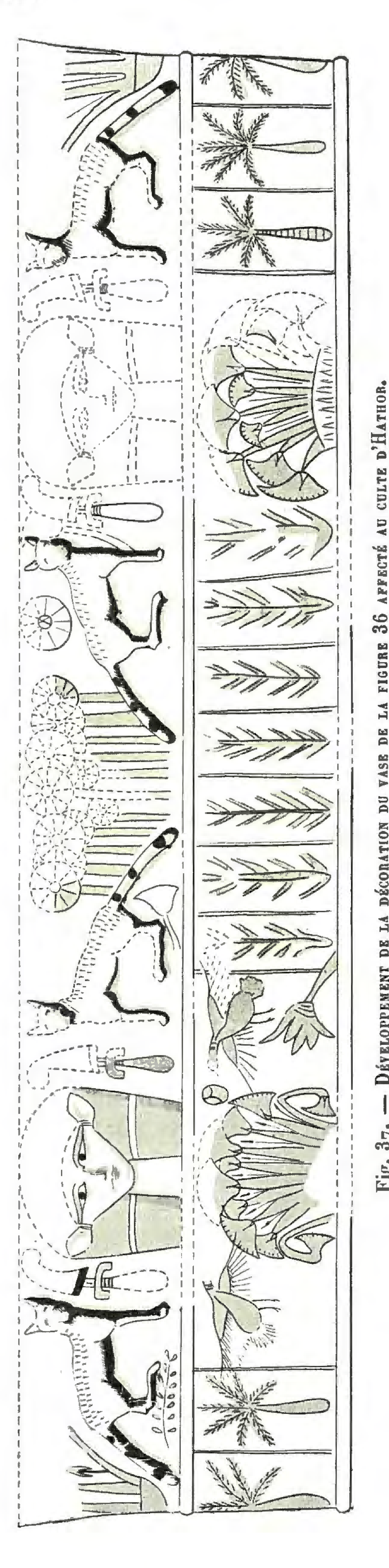


Fig. 37. — Développement de la décoration du vase de la figure 36 affecté au culte d'Hathor.

étant perforés pour l'écoulement du liquide contenu dans le vase [1]. Sur cette céramique hathorienne, le masque féminin à oreilles de vache de la déesse de beauté et d'amour alterne avec les fleurs de lotus, les papyrus et les palmes, avec les oies et les canards des marais, pour composer un ensemble qui évoque les souvenirs de la maternité d'Isis-Hathor et de l'enfance d'Horus dans le maquis marécageux de Bouto (fig. 36, 37).

Un très beau vase à reliefs, en forme de vaste chaudron muni d'anses internes, est décoré de masques d'Hathor encadrés de guépards parmi des fourrés de papyrus, où passent des vols d'oies sauvages, parmi des palmeraies, des buissons garnis de fleurs rondes comme celles qui couronnent le front de Bès sous son diadème de plumes d'autruche. Pour compléter ce décor inspiré par des réminiscences du Soudan, d'Ethiopie et du Pount, les têtes d'Hathor sont flanquées d'éventails faits d'une grande plume d'autruche piquée dans un manche papyriforme *ouadj*. Une autre grande jatte ou cuvette est également ornée de masques hathoriens et de guépards avec les mêmes éventails et frondaisons variées [2].

Les rapports d'origine et les similitudes de fonctions sont ainsi mis en évidence qui unissent étroitement Bès et Hathor ou Bès et Taourt. On peut seulement esquisser ici l'étude qui pourrait être utilement entreprise sur ces deux formes

(1) A propos des figurines des femmes nues, nous insistons plus loin sur la présence fréquente sinon constante dans les tombes préhistorique de trois sortes de statuettes : la femme nue, l'hippopotame et le nain qui sont avant la lettre : Hathor, Taourt et Bès. Il faut souligner que les vases à formes humaine, animale et composite affectent dès l'époque archaïque l'aspect de la femme, de l'hippopotame et du pygmée. Cf. J. Capart, *Les débuts de l'art en Égypte*, p. 120, fig. 91; p. 168, fig. 124. — E. Naville, *Rec. de trav.*, XXI, XXII. Figures égyptiennes d'époque archaïque. — Mac Iver and Mace, *El Amrah and Abydos*, pl. L, D 8.

(2) *Rapport 1933-1934*, 1re partie, p. 113, fig. 49.

d'une seule et même divinité, au point de vue du culte populaire qu'on leur vouait dans les villages d'artisans des nécropoles.

La déesse Hathor fut toujours très vénérée sur la rive gauche de Thèbes dont elle est la patronne à la fois régente de l'occident funèbre, mère adoptive des morts, maîtresse des souffles du nord [1] qui redonnent la vie avec tout ce qu'elle comporte de jouissances terrestres et particulièrement amoureuses. Se confondant avec Noub, la *dorée*, reine de Nubie et de l'or qui en vient; avec Nout ou Meh-ourt la vache céleste, avec Kheft-her-nebes, l'uræus de la chaîne libyque, avec Mert-Seger [2], dame de la sainte cime et avec tant d'autres personnifications féminines de la nécropole, c'est surtout sous la forme de la vache sacrée de Deir el Bahri qu'elle reçoit les hommages des ouvriers de Deir el Médineh. Dans de nombreuses tombes [3] on l'y voit, avec le disque du soleil horizonien entre les cornes, protégeant sous son encolure un des rois morts spécialement Amenophis Ier. Le petit temple ptolémaïque lui est dédié, car il est probablement construit sur l'emplacement d'une ancienne chapelle de confrérie vouée à son culte. Une grande quantité de stèles et de statues lui sont consacrées. Beaucoup de femmes d'artisans portent le titre de chanteuse d'Hathor ce qui montre la ferveur dont elle était l'objet [4]. Enfin, les maisons du village sont pleines de poteries sur lesquelles son masque, peint ou en relief, souligne l'importance de son rôle dans les rites de l'amour et les mystères de la naissance d'Horus. Amphores, jattes de terre cuite, coupes de faïence bleue se trouvent principalement dans les salles du «lit clos» avec tous les objets précités du culte de Bès et d'autres de même espèce affectés à celui d'une doublure d'Hathor la déesse hippopotame Taourt.

Composé hybride d'hippopotame, de lion et de crocodile [5], tous animaux familiers du haut Nil et par conséquent des mêmes contrées méridionales que Seth, Bès et Hathor, Toëris remonte à la plus haute antiquité [6] et, sous différents noms, prête son aspect zoomorphe à tout principe femelle divinisé [7]. Comme Bès, elle n'oublie pas ses origines typhoniennes et tout en devenant marraine et nourrice [8] d'Horus, elle demeure la grande dévorante des salles de justice [9], la pourvoyeuse des enfers.

(1)

(2)

(3) Tombes nos 2, 4, 216. Son importance lui vient surtout de son titre de mère d'Horus, dans la nécropole.

(4) *Rapport 1929*, p. 33.

(5) Lanzone, Tavola CCCXCIV, 2, 3, 4.

(6) W. Budge, *Gods of the egyptians*, p. 359; H. Junker, *Auszug der Hathor Tefnût aus Nubien.*

(7)

(8) Nourrice , mère .

(9) la dévorante; déesse hippopotame du feu dévorant; face terrible. La morphologie de Taourt est une synthèse des formes de différentes divinités génératrices du monde céleste : le lion c'est Tefnout, Aker; l'hippopotame c'est Apet, Reret; le crocodile c'est Sebek, Seb.

Par ce côté terrifiant de sa nature, elle s'apparente bien au «djinn» effrayant qui rode parmi les sépulcres[1].

Amphibie parce qu'elle tient du crocodile et de l'hippopotame et issue des marais ou des eaux primordiales du Nou[2], Taourt personnifie le chaos liquide dans lequel s'est formé le monde. Au moyen des ablutions rituelles, l'humanité retourne virtuellement à cet élément pour y puiser une nouvelle vie et une éternelle jeunesse et Taourt devient de la sorte la déesse des lustrations qui précèdent, accompagnent et suivent les actes de piété et ceux de la vie courante. En son nom de Apet ou Apet-ourt, elle est de la dame du harem, du gynécée et par extension de la *Meskhent*[3]. Par assimilation avec Nout, elle était déjà l'une des déifications du ciel[4], une sorte d'Hathor [hiéroglyphes] grosse d'Horus-soleil ou de Anher-Shou autre dieu compatriote du midi. En cette qualité elle allaite le roi Ounas[5], elle veille sur le sommeil des morts dans leurs tombes et des vivants dans leurs maisons[6], elle étend sur tous sa protection magique dont le symbole ☥ l'accompagne toujours.

A Deir el Médineh, Taourt avait au moins un oratoire et une confrérie attachée à ce sanctuaire. La population lui dédiait de nombreux *ex-voto,* soit des stèles, soit des statues où elle se présente sous sa forme animale, debout, tenant le ☥, coiffée tantôt du simple support cylindrique, tantôt de ce support surmonté des cornes d'Hathor et du disque solaire, parfois accompagné des deux hautes plumes d'autruche droites d'Anher. Il existe un genre de représentation en ronde bosse particulier à Taourt ou Apet qui ressemble aux bustes de laraires[7]. La tête d'hippopotame est posée sur une sorte de tronc sans bras dressé lui-même sur le socle *mâ* [hiéroglyphes]. L'ensemble offre quelque analogie avec l'omphallos abydénien *Tâ our* [hiéroglyphes] et avec le tertre en dôme de sable d'où émerge une tête humaine, que l'on voit sur tant de vignettes du livre de l'Hadès.

Toéris a quelquefois une tête de femme sur son corps d'hippopotame[8] mais elle a toujours ses mamelles de Nout, son abdomen en état de grossesse (qui n'est pas sans rapport avec l'obésité de Bès, lequel est d'ailleurs pourvu des mêmes seins de Nout

[1] Le rôle castigateur, qui double le rôle bienfaisant des divinités solaires, leur vient de la dualité des effets bons ou nuisibles de la chaleur du soleil à la fois vivifiante et mortelle. Taourt est parfois représentée tenant une torche allumée (W. Budge, *Pap. d'Ani,* p. 37, chap. 148, 186) ou allumant une lampe (E. Naville, *Todtenbüch,* CLI, Kapitel 137, *b.* vignette).

[2] [hiéroglyphes] (Bès a parfois une tête de crocodile).

[3] [hiéroglyphes] (*Wörterbuch*).

[4] [hiéroglyphes] (*Wörterbuch*).

[5] Pyr. Ounas, ligne 487 : «Ô Apit, mère d'Ounas donne-lui ton sein, qu'il le suce et soit allaité»...

[6] Nombreuses représentations de Taourt sur des lits, chevets, etc.

[7] W. Budge, *op. cit.;* Lanzone, *op. cit.,* VIII, 2. *Rapport 1929,* p. 20, fig. 1.

[8] Lanzone, *op. cit.,* CCCXCIII. *Rapport 1924-1925.* Tombe n° 335, caveau p. 157-158, fig. 104, 5, 6 [hiéroglyphes]. Dans cette tombe, nombreuses allusions transparentes aux pays étrangers au sud de la cataracte.

ou d'Hapi). Certaines statuettes creuses de Taourt, en faïence, employées comme buires pour les aspersions d'eau lustrales ou de lait, ont les seins perforés afin de laisser s'échapper goutte à goutte le liquide contenu dans ces flacons, semblables par destination aux vases de terre cuite en forme de femme pressant ses seins, dont il a été parlé plus haut. Les amulettes figurant la déesse hippopotame ne sont pas rares à Deir el Médineh; mais elles sont plus fréquentes à la basse époque que sous la XVIIIe dynastie.

En résumé, Taourt au corps d'hippopotame, à la tête de femme, de lion, de crocodile ou d'hippopotame et à la queue de crocodile; au ventre gros et aux mamelles lourdes est la compagne inséparable de Bès[1]. Comme lui, elle porte parfois une couronne de plumes d'autruche, comme lui, elle montre dans un rictus effrayant, une langue rouge et des crocs puissants, comme lui elle brandit des couteaux, comme lui enfin elle se tient sur le signe de l'or *Noub* de son pays d'origine. Leurs rôles et leurs emplois sont identiques sauf que Taourt ne participe guère aux délassements musicaux et que, pour les soins de toilette, elle se borne aux ablutions pendant que Bès s'occupe des onctions et des fards. Les lits en formes de lion, de vache et de Taourt de la tombe de Tout ankh Amon; d'autres en forme de Bès (fig. 32), montrent mieux que tout commentaire la place importante de ces étranges personnages dans la naissance, la vie intime et la mort des hommes.



Fig. 38. — Un des trois Bès de la tombe n° 48. (Photo du Dr S. Schott.)

A voir les nombreuses transformations et les non moins nombreux échanges de noms, de sobriquets et d'épithètes auxquels ils se livrent tous les deux pour jouer les rôles les plus divers, on ne peut s'empêcher de penser que ce sont tout simplement un sorcier et une sorcière, bienfaisants ou malfaisants selon les cas, qui, pour tromper

[1] Dans la tombe thébaine n° 48 d'Amenemhet, dit Souroro, du règne d'Amenophis III, le défunt offre au roi des présents parmi lesquels les quatre lits traditionnels et auprès d'eux sont trois statues de Bès, trois de Taourt, trois de lionnes. Bès, de face, à masque léonin, sans diadème, danse, les mains sur les cuisses. Taourt et la lionne sont de profil, sans couronne, et ne tiennent aucun attribut (fig. 38).

Dans la tombe n° 99 de Sennefer, du temps de Thotmès III, on voit sur les restes d'une fresque un lit qu'une servante apprête et auprès duquel se tient, entre une lampe allumée et des corbeilles et un coffre destinés au linge et aux accessoires de toilette, un Bès de face, sans couronne de plumes, à masque léonin et crinière touffue (fig. 39). Les Bès de ces deux tombes et d'ailleurs du début de la XVIIIe dynastie sont assez souvent sans diadème et à tête de lion ou de guépard. Ils sont ainsi proches voisins des deux statuettes de Bès du Moyen Empire provenant de Kahun et de Thèbes dont il est question (p. 96, note 7).

les influences hostiles, revêtent des déguisements variés et se cachent le visage sous des masques de bêtes qui inspirent la crainte et l'horreur, ou engendrent la joie et le rire. Leur laideur a pour effet, auprès des accouchées, de produire par contraste



Fig. 39. — Bès dans la chambre à coucher. Tombe n° 99 de Sennefer. (Photo du Dr S. Schott.)

la beauté chez les rejetons, car le mauvais œil, fasciné par leurs faces repoussantes et leur musique cacophonique, accompagnée de contorsions, oublie de s'attaquer aux nouveaux nés. Créatures d'imagination, Bès et Taourt sont donc des personnages de légende et de contes de fées, composés par la réunion de plusieurs êtres pris pour la valeur symbolique de chacun d'eux et parce que l'association de tous ces symboles procédant d'un même ordre d'idées et concourant à une fin commune, acquiert de la sorte la valeur significative maximum.



Fig. 40. — Fragment de meuble, bois sculpté (Deir el Médineh).

A notre jugement moderne, Taourt, fille des eaux d'où émerge le lotus, n'est qu'un doublet populaire très caricatural d'Hathor [1], pendant que Bès, enfant de l'horizon du sud-est, qu'il incarne, où le lever héliaque de Sirius prédit l'aurore de l'an nouveau et l'ascension victorieuse d'Horus, n'est qu'une parodie d'Harmakhis.

Le troisième personnage du trio : le lion, sauf en sa forme de sphinx à tête humaine lorsqu'il s'identifie lui aussi à Harmakhis, ne se prête à aucune hybridation. Il faut remarquer que Taourt, Bès et Shou-Onouris empruntent tous les trois, tout ou partie du pelage ou de la morphologie du lion.

[1] H. Junker, *Auszüg der Huthor-Tefnut aus Nuben*. La légende d'Hathor veut qu'elle soit venue de *Bwgm* [hieroglyphs] région du Haut Nil; litt. : l'endroit de la trouvaille (de Tefnout) [hieroglyphs] - [hieroglyphs] - [hieroglyphs], déserts au sud-est de la Nubie (Éthiopie. Pount) escortée de Bès, Thot, Shou, dit [hieroglyphs].

FIGURINES FÉMININES DE L'«HATHOR NUE ÉGYPTIENNE».

Le village antique de Deir el Médineh et ses décharges publiques ont fourni, plus que tout autre site archéologique peut-être, de ces figurines de terre cuite qui représentent une femme nue, tantôt étendue sur un lit, avec ou sans enfant à son côté, tantôt indépendante comme une statue debout mais sans socle.

C'est en effet par centaines que ces statuettes, malheureusement presque toutes brisées, furent trouvées dans les décombres des maisons, loin des tombes du cimetière. Leur classement par séries morphologiques a fait apparaître que, si la majorité appartient au second empire thébain, c'est-à-dire entre les années 1580 et 1120 environ, certaines sont attribuables à une époque postérieure, et quelques-unes qui sont très nettement antérieures à la XVIIIe dynastie doivent remonter jusqu'au Moyen Empire vers les années 2000. L'étude chronologique de l'évolution de cette sorte d'images en Égypte et dans les civilisations voisines, depuis les temps préhistoriques, pour la recherche du prototype, de son origine, de sa propagation et des influences réciproques étrangères devait forcément emprunter à tous les savants qui se sont occupés de la question une grande part de la documentation qui a servi de base à cet exposé. Plus en accord avec certaines opinions émises qu'avec d'autres, la présente étude a essayé de relier le type Nouvel Empire des figurines féminines avec ses prédécesseurs et ses successeurs dans le monde oriental en se gardant de tenter des rapprochements incompatibles avec l'ethnographie et la chronologie.

La répartition primitive des races humaines au début de l'époque quaternaire attribue à la race noire la presque totalité de l'Afrique orientale et méridionale. Favorisés par trois circonstances climatériques et géographiques : une température chaude et humide qui régna en Europe moyenne au temps pléistocène inférieur, une voie naturelle fluviale sud-nord, le Nil; une chaussée reliant par la Tunisie et la Sicile les deux rives de la Méditerranée, d'importants groupes nigritiques émigrèrent au début de l'ère paléolithique et vinrent se fixer en Europe sud occidentale. La chasse aux grands pachydermes les avait attirés vers ces forêts giboyeuses et on les retrouve de Bretagne jusqu'en Suisse, d'Espagne en Italie. Mais un retour de la période glaciaire arrêta cet exode et fixant sur place ceux qui n'avaient pas fui l'offensive du froid, les contraignit à devenir troglodytes. C'est aux longues journées d'inaction forcée et de captivité dans les cavernes que l'homme doit sans doute la méditation qui ouvre les horizons de la pensée, éveille le sens artistique développement naturel de l'habileté industrieuse et émancipation du but utilitaire. Alors apparaissent les sculptures et les gravures aurignaciennes que nous supposons, faute de preuves plus anciennes, en raison peut-être des conditions antérieures de l'habitat et du climat, les premières en date et qui témoignent d'une technique déjà maîtresse des difficultés et d'un sentiment très éloigné de la barbarie. Étant donné l'apparent décalage qui

fait que l'Europe semble attardée dans le paléolithique supérieur quand l'Égypte avance déjà dans le néolithique, il faut probablement admettre que les négroïdes émigrés, depuis longtemps sédentaires et non erratiques ont apporté avec eux du fond des contrées éthiopiques les concepts et les formules qui appartiennent en propre à leur race et constituent un caractère ethnographique indiscutable. Comment expliquer la simultanéité des manifestations de l'industrie et de l'art dans les deux continents, jadis réunis il est vrai géographiquement mais séparés à ce moment là par une différence de température qui interdisait tout mouvement humain du sud au nord et obligeait même les habitants de l'Afrique septentrionale à se réfugier probablement aussi dans les grottes des montagnes.

Cette simultanéité dans la similitude d'expression de la pensée qui peut suggérer des rapprochements tentants entre les civilisations primitives souvent éloignées dans le temps et l'espace, provient autant de relations réciproques que d'éclosions indépendantes et spontanées parce que ces sentiments sont humains et universels. Puisqu'il est démontré que l'aurignacien est d'origine africaine et que les promoteurs de cette industrie sont issus en grande partie de la haute vallée du Nil, le privilège d'ancienneté qui en découle pour la civilisation de l'Égypte lui confère le rôle d'initiatrice vis-à-vis de son voisinage méditerranéen.

Mais une autre race, une race blanche, coexistait probablement en même temps que la noire en Afrique, dont elle occupait le nord et l'est, et en Europe occidentale.

La rencontre en Libye de ces deux éléments autochtones avait dû produire un métissage négroïde pendant le passage d'un continent à l'autre des hommes venus de Nubie, car on retrouve des parentés raciales entre la famille troglodyte de Grimaldi de l'époque aurignacienne et celle de Cro Magnon qui lui succède aux époques solutréenne et magdalénienne. La plus puissante des deux avait tour à tour dominé l'autre et lui avait imposé ses us et coutumes. L'ambiance et les conditions météorologiques pouvaient avoir été les facteurs déterminants de ces alternances de force et de faiblesse. Il semble certain que les noirs, chassés par le froid, ne s'implantèrent pas définitivement au nord de la mer et que peu à peu ils se raréfièrent laissant la place aux blancs. Rétrogradant vers les régions chaudes ils remontèrent le cours du Nil si bien qu'à l'époque énéolithique leurs arrière-gardes ne dépassaient pas les anciennes limites septentrionales de la Thébaïde tandis que les blancs occupaient la Basse-Égypte. La vallée du Nil se trouvait ainsi partagée entre les berbéro-libyens du nord-ouest et les Nubiens du sud quand survint un troisième élément qui, s'infiltrant par petits groupes plutôt qu'envahissant en masse, traversa la mer Rouge et l'isthme de Suez, venant de l'est par les différents points de passage et se fixa dans le pays moyen. La force d'absorption bien connue de l'Égypte fit que ces nouveaux arrivants, quoique plus évolués que les aborigènes et possédant déjà la technique du cuivre et du bronze, furent assimilés à mesure de leur entrée et naturalisés par osmose. Pourtant, leur culture plus que leur nombre imposa sa supériorité aux premiers occupants malgré le fond conservateur qui distinguait ceux-ci et ne cessera jamais de les distinguer. La civilisation égyptienne, née de ce mélange de trois sangs, conservera toujours les traditions souvent anachroniques de ses origines et ne s'affranchira pas de certaines formes caduques dans son ascension vers le progrès. Elle doit cet attachement au passé et ces manifestations rétrogrades aux deux composants autochtones qui dès le début de la lente invasion sémite se trouvaient en retard sur elle et ne rattrapèrent jamais ce retard.

Sans doute, l'intrusion du troisième élément et sa domination culturelle ne s'opérèrent point toujours sans réactions de la part des indigènes. Évincés lentement et refoulés, l'un vers les déserts de Libye, l'autre vers les déserts soudanais, ils revinrent plusieurs fois à la charge pour reconquérir les territoires et l'autonomie perdus. Les guerres de clans, les luttes entre Seth et Horus, feront au cours des âges déferler les Séthiens jusqu'en Avaris et les Horiens au delà des cataractes. Des alternatives de fraternité et d'inimitié amèneront par échanges amicaux ou par pillages répressifs, par le flux et le reflux des rébellions, des conquêtes ou bien des transactions pacifiques, des apports constants de Libye et de Nubie vers l'Égypte.

Quoi qu'il en soit, la race et la civilisation égyptiennes étaient un fait accompli bien avant l'aurore des dynasties humaines; la fusion des trois éléments existait depuis longtemps lorsque Menès souda les deux royaumes pour la première fois.

Plus tard, à chaque incursion où à chaque campagne guerrière, demeureront sur les rives du Nil des dépôts matériels et moraux des civilisations primitives, un butin humain, un reliquat intellectuel qui seront aussitôt incorporés, mais dont la marque de provenance restera distincte malgré son assimilation [1].

Continuant à remplir son rôle initiateur, la civilisation égyptienne débordant de son cadre influencera par delà mers et déserts les civilisations limitrophes et celles que les flottes phéniciennes lui permettront d'atteindre presque à son insu.

C'est ainsi qu'une certaine communauté de coutumes funéraires dans les différents pays du bassin méditerranéen et la première apparition en Égypte de ces coutumes paraissent constituer un argument sérieux en faveur de l'initiative égyptienne et de la propagation de ses idées dans tout l'Orient ancien jusques et y compris les contrées sud-occidentales de l'Europe.

Les premières et les plus nombreuses découvertes préhistoriques faites en Égypte ont eu jusqu'ici pour théâtre la Haute-Égypte parce que peut-être les efforts des savants ont été d'abord aiguillés vers cette région qui, par la sécheresse de ses sables et de ses montagnes est susceptible de mieux conserver les vestiges des temps archaïques que les alluvions humides du Delta. On ferait remonter à huit millénaires

[1] Ont été consultés pour cet exposé les ouvrages des auteurs suivants : F. Petrie, *Prehistoric Egypt*; Bovier-Lapierre, *Précis de l'histoire d'Égypte, La Préhistoire*; G. Jéquier, *Histoire de la Civilisation égyptienne*; J. de Morgan, *Recherches sur les Origines de l'Égypte, L'humanité préhistorique*; M. Boule, *Les hommes fossiles*.

les premières tombes préhistoriques [1]. A ce moment de l'époque néolithique les négroïdes autochtones ont quelque chance d'avoir été en majorité les occupants de cette partie de la vallée comprise entre Abydos et les cataractes, et par conséquent d'avoir imposé leurs mœurs à tous les habitants, même croisés de sang libyen.

C'est le moment de l'apogée de leur culture. Il correspondrait au temps où florissait en Europe comme en Afrique l'industrie aurignacienne.

Or, tandis que les hommes des grottes de Menton ignorent encore la céramique où tout au moins ne trouvent pas dans leurs abris souterrains les matériaux et les conditions nécessaires à sa fabrication, et réalisent leurs premières sculptures en stéatite, en calcaire ou en ivoire, les indigènes de Haute-Égypte connaissent déjà toutes les ressources qu'on peut tirer de l'argile séchée ou cuite, façonnent et décorent les poteries et modèlent des figurines animales et humaines.

Deux préoccupations essentielles se partagent l'existence de ces primitifs : la chasse pour vivre et se vêtir, l'amour pour perpétuer l'espèce.

En dehors de ces soucis réalistes, il semble que leurs pensées relatives à la divinité et à la survie se bornent, d'une part, à un fétichisme de tribu qui consiste à vénérer l'enseigne du clan, d'autre part, à une crainte superstitieuse des esprits qui les porte au respect de la mort par peur des morts, c'est-à-dire des revenants et des ombres. On ne trouve donc pas d'images de divinités au début de leur vie; s'ils ont divinisé les éléments ou les phénomènes célestes, ils n'ont laissé aucune trace de ces cultes. Par contre, le mystère de la mort, qui fut probablement pour eux l'acheminement naturel vers celui de la divinité, suscita chez eux une frayeur superstitieuse qui fut le prélude du culte funéraire.

Une vague notion d'immortalité, qui n'est pas encore celle du surnaturel et de la constitution spirituelle de l'humanité, s'ébauche dans les croyances primitives.

Elle a pour conséquence initiale la naissance de la magie, ensemble de mesures de défense contre les esprits et prolégomènes de la religion future.

Il semblerait que cette invention fût d'origine africaine, car les pratiques de sorcellerie ont toujours eu et ont encore chez les noirs une importance plus grande que dans les autres races. La magie qui donne à l'homme le pouvoir sur les esprits, mais qui se révèle impuissante en face de la divinité, va susciter une série de moyens de lutte qui constitueront le substratum des coutumes funéraires.

La mort est un être dangereux à tout point de vue pour les vivants. La prophylaxie élémentaire conseille d'écarter des lieux habités l'endroit où il repose pour éviter son contact impur et d'abriter ses restes sous le sol afin que les rapaces ne propagent en rompant leur intégralité les risques de contaminations pathologiques et ceux non moins redoutables de la métempsychose. Dans les grottes européennes où l'impossibilité d'une création de nécropole éloignée des vivants oblige ceux-ci à enterrer les

[1] F. Petrie, *Prehistoric Egypt*, p. 9. — *Nagada and Ballas.*

morts parmi eux, la fosse est intentionnellement creusée sous le foyer et les cadavres recouverts d'une couche d'ocre rouge ou jaune devenue rouge sous l'action du brasier. Ainsi toute émanation maléfique réelle ou immatérielle des corps est annihilée. Magie et thérapeutique associées ont dicté ce procédé qui contient en germe l'idée de la dessiccation puis de la momification.

La fosse des Africains est circulaire ou ovale et le cadavre est couché en décubitus latéral contracté. L'orientation générale et le côté sur lequel repose le corps sont, semble-t-il, imposés par une règle constante, mais qui souffre tant d'exceptions que beaucoup de savants hésitent à affirmer que la tête est toujours tournée vers le sud et le visage faisant face à l'est. Cette position qui pourrait résulter de ce que le mort était cousu dans une peau de bête, avait aussi peut-être pour cause la crainte des survivants de le voir sortir de sa tombe et la volonté de lui en diminuer ainsi les moyens.

L'idée du retour au placenta originaire pour un second enfantement dérive de ce fait plus qu'elle ne lui sert de principe; elle paraît d'ailleurs postérieure en date à l'apparition des premiers cadavres contractés. Au début, le souci d'empêcher l'évasion de l'ombre prime toute autre préoccupation; il conduit au démembrement des corps, aux enterrements secondaires et au bris rituel des objets funéraires.

Le mort se trouve donc prisonnier dans sa tombe parce que les vivants le veulent ainsi et non pour honorer sa mémoire ou lui assurer un repos heureux, mais surtout pour se mettre en garde contre le danger double qu'il représente.

L'esprit émané du cadavre reste attaché à sa forme matérielle et, comme il mène une vie larvaire souterraine, il prend l'apparence d'une ombre noire identique comme aspect à ce qu'il était avant le trépas. Son existence est un recommencement ou une continuation de la première, mais amoindrie et alourdie par l'obligation qu'on lui suppose ou bien à laquelle on l'astreint de résider sous terre auprès de son support. Ce revenant ou ce fantôme est donc la véritable «ombre noire» que tout défunt traîne après soi et qui ne peut se dégager de lui que parce qu'elle a coexisté avec lui de son vivant. Semblable à lui trait pour trait, elle est une réplique exacte ou pour tout dire un «double» qui ne peut avoir d'autres aspirations que celles du corps, c'est-à-dire absolument matérielles et enchaînées au caveau, son domaine obscur et étroitement borné. De la peur du revenant est donc issue l'idée du *Ka* et cette idée serait donc africaine elle aussi.

Afin de retenir le double dans son asile définitif, il est indispensable de lui faire croire qu'il n'a pas quitté ce monde et pour cela il faut lui donner l'illusion du milieu qui fut le sien jadis en l'entourant des objets familiers, témoins de son séjour ici-bas. Alors, on lui restitue ou on confectionne pour lui ses armes, afin qu'il puisse chasser pour manger, ses parures et ses talismans, ses objets de toilette pour qu'il se conserve sain et fort, on l'approvisionne de denrées comestibles vraies ou figurées, car il a les mêmes besoins que l'homme. Mais ce n'est pas suffisant : on crée spécialement

à son usage un petit monde, animé par la magie, dans lequel il retrouvera, sous forme de figurines ou de décoration peinte sur la panse des vases d'aliments, le gibier qu'il aima chasser, la maison qu'il habita et même les gens avec lesquels il vécut. Parmi ceux-ci, la femme occupe le premier rang, car la famille, base de la religion, exige sa présence auprès du double pour assurer sa postérité. Il est aussi indispensable à la durée du *Ka* d'avoir une épouse que des provisions alimentaires.

Chez les peuples primitifs et principalement les Africains, les rites de l'amour sont toujours précédés du stimulant de la chorégraphie la plus suggestive et, pour en accroître le charme, on fait appel à toutes les ressources des formes corporelles, des attitudes évocatrices, des coiffures étranges, des bijoux brillants et bruissants, des tatouages savants et des parfums enivrants. La nudité est mise en valeur par tous ces artifices. De là à considérer que les femmes représentées sont toutes

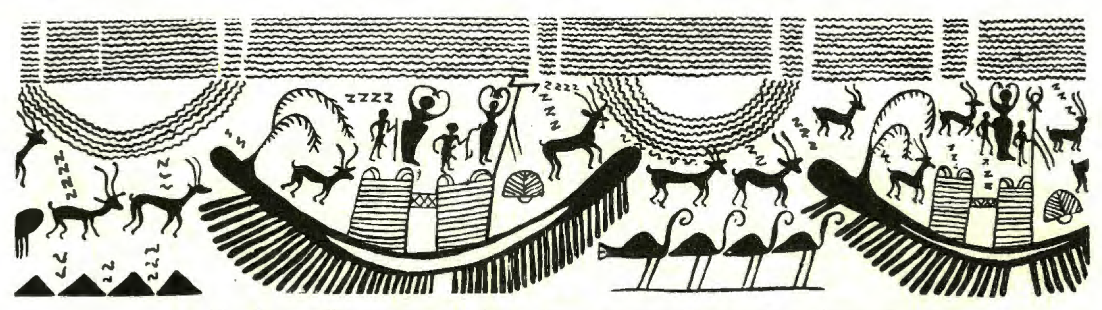


Fig. 41. — Développement d'une décoration de vase (d'après de Morgan).

des danseuses, le pas à franchir était trop facile aussi l'a-t-il été trop souvent peut-être. Il est vrai que les négresses aux formes opulentes semblent avoir été recherchées pour leurs talents chorégraphiques et leur science amoureuse et que bien des expéditions en Nubie ont eu plus tard comme mobile autant le désir de ramener en Égypte des nains et des danseuses d'Éthiopie que l'appat des sables aurifères.

Les harems égyptiens possédaient généralement des esclaves soudanaises musiciennes et danseuses qui importaient avec elles les usages de leur race et en imprégnaient fatalement la civilisation de leurs maîtres. On retrouve à certaines époques, qui coïncident avec des campagnes vers le Haut-Nil, des influences nubiennes dans tous les domaines de l'art, de la religion et des coutumes sociales.

Comme de Morgan l'a fait remarquer, les décorations humaines et animales des vases prédynastiques sont les prototypes des décorations murales des mastabas et des tombes plus tardives [1]. Sur les amphores à fond jaune et à peintures rouges on a voulu reconstituer pour le mort l'ambiance de sa vie terrestre et l'on voit des fermes ou des villages qu'on prit jadis pour des barques, entourés de palissades, surmontés de l'enseigne du clan, ombragés par un arbre sacré. Autour de ces habitations qui

[1] J. de Morgan, *Recherches sur les origines de l'Égypte, L'humanité préhistorique,* p. 226; MacIver and Mace, *El Amrah and Abydos,* pl. XIV, D. 46.

sont probablement les huttes du mort et de sa famille, des troupeaux d'autruches et de gazelles reproduisent la faune nubienne tandis que des plantes et des arbustes indiquent la flore des contrées méridionales et que des séries de lignes ondulées évoquent le fleuve et les marais. Les personnages qui animent ce décor sont des hommes nus, brandissant leurs armes de chasse ou des instruments de musique nègre et des femmes levant les bras en couronnes au-dessus de la tête. On a cru parfois voir en elles des pleureuses de funérailles à cause de cette attitude et des chevelures ébouriffées de certaines d'entre elles. Il faudrait plutôt les reconnaître pour des danseuses noires sinon pour les épouses du défunt exécutant l'appel traditionnel à l'amour. Ce qu'il faut remarquer c'est la largeur de leurs hanches contrastant avec la sveltesse de leur taille et aussi l'absence fréquente de pieds à l'extrémité de leurs jambes en pointe. La lourdeur du bassin est l'indication intentionnelle mais malhabile de la stéatopygie (fig. 41).

Les décorations pariétales signalées par H. Breuil à Cogul [Province de Lérida] (fig. 42) qui datent de l'âge du renne comme les vases néolithiques de Nagada précédemment décrits montrent un groupe de femmes également fortes de hanches et de poitrine se livrant probablement à des ébats chorégraphiques dans un but amoureux autour d'un homme nu disposé à répondre à leurs désirs. Avec des différences d'expression c'est le même thème qui a inspiré le potier d'Égypte et le peintre rupestre d'Espagne et il est impossible de n'y point trouver les caractères d'un art africain [1].



Fig. 42. — Décoration pariétale de Cogul (d'après H. Breuil).

Les figurines trouvées par F. Petrie à Nagada réalisent en ronde bosse les silhouettes des amphores à peintures rouges [2]. Malheureusement fragmentaires ces statuettes d'argile peinte reproduisent l'attitude des danseuses peintes sur poteries, bras levés qui devaient former couronne autour de la tête (fig. 3). Cette tête manque pour renseigner sur le genre de chevelure et l'aspect du visage, mais ces détails sont donnés par d'autres spécimens. Ces statuettes ont la taille mince, les hanches très larges, le rein stéatopyge, les jambes terminées en pointe et peut-être sans pieds. Le corps et les membres sont couverts de dessins que l'on pourrait à la rigueur considérer comme des tatouages, mais qu'il serait préférable de comparer avec les peintures de vases

[1] H. Breuil, *Les roches peintes de Minatéda;* H. Breuil et J. Cabré, *Les peintures rupestres du bassin inférieur de l'Èbre.*

[2] J. de Morgan, *Recherches sur les origines de l'Égypte,* pl. X, n° 2, 2 *b;* F. Petrie, *Nagada et Ballas,* pl. LIX, n° 6; J. Capart, *Débuts de l'art en Égypte.*

étudiées plus haut et celles des hippopotames de faïence [1], qui toutes deux résument en quelques échantillons de la faune, de la flore et des accidents géographiques, le milieu originaire des gens et des bêtes de cette époque. En effet, l'on retrouve, parmi les dessins qui couvrent l'épiderme de la figurine de Nagada, les antilopes et mouflons, les plantes et les ondulations aquatiques qui constituent la synthèse du pays d'où provenait la femme représentée.

Cette évocation figurée sur l'épiderme de la «danseuse» (fig. 43) remplace ici celle qu'on eut peinte sur une poterie pour reconstituer une ambiance déterminée et rien ne s'oppose à ce que dans le but de rappeler un souvenir, d'éveiller un sentiment, de produire une impression favorable à l'amour, les femmes n'aient orné leur corps d'images suggestives comme le font encore de nos jours les sorciers africains ou les indiens Huichols du Mexique [2].

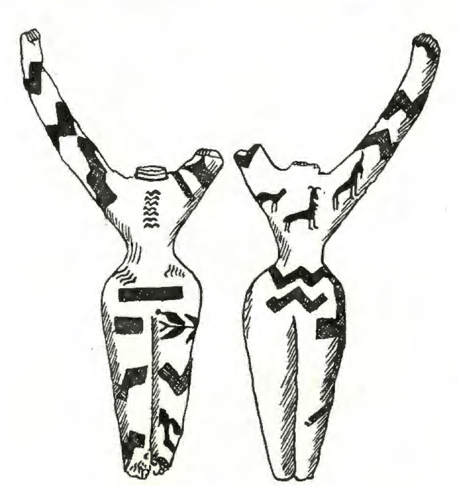


Fig. 43. — FIGURINE DE TOUKH (NAGADA) ORNÉE DE PEINTURES CORPORELLES (D'APRÈS F. PETRIE).

Les peintures et tatouages ont toujours été en honneur chez les peuplades primitives en tous lieux et en tout temps; ils appartiennent à des rites qui président aux actes importants de la vie à des initiations en tout genre et ils demeurent la marque indélébile, le signe de reconnaissance, des affiliés à une secte, des membres d'une société. A ces titres, les Libyens [3], ont porté des tatouages symboliques et aujourd'hui encore tous les habitants de l'Afrique, nègres et berbères gardent sur le visage, les mains ou les poignets, des signes de tribus, de familles quand ce ne sont pas des signes de religion.

F. Petrie [4] fait observer, en décrivant certaines figurines stéatopyges qui apparaissent dès le début de la civilisation égyptienne, que ce sont toujours des femmes et qu'elles sont des esclaves nubiennes ou du Centre-Africain prises par les Libyens fondateurs de la culture de l'ancienne Égypte [5]. Les statuettes féminines en argile ainsi qualifiées

[1] L. KEIMER, *Revue de l'Égypte ancienne*, 1929, t. II, fasc. 3, 4, p. 210-253. *Nouvelles recherches sur le Potamogeton Lucens et remarques sur l'ornementation des hippopotames en faïence du Moyen Empire.* (Ces hippopotames proviennent presque tous de Haute-Égypte et sont de l'époque des Antef.)

[2] LHUMOLTZ, *Unknown Mexico.*

[3] MASPERO, *Recueil de travaux*, t. III, p. 107 et seq.; Oric BATES, *Eastern Libyans.*

[4] F. PETRIE, *Prehistoric Egypt*, p. 9.

[5] Les statuettes masculines sont beaucoup plus rares. Leur rôle dans la prolongation de l'espèce n'est pas mis en évidence par le détail de leur académie. On les attribuerait volontiers à une autre race et à d'autres préoccupations. Elles portent d'ailleurs le *Karnata* qui dissimule le sexe, tandis que les statuettes féminines sont volontairement impudiques; elles ont les caractères raciaux des Libyens, enfin la soi-disant barbe postiche ou poche à barbe qui les distingue pourrait être une sorte de *yachmak*, un voile analogue à celui des Touaregs ou des bédouins et bédouines, préservant la bouche contre la réverbération brûlante des sables de Libye.

se caractérisent par le soin particulier apporté au détail du tronc et à la négligence voulue du détail de la tête et des membres.

Le crâne est souvent en pain de sucre et le visage sans bouche, réduit à une indication sommaire et caricaturale du nez en bec d'oiseau de proie et des yeux en trous de vrille ou en pastilles exorbitées. On ne saurait se flatter d'y trouver des caractères ethniques et encore moins des intentions de ressemblance. C'est sciemment que crâne et visage sont sacrifiés parce qu'ils n'ont aucun rôle de premier plan à jouer, dans la destination des figurines. Tout au plus, certains anthropologues croient reconnaître des formes craniennes artificiellement dénaturées conformément à des usages permanents en vigueur chez quelques peuplades africaines du centre et du sud [1].

Les bras font souvent défaut [2], soit qu'ils aient été brisés volontairement ou par accident, soit qu'ils n'aient jamais été faits. Ceux qui subsistent sont levés ou baissés en anses d'amphore au-dessus de la tête ou au-dessous de la ceinture. Les mains dans ce dernier cas se croisent sur le bas-ventre. Les cuisses sont fortes et vont en s'effilant parce que, d'une part, le bassin est large et que d'autre part les jambes s'achèvent en pointe, sans indication de genou, mais avec ébauche rudimentaire de pieds. Des périscélides ornent les chevilles. Le torse est la portion la mieux traitée et elle ne fait grâce d'aucun détail susceptible de concourir au dessein proposé. La largeur des épaules et des hanches contraste avec la minceur de la taille; la poitrine est abondante sans exagération, le nombril et le triangle de Vénus sont signalés avec un soin appuyé, le rein est stéatopyge. Ces femmes ont peut-être des caractères de la race noire; mais il faut remarquer qu'elles ne sont ni grosses ni grasses et que par conséquent elles n'ont ni la rondeur spéciale d'une Toëris ni l'adiposité d'une reine de Pount. On les assimilerait plutôt à la Vénus Hottentote ou à quelque jeune vierge Boshimane. Elles représentent donc un certain état, une phase précédant l'amour et ses suites naturelles [3].

Quelques statuettes stéatopyges sont assises, les jambes repliées sous les cuisses et généralement à droite [4]. Leur crâne est dolycocéphale, leur visage mieux étudié fait mention de la bouche et n'accentue pas la longueur du nez et la grosseur des yeux. Leur tête semble rasée ou au moins à chevelure courte et crépue comme celle des femmes du Soudan, du Sénégal ou du Congo. Elles portent sur les cuisses un tatouage de petits points indiqués en noir, comme les statuettes apodes de faïence bleue du Moyen Empire à Deir el Bahri. Elles ne semblent pas avoir eu de bras. Semblables à celles qu'on a trouvées à Malte, elles sont considérées comme des esclaves noires assises et attendant le bon plaisir du maître, destinées à lui donner à son gré un «jour heureux» par la musique, le chant, la danse et le dénouement obligatoire de

[1] M. BOULE, *Les hommes fossiles. Les grottes de Grimaldi.*

[2] MACIVER and MACE, *El Amrah and Abydos*, pl. XIV, D. 50 *b*, peinture de vase : femme sans bras ni pieds.

[3] F. PETRIE, *Nagada and Ballas*, pl. VI, n°s 1, 2, 3.

[4] Cf. plus loin fig. 49.

tous ces préludes amoureux. Ces statuettes sont couvertes d'ocre rouge et peut-être doit-on ne pas oublier que les cadavres négroïdes de Menton et autres lieux en Europe étaient couverts de la même matière colorante.

Les trouvailles de figurines faites par Petrie en Haute-Égypte et par d'autres archéologues sur différents sites préhistoriques entre Assouan et la Basse-Égypte tout en établissant un lien de parenté indiscutable entre elles au point de vue de leur type racial pourraient sembler insuffisantes à prouver une origine négroïde chez les morts qui les placèrent dans leurs tombes. Fort heureusement les recherches de l'*Archaeological Survey of Nubia* successivement entreprises par G. Reisner, C. Firth, F. Griffith, H. Junker, G. Steindorff, de Shellal au Soudan, ont amené des découvertes identiques dans des cimetières dont les occupants sont des Hamites de race nubienne, des négroïdes dolycocéphales, inhumés dans la pose contractée chère aux peuples de couleur noire[1].



Fig. 44. — Figurines stéatopyges d'Anibé (d'après G. Steindorff).

La nécropole d'Anibé, fouillée par Steindorff[2] a permis à ce savant de recueillir un certain nombre de statuettes féminines stéatopyges comparables à celles de Nagada (fig. 44) dont les torses très étudiés et réalistes contrastent avec la tête et les membres très négligés; dont les bras sont amputés volontairement; le corps couvert de tatouages et dont les seins sont souvent réduits à la plus simple expression. Debout ou penchées en avant, comme assises, ces femmes que Steindorff se refuse à considérer comme des idoles ou des poupées mais auxquelles il attribuerait volontiers un but magique, ont été parfois trouvées en compagnie d'autres figurines d'argile telles que des animaux : taureaux, chèvres, moutons et aussi des bateaux et des lits *angareb* nubiens. Le voisinage de ces lits et des statuettes de femmes peut paraître ici n'avoir aucune signification particulière; mais comme il en acquiert une très grande au Nouvel Empire, ainsi qu'on le verra plus loin, il est assez plausible qu'il ait cependant une valeur de

[1] C. Firth, *Archaeological Survey of Nubia 1908-1909*, pl. 39 *a* : femmes stéatopyges debout et assises semblables à celles d'Anibé. Le large pied creux en forme de cloche qui les supporte est semblable à celui des *orantes* de basse époque; *1909-1910*, pl. 37 : femmes stéatopyges assises coiffées à l'égyptienne; *1910-1911*, pl. 27 : femme apode du Nouvel Empire, coiffée en ailes de vautour avec deux tresses latérales et un catogan; H. Schäfer et H. Junker, *Bericht ueber die von der Königliche Akademie der Wissenschaften in 1908-1909 et 1909 et 1910 nach Nubien entsendete Expedition;* G. Brunton, *Mostagedda and the Tasian culture*, pl. XXIV, 31; G. Brunton et Caton-Thompson, *The Badarian civilisation*, pl. XXIV, LIII.

[2] G. Steindorff, *Aniba*, 1929-1934, *Figürliches*, p. 116-125 (Erster Band). Tafel 71, 72.

prototype, de point de départ d'une idée créatrice d'une coutume. Il est assez singulier que la gent animale ne soit pas représentée comme ailleurs par l'hippopotame, d'abord peut-être gibier de chasse, ensuite sans doute symbole de maternité et enfin par idéalisation et divinisation du symbole, déesse mère Toëris la Nubienne. En effet, probablement en raison d'une vie pastorale des gens de cet endroit ou de cette race, les animaux sont des bêtes de troupeau. S'il faut voir en eux les ancêtres lointains du taureau Hapi, du bélier Khnoum et de la vache Hathor on acceptera pour ces divinités une origine nubienne que certaines légendes plus tardives peuvent accréditer.

En qualifiant de nubien ou d'éthiopien, avec le sens que lui donnaient les anciens égyptiens, le caractère ethnique de ces représentations féminines, on se trouve

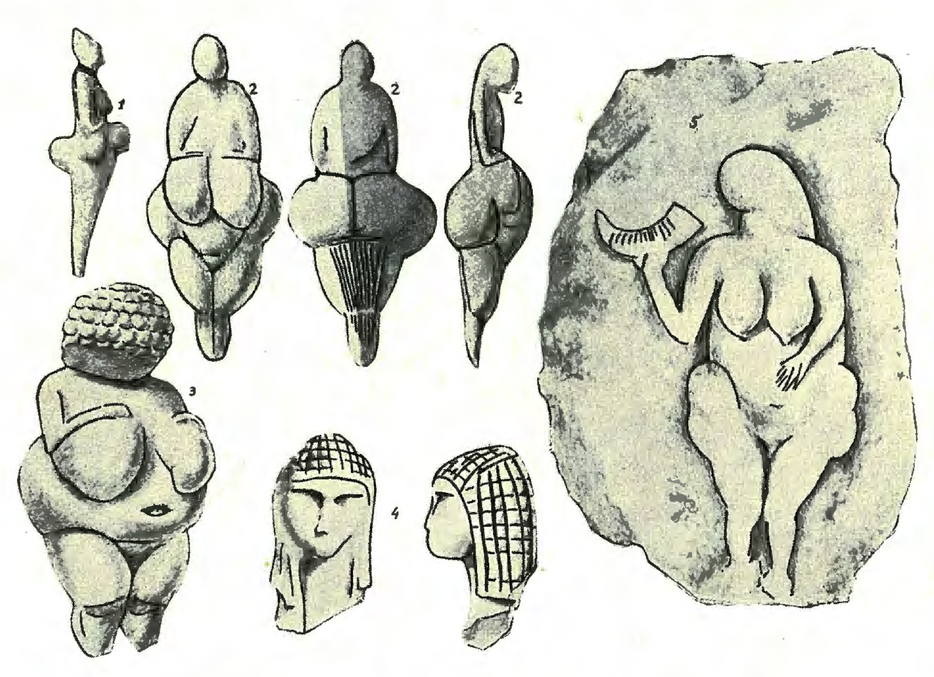


Fig. 45. — Figurines et bas-relief d'Europe (d'après Boule) : 1° Grimaldi, 2° Lespugne, 3° Willendorf, 4° Brassempouy, 5° Laussel.

amené à conclure que les découvertes d'Anibé, de Toschké confirment non seulement les hypothèses de Nagada, quant à la race des morts de ces cimetières; mais encore établissent un rapport très étroit avec celle des habitants des grottes préhistoriques de l'Europe à la même époque.

Justement, les tombes aurignaciennes de Grimaldi, qui vraisemblablement sont contemporaines ou peu éloignées des tombes néolithiques ou prédynastiques de Nagada et de tous les autres sites archaïques de Haute-Égypte, contiennent auprès des squelettes contractés des troglodytes nigritiques des figurines stéatopyges de femmes (fig. 45, n° 1)[1]. Sculptées en stéatite elles accentuent encore le réalisme des

[1] S. Reinach, *Statuette de femme nue découverte dans une des grottes de Menton;* Piette, *Gravures du Mas d'Azil et statuettes de Menton;* G. Lalanne, *Bas-reliefs à figurines humaines.*

formes et forcent l'attention sur les parties du corps appelées au rôle principal qui leur est attribué par destination. Crânes acrocéphales ou hyper dolycocéphales, visage sans indications de détails, seins et ventre proéminents, stéatopygie, jambes en pointe, elles sont les sœurs de celles de Nagada. Un fragment de tête de négroïde trouvé au même endroit accuse les signes de race de façon indiscutable et, de plus, sa chevelure gravée à la pointe reproduit le quadrillage que l'on est habitué à voir en Égypte sur les statues archaïques et même beaucoup plus tardives qui réalisent la perruque ou la chevelure courte et crépue par un carrelage sommaire ou des imbrications superposées.

A Brassempouy (fig. 45, n° 4) [1], la tête de jeune fille dite «à la capuche» traitée de la même manière, mais sculptée en ivoire, donne absolument l'impression d'une tête égyptienne antique avec ses cheveux tombant sur l'épaule et quadrillés, son visage aux pommettes saillantes et ses sourcils relevés vers les tempes. Les jeunes filles Bishari présentent de nos jours un type analogue. Les Vénus de Brassempouy exagèrent encore les caractères sexuels de celles de Grimaldi; mais c'est néanmoins la statuette en calcaire de Willendorf (fig. 45, n° 3) qui par ses proportions ou ses disproportions adipeuses, exemptes pourtant de stéatopygie, atteint le maximum d'expression et de précision réalistes. Le visage n'existe pas pour ainsi dire, car il est caché par une perruque en boule toujours rendue de la même façon, divisée en petits carrés disposés comme les tuiles d'un toit, par des traits profonds entre-croisés perpendiculairement. La «Dame de Lespugne» en ivoire, est plus monstrueuse que toutes les autres par la difformité de la poitrine énorme, du bassin volumineux jusqu'à l'outrance qui rendent plus sensible la conformation grêle du buste et la petitesse d'une tête sans visage. Les membres inférieurs finissent en pointe après un renflement trop prononcé des cuisses (fig. 45, n° 5). La «Dame de Sireuil» (Dordogne) au Musée de St. Germain (n° 75664) et la «Dame de Savignano» (Italie) également au Musée de St. Germain (n° 75035) en calcaire ou en stéatite noire, de l'époque aurignacienne, mafflues, ventrues et stéatopyges s'apparentent aux précédentes et l'une d'elles par son crâne en pointe (Savignano) rappelle les ivoires libyens mâles de la collection Mac Gregor à l'Ashmoleum d'Oxford.

Chez toutes ces figurines s'affirme la parenté qui les lie avec celles de l'Égypte, mais ici il faut remarquer la prédominance de l'adiposité sur la stéatopygie assez rare, la mise en relief des organes génitaux et des détails antérieurs et postérieurs du torse et enfin la pose repliée des bras amenant les mains à se poser sur les seins. L'opinion de Luquet combattue par d'autres savants assigne toutes ces représentations féminines à un rite de reproduction et de fécondité qui ne se trouve pas en contradiction avec, quoi qu'on dise, d'idéal esthétique spécial vers lequel elles voudraient tendre par une expression réaliste outrée de la vérité [2].

[1] E. Piette, *La station de Brassempouy et les statuettes humaines de la période glyptique*; J. Szombathy, *Die Aurignacienschichten im Loess von Willendorf*; M. Boule, *Les hommes fossiles*.

[2] M. G. H. Luquet, *L'art et la religion des hommes fossiles*.

Le but utilitaire qui a fait placer ces figurines dans les tombes aurignaciennes d'Europe et néolithiques d'Afrique, presque simultanément, et qui a accentué en elles les particularités génésiques au détriment de tous autres caractères, semble bien avoir été seul en vue. L'habileté de fabrication interdit de supposer dans le sacrifice du rendu de la tête et des membres une incapacité ou une insuffisance involontaires, puisque les autres parties du corps sont exécutées avec autant de science que de fidélité. Qu'elles donnent, en les exagérant avec intention, les indices signalétiques d'une race présentant des analogies indéniables avec celles des Boshimans et des Hottentots de notre temps, cela n'est pas douteux et cela suffit à confirmer l'origine africaine des sculpteurs négroïdes émigrés en Europe [1].

Leur présence généralisée dans des sépultures, et l'insistance apportée au modelé de certains détails anatomiques, démontre que ces statuettes n'ont pas été des types isolés créés dans le but désintéressé de l'art pour l'art. Le sens artistique a été appelé à concourir à une réalisation pratique mais en restant subordonné aux desseins de celle-ci. Dans l'évolution de ces types à travers les âges et sous des latitudes différentes, on suit les changements esthétiques qu'ils subissent du fait des conceptions imposées par l'art des époques successives et des contrées diverses.

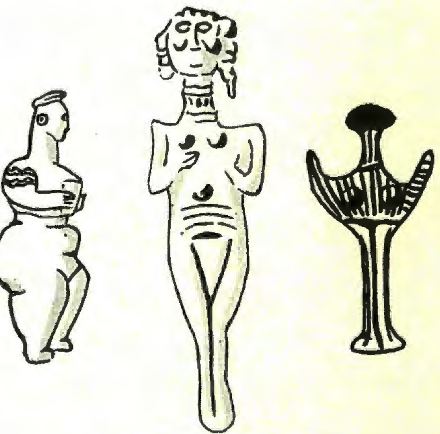


Fig. 46. — Figurines de Sparte, Troie et Mycènes.

En Thessalie les figurines de terre cuite de la première période néolithique, assises ou debout, sont celles de femmes grasses, stéatopyges, qui posent leurs mains sur des seins volumineux et dont le corps est une succession de bourrelets graisseux (fig. 46) [2].

Quand les lapicides aurignaciens s'attaquent au bas-relief, qui prendra son plus grand développement à l'époque magdalénienne, ils gardent les mêmes moyens d'expression qu'en ronde bosse et la «femme à la corne» de Laussel [3] est toujours une énorme matrone, probablement stéatopyge, sans visage et aux jambes trop minces (fig. 45, n° 5).

Après l'éclipse solutréenne, les artistes magdaléniens, moins bons sculpteurs que graveurs, abandonnent l'image féminine mamelue et ventrue du type Hottentot et donnent à la silhouette de leurs Vénus des contours plus graciles sans toutefois

[1] De Mortillet, *Nègres et civilisation égyptienne*. L'auteur conclut que l'art égyptien est tributaire d'influences africaines; De Villenoisy, *L'hiatus préhistorique et les découvertes de M. Ed. Piette*. L'auteur souligne l'analogie de coiffures des ivoires de Brassempouy et de celles des statues égyptiennes, inspirées par l'art et l'usage des premiers occupants de l'Égypte, les nègres du Pount et du Sud de l'Afrique.

[2] Cambridge, *Ancient History*, plates, p. 113 *d* (Musée national d'Athènes); Perrot et Chipiez, *Histoire de l'art dans l'antiquité*, t. VI, p. 741, fig. 334.

[3] M. Boule, *Les hommes fossiles*. «*La dame de Laussel*»; A. de Paniagua, *L'âge du renne*.

répudier les indications sexuelles de leurs devanciers. On sent à cette évolution un changement d'idéal esthétique et si la fidélité de la copie du modèle vivant intervient en cela il est admissible qu'elle provient de l'apparition d'une autre race d'hommes qui serait celle de Cro Magnon. En Égypte où les figurines prédynastiques accusent à cette époque un changement analogue et renoncent aux formes obèses et ensellées des tribus méridionales de l'Afrique, il se pourrait que l'élément libyen autochtone étroitement affilié au Cro Magnon, eut remporté sur les noirs un avantage passager à la faveur du redoublement des froids glaciaires chassant ces derniers vers le sud [1].

Les relations de l'Égypte avec les pays égéens et avec la Babylonie à l'âge du bronze, qui semblent se préciser de jour en jour, permettent de retrouver en Crète à la première époque minoenne et dans les Cyclades des «idoles» féminines de marbre qui, à première vue, sont assez éloignées physiquement des Vénus de Willendorf ou de Lespugne mais qui offrent cependant avec leurs aînées des traits de ressemblance susceptibles de les apparenter. Comme les premières figurines égyptiennes, ces idoles ont un visage rudimentaire, vague forme d'écusson plat orné d'une protubérance centrale aiguë en guise de nez. Le sommet de la tête est horizontal ou légèrement concave. Donc ici encore même négligence voulue de la face qui empêche de confondre ces statuettes avec des images d'une divinité déterminée, même application intentionnelle sur la fonction féminine, sur les séductions provoquées par des conformations anormales telles que la stéatopygie, enfin même amenuisement des membres inférieurs. La pose des bras marque seule une différence avec celle des statuettes d'Europe et d'Égypte. Les bras sont croisés au-dessous des seins, les avant-bras étant superposés le droit sous le gauche, le coude gauche dans le creux de la main droite.

Trouvées dans des tombes d'adultes, des ossuaires circulaires de l'âge minoen ancien ces figurines plates de marbre, antérieures à l'invasion dorienne, ne peuvent être prises pour des jouets d'enfant et comme elles ne paraissent pas des effigies divines il faut leur attribuer le rôle représentatif d'un principe qui est celui de la reproduction de l'espèce [2].

Ed. Pottier étudiant les terres cuites archaïques grecques, constate qu'elles proviennent en majorité des cimetières où leur présence dans les tombes n'est pas obligatoire et des temples et laraires de maisons [3]. La destination funéraire ne serait en de nombreux cas qu'un emploi secondaire; après avoir été *ex-voto* dans les sanctuaires, elles deviendraient souvent offrandes dans les sépulcres et ce second destin s'accompagnerait fréquemment du bris rituel. A la fois nées du culte populaire domestique ou public et du culte funéraire, ces statuettes presque toujours féminines,

[1] J. Capart, *Les débuts de l'art en Égypte*, fig. 116, 117, p. 150 à 163. J. Capart distingue les deux types stéatopyges Sud-Africain et élancé Libyen.

[2] Perrot et Chipiez, *op. cit.*, p. 739, fig. 331; p. 740, fig. 332 (idole portant sur sa tête un enfant); Daremberg et Saglio, *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, fig. 6222.

[3] E. Pottier, *Diphilos et les modeleurs de terre cuite grecques.*

par crainte d'envoûtement sur la personne du défunt mâle, répondent d'abord à un but pratique, le besoin de fétiches protecteurs, avant de répondre à un sentiment esthétique. La magie, source des idées religieuses, anime ces statuettes symboles de maternité féconde et de bien être matériel. Quand ce fétichisme primitif s'anoblira et s'épurera, l'art et la religion apparaîtront par une évolution naturelle. L'idole de culte, toute la démonologie, sortiront de ces figurines humaines et animales enfantées par ces deux besoins primordiaux des hommes préhistoriques, l'amour et la chasse.

En Égypte néolithique aussi les statuettes de femmes étaient presque invariablement accompagnées de statuettes d'animaux, surtout d'hippopotames; l'homme d'alors étant exclusivement chef de famille et chasseur. En Grèce, à l'époque dorienne, les figurines animales disparaissent (Chypre), les figurines féminines d'abord brutalement impudiques et nues, pour représenter aux yeux barbares le principe de la génération, deviennent moins informes à mesure que la pensée humaine s'idéalise et que la femme s'achemine vers la déesse. Après avoir franchi tous les stades : vierge, épouse mère et nourrice qui la laissaient végéter dans l'humble esclavage et bornaient son horizon à la féconde perpétuation de la race; après avoir subi l'influence assyrienne, puis au VIIe siècle, celle de l'Égypte, qui ont perfectionné sinon créé son type universel, la Vénus grecque s'affranchit des sujétions et des tutelles étrangères et elle drape son corps jusqu'au retour à l'archaïsme populaire du siècle de Périclès, où Scopas et Praxitèle la dénuderont de nouveau [1].

Pour la Babylonie, les fouilles de Heuzey et de Thureau Dangin [2] ont révélé l'usage funéraire de terres cuites qui, 2000 ans avant notre ère, consacraient sous des formes identiques l'éternel principe féminin. L'art sumérien connaît les deux variantes de la femme vêtue et de la Vénus nue. Certaine figurine seulement parée de ses bijoux et allongée comme couchée, les mains jointes au milieu de la poitrine, rappelle les nombreuses «femmes au lit» du Nouvel Empire thébain. Une autre joue du tambourin et associe de la sorte la musique à l'amour ce qui fera toujours décerner le qualificatif de musiciennes ou de danseuses aux professionnelles orientales du culte de Vénus.

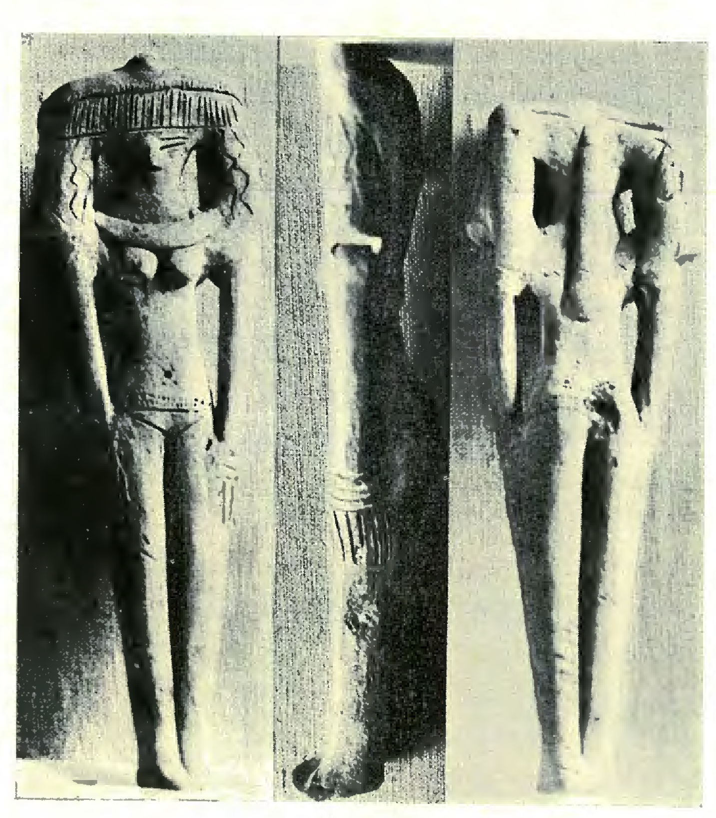
Si de Chaldée on passe en Troade, à Rhodes, en Phénicie, on retrouve partout, les mêmes concepts et moyens d'expression sous des aspects à peine différents (fig. 46) [3].

[1] Perrot et Chipiez, *op. cit.*, t. VI, p. 742-748, fig. 335, 338, 341, 342. Les idoles habillées semblables à celle de notre figure 46 n° 3, ont en guise de bras des apophyses qui se lèvent, contrairement à celles des figurines d'Anibé, qui se baissent. Les bras levés des femmes de l'Égypte (fig. 41, 43) qu'on appelle des «danseuses» rappellent en effet ceux des danseurs et des danseuses des Mastabas d'époque memphite et des temps postérieurs. La relation entre ce geste presque analogue au geste [hiéroglyphe] et les idées se rapportant au *Ka* donnerait aux danses funéraires la valeur d'une prière pour le double et apparenterait les figurines d'Égypte, bras levés, aux idoles dites «orantes» de Tirynthe, de Palamidi et des Cyclades (fig. 46, Mycènes).

[2] Heuzey, *Découvertes en Chaldée;* Heuzey et Thureau Dangin, *Nouvelles fouilles à Tello.*

[3] R. Dussaud, *Civilisations préhelléniques;* Poulsen, *Der Orient und die frühgriechische Kunst.*

Revenant en Égypte où l'avènement des premières dynasties marque un recul des deux éléments ethniques autochtones libyen et nubien, nous ne découvrons plus dans les mastabas que des survivances, appropriées à la mentalité du moment, de l'antique coutume des figurines symboliques de l'âge du renne. La statuaire memphite glorifie





(41792). (41793).

Fig. 47. — Figurines de Gebelein. Coiffure à cinq mèches de cheveux (Musée du Caire).

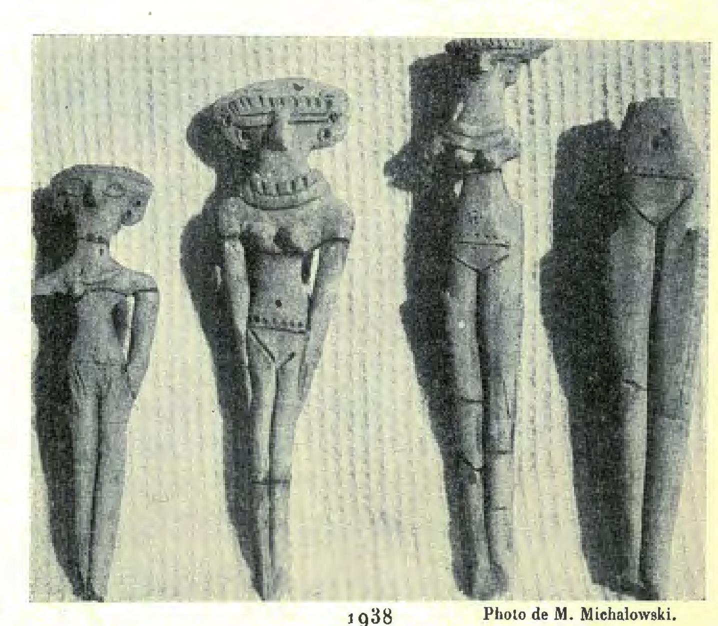
l'épouse et la mère par des groupes dans lesquels le maître est enlacé par son épouse et l'enfant est agenouillé entre son père et sa mère. Les statuettes de servantes ne représentent pas autre chose que des domestiques affairées aux besognes du ménage.

Les bas-reliefs des parois, projections agrandies des peintures prédynastiques de vases retracent les scènes cynégétiques et chorégraphiques qui résumaient la vie matérielle des indigènes. Le mort du mastaba développe autour de lui tout ce qui constitue la maison de son «double», car la croyance en l'au-delà se limite pour lui à l'idée d'une vie végétative au fond du tombeau. La conception de l'âme ne semble pas encore démocratisée.

Après les guerres intestines qui marquent la fin de la Ve dynastie, après les voyages commerciaux de la VIe dynastie vers la Nubie et le Pount, après enfin la conquête de la Nubie par les Sésostris, voici que les tombes du Moyen Empire font réapparaître les figurines de femmes toujours escortées de statuettes d'hippopotames. C'est surtout en Haute-Égypte et probablement chez des morts qui furent soit des Nubiens

transplantés par droit de conquête, soit des Égyptiens convertis à certaines pratiques nubiennes ou possédant en leur harem des esclaves noires, que l'on a découvert des figurines d'argile séchée ou de terre cuite modelées à la main ou encore de faïence peinte qui représentent les deux objectifs permanents de ces peuplades arriérées du Haut-Nil : la femme, synthèse de la race, l'hippopotame symbole de l'alimentation.

Devant la permanence de cette association humaine et animale, on peut se demander si le pachyderme des marais a bien pour rôle de figurer l'idée de la chasse et pour unique fonction de servir de but fictif à l'arsenal de boomerangs et de flèches du défunt. L'hippopotame femelle a toujours passé pour un symbole de fécondité et d'amour maternel même avant que ces vertus ne lui eussent valu la divinisation et le titre de «grande mère divine» sous les noms d'Apet et de Toëris.



1938 Photo de M. Michalowski.

Fig. 48. — Figurines d'Edfou (coiffure discoïdale perforée).

Il est possible que le voisinage voulu de sa statuette avec celle de la femme ait eu la signification pour cette dernière d'un vœu assimilateur ou l'indication de deux états consécutifs des relations conjugales. Toute femme est une Isis-Hathor et toute Isis enfante Horus dans les fourrés marécageux qui sont ceux du Delta selon la légende libyenne et ceux du Haut-Nil selon la légende nubienne.

Parmi les figurines généralement attribuées au Moyen Empire réunies au Musée du Caire, les unes proviennent d'Edfou, Gebelein, Abydos, Kom el Ahmar, Deir el Bahri, Deir el Médineh (fig. 47, 48, 50, 53); les autres d'Abousir el Melek, Saqqarah, Mit Rahineh.

On les trouve donc surtout en Haute-Égypte mais aussi dans la région memphite où des esclaves pris en Nubie ont pu être employés à des travaux dans la nécropole. Il y a au Moyen Empire un retour aux coutumes archaïques funéraires qui raréfie les décorations pariétales et réalise en ronde bosse, à l'aide de petites figurines de bois peint, les scènes entières qui couvraient les murs des mastabas. Ce pourrait avoir été un prétexte à la résurrection des statuettes féminines d'argile crue.

Jamais marquées d'un nom et aggravant cet anonymat d'un visage qui par son nez en lame de couteau et ses yeux en trous de clous ne présente aucun trait de ressemblance avec une personne déterminée et encore moins un caractère de race, elles

n'ont jamais voulu être l'image fidèle d'une femme; elles personnifient la femme. Cette personnification réaliste et non idéale ne s'embarrasse pas d'une recherche de beauté faciale, car elle n'en a que faire pour atteindre son but pratique.

Il peut paraître parfois utile, quoique jamais indispensable, on l'a vu à l'époque néolithique, d'ébaucher le visage en indiquant grossièrement le nez, à la rigueur les yeux, mais rarement ni bouche, ni oreilles, pourtant, il offre moins d'intérêt utilitaire qu'une chevelure savamment ordonnée et que des bijoux judicieusement répartis et choisis. On ne peut aller jusqu'à prétendre que la laideur de ces figures de hiboux ou d'oiseaux de proie résulte d'un préjugé conventionnel; tout au plus traduit-elle la volonté de détourner l'attention de ce point au bénéfice d'un autre sur lequel se concentrera complaisamment tout le talent du modeleur.

Nous devons remarquer en passant la forme aplatie de certaines statuettes et leur analogie sous ce rapport avec les idoles de marbre des Cyclades [1].

Avant de parler du luxe et de la variété des chevelures ou des perruques achevons l'examen du reste du corps. Le cou n'est qu'un prolongement plus ou moins court de la tête, avec un léger étranglement latéral; les épaules sont très larges, les bras tubulaires et sans articulation, terminés par des mains en battoir, striées de traits parallèles marquant les doigts, pendent détachés du tronc comme deux anses obliques laissant les mains se poser à plat sur la face externe des cuisses. Les seins sont normaux et jeunes, plus ou moins rapprochés et souvent entourés d'une auréole de petits points en trous d'aiguille. La taille est généralement très mince et placée très haut immédiatement au-dessous des seins. Le ventre est plat, le nombril est parfois creusé en entonnoir et souvent agrémenté d'une couronne de petits trous, le triangle de Vénus, quelquefois orné de la même façon monte jusqu'aux crêtes iliaques et suit le pli de l'aine, il est fait de trois traits de pointe. On pourrait le prendre pour un cache sexe semblable à celui des «idoles à caleçon» mycéniennes de Chypre à cause d'une ceinture qui le surmonte toujours et qui est également faite d'un ou de deux traits pointillés [2]. Les fossettes rénales sont marquées et auréolées comme le nombril; le rein est stéatopyge. Les membres inférieurs sont tubulaires comme les bras, leur calibre va s'amincissant sans indication du genou vers deux pieds atrophiés. La stature générale est élancée; c'est celle d'une jeune fille aux membres longs et graciles. Lorsqu'elles sont peintes, ces statuettes sont couvertes d'ocre rouge ou jaune et, n'était l'ensellure sud africaine des reins et aussi les détails de la coiffure, on les prendrait pour des Égyptiennes.

En tout cas, aucune trace d'obésité ni de grossesse ne permet de les apparenter sous ce rapport avec leurs devancières préhistoriques. La race est pourtant la même, mais l'idéal esthétique a changé; c'est la vierge et non plus la matrone mafflue et alourdie par de nombreuses maternités que la pensée de l'homme de cette époque

(1) PERROT et CHIPIEZ, *Histoire de l'art*, t. VI, fig. 331, 332. — (2) G. CONTENAU, *La déesse nue babylonienne...*, p. 79.

recherche pour incarner ou plutôt matérialiser l'immuable principe de la génération; l'attitude même s'est dégagée de l'apparente lubricité réaliste du début.

La nudité des figurines se pare de bijoux. L'une et les autres se font mutuellement valoir. On sait l'importance des parures talismaniques et la puissance magique dont elles sont chargées. Leur concours est indispensable pour accroître l'ensorcellement de la danse. Ces parures se composent de colliers allant de un à trois rangs de gros grains de métal ou de pierre ou de faïence, formant de gros bourrelets autour du cou. Les coquillages sont aussi employés et nous avons trouvé en 1937 dans les fouilles du Tell Edfou une tombe de jeune fille probablement nubienne datant du Moyen Empire qui contenait des colliers et des bracelets de coquillages et de grosses boules de faïence bleue [1].

Des bracelets de même nature, ou constitués par une série de cercles de métal et une ceinture de perles bleues ou de coquillages, complètent l'ornementation du corps. On ne saurait affirmer que les auréoles pointillées qui cerclent les seins, le nombril et les reins sont des tatouages, peut-être ne sont elles que des fantaisies de modeleurs au talent trop prolixe; cependant, elles sont conformes aux usages de certaines tribus et de certaines classes d'individus des deux sexes, spécialement les sorciers et les danseuses.

Mais peut-on également prétendre qu'il s'agit de danseuses parce qu'elles sont nues tatouées, couvertes de bijoux, coiffées d'étrange manière et souvent stéatopyges? Même si elles portaient comme certaines figurines de Chaldée et de Chypre [2], un instrument de musique, cela prouverait-il que ce sont des esclaves étrangères prédestinées au plaisir du maître égyptien en son gynécée? Il est plus que probable qu'en Égypte antique la femme, épouse et maîtresse de maison, vaquait souvent dévêtue à ses occupations dans l'intérieur du harem [3] et que pour plaire à son époux et provoquer en lui le désir, elle parait sa nudité de tatouages et de bijoux, s'oignait de parfums capiteux arrangeait artistement sa chevelure et lui offrait un prélude de chant de musique et de danse. Enfin, tous ces arguments mis à part, ces figurines anonymes n'ont-elles pas toujours pour fonction de personnifier la femme plutôt qu'une femme déterminée épouse ou danseuse esclave? Leur type sud-africain constitue-t-il une objection à cette hypothèse? On sait que la civilisation de la Nubie fut stationnaire pendant de longs siècles et demeura très en retard de la civilisation égyptienne.

Lorsque l'élément nubien reflua plusieurs fois au cours des temps vers l'Égypte par suite de circonstances commerciales ou guerrières, il apporta avec lui ses usages et ses croyances qui, dans la population cosmopolite des villes et des nécropoles, s'amalgamèrent aux coutumes et aux dévotions du peuple égyptien. La civilisation égyptienne n'est faite en somme que des contributions de chacun des éléments ethniques dont elles se compose.

(1) Fouilles franco-polonaises, *Tell Edfou 1937*, p. 13, 133 (n° 271), 134 (n° 288).
(2) Curt SACHS, *Die Musikinstrumente des alten Ægyptens*, p. 46, Abb. 51 (Berlin, n° 13244). Musicienne nue phénicienne aux larges hanches, tenant sa lyre.
(3) F. PETRIE et G. BRUNTON, *Sedment*, I, pl. VII à XI, XVII, XXVI.

Les fouilles de Deir el Médineh ont donné en 1933 une série de tombes du début de la XVIII[e] dynastie qui renfermaient surtout des corps de femmes et de nombreux instruments de musique. Quelques cadavres avaient des types étrangers et portaient des bijoux : colliers, bracelets, ceintures, boucles d'oreilles. Beaucoup étaient anonymes et cependant on ne peut prétendre que c'étaient des esclaves musiciennes et danseuses [1].

Les fouilles du Metropolitan Museum de New York à Deir el Bahri [2] ont remis au jour une tombe de la XII[e] dynastie qui contenait une figurine féminine apode en faïence bleue représentant, d'après Winlock, une danseuse. Cette femme a le corps couvert de tatouages faits de petits points et elle porte une ceinture de coquillages, des bracelets et un collier (auprès d'elle se trouvait un hippopotame de faïence brisé).

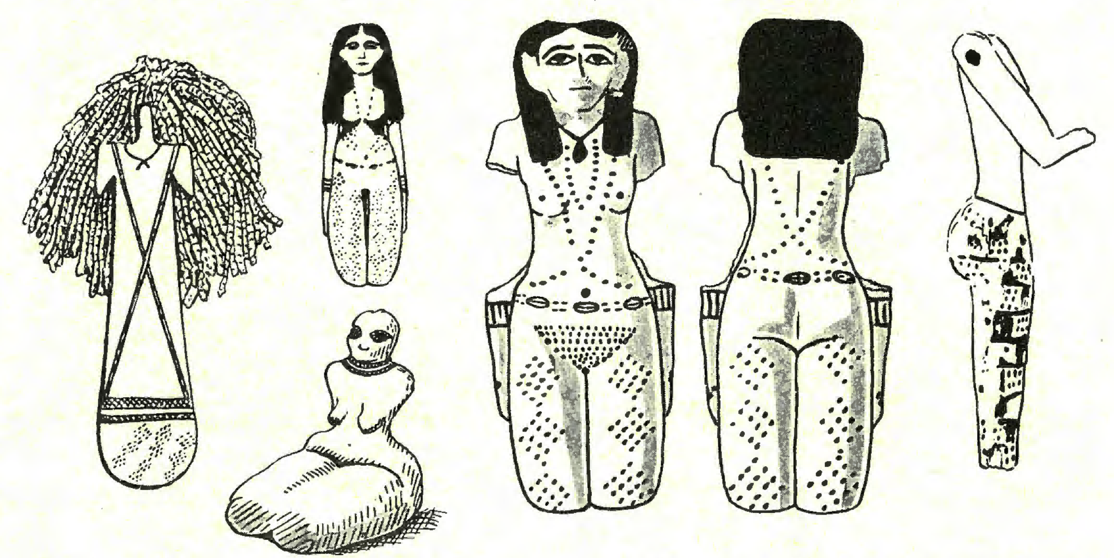


Fig. 49. — Poupée en bois, statuettes en faïence et en bois du Moyen Empire. Statuette assise prédynastique d'après Winlock et F. Petrie.

Non loin de là, une autre tombe de la XI[e] dynastie renfermait une momie de femme dont les bras portaient les mêmes tatouages pointillés que la statuette (fig. 49). La même mission archéologique, fouillant à Lisht en 1933-34, trouva une tombe de la XII[e] dynastie contenant quatre statuettes de «danseuses» apodes en faïence bleue couvertes de tatouages et de bijoux, une statuette de même matière représentant l'hippopotame femelle Toëris debout, ce qui confirme ce que nous disions plus haut au sujet de la signification à donner au voisinage constant des figurines animales et humaines. Enfin, un groupe en ivoire de quatre nains pygmées dansant. L'ensemble de ces trouvailles intéressantes amène les constatations suivantes : La Nubie, le Pount sont à l'ordre du jour au Moyen Empire; les Égyptiens en font venir des danseuses et des nains; de l'hippopotame prédynastique est né le culte de Toëris

[1] *Rapport de fouilles à Deir el Médineh 1933-1934; Nécropole de l'Est*, p. 10, 180 (*Gâteaux funéraires de forme humaine*, p. 171, fig. 94).

[2] Winlock, *Bulletin du Metropolitan Museum of New York*, 1922-1923, p. 22, fig. 15; 1923-1924, p. 30, fig. 29; 1925-1927, fig. 11.

comme naîtra un peu plus tard celui de Bès tiré des danseurs pygmées. Si la provenance éthiopienne ou nubienne et l'antiquité de cette coexistence fréquente dans les tombes, de statuettes de femmes nues, de nains et d'hippopotames [1], semble un fait bien établi, il n'apparaît pas toutefois que l'élévation graduelle du principe matériel qu'elles représentent au début jusqu'à l'idéalisation divine soit antérieure au Moyen Empire. C'est d'ailleurs vers cette époque que les cylindres babyloniens du siècle d'Hamourabi font voisiner l'Ishtar nue et le patèque ityphallique [2].

A ce moment, en Égypte, la femme nue incarnant de plus en plus la beauté et l'amour deviendrait une Hathor, l'hippopotame femelle, habitante des marais où elle enfante et allaite, se changerait en une Toëris mère et nourrice, et le nain pygmée, naturel du Haut-Nil, protecteur de la mère et de l'enfant, ses compatriotes, se trouverait mué en Bès, parrain, sorcier et tuteur du jeune Horus.

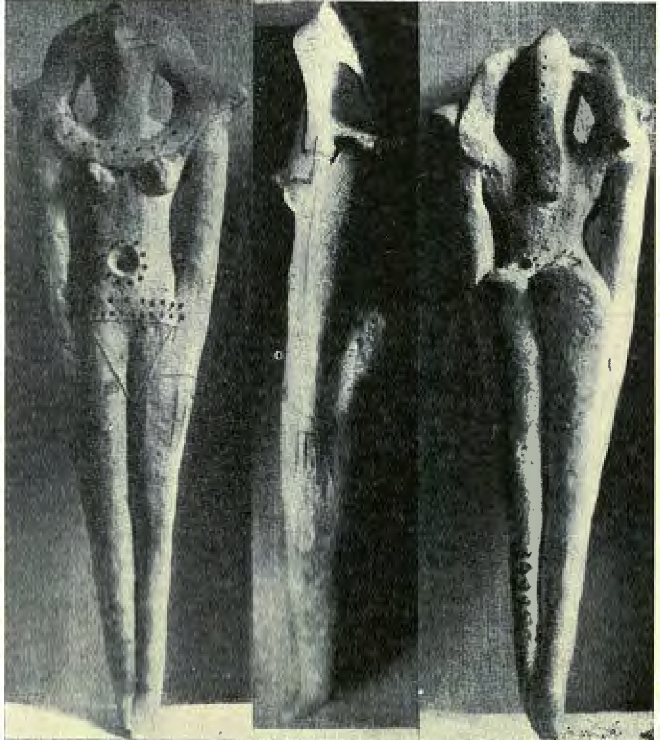
En 1925-1927, à Thèbes, Winlock recueille dans une tombe de la XI[e] dynastie deux statuettes de négresses stéatopyges en bois peint [3] et rappelle à cette occasion les beaux sarcophages en calcaire d'Aashaït (Musée du Caire) où la défunte qui était une négresse est représentée avec les couleurs de sa race. Il montre que le sang nubien coula dans les veines de nombreux habitants de l'Égypte à toute époque mais surtout au Moyen Empire [4].

Toutes les soi-disant «danseuses», recélées dans les tombes de cette période (qui se trouvent toujours escortées d'hippopotames comme aux temps préhistoriques), même représentées en plusieurs exemplaires et même apodes (les *oushebtis* reproduisent bien en plusieurs centaines d'exemplaires une seule personne), sont-elles des professionnelles de l'art chorégraphique amenées comme les nains des pays du Haut-Nil à titre d'esclaves et de curiosités? Il nous semble plutôt qu'elles personnifient toujours la femme, mais avec le but bien précisé de la reproduction et cette précision de fonction a pour expression l'absence de costume et la présence de bijoux et de tatouages parce que la femme qui veut plaire, dans l'Orient ancien (Bible) se dévêt pour danser. L'*oushebti* porte des instruments agricoles sans que cela indique pour le défunt ou la défunte dont il est le substitut, la profession de cultivateur ici-bas. Ces outils aratoires précisent seulement le rôle assigné à l'*oushebti*.

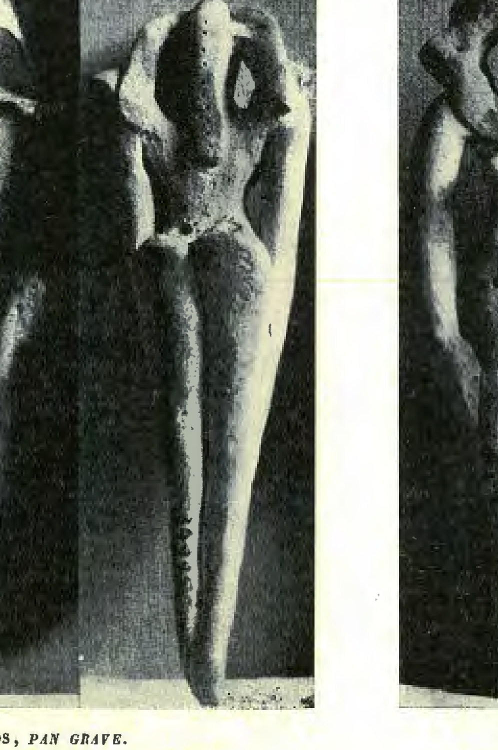
Si la soi-disant «danseuse» est nubienne ou sud-africaine, c'est uniquement parce que la coutume de la mettre dans la tombe est d'origine nègre.

La danse n'est pas d'ailleurs une fin et une fin nécessaire, car une danseuse ne serait pas représentée amputée de deux jambes. Personne ne songera à dire que ces presque cul-de-jattes figurent de véritables estropiées et que le goût de l'époque exigeait des négresses invalides. On pensera plutôt que l'ablation des membres inférieurs est un symbole et non une réalité, que certain rite spécial au culte du *Ka* prive

[1] F. Petrie, *Diospolis Parva*, pl. VI, statuettes de femmes et d'hippopotames préhistoriques. — [2] Contenau, *La déesse nue babylonienne*, p. 36 et fig. 3 à 38. — [3] Voir fig. 52. — [4] Winlock, *Bull. Metrop. Mus.*, 1930-1931, p. 33, fig. 35-36.



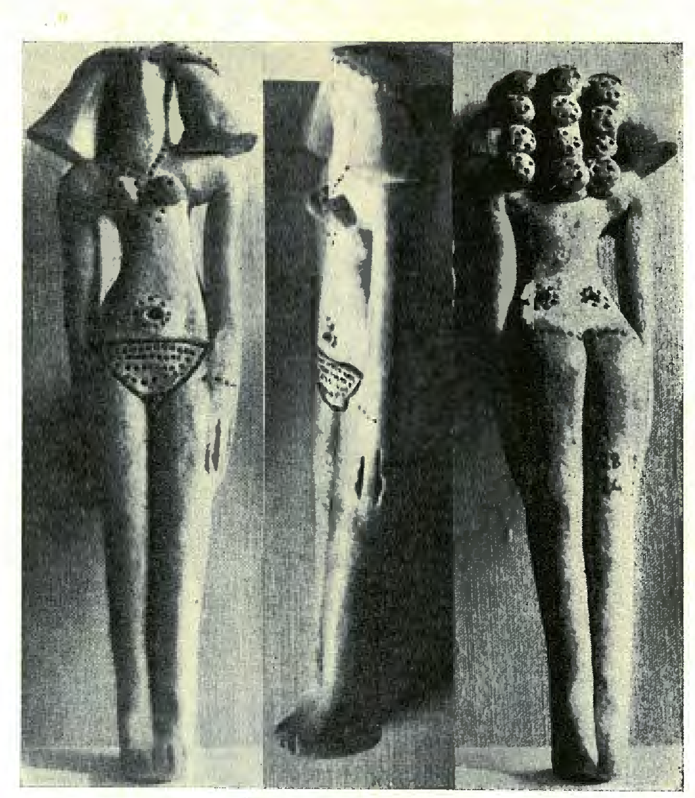
(34985) Abydos, *pan grave*.



(39767) Abydos.



(39766) Abydos.



($\frac{28|11}{24|2}$) Provenance inconnue.

Fig. 50. — Coiffure à cinq mèches de cheveux (Musée du Caire).

virtuellement ainsi ces femmes du moyen de s'enfuir pour que leur *Ka* demeure auprès de celui du mort, tout comme le bris des objets du mobilier funéraire empêche le « double » de ces objets de déserter la tombe.

La toilette particulière des figurines nues, tatouées et parées, n'est d'ailleurs pas exclusivement réservée à la danse, c'est ici plutôt celle de l'amour qui doit assurer la lignée familiale et il est intéressant de constater que le culte de la famille est ainsi élevé dès les origines à la hauteur d'un principe et qu'il se joint au culte funéraire pour constituer le germe de la religion des ancêtres et des dieux.

Mais nous avons vu que les statuettes féminines d'argile crue du Moyen Empire offrent en plus de tous les charmes déjà énumérés celui d'une coiffure originale. A ce point de vue, la collection du Musée du Caire présente plusieurs variantes. En premier lieu, les cheveux assez longs pour tomber jusque sur les seins sont divisés en cinq masses, deux très larges encadrent le visage sans le toucher et descendent en s'évasant sur chaque épaule comme peut le faire une toison crépue assez rigide. Trois autres mèches moins épaisses, bien séparées, partent du sommet du crâne et atteignent les omoplates, celle du centre appliquée contre la colonne vertébrale (fig. 50).

Parfois cette dernière forme à son point de départ une protubérance sur le haut de la tête que l'on prendrait pour l'ébauche d'un pain d'onguent. La mèche de droite décrit, avant de tomber en arrière, une courbe sur le pariétal.

Tantôt, les mèches postérieures sont unies, c'est-à-dire sans ornementation, tantôt elles sont pointillées de petits trous ou couvertes de pastilles rondes toutes percées de points d'aiguilles. Ces décors ont sans doute la prétention de représenter une cascade de boucles frisées comme les chevelures de négresses.



Fig. 51. — Ostracon n° 8506 (d'après S. Birch).

Abydos, Gebelein, ont surtout fourni des statuettes ainsi coiffées. Mace [1], au cours des fouilles préhistoriques d'El Amrah et d'Abydos, en aurait trouvé une (Le Caire, n° 34985, fig. 50), de ce type dans les « pan graves » prédynastiques. Quel est ce genre d'arrangement capillaire? Ce ne peut être qu'une coiffure nubienne, car un ostracon du British Museum, n° 8506, publié par Birch (fig. 51), et un autre, n° 2339 par Mme Vandier (fig. 52), nous montrent un Nubien offrant un miroir et un étui de kohol à une femme assise qui allaite un enfant sous une treille de convolvulus. La nourrice, en qui l'on veut reconnaître la déesse Noub, l'Hathor nubienne allaitant Horus, est presque nue, car seul un voile léger disposé d'une façon très particulière descend de ses épaules, et elle

[1] MacIver et Mace, *El Amrah and Abydos.*

porte une haute coiffure de mèches retombantes exactement semblable à celle des figurines du Moyen Empire. Cet ostracon et un certain nombre d'autres semblables publiés par Mme Vandier et provenant de Deir el Médineh sont du Nouvel Empire; mais on sait que de nombreux nubiens travaillèrent dans les ateliers des nécropoles et qu'en leur pays arriéré les traditions n'ont pas eu la rapidité d'évolution de celle de l'Égypte [1].



Fig. 52. — Ostracon n° 2339 (d'après J. Vandier d'Abbadie).

Nous avons déjà mentionné en 1923 une fresque de lit clos trouvée dans une maison du village de Deir el Médineh qui réalise en couleurs le même thème de la nourrice assise sur un tronc de palmier (identification de l'arbre et de la déesse, comme Nout au sycomore ou au palmier) sous une treille aux feuillages lancéolés. La femme nue est entourée de trois servantes, une blanche, une jaune ambrée et une noire. Ce sont sans doute les trois représentantes des races autochtones qui ont composé la race égyptienne [2]. Ces scènes de l'allaitement, qui forme le complément ou la conclusion du scénario de l'amour et de la maternité, se trouvent apparentées étroitement avec les statuettes nubiennes des tombes antérieures.

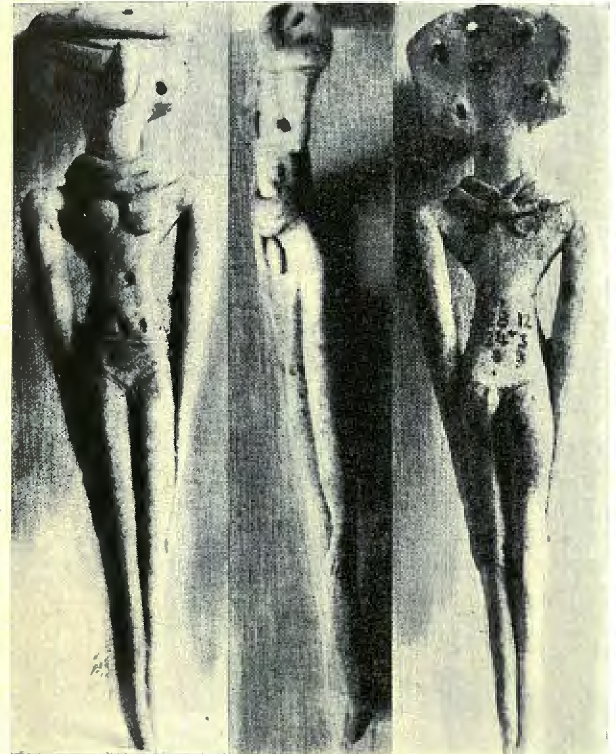
Malgré la nudité et la parure de la personne représentée, on se rend compte qu'il s'agit d'une mère en son gynécée et non d'une danseuse.

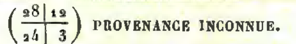
Une autre fresque de lit clos, publiée par Mme Vandier, fait intervenir cette fois une femme qui danse en jouant de la double flûte. Elle pare sa nudité d'un voile transparent gonflé de même manière que celui de l'ostracon n° 8506, de colliers et de bracelets aux bras et aux chevilles, et aussi de tatouages sur les cuisses qui sont, sous les traits de Bès un rappel éthiopien des origines de la danse. Ici, c'est le premier stade de l'amour qui prépare le mystère de la naissance et cela donne au lit clos que nous trouvons dans chaque maison à partir du retour de Tell el Amarna sa véritable signification de lit symbolique, autel de la génération [3].

[1] S. Birch, *Inscriptions in the hieratic and demotic characters*, n° 8506, pl. VI; J. Vandier d'Abbadie, *Catalogue des ostraca figurés de Deir el Médineh*, t. II, n° 2339.

[2] B. Bruyère, *Bull. I. F. A. O.*, 1923. *Un fragment de fresque à Deir el Médineh.*

[3] J. Vandier d'Abbadie, *Revue d'Égyptologie*, 1938, t. III, p. 27. *Une fresque civile de Deir el Médineh.*





(28|12 / 24|3) Provenance inconnue.



(45367) Abydos?



(38619) Kom el Ahmar.



Edfou 1937.

Fig. 53. — Coiffure à plateau discoïdal perforé (Musée du Caire).

Il est possible que cette femme, qu'on aurait tort de prendre pour une courtisane ou une danseuse de profession, avait une coiffure du même genre que celle des statuettes d'argile.

La seconde variante de coiffure, que l'on remarque sur les figurines provenant surtout d'Edfou, Kom el Ahmar, Deir el Médineh, Gourneh [1] et Abydos, est une

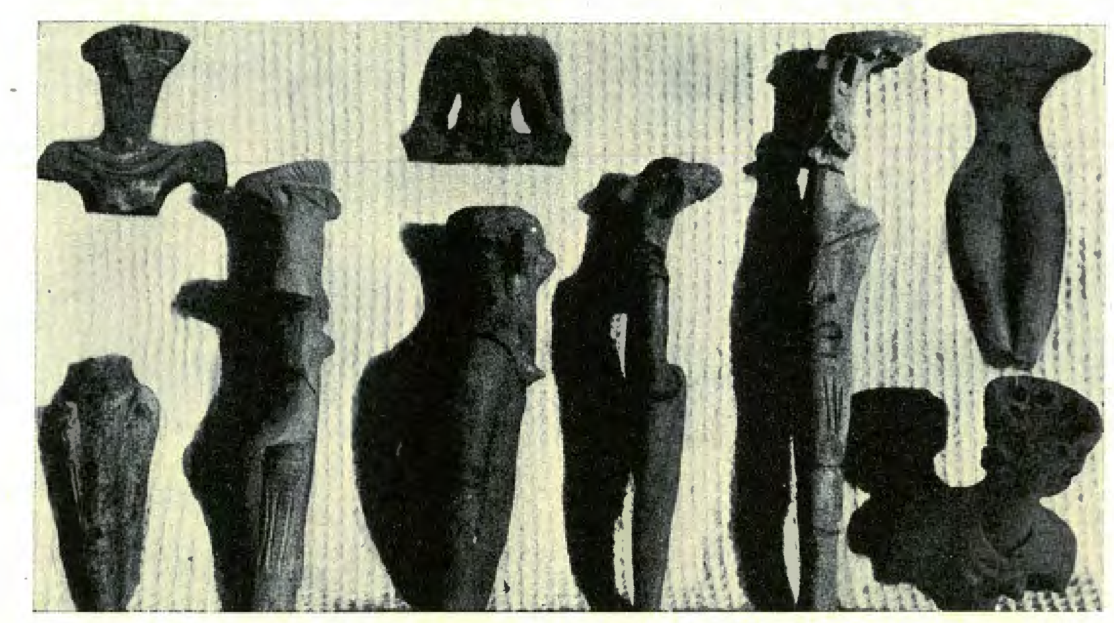


Fig. 54. — Figurines à disque perforé d'Edfou (d'après Michałowski).

sorte de plateau discoïdal posé horizontalement ou en oblique en arrière de la tête et perforé de cinq ou sept trous. Deux de ces trous, percés de part et d'autre du visage, sont faits pour des anneaux d'oreilles. Dans cette variante comme dans la précédente, il y a toujours un bandeau frontal qui entoure la tête comme sur l'ostracon du British Museum (fig. 53, 54).

L'explication de ce plateau rencontre quelque difficulté du fait que nous ne connaissons aucun parallèle dans l'imagerie égyptienne. On songe à une chevelure postiche, de cheveux véritables ayant appartenu à l'épouse du mort, de brins de laine alourdis de boulettes d'argile comme sur les poupées de bois de la XIe dynastie trouvées à Deir el Bahri [2], mais cette hypothèse perd de sa valeur en face des statuettes de Deir el Médineh qui ont à la fois une chevelure et un plateau troué (voir fig. 58 et pl. XLIII). Étant donné l'origine nubienne ou éthiopienne de la figurine féminine on pense ensuite à un diadème de plumes comme celui de Bès l'Éthiopien ou d'Anoukit la Nubienne. Les habitants du Haut-Nil ont accoutumé de porter des plumes en couronne tandis que les Libyens plantaient seulement deux

[1] F. Petrie, *Qurneh*, pl. X, n° 607; Mis of Northampton, Spiegelberg, Newberry, *Theban Nekropolis*, p. 12, fig. 11. — *Diospolis Parva*, pl. XXVI, figurines de la XIIe dynastie.

[2] Winlock, *op. cit.*, Metrop. Mus., 1930. (Voir ici fig. 49.)

plumes d'autruches dans leur toison. En tout cas, si les trous du plateau sont faits pour y attacher de faux cheveux ou y planter de plumes, on ne trouve aucune trace des uns ou des autres.

Certaines femmes des tribus congolaises, les Mangbetou par exemple, accentuent une déformation cranienne artificielle par un édifice dans lequel leurs cheveux s'entremêlent avec un bâti de vannerie qui nimbe leur tête par derrière; cet usage est





Fig. 55. — Dessins rupestres du Hoggar (d'après F. de Chasseloup-Laubat).

certainement ancien et pourrait avoir la même valeur comparative que les dessins rupestres des Boshimans modernes avec les décorations pariétales des hommes de l'époque néolithique et avec les silhouettes dessinées sur les roches du Hoggar (fig. 55) [1].

S'agit-il d'une véritable déformation cranienne ou d'une étrangeté purement symbolique analogue à la forme lenticulaire du crâne d'Akhenaten, cette forme inspirée vraisemblablement par celle du disque solaire, dont il s'honorait d'être le fidèle serviteur et qui donna à la coiffure royale Khepersch sa constitution si originale (composée d'une mitre ovale traversant un disque en lentille biconvexe : l'œuf = fils de; le disque = soleil)? Certains égyptologues prétendent d'ailleurs que le roi schismatique aurait eu, en raison de son type androgyne, des attaches éthiopiennes, et, de fait, l'académie spéciale d'Amenophis IV, telle que la traduisent surtout les grandes statues piliers trouvées à Karnak, avec ses formes féminines, son

[1] François de Chasseloup-Laubat, *Art rupestre du Hoggar* (Plon 1938). L'auteur risque l'hypothèse du Hoggar point de départ de la civilisation égyptienne. Les silhouettes si remarquables que nous empruntons à son ouvrage sont l'exacte copie des figurines à plateau, stéatopygie en moins, à croire même que celles-ci sont d'importation saharienne.

bassin large, ses cuisses renflées, ses jambes grêles et presque son soupçon de stéatopygie rappellent étrangement les figurines d'argile des femmes nubiennes ou éthiopiennes; mais, d'autre part, on a voulu faire de lui un Syrien, un Sémite et la controverse sur ses origines n'est pas encore close [1].

Toujours est-il qu'on ne saurait voir dans la forme discoïdale du crâne de certaines statuettes d'argile une sorte d'hydrocéphalie apparentée plus ou moins à celle des nains africains, du Ptah patæque et de Bès. Ce n'est probablement qu'un artifice support de quelque adjonction mobile destinée à préciser un caractère ethnique. Nous verrons ce que devient ce support sur la tête des figurines de terre cuite du Nouvel Empire.

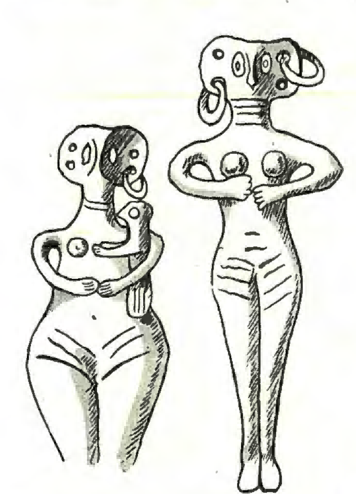


Fig. 56. — Figurines de Chypre (Louvre) et de Tell Ta'annek (Istamboul) d'après G. Contenau.

Il est intéressant de rapprocher ces coiffures en plateau ou en cuvette perforées de certaines statuettes chypriotes et cananéennes du Louvre et de Constantinople au visage de chouette troué sur les bords de quatre perforations dans lesquelles sont engagés des anneaux (fig. 55). Ici, il pouvait s'agir de deux paires de boucles d'oreilles superposées et non de *tettiges* pour attacher les mèches de cheveux. Les figurines en question de Chypre et de Tell Ta'annek sont stéatopyges [2], l'une d'elles tient un enfant sur son bras gauche (ce côté est généralement choisi par les statuettes de nourrices) [3]. Une autre statuette de Tell Ta'annek montre une femme pressant ses seins, coiffée d'une sorte de tiare verticalement cannelée qui rappelle la couronne de plumes des Nubiens, d'Anoukit et de Bès [2]. L'ensemble formé par la couronne de plumes et les anneaux d'oreilles reproduirait exactement celui de la statuette de femme nue du Musée de Bologne [4] et d'une statuette du Musée du Caire qui semble représenter une Anoukit nue.

Une Astarté de Tell Ta'annek au Musée de Constantinople [5] et une terre cuite orientale du Louvre [6] montrent la diffusion de ce type dans tout le bassin méditerranéen à cette époque.

[1] Pleyte, Chapitres supplémentaires au *Livre des Morts*.

[2] Dr Contenau, *La déesse nue babylonienne*. Cet ouvrage contient une étude aussi complète que savante de la représentation de la femme nue dans toutes les civilisations de l'Orient classique à laquelle de nombreux emprunts ont été faits dans cet exposé (p. 78, fig. 78; p. 96, fig. 109; p. 97, fig. 110-111).

[3] Alex. Scharff, *Die Altertümer der vor und Frühzeit Ægyptens*, Band V, Taf. 12, femme stéatopyge assise sans bras; Taf. 16, femmes stéatopyges debout tenant un enfant sur le bras gauche, p. 51, Abb. 34, nourrices debout apodes et tatouées, coiffées à l'égyptienne et tenant un enfant sur le bras gauche. Il est à remarquer que souvent l'enfant semble être plutôt un jeune faucon, ce qui l'assimilerait à Horus et ferait de sa mère une Hat-Hor.

[4] J. Capart, *Les débuts de l'art*, p. 34, fig. 12.

[5] Contenau, *op. cit.*, p. 96, fig. 109.

[6] Idem, p. 101, fig. 120.

Ni déformation ethnique, pathologique ou artificielle, ni organe de suspension d'une chevelure postiche, le disque perforé serait donc plutôt un procédé primitif de plantation d'un édifice dressé en hauteur et fait de matériaux légers. Au-dessus du bandeau frontal, la plupart des figurines ainsi coiffées présentent une série de traits verticaux parallèles qui pourrait être prise pour une chevelure naturelle hérissée ou bien retombant en frange. La comparaison avec les exemples que nous venons de citer ferait aussi supposer que ce hérissement formerait la base ou la première ébauche du diadème de plumes ou de la couronne de palmes qui donnera naissance plus tard au Kalathos grec et à la corbeille chargée de fleurs et de fruits des Aphrodite gréco-égyptiennes.

Telles qu'elles viennent d'être décrites, les statuettes féminines d'argile crue du Moyen Empire proviennent de tombes d'adultes des deux sexes et se trouvaient parfois en plusieurs exemplaires dans une seule tombe (Edfou 1938). Elles sont souvent brisées, accidentellement ou volontairement. Les différences notables de leur aspect peuvent donner des indications d'époque et de provenance; la terre dont elles sont faites peut à l'analyse montrer si elles sont autochtones ou importées. A une époque où la cuisson de l'argile est depuis longtemps vulgarisée, pourquoi persistent-elles à n'être que modelées à la main et simplement séchées si un rite particulier ou un usage racial n'interdisent l'emploi du moule et du four et n'obéissent à un ordre impératif de magie?

Il en va tout autrement au Nouvel Empire à Deir el Médineh quand à la suite des campagnes en Nubie d'Amenophis III et surtout après l'exode momentané de Tell el Amarna des coutumes nouvelles se manifestent dans les ordres religieux, funéraire et civil. A ce moment, apparaissent et se généralisent dans les maisons des ouvriers et toujours dans une salle spéciale qui est la première en entrant, ces constructions mi-autel, mi-lit d'accouchement que nous avons baptisées «lits clos» par comparaison avec ceux de la Bretagne. Les cultes familiaux pratiqués à domicile sont en plein épanouissement; les ancêtres sont vénérés, le *Khou* qu'ils transmettent à leurs descendants reçoit des hommages de piété particuliers. Les cultes funéraires n'en sont pas diminués pour cela; le *Ka* cantonné au cimetière est l'objet de soins fervents et muni d'approvisionnements abondants. L'*oushebti* né au Moyen Empire, animé par la magie, travaille à sa subsistance en travaillant pour Osiris. La spiritualité de ces coutumes contraste avec le réalisme originaire. Sans cesser d'être profondément utilitaires elles se sont idéalisées en pratique, égyptianisées par l'influence séculaire des écoles théologiques et des mœurs locales.

L'usage ancestral des figurines féminines, loin d'être abandonné, connaît une vogue croissante puisque le grand principe de la génération est exalté au paroxysme dans la religion du foyer familial. Lui aussi s'est naturalisé égyptien, s'est adapté au milieu, nouvel exemple d'assimilation, d'absorption de la civilisation égyptienne.

Désormais, la statuette, demandée par tous et parfois en plusieurs exemplaires, n'est plus modelée mais moulée et passée au four avant d'être bariolée de couleurs.

Elle s'est industrialisée et, si grande soit la marge qui la sépare en réalité comme en apparence de son ancêtre de Nagada, il est impossible de ne point reconnaître en l'une le point de départ et en l'autre le point d'aboutissement de la même idée, exploitée de façon différente en fonction des moyens d'action, des conceptions et du milieu.

On aimerait savoir le nom égyptien qui lui fut donné, car ainsi que l'*oushebti*, elle devait posséder une désignation propre. Son sens pourrait bien ne pas correspondre au qualificatif «concubine» que Maspero lui infligea et que beaucoup trouvent aujourd'hui inexact et légèrement péjoratif.

Cette dénomination avait pour cause en grande partie sa nudité, la fausse attribution de la qualité de danseuse avec tout ce que la profession peut avoir de contraire à nos préjugés modernes et occidentaux et enfin l'interprétation erronée de

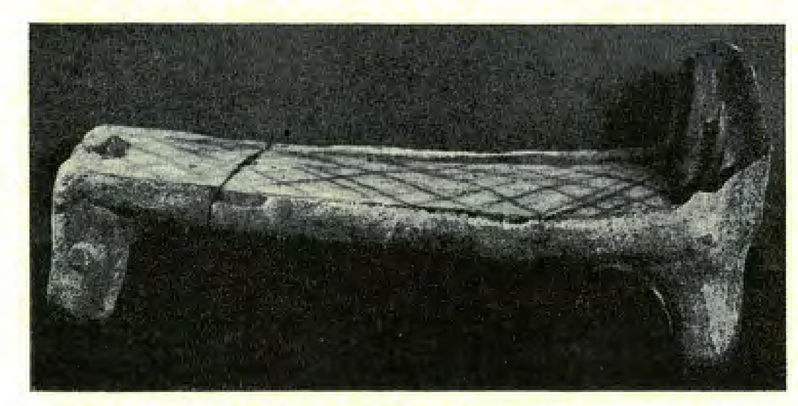


Fig. 57. — Lit en céramique.

son rôle dans la tombe auprès de l'homme séparé de sa femme par la mort. Ce que l'on connaissait par les récits bibliques et autres de la coutume orientale du harem et de la polygamie des anciens égyptiens autorisait dans une certaine mesure une telle appellation. Il y a lieu, croyons-nous, de revenir sur le nom donné aux figurines et de ne plus voir en elles des concubines, des danseuses, des esclaves préposées aux desseins amoureux du maître et affectées à son bon plaisir.

La pensée qui les créa est d'une portée plus générale. Épouses ou servantes, elles eussent été gratifiées, semble-t-il, de leurs patronymes qui avaient au point de vue magique, si l'on s'en tient à celui-là, une valeur signalétique indispensable surtout à une époque où le nom personnel prime en importance la ressemblance portraiturale dans les dogmes de la survie.

Nous avons toujours à faire au même principe de la prolongation de l'espèce et de la figuration générique de la contre-partie féminine obligatoire auprès du sexe mâle. Mais, un souci de précision et aussi d'imitation divine a fait naître le besoin d'un site approprié, c'est-à-dire d'un meuble spécial qui soit lui-même un symbole et ainsi se créa la *meskhent*, le lit de la procréation et de l'accouchement. On l'avait

déjà aperçu à Anibé à l'époque prédynastique. On voit donc réapparaître, à l'échelle de la figurine, un petit lit de terre cuite, de pierre ou de bois, simple *angareb* très

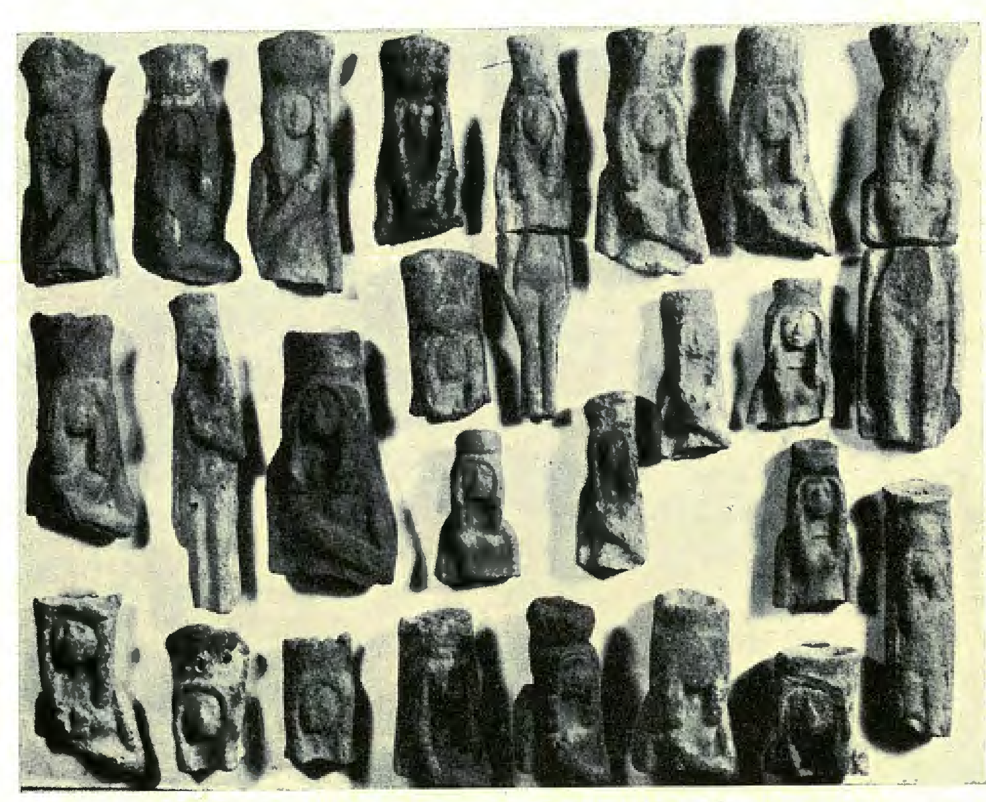


Fig. 58. — Figurines de Deir el Médineh (Nouvel Empire).

rustique ou bien couche luxueuse montée sur pieds de lion et garnie de l'oreiller ou du chevet pour poser la tête (fig. 57).

D'abord, la femme et la *meskhent* sont traitées séparément et forment deux pièces distinctes (parfois, on y joint un chevet et une chaise en miniature). Plus tard, les deux pièces n'en font qu'une et l'on a alors la femme nue couchée sur le lit[1].

La femme isolée est toujours nue, son corps gracile est celui d'une jeune fille, elle est exempte de stéatopygie, donc elle est devenue égyptienne, sa perruque est d'abord celle du début de la XVIIIe dynastie faite de deux masses latérales de cheveux tombant en ailes de vautour sur les épaules de chaque côté du visage et d'un catogan en queue d'oiseau descendant en arrière de la tête sur les omoplates. C'est la coiffure symbolique de la reine Teti-Sheri[2], inspirée du vautour de la mère divine Maut (fig. 58). C. Firth a trouvé en Nubie une statuette apode du Nouvel Empire coiffée de cette manière[3]. Nous avons vu aussi à Louxor, chez l'Antiquaire Mansour, une figurine en calcaire et une autre en argile, provenant de Nubie, portant une coiffure

[1] B. Bruyère, *Rapport de fouilles à Deir el Médineh*, 1930, p. 12, fig. 4.
[2] *British Museum*, n° 22558.
[3] C. Firth, *Archeological survey of Nubia*, 1910-1911, pl. 27.

semblable. Ensuite, c'est la lourde perruque de fines tresses très nombreuses et rapprochées des femmes Bishari tombant en chape sur l'épaule tout autour de la tête et formant deux lourdes masses demi-cylindriques qui cachent les oreilles mais laissent dépasser les boucles d'oreilles. Ces deux genres de perruques, celui de Maut «la mère» et celui des femmes de Nubie, sont surmontées au début par une sorte de diadème ou de couronne qui admet de nombreuses variantes.

Tantôt, c'est un simple *pollos*, cylindre plus ou moins élevé, tantôt un tronc de cône renversé qui semblerait la stylisation d'une couronne de plumes comme celle d'Anoukit, tantôt une corbeille haute ou basse, autre forme stylisée peut-être de la même couronne de plumes qui, interprétée dans un sens différent, produira à l'époque romaine la corbeille du rite isiaque de la canéphorie et dans l'art grec la cariatide portant le Kalathos [1]. Il est possible que ce soit une forme du signe *neb* empruntée à Nephthys, épouse de Seth et déesse du sud-est dont la signification générale serait «la maîtresse» synonyme de «la femme». Tantôt, enfin, cette corbeille se creuse en cuvette à l'intérieur et ses bords sont percés de trous. Comme ces perforations identiques à celles des plateaux discoïdes du Moyen Empire ne peuvent être des trous de suspension des statuettes, elles servaient donc, le cas d'une perruque postiche additionnelle étant éliminé, à planter des simulacres de plumes pour imiter la coiffure d'Anoukit et rappeler ainsi les origines nubiennes des figurines (fig. 57, pl. XLII à XLV). Pleyte signale au British Museum deux statuettes de femmes nues, obèses comme les femmes de l'Afrique Centrale, l'une coiffée du diadème de plumes de Bès et d'Anoukit, l'autre d'un haut tromblon qui semble être la forme stylisée de la première [2].

Quelque temps après, la perruque en ailes de vautour ayant disparu, la perruque ramesside n'est plus surmontée par les couronnes précédentes, mais par le pain d'onguent thébain plus ou moins haut parfois accompagné de la fleur de lotus bleu

[1] Daremberg et Saglio, *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*. Les caryatides, c'est-à-dire les danseuses de Karyai, se rendaient en procession portant sur la tête des corbeilles contenant les objets sacrés du culte et après cette canéphorie mettaient la coiffure de danse Kalathos *κάλαθος* diadème de feuilles de palmier entre-croisées ou de joncs dont la forme en tronc de cône renversé rappelle étrangement le diadème de plumes d'Anoukit et de Bès le nain danseur éthiopien. Peut-être celui-ci se couronnait-il de cette façon lorsqu'il exécutait la pirrhyque. Le Kalathos ou Modius est une corbeille symbolique offerte à la jeune épousée pour lui rappeler qu'elle est avant tout maîtresse de maison et future mère de famille. Elle y met sa laine, car le filage l'attache au foyer. On y place aussi des fruits et des fleurs, le raisin des vendanges et les épis de moissons. Ainsi elle symbolise l'abondance, la fécondité. C'est l'attribut de Minerve et de Cerès; c'est enfin la coiffure d'Hécate, de Sérapis et D'Artémis déesse de la danse et pour cette raison celle aussi des prêtresse d'Artémis, d'Aphrodite et de Demeter.

On peut remarquer que le bonnet pointu des libyens d'ivoire prédynastiques, et plus tard d'Osiris, est devenu la coiffure de certains danseurs lorsqu'ils exécutent des danses déterminées et que la couronne de Bès est devenue le Kalathos des danseuses. L'adoption de ces deux genres de coiffures antiques par les acteurs de mystères relatifs à la naissance ou renaissance de la végétation, à la fécondité de la nature, présente un intérêt à souligner pour le sujet qui nous occupe.

[2] Pleyte, Chapitres supplémentaires au *Livre des Morts*, p. 146-148.

épanouie sur le front. Alors que les statuettes isolées portent successivement tous ces genres de coiffures, les statuettes couchées sur le lit n'ont que le cône thébain ce qui les classe chronologiquement après les autres (pl. XLIV).

Les visages ne sont plus caricaturaux ou sacrifiés, indice d'élévation progressive de la pensée directrice. Les bras et les jambes, mieux étudiés, sont longs et grêles et montrent des articulations. Les pieds restent très négligés. Il est évident à première vue que ces figurines ne sont pas faites pour la station verticale, car leurs extrémités inférieures sont trop petites et mal orientées pour pouvoir les maintenir debout. Les jambes collées ensemble sont rigides et allongées dans la plupart des cas; cependant, quelques spécimens présentent un avancement de la jambe gauche qui n'est pas fréquent à l'époque des mastabas chez la femme, mais moins rare au Nouvel Empire et qui semble une anomalie pour une femme destinée à reposer sur un lit.

Les bras affectent plusieurs positions : d'abord tombant latéralement ils sont maintenant collés au corps dans toute leur longueur sans vide interstitiel (ce qui répond à une obligation de moulage ou à une tradition et non à une inexpérience).

Ensuite, un des bras restant allongé et pendant, l'autre, tantôt le droit, tantôt le gauche, se replie pour amener la main sur la poitrine, parfois entre les seins où elle tient un objet, tantôt sur le sein opposé qu'elle presse pour faire le geste de l'allaitement. L'objet tenu en main semble être souvent le contrepoids du collier *menat*, symbole de l'adoption et de l'allaitement, contrepoids qui alourdit aussi la natte de cheveux des danseuses, et maintient en place le collier d'or de Noub.

Quelquefois aussi, il semble être une fleur de lotus bleu, autre symbole de naissance horienne. Enfin, un exemple jusqu'ici unique montre un ensemble de talismans empruntés au sceptre de Ptah : un *Dad*, un *Ouast* et un *Ankh*; vie force et stabilité, trois souhaits de circonstance pour la mise au monde d'un rejeton.

La parure des figurines était peinte après la cuisson en beaucoup de cas et elle a souvent disparu. On retrouve pourtant des colliers *ousekh*, des bracelets et des ceintures faits de traits blancs simples ou doubles. Quelques ceintures sont traitées en relief ou en petits trous pointillés. Jamais on ne voit de tatouages.

Les épidermes sont peints en ocre rouge, plus rarement en jaune, parfois en rouge pointillé de blanc; les cheveux et les yeux sont noirs ou bleu foncé, le triangle pelvien est noir. Aucune insistance ne distingue les parties sexuelles; l'allure générale est chaste.

Certains modèles sont bien proportionnés en épaisseur et sont faits à l'aide de moules bivalves détaillant la face et le revers, d'autres sortis de moules monovalves sont plats et se distinguent par une augmentation de largeur de hanches qui ne va pas cependant jusqu'à la lourdeur de bassin de la Reine de Pount. Ces figurines isolées mesurent de 0 m. 15 à 0 m. 20 de longueur; on en trouve en terre cuite surtout, mais aussi en pierre calcaire.

Les femmes étendues sur le lit, coiffées de la perruque ramesside et du pain d'onguent sont aussi nues, parées des mêmes bijoux, les pieds joints contre le haut appui vertical et la tête posée sur un coussin (fig. 59, n° 1). Couchées en décubitus dorsal, elles ont les bras tantôt allongés contre les flancs, tantôt un des bras replié pour offrir le sein (c'est généralement le sein gauche selon l'usage traditionnel), tantôt enfin, ce même bras légèrement coudé à angle obtus pour permettre à la main de se poser sur la tête ou l'épaule d'un enfant allongé contre sa mère. Auprès d'elles, est souvent posé le miroir doublement symbolique puisque fait du disque solaire et du manche *ouadj*[1].



1 2

Fig. 59. — Figurines de mères avec enfant étendus sur le lit.

Mais ce qui donne sa pleine signification génésique à ces terres cuites, c'est la présence sur le lit, à côté de la femme, d'un enfant ou parfois de deux, couchés sur le dos ou plus souvent dans la pose contractée dite embryonnaire qui fut celle des morts préhistoriques de race négroïde ou debout, de profil, marchant et portant l'index à la bouche, geste qui caractérise l'enfance en lactation (l'adoption divine d'un adulte replace celui-ci dans la position du jeune nourrisson et lui impose le même geste de succion du doigt). L'enfant debout de face est placé généralement à gauche de la mère, l'enfant debout de profil ou contracté est plutôt à la droite, sauf lorsqu'il est allaité. On remarque dans ce cas que pour dégager le sein, le côté gauche de la perruque est rejeté en arrière de l'épaule (fig. 59, n° 2).



Fig. 60. — Figurine de nourrice assise (Deir el Médineh).

D'autres statuettes de terre cuite réalisent, mais sans le lit, la nourrice debout ou encore assise et jambes allongées (ce dernier type est très souvent habillé) et donnant le sein, toujours le gauche et toujours à un enfant mâle

puisque ce genre de figurines pour répondre à son principe doit symboliser la perpétuation de la lignée familiale et raciale (fig. 60).

Ainsi les figurines féminines sont parvenues à leur stade définitif d'évolution et représentent bien les idées de maternité et de fécondité que les Vénus aurignaciennes voulaient exprimer à leur façon réaliste.

Évidemment, nous sommes arrivés bien loin des concepts originaires par l'absorption égyptienne des coutumes nubiennes et par l'industrialisation des types conventionnels. Un certain idéalisme, précurseur de la divinisation du symbole, glorifie dans la femme, de préférence la vierge, l'épouse et la mère nourricière.

Si idéalisée que soit à ce moment la fonction de la femme, le vieux fonds de magie de la plèbe ne pouvait passer sous silence l'organe générateur et les états successifs qui précèdent la naissance. Aussi, les coroplastes ou les sorciers ont ils continué à modeler au doigt des figurines d'argile noire représentant la femme en état



Fig. 61. — Stipes féminins d'Edfou.

de grossesse puis, résumant la fonction en son organe, les parties sexuelles féminines (pl. XLV). La stylisation leur inspire aussi la forme du stipe rectangulaire ancêtre femelle des termes priapiques gréco-romains. Sur un polyèdre rectangle de terre crue, ils ont collé deux mamelons en relief à la place des seins et gravé à la pointe le nombril et le triangle du pubis. Ce sont là sans doute simulacres utilisés en sorcellerie pour quelque envoûtement amoureux ou vindicatif (fig. 61, pl. XLV). Ces représentations réalistes et synthétisées, très différentes de certains ivoires préhistoriques se résumant à une tête sur un torse sans bras et sans jambes plus ou moins apparentés aux idoles primitives «en violon» de Troie, de Cnossos et d'Amorgos, sont contemporaines des statuettes moulées précédemment décrites et relèvent d'un art évolué plutôt que d'un début de civilisation à la recherche tâtonnante d'une formule.

Le Musée du Caire possède un exemple (n° 27418) de nourrice portant son enfant sur son flanc droit; mais le côté gauche de la perruque étant rejeté derrière l'épaule, c'est de ce côté qu'elle allaite son fils.

D'autres exemples remplacent l'enfant par une amphore appuyée contre la hanche gauche et l'on serait tenté d'y voir une servante portant de l'eau pour désaltérer son

maître, si l'on s'en tient à l'explication la plus simple; cependant, ce geste très naturel d'offrir un breuvage peut prendre ici un double sens relatif à l'amour, à la maternité et à l'allaitement.

La collection d'ostraca de Deir el Médineh contient de nombreuses scènes de gynécée qui donnent en dessin et en peinture ce que nous avons par ailleurs en terre cuite. On y voit la femme au lit, la naissance, l'allaitement et toujours la toilette féminine, complément obligé du mystère de la génération. Musique et danse, nous l'avons vu, autres rites d'accompagnement des scènes d'amour, sont également figurées fort souvent. Il serait donc admissible que ces ostraca ne fussent pas seulement des œuvres préparatoires de fresques plus importantes ou des délassements d'artistes sans autre fin que l'art pour l'art, mais eussent été destinés comme *ex-voto* dans les laraires du village ou les tombes de la nécropole [1].

On peut en dire autant des statuettes que nous venons d'étudier. Elles ont été trouvées surtout dans les décombres entourant le village et dans les ruines des maisons. Comme leurs parentes de Grèce, elles furent sans doute destinées d'abord aux «lits clos» des demeures privées où se célébrait journellement le culte familial avant de suivre les morts dans leurs tombes.

En aucune façon naturellement elles n'entrent dans la catégorie des jouets malgré le fait d'avoir été découvertes dans les maisons, mêlées très souvent à d'autres figurines qui sont des poupées humaines, des grotesques, des animaux variés.

L'intervention de la magie dans ce genre d'objets ne pouvait manquer puisqu'elle en fut le principe créateur. Nous avons recueilli, en plus des grossières statues stipes et autres variantes déjà énumérées, des tessons de poteries, des éclats de calcaire et des plaques de terre sigillaire noire sur lesquels sont dessinés ou gravés les yeux, les seins, le nombril et le bas-ventre d'une femme. Une des plaques de terre crue de forme rectangulaire était repliée au verso comme une enveloppe de lettre et devait certainement renfermer en ses plis quelque déchet humain, rognure d'ongle, cheveu, lambeau de peau ou quelque débris de vêtement qui avait dû servir à un enchantement de sorcellerie (pl. XLV).

Les figurines couchées sur les lits ne sont pas des mortes étendues sur leur couche funèbre, ce qui vient d'être dit d'elles le prouve, ce sont donc des vivantes de ce monde, elles appartiennent à l'humanité. Qu'on les baptise Isis, Hathor ou tout autre nom synonyme de Vénus ou d'Aphrodite donné aux statuettes féminines nues des temps archaïques ou des basses-époques, elles ne sont pas encore pour cela des déesses bien qu'elles personnifient les facultés et vertus propres à ces divinités. Le panthéon de l'Égypte n'a de déesses nues que les Nout des plafonds, de temples et leurs doublures [2].

[1] J. Vandier d'Abbadie, *Catalogue des ostraca figurés de Deir el Médineh*, t. II, n[os] 2335 à 2399.

[2] Piankoff, *La déesse Chenit.*

Perdrizet [1] a étudié l'évolution de ce type de statuettes de terre cuite à l'époque gréco-romaine auquel il donne le nom d'Isis-Aphrodite et la qualité divine. Il est en effet possible que sous l'influence hellénique une contamination mythologique s'ajoutant au progrès des idées égyptiennes ait fini par placer sur le plan divin ce qui n'était au début que purement humain. Encore doit-on accepter ces divinisations comme le produit très fréquent de conceptions et de classifications morphologiques modernes.

L'époque alexandrine remplit les laraires des maisons et les autels des temples d'*ex-voto* en terre cuite où tous les membres du panthéon sont représentés. Les Isis-Aphrodite y sont nombreuses. On y voit d'abord (Perdrizet : pl. VI, n° 3 et pl. VII) la femme nue, le front auréolé d'un simple bourrelet de cheveux ou coiffée comme les momies d'Antinoé, les oreilles perforées comme les statuettes à tête de chouette du Moyen Empire qui ont le crâne en forme de disque troué, la main droite pressant le sein gauche, la main gauche pudiquement ramenée sur le bas-ventre (Louvre). Ensuite (p. 6 et pl. VI), une figurine d'Akhmim en argile jaune dans la même attitude mais le corps orné de tatouages et paré de bijoux : boucles d'oreilles, collier à double contrepoids dorsal. Puis et surtout des matrones impudiques, énormes, bariolées de couleurs vives qui ne laissent ignorer aucun détail et manifestent sur certains signes particuliers la même complaisance que les sculptures paléolithiques [2].

Elles ont généralement les bras ballants et portent sur la tête des édifices compliqués où se retrouve la corbeille du Nouvel Empire mais cette fois nettement dessinée et remplie de fleurs et de fruits. C'est une analogie évidente avec la corne d'abondance que portent ailleurs d'autres déesses et, ici cette canéphorie isiaque est le symbole de la fécondité. Perdrizet fait d'elles les déesses de l'amour et aussi de la magie, car l'un ne va guère sans l'autre; et c'est pour ce double but qu'elles sont nues et parées de talismans et de phylactères.

Si en Égypte pharaonique les statuettes féminines nues sont en somme des Hathor sans être pour cela des déesses, dans les civilisations voisines, les Astarté phéniciennes, les Ashtart araméennes, les Ashtar chananéennes, les Ishtar babyloniennes et les Ahtar sémitiques ne sont pas autre chose sous ces appellations dont l'étymologie est encore incertaine que les incarnations d'un même principe : la force génératrice de la nature et de la vie sexuelle, la fertilité résultant de la procréation. Le panthéon sumérien connaît également la personnification des concepts de la vie sexuelle sous les traits de la déesse nue Ninlil-Bêlit de Nippour et de Chypre qui attribuait, dit Ed. Meyer, une consécration religieuse à l'acte naturel [3]. Aussi est-il tout normal de constater sur la stèle C. 86 du Louvre (provenant de Deir el Médineh) [4] auprès de

[1] P. Perdrizet, *Terres cuites grecques d'Égypte de la collection Fouquet,* pl. II à VI, p. 6.

[2] Wilhelm Weber, *Die Ægyptisch-griechischen Terra Kotten,* Taf. 20, Hathors égypto-helléniques nues avec ou sans enfant sur le bras.

[3] E. Meyer, *Histoire de l'Antiquité,* t. III; Contenau, *La déesse nue babylonienne, La glyptique syro-hittite.*

[4] Maspero, *Histoire des peuples d'Orient,* t. II, p. 159.

la déesse nue Qadesh de Syrie, le dieu Min ityphallique et l'araméen Reshep. Cette réunion des principes mâle et femelle est d'ailleurs la suite logique des coutumes préhistoriques qui plaçaient aussi dans les tombes des statuettes phalliques, des représentations masculines comme les ivoires de la collection Mac Gregor. A Deir el Médineh, aux temps ramessides, le culte de Min, du phallus est aussi en honneur que celui d'Hathor, de Toëris et de l'organe féminin.

En résumé, toutes les civilisations anciennes dès leur début et dès l'époque quaternaire ont représenté la femme nue avec des esthétiques différentes selon les temps et les lieux. La question de savoir si cette communauté d'idée est une éclosion spontanée indépendante et propre à chaque peuple ou si, issue d'une seule origine elle est le résultat d'influences réciproques, de migrations propagatrices, admettant aussi bien la simultanéité que la succession de manifestation; dépend dans une grande mesure de comparaisons chronologiques mais aussi de similitudes morphologiques et surtout d'identités anthropologiques.

Les partisans des deux hypothèses monogéniste et polygéniste ne peuvent se baser uniquement sur la concordance ou la différence chronologique étant donné la prudente indétermination des préhistoriens et le provisoire des tableaux approximatifs dressés pour la classification des périodes.

L'analogie des formes prototypes prises à leur création dans chaque civilisation et sans tenir compte de la chronologie dépend alors ou de l'unité de race des propagateurs ou des contacts entre peuples; mais dans ce dernier cas les lois de l'évolution donneraient au peuple attardé récepteur, en guise de prototype, un type déjà arrivé à un stade d'évolution prononcée, de plus les caractères ethniques de ce prototype ne correspondraient pas avec l'esthétique de ce peuple. On concevrait difficilement que la stéatopygie, par exemple, fût prise comme canon de la beauté féminine chez une race nordique de l'Europe n'ayant jamais connu une telle conformation. L'anthropologie est donc le critérium auquel il faut recourir en dernière analyse pour déterminer le point de départ du prototype. La race propagatrice étant identifiée, ses routes de migration et ses stations extraterritoriales étant connues, les similitudes d'expression artistique en différents points du globe deviennent évidentes et ne donnent qu'une importance relative et secondaire à la concordance chronologique.

La discussion sur l'attribution de priorité d'influence reste toujours ouverte en attendant la sortie de nouveaux documents. Étant donné l'orientation croissante des recherches vers la préhistoire on peut espérer voir dans un avenir prochain la solution de certains problèmes encore en suspens. L'hypothèse polygéniste apparaît comme la plus rationnelle à condition de n'être pas prise dans un sens absolu et universel. En d'autres termes, l'unité de prototype, si elle est à rejeter comme formule générale, est cependant à conserver pour des groupes raciaux contemporains dispersés par migration quand l'expression spontanée sinon simultanée d'une même idée présente des similitudes de facture et de morphologie ethnique chez chacun d'eux.

En Égypte, on peut différencier plusieurs modèles bien caractérisés de représentations féminines dès le début de l'ère préhistorique. Le type stéatopyge soi-disant hottentot, cafre ou boshiman, généralement traité en argile crue et peinte, qui se manifeste dans les «pan graves» depuis la Nubie jusqu'en Abydos. C'est donc une production de la race autochtone nègre ou nubienne ou éthiopienne qui se propage en Europe sud-occidentale chez les négroïdes troglodytes de Grimaldi, de Lespugne et autres lieux à l'époque aurignacienne correspondant à la période néolithique d'Égypte. Il y a lieu de penser que l'antériorité de son apparition est en faveur de l'Afrique plutôt que celle-ci ait été influencée par l'Europe au retrait de la migration noire.

Le type élancé, sans stéatopygie, habituellement sculpté en ivoire ou en pierre est peut-être contemporain du précédent, mais se montre surtout au commencement de l'ère magdalénienne en Europe. Il serait produit par une autre race, ayant une esthétique différente parce que probablement issue du Nord-Ouest Africain et Européen. Cet élément autochtone, de couleur claire, sans doute berbéro-libyen, rentrerait dans la grande classe de Cro Magnon. Cette race ne borne pas le choix de ses sujets à l'imagerie féminine, elle interprète aussi la figure masculine; témoins les ivoires Mac Gregor des Libyens barbus, avec *karnata* et mitre conique, prototypes d'Osiris, dont l'origine libyenne recevrait de ce fait une nouvelle confirmation éloquente par son antiquité.

Le crâne pointu de certaines statuettes féminines stéatopyges qui s'apparenterait à première vue avec la coiffure masculine en question établirait à la rigueur les relations lointaines qui mélangèrent de bonne heure les deux éléments autochtones.

Entre ces deux types extrêmes, on distingue des types intermédiaires dont les principaux sont le type stéatopyge élancé, le type adipeux avec ou sans stéatopygie.

Le premier est représenté en Égypte par la figurine 34985 du Caire trouvé dans les «pan graves» d'El Amrah et Abydos par MacIver et Mace (fig. 50), semblable en tous points aux statuettes généralement placées dans les tombes du Moyen Empire étudiées ici plus haut, exemple malheureusement unique pour l'époque et qui prouverait aussi bien une confusion de fouilles ou un mélange antique d'objets dans le cimetière que l'ancienneté plus grande de toutes les autres statuettes de même espèce attribuées au Moyen Empire [1]. La coiffure de la figurine prendrait alors un âge si avancé qu'elle y gagnerait une valeur symbolique égale à celle de la mitre

[1] G. Steindorff, *Aniba*, Band II, p. 85; Zauberfiguren, Tafel 46, n°s 1, 2, 3, statuettes à plateau perforé (le plateau de la figurine : Taf 46, 1, est ici demi-circulaire et perforé de 5 trous + 2 pour les boucles d'oreilles. L'auteur voit en cela un dispositif d'accrochage d'une chevelure) cette statuette est attribuée à la XVIIIe dynastie et son origine est nubienne. Steindorff reconnaît la même origine à toutes celles de même espèce que nous avons signalées et leur assigne comme âge une période de temps allant du Moyen Empire, époque des Hyksos, à la XVIIIe dynastie (Qau Badari III, Abousir el Melek). L'attribution de l'une d'elles aux *pan graves* d'Abydos, seule fait exception. La dénomination de «poupées de magie et de concubines du mort» leur est conservée. Il serait peu vraisemblable qu'entre l'époque préhistorique des *pan graves* et la XVIIIe dynastie ce type de statuettes n'eut pas évolué quel que fût le conservatisme rétrograde et stationnaire de l'art nubien.

osirienne dont on vient de parler, et qui justifierait sa vogue jusqu'au Nouvel Empire en même temps que son élévation au rang d'indice divin pour les Hathor nubiennes.

En Europe, une des statuettes de Grimaldi appartient à la catégorie stéatopyge élancée qui peut indifféremment exprimer l'état de virginité dans une seule race noire ou un métissage artistique dû à une fusion de deux races et par conséquent de deux esthétiques.

Le type adipeux répandu dans tout l'Orient se rencontre au naturel chez beaucoup de femmes du midi de l'Europe et de tous les pays africains et asiatiques. Il peut donc avoir eu en chaque contrée une origine indépendante de toute influence étrangère, car il exprime en tous ces lieux la maturité féminine, l'apogée de ses charmes et l'affirmation de sa fécondité passée, présente et future. Lorsque la dégénérescence graisseuse des tissus se complique de l'ensellure particulière aux négresses comme dans le cas de la Reine de Pount, la question ethnique intervient pour révéler chez le sculpteur ou le modeleur de figurines une extraction, plus qu'une influence, dont l'étude anthropologique donne la confirmation.

Au point de vue de l'évolution, on ne saurait admettre sans contrôle que les rondes bosses réalisant le corps féminin complet dérivent forcément des statuettes manchotes et apodes lesquelles descendraient des stipes, des plaquettes, des stèles, des « violons » et toutes représentations de ce genre se résumant à une tête et à un tronc, car ce sont là aussi souvent des stylisations d'un art avancé que des tâtonnements inexpérimentés de débutants. L'absence de membres totale ou partielle ne résulte pas toujours non plus de l'insuffisance manuelle de l'auteur. De même, on accuserait à tort les sculpteurs memphites des Mastabas de négligence involontaire et malhabile parce qu'ils ont intentionnellement sacrifié bras et jambes, mains et pieds, au rendu portraitural de la tête. Celui qui modèle ou sculpte avec tant d'adresse et de fidélité un torse humain dans tous ses détails peut aussi bien vaincre toutes les difficultés des autres parties du corps et ne craindre pas l'effort que représente leur réalisation. Cette absence de membres impossible à prendre pour une amputation réelle est une ablation conventionnelle moins destinée à spécifier un état d'infériorité qu'à détourner l'attention de cette partie au profit d'une autre partie particulièrement mise en valeur.

La preuve en est que lorsque les bras et les jambes existent, soit collés au corps allongés ou pliés, soit détachés du corps, ils ne sont jamais traités avec le même soin que le tronc et que cette négligence voulue s'étend à la tête, et cela non seulement à l'époque préhistorique mais plus tard chez les sculpteurs de même race du Moyen Empire. Aussi bien le souci chez les primitifs d'éviter les vides interstitiels, causes de fractures, prime celui de l'exactitude et de l'intégralité [1].

[1] La position des bras et des mains varie avec temps et lieux. En Europe préhistorique : mains au-dessus des seins. En Égypte : bras levés, bras ballants, mains pressant un sein ou les deux. En Orient, en Grèce : mains sous les seins, main au pubis, etc. L'interprétation pudique ou impudique de ces gestes de soumission et d'offrande peut être en fonction du degré de civilisation des races.

L'absence de membres dans les représentations humaines trouve d'ailleurs sa contre-partie justificative dans les représentations animales également privées de membres.

Si l'on s'en tient au visage, l'absence de bouche peut-il être imputé à un manque de savoir quand les yeux et le nez, autrement difficiles à rendre le sont toujours avec un succès plus ou moins grand peut-être, mais conforme à une détermination de sacrifice.

On veut admettre une relation entre l'amputation conventionnelle des membres, au moins des membres inférieurs, et la nudité totale pour appuyer l'idée de sujétion de la femme. Dévêtue et privée de jambes, elle serait à la merci de son maître et réduite à l'esclavage ce qui correspondrait pour certaines époques à ce que l'on sait de l'apport de captives nubiennes dans les gynécées égyptiens à la suite des campagnes vers le Sud [1]. Ce serait refuser à la magie la part importante qu'elle prenait dès le début dans les coutumes civiles et funéraires.

Le but magique des figurines est-il nécessaire et suffisant pour légitimer leur nudité, surtout dans les pays froids? Elle n'est rituelle que si cette obligation dérive d'un culte établi comme beaucoup plus tard celle du prêtre d'un culte de déesse telle que Isis ou Hathor, déesses de l'amour et de la maternité, ou celle des magiciens et des sorcières dans l'accomplissement de leurs pratiques. Elle n'est conventionnelle, c'est-à-dire conforme aux usages, de la vie civile que si la femme est placée dans une des situations où la coutume l'exige, comme le deuil, l'amour, la maternité, la servitude. Elle n'est enfin symbolique, autrement dit, indicatrice d'un état particulier de la femme vis-à-vis de l'homme, état d'infériorité du sexe passif, que si cette nudité, souvent aggravée d'une petitesse de taille convenue, fait abstraction de toute condition d'us et de rites pour ne considérer que les rapports sexuels. Les artifices de coiffure et de parure enlèvent d'ailleurs dans une notable proportion le caractère d'une déchéance accidentelle à la nudité et dans la parure il faut naturellement comprendre les peintures corporelles et les tatouages. Donc, la nudité est un acte de soumission et d'offrande de la femme en tant que représentante du sexe originairement inférieur et cet acte trouve d'autres expressions dans l'attitude générale, la pose du corps et les gestes des membres.

La passivité féminine qui la condamne à un rôle de subordination, n'appelle pas obligatoirement la pensée d'une infériorité de condition sociale dégradante; c'est

[1] Leonhard Franz, *Die Muttergöttin im vorderen Orient und in Europa* (*Der Alte Orient,* 1937, Band 35, Heft 3). L'auteur pense que l'absence de pieds et la terminaison en pointe des membres inférieurs signifient que ces statuettes devaient être plantées dans le sable, en station verticale.

Certaines statuettes stéatopyges (*Aniba,* I, Taf. 72) sont faites pour être assises sur le sol, jambes allongées ou repliées sous le corps. D'autres (*op. cit.,* 72, n°s 19, 20) ont le bas du corps en forme de cloche ou de pied creux de vase monté pour se tenir debout comme les idoles de terre cuite des Cyclades et de Chypre. Celles du Nouvel Empire à Deir el Médineh sont faites pour être couchées. Il doit y avoir une relation entre l'absence totale ou partielle des bras et celle des jambes, indépendante de la question de sustentation.

pourquoi les qualificatifs péjoratifs de «concubines, courtisanes, pallacides, prostituées» ou plus simplement d'«esclaves, servantes, danseuses» ne sauraient définir exactement les statuettes de femmes nues. Toute appellation divine, exclue en principe pour la période archaïque, ne leur serait applicable tardivement que lorsque l'évolution de la pensée aurait transposé sur le plan céleste les forces naturelles et les phénomènes terrestres.

Dans l'ignorance provisoire du terme égyptien qui détermine les figurines féminines nues et des textes qui précisent leur rôle, nous devons nous borner à cette constatation que sous leurs aspects divers de vierge, de femme enceinte, de mère et de nourrice et malgré leur nudité parée et fardée, leurs instruments de musique, elles caractérisent dans les maisons des vivants d'abord et dans les tombeaux ensuite, l'universel souci de la génération. Créés pour les buts naturels et utilitaires de l'homme et par suite de son *Ka,* lié à sa forme corporelle, ces simulacres réduits, animés par la magie, n'ont de raison d'être que leur fonction reproductrice, gage de la prolongation de la famille, de la race et de l'espèce.

Et comme cette fonction est exaltée en la personne divine d'Hathor, déesse de la beauté, de l'amour, mère d'Horus ou bien encore en la personne de Nout, seule déesse nue du panthéon égyptien dont le rôle se confond en cela avec celui d'Hathor, d'Isis et en général de toutes les déesses de triades, l'appellation qui conviendrait le mieux jusqu'à plus ample information, aux figurines nues serait celle d'Hathor puisque c'est de Nubie qu'elles vinrent ensemble et que c'est sous ce nom qu'elles sont déjà reconnues de la plupart des savants.

LE CULTE DU *KHOU AKER* [hiéroglyphes].

Maspero a signalé le premier l'intérêt que présente, pour l'étude des formes particulières du culte des morts, l'apparition et l'évolution d'une formule nouvelle sur un certain nombre de petites stèles du Musée de Turin[1]. Cette formule : [hiéroglyphes] et ses variantes, placée devant le nom d'un défunt, fait intervenir semble-t-il un élément inhabituel «la partie ignée de l'âme, le lumineux instruit» auprès des composants principaux [hiéroglyphe] et [hiéroglyphe] de la nature humaine. A l'époque où Maspero écrivait, on ignorait la provenance exacte de beaucoup de monuments du fonds Drovetti et le site de Deir el Médineh n'était pas encore exploré par les missions scientifiques. De là, forcément, quelques points de la question devaient attendre la fin des fouilles pour trouver leur solution; mais, ceux qui avaient été si savamment traités, demeurant inchangés, en dépit de l'accroissement des connaissances, pouvaient servir de base solide pour un supplément de recherches.

Les points acquis par Maspero se résument dans les constatations suivantes :

1° Des stèles en calcaire de petites dimensions représentent toujours un ou plusieurs personnages en costume civil du Nouvel Empire, assis sur des chaises à pieds de lion ou accroupis par terre, respirant une fleur de lotus. Un autel chargé d'offrandes est placé devant eux.

2° Les formules qui accompagnent cette figuration prennent les trois aspects principaux :

a) [hiéroglyphes] Nom [hiéroglyphes];

b) [hiéroglyphes] Nom;

c) [hiéroglyphes] dieu [hiéroglyphes] Nom.

3° Le titre [hiéroglyphes], [hiéroglyphes], [hiéroglyphes], fréquent depuis la XIe dynastie, admet la forme féminine [hiéroglyphes] indiquant la persistance après la mort de la discrimination des sexes pour l'âme[2]. La démocratisation des idées solaires plus tardive que celle des idées osiriennes assimile le défunt au dieu soleil Rê [hiéroglyphes] après avoir longtemps fait du lui un Osiris [hiéroglyphes] en établissant un rapport étroit entre l'astre de lumière et la partie lumineuse de l'âme.

4° La contamination des mythes, faisant perdre la notion vraie de la formule originale, produit la juxtaposition [hiéroglyphes], [hiéroglyphes] considérée comme fautive, fréquente sous les XIXe et XXe dynasties.

[1] *Recueil de travaux,* t. III, p. 105. Rapport sur une mission en Italie.

[2] On trouve aussi le féminin pour le *ka* et le *ba* : [hiéroglyphes], [hiéroglyphes].

Il est permis aujourd'hui d'ajouter aux constatations ci-dessus des renseignements complémentaires tirés en grande partie des fouilles de Deir el Médineh :

1° En premier lieu, toutes les stèles de l' sont thébaines. Elles proviennent presque toutes du village des artisans des nécropoles royales et appartiennent à la période de temps allant de la XVIIIe à la XXIe dynastie. On les trouve donc surtout dans les maisons des [1].

2° La plupart de ces stèles sont arrondies au sommet et portent dans le cintre les symboles qui, avec les costumes des personnages représentés, donnent une précision de date irréfutable. Quelques-unes seulement ont un sommet triangulaire qui, au point de vue mythologique, prend une importance sur laquelle nous reviendrons plus loin.

3° La divinité invoquée sur certaines de ces stèles est toujours *Hor-m-iakhout* litt. : l'Horus horizonien.

4° On lui demande invariablement d'accorder au défunt d'être : : «brillant? au ciel, fort sur terre, justifié dans la nécropole (terre des élus).»

5° Le nom du défunt n'est jamais précédé de son titre ou d'une indication de fonction [2]. La divinité est rarement figurée. Le défunt toujours assis ou accroupi est généralement seul en face d'un guéridon chargé de pains d'offrandes. Par exception, deux personnages et (fig. 62), dont on connaît au moins cinq stèles de l', sont toujours associés et représentés accroupis face à face et aussi accompagnés parfois d'une femme debout : . La stèle de (pl. XXII) montre également devant le défunt assis, son épouse et la mère de celle-ci, debout, accomplissant les rites de son culte par l'offrande d'une coupelle d'où montent deux flammes et d'une autre coupelle contenant une botte d'oignons. La présence des deux femmes semble avoir eu pour effet la suppression de l'autel d'offrandes.

6° Le défunt porte généralement à son cœur une de ses mains fermée, tenant un lotus bleu (nymphea cœrulea) ouvert à la hauteur de son nez et dont le pédoncule est toujours courbe. L'autre main fait quelquefois le geste de préhension vers les offrandes ou d'imposition magique, quelquefois encore elle s'appuie sur le genou, tenant la serviette. Une seule chose est constante en raison de sa valeur symbolique : la fleur de lotus bleu devant le visage du mort et tenue par lui-même.

[1] Sous la XXIe dynastie on connaît, au Musée du Caire, une stèle au *Khou aker* de Piankhi fils de Herihor (n° 3|4 / 17|1, mesure : hauteur 0 m. 60, largeur 0 m. 40) qui est divisée en deux registres : dans le cintre Harmakhis hiéracocéphale dans sa barque et en bas le défunt assis à gauche devant un guéridon chargé d'offrandes. La formule débute ainsi : .....

[2] Turin stèle 306 du sur laquelle la seule indication de fonction s'applique au fils du défunt le et Le Caire, stèle 3|4 / 17|1 de Piankhi .

De cet ensemble de constatations superficielles se dégagent deux faits qui retiennent l'attention et qui sont intimement liés l'un à l'autre historiquement et mythologiquement, à savoir : Les *ex-voto* au semblent presque exclusivement réservés aux artisans de Deir el Médineh de la XVIIIe et de la XXe dynastie.

La relation entre Harmakhis et le *Khou aker* est évidente.

Cette relation s'affirme dès les débuts de l'histoire d'Égypte et conserve pour tout le cours des âges sa signification primitive [1]. Le culte d'Harmakhis avait acquis une



Fig. 62. — Stèle en calcaire des *Khous* de Pennoub et Kham.

situation prédominante sous les *adorateurs d'Horus* qui continuent à se survivre sous la forme de mânes bienheureux et sont invoqués sous ce vocable à Hiérakonpolis et à Bouto [2]. Ils le seront aussi ailleurs et plus tard comme nous aurons l'occasion de le vérifier. Cette survivance des origines horiennes chez les *Sdm ash* a une portée historique indéniable. La diffusion des dogmes d'Héliopolis, absorbant et s'assimilant les concepts des autres écoles théologiques, avait de bonne

[1] F. Petrie, *Royal tombs*, I, p. 32. Cf. le titre fréquent sur les stèles thinites et qu'on retrouve au Moyen Empire a été traduit *Ka Iakhou* «Ka glorieux» par E. Meyer, *Histoire*, traduction Moret, t. II, p. 65 notes, et considéré comme épithète funéraire. Nous n'osons retenir cette acception si séduisante cependant pour notre sujet. Le sens que lui donne M. H. Gauthier, *Le personnel du dieu Min*, p. 70 : *sḫn-wꜣḥ* : «porteur de choses utiles» ne saurait être admis de façon définitive.

[2] E. Meyer, *Histoire de l'antiquité*, traduite par A. Moret, t. II, p. 111 et 120 notes; K. Sethe, *Beitrage zür ältesten Geschichte Ægyptens* (*Untersuchungen*, III, 1903).

heure emprunté les dieux d'autres nômes et transformé le dieu local Toum en Rê-Harmakhis-Toum : . Les pharaons avaient ajouté dans leur protocole le nom de à celui d'Horus. Puis, les doctrines de Busiris prenant momentanément le dessus, Osiris et Anubis étant surtout mentionnés sur les monuments funéraires memphites, apparaît la formule : [1], , dans le dernier libellé de laquelle transparaîtrait vraisemblablement le souvenir idéographique très lointain de l'œil d'Horus : .

L'indication de vassalité et en même temps de dignité que renferme la formule memphite exprimerait une sujétion, une dévotion et appellerait pour indiquer cette dépendance la préposition de relativité qui existe justement au Nouvel Empire dans : . Elle attribuerait une autre valeur à des noms royaux tels que Amenophis IV et Ramsès VII, et autoriserait à les traduire : «Celui qui se rend utile à Aten», «le dévoué serviteur d'Amon.»

La IIIe dynastie memphite avec Zoser opère une sorte de révolution religieuse comparable à celle d'Akhenaten. Elle déplace la capitale pour rompre avec le clergé d'Héliopolis et supprime la fête d'Horus que les thinites avaient instaurée. La réaction de Snofrou rétablit sous la IVe dynastie le culte solaire dans toute son ampleur. La forme des tombes royales en pyramides, le nom de l'une d'elles (l'horizon ou la brillante), les noms que prennent les rois et les particuliers, tout indique un retour aux mythes de Rê-Harmakhis.

Après la fin de l'Ancien Empire et la période brumeuse intermédiaire, la XIe dynastie se lève à Thèbes. C'est à ce moment, dit Maspero, que se rencontrent fréquemment des titres funéraires ainsi composés , , que les Mentouhotep affiliés au parti religieux d'Héliopolis du sud (Ermonthis) reprennent le culte ancestral du faucon, que les Antef édifient des pyramides à Dra' Abou-n-Negah et les Mentouhotep à en arrière de Gournah. Il y a donc, de nouveau, coïncidence entre la faveur dont jouit Harmakhis et la réapparition du dans les formules funéraires. Puis, le Moyen Empire atteint son apogée et décline à son tour.

Au début de la XVIIIe dynastie, les monuments des morts invoquent l'Osiris de Busiris et d'Abydos et le dieu Anubis. On prie pour le *Ka de l'osiris N.* ou pour son âme , mais le a perdu de son importance dans les idées de la survie [2].

(1) A. Moret, *Mystères égyptiens,* p. 91 et *Recueil de travaux,* XIX, p. 114. La condition des féaux : : «initié».

(2) L'expression hiéroglyphique de l'âme réserva d'abord le faucon ou le faucon à tête humaine à l'âme du roi. Plus tard, ce sigle s'est démocratisé. L'âme du commun des mortels se traduisait par un héron à caroncule , car l'âme du soleil était un phénix : le *bennou* ; celle de la lune un ibis : *Djout* et la partie solaire de l'âme humaine un *ibis comata Khou* tous oiseaux de haut vol qui planent au zénith près du soleil. — Les dieux ont parfois plusieurs et mais on ne leur connaît pas de sauf peut-être Aten s'il faut prendre au pied de la lettre le cartouche d'Amenophis IV : imité plus tard en faveur d'Amon par Ramsès VII. — Cf. Maspero, *Guide du visiteur au Musée du Caire,* 1915, p. 255; Virey, *La religion de l'ancienne Égypte,* p. 70, 145, 155, 234, 243, 264.

Peu à peu cependant, se trahit un mouvement de retour aux anciens dogmes héliopolitains qui n'avaient jamais été, il faut le dire, totalement délaissés mais que le joug pesant d'Amon avait volontairement étouffés [1]. C'est à partir d'Amenophis III, surtout que le revirement en faveur d'Héliopolis et de ses doctrines se fait sentir à Deir el Médineh dans le formulaire des épitaphes et que l'on voit apparaître les premières stèles du . Le souverain s'affranchit progressivement de la tutelle de Karnak et faisant même passer au second plan les théologies de Mendès, d'Abydos et de Memphis se rallie à l'école d'Ermonthis qui perpétue les préceptes et les cultes des adorateurs d'Horus. La population des nécropoles adhère à ce mouvement d'émancipation et l'on ne saurait trouver de meilleure preuve de son attachement à la royauté et l'on pourrait dire aussi de la persistance de sa dévotion au culte des grands ancêtres les que ce dédain caractérisé de la religion officielle du dieu de Thèbes.

Le nom d'Amon est martelé ou effacé dans les inscriptions funéraires des âges précédents, celui d'Harmakhis est respecté et il prend la première place dans celles des temps nouveaux. Quand arrive le règne d'Akhenaten, la révolution religieuse est presque déjà faite; mais les ateliers pharaoniques des cimetières, peut-être désertés momentanément au profit de la nouvelle capitale, conservent peu de traces de cette époque troublée.

Sous les rois de la XIXe dynastie, Amon reconquiert tout son prestige. Imitant le souverain régnant, les ouvriers de Deir el Médineh, restaurent les inscriptions qu'ils avaient mutilées et rendent au seigneur de Karnak les honneurs qu'il exige. L'un d'eux professe même dans sa tombe sa foi en une identité parfaite de Rê-Harmakhis et d'Amon : [2].

Cette première époque ramesside se distingue de la fin de la XVIIIe dynastie et de la seconde moitié de la XXe dynastie par une raréfaction des stèles au et comme corollaire par une ferveur moins sensible aux dieux héliopolitains. Ramsès III avait bien esquissé une nouvelle tentative d'indépendance vis-à-vis du haut clergé d'Amon mais ses successeurs étaient retombés sous la férule des grands prêtres. En vertu de la vitesse acquise et de l'indifférence latente de la rive gauche pour le culte officiel obligatoire imposé par la rive droite, les ouvriers de Deir el Médineh n'en ont pas

(1) On connaît l'engoûment particulier des Thotmès pour le Sphinx de Gizeh.

(2) *Rapport 1928.* Tombe n° 356 du (p. 79, 86, 92, 119) dont le père était et dont presque tous les parents avaient des patronymes composés avec Amon. Son nom personnel : *Amon dans la barque* peut dans une certaine mesure être pris comme une identification voulue d'Amon avec Rê-Harmakhis, plus au bénéfice du premier dieu que du second. — Selon l'usage, le dieu de la capitale tend à devenir le dieu suprême par absorption des dieux des autres villes. C'est pourquoi *Amon* est devenu *Amon Rê* comme jadis *Toum* était devenu *Toum Rê* puis *Rê-Harmakhis-Toum.* Le résultat final est *Amon-Rê-Harmakhis-Toum.* Les formations *Ptah-Sokar-Osiris* et *Osiris-Apis* sont identiques.

moins persévéré dans l'accomplissement des rites établis par les adorateurs d'Horus, jusqu'à l'avènement de la XXIe dynastie [1]. Cela tenait probablement au caractère de leurs fonctions qui les vouaient par principe aux cultes des morts et des ancêtres plus rigoureusement que la population de la ville des vivants.

Les deux aspects de la question, c'est-à-dire le culte d'Harmakhis et le culte du *Khou aker,* se présentent à Deir el Médineh, avec une concordance de temps bien établie, de la façon suivante.

Pour le culte d'Harmakhis, il faut d'abord rappeler que la plupart des chapelles tombales des *Sedem ash* ont la forme de pyramides ou sont surmontées de pyramides. Encore que ce symbole héliopolitain, démocratisé au Nouvel Empire, ne soit pas particulier aux gens des nécropoles, il n'en est pas moins qu'on le rencontre peut-être chez eux plus qu'ailleurs et qu'il semble y avoir été choisi par préférence à tout autre. Naturellement, le pyramidion qui le somme interprète, lorsque ses faces sont sculptées, les quatre phases de la course quotidienne du soleil personnifiées par les dieux Rê-Harmakhis-Toum-Kheper.

Celui de Aamakt [2] donne pour la face orientale : (faucon dans la barque).

Celui de Tourobaï [3] donne pour la face méridionale : N. (scarabée dans la barque).

Pour la face septentrionale : N. (faucon dans la barque [4]).

Celui de Khonsou [5] donne pour le couchant (faucon sur l'horizon).

Celui de Ramsès [6] donne pour l'Orient : N. (faucon sur l'horizon) pour l'Occident : (faucon devant la montagne).

Chaque face attribue à Ramsès une épithète différente en relation avec la phase correspondante du soleil (nord) (sud), mais celle de l'orient est à notre point de vue actuel la plus intéressante, car le sens de semble bien y être celui de « féal attaché, dévoué à son maître Harmakhis ». Arrêtant ici l'examen des pyramidions, si nous passons ensuite aux stèles de lucarnes des pyramides, soit isolées, soit tenues par un homme à genoux, nous retrouvons forcément le même culte d'Harmakhis. Point n'est besoin d'en faire ici l'énumération fastidieuse, puisque

(1) Cf. Maspero, *Guide du visiteur au Musée du Caire,* 1915, p. 238. Les stèles d'Harmakhis, et le retour aux dogmes héliopolitains aux époques saïte et gréco-romaine.
(2) *Rapport 1928,* p. 96 et fig. 53.
(3) *Rapport 1932-1933,* p. 30.
(4) *Rapport 1924-1925,* p. 85, fig. 56. Tombe n° 336. Autres pyramidions. *Rapport 1922-1923; Kha,* p. 53, pl. XV, XVI, 1923-1924; Apoui, p. 32, pl. VII-VIII.
(5) Musée de Turin. Lanzone, tavola CLXXX.
(6) Musée de Turin.

toutes s'adressent au même dieu et lui font des prières et des demandes identiques [1].

Les statues et les couples en ronde bosse des défunts assis ou debout, les linteaux et les jambages de portes ont souvent dans leurs proscynèmes des suppliques à Rê-Harmakhis-Toum, maître des deux terres d'Héliopolis [2]. Nous n'avons pas à Deir el Médineh de statues du dieu faucon, mais des statues d'Horus hiéracocéphales.

Les stèles au fond des naos de chapelles funéraires sont parfois divisées en deux parties symétriques, l'une pour Osiris, l'autre pour Rê-Harmakhis ou pour Ptah-Sokar sous l'aspect momiforme hiéracocéphale.

Les tables d'offrandes [3] ont de fréquentes dédicaces au même dieu surtout celles qui font partie du mobilier du culte du et que nous étudierons plus loin.

Certains objets votifs provenant des tombeaux portent aussi des inscriptions relatives aux dieux d'Héliopolis. Par exemple, une des quatre règles de la tombe de Sennefer [4] donne ce texte : (sic) N.

Enfin, dans les chapelles et les caveaux, de grandes bandes d'inscriptions, qui courent le long de l'arête médiane du plafond et tout autour de la pièce à la façon de l'armature magique de bandelettes des momies des cercueils et des sarcophages, contiennent des invocations du genre de celles-ci :

Tombe N° 1 (Sen Nedjem, caveau, paroi nord) (sic) N [5].

La tombe N° 5 [6] renferme des proscynèmes qui associent Harmakhis à Iousast, Hathor, Kheper et Ptah. On y lit aussi : ... (pl. XIII) même prière est adressée plus loin à Osiris, Hathor et Anubis réunis.

Tombe N° 335 [7] (Nakht Amen, caveau, paroi ouest) N.

Sur cette bande comme dans beaucoup d'inscriptions Harmakhis d'Héliopolis est accouplé avec Hathor de Thèbes. Sur une autre bande du même caveau, c'est à Ptah et Anubis qu'on demande que le défunt soit , supplique généralement

(1) Cf. *Rapport 1923-1924,* p. 77 .
(2) *Rapport 1923-1924,* p. 43 (statue assise 216), 1927, p. 17, fig. 12 (linteau 210), 1928, p. 97 (jambage gauche), 1930, p. 96, 97 (jambages), 1924-1925, p. 186, fig. 124 (jambage 213) .
(3) *Rapport 1924-1925,* p. 188, fig. 125 : .
(4) *Rapport 1928,* p. 57, pl. VIII. Les trois autres règles s'adressent à Amon, Ptah, Osiris (tombe n° 1159).
(5) Voir aussi *Rapport 1928,* p. 82. Tombe n° 356 d'Amenemonia.
(6) J. Vandier et J. Vandier d'Abbadie, *La tombe de Nefer Abou (Mémoires,* t. LXIX, p. 37-38).
(7) *Rapport 1924-1925,* p. 167.

adressée à Harmakhis mais que nous trouvons aussi formulée pour Osiris[1], Osiris et Anubis[2], Ptah et Anubis[3], Hathor[4], Osiris, Anubis et Hathor[5].

Le second point de la question est le culte du *Khou Aker*.

Mentionné déjà dans les *Textes des Pyramides*, le occupe à lui seul la matière de six chapitres au moins du *Livre des Morts* qu'il n'est pas inutile de passer en revue pour arriver à déterminer le véritable sens du terme *Khou*, en admettant qu'il n'ait qu'une acception, ce qui serait presque exceptionnel.

Les chapitres du *Livre des Morts* qui nous intéressent sont, avec leurs titres, rubriques et vignettes :

CI *vignette :* le mort et le Bennou dans la barque de Rê. — *Titre :* Protéger la barque de Rê.

CXXIX même vignette. — *Titre :* Rendre parfait le *Khou* et le faire monter dans la barque de Rê.

CLI *vignette :* Anubis ressuscite la momie. — Pas de titre mais dans le texte des paroles dites par les acteurs de la scène on trouve (VIII). L'âme en vie et le *Khou* parfait disent : «Rê soit adoré quand il se lève à l'horizon.

CLV *vignette :* un *dad* . — *Titre :* du *dad* d'or. — *Rubrique :* Aux funérailles, attacher un *dad* au cou du mort, il deviendra un *Khou* parfait dans l'Hadès, à la fête du nouvel an comme les suivants d'Osiris éternellement. (Le *dad* est considéré comme un symbole du soleil levant.)

CLXXVI sans vignette. — *Titre :* de ne pas mourir une seconde fois. *Rubrique :* s'il sait ce chapitre, le mort deviendra un *Khou* parfait.

CLXXX *vignette :* le mort à genoux devant trois dieux ou génies. *Titre :* de sortir au jour, d'adorer Rê dans l'Amenti et ceux de la Douat, d'ouvrir un chemin dans l'Hadès pour le *Khou* parfait... etc., ( ).

Il faut rapprocher du chapitre CLV ce texte d'une table d'offrandes de Deir el Médineh[6] : N, et du chapitre CLXXX le texte du jambage gauche de la porte du caveau de Mesou[7], ( ) ( ) .

Signalons enfin sur la stèle d'adossement de la statue de Neferhotep[8] cette phrase : ... ... et la relation entre Harmakhis

[1] *Rapport 1923-1924*, p. 46, pl. XII, table d'offrandes d'Amenemapet.

[2] *Rapport 1927*, p. 92. Tombe n° 298 de Baki, formule intéressante à consulter.

[3] *Rapport 1924-1925*, p. 167. Tombe n° 335 de Nakht Amen.

[4] *Rapport 1923-1924*, p. 47, pl. XII, table d'offrandes de Kenherkhepeshef.

[5] J. VANDIER, *Nefer Abou*, *op. cit.*, p. 37.

[6] *Rapport 1923-1924*, p. 46, pl. XII, table d'offrandes d'Amenemapet.

[7] *Rapport 1926*, p. 77, fig. 56. Tombe n° 329.

[8] *Rapport 1923-1924*, p. 43. A rapprocher d'un texte mutilé (*Rapport 1930*, p. 92, n° 16) conforme au chapitre CLV. Ici le qualificatif est appliqué cette fois au . — Cf. aussi *Rapport 1923-1924*, p. 65 et pl. XIX : *sic* ...

et les *Khous* (mânes) que nous trouvons exprimée une fois de plus dans le caveau d'Anherkhaoui[1] et qui est tirée du *Livre des Morts*, chapitre des , , , , .

Mais les textes du *Livre des Morts* et de la statue de Neferhotep font apparaître dans cette étude le qualificatif *ikr* qui change le sens du mot auquel il s'ajoute et que nous allons voir désormais adjoint au mot ou à d'autres pour leur donner une signification particulière.

La traduction de cet adjectif donnée par Maspero est : instruit, éclairé, expert; et par d'autres égyptologues : parfait, qui excelle; en somme ce qui revient à dire : initié, qui a reçu une révélation (comme la mort peut donner la révélation des mystères de l'au-delà), car la révélation de ce qui est inconnu au commun des mortels, l'initiation, l'instruction ou l'éclairement sont des conditions de la perfection, de l'excellence.

N'est-ce pas en effet une véritable initiation, décrite en toutes ses phases, que raconte le scribe royal Kenherkhepeshef dans sa stèle n° 278 du British Museum[2] en sa seule qualité de <u>Sdm</u> *ash?* Il dit : ... ... «j'ai communié avec le pain d'offrandes auprès des mânes puissants»... et il termine la relation des péripéties rituelles de son affiliation par sa signature de confrère dans la Place de Vérité en la faisant précéder de cette appellation sans modestie : ... ...[3] qui met en vedette son habileté professionnelle. Il est logique que l'on se vante d'être le seul parfait, l'unique instruit, lorsque l'on occupe, grâce à son instruction, un poste élevé de scribe royal ou de grand maître des travaux.

Précisément, le grand chef des œuvres de Ramsès II à Deir el Médineh : Neferhotep doit sans doute, entre autres motifs[4] le culte de vénération que lui vouèrent ses contemporains à ses talents et à son génie éclairé. Parce qu'on lui reconnaissait une perfection peu ordinaire soit dans sa vie privée, soit dans sa profession, il a joui après sa mort d'une telle notoriété chez les ouvriers de sa troupe que l'un d'entre eux a élevé à sa gloire un monument impérissable. Le sculpteur Nakhtamen[5] a fait représenter dans sa propre tombe une longue théorie d'hommes et de femmes

[1] *Rapport 1930*, p. 64, tombe n° 359, second caveau, paroi sud, tableau vignette n° VIII. Sur la stèle d'Anherkhaoui de Marseille, n° 38, il porte ce titre : , etc.

[2] MASPERO, *Recueil de travaux*, II, p. 194 *Mission en Italie*, Belmore, pl. IV; *Mémoires*, LVIII, *Mert Seger à Deir el Médineh*, p. 25 à 28. Cf. *Rapport 1923-1924*, p. 77 : ....

[3] Un autre scribe royal, Amenemapet emploie le même qualificatif (Berlin, statue n° 6910). Un chef d'atelier, Houy se targue aussi d'être (*Annales*, XXXII, p. 115 à 128; H. GAUTHIER, *Une tombe de la XIXe dynastie à Qantir*). Ceci rappelle le titre fréquent que portent les courtisans de l'Ancien Empire , .

[4] On sait qu'il fut assassiné à la Vallée des Rois par son subordonné Paneb, ambitieux et jaloux.

[5] *Rapport 1924-1925*, p. 129, fig. 89. Tombe n° 335, caveau, salle 2, paroi sud. Voir détails du costume de Neferhotep, la tresse de cheveux des fils royaux, la ceinture royale.

qui viennent, chargés d'offrandes, rendre un culte, analogue à celui qu'on rend aux saints, au *Khou aker* du Rê Neferhotep le justifié : (sic). Ce n'est pas le premier exemple d'héroïsation des architectes, mais c'est ici le seul témoignage presque public, malgré le secret de la tombe, du culte du en faveur d'un chef placé au rang des grands ancêtres, des justes, des élus. Pour la première fois nous rencontrons aussi dans cet exposé la formule complète : N., avec ses deux éléments nouveaux du début et de la fin. Celui du début, s'il est une réminiscence thinite du pseudo titre, prouverait l'ascendance très reculée du terme et aussi que l'emploi de cette juxtaposition de mots à l'époque thébaine n'est pas fautif. Il ne serait plus question du *Khou,* «partie ignée de l'âme» qui fut cependant sans doute le point de départ de l'idée; mais du *Ka Khou n,* du «*Ka* éclairé de» ou mieux encore du «*Ka* utile à» ce qui au lieu de faire intervenir deux éléments disparates et donnerait seulement une qualité supplémentaire au premier des deux, qualité encore magnifiée par l'indice de perfection. Le rejet de la préposition après l'adjectif montre qu'à cette époque les deux composants - du terme ne forment plus, comme les textes du *Livre des Morts* le prouvent, qu'une seule expression «le *Khou* parfait». Il faut rendre parfait le *Khou;* le mort deviendra un *Khou* parfait si. . .; telles sont les prescriptions de ce bréviaire. Cela semble indiquer que le *Khou* est une sorte de corps glorieux assez voisin du *double* mais chez qui par l'influence des mythes solaires, se superposant à la notion osirienne du *Ka,* l'essence se trouve spiritualisée. D'ailleurs, voici que survient ce soleil pour compléter la formule et indiquer la dépendance du *Khou* parfait [1]. Que ce soit simplement Rê, le père des dieux ou Amen-Rê, ou mieux Rê-Harmakhis; la sujétion du *Khou* au dieu de la lumière diurne n'est pas moins affirmée ainsi que le rapport étroit qui unit l'un à l'autre [2]. Pour s'associer à la vie de Rê et monter dans sa barque, le *Ka* est donc devenu un *double* lumineux et quand ensuite on écrira mêlant l'idée de la renaissance végétale osirienne à celle de la renaissance solaire horienne ce sera peut-être moins par la force de l'habitude aux termes consacrés, = «défunt» que parce que les mythes ont fusionné et que Osiris est entré lui aussi dans le cycle solaire pour personnifier la forme morte de Rê. Le mort, à l'imitation d'Osiris, qui était jadis un Osiris lui-même intimement

[1] Dans la tombe de Khaemapet à Gournet Mareï on trouve cette supplique à Anubis en faveur du défunt exemple de l'assimilation fréquente d'Anubis à Harmakhis . . . . . . Dans la même tombe d'ailleurs on lit la formule habituelle . . . N.

La mention de Geb rappelle l'inscription qui se trouve sur les bandes latérales des cercueils androïdes du Nouvel Empire et dans certains caveaux : (*Rapport 1927*, p. 36, tombe n° 299).

[2] (Maystre, *Tombe de Neben Mât*, p. 32).

lié à la nature terrestre, devient ainsi un Osiris glorieux, gloire étant synonyme de lumière.

De toute façon, le sens d'«initié, adepte, partisan» de Rê semble se dégager de la formule prise dans son ensemble et c'est là peut-être qu'il faut chercher l'explication de la présence des stèles du *Khou aker* presque exclusivement chez les *Sḏm ash* de Deir el Médineh et de l'absence sur celles-ci de toute titulature professionnelle du défunt.

Quant au symbolisme de la fleur de lotus approchée des narines et tenue par le mort en personne, chacun sait que la vie d'Horus jeune, c'est-à-dire d'Harmakhis, sort de la fleur du nymphea cœrulea et que la vie est un souffle que l'on respire. C'est donc une assimilation du défunt à Harmakhis que traduit idéographiquement la figuration en question [1].

Les stèles du *Khou aker* que l'on connaît sont les suivantes [2] :

1° Turin n° 11 (322) ;

2° — n° 22 , , ;

3° Turin n° 25 ;

4° — n° 26 (288) ;

5° — n° 39 (319) (sic) ;

6° Turin n° 115 ;

7° — n° 116 (310) ;

8° Turin n° 121 (sic) ;

9° — n° 139 (lecture Maspero :) [3];

10° — n° 147 ;

11° — n° 141 — — ;

12° Turin n° 908 — (?) [4];

[1] A. Piankoff, *Egyptian religion*, octobre 1933, vol. I, n° 3. Nefer-Toum et Mahes; cf. *Livre des Morts*, chapitre xvii, vignette. La fleur de lotus émergeant des eaux du Noun.

[2] La plupart ont déjà été publiées par Maspero, *Recueil de trav.*, III, *Mission en Italie*.

[3] Stèle à fronton pyramidal triangulaire.

[4] Le nom du titulaire étant certainement Maï, la formule prend un aspect nouveau .

13° Turin n° 9520 fragment dont le nom manque;

14° Cannes (Maspero, *Rec. trav.*, *op. cit.*);

15° British Museum, n° 372 (Guide n° 659) — [1];

16° British Museum, n° 797 (R. Hall, *Hieroglyphic Texts*, Part VII, pl. 36);

17° Paris, Bibl. Nationale, n° 43 *bis* — [2];

18° Le Caire (Maspero, *op. cit.*);

19° Le Caire, n° $\frac{3}{21}\big|\frac{3}{1}$ inédite; devant Amenophis Ier Nefertari ;

20° Le Caire, ostracon n° 25136, Vallée des Rois (Daressy, *Ostraca*);

21° Le Caire, n° $\frac{3}{17}\big|\frac{4}{1}$ .....

22° Deir el Médineh, fragment (*Rapport 1933-34*, index);

23° Deir el Médineh, fragment (*Rapport 1934-35*, index);

24° Deir el Médineh, fragment [3];

25° Deir el Médineh, fragment , [3];

Les quatre stèles suivantes trouvées en 1935 dans les maisons du village de Deir el Médineh, nécessitent une description particulière :

26° Stèle de . Trouvée dans la cave de la maison S. O. II, calcaire gravé et peint. Hauteur 0 m. 38, largeur 0 m. 255, épaisseur 0 m. 05 (pl. XXII)[4].

Fronton cintré de 0 m. 09 de hauteur contenant les symboles habituels . Registre inférieur de 0 m. 29 de hauteur légèrement abîmé dans l'angle inférieur gauche. Le défunt Khonsou est assis à gauche sur une chaise à pieds de lion.

[1] Stèle à fronton triangulaire.

[2] Ledrain, *Monuments égyptiens de la Bibl. Nat.*, pl. XXXIII.

[3] *Rapport 1929*, p. 55, fig. 14, n°s 1 et 2.

[4] Pour les figures représentant cette stèle et les suivantes, le lecteur est prié de se reporter au fascicule 2 : *Description des maisons*, à la maison indiquée.

La perruque striée verticalement et tombant sur les clavicules, non surmontée du pain d'onguent, le torse nu, la jupe longue sans pli ni ballon, sont des caractères de la XXe dynastie. Il tient la fleur de lotus en main gauche et la serviette en main droite. Deux femmes sont debout devant lui en costume de l'époque ramesside : cône de graisse sur le crâne, bandeau serre-tête et lotus frontal, longue perruque, robe largement évasée du bas. La première présente dans sa main droite une coupelle de fumigation d'où s'échappent deux flammes. La seconde offre une coupelle sur laquelle se dresse une botte d'oignons liée au centre par un ruban [1].

Les deux femmes lèvent la main gauche en un geste de salut.

Au-dessus des personnages est écrit le texte suivant en neuf colonnes :

Au-dessus de l'homme : (sic) (sic) (sic);

Au-dessus des femmes : (sic) (sic) .

Les anomalies et sont fréquentes. Elles peuvent n'être qu'un *lapsus calami* mais aussi la forme peut n'être pas ici un féminin fautif. On y verrait plutôt un mot différent de .

Le défunt n'est pas le fils du de la tombe n° 1. C'est probablement un parent de qui vécut sous la XXe dynastie. (Černý, ostraca du Caire, n° 25609.)

La stèle était sans doute encastrée dans le mur ouest de la salle du divan, entre deux portes et juste au-dessus d'un dipinto rouge du scribe Horshery.

27° Stèle de et , trouvée en trois morceaux dans la chambre du fond, nord, de la maison S. O. V. de Khabekhent, calcaire gravé : hauteur 0 m. 17, largeur 0 m. 22, épaisseur 0 m. 035 (fig. 62).

Fronton triangulaire très aplati. Cette forme, que nous signalons plus haut pour deux autres stèles dont l'une d'elles appartient justement aux deux mêmes personnages que celle-ci, est en rapport évident avec la pyramide, symbole solaire et donc d'Harmakhis. C'est la cinquième stèle du *Khou aker* de ces deux hommes toujours réunis et affrontés; généralement ils sont accroupis par terre (la stèle n° 22 de Deir el Médineh devait sans doute représenter les deux mêmes personnages mais cette fois assis sur des trônes de divinités et coiffés d'une tresse de cheveux en volute comme celle des fils de rois. La stèle de Turin n° 116 les représente avec la tresse pariétale plate des princes royaux fils de Ramsès III, la fleur de lotus frontale et le cône d'onguent. Ils portent une écharpe qui barre leur torse nu en sautoir. On peut remarquer que Pen Noub est toujours placé à droite sur ces stèles et Khamouy à gauche).

[1] L'offrande de lampes et d'oignons est traditionnelle à la fête du Nouvel an. Le chapitre clv du *Livre des Morts* fait mention de cette fête pour le culte du Khou parfait.

De part et d'autre d'un guéridon d'offrandes portant trois pains ronds couverts de feuillages et encadré au pied de deux laitues, les deux hommes sont accroupis, assis sur un talon, un genou à terre, l'autre relevé devant le buste. Ils se font face, une main à plat sur le genou relevé, l'autre main fermée sur le cœur tenant la tige du lotus. Leur perruque est celle des dieux, encadrant le visage entre deux lourdes masses de cheveux comme celles des cercueils androïdes. Un bandeau serre-tête se noue en arrière du crâne. Les oreilles sont apparentes. Khamouy porte le collier *ousekh*, un justaucorps à bretelles et un pagne court à ceinure. Pen Noub n'a ni collier, ni bretelles. Ce groupe rappelle la fréquente représentation des déesses Isis et Nephthys ainsi accroupies de chaque côté de l'Amentet [1].

Le texte en cinq colonnes qui est écrit dans le fronton pyramidant donne :

à gauche : … ; à droite : … .

On trouve un … sous la XVIII[e] dynastie (Černý, ostraca du Caire, n° 25662) un … sous la XIX[e] dynastie (Černý, *Annales*, XXVII, ostraca n° *J.* 49866). Quant à …, les ostraca du Caire en mentionnent plusieurs : le père de Pashed, celui de Nebnefer, celui de Nebnakht (époque Ramsès III).

Le style de certaines de ces stèles semble être de la XVIII[e] dynastie. En tout cas, le nombre de ces stèles à ces deux personnages toujours associés et presque divinisés témoigne d'un culte fervent et de longue durée que jusqu'ici l'absence de documents biographiques rend difficile à expliquer.

28° Stèle de …, provenant probablement de la maison C. VI. Calcaire gravé. Hauteur 0 m. 19, largeur 0 m. 14, épaisseur 0 m. 035 (pl. XXIII). Fronton cintré contenant cinq colonnes de texte au-dessus d'un homme assis à gauche tenant le lotus et la serviette, devant un guéridon d'offrandes : pains, fruits, bouquet, laitues. Le costume : perruque tombant au ras de l'épaule, torse nu et longue jupe, est de l'époque ramesside.

Texte : … (sic) … .

Baki, dont la tombe n° 298 est connue, était chef des ouvriers sous la XIX[e] dynastie.

29° Stèle de … (?). Provenance probable : maison S. O. II. Calcaire gravé et peint. Hauteur 0 m. 185, largeur 0 m. 135, épaisseur 0 m. 02. Fronton cintré dont un éclat manque à gauche. Une femme en costume ramesside avec longue perruque et lotus frontal est assise à gauche (Maspero a fait remarquer que le titulaire est toujours placé à gauche) sur une chaise à pieds de lion. La main qui tient le lotus est ici la droite et elle n'est pas posée sur le cœur. La gauche se tend vers les offrandes (cinq pains entourés de verdure) posées sur le guéridon-autel.

Le texte incomplet qui surmonte la scène conserve trois colonnes : … .

[1] Sur la stèle du British Museum n° 372. Khamouy a le crâne rasé et Pennoub porte perruque.

Les fragments de papyrus d'état civil de Turin (n[os] 32-33) mentionnent une …, … qui à l'époque de Ramsès IX pouvait avoir été apparentée par Mautemouia aux scribes Hory et Horshery.

Il est certain que cette liste de stèles est incomplète; mais elle suffit à confirmer la théorie émise par Maspero et que corroborent nos propres recherches.

Détail important pour l'étude de ce culte particulier. Toutes les stèles du *Khou aker* trouvées par nous l'ont été dans les quartiers de Deir el Médineh habités par les vivants soit dans les maisons du village clos soit dans celles qui avoisinent les chapelles de confréries.

On peut supposer que les autres ont la même provenance. De plus certaines maisons conservent encore dans les murs de la première ou de la seconde chambre des niches dont la plupart ont été visiblement faites pour de petites stèles. Que ce soit la salle de la *meskhent* ou celle du divan, il paraît sûrement que c'était là l'endroit saint de la maison où se pratiquaient journellement les rites domestiques du culte des ancêtres, aussi bien les grands ancêtres divinisés de la confrérie et de la corporation que ceux de la famille [1]. Ces niches avaient pour plancher un socle débordant en pierre et sur la tranche antérieure de cette dalle plate était gravée une inscription dédicatoire.

Nous étudierons par ailleurs les nombreux socles ou bases de niches recueillis dans les maisons.

Un seul nous intéresse pour l'instant [2]. Il donne ce texte dont le début manque :

… .

Le culte exige pour être rendu un mobilier spécial d'autels fixes ou portatifs, de tables d'offrandes et de bassins à libations, d'amphores avec leurs supports, de coupes offertoires, de lampes, etc.

C'est sur les tables d'offrandes que nous trouvons; tantôt réunies, tantôt séparées, des mentions des dieux d'Héliopolis et du *Khou aker*. Nous pouvons en citer quelques-unes [3].

1. *Rapport 1928*, p. 6, fig. 2, n° 6 : fragment … .
2. *Rapport 1931-32*, p. 88 : fragment … (probablement celui de la stèle 139. Turin).
3. *Rapport 1931-32*, p. 64, fig. 47 : fragment … .

[1] Revillout, *Taricheutes et parachistes*. Les choachytes groupés en sociétés font des prières et des libations aux *Khous* et aux *Bas*.

[2] *Rapport 1929*, p. 61, fig. 26, n° 5.

[3] Voir plus haut, p. 158, les tables d'offrandes d'Amenemapet, de Kenherkhepeshef, le fragment sans nom.

4. *Rapport 1931-32*, fragment [hiéroglyphes].

5. *Rapport 1935*, fragment [hiéroglyphes].

6. — [hiéroglyphes].

7. — Table d'offrandes et bassin à libations. Calcaire, longueur 0 m. 25, largeur 0 m. 16, hauteur 0 m. 10, trouvée dans la salle du divan de la maison C. VI.

Textes du bassin (à gauche) [hiéroglyphes];

(à droite) [hiéroglyphes].

Textes de la table d'offrandes (à gauche) [hiéroglyphes];

(à droite) [hiéroglyphes].

On connaît une [hiéroglyphes] grande chanteuse de Maut, épouse d'[hiéroglyphes] (Lieblein 2082. Index *Rapports 1923-24* et *1926*) qui dans la tombe n° 250 est appelée [hiéroglyphes] de [hiéroglyphes] (Tombe n° 10) fils d'[hiéroglyphes].

8. *Rapport 1935*. Table d'offrandes et bassin à libations : calcaire, longueur 0 m. 16, largeur 0 m. 13, hauteur 0 m. 08, trouvée probablement dans la première salle de la maison S. E. VII. Les cadres du bassin et de la table sont anépigraphes. Une ligne d'inscription gravée se lit sur la face verticale de la table d'offrandes : [hiéroglyphes] (fig. 63).

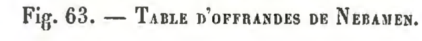


Fig. 63. — Table d'offrandes de Nebamen.

Un graffite de la Vallée des Rois donne [hiéroglyphes] et une stèle trouvée par Hölscher à Médinet Habou donne : [hiéroglyphes].

Cette liste n'a pas non plus la prétention d'être complète mais elle contient assez d'exemples pour confirmer les renseignements tirés des stèles et pour permettre de certifier que le culte du *Khou aker* est un culte des ancêtres qui se pratiquait dans la maison et comportait les mêmes rites et les mêmes offrandes que les cultes des dieux dans les temples et des morts dans les tombes.

En examinant les noms des gens dont nous connaissons des stèles et des tables d'offrandes, nous constatons que ce culte s'est perpétué pendant toute la durée du séjour des *Sḏm ash* à Deir el Médineh mais avec une ferveur plus grande sous la

seconde partie de la XVIII[e] dynastie et sous la XX[e] dynastie. Il ne s'adressait pas à une catégorie spéciale de gens, mais certains personnages comme Neferhotep, Pennoub et Khamouy ont dû jouir d'une renommée qui dépassait le cadre de leur propre famille et qui leur valait un culte public.

(On ne connaît à Deir el Médineh que quatre hommes qui aient été représentés avec la tresse temporale des princes, ce sont les trois susnommés et Nebnefer, qui même fut qualifié [hiéroglyphes] [fig. 64]. Nous ne parlons pas, bien entendu, des enfants en bas âge, qui sont souvent coiffés de cette façon sur les fresques et les reliefs des tombes, de la XVIII[e] à la XXI[e] dynastie.)



Fig. 64. — Table d'offrandes à Neb Nefer.

Pour conclure, le culte du *Khou aker*, qui n'est pas une innovation du Nouvel Empire, remonterait par delà l'époque thinite, jusqu'à celle des adorateurs d'Horus, sous une autre forme il est vrai, et, par sa concordance de temps, de lieux et de doctrine avec le culte héliopolitain d'Harmakhis, honorerait chez les défunts assimilés à Rê, l'essence solaire de leur double admise à naviguer dans la barque du dieu en qualité de «suivant, de compagnon» et pour tout dire d'adepte parfait.

LES BUSTES DE LARAIRES.

Nous avons eu déjà plusieurs occasions de parler de ce genre de monuments[1] auquel C. Boreux a consacré une savante étude[2]. Les fouilles de Deir el Médineh nous ont fait retrouver année par année une trentaine de bustes fragmentaires, en grès, en calcaire et en bois de toutes les grandeurs, allant de o m. 04 à o m. 35 et dont les formes générales peuvent se ramener à deux modèles très voisins : le premier assez semblable à la partie supérieure du corps humain, s'arrêtant au bas du thorax et accusant plus ou moins la ligne des épaules mais n'indiquant pas les bras. La section horizontale de la base de ce modèle est une ellipse un peu aplatie. Le second est un parallélépipède dont les faces sont des trapèzes et la section de base un rectangle. C'est en somme l'ébauche épannelée ou la stylisation du premier modèle. Dans les deux cas, l'aspect général est pyramidant chez la plupart des bustes, pour en mieux assurer la sustentation; mais parfois les conditions d'équilibre sont suffisamment réalisées quand la base n'est pas plus large que les épaules.

Dans cette forme conventionnelle, on retrouverait volontiers celle du Taour abydénien c'est-à-dire de l'omphallos osirien, reliquaire dans lequel la tête d'Osiris fut conservée à Thinis. Elle rappelle aussi le haut du corps du Tikenou[3] engainé dans la peau ou le linceul de la résurrection osirienne ou encore certaines vignettes du *Livre de la Douat* où l'on voit, dans le royaume d'Osiris, une tête humaine sortant d'un tertre de sable en forme de dôme[4]. Le tertre de sable devient sur certains papyrus funéraires, par l'adjonction d'une porte, une sorte de tombe à coupole qui peu à peu s'échange contre ce qu'on est convenu d'appeler un mastaba et qui serait plutôt la porte de la tombe.

C'est souvent au-dessus d'un semblable édifice que se dresse un buste humain pareil en tous points aux bustes de laraires. Parfois aussi cet édifice manque et le buste se dresse seul. Ainsi le voit-on dans les vignettes du chapitre de la tête et du chevet dans le *Livre des Morts*.

La tombe n° 290 d'Ari Nefer nous montre séparément le chapitre de la tête et celui du chevet illustrés de représentations où tête et chevet sont sur ce socle mastaba (voir note 1 de la page 170). Le papyrus d'*Ankh sen Maut* au Caire illustre le chapitre en question par une seule vignette réunissant le buste, sans support, et le chevet sur un autel de maçonnerie analogue à un socle à corniche sans porte (fig. 65). Le papyrus

[1] *Rapports 1930*, p. 10, fig. 3, *1931-1932*, p. 85.

[2] C. Boreux, *A propos de quelques bustes égyptiens* (Studies presented to F. L. Griffith) et *Catalogue guide du Louvre*, II, p. 468.

[3] A. Moret, *Mystères égyptiens*, p. 53, fig. 17.

[4] Au *Livre des Morts*, sur des dômes semblables on voit un faucon, une hirondelle ou un oiseau à tête humaine; cf. *Rapport 1924-1925*, p. 70. L'idole anicoque d'Amon, montrant la tête de ce dieu sortant de la nébride comme celle du Tikenou, appartient à la même catégorie d'idées.

de Nebseni[1] sépare le chapitre CLXVI, du chevet, illustré de sa vignette; du chapitre CLI dit : «de la tête des mystères» orné d'une représentation du masque.

Dans toutes ces vignettes il faut remarquer que la tête n'est jamais de face, car cet idéogramme signifie seulement le visage; mais toujours de profil ce qui veut dire toute la tête, et ce profil est paré pour les hommes, d'une barbe courte et carrée

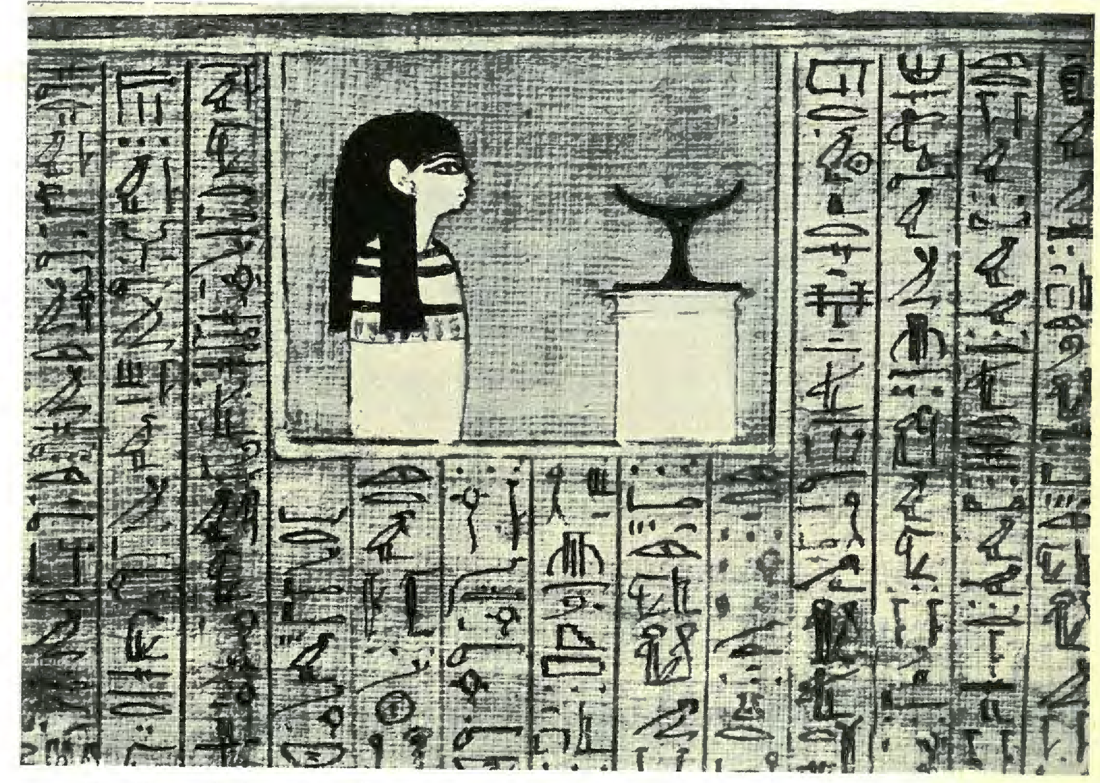


Fig. 65. — Musée du Caire. Papyrus funéraire de Ankh-sen-Maut. Vignette de la tête et du chevet.

semblable à celle de Ptah. Une perruque de dieu à deux masses de cheveux encadrant la figure sans cacher les oreilles, un collier *ousekh* drapant les épaules, un suaire blanc enveloppant le torse; c'est exactement ainsi, sauf la barbe, que se présentent les bustes de laraires. Certains papyrus donnent à la vignette de la tête, l'apparence du masque de carton peint dans lequel on enferme au Nouvel Empire le chef et le haut du thorax des momies à la façon d'un casque de notre Moyen âge[2].

La raison en est probablement que le rôle du masque est le même que celui du buste de laraire au point de vue des croyances funéraires. C'est peut-être moins à la conservation des traits du visage comme caractère signalétique individuel, que à celle du crâne, réceptacle de l'élément spirituel, que s'adressent les chapitres du rituel, les masques de momie et les bustes de laraires.

[1] W. Budge, *Book of the Dead.* — [2] *Rapport 1928*, pl. V, masque de Sen Nefer.

L'anonymat physique et épigraphique de ces derniers, l'absence de souci de la ressemblance en sont les meilleures preuves. Comme les têtes de remplacement des tombes de la IVe dynastie, qui furent de règle dans les familles des rois memphites protagonistes des dogmes solaires héliopolitains et auxquels les masques et les bustes thébains du Nouvel Empire se rattachent en ligne directe, ceux-ci ne sont pas des portraits parce qu'ils n'ont pas pour fonction d'en être. Ce soin est laissé à d'autres images de la personnalité du défunt. D'ailleurs, on sait que le déplacement des valeurs des caractéristiques individuelles à travers le temps attribuait à cette époque une importance plus grande au nom personnel qu'à la copie exacte du physique, dans les croyances de l'immortalité.

L'essentiel était donc de sauver de la destruction, la partie capitale de l'individu parce que le chef est le siège de la chaleur vitale, émanation solaire, dont il importe d'entretenir à jamais la flamme qui l'assimile à Harmakhis.

C'est pourquoi, aux chapitres déjà cités du *Livre des Morts,* qui font intervenir les dieux Ptah Sokar, maître des mystères, Shou et Anubis en faveur de la tête du mort pour que celui-ci puisse monter dans les barques de l'aurore et du couchant à la suite d'Harmakhis (1), les rois de la XXVIe dynastie éthiopienne ont ajouté le chapitre CLXII «de produire la chaleur vitale sous la tête du *Khou*» (2) et ont innové l'emploi des hypocéphales qui ont le même but. L'intervention d'Hathor-Tefnout, de Taourt, de Bès et de Mahès y est sollicitée ouvertement ou sous l'artifice de jeux de mots, car l'Éthiopie, patrie de ces divinités est le pays du soleil brûlant, source de la chaleur qui donne la vie au monde.

De tout ce qui précède, il semble bien que nous devons ranger les bustes de laraires dans la même catégorie de monuments héliopolitains d'inspiration que les stèles du *Khou aker* non sans toutefois exclure définitivement ce qu'ils doivent aux dogmes osiriens de résurrection en raison de leur assimilation abydénienne à la tête d'Osiris.

En eux, c'est surtout la tête qui compte; le buste n'en est que le support accidentel rendu obligatoire par la nécessité d'un substratum quelconque et aussi par celle de la représentation indispensable du collier *ousekh,* symbole d'utilité indéniable pour l'idée de perfection éternelle.

De même que la réunion dans le rituel des chapitres et des vignettes de la tête et du chevet n'est pas fortuite mais exprime en toutes lettres que le chevet c'est l'horizon et que la tête c'est le soleil qui se lève sur cet horizon : (chap. CLXVI), de même peut-être n'est-ce pas un simple hasard qui nous a fait retrouver plusieurs chevets de pierre dans les mêmes chambres que des bustes de laraire (3).

(1) *Tombe d'Ari Nefer,* n° 290. *Mémoires,* t. LIV, Bruyère et Kuentz, fasc. I, p. 135 et pl. XLIII.

(2) W. Pleyte, Chapitres supplémentaires du *Livre des Morts.* Rubrique du chapitre 162 : «Livre de la maîtresse de la région cachée (du mystère)».

(3) On trouvera plus loin au chapitre *Chevets* des détails complétant celui des *Bustes de laraires.*

C'est en effet dans les maisons du village (peut-être plus rarement dans les tombes) et surtout dans la première pièce, celle de la *meskhent,* que furent découverts presque tous nos bustes (1). A leur intention des niches sont percées dans les murs auprès de celles qui renfermaient les stèles du *Khou aker* et des divinités spéciales au peuple des nécropoles.

Un buste intact en calcaire peint de 0 m. 23 de hauteur a été ainsi découvert dans la première chambre de la maison C. VI, au pied du mur dans lequel sont creusées plusieurs niches (fig. 66) (2).



Fig. 66. — Buste en calcaire peint Deir el Médineh (maison C. VI).

Les bustes font donc partie du matériel des cultes domestiques et comme ils ne représentent pas des dieux, ils représentent des mortels ou plutôt des morts déjà associés à la vie divine comme en témoignent la perruque et le collier des initiés aux mystères d'après la mort (fig. 67).

Il est possible que certains d'entre eux datent du Moyen Empire; mais nous croyons de préférence qu'ils sont presque tous du Nouvel Empire et en majorité de Thèbes (3). A Memphis (têtes de remplacement de la famille de

(1) Deux bustes ont été trouvés à Karnak (*Annales,* XXXV, p. 119, fig. 8) dans des maisons de l'ancienne Thèbes. L'un d'eux est au Musée du Caire (n° 64911), l'autre serait en Amérique dans une collection particulière.

(2) Il est possible que trois autres bustes, qui étaient en vente au Caire en 1935, soient venus de Deir el Médineh ou aussi bien de Karnak puisqu'on fouillait des maisons dans ces deux chantiers à cette époque. Nous publions avec l'autorisation de l'auteur les photographies prises par le Dr Keimer de ces trois bustes (pl. XXI) avant leur acquisition par des collectionneurs.

(3) Le buste funéraire memphite du scribe Mery iounou (Louvre A 64) cité par C. Boreux (*op. cit.,* p. 398, pl. 64) semble bien appartenir au même genre de monuments que les bustes de laraires thébains. Cela paraît moins évident à priori pour le buste mannequin de Tout ankh Amon et celui de Nefertiti (Berlin).

Le Musée du Caire expose deux bustes (nos 35885, 43980) en calcaire peint dressés sur bases rectangulaires, dont les têtes imberbes portent la perruque longue et dont la poitrine s'orne d'un collier avec fleurs de lotus en pendentif. Mais il montre en outre un autre modèle regardé jusqu'ici comme excessivement rare, classé sous le numéro provisoire 6|2 / 37|1 qui est un double buste ou si l'on veut un buste à deux têtes. Une seule base rectangulaire et une seule paire d'épaules supportent deux têtes accolées dissemblables. Celle de droite a le crâne rasé, celle de gauche est nantie de la perruque longue. Elles n'ont pas de barbe. A première vue on penserait qu'il s'agit d'un couple, mari et femme, analogue aux couples des statues de serdab, car la position relative des composants est la même que celle de nombreux groupes de Mastabas. Mais on a vu que les bustes de laraires admettent les deux genres, avec et sans perruque. D'autre part la sculpture funéraire memphite nous a familiarisé avec les statues doubles d'un même personnage, répliques identiques; avec la représentation sur le même panneau de Mastaba (*Ars Una,* fig. 62) d'un buste à tête rase surgissant au-dessus du tableau de la porte et encadré par deux statues en pied du même individu coiffé de la perruque. Enfin on connaît les deux statues pareilles de Ranefer, l'une sans cheveux, l'autre avec une chevelure.

Khephren) ou à Thèbes (bustes de laraires), le culte qui prend pour objet la tête, coïncide comme époques avec la vogue des dogmes solaires originaires d'Héliopolis.



Fig. 67. — Bustes de laraires, parures, vues de face (à gauche) et de dos (à droite). En haut et en bas sans perruque; au centre, avec perruque.

Tout cela incite à supposer que le buste double n'est qu'un double aspect d'une seule personne et que la présence ou l'absence de perruque traduisent deux états supraterrestres probablement complémentaires d'une personnalité unique. Le souci d'exhaustivité qui caractérise l'artiste égyptien pour répondre sans doute à une obligation d'ordre religieux, le pousse à se répéter bien souvent. Dans le cas présent il est certain qu'une nécessité rituelle exige le port ou l'enlèvement de la perruque suivant les circonstances où le défunt se trouve placé et afin qu'il soit à même de faire face à toutes ces circonstances il a semblé utile de le représenter sous ces deux aspects. Remarquons que sous ce rapport la préhistoire la plus reculée fournit de nombreux précédents et que le respect des traditions explique la conservation de cet usage ancestral. Cf. également : MacIver et Mace, *El Amrah-Abydos*, pl. XLVIII, D 105. Petit buste en calcaire, XVIIIe dynastie (Abydos); F. Petrie et G. Brunton, *Sedment II*, pl. LIV, 5, XVIIIe dynastie; petit buste en bois, cas assez rare de chevelure demi longue (Sedment, tombe 2253).

Les bustes sont intentionnellement anonymes en général, tant par le visage, qui ne traduit aucune individualité déterminée et même aucun sexe, que par l'absence de toute épitaphe. En dehors du buste très particulier du scribe memphite Mery Iounou, on ne connaît que le buste du Louvre E. 10975 qui porte cette inscription manuscrite [hiéroglyphes] dans laquelle il est possible de voir autre chose qu'un nom de personne, étant donné l'absence de tout déterminatif. Déjà, les stèles du *Khou aker* négligent volontairement la mention de la titulature; les bustes, à leur tour, s'affranchissent de tout indice particulier : ressemblance, sexe, titre, nom. Ils ne sont plus que des symboles passe-partout dans lesquels les vivants honorent chez leurs défunts la portion capitale où réside l'intelligence, flamme de la vie et parcelle solaire.

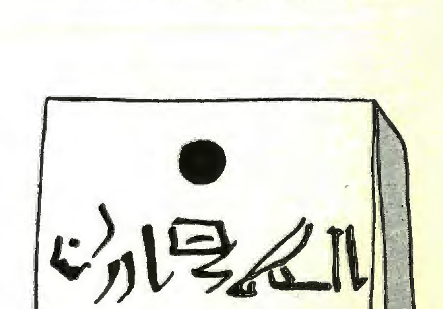


Fig. 68. — Étiquettes en bois aux noms de Merouast et de Horshery.

Mais il est vraisemblable que ces simulacres sans nom, ces *simulacra gentium* dont parlent les Écritures, sur quoi l'on pouvait appliquer les rites du culte des ancêtres en général pouvaient, à l'occasion de la mort d'un des membres d'une famille, revêtir la personnalité de ce défunt par un procédé spécial.

Nous croyons avoir de bonnes raisons de penser que ce procédé était précisément l'emploi d'une étiquette de bois portant le nom d'une personne et que l'on suspendait au cou du buste. En effet dans les mêmes salles que les bustes nous avons retrouvé deux étiquettes semblables aux *tessere* des momies d'époque gréco-romaine, l'une d'elles encore munie d'une ficelle de suspension, sur lesquelles on lit ces noms écrits à l'encre noire : [hiéroglyphes] et [hiéroglyphes] [1] (fig. 68).

Le culte des ancêtres, qui est par essence un culte familial (car le clan primitif n'est que l'extension patriarcale de l'esprit de famille), devait donc avoir pour théâtre le foyer avant de s'étendre à la généralité dans le temple. Aux époques les plus anciennes on pense que la déification des ancêtres, patrons des générations et protecteurs de la maison, poussa les hommes à conserver sous leur toit une relique de leurs ascendants comme palladium des héritiers du nom [2]. Si ce ne pouvait être le corps entier, c'était au moins la tête, le chef : *caput* [3]. C'est pourquoi, dans les temps les plus reculés, on aurait conservé et vénéré la tête du roi avec un soin tout spécial.

(1) Ceci laisse penser que le mot [hiéroglyphes] écrit à l'encre sur un buste du Louvre peut avoir été la mention temporaire du nom d'un défunt, nom qu'il était ensuite possible d'effacer et de remplacer par un autre à la suite d'un nouveau décès.

(2) P. Virey, *La religion de l'ancienne Égypte*, p. 56; Amélineau, *Prolégomènes à l'étude de la religion égyptienne*, p. 396; *Le culte des rois préhistoriques d'Abydos*, p. 36-44.

(3) Cf. G. Lefebvre, *Le tombeau de Pétosiris*. Vocabulaire : [hiéroglyphes] *tpj-ʿwj* les ancêtres (double sens, des mots «tête, chef» à toutes les époques).

Cet usage ne s'est-il pas perpétué sous d'autres formes jusqu'à nous. Le buste ne remplace-t-il pas la statue en pied dans notre civilisation moderne, le portrait en peinture n'estime-t-il pas son but atteint lorsqu'il a reproduit les traits du visage et parfois le sommet du torse?

Quant aux pieuses coutumes du christianisme qui offrent à la vénération des fidèles des bustes de métal précieux d'un martyr ou d'un saint enfermant une relique qui est parfois le crâne entier, ne sont-ce pas des survivances des usages les plus vieux du monde?

Le rôle important que la croyance attribua toujours à la portion capitale et noble de l'individu dans la vie d'ici-bas et dans l'au-delà se révèle dans toutes les civilisations du globe par le respect dont on l'entoure. C'est pourquoi il n'est pire châtiment que la décollation parce qu'elle déshonore le coupable et le prive dans l'autre monde du siège de son âme, c'est-à-dire de la parcelle divine transmissible qui établit le lien familial entre le dieu, les ancêtres et les générations à venir. Et ainsi s'expliquent ces mots du chapitre 166 du *Livre des Morts* : «Ta tête ne te sera pas enlevée lors du démembrement.»

REMARQUES SUR L'*ATEF* D'AMENOPHIS IER[1].

Les bustes de laraires ont parfois la perruque surmontée d'une sorte de support cylindrique souvent perforé en son centre d'une mortaise de fixation qui appelle le complément d'un haut ornement symbolique. C'est généralement un objet de bois ou de métal qui se plante ainsi par un tenon au-dessus de la tête et qui la caractérise par sa valeur emblématique propre. Le couronnement le plus fréquent adjoint de la sorte est un composé de deux cornes onduleuses d'ovidé et de deux plumes d'autruche droites ou courbées à l'extrémité qui rentre dans la catégorie des *Atef* et qui coiffe certains dieux (Sebek, Tanen, le sphinx Harmakhis de Gizeh) et certains rois surtout sous la XVIIIe dynastie, tels qu'Amenophis Ier dans une des sortes de représentations de ce pharaon à qui était voué un culte particulier.

Ce culte d'Amenophis Ier dans les ateliers de la nécropole thébaine sous les dynasties ramessides est un des exemples de la diversité des aspects et des vocables sous lesquels un roi pouvait être proposé à la vénération populaire et du rapport de cause à effet qui unissait les uns et les autres.

J. Černý[2] a montré que les variantes iconographiques de ce roi, sous formes de statues, de bas-reliefs et de fresques, placées dans certains sanctuaires de la rive gauche du Nil, paraissent être indépendantes du nom ou du prénom enfermé dans le cartouche, mais correspondent toujours à des épithètes de nature géographique ajoutées après ce cartouche. Ces variantes affectent principalement la coiffure royale, car pour les représentations anthropomorphes des dieux et pour celles des rois, l'idéographie vestimentaire offre moins de ressources signalétiques que les perruques et les couronnes avec la grande diversité de symboles dont elles peuvent caractériser la partie noble et significative de l'individu.

Les diadèmes et les couronnes portés par un pharaon diffèrent avec les temps, les lieux et les actes. Comme ils sont empruntés pour la plupart aux divinités, on voit en cela une assimilation du roi au dieu de qui il prend les insignes et une affirmation du droit divin sur lequel est basé le pouvoir royal.

Mais en Égypte, les dieux ayant été à l'origine, des puissances territoriales, des seigneurs de provinces et demeurant toujours propriétaires de douaires fonciers, se réclamer de l'un d'eux en revêtant sa livrée équivaut pour le monarque à revendiquer devant le présent et la postérité l'héritage divin et à bien établir sa souveraineté sur la région que ce dieu représente.

Double avantage pour le trône : imposer la foi en une lointaine ascendance céleste et légitimer toute prétention d'hoirie qui résulte de cette filiation.

[1] Les illustrations de ce chapitre sont de Serge Nowakowsky.

[2] *Bulletin de l'I. F. A. O.*, t. XXVII, p. 160-197 : *Le culte d'Amenophis Ier chez les ouvriers de la nécropole thébaine.*

Dresser la liste des couronnes royales reviendrait à classer chronologiquement la vogue des divinités et les acquisitions du patrimoine pharaonique.

L'ordre de succession historique fait apparaître ainsi : le mortier rouge *Deshert* de Neith à Saïs chez les rois prédynastiques du Delta antérieurs aux Adorateurs d'Horus; le diadème *Seshed* de Libye au front des premiers dynastes; la tiare blanche *Hedj* libyenne d'Osiris à Abydos sur la tête des rois thinites; la double couronne *Sekhemty* ou *Pschent* d'Horus à Hiéraconpolis et Bouto portée en premier lieu par Menes-Narmer; la couffieh *Nemes* d'Harmakhis à Héliopolis arborée d'abord par Zoser; la double plume *Atef* du dieu libyen Andjti à Busiris inaugurée peut-être par Snefrou sur un relief du Sinaï; enfin le casque bleu *Khepersch* d'Amon en Thèbes, instauré dit-on par Kamosé et coiffé seulement par ses successeurs diospolitains.

Sur les effigies d'Amenophis Ier vénérées dans la nécropole on ne rencontre jamais la tiare blanche, le mortier rouge, ni la double couronne; mais aux nombreuses



Fig. 69. — Coiffures et couronnes d'Amenophis Ier : 1. *Nemes* (Turin); 2. *Khepersh* (British Museum); 3. *Seshed* (Louvre); 4. *Atef* (Deir el Médineh).

épithètes de sens topographique qualifiant ces images correspondent seulement trois aspects différents, c'est-à-dire trois genres de coiffure : le *Nemes*, le *Khepersch* et l'*Atef* busirite (différent du thinite par la tiare blanche de celui-ci) [1] (fig. 69).

Ce dernier est toujours accompagné du *Seshed* tandis que le *Seshed* n'est pas forcément complété par l'*Atef* ce qui peut suggérer une idée d'antériorité ou une équivalence symbolique dispensant d'une répétition.

Par le *Nemes* memphite et héliopolitain que nous voyons sur la statue de Turin [2], Amenophis Ier revendique la souveraineté sur la région deltaïque soumise au joug administratif et religieux des deux grands centres vitaux de la Basse-Égypte et se déclare surtout le patron du plateau désertique et funéraire de l'ouest sur lequel règne le Sphinx de Gizeh (certainement postérieur en date à Zoser à cause de la forme du Klaft). La statue de Turin n'a pas de désinence géographique.

(1) *Ars Una*, fig. 307 et p. 175; *Amenophis Ier en dieu Tatounen. Catalogue gén. du Musée du Caire*, Borchardt, *Statuen...*, n° 410; *Guide du visiteur au Musée du Caire*, 1915, p. 125, n° 410; *Amenophis II en dieu Tanen*. Maspero attribua d'abord à Amenophis Ier une statue rois diospolitains II en dieu Tanen. L'erreur de personne laisse subsister l'attraction de la Libye sur les rois diospolitains; c'est pourquoi cette statue du roi nu portant le *Karnata* et l'*Atef* libyens présente pour notre sujet un grand intérêt; mais elle ne provient probablement pas de la rive gauche.

(2) Maspero, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient classique*, 1897, t. II, p. 101, figure et *Ars Una*, fig. 306 et p. 175.

Par le *Khepersch* diospolitain que le roi porte sur de nombreuses stèles et fresques il affirme le parrainage amonien de sa lignée et la domination royale sur le fief du dieu, principalement sur la rive occidentale où, dans la chaîne Libyque reposent ses restes et ceux des membres de sa dynastie [1]. Sous cet aspect, le nom du roi est toujours complété par ce qualificatif , , qui semble bien en effet établir un rapport entre Amon et le *Khepersch* sans toutefois constituer une détermination d'ordre géographique. [Steindorff prétend qu'Amon porte parfois le casque bleu] (fig. 70).



Fig. 70. Le Khepersch du Nouvel Empire.

La troisième variante, de beaucoup la plus nombreuse en ses représentations, comporte deux aspects et deux épithètes de localisation; mais comme elles s'interchangent il ne semble pas qu'on doive attacher de préférence les unes aux autres. Toujours coiffé d'une perruque capsulaire ceinte du diadème *Seshed* le roi ajoute à ce diadème tantôt le disque solaire horizonien d'Harmakhis, aplati aux pôles, tantôt l'*Atef* busirite et l'un de ses cartouches est suivi d'une des deux désinences : ou ou ou dans lesquelles J. Černý propose de reconnaître la cité des artisans de nécropoles à Deir el Médineh et un quartier habité de la rive gauche.

En ces deux aspects que l'échange des épithètes nous conseille de ne pas différencier, Amenophis porte au menton la courte barbe carrée memphite de Ptah, d'Harmakhis dont s'adorne aussi le museau du bouc de Mendès. Dans ses mains il tient les sceptres et symboles des dieux et des rois : croix ansée, crosse et flagellum, massue blanche, sceptre *ouaz* et surtout la haute canne libyenne *Makes* des pâtres de Libye et du dieu Andjti [2].

(1) Steindorff, *Aeg. Zeitschrift*, LIII, 1917, p. 59-74. *Die blaue Königskrone*; Legrain, *Répertoire*, n° 23. Fragment de relief du Musée du Caire.

Une relation de cause à effet existe peut-être entre la forme du *Khepersch* et le signe de mot , , qui se retrouve toujours dans l'épithète du roi portant cette couronne. D'après l'étude de Steindorff, le casque bleu se composerait de trois parties : un bandeau frontal, deux solides se pénétrant; l'un de forme ovoïde, l'autre de forme discoïdale biconvexe. Ce serait un symbole dans lequel le soleil joue le rôle principal. La traduction : *m3wt*, éclat, splendeur, du signe y trouverait sa justification. La forme du *Khepersch* a d'ailleurs varié depuis sa création. Elle ne fut jamais plus volumineuse que sous Akhenaten et la raison en serait davantage la prédominance du culte du disque solaire que la prétendue déformation crânienne du roi hérétique. Voir au sujet du signe : la petite stèle n° 43565 du Caire (Bruyère, *Annales du Service*, t. XXV, pl. I, n° 1. Quelques stèles trouvées par M. É. Baraize à Deir el Médineh) au fronton de laquelle le disque solaire est remplacé par un signe qui pourrait avec les cornes ressembler à un bucrâne (Lefébure, *Le bucrâne*). A Panopolis, le sacrificateur devant le dieu Min porte le titre de . L'épithète d'Amenophis au *Khepersch* s'écrit aussi : ou ce qui indique une idée ou une chose qui se répète, qui est double, qui est en deux parties.

(2) G. Jéquier, *Mémoires de l'I. F. A. O.*, t. XLVII. *Frises d'objets des sarcophages du Moyen Empire*, p. 174, fig. 445. Le sceptre *Makes* est celui du dieu Andjti dans l'enseigne du nome de Busiris.

Si le *Nemes* fait de lui un Harmakhis, c'est-à-dire un stade intermédiaire entre Osiris et Horus, un soleil entre les deux horizons occidental et oriental, limites de sa course nocturne mais proche cependant du réveil matinal et un patron de tous les morts des cimetières memphites appelés à la résurrection; si le *Kheperseh* l'assimile à Amon thébain, soleil caché, invisible dans la Douat et patron des tombeaux de la montagne d'Occident où s'élabore la renaissance des défunts; l'*Atef* et le *Seshed* le rendent semblable à Andjti (fig. 71) et à Ptah-Tanen qui sont eux aussi des Osiris en cette phase de transformation qui précède l'ascension d'Horus et qui gouvernent la Libye mythologiquement considérée comme la terre sainte de la mort et de la résurrection.


Fig. 71. Le dieu Andjti sur l'enseigne du nome libyque.

Au total, ces trois variantes d'Amenophis, nées dans le milieu funèbre de Thèbes, réalisent la même idée exprimée par diverses formes locales d'Osiris renaissant en Horus et affirment sa protection sur toutes les nécropoles.

L'épithète « maître de la ville » qui pratiquement peut s'appliquer à l'agglomération allant du Ramésseum à Médinet Habou, beaucoup plus tard baptisée *Djèmè*, nom assez voisin de *Demy*, comme la « fête de la Vallée » s'applique à la Vallée des Rois, pourrait aussi avoir un autre sens. Le nome libyque possède la ville d'Horus, Damanhour : centre religieux important, parfois appelé emphatiquement « la Ville ». A son exemple, d'autres nomes gagnés au culte horien se sont enorgueillis d'avoir aussi une Damanhour [1]. La rive gauche thébaine en partie placée sur l'obédience de l'Héliopolis du sud et très portée vers le culte d'Harmakhis aurait pu également vouer à ce dieu la cité des artisans de cimetières.

Il est possible que la seconde épithète qui, prise à la lettre indiquerait un quartier situé sur une éminence ou encore un lieu placé au sud (en amont :) du précédent ait elle-même un sens mythologique dont il faudrait chercher la clef jusqu'en Libye. (Pa-Khenty n'est pas déterminé par le signe des villes.)

On serait autorisé à le penser en remarquant qu'Amenophis, gratifié de ce qualificatif, porte les mêmes costume et couronne que l'Amenophis « de la Ville ». Or, ce sont justement les attributs distinctifs du dieu libyen Andjti tels qu'il les revêt sur l'enseigne du neuvième nome de Basse-Égypte. Tous les pharaons, de Menes à Alexandre, ont témoigné plus ou moins le souci constant d'aller chercher en Libye, ce berceau de la culture égyptienne une sorte de légitimation des droits de succession au trône qu'il était indispensable de posséder et une consécration officielle de

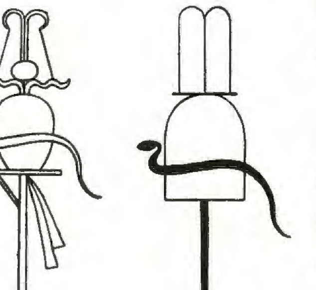
(1) G. Daressy, *Annales du Service des Antiquités*, t. XVI, p. 221-246. *Une inscription d'Achmoun et la géographie du nome libyque.* — G. Daressy, *Revue de l'Égypte ancienne*, t. II, fasc. 1 et 2. *Menelaïs et l'embouchure de la branche canopique*, p. 20 à 51. Cf. p. 50, inscription du temple de Hibeh, liste des sanctuaires d'Osiris : . . . « Senti-nefert dans le nome du Harpon occidental, le temple du sycomore? où ton fils te garde en *Kamoutef*, Isis te protège en ta forme divine dans Canope. »

leur dévotion au culte des grands ancêtres. Constatons en passant que ce souci semble avoir dicté le choix de certains patronymes dans la famille royale : le nom de : Amen-hotep (fig. 72) n'est-il pas formé avec celui du dieu berger de Siwah et celui de Hent-timihou, demi-sœur du roi, n'exprime-t-il pas une ferveur spéciale au maître des sables de l'ouest [1].

Fig. 72. Cartouche d'Amenophis Ier surmonté des plumes libyennes de l'*Atef*.

L'importation à Thèbes par le clergé héliopolitain et les souverains du Nouvel Empire du culte de Ptah-Tanen, dieu isomorphe d'Andjti, est encore un témoignage de ce rappel des origines dynastiques et d'une piété, peut-être de commande au grand dispensateur des panégyries sans nombre [2] dont le nom et les titres figurent dès lors dans maints protocoles royaux et de nombreuses invocations jubilaires.

On s'accorde à voir en Tanen une sorte de déification étymologique du tombeau d'Osiris à Bouto [3]. Son nom signifie un tertre, une élévation de terre inerte mais qui renferme en elle une puissance vitale latente, un potentiel de vie future. C'est en somme une sorte d'omphallos comme celui de Siwah ou comme le *Tā-our* d'Abydos dans lequel est cachée une relique d'Osiris.


Fig. 73. — Les deux aspects du reliquaire d'Osiris dans l'enseigne du nome d'Abydos.

Cette relique c'est la tête d'Osiris et le reliquaire prend dans les représentations et dans l'écriture hiéroglyphique deux formes différentes. Tantôt on lui donne l'aspect omphallique du Tā-our abydénien, ceint d'un ruban noué et strié de bandes verticales comme les perruques de cercueils androïdes, ce qui incita F. Petrie à voir dans l'*Abez* une véritable perruque cachant la tête d'Osiris [4]. Tantôt il emprunte la forme d'un vase canope également ceint d'un lien qui est le diadème *Seshed* (fig. 73). Les deux variantes sont couronnées de l'*Atef* busirite et non thinite [5].

(1) Percy Newberry, *Ancient Egypt*, 1915, p. 97-102. *Ta Tehenû* « Olive Land ». Le sens même du nom *Amen* : caché; *Hotep* en repos; qualifie le soleil Rê dans sa course nocturne sur l'Erèbe égyptien, alors qu'invisible il repose dans l'Amenti. — Lefébure, *Amon, dieu libyen;* Oric Bates, *Eastern libyans*, p. 207, *Amon berger*.

(2) Vallée des Reines, Tombe du prince Amen-her-khepesh-ef, fils de Ramsès III : et .

(3) Tanen ou To-tenen : , , , . Le nom d'Andjti viendrait du baume Andj qui servit à embaumer Osiris. Il était adoré à Memphis dans le temple d'Anb-Andjti . Il se présente sous le même aspect qu'Andjti, coiffé de l'*Atef* et tenant la canne *Makes* .

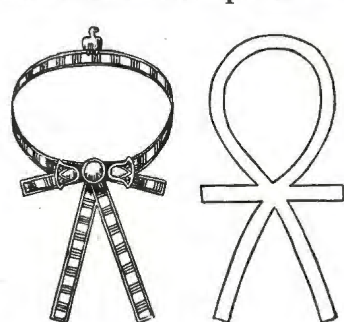
(4) Gaulfield, *Temple of the Kings*, pl. II, III, XIII (note de F. Petrie, p. 15).

(5) Les plumes droites caractérisent généralement les divinités de l'est et du sud mythologiques. Les plumes courbes sont plutôt celles des divinités de l'ouest et du nord. Cf. H. E. Winlock, *Bull. Metrop. Museum Egyptian Expedition*, 1925-27, p. 44, fig. 44. Sothis avec sur la tête le soleil, allant du sud au nord.

Ce détail, joint à l'équivalence des deux formes du reliquaire, suffit à démontrer s'il est nécessaire, l'antériorité du culte osirien dans le Delta. La chasse précieuse d'Abydos ne serait ainsi qu'une adaptation secondaire d'un réceptacle busirite très ancien. Le récipient sacré dans lequel aurait été enfermé le chef d'Osiris serait en définitive une jarre d'huile employée en Libye dès les origines pour le liquide extrait des olives dont ce pays était le grand producteur.

On s'explique alors la légende grecque de Canope colportée par Hérodote. Par une suite de déformations d'une vieille tradition verbale, l'Osiris caché dans l'urne funéraire canopique était devenu ce personnage de la guerre de Troie, pilote de Ménélas, divinisé après une mort tragique due à la morsure d'un aspic et enterré dans une jarre sur le rivage de la mer. On représentait ce dieu bizarre sous la forme même de cette jarre couronnée de l'*Atef* et montée sur deux jambes humaines.

L'*Atef* est un ensemble de symboles qui est pour ainsi dire la marque libyenne indiscutable de toute chose couronnée de ce signe. Ses deux plumes droites ou courbes sont celles que tout libyen porte sur la tête et qui apparaissent en premier lieu quand celui-ci se montre à l'horizon ou derrière une dune de sable, un rocher du désert. Elles traduisent pour cela l'ascension du soleil aux marches de l'Orient, la première manifestation de l'aurore. Ses deux cornes horizontales et onduleuses sont celles du bouc africain des grands troupeaux de Libye. Osiris « maître des deux cornes » les dieux de Mendès, d'Héracléopolis, de Coptos, d'Éléphantine et surtout de Siwah se parent de ces cornes quand ce n'est pas de la tête complète du bouc[1].


Fig. 74. — Le diadème *Seshed* et la forme archaïque du signe de la vie.

Le diadème *Seshed* qui complète l'*Atef* en ceignant le reliquaire est le bandeau frontal des libyens primitifs et ensuite le phylactère de tous les chthoniens à l'imitation du premier d'entre eux, Osiris de Busiris.

Avant d'être de lin ou de métal, il fut tressé avec des tiges végétables souples, des pédoncules de fleurs aquatiques comme ceux des lotus qui croissaient en multitude dans les eaux marécageuses du lac Merit ce qui lui valut un de ses noms *seshnen*[2].

[1] W. Pleyte, Chapitres supplémentaires du *Livre des Morts.* Amon Râ et le bélier, p. 49; Pleyte distingue le bélier africain de Khnoum du bélier asiatique d'Amon par la forme des cornes; les secondes étant courbées en volute; il mentionne aussi le mouflon éthiopien porteur des deux espèces de cornes. Malgré le grand talent d'animaliers des égyptiens, les égyptologues confondent souvent le bouc, le bélier et le mouflon. Cf. *Bulletin Metropolitan Museum*, 1923-26, p. 7, fig. 3. Thotmès III avec *Atef* à quatre cornes. Les cornes droites et la tête animale sont portées par Khnoum, Hershaf, Sokar, l'âme de Rê et celle des hommes. On lit à Deir el Médineh : Tombe n° 356 (*Rapport de fouille 1928*, p. 79) : ....

[2] G. Jéquier, *Frises d'objets, Le diadème*, p. 43. Un de ses noms est celui de toute bandelette autour de n'importe quelle partie du corps (*Livre des Morts*, chap. xiii) ce qui en fera un phylactère distinctif des dieux de la mort et des chthoniens.

. Ce lien fait d'un végétal vivant prend la forme ovoïde de la tête, il se noue par derrière et alors, avec les deux boucles de nœud et les retombées des deux bouts il prend la forme du symbole de la vie en son aspect le plus archaïque et par conséquent le plus proche de la vérité[1]. La magie des liens et des nœuds qui retiennent la vie et par extension assurent la survie convient avant toute autre chose au reliquaire de la tête et encore plus à la tête elle-même regardée à bon droit comme le siège de la vie ce mystère que les yeux laissent entrevoir (fig. 74).

Le reliquaire omphallique et surtout canopique de la tête d'Osiris présente une ressemblance morphologique trop patente pour n'être pas intentionnelle avec la tête

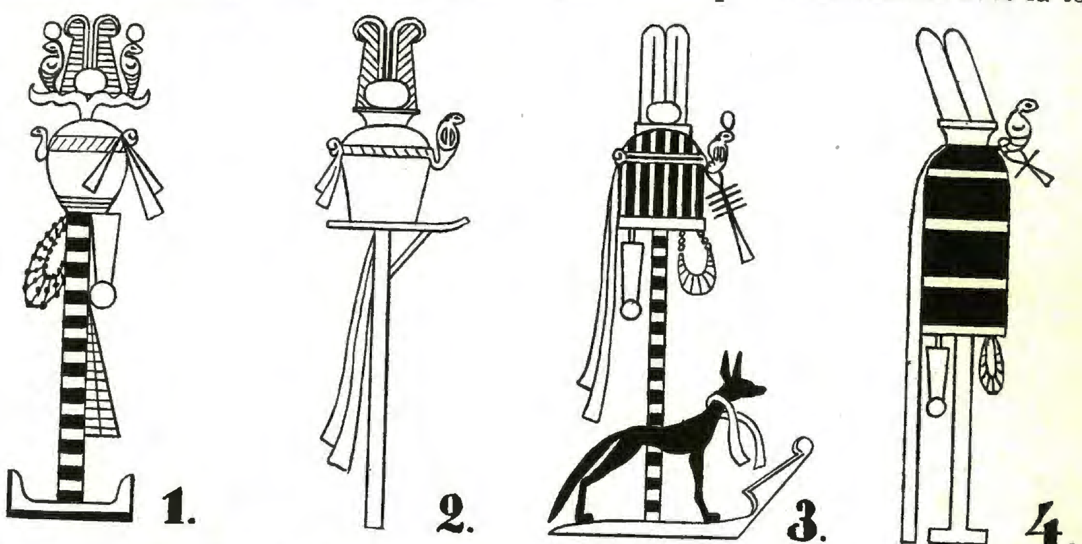


Fig. 75. — Le reliquaire de la tête d'Osiris. 1. forme canopique : n° 1 *Rapport de Deir el Médineh 1924-1925*, fig. 95, tombe n° 335; n° 2 *Rapport 1930*. Pl. XX, tombe n° 359. 2. forme omphallique : n° 3 Louvre cercueil d'Amenhotep n° 4 Le Caire, cercueil d'Isimkeb.

de l'« Amenophis de la Ville », coiffée à la libyenne, ceinte du diadème *Seshed* et couronnée de l'*Atef* busirite; pour tout dire calquée sur celles d'Andjti et de Tanen (fig. 75).

La coupe particulière de chevelure ou de perruque à laquelle Bénédite a justement donné le nom de capsulaire est originaire de Libye et se touve sur de nombreuses statues de rois et de particuliers dès l'Ancien Empire[2]. Les thébains ont repris cette mode antique chaque fois qu'il était utile d'afficher leurs attaches ancestrales avec le berceau des dynasties. Bleue ou noire ou encore rayée verticalement,

[1] F. Petrie, *Royal Tombs*, pl. XIX, n°s 149-153. — Abydos, t. II, pl. XII; Jéquier, *Bull. I. F. A. O.*, t. XI, les talismans ☥ et [signe]; Schäfer, *Priestergräber... von Totentempel des Neuserrè*, p. 54.

Le signe ☥ *Ankh*, le diadème *Seshen* , fait avec pédoncule et fleur de lotus réalise l'idée de vie venant de la terre à travers l'eau du chaos liquide que les vignettes des papyrus funéraires ont popularisée. Toute vie vient de la terre, c'est pourquoi le nœud magique *Ankh* est si souvent représenté aux pieds du mort dans les sarcophages du Moyen Empire et mentionné dans les textes comme placé sous les pieds, à terre.

[2] Musée du Caire : 1° statues royales : Ramsès II, n°s 46664, 46793, 46794, Seti II, n° 1198, Ramsès III, n°s 37481, 42149; 2° statues de particuliers, prisonniers libyens du temple de Pepi à Dahchour, n°s 51729, 53670.

ourlée d'un galon d'or à sa base, la perruque libyenne emboîte le crâne comme un œuf, forme générale du vase canope, cache les oreilles et encadre le visage dans une espèce de fenêtre carrée qui n'est pas sans analogie avec l'étiquette carrée imprimée sur la panse des jarres antiques et plus tard sur celle des vases contenant les viscères des morts. Les yeux, partie significative du visage sont ainsi laissés à découvert (fig. 76) et particulièrement mis en évidence comme pour attirer l'attention sur eux.



Fig. 76. — Tête d'Amenophis Ier couronnée de l'*atef* busirite face et profil.

Les artistes de Deir el Médineh ont marqué leur préférence pour la forme canopique de la chasse osirienne, montrant en cela une fois de plus leurs sympathies vers les dogmes héliopolitains et partant, vers le lointain passé de la civilisation.

C'est d'un œuf moulé sur le tour à potier que Tanen, Ptah ou Khnoum avait tiré la création en général et la créature humaine en particulier. La forme ovoïde du reliquaire osirien, à l'abri de laquelle une vie nouvelle s'élabore, est, nous l'avons dit, celle de l'urne funéraire libyenne, second emploi d'une jarre d'huile antique dont la région de Canope faisait grand usage. Cette jarre servait de mesure pour l'huile *Medjet* faite avec les olives de Tehenou qui entrait en grande quantité dans la préparation du baume *Medjet* ou utilisé pour la toilette des vivants et des morts et surtout pour les onctions de la chevelure.

Sortie du pressoir , l'huile était versée dans la jarre , timbrée sur la panse d'une étiquette.

Or, tandis que les dynastes diospolitains de la XVIIIe dynastie s'appliquent dans leur vêture, leurs dévotions et leur politique à un rappel des origines de la royauté, apparaissent dans les recensions thébaines du *Livre des Morts* les représentations, apparemment nouvelles, d'un personnage étrange qui semble être le prototype du dieu Canope de la fable hellénique [1].

Sous cette XVIIIe dynastie dans la vignette qui illustre le chapitre XVII une figure inaccoutumée se montre soudain. On dirait d'un vase canope monté sur deux jambes humaines et sur la panse duquel, à la place où se pose habituellement la pancarte carrée, s'ouvrent deux yeux humains ou deux yeux *oudja*. Un bandeau cravate le

[1] XVIIIe dynastie; forme canopique avec ruban porté en bandeau frontal : papyrus de In-peh-ef-nakht (W. von Bissing, *Aeg. Zeitschrift,* 1928, t. LXIII, Tafel I, n° 2, Totenpapyrus eines Gottesvaters des Amon). Avec ruban porté en ceinture : papyrus du Musée du Caire de Ankh-sen-Maut ; Ankh-ef-en-Khonsou ; Ta-bak-en-Khonsou .

XXIe dynastie; forme omphallique sans ruban : papyrus de Nesi-ta-neb-ta-sherou , et Nesi-ta-heb-Amen (W. Budge, *Greenfield Papyrus,* Plates XV, XVI, LXXXVII, LXXXVIII). On pourrait multiplier les exemples; ceux qui sont indiqués ici caractérisent suffisamment les deux variantes.

vase parfois comme un diadème frontal, au-dessus des yeux, parfois comme une ceinture au-dessous des yeux et il est noué en son centre.

Sous la XXIe dynastie les mêmes recensions thébaines montrent une figure semblable dans une des vignettes qui illustrent tantôt les chapitres groupés XXIII à XXVI, tantôt une série d'invocations à des dieux déterminés sans que le scribe ait jugé nécessaire de respecter une concordance absolue entre le texte et l'image.

Cette fois le personnage a pris la forme omphallique abydénienne plus en rapport sans doute avec les préoccupations religieuses de l'époque; il ne porte plus de bandeau et ses pieds sont vus soit de profil et marchant dans le même sens comme sous la XVIIIe dynastie, soit de face, les pointes en dehors comme ceux du dieu Bès (fig. 77).

Encore faut-il distinguer que cet omphallos prend deux aspects, quelquefois à bords rigoureusement verticaux, d'autres fois à bords évasés en forme de cloche ce

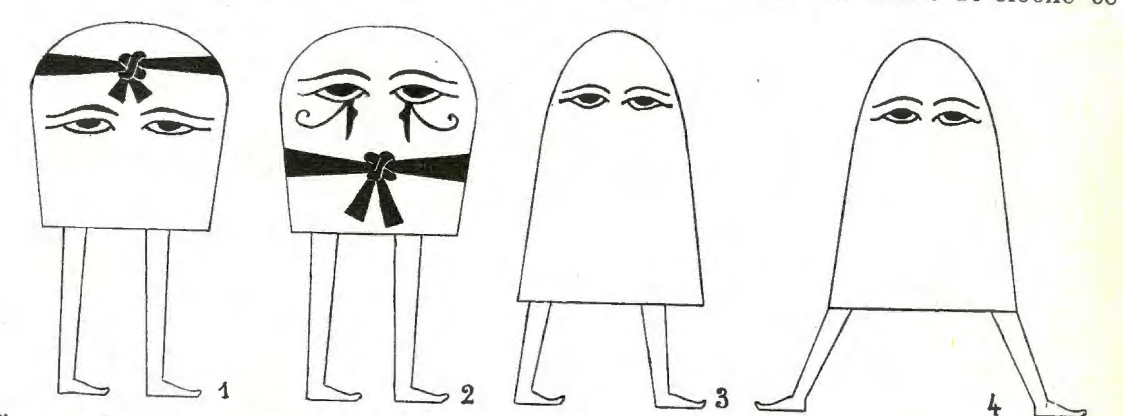


Fig. 77. — Les différentes formes du dieu Medched. XVIIIe dynastie, forme canopique : n° 1 Papyrus d'In-peh-ef-Nakht. 2. de Ankh-sen-Maut, de Ta-bak-en-Khonsou. XXIe dynastie, forme omphallique : nos 3 et 4 Greenfield papyrus.

qui, nous le verrons plus loin peut présenter une signification non négligeable. (A ce moment, un usage civil autant que funéraire thébain, impose sur la tête des gens des deux sexes, l'emploi du pain d'onguent pour lubrifier la chevelure et dans ce pain de baume *Medjet* de forme omphallique on pique pour accumuler les symboles, des grains d'encens, une fleur de lotus bleu et deux plumes libyennes de Vérité.)

Les textes nous apprennent que cet être bizarre s'appelle *Medched* [1] tout comme le pressoir et la jarre canopique d'huile. Il fait partie quoique debout d'une compagnie de dieux accroupis sur la natte *hotep* et brandissant des couteaux. Cet aréopage résume en quelques divinités marquantes les ennéades de la Douat [2]

[1] Medched : , , (Budge, *Osiris,* p. 54; Budge, *Greenfield Papyrus*).

[2] Le texte du chapitre XVII désigne ainsi ces divinités : Nemou que Budge nomme le «Headsman of Osiris»; Apopi à tête de serpent, Harmakhis bicéphale, Horus de Létopolis, Thot, Nefertoum, Seped. Il y a sans doute dans l'ordre de succession de ces dieux une progression allant des ténèbres à l'aurore. D'autres vignettes et d'autres textes remplacent ces divinités par les suivants d'Horus et plus souvent par les quatre génies fils d'Osiris, génies des canopes. Ces dieux sont appelés : ou ou .

expressions élargies des adorateurs d'Horus et condensées dans les quatre fils d'Osiris, les génies des canopes. Sur les papyrus de la XXI[e] dynastie, auprès de Medched, sont superposés un faucon qui s'envole et une oie qui marche et ils s'éloignent comme s'ils étaient issus de lui... «Je vole comme un faucon, je caquette comme une oie » disent-ils.

Le rapport qui les lie à Medched n'est mis en évidence que par les textes qui précisent la personnalité de celui-ci. C'est, dit-on, un dieu invisible dans la demeure

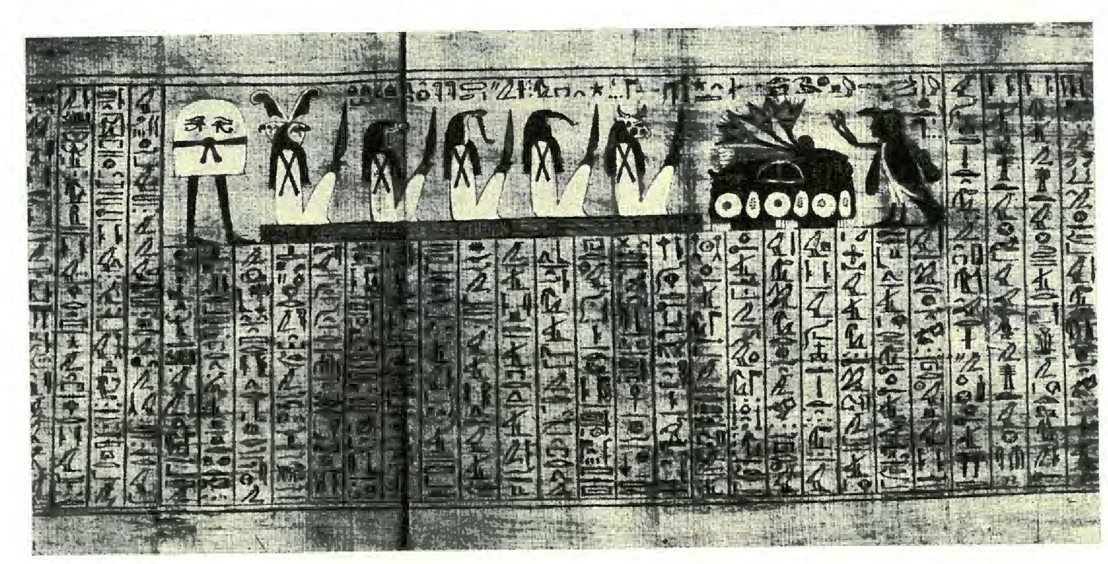


Fig. 78. — Le Medched du papyrus de Ankhefen Khonsou (Musée du Caire).

d'Osiris, qui prend parfois une tête de taureau ou de lion [1], parfois prend l'aspect du dieu faucon de Létopolis, l'Horus privé de la vue, Hor-khent-iriti [2]. Il darde, sans être vu, les rayons brûlants de ses yeux, il brûle les ennemis d'Osiris, il erre dans le ciel, crachant des flammes, il annonce invisible la crue du Nil. Par ailleurs il vit sur les bords du lac de feu où il se repaît des cœurs des humains et se complait sur les cadavres. On le surnomme le grand dévoreur des millions d'années [3] (fig. 78).

A travers l'obscurité des textes on croit discerner que Medched est un Horus qui n'est point encore sorti de l'Horizon, car il est encore enveloppé dans le tumulus ou la jarre funéraire d'Osiris et il est encore aveugle bien que la chaleur de son regard se manifeste déjà. Il se montre en précurseur de l'inondation. On a quelque raison

(1) Budge, *Book of the Dead* et *Greenfield Papyrus;* Naville, *Todtenbuch,* l'oie et le faucon, pl. XXX-L *a.*

(2) Papyrus Nebseni § 32 : ; K. Sethe, *Dramatische Texte,* p. 164; S. Schott, *Mélanges Maspero; Der Gott des Harfenspiels,* p. 463; H. Grapow, *Religiöse Urkunden, erste Heft,* n° 24, note 5. Le dieu Hor-khent-iriti de Létopolis, serait un astre qui apparaît à l'approche de l'inondation.

(3) Papyrus Nebseni § 42 : «qui est-ce? Le Dévoreur de millions d'années vivant dans le *Iat* ce qui est dans Anroutef gardé par la Shenit Son nom est *Mades* ou Beba et il garde la porte d'Amenti.

de voir en lui l'Horus Seped, messager avant-coureur du nouveau Nil et du commencement de l'année, qui apporte avec lui l'embrasement estival destructeur des ennemis d'Osiris c'est-à-dire des forces hostiles à la nature.

Aucun texte du Moyen Empire ne le mentionne et il faut remonter aux Pyramides pour trouver une forme féminine qui est fille de Rê et qui, prétend-on, se baptiserait elle-même «celle qui opprime son père» [1] formule dans laquelle se lit une transposition féminine de Kamoutef, «celui qui violente sa mère» appliquée à la contre-partie masculine identique à Medched.

Il faut en revenir au chapitre xvii du *Livre des Morts* dont le titre explique qu'il s'agit du prologue de la résurrection et dont certaines vignettes montrent la tête d'Osiris surgissant de sa tombe ou plus exactement la tête d'Horus sortant du tertre où fut enterré le corps d'Osiris (fig. 79). Medched réalise donc à lui seul l'idée contenue dans ce chapitre avec son apparence de tombe ou d'urne funéraire, ses yeux qui s'ouvrent et ne voient pas encore, ses jambes qui vont et viennent pour la sortie au jour. Cela rappelle d'autres vignettes représentant la momie noire aveugle sortant à tâtons du tombeau pendant que son âme vient à sa rencontre sous la forme d'un faucon à la tête humaine [2]. Les textes disent qu'avant de recouvrer la vue le réssuscité recouvre l'usage de ses jambes pour s'échapper des ténèbres d'en bas [3].

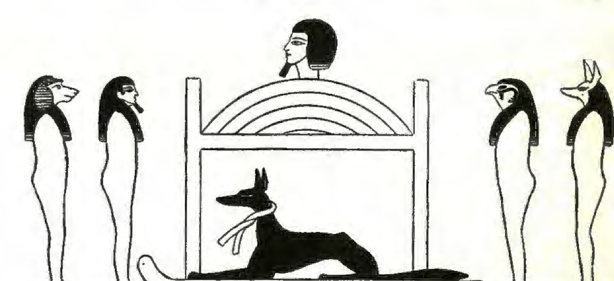


Fig. 79. — La tête sortant du tombeau.

La tête émergeant de l'omphallos est une des expressions du réveil de la nature soit le réveil quotidien au lever du soleil, soit le réveil annuel à la première poussée de la végétation. Quand on voit à Denderah [4], ou encore à Karnak [5], un arbre sortir du tombeau d'Osiris; sur le sarcophage d'Ankh-Hapi à Marseille [6], quatre arbrisseaux

(1) Speelers, *Textes des Pyramides,* § 2048. Pleyte donne la même traduction, *Aeg. Zeits.,* LXIII.

(2) Bruyère et Kuentz, *Mémoires,* t. LIV; *La tombe d'Ari-nefer,* p. 157. Relation de cette vignette avec celles de la tête et du chevet, placées en dessous; sortie au jour et apparition du soleil à l'orient.

(3) La stèle C 15 du Louvre; A. Moret, *Mystères égyptiens,* p. 64, pl. I; C. Boreux, *Catalogue guide du Musée du Louvre; Antiquités égyptiennes,* 1932, t. I, fig. XVII et p. 151. Le mort qui ressuscite et fait ses premiers pas soutenu par deux prêtres est représenté comme un cul-de-jatte monté sur deux signes de vie en guise de jambes. Il semble qu'on ne puisse mieux interpréter le texte qui donne pour première manifestation de la vie le mouvement des jambes, la reprise de contact avec la terre source de vie.

(4) E. Meyer, *Aegypten zur Zeit der Pyramidenbauer,* fig. 2 (reproduite dans A. Moret, *Rois et Dieux d'Égypte,* p. 101).

(5) Prisse d'Avesnes, *Monuments,* t. I, pl. XXXIII; Maspero, *Histoire ancienne,* t. II, p. 570; Devéria, *OEuvres et fragments,* t. I, p. 123-126.

(6) Lanzone, *Dizionario,* tav. CCCIV (reproduit par A. Moret, *Rois et Dieux,* p. 101); voir aussi W. Budge, *Gods of the Egyptians,* t. I, le *Iat* d'Osiris à Abydos.

figurant les fils d'Osiris, pousser sur le tertre où dort leur père (fig. 80), on pense à la proche parenté des signes , , , qui tous représentent une butte de terre couronnée de jeune verdure et l'on comprend que l'idéographie des premiers âges n'ait

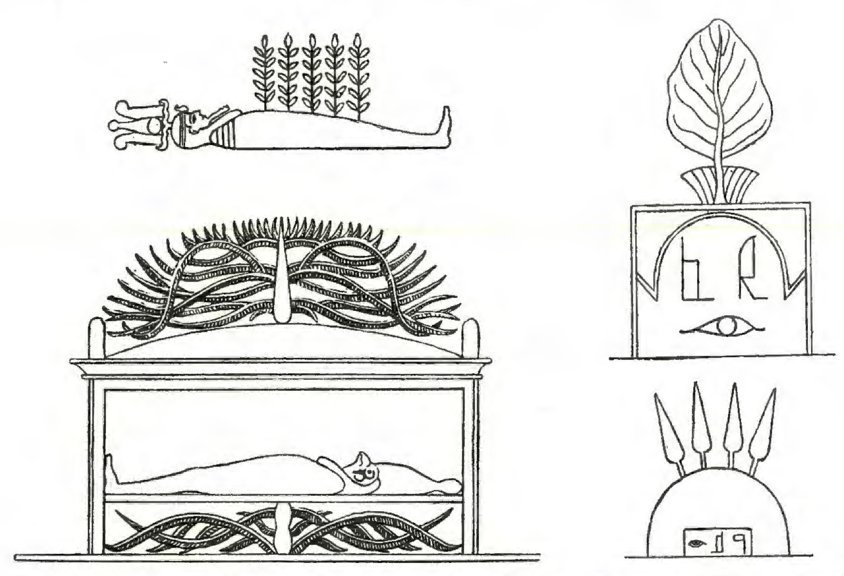


Fig. 80. — Mort et résurrection d'Osiris dieu nature : 1. Osiris végétant (Lanzone CCCIII); 2. Denderah, Persea sortant de la tombe; 3. Karnak, Persea sortant du *Iat*; 4. Marseille, Les quatre fils d'Osiris.

rien trouvé de plus expressif que le tertre verdoyant pour rendre l'idée du retour à la vie d'un dos de sillon desséché par la mort hivernale.

Cela concorderait avec l'opinion qui dans les dogmes initiaux voit en Osiris un dieu terre. Le lever de la moisson de demain est rendu dans l'idéogramme par la crête verte qui surmonte la glèbe à la manière d'un Osiris végétant.

Toutefois, l'apparition presque simultanée des dogmes horiens d'Héliopolis dont les métaphores faisaient d'Horus, seconde vie d'Osiris, un soleil semblable à un œil éclairant le monde, donnait au signe une seconde valeur relative au lever du soleil qui ne pouvait à cette époque archaïque trouver de meilleure expression imagée que celle de l'œil humain dont la paupière supérieure frangée de cils verdis de malachite se soulève et découvre à demi le disque irisé de la prunelle[1].

[1] L'interprétation du signe *Kha* a déjà tenté plusieurs égyptologues : W. Groff, *Bulletin de l'Institut d'Égypte*, 1893, p. 149. La plus ancienne observation d'un phénomène naturel ou astronomique (rayon vert); G. Daressy, *Bull. Inst. Ég.*, 1894, p. 253, *Note sur un signe hiéroglyphique* (couvercle de coffre); Griffith, *Hieroglyphs*, p. 30, fig. 37, 137 (aurore); *Wörterbuch* (butte de limon), ce sens semble confirmé par le mot : = monticule de terre. Le signe varie de forme avec l'époque; ainsi le tertre, très plat sous la IVe dynastie ressemble à une paupière, car sa base est courbe parfois au lieu d'être horizontale; sous les dynasties suivantes le tertre, décoré de zones concentriques multicolores, prend l'aspect d'un dôme. La hauteur de la crête change aussi. Quelques échanges entre et semblent montrer que *Kha* ne voulait pas seulement représenter la première manifestation du printemps sur une bosse de terrain émergeant de l'inondation, mais aussi la sortie du sommeil par l'ouverture d'une paupière fardée de chrysocolle. Ainsi

L'alternance des deux genres d'interprétation figurée de cette association d'idées correspondrait avec celle des dogmes inspirateurs et l'on pourrait constater à travers les périodes historiques la prévalence de l'un ou de l'autre sens du signe aussi bien par sa forme que par sa valeur dans la composition des noms royaux (fig. 81).

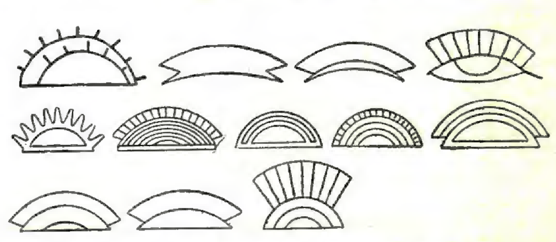


Fig. 81. — Le signe *kha* à différentes époques.

Que la butte de terre soit surmontée d'une touffe d'herbe, d'un arbre ou d'une tête humaine[1], le concept est le même; c'est toujours le point de jonction des mythes osirien et horien, la phase de la résurrection en Horus de l'Osiris mort, la première apparition qui précède la sortie totale au jour, en un mot c'est le concept que personnifie le Medched identique au dieu Tanen.

Le reste du corps est encore caché[2] dans le réceptacle où se sont opérées les transformations nécessaires au passage de l'inertie à l'existence, comme dans l'idole aniconique d'Amon connue sous le nom de *Kamoutef*[3], dans le *Tikenou*[4] enfermé dans la nébride. La tête est le sujet principal de ces figurations comme la crête verte du signe en est le détail essentiel. Depuis les têtes de remplacement de la IVe dynastie jusqu'aux bustes de laraires de l'époque ramesside[5], en passant par la vignette du chapitre xcii du *Livre des Morts* qui traite de la tête et du chevet, la théologie héliopolitaine attribue la primauté à cette portion capitale de l'individualité humaine dont elle fait le siège du *Khou*, élément lumineux, parcelle solaire appelée à la gloire d'Horus.

dans la tombe n° 216 un nom propre de personne commençant par le syllabique *Kha* est écrit : .

Pour la représentation du signe au début de la période historique, voir pour l'interprétation sous forme de tertre : Quibell, *Hierakonpolis*, part II, pl. LVIII, LIX, LXX; F. Petrie, *Abydos*, t. II, pl. XVI, 22, XVIII, XXVIII, t. III, pl. IX, 9; *Royal Tombs*, t. II, pl. XV, 112, XXIII, 192 à 201, XXIV, 202 à 206. Sous forme d'œil : F. Petrie, *Royal Tombs*, t. I, pl. V, n° 10; *Abydos Ire dynastie, le roi Merselkha? Historical Scarabs*, p. 2; Musée du Caire, n° 32, sarcophage de Kha-ef-Min (IVe dyn.).

[1] Lanzone, *Dizionario*, tav. LXIII.

[2] J. Vandier, *Mémoires*, t. LXIX; *Tombe de Nefer-abou*, p. 42, pl. XIV, XV. Un texte qui sert de légende à une représentation d'Harmakhis contient un déterminatif du verbe «être caché» que l'on trouve à cette époque assez fréquemment et qui s'inspirerait du *Tikenou* :

[3] G. A. Wainwright, *Annales du Service des Antiquités*, t. XXVIII, p. 188, fig. 8; *The aniconic Form of Amon in the New Kingdom*. Symbole étudié aussi par Daressy et par Bisson de la Roque. — Oric Bates, *Eastern Libyans*, p. 189, *Deus fatidicus*; Lanzone, *Dizionario*, tav. XX, n° 2. Amon-Min debout devant l'Omphallos est qualifié de son épithète fréquente : .

[4] A. Moret, *Mystères égyptiens*, p. 42 à 53.

[5] C. Boreux, Studies presented to F. L. Griffith, *A propos de quelques bustes égyptiens*. Cette étude mentionne la statue omphallique de Meri-An au Louvre, ornée des figures divines significatives Osiris, Ptah, etc.; cf. Bruyère, *Rapports de fouilles à Deir el Médineh*, *1930*, p. 11; *1931-1932*, p. 85; *1934-1935*. Le village, Bustes de laraires.

Le stade d'évolution personnifié par l'étrange Medched, le dieu Tanen ou le Ḏed de Busiris (fig. 82) dans lequel Osiris est caché[1] mimé par le *Tikenou* sortant de l'amnyos ou fixé par l'image aniconique *Kamoutef* qui assimile Amon-Min à un taureau se délivrant lui-même du placenta, trouve une autre représentation curieuse dans une des vignettes du papyrus funéraire de Djed-Khensou-auf-ankh au Musée du Caire (fig. 83).

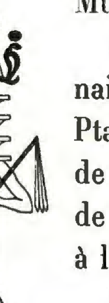


Fig. 82. Le *Dad* osirien de Busiris (fresque de la tombe n° 265).

Après la scène de la psychostasie se montre un personnage extraordinaire composé d'une tête humaine, coiffée et barbue de court comme Ptah ou comme un Libyen, couronnée comme «Amenophis de la ville» de l'*Atef* busirite; d'un corps sans membres, sorte d'enveloppe en forme de cloche garnie en haut de courbes concentriques et de rangs de perles à l'imitation d'un collier *ousekh* et vers le bas, d'un mufle de lion.

La forme intentionnelle de cette enveloppe est celle du contrepoids *Aper* du dieu Ptah de qui l'épouse divine est la lionne Sekhmet. Une courte légende donne l'identité du personnage : en précisant qu'il s'agit d'une des transformations de Rê. D'ailleurs la suite de la vignette fait intervenir Rê sous les traits d'un vieillard cryocéphale qui retrouve son âme entre les deux horizons d'Occident à l'Orient dans les ténèbres de la Douat symbolisées par les méandres du serpent Apopi. Le texte correspondant à l'image est très explicatif ; (?) .

Il débute par une invocation à Harmakhis-Toum qui se lève à l'Orient, à Osiris qui a traversé les métamorphoses de l'Amenti et il continue en demandant la lumière de Rê sur le taureau qui est Khepri dans le chaos des transformations, sur Horus le grand de l'horizon. La même prière s'adresse à Toum père des dieux, maître de l'univers et seigneur du grand temple d'Héliopolis.

Medched n'est ici ni nommé ni figuré. L'étrange personnage apode s'apparente plutôt et de très près à Ptah-Tanen par l'*Aper* orné du mufle de Sekhmet et par l'*Atef* de Busiris; mais il se trouve étroitement lié à lui par l'intermédiaire du *Kamoutef* et du *Tikenou* à cause de cette mention du taureau dont Medched prend quelquefois la tête.

Le symbolisme héliopolitain inspire donc toutes ces manifestations purement thébaines, car il est remarquable que les papyrus funéraires en question, l'image aniconique d'Amon, les bustes de laraires, sont thébains, que jamais le Tikenou ne fut

[1] A. Moret, *Mystères égyptiens*, p. 13, fig. 2. L'érection du Ḏed. Cf. J. Capart, *Temple de Seti Ier à Abydos*, pl. XXIX. Comparer avec Bruyère, *Rapport de Deir el Médineh, 1924-1925*, fig. 67 et 92 : Isis et Nephthys assurant la stabilité de l'âme cryocéphale de Rê-Osiris sur le *Mâ*.

plus en faveur que dans les tombes thébaines de la XVIIIe dynastie, époque à laquelle justement «l'Amenophis de la ville» empruntait la couronne de Tanen.

On veut voir dans ce renouveau des idées religieuses du Delta un travail de lente pénétration qui serait une phase préparatoire de la lutte d'influence entre deux clergés rivaux avant le sursaut de révolte ouverte du schisme amarnien.

Les artisans de Deir el Médineh qui témoignent en religion d'un certain éclectisme mais dont les préférences vont aux dieux d'Héliopolis ont souvent adressé leurs



Fig. 83. — Le Tanen du papyrus de Djed Khonsou auf Ankh (Musée du Caire).

prières et leurs offrandes à des dieux cryocéphales : Amon bélier[1], Hershaf d'Héracléopolis[2] et Khnoum d'Éléphantine[3]. Les contaminations de systèmes religieux amenant une sorte d'unification cultuelle, la célébration des mystères d'Osiris est devenue pour ainsi dire le thème général des cérémonies parce qu'il importait que le dieu père dans chaque triade put perpétuer sa lignée par l'entremise d'une déesse mère jouant le rôle de la nébride.

Or, dans la triade originale d'Éléphantine, composée d'un dieu et de deux déesses, et calquée sur le groupe d'Osiris et de ses sœurs Isis et Nephthys, ce rôle de nébride appartient à Anoukit. A Deir el Médineh, dans la tombe n° 216 de l'architecte Neferhotep, une fresque nous montre Khnoum sur son trône ayant Satit debout à ses

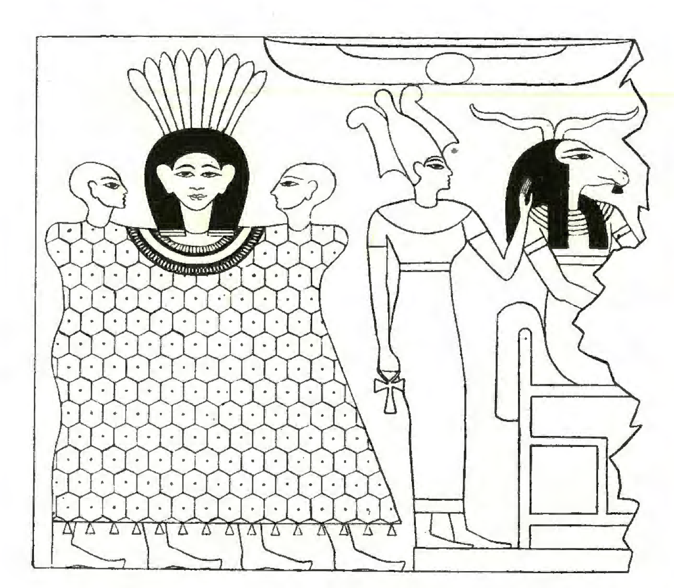
[1] Musée du Caire, stèle n° 43566. Bruyère, *Annales du Service*, t. XXV, p. 82 et pl. II, n° 1.

[2] W. Spiegelberg, *Aeg. Zeitschrift*, 1926, LXII, p. 23. Der heilige Widderkopf des Amon.

[3] Le culte de Khnoum à Deir el Médineh est manifeste sous Ramsès II. (Tombes nos 6, 7, 216, 292, 335.)

côtés et, derrière eux, deux prêtres au crâne rasé portant une tête d'Anoukit, sans corps, mais sortant d'un grand suaire osirien, rouge à résille de perles, qui drape les deux porteurs (fig. 84).

Il y a quelque analogie entre cette tête de déesse sortant de son linceul funèbre sous lequel doit s'accomplir le mystère de la résurrection et le Ptah-Tanen du papyrus de Djed-Khonsou-auf-ankh. Anoukit tient ici le rôle dévolu habituellement à



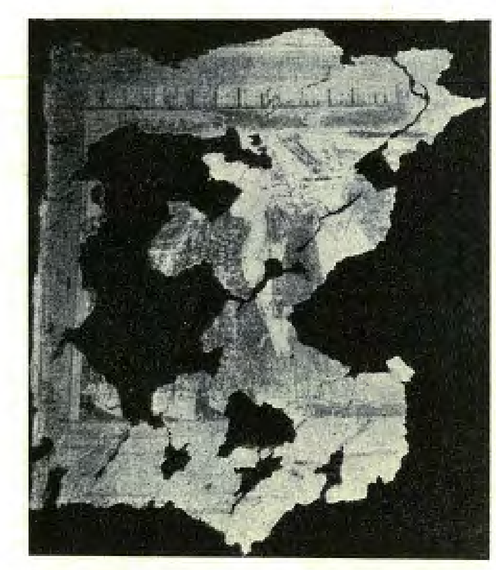


Fig. 84. — Fresque de la tombe n° 216 (photo et reconstitution).

toute Hathor en raison de son nom «d'étreigneuse» qui l'assimile en quelque sorte à Taourt, à Nout ou mieux encore à Shenit «l'embrasseuse»? [1].

Comme on sait que Khnoum c'est le Nil, que Anoukit le garde en son sein, c'est-à-dire dans les gouffres de la cataracte comme dans une urne canopique jusqu'au jour où Satit le décoche entre les rochers comme une flèche, il est probable que la fresque de la tombe n° 216 traduit cet épisode du jeune Nil, prêt à naître, mais encore caché et il est impossible de n'y pas voir un rapprochement avec Medched le précurseur du flot nouveau et avec Tanen identifié d'ailleurs avec Khnoum, dont les louanges mentionnent, entre autres vertus, celle de «faire sourdre l'eau en son temps pour donner la vie aux hommes» [2].

En raison des grands travaux entrepris par la XIXe dynastie qui nécessitèrent plusieurs expéditions d'ouvriers à Syène pour rapporter le granit; en raison aussi des

(1) A. Piankoff, *Egyptian Religion*, vol. II, n° 3. La déesse Chenit.

(2) W. Budge, *Gods of the Egyptians*, t. I, p. 508-514. Hymne à Ptah-Tanen; papyrus de l'époque de Ramsès III, trouvé à Karnak. Il y est dit de Tanen : . . . «Ô Toi dont la forme est cachée. . . Inerte sous toutes tes formes successives. . . dieu caché dont l'éternelle forme est inconnue. . . maître de la place des mystères où il se cache. . . Jeune enfant né chaque jour et vieillard aux portes de l'éternité. . . Dispensateur des années et donneur de vie à volonté. . . ».

origines nubiennes de beaucoup d'artisans on remarque dans les tombes ramessides de Deir el Médineh la fréquence des scènes relatives au culte de la triade d'Éléphantine. Ainsi dans le dernier caveau de Nakht-Amon, tombe n° 335 [1], la fusion des dieux Osiris-Ptah-Khnoum-Amon-Amenophis Ier, ce dernier étant déifié et assimilé aux précédents, produit sur une des parois une succession de tableaux, parfois arbitrairement séparés, dans lesquels on voit le défunt de la tombe et sa femme se présenter devant deux triades artificiellement constituées, la première formée d'Harmakhis, seigneur de la prime aube, de Taourt hippopotame appelée [2] et d'Anoukit dame de Sehel. La seconde est formée d'Amenophis de la ville, dieu bon, prince des neuf arcs, d'Ouadjit de Bouto, appelée et de Satit, dame d'Éléphantine.

Le parallélisme entre Taourt et Ouadjit déesses du nord et entre Anoukit et Satit déesses méridionales établit celui d'Harmakhis et d'Amenophis Ier et fait de celui-ci un seigneur de l'horizon à l'instar du premier. Comme le Sphinx de Gizeh, Harmakhis réside sur le seuil d'Occident et fait face à l'Orient, car la série de transformations nocturnes qui, du couchant au levant, le conduit au matin suivant caractérise et compose sa nature.

Amenophis Ier en Tanen est donc d'abord un Osiris de Libye en passe de renaître en Horus et ensuite, par analogie, un Khnoum encore enfermé dans les gouffres de la cataracte, un Amon-Kamoutef dans la nébride, un Medched [3] caché dans le Taour ou le Canope; au total un patron de la nécropole et de ses habitants morts et vivants.

L'infinie variété de formes et de vocables des images de dévotion est plus souvent enfantée en premier lieu par l'imagination populaire que par la théologie officielle. Il est peu probable cependant que les trois variantes d'Amenophis aient pris naissance spontanément dans le fonds de croyances superstitieuses de la plèbe artisane cosmopolite de Deir el Médineh. L'influence héliopolitaine se trahit dans celles au moins qui arborent le *Nemes* et l'*Atef* mais l'empressement avec lequel les ateliers des nécropoles royales ont adopté ces symboliques représentations aussi politiques que religieuses pourrait constituer un argument de plus en faveur de l'opinion qui associe la population ouvrière de la ville occidentale aux rois du Nouvel Empire dans leur lutte contre l'hégémonie du temple d'Amon.

(1) Bruyère, *Rapport de fouilles à Deir el Médineh, 1924-1925*, fig. 104, 105, 106, p. 154 à 160; fig. 68 et p. 101. Disque solaire couronné de l'*Atef* et contenant le scarabée Khepri, le tout posé sur l'horizon.

(2) Une parenté mythologique unit l'hippopotame *Ta-ourt* , grosse d'Horus et l'omphallos abydénien *Tâ-our* qui pourrait s'appeler la «terre grosse» aussi bien que la grande terre, étant donné son rôle maternel. Ce parallélisme est mis en évidence par certaines représentations de Taourt en forme de Tâ-our. Cf. Lanzone, *Dizionario*, tav. VIII 2 et Bruyère, *Rapport de Deir el Médineh, 1929*, p. 20, fig. 1. Sur la paroi opposée de la tombe n° 335 on a donné à Anubis, l'aspect cryocéphale d'Amon ou de Khnoum (fig. 111).

(3) Budge, *Osiris*, t. II, p. 54, *Metchet* serait une des dénominations d'Éléphantine.

La variante coiffée du *Khepersch* n'aurait alors que la valeur d'une concession diplomatique jugée opportune vis-à-vis du clergé tout-puissant de Karnak, si toutefois il était prouvé que le casque bleu fût en effet une innovation thébaine du sacerdoce amonien.

Quoi qu'il en soit, le choix des couronnes dont la piété populaire ceignit le front d'Amenophis Ier n'est pas, on le voit, le fruit d'une simple fantaisie d'artiste.

Chez tous les peuples dont l'écriture est un dessin dès l'origine et dont ensuite le dessin garde la valeur d'une écriture, les jeux de mots, les associations d'idées qui

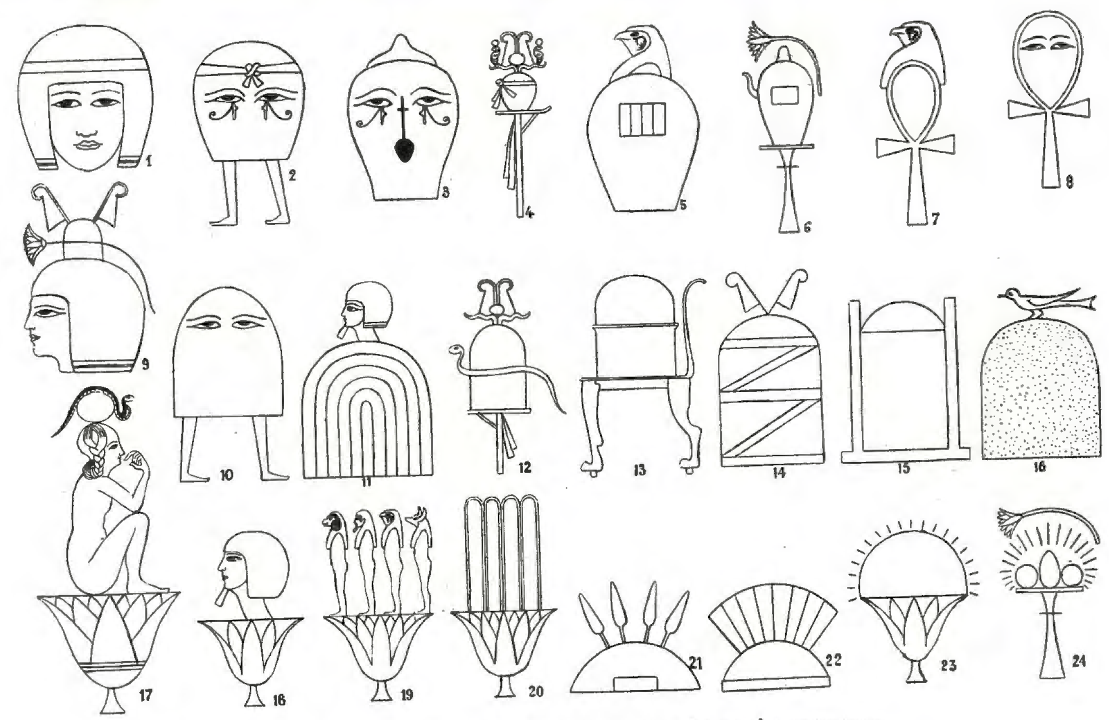


Fig. 85. — Transitions idéographiques dérivées de l'isomorphisme.

les engendrent et les similitudes de formes qui en résultent favorisent de nombreux rapprochements que le symbolisme favorise ou met à profit (fig. 85).

Le passage insensible d'une idée ou d'une forme à la suivante est pour nous d'une lecture que la philologie seule serait incapable de résoudre parce qu'il n'y a pas un parallélisme d'évolution entre la langue écrite logiquement construite et l'expression idéographique spontanée et rapide. Si prolixes qu'aient été les Égyptiens ils n'ont pas tout écrit et nous sommes encore loin d'avoir compris tout ce qu'ils ont voulu dire mais il est souvent possible de suppléer l'hermétisme des textes par la puissance évocatrice des images appuyée sur la connaissance du folklore et de la mythologie.

LE MATÉRIEL DES CULTES DOMESTIQUES.

1° LES LARAIRES.

(Planches XV à XX.)

L'exposition des images divines et humaines dans les salles de la maison où elles reçoivent les manifestations du culte dépend de la forme de ces images. Pour les stèles, un creux dans le mur, aux dimensions de la pierre sculptée suffit le plus souvent lorsque celle-ci est de grandeur moyenne et de poids léger. Lorsqu'elle dépasse une vingtaine de centimètres de hauteur et atteint par conséquent un poids susceptible de dégrader le mur, même en accroissant la profondeur de l'encastrement, on lui donne pour support une dalle de calcaire de quatre à cinq centimètres d'épaisseur, que l'on laisse déborder le nu du mur de un ou deux centimètres. Ainsi la stèle et son support font sur la muraille l'effet intentionnellement calculé d'une fenêtre aveugle et de son appui, mais au travers de laquelle les yeux humains voient ce que représente la stèle comme si s'ouvrait au fond de cette alvéole cintrée une échappée sur l'autre monde.

La preuve de l'existence de cet arrangement nous serait fournie par les mille exemples de stèles encore encastrées dans d'autres monuments, d'alvéoles creusées dans les parois de sanctuaires (Sanctuaire de Mert Seger) et les murs de maisons où se voit la trace de la dalle de support, si nous n'avions encore mieux; d'abord la forme de cette dalle [1] et les maculatures de mortier qu'elle garde souvent de sa mise en place dans le mur et sous la stèle, enfin le texte que porte un de ces socles de stèle, précisant bien que c'est pour ce genre d'objet et non pour un autre que le support a été fait (ces dalles ont en effet presque toujours une inscription gravée sur la tranche apparente) : [hiéroglyphes] [2], — [hiéroglyphes] (pl. XIX, 2). Pour les rondes bosses (bustes et statues), une niche sans encadrement de pierre et sans fermeture est parfois suffisante quand elles sont de petite taille; mais lorsqu'elles sont de quelque importance, la niche se transforme en un véritable naos et comme l'effigie sainte doit y être enfermée ainsi qu'en sa maison et n'apparaître qu'au moment de la célébration du culte, une huisserie complète encadrant le vantail ou les vantaux d'une porte, se détache en léger relief sur la muraille. Il est plus rare que ce naos s'avance hors du mur à la façon d'un petit autel. Nous ne possédons que deux exemples de ce genre dans les maisons, encore ne se révèlent-ils que par les marques

[1] *Rapport 1933-1934*, 1re partie, p. 119, fig. 50. — [2] *Mert Seger à Deir el Médineh*, t. II, pl. XII, n° 4.

d'adossement de l'autel au mur et par des fragments décorés de cet autel construit en limon.

L'huisserie complète d'un naos comprend un linteau à corniche, deux pieds-droits

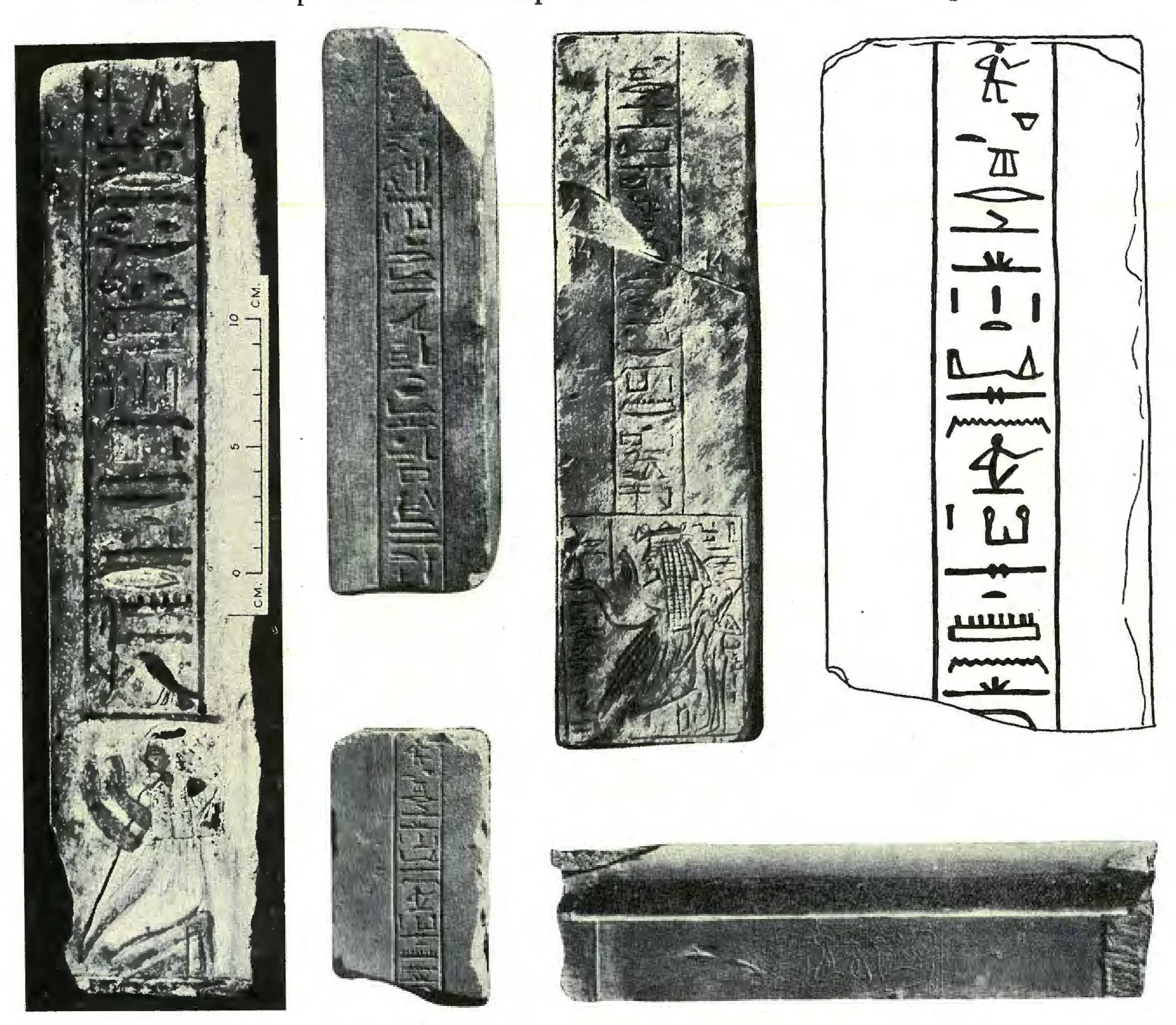


Fig. 86. — Jambages et linteau de portes de laraires.

avec ou sans feuillure et crapaudines pour le vantail, enfin un seuil ou socle semblable à celui des stèles (fig. 86).

Très nombreux sont les éléments de laraires ainsi constitués que nous avons recueillis dans presque toutes les maisons. Nous avons déjà dit qu'ils sont très souvent peints en rouge et que leur place dans la maison, selon qu'ils étaient exposés ou non aux fumées des fours, nous est indiquée soit dans la salle du divan soit dans la cuisine. Les naos de Rennout et Mert Seger sont généralement noircis, tandis que ceux des autres divinités ne le sont pas.

Le nom de ces tabernacles est heureusement gravé sur un de leurs seuils d'une façon qui précise l'acception jusqu'ici restée vague du terme en question [1] et détermine définitivement les laraires. On lit en effet sur le socle du naos de Haï : (pl. XIX, 1) [les lits clos, considérés comme laraires peuvent aussi être désignés par ce terme].

Les dimensions de ces laraires varient extérieurement de 0 m. 25 à 0 m. 65 de largeur au sommet de la corniche et de 0 m. 25 à 0 m. 80 de hauteur [2]. Le cadre intérieur de la porte varie de 0 m. 10 à 0 m. 45 de largeur et de 0 m. 20 à 0 m. 60 de hauteur.

Les linteaux sont souvent décorés d'un soleil ailé ou de deux colonnes centrales d'un texte qui se continue de part et d'autre par une bande horizontale et se termine sur les montants en une colonne verticale. Parfois aussi des représentations de divinités occupent le centre pendant que des adorateurs à genoux occupent les bords (pl. XV, XVI).

Ces linteaux sont souvent peints; la gorge de la corniche s'orne de palmes bariolées. Les montants sont rarement anépigraphes, ils ont le plus souvent une colonne verticale d'inscription qui parfois se termine à la base par un tableau carré représentant un personnage à genoux tourné vers la porte. Pour certains naos des déesses serpents, les jambages portent aussi, de chaque côté, un serpent coiffé de la couronne rouge ou blanche, suivant l'orientation du naos, enroulé autour d'une pousse de papyrus *ouadj*.

Les seuils sont gravés de proscynèmes au dieu du naos ou bien d'une formule indiquant pour qui ou par qui le laraire a été construit, c'est-à-dire le nom du propriétaire de la maison (pl. XIX, XX).

Dans la feuillure des linteaux, des trous sont percés aux angles pour les pivots des battants de porte en bois.

Les vantaux sont généralement faits en bois d'ébène gravés de représentations et de textes. Chaque vantail comprend, suivant la grandeur, une ou plusieurs planches, assemblées en arrière par trois traverses horizontales auxquelles elles sont chevillées.

Un petit verrou en forme de —— en ébène réunit les vantaux quand la porte est fermée. Comme exemples de vantaux, on connaît ceux du naos de Kasa à Turin, dédié à la triade d'Éléphantine [3], et ceux du naos de Mesou à Moscou, dédié à Taourt [4].

[1] *Wörterbuch*, (Nouvel égyptien) avec article : construction dans la nécropole, partie d'une tombe; G. Lefebvre, *Tombeau de Pétosiris*, p. 81, 54 , : pavillon.

[2] *Rapport 1930*, p. 93 et pl. XXV, n° 1. Linteau du naos de Sen nedjem à Sebek et Mert Seger.

[3] Lanzone, tavole; Maspero, *Histoire ancienne*, t. II, figure, p. 535.

[4] Moscou, Touraïef. Collection Goléuischeff.

A Deir el Médineh, nous avons seulement recueilli deux fragments de battants de portes, l'un en 1929 marqué au nom de Pakhal[1] (fig. 87), l'autre en 1935, dédié à Maut-ourt par un *Sotem* qui devait être probablement Sen nedjem, car c'est dans la salle du divan de sa maison (S. O. VI) qu'il fut découvert (voir pour la figure, fasc. 2, maison S. O. VI).

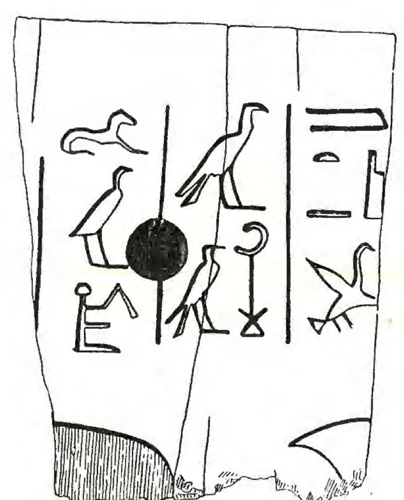


Fig. 87. — Fragment d'un vantail d'une porte de naos.

2° STATUES ET STÈLES.

Tous les éléments de laraires que nous connaissons permettent de dresser une liste qu'on ne peut naturellement pas considérer comme complète, des principales divinités qui recevaient un culte privé dans les demeures des ouvriers.

La triade de Thèbes, et surtout Amon sous sa forme humaine, sous les formes de bélier, tête de bélier, oie, hirondelle. L'Amon dit de «la bonne rencontre» est spécialement en honneur.

La triade d'Éléphantine : Khnoum bélier, Anoukit et Satit. (Nous avons trouvé dans la cuisine de la maison N. E. IV de nombreux petits fragments d'une belle stèle en ébène dédiée à Anoukit, débitée pour alimenter le four.)

La triade de Memphis et principalement Ptah;

Le couple divinisé Amenophis Ier, Ahmès Nefertari;

Les Pénates Mert Seger et Rennout;

Le crocodile Sebek;

L'hippopotame Taourt;

Le babouin Thot;

Le faucon Harmakhis.

C'est encore dans la salle du divan que fut trouvé un petit crocodile en bois et un socle en calcaire gravé et peint en rouge, portant cette inscription : gauche : [hieroglyphs], droite : [hieroglyphs] (longueur 0 m. 175, largeur 0 m. 05, épaisseur 0 m. 03) (fig. 88).

Un bel ostracon en couleurs dédié par Khaï à Sebek a été également trouvé dans la maison N. O. XVIII (voir figure, fasc. 2, cette maison); il donne ce court texte : Devant un crocodile couronné de l'*Atef* : [hieroglyphs], au-dessus du crocodile : [hieroglyphs] (longueur 0 m. 48, hauteur 0 m. 20, épaisseur 0 m. 03)[2].

[1] *Rapport 1929*, p. 49, fig. 20, n° 13.

[2] J. Vandier d'Abbadie, *Ostraca figurés de Deir el Médineh*, t. II.

Les documents relatifs à Khaï sont les suivants :

Deir el Médineh : Tombe n° 2 [hieroglyphs] ..... [hieroglyphs].

Deir el Médineh : Tombe n° 219, chapelle [hieroglyphs][1].



Fig. 88. — Crocodile Sebek en bois sur socle de calcaire.

Turin, stèle n° 169 (44) [hieroglyphs].

Turin, stèle n° 1591 : (134) stèle à l'hirondelle et à la chatte : [hieroglyphs].

Berlin, statue n° 19580 : [hieroglyphs].

Londres, stèle n° 294 (Lieblein 685) [hieroglyphs][2].

D'après tous ces documents, Khaï devait vivre dans la seconde moitié de la XIXe dynastie. (Les deux monuments de Berlin et de Londres ne sont peut-être pas de Deir el Medineh.) Dans la maison S. E. IX (voir figure fasc. 2), on a aussi trouvé un silex dont la forme particulière rappelant celle d'un saurien a été exploitée pour représenter un crocodile ayant la queue recourbée et, sous la gorge, une coupe en calice

[1] *Rapport 1927*, p. 70.

[2] R. Hall, *Hieroglyphic texts British Museum*, part VII, pl. 24 (stèle début XIXe dyn.).

de lotus remplie d'aliments. Ce n'était par le premier exemple de ce genre trouvé par nous, car d'autres pierres brutes, choisies pour leur forme, représentaient des crocodiles dont le détail était comme dans le cas présent dessiné à l'encre noire très minutieusement. (Nous avons eu déjà l'occasion de mentionner des silex utilisés par des dessinateurs pour figurer un hippopotame, un serpent, un faucon, etc.)

Le crocodile Sebek figure sur un certain nombre de monuments de Deir el Médineh : les linteaux de Sennedjem, de Kenherkhepeshef, d'Anherkhaoui, la stèle

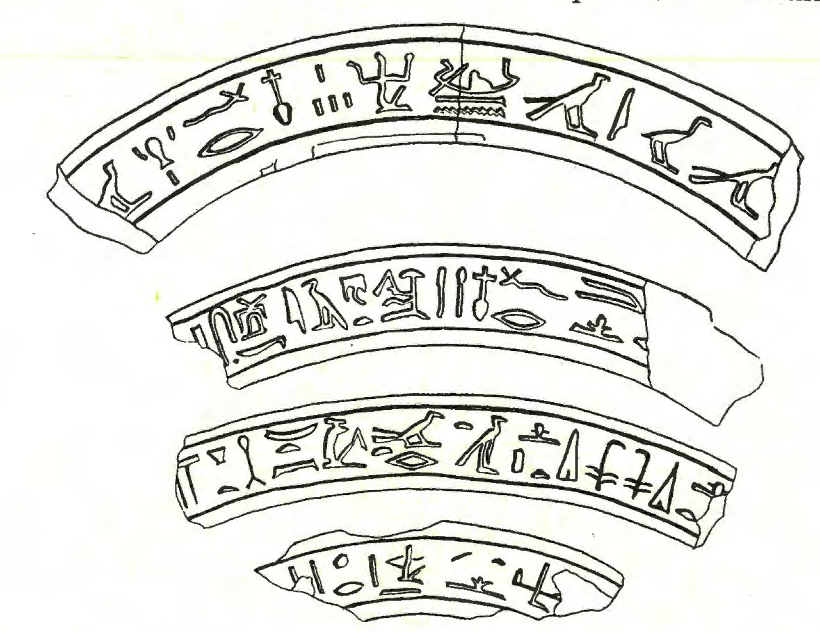


Fig. 89. — Fragments de vasques de purification.

de Paheripedjet, les linteaux de plusieurs autres laraires sans noms de propriétaires. Il est toujours appelé Sebek-Rê et porte différents titres dont les deux suivants : sur la stèle de Paheripedjet : [1] et sur le socle trouvé dans la maison de Sennedjem : «seigneur des rapides du fleuve». Ainsi interprété, ce titre fait de Sebek la contre-partie masculine d'un autre amphibie l'hippopotame Taourt qui est souvent qualifiée : «l'eau pure» eau lustrale des sources du fleuve à Philæ et qui préside les rites de purification accomplis dans les vasques des chapelles (fig. 89).

C'est avec cette épithète qu'elle est toujours mentionnée sur les bassins ronds à libations servant aux cultes domestiques et sur une stèle découverte dans la maison S. O. VI de Sennedjem (voir figure fasc. 2). Cette stèle en calcaire gravée et peinte mesure o m. 375 de hauteur et o m. 265 de largeur. Elle est divisée en deux registres. Celui du cintre représente à gauche une déesse assise, femme à tête d'hippopotame avec perruque de femme et cornes de vache enserrant le disque solaire. Elle tient la

(1) Daressy, *Annales du Service*, t. XVI, p. 175. La stèle du dieu Ched (Caire, n° 43569).

croix *ankh* et le sceptre *ouas*. Devant elle, un guéridon d'offrandes supporte deux gâteaux ronds une corbeille de fruits, un bouquet et une laitue. Deux amphores de vin ornées d'un bouton de lotus fermé au bout de son pédoncule flanquent le guéridon. Un adorateur debout, torse nu, en jupe longue et perruque tombant sur l'épaule, fait face à la déesse et lève ses mains à hauteur du visage. Six colonnes d'inscription dominent la scène.

Au second registre à gauche, est assise une déesse femme couronnée des cornes de vache enserrant le disque solaire et tenant la croix ansée et le sceptre des dieux. Un autel-support présente une urne à libations partagée horizontalement en deux zones diversement colorées pour indiquer sans doute que la libation se fait avec deux liquides. Une étiquette rectangulaire orne la panse. Un lotus en fleur et un autre en bouton inclinent au-dessus de l'urne leurs pédoncules jumelés. Deux femmes agenouillées l'une derrière l'autre, la longue perruque timbrée du pain d'onguent traversé par une fleur de lotus épanouie sur le front, la robe collante voilée d'un long châle lèvent leurs mains en geste d'adoration. La première offre de la main droite un flacon à long col et panse ovoïde dessiné comme le signe *nefer*. Neuf colonnes de texte, surmontant la scène, donnent le nom de la déesse : Hathor, Isis la grande, divine mère, reine du ciel; et les noms des deux femmes dont la seconde est la fille de l'autre.

Le texte du premier registre indiquait que l'homme est le gardien dans la Place de Vérité Penboui (de la tombe n° 10) et que la déesse est Taourt «l'eau pure» reine du ciel. Cette stèle un peu ébréchée dans l'angle supérieur gauche, est, à part ce détail, en bon état de conservation. Elle est de la XIXe dynastie. Probablement, s'est-elle trouvée enfouie dans le sol de la salle du lit clos de la maison S. O. VI parce qu'un pillard moderne l'avait cachée là et ne l'a plus retrouvée par la suite (pl. XXII).

Penboui est déjà connu [1].

La première des femmes : figure dans la tombe n° 322 [2] voir à l'index l'orthographe probablement fautive : parente de et à Turin sur la stèle de Tousa n° 6 (93) (Lieblein 2142).

La seconde : est mentionnée dans les tombes nos 291 et 323 [3] femme de [4].

D'autres stèles ou fragments de stèles relatives à des cultes populaires ont été retrouvées dans les maisons du village.

Dans la maison C. VI. 2e salle, un *ex-voto* en calcaire de o m. 16 de hauteur et o m. 13 de largeur dans lequel un rognon de silex, fait d'une bille ronde entourée d'un anneau était engagé, a fourni au sculpteur l'idée d'exploiter cet accident naturel au profit du culte solaire (pl. XXIII). Un heureux coup de ciseau a fait apparaître dans la

(1) *Rapports 1926, 1929, 1931-1932*. Indices. — (2) *Rapport 1923-1924*, p. 57. — (3) *Rapport 1923-1924*, p. 83. — (4) *Rapport 1929*, p. 40.

forme du noyau siliceux celle d'un disque à demi-ceinturé par un croissant semblable au globe de lumière cendrée entre les cornes du premier quartier de la lune. Symbole de Thot et d'Hapi, personnifications divines de la lune qui, pour l'égyptien était une phase nocturne du soleil, le croissant et le disque ont été complétés par l'artiste graveur par l'adjonction de l'uræus défenseur[1]. Au-dessous, un adorateur à genoux, crâne ras, vu en profil absolu dans la pose fait face à droite et se trouve inséré parmi les six colonnes d'une inscription. La stèle a beaucoup souffert de l'humidité et le texte est en partie illisible. Voici ce que l'on peut déchiffrer : (colonne 3 peut-être :).

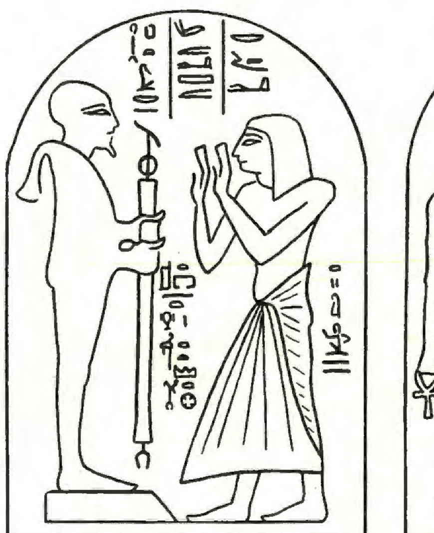
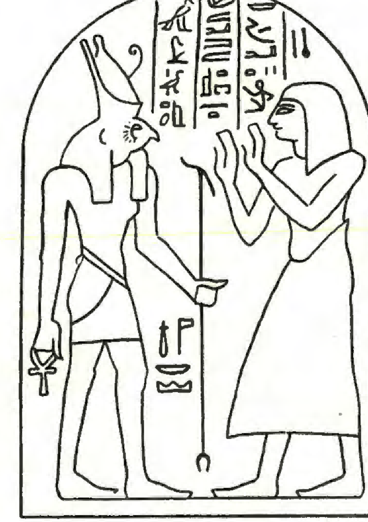



Fig. 90. — *Ex-voto* à Ptah et Harsiesis par Nebmâti.

Le gardien de la nécropole Penmennefer nous est connu par une stèle d'adoration au bélier d'Amon et à la déesse serpent Out Hekaou[2] et par les ostraca du Caire n°s 25609, 621, 716, 721. Il vivait sous la XIXe dynastie.

Dans la seconde salle de la maison C. V., un petit fragment de stèle en calcaire, qui devait avoir la forme d'une fausse porte, mesure 0 m. 08 de largeur et 0 m. 05 de hauteur restante, elle est très désagrégée et effacée par l'eau de pluie qui inonda ce quartier. On voit seulement un adorateur à genoux, les traces de quatre colonnes de texte devant lui et on lit sur le cadre inférieur : (voir fasc. 2, maison C. V, fig.).

Le sculpteur Piai, qui vécut aussi sous la XIXe dynastie, est connu par de nombreux monuments[3].

Une petite stèle cintrée en calcaire, gravée et peinte sur les deux faces provenait de la même région[4]. Peintures polychromes sur fond jaune, dimensions : hauteur 0 m. 087,

[1] A la latitude de Thèbes le premier quartier de la lune se présente comme un croissant ayant les pointes tournées vers le zénith.

[2] Le nom est écrit . Cf. R. Hall, *Hierog. Texts*, VII, pl. 26; Bruyère, *Mert Seger*, II, p. 175, fig. 93.

[3] Index *Rapport 1933-1934*, 1re partie.

[4] Communiquée très aimablement par M. le Professeur E. Ranke.

largeur 0 m. 06, épaisseur 0 m. 01. D'un côté, à gauche Ptah debout, à droite un homme debout, perruque noire, torse nu, jupe plissée blanche. De l'autre côté, Harsiésis hiéracocéphale coiffé du *pschent*, debout à gauche adoré par un homme debout semblable au premier.

Textes :

L'orthographe du nom est de la XXe dynastie; c'est une variante probable du nom de Nebenmât[1] (fig. 90).

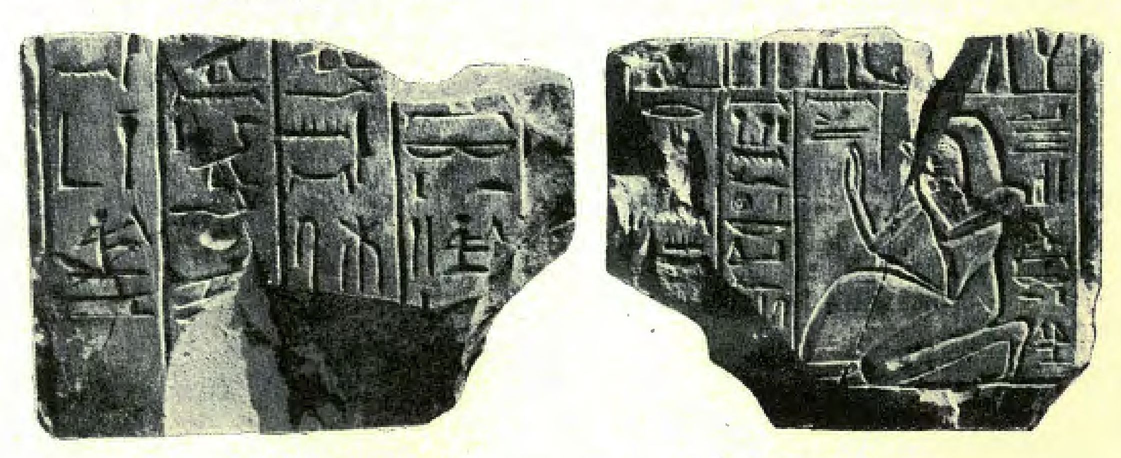


Fig. 91. — Petite stèle à double face de Paherpejet.

Un autre petit *ex-voto* de même espèce, copié par J. Černý à Louxor en 1934 (20-2-34) est dédié à Ptah par Nefer hotep fils d'Amennakht, XXe dynastie.

Texte :

Enfin une petite stèle en calcaire gravée et peinte est dédiée à Ptah par Nefer abou.

Par l'entremise aimable de M. Davies nous avons récupéré la moitié inférieure d'une stèle en calcaire à double face (fig. 91). Au recto Paheripedjet à genoux adore Amon placé au-dessus de lui.

Texte : . Au verso se suivent en quatre colonnes les noms du dédicant et de ses fils : (pour ce dernier nom voir plus haut p. 87, note 1, et ajouter *Rapport 1923-1924*, p. 68).

Dans la maison S. O. IV, un fragment d'une stèle en calcaire, de 0 m. 24 de largeur et de 0 m. 22 de hauteur restante, porte les traces, évidement et plâtre,

[1] Index. *Rapport 1927*; Maystre, *Tombe de Nebenmât*.

d'une pièce posée pour corriger une imperfection de la pierre ou une erreur de gravure. Il reste une table chargée d'offrandes qui devait se trouver devant un personnage debout à gauche dont le nom nous est donné par la dernière des trois lignes incomplètes de texte inscrites au-dessous : [hieroglyphs]. C'est donc un monument du culte de Thotmès Ier. Le style est de la fin de la XVIIIe dynastie (voir fasc. 2, maison S. O. IV, fig.).

D'autres fragments de stèles ont été recueillis çà et là; l'un d'eux, en calcaire, qui pourrait être un *ex-voto* au *Khou aker,* laisse voir partiellement un homme assis sur un siège à pieds de lion, donne ce titre intéressant : [hieroglyphs] [1] [trouvé dans la maison N. E. III] (voir fasc. 2, fig.).

Le titre [hieroglyphs] que porte Amenemapet est considéré jusqu'ici comme assez rare et ne s'est rencontré, semble-t-il, qu'à Deir el Médineh et seulement à l'époque ramesside. Brugsch, Spiegelberg et le *Wörterbuch* de Berlin voient en lui une sorte d'office de haute surveillance (oberaüfseher). On le trouve dans le *Geschäftjournal* (*Recueil de travaux,* 1895, t. XV, 147); au Papyrus Harris 28/5, 48/2; au Papyrus de Leyde, i, 350/111, 15; au Papyrus de Boulaq, XII (*Rec. de trav.*, XV, 142).

La fonction exprimée par ce titre était hiérarchisée, elle comprenait des chefs *ḥrj* [hieroglyphs] et par conséquent devait comprendre également un certain nombre de subordonnés; elle s'exerçait près du roi ou sous son contrôle direct elle devait être selon l'usage et le népotisme courants l'apanage héréditaire d'une même famille, d'après les liens de parenté de plusieurs de ces fonctionnaires; enfin elle devait avoir un certain rapport avec les travaux de la pierre en raison du déterminatif [hieroglyphs] que l'on retrouve dans cet autre titre : [hieroglyphs] : lapicide, que porte sur la stèle n° 39 de Marseille (Maspero, *Guide*) le *mškab* Mesou.

Les porteurs de ce titre connus jusqu'ici sont :

Amenemapet : [hieroglyphs] (stèle de Deir el Médineh);
Pentaour : [hieroglyphs] (communiqué par C. Kuentz);
Maïa : [hieroglyphs] (Pap. de Boulaq XII);
Mesou : [hieroglyphs] (tombe n° 6 de Nebnefer);
Haï : [hieroglyphs] (*Geschäftjournal,* 147, ligne 9);
Djoutihotep : [hieroglyphs] (communiqué par C. Kuentz).

L'origine sémitique de ce titre et son apparition à Deir el Médineh sous la XIXe dynastie pourraient déceler la présence d'ouvriers de race hébraïque parmi le personnel des ateliers royaux.

Dans la même maison, on a ramassé deux fragments d'une autre stèle en calcaire où subsistent les restes d'un défilé de trois hommes et le nom de Pen Khnoum

[1] *Wörterbuch.*

[hieroglyphs]. Ces débris sont du même ciseau et sans doute du même monument qu'un morceau recueilli en 1926 devant la tombe n° 265 du scribe royal Amenemapet, qui porte d'ailleurs ce nom et celui de sa femme Hathor [hieroglyphs].

Un petit *ex-voto* en calcaire [fragment] (fig. 92), sculpté sur les deux faces : recto : le flagellum qui devait se trouver sur le dos d'un faucon et deux colonnes de texte qui donnent le nom de ce dieu faucon : Hourouna [hieroglyphs]. Verso : le buste d'un personnage mâle ayant l'aspect d'un jeune prince royal avec l'uræus au front, le diadème *seshed* et la tresse pariétale de cheveux en volute. Un trou d'accrochage au centre du cintre montre que cette petite stèle, qui devait mesurer environ 0 m. 10 de hauteur, était faite pour être suspendue.



Fig. 92. — Ex-voto aux dieux Ched et Houroun.

Pour la signification de cet *ex-voto,* voir : G. Daressy, *Annales du Service des Antiquités,* t. XVI, p. 175 et figure. La stèle du dieu Ched et *Rapport de Deir el Médineh 1934-35,* cimetière de l'Est, p. 18, fig. 7, *ex-voto* à double face en bois dont le texte est en partie illisible et dont les représentations sont semblables à celles de ce petit fragment : d'un côté le dieu Ched sous les traits d'un jeune prince; de l'autre côté le faucon avec le flagellum (le nom très effacé est de lecture incertaine). Il résulte de ces comparaisons que le personnage de notre *ex-voto* ne peut être que Ched. Quant au faucon, il porte le nom attribué au Sphinx de Gizeh sur de nombreuses stèles du Nouvel Empire et sur le Papyrus Harris (*Revue d'Égyptologie,* t. III, p. 168). C'est aussi celui du dieu cananéen Houroun, vénéré à Avaris et dont Montet a trouvé une magnifique statue à San el Haggar (Tanis) représentant le faucon protégeant Ramsès II. La date de notre *ex-voto* se trouve donc fixée par ce qui précède, il est de l'époque ramesside et plutôt du temps où les rois séjournant de préférence à Pi-Ramsès (Avaris) pratiquaient le culte d'Harmakhis sous cette forme et ce vocable étranger. Cela indiquerait que des ouvriers de Deir el Médineh de cette époque travaillèrent aussi à Memphis ou à Avaris ou encore en provenaient. La soumission aux cultes royaux peut avoir aussi dicté cet acte de piété comme il dicta sous le règne de Seti des manifestations de ferveur au dieu Seth comme en témoigne certain linteau de naos d'une chapelle de confrérie (fig. 93).

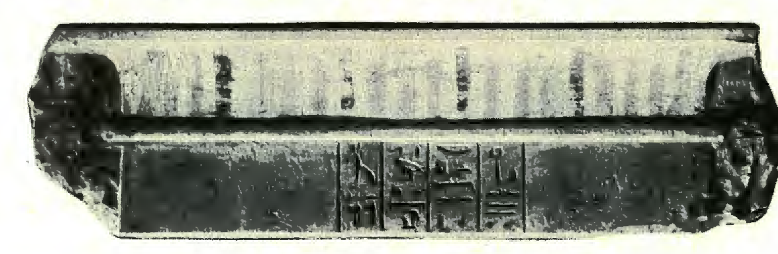


Fig. 93. — Linteau d'un naos de Seth.

Enfin, la moitié d'un *ex-voto* en bois (fig. 94) appartient à la catégorie que l'on appelle les stèles à oreilles parce qu'elles représentent des oreilles humaines en nombre plus ou moins grand[1]. Celle qui nous occupe et dont nous avons seulement la moitié droite représente au centre une pousse de papyrus munie de ses feuilles et terminée par une campane épanouie. Aucune inscription ne dit à quelle divinité se rapporte ici ce symbole *ouadj*. Trois oreilles superposées, qui devaient se répéter identiques à gauche, sont placées à droite du papyrus et, de haut en bas, peintes en bleu, en rouge et en vert (hauteur o m. 13, largeur de la moitié o m. 04; épaisseur o m. 01). Un trou de suspension montre qu'elle était attachée pour être accrochée contre un mur.

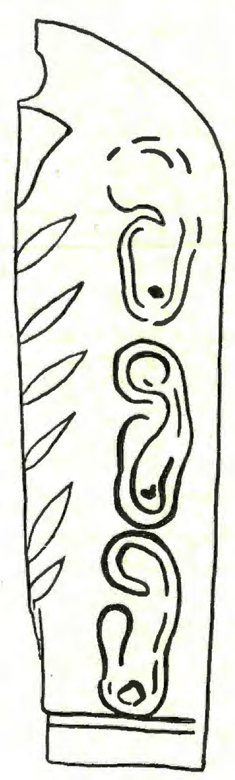


Fig. 94.
Stèle «à oreilles».

3° TABLES D'OFFRANDES.

Les cultes domestiques qui se célébraient devant les laraires nécessitaient un matériel approprié de tables d'offrandes, de grils d'offrandes pour les holocaustes, de supports pour les coupes d'offrandes et les coupelles lampes, d'amphores pour les eaux lustrales, de bassins, vasques et jattes pour les libations et ablutions saintes. Nous avons déjà signalé les tables d'offrandes destinées au *Khou aker*. Une autre petite table, conjuguée avec un bassin à libation, en grès de o m. 225 de longueur, o m. 185 de largeur et de o m. 06 d'épaisseur, porte seulement en son centre, de chaque côté du pain hotep, une bande d'inscription qui donne : (fig. 64).

Un fils de roi nommé Nebnefer est jusqu'ici inconnu et ne figure pas au *Livre des Rois* de H. Gauthier; mais on sait que sous la XVIIIe dynastie, Thotmès Ier créa pour les besoins de sa politique d'expansion méridionale un certain nombre de vice-rois et donna même à quelques-uns de ces princes de Koush le titre de fils royaux[2]. On ne peut pas encore se flatter de connaître les noms de tous ces princes qui n'étaient point de sang royal. De même les nombreux fils royaux nés de concubines dans les harems pharaoniques ne sont pas tous connus. Enfin, étant donné que la table d'offrandes vient de Deir el Médineh et semble être de la XXe dynastie par son style et par le nom du donateur, que chez les ouvriers certains architectes et chefs de travaux comme Neferhotep fils de Nebnefer ont été particulièrement honorés peut-être parce qu'ils avaient été préalablement distingués par le roi, on peut penser que ce Nebnefer fut un architecte, le père de Neferhotep, à qui le pharaon donna le titre de fils royal en récompense de ses services. Mais, sans aller jusque-là et en se tenant seulement à l'hypothèse d'un prince de sang royal, nous remarquons que

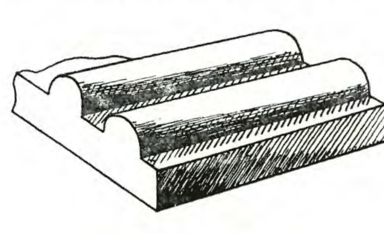
[1] *Annales*, XXV, p. 83 : *Quelques stèles trouvées* par É. Baraize.
[2] Maspero, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient classique*, t. II, p. 230. Les princes de Koush.

l'on retrouve les deux mêmes noms : Nebnefer et Heqmâtrè sur une stèle de Leyde[1] dédiée à Amenophis Ier qui est de la XXe dynastie, époque de Ramsès IV dont le nom est Heqmâtrè. Sur cette stèle, Nebnefer n'est pas appelé fils royal mais dieu bon et son nom n'est pas dans un cartouche (ce fait se voit pour une soi-disant reine Mert Seger épouse de Sesostris III à Semneh; l'inscription est du temps de Thotmès III, Lepsius, *Denkmäler*, III, 55). Sur la stèle de Leyde, Amenophis Ier, coiffé de la perruque capsulaire et des plumes d'Amon, pressant le *heq* sur le cœur, est debout en face de Nebnefer très simplement vêtu, plutôt comme un génie que comme un roi, tenant le *sekhem* sur sa poitrine. Le dédicant n'est pas figuré; on lit seulement son nom et un texte en deux lignes qui pourrait contenir des noms de ses parents mais dont la lecture est difficile d'après Boeser. (Le nom du *Sedem ash* est connu par un ostracon de la collection Carnarvon — fin XIXe dynastie et début XXe.) Nul doute que la stèle et la table d'offrandes sont de même époque et du même donateur. Cela remet en mémoire le fragment de stèle du Caire[2] sur lequel figurent devant Nefertari et Mert Seger, Amenophis Ier et un prince dont le nom, entouré d'un cartouche cette fois, fut lu par Legrain : Tônefer mais doit, d'après ce qui précède être lu plutôt Nebnefer. Qu'était ce prince royal deux fois représenté en compagnie d'Amenophis Ier? peut-être un frère ou un fils de celui-ci. Les *Sedem ash* de Deir el Médineh pratiquaient, comme leurs fonctions les y obligeaient, les cultes des rois morts et naturellement des princes royaux. Ainsi, voit-on le sculpteur Pashed dédier un *ex-voto* à l'oie d'Amon et à la chatte et en même temps, pour des raisons que la mythologie pourrait sans doute expliquer, au prince Ouadjmès, appelé fils royal et non doté d'un cartouche[3]. On pourrait citer de nombreux exemples d'*ex-voto* à des rois et des reines; mais ceux des princes sont plus rares c'est pourquoi il était intéressant de signaler les trois monuments du prince Nebnefer. Ils sont tous de même date comme la stèle d'Ouadjmès, XXe dynastie, ce qui témoigne pour cette époque, d'une ferveur spéciale pour certains personnages héroïsés que l'histoire considère comme secondaires.

Il existe un autre genre de table d'offrandes dont le modèle n'était jusqu'ici connu que par de rares représentations dessinées sur les parois de tombes thébaines. La fouille du village nous a donné l'objet réel en deux exemplaires entiers et deux

[1] Boeser, *Beschreibung der ægyptischen Sammlung des Niederländischen Reichsmuseums in Leiden*, III, pl. VII, stèle n° 48 collection Hélène Herry (n° 63, S. 66). Il ne semble pas que soit un qualificatif du dieu Osiris.
[2] Legrain, *Notes d'inspection*, *Annales*, IX, p. 57, 59. Le prince Tô nefer, le Caire stèle n° 41469; Bruyère, *Mert Seger à Deir el Médineh*, II, p. 210, fig. 109. Voir aussi p. 115, fig. 55; Stèle du Vatican, *Neb nefer* et *Mert Seger*.
[3] Daressy, *Annales*, I, p. 97. La chapelle d'Ouadjmès. Stèle à l'oie et à la chatte. Prince Ouadjmès et sculpteur Pashed.

fragments de deux autres (fig. 95). C'est un plateau carré en pierre calcaire, sorte de dalle plate de o m. o3 à o m. o5 d'épaisseur, sur laquelle s'enlèvent en haut-relief quatre baguettes demi-rondes équidistantes et parallèles dont les extrémités n'atteignent pas les bords du plateau. Les deux baguettes centrales sont reliées par une partie pleine formant un second petit plateau supérieur carré qui occupe, au milieu même du monument, le tiers environ de sa longueur. La surface plane ou en cuvette de ce second plateau est brûlée par le feu et toute tachée de graisse fondue. Elle a supporté une coupelle offertoire dans laquelle on a brûlé en holocauste de nombreux pigeons et canards dont la graisse a coulé ou bien c'est elle-même qui a servi de support à la volaille consumée pour le sacrifice.



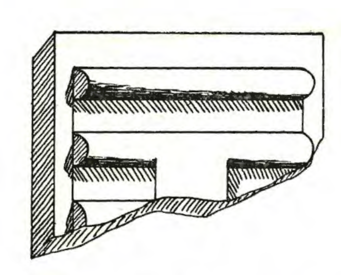


Fig. 95. — Fragments de deux grils d'offrandes en calcaire provenant des maisons.

Une de ces grilles d'offrandes, trouvée en deux morceaux, dans la maison S. O. IV, mesure o m. 31 de côté, o m. o4 d'épaisseur, non compris les baguettes et le plateau du centre qui ont un relief de o m. o16. Les baguettes ont o m. 22 de longueur, o m. o32 de diamètre et sont écartées de o m. o4. Le plateau supérieur mesure o m. o9 × o m. 1o. Les deux tranches verticales de la dalle inférieure qui correspondent aux extrémités des baguettes portent une inscription gravée (fig. 96).

Ce monument du culte de Taourt spécifie par son texte que c'étaient des offrandes véritables, bonnes et pures qu'offrait à la statue du *Ka* de Taourt le *Ka* aux mains pures du *Sedem ash* Nebdjefa, ou qu'on offrait en son nom. Par conséquent, la maison de cet homme renfermait une statue de l'hippopotame Taourt dans un naos.

Tout comme les tables d'offrandes et les bassins à libations, ces grilles offertoires devaient, suivant leur volume, être placées sur le sol devant l'autel ou la stèle, ou bien libres ou bien engagées dans le pied d'un mur, ou encore montées sur un pied en maçonnerie de brique, de forme cubique tantôt simplement blanchi, tantôt décoré de peintures avec ou sans reliefs, ou, enfin posées sur un support en pierre calcaire gravé d'inscriptions et parfois de représentations.

Certains murs ont conservé à la base le logement dans lequel les tables d'offrandes avaient été encastrées, certaines fresques des tombes thébaines montrent une grille de pierre posée sur un dé de maçonnerie, certains vestiges de pieds de maçonnerie décorés de bases d'autels en relief se voient encore sur place à Deir el Médineh dans

les cours de deux tombes (1); enfin, certains musées possèdent des supports de calcaire



Fig. 96. — Gril d'offrandes de Nebdjefa dédié à Taourt.

ornés de figures et de textes (2) ou de brique blanchie décorée d'une colonne

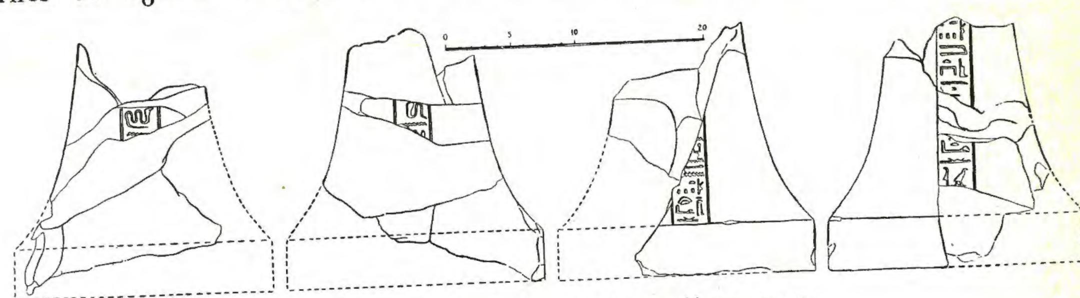


Fig. 97. — Fragments d'un pied d'autel d'Anherkhaoui.

d'inscription. Nous possédons également des fragments d'un de ces supports en pierre au nom du chef des ouvriers Anherkhaoui et dédié à Mert Seger (3) (fig. 97).

(1) *Rapports, 1923-1924*, pl. XXX, n° 2; *1924-1925*, p. 19, fig. 11.

(2) Musée de Turin, pied d'autel en calcaire. Sur un seul côté une colonne de texte entre deux personnages debout : Penbouî à gauche présente un offertoire. Son père Ari, à droite, salue. Texte : (hauteur o m. 75) Musée du Louvre n° D. 36 base d'autel consacré à Osiris et Harmakhis par : — Musée de Turin, base d'autel en brique crue, limon blanchi, bande jaune et texte noir (hauteur o m. 80).

(3) Textes sur les quatre faces : .

Pour être fixées sur ces supports quadrangulaires de pierre, les tables d'offrandes[1] et les grilles (ou si l'on préfère les grils) étaient creusées en dessous, d'une cavité carrée profonde de quelques centimètres ou munies d'une saillie, à la mesure du sommet de leurs supports. La grille de Nebdjefa n'a point cette cavité, pas plus que les fragments plus considérables de deux autres grilles; mais une quatrième, trouvée intacte dans la ruelle séparant les maisons du quartier N. O. de celles du quartier C, est creusée en dessous d'un évidement carré. Cette dernière mesure 0 m. 21 de côté, 0 m. 03 d'épaisseur et ses quatre baguettes parallèles brûlées et tachées de graisse en leur centre n'ont pas de petit plateau supérieur (voir fasc. 2, fig.). Pour la raison de cette absence, on a dû, en d'autres cas de trouvailles semblables, confondre ces grilles d'offrandes avec de soi-disant appareils à gauffrer les robes[2].

4° CÉRAMIQUE ET OBJETS DU CULTE.

Les supports varient de forme et de matière selon l'objet placé dessus; ceux qui sont destinés à des vasques de pierre, des bassins ronds à libations, des jattes et des coupes sont plutôt de forme ronde et tantôt en pierre, tantôt en terre cuite. Nous avons trouvé de nombreux fragments de ces supports de céramique; les uns sont blanchis après la cuisson, les autres sont décorés sur cette teinte blanche d'une colonne d'inscription noire sur fond jaune avec bordures d'encadrement bleues. Tel est celui qui gisait dans la salle du divan de la maison S. O. V; son texte est une dédicace à Thot par un *ouab her-heb* . Ce titre incomplet ici peut sans doute être ainsi complété et fut porté par trois scribes : et [3].

[1] J. J. Clère, *Bulletin I. F. A. O.*, XXVIII. Monuments inédits des Serviteurs dans la Place de Vérité, p. 193, fig. 4, pl. III, n° 1. Table d'offrandes de Nebnefer avec saillie inférieure carrée pour encastrement sur un pied d'autel.

[2] Opinion émise par Wreszinski dans son *Atlas*, Tafel 57 Tombe n° 217.

[3] Le titre s'écrit... plutôt que . Le fils du , beau fils du dit , frère du mourut en l'an 28 de Ramsès III. Il était aussi . (Graffiti Spiegelberg.) Les *Stati civili di Ramses IX*, donnent pour sa maison ces renseignements : . D'autres fragments du même papyrus donnent : (14) (34) (45) . D'autres sont connus à Deir el Médineh : (tombe n° 215) : (Caire ostracon 51512) : (Louvre n° 3447) : (Caire Ostraca) : .

Il y a enfin une autre sorte de support, celle des lampes qui brûlaient devant les laraires. Ce sont des colonnes *ouadj* reproduisant en petit les colonnes dressées au centre des salles. Elles se composent d'une colonnette papyriforme à campane ouverte en bois sculpté et peint équilibrée par une base de pierre. Sur la campane, trois petites tiges de bois sont enfoncées en triangle pour soutenir en évitant tout contact avec la campane de bois, une coupelle-lampe contenant la graisse et la mèche.

Une lampe colonne de ce type fut trouvée dans le caveau de Kha par Schiaparelli et se trouve aujourd'hui au Musée du Caire. Nous avons nous-mêmes trouvé

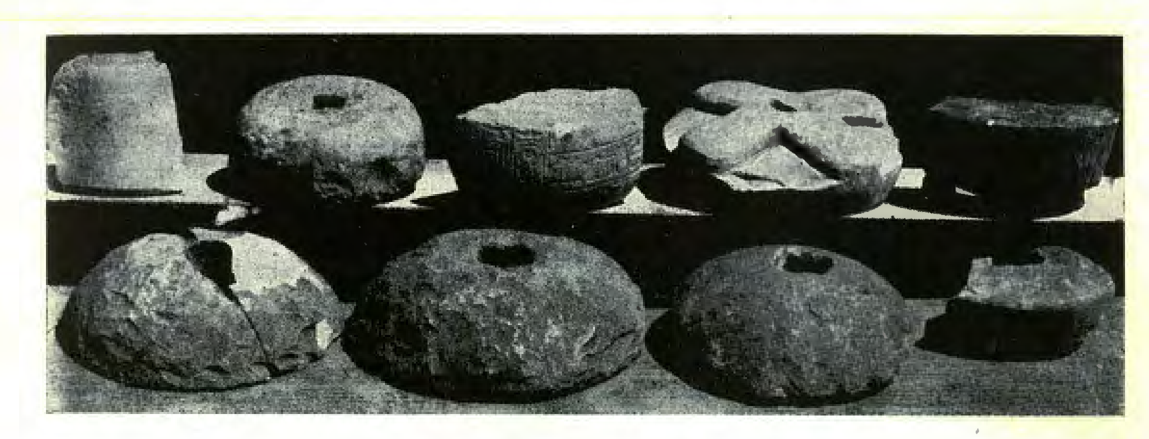


Fig. 98. — Bases de lampes.

plusieurs éléments de lampes, soit des campanes de papyrus en bois peint avec leurs trois tiges de soutien, soit des fragments de fûts de colonnes, soit des bases en pierre calcaire de différentes formes (fig. 98 et pl. XXIV), soit enfin des coupelles. Certaines de ces coupelles sont en cuivre, d'autres sont en céramique, leur forme la plus simple est celle du signe *neb*, elle s'agrémente ensuite d'une anse et d'un bec ou bien dans l'intérieur, d'un rebord cylindrique parfois étayé par trois petites cloisons. Mais la forme la plus complète est la lampe-canard décorée d'une tête et d'une queue de canard et historiée de peintures polychromes.

Des lampes de ce type ont été recueillies en très grand nombre dans les décharges publiques du village[1] et dans les maisons. Les coupelles simples en terre cuite ou en cuivre employées comme lampes de funérailles se trouvaient en quantité dans les tombes de la XVIIIe dynastie du cimetière de l'est[2]. Une lampe-canard sans cylindre interne fut aussi trouvée dans une tombe du cimetière de l'ouest[3] la fresque mutilée de la tombe n° 99 à Gournah montre une lampe-colonne allumée dressée entre un lit et un dieu Bès (fig. 39).

Pour en terminer avec les supports, nous devons signaler un fragment important de céramique décorée de peintures avant la cuisson qui a la forme d'une campane

[1] Cf. G. Nagel, *Les Céramiques du Nouvel Empire*, t. I. — [2] *Rapport 1934-1935*, p. 136, fig. 50. — [3] *Rapport 1926*, p. 33, fig. 17.

de papyrus. Ce support volumineux possède les dimensions d'une véritable colonne faite pour soutenir le plafond d'une chambre (fig. 99).

Quant aux pieds de lampes en pierre calcaire, ils sont en forme de calotte renversée de tronc de cône, de bourrelet circulaire ou de pyramide quadrangulaire tronquée (fig. 98 et pl. XXIV).

Les bassins à libations et les vasques en pierres diverses, calcaire, brèches, granit, de couleur blanche ou noire sont toujours dédiés à Taourt. Les Musées d'Europe en possèdent quelques-uns, d'assez vastes dimensions, en pierre volcanique noire, gravés sur le pourtour d'inscriptions dédicatoires à la déesse des eaux lustrales et marqués aux noms des membres de la confrérie affectée au culte de l'hippopotame (fig. 89).



Fig. 99. — Fragment d'un grand support papyriforme en terre cuite peinte.

Nous possédons aussi de très nombreux fragments de ces vasques inscrites, qui seront prochainement publiées par M. Malinine dans son mémoire sur les tables d'offrandes et les bassins de Deir el Médineh. Les plus remarquables sont tantôt décorés intérieurement de poissons et de fleurs aquatiques gravés, tantôt ornés extérieurement en guise d'anses de deux masques féminins d'Hathor aux extrémités d'un même diamètre, tantôt d'un masque d'Hathor en haut-relief opposé à un couple en ronde bosse appuyé des deux mains sur le bord de la vasque et agenouillé côte à côte. Nos magasins de chantier conservent provisoirement une grande quantité de vasques plus petites en pierre avec ou sans décor et inscription qui avaient le même usage que les grandes.

Le Musée d'Agriculture du Caire a hérité de nos fouilles un certain nombre de petits fragments de sculptures en calcaire provenant d'un genre assez particulier d'*ex-voto*.

Ce sont des bouquets montés, sculptures plates d'un ou deux centimètres d'épaisseur à double face qui reproduisent en relief les bouquets à plusieurs étages de fleurs, principalement de lotus et de mandragores ou de perséa. Entre deux étages de fleurs et de boutons, on a sculpté sur les deux faces de l'un d'eux, avec une grande finesse de détail, un génie à genoux tenant les deux crosses des panégyries terminées en bas par le double signe d'éternité et d'infinie multiplicité : la grenouille sur l'anneau *shen*. Le génie est, comme toujours dans ce symbole souhait, agenouillé face à droite dans un signe *heb* qui ici est seulement fait comme un *neb*. Deux croix ansées sont passées autour de ses bras demi repliés et arrêtées à la saignée. Sous le *neb* restent

encore les imbrications de quatre rangs de feuilles de perséa engainant le manche du bouquet. Ce bouquet votif provient de la maison S. O. IV habitée par un graveur lapicide et devait probablement avoir été fait dans l'intention de parer quelque laraire. Les autres fragments ne sont pas du même objet ce qui prouve que l'*ex-voto* en question n'était pas une exception mais un fait d'usage établi (fig. 100).

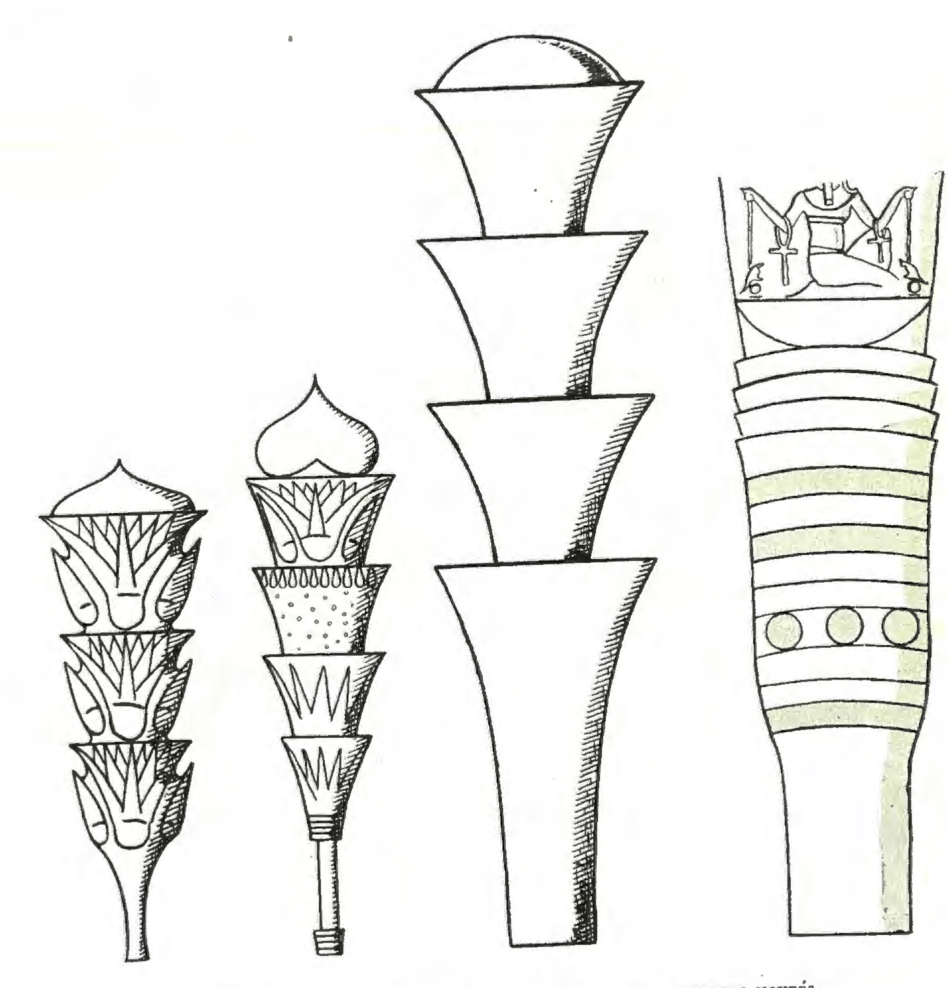


Fig. 100. — Simulacres en bois et en pierre de bouquets montés.

QUELQUES OBJETS TROUVÉS DANS LE VILLAGE.

Dans ce qui précède, l'occasion ne nous a pas été donnée de parler d'un certain nombre d'objets qui ne rentraient dans aucune des catégories de monuments étudiées.

Trouvés dans les maisons, ces objets sont des éléments de construction, des accessoires mobiliers, des instruments et outils de travail, des ingrédients employés dans la cuisine et l'atelier.

1° Une dalle en pierre calcaire de 0 m. 45 de longueur, 0 m. 30 de largeur, 0 m. 085 d'épaisseur dont la face supérieure reproduit en gravure le dessin d'une natte avec bordure d'encadrement et bande médiane transversale divisant l'espace encadré en deux panneaux couverts de stries longitudinales parallèles. L'aspect est celui de la natte du signe *hotep*. Cet objet rappelle aussi les tabourets de pieds qui dans beaucoup de scènes sont placés en avant des chaises où siègent des personnages humains et même divins. Il est possible que ce soit en effet un tabouret de ce genre ou peut-être une sorte de table d'offrandes réduite à sa natte traditionnelle sans le pain *hotep* (fig. 101).

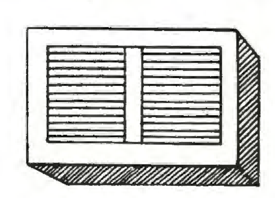


Fig. 101.
Pierre calcaire imitant une natte d'offrandes.

2° Presque dans chaque maison, nous avons trouvé une ou plusieurs pierres calcaires taillées de 0 m. 28 à 0 m. 38 de longueur, 0 m. 11 à 0 m. 14 d'épaisseur, 0 m. 19 à 0 m. 30 de largeur, qui portent au milieu d'un des deux grands côtés de la face supérieure une cavité aussi longue que large (environ 0 m. 10), ouverte du côté de la tranche et d'une profondeur de 0 m. 025 à 0 m. 05. Cette encoche affecte différentes formes : parallélépipède droit, tronc de pyramide renversé, quart de cylindre, demi-cylindre (pl. XXIV).

Certaines de ces pierres sont marquées au burin de signes de propriété sur la face où s'ouvre la cavité et généralement au-dessus de celle-ci. A voir les formes des encoches, on pourrait penser que ces pierres servaient dans la construction des huisseries de portes soit comme sommier de linteau de bois soit comme renfort de gâche ou de mentonnet pour la fermeture du vantail de la porte afin que le loquet s'appuie sur une partie plus solide qu'un jambage de brique crue. Quelques-unes de ces pierres portent en effet des restes de mortier de jonction qui indiquent probablement qu'elles furent fixées à demeure dans un élément de construction; d'autres sont très usées et polies par frottement ou striées de coups de burin. L'hypothèse la plus vraisemblable est que ces pierres lourdes étaient des établis de travail, fixes ou mobiles, que les ouvriers plaçaient devant eux entre leurs jambes, lorsqu'assis sur leurs sièges de labeur, très bas, en calcaire, ils se penchaient sur les objets qu'ils ciselaient et que la cavité de l'établi maintenait à la position voulue. Suivant la

nature et la taille de ces objets à travailler, on pouvait les fixer provisoirement dans le logement évidé, par plâtrage, encollage de limon ou ligature de corde.

Les marques de propriété gravées sur la face de travail montrent que ces pierres sont des instruments personnels transportables et constituent une sorte de garantie contre le vol. Celles qu'on a pu relever sont les suivantes : ☥, Y, ⌸, ↑, ○, * (voir pl. XXIV).

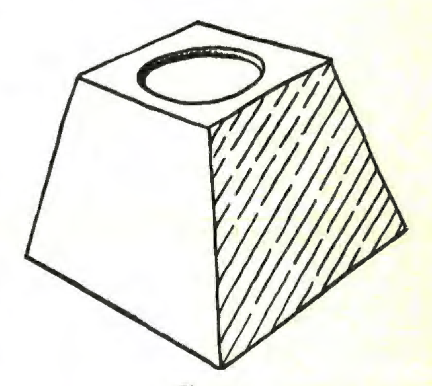
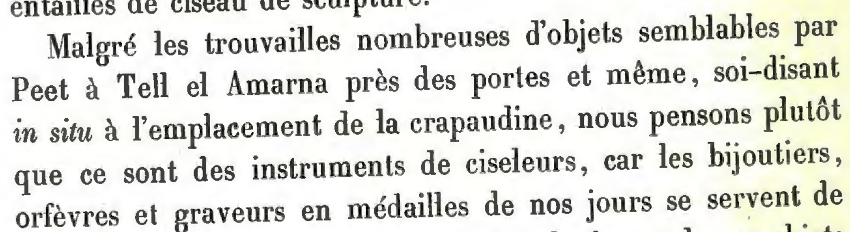


Fig. 102.
Calcaire. Sellette de ciseleur.

3° Il faut aussi sans doute classer dans les instruments de travail et non dans les organes constitutifs de portes, tels que gonds et crapaudines, comme E. Peet le pensait[1] ou dans les supports isolateurs de chaises ainsi que le pensaient les fouilleurs allemands de Tell el Amarna, les petits troncs de pyramides en calcaire hauts d'une dizaine de centimètres dont la section supérieure carrée se creuse d'une cavité ronde peu profonde et à fond plat. Nous en avons trouvé trois de cette forme et de tailles différentes, trop bien aplanis sur toutes leurs faces pour être destinées à être enterrés sous le seuil d'une porte et servir à faire pivoter l'axe d'un vantail (fig. 102).

Le petit évidement rond n'est pas assez creux, à peine trois millimètres, pour maintenir une pièce de bois en perpétuelle rotation. Il ne porte pas la trace que ferait un gond tournant fréquemment sur lui-même, mais il garde sur un de nos trois exemplaires des maculatures noirâtres de feu et des entailles de ciseau de sculpture.



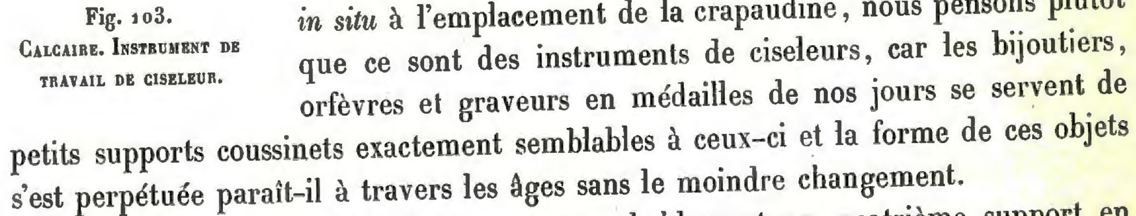


Fig. 103.
Calcaire. Instrument de travail de ciseleur.

Malgré les trouvailles nombreuses d'objets semblables par Peet à Tell el Amarna près des portes et même, soi-disant *in situ* à l'emplacement de la crapaudine, nous pensons plutôt que ce sont des instruments de ciseleurs, car les bijoutiers, orfèvres et graveurs en médailles de nos jours se servent de petits supports coussinets exactement semblables à ceux-ci et la forme de ces objets s'est perpétuée paraît-il à travers les âges sans le moindre changement.

Dans cette même catégorie, se range probablement un quatrième support en calcaire de forme absolument conique dont la base se hérisse de trois tenons en relief. Ces griffes disposées en triangle ont le même but que la cavité ronde, ils doivent maintenir en place la pièce que l'ouvrier travaille. La forme conique prouve que le porte-objet devait s'enfoncer dans le sol, mais pouvait tourner au gré du ciseleur (fig. 103).

[1] *The City of Akhenaten*, I, pl. XIV, n° 2, impost stones.

4° Les deux sortes d'instruments de pierre que nous venons d'étudier montrent que les artisans de Deir el Médineh n'étaient pas seulement des carriers, des maçons, des peintres et des sculpteurs sur pierres mais qu'ils se livraient encore à domicile à des œuvres plus minutieuses comme la fabrication des bijoux, des amulettes, en métal, en émail, en pierres dures semi-précieuses. Une troisième sorte d'instrument que l'on recueille en très grande quantité en constitue une nouvelle preuve : ce sont les moules à bagues, bracelets, perles de colliers et amulettes, qui sont faits en pierres calcaires souvent informes, dans lesquelles sont sculptés en creux les négatifs des pièces à fabriquer (pl. XXV). Nous avons ainsi les creux en calcaire de pièces assez importantes comme la pleureuse [1], la gazelle [2] et d'autres personnages ou animaux (Bès, Thot ibis), qui devaient être traités en argile. Une autre série de moules, non plus en pierre mais en terre cuite, constituent les matrices des *oushebtis*, des statuettes de femmes nues couchées, des dieux Bès, des chevaux, singes, personnages grotesques et en somme de toutes les figurines amulettes, perles et scarabées, que les coroplastes moulaient et faisaient ensuite cuire dans les fours à potiers. Nous avons déjà signalé dans le même ordre d'idées les sceaux en calcaire destinés à l'estampillage de la brique crue et des cônes funéraires. Un de ces derniers, appartenant au *Sedem ash* dans la Place de Vérité Parannefer [illegible], mesure o m. o5 de diamètre.

5° Pour se livrer à ces divers travaux de ciselure et d'émaillage, les ouvriers disposaient d'un assortiment complet d'outils en pierre, en bronze, en os, en silex et en bois. Les outils de pierre, en granit, en grès et en calcaire comprennent les mortiers, les pilons, les plateaux de broyage pour les couleurs et les émaux, les manches d'archets pour le forage des pierres dures, les polissoirs, grattoirs, les fils à plomb, les scies en silex, les curettes et les gouges en os; les outils de bronze comprennent les ciseaux, burins, couteaux, gouges, poinçons, etc. généralement emmanchés dans une pièce de bois souvent marquée d'un signe de propriété; les outils de bois comprennent les calames, pinceaux, spatules, ébauchoirs, coins, palettes, etc. Il faut y ajouter les accessoires en autres matières tels que les godets de terre cuite; les coupes et les assiettes, les coquilles marines, servant aux mélanges des couleurs.

Pour le tissage et le filage, travaux faits par les femmes, on retrouve de très nombreuses fusaïoles avec têtes en calcaire ou en ivoire de forme demi-sphérique, ou en bois de forme cylindrique plate. Beaucoup d'entre elles sont marquées. Les navettes en bois, les tenseurs de pierre ou de terre cuite en forme de datte ou d'olive traversée dans leur longueur par le trou dans lequel le fil à tendre est passé; les peignes à carder ou à tisser, les coupes de filage en terre cuite, dans le fond desquelles sont fixées des sortes d'anses (de une à quatre anses) où s'attache le fil,

[1] *Rapport 1933-1934*, p. 132, fig. 59. — [2] Planche XXV.

se rencontrent aussi en très grand nombre ainsi que les bobines discoïdales en terre noire, contrepoids de tissage, écheveaux de lin et de fibre de palmier.

Nous avons trouvé également des appareils pyrogènes composés d'un archet à manche de pierre et d'un morceau de bois tendre perforé de trous brûlés par le



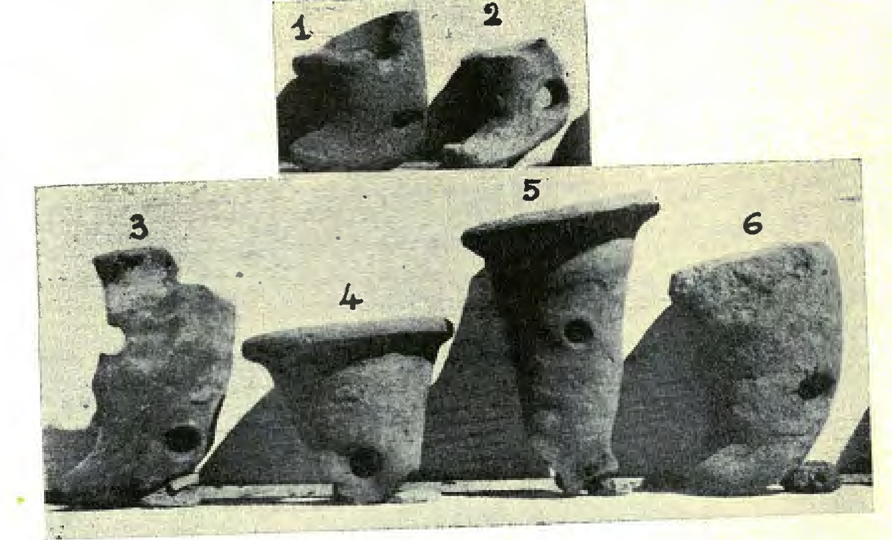


Fig. 104. — Appareils en terre cuite. En haut (Deir el Médineh), en bas (Edfou).

frottement rapide obtenu par la rotation d'un axe de pierre [1]. Ces allume-feux sont encore en usage chez certains fellahin pauvres de Haute-Égypte.

6° Il est un objet de terre cuite que l'on recueille dans beaucoup de maisons d'artisans dont l'emploi n'a pas été jusqu'ici déterminé. Peet en a trouvé dans le village des ouvriers de Tell el Amarna, mais ne les a pas identifiés [2]. Nous-mêmes

[1] F. Petrie, *Illahun, Kahun and Gurob*, pl. VII, n°s 22, 25, 27.
[2] E. Peet, *City of Akhenaten*, I, pl. LII (n° LIV, 66), pl. LIII (n° LXXIV, 200).

nous en avons découvert plusieurs au Tell d'Edfou en 1937 qui sont d'une forme un peu différente, peut-être en raison de la latitude, de l'époque et de la race de la population. L'objet en question est fait en terre cuite épaisse de 0 m. 01 à 0 m. 025; il mesure de 0 m. 15 à 0 m. 20 de hauteur, de 0 m. 10 à 0 m. 15 de diamètre à la partie supérieure (fig. 104 et 105).

A Deir el Médineh et à Tell el Amarna, on peut ramener à deux formes générales celles que peut prendre l'objet. C'est une poche creuse évasée en haut et ouverte en

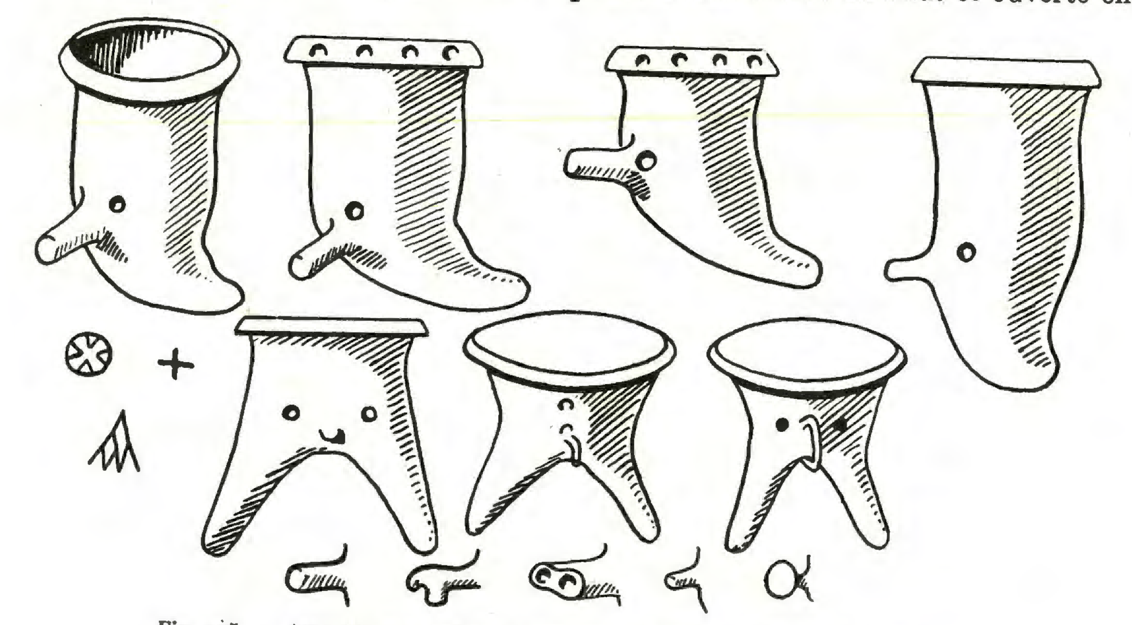


Fig. 105. — Appareils de terre cuite pour chauffer les outils de bronze à affûter.

cercle bordé d'un bourrelet (sauf un seul exemple qui est fermé et dont le cercle supérieur constitue un plateau rond et plat). La poche se rétrécit en allant vers le bas, elle perd sa forme circulaire, s'aplatit et s'épointe soit en restant droite, soit en se coudant à angle obtus et se termine enfin tantôt aiguë, tantôt écrasée en bout carré.

Ceci est la forme la plus simple; la seconde au lieu de n'avoir qu'une pointe terminale est bifide et présente l'aspect d'une molaire à deux racines pleines qui vont en s'écartant et en s'effilant. Ces sortes de bonnets à une ou deux cornes présentent tous, parfois très bas près du coude de ceux qui sont courbes, parfois non loin du bourrelet qui ourle l'ouverture supérieure, une protubérance qui sert d'organe de préhension toujours située sur la partie convexe de l'objet et toujours escortée de deux enfoncements ronds de la grosseur d'un doigt qui traversent ou ne traversent pas l'épaisseur de la paroi. Cette saillie entre les deux perforations semble un nez entre deux yeux et pour cette raison de ressemblance qui probablement avait déjà frappé les anciens Égyptiens, on a souvent accentué le caractère de la saillie dans ce sens; d'abord simple tige ronde plus ou moins courte, elle se transforme en

pédoncule allongé et percé au bout de deux trous peu profonds semblables à deux narines. Ensuite la protubérance se double et prend de plus en plus l'apparence d'un grouin de porc. Elle emprunte aussi d'autres formes : celle d'un bouton de coffre, d'une trochlée, d'une anse. Les variantes de détails à signaler parmi les exemplaires trouvés dans le village sont les suivantes : l'orifice supérieur est parfois ovale, le bourrelet assez large porte sur le pourtour des enfoncements de doigts régulièrement espacés; une seule perforation au lieu de deux est placée au-dessus de l'organe de préhension; la poche du modèle bipode est remplacée par une coupe hémisphérique; l'ouverture d'un exemplaire de ce type est remplacée par un plateau et l'objet entier est peint au lait de chaux; le bout carré d'un modèle simple étant brisé a été bouché au plâtre; le diamètre d'orifice d'un modèle à deux dents est supérieur à 0 m. 15.

Trois de ces objets du modèle simple sont marqués en incision avant cuisson de signes de propriété au-dessus ou au-dessous du bouton de préhension : ⊗, [signe], +.

A Tell el Amarna, les deux mêmes types se retrouvent absolument identiques tandis qu'à Edfou, l'objet prend la forme d'un cornet rond plus ou moins élevé et évasé; il n'est jamais bipode et il se coude toujours à son extrémité inférieure comme la patte d'un plantigrade avec, le plus souvent, deux enfoncements ou deux trous latéraux à la partie convexe du coude, semblables aux creux du jarret des animaux. L'organe de préhension en saillie fait généralement défaut ou se réduit à un ergot [1].

De quelque lieu qu'ils proviennent, ces objets portent tous des traces de feu à l'extérieur près de la base comme si la flamme d'un foyer les avait léchés et quand les perforations signalées plus haut traversent l'épaisseur de la poche, ces traces de feu pénètrent à l'intérieur. La surface interne de ces bonnets n'est pas lisse comme l'externe, elle est rugueuse, pleine d'aspérités montrant qu'il importait peu pour l'emploi de l'objet que le potier laissât les bavures d'argile sauf lorsque la poche se transformait en coupelle.

Que peuvent être ces objets? Les fresques et bas-reliefs des tombes de toutes les époques ne nous donnent aucun renseignement à ce sujet. Tout au plus pourrait-on citer, mais sans certitude, dans la tombe n° 100 de Rekhmara à Thèbes, une scène d'ébénisterie où l'on voit enfoncé à demi dans un brasier enflammé un récipient dont la partie supérieure seule est visible, qui rappelle par sa forme l'objet en question [2]. On se rend compte que ce récipient est creux, car de son orifice sort une petite tige qui peut être un outil de bronze aussi bien qu'un bâtonnet ou un pinceau de colle.

Il est certain en tout cas que ces objets étaient faits pour aller au feu. La robustesse de leur fabrication, le pied simple ou double, les trous de ventilation ou de pénétration de la chaleur du foyer, les organes de préhension, démontrent qu'ils devaient

[1] Fouilles franco-polonaises au Tell Edfou, 1937. Catalogue n°s 135, 136.
[2] Wreszinski, *Atlas*, Tafel 315.

être enfoncés dans les charbons ardents où ils s'équilibraient par la forme de leur pied et d'où ils pouvaient être retirés avec des pinces.

Le *Répertoire hiéroglyphique* et le *Dictionnaire* donnent le signe *Ta* : [hiéroglyphe] ou [hiéroglyphe] qui répond morphologiquement à la question et les mots *Ta* [hiéroglyphes] rougir, briller, brûler, être enflammé, ardent, et *Taou* [hiéroglyphes] braise, ardeur, chaleur.

Il semble donc bien prouvé par l'aspect noirci au feu de l'objet lui-même, par la représentation de la tombe thébaine, par l'écriture et le vocabulaire que cet objet



Fig. 106. — Métallurgistes. Saqqarah. Mastaba de Méra (photo Leichter).

est destiné à être placé dans un brasier incandescent. De plus, il est employé dans l'atelier et non dans la cuisine. A la rigueur, on pourrait penser qu'il servait indifféremment dans l'un et l'autre comme support isolateur pour empêcher l'ardeur trop violente du foyer de faire éclater la vaisselle de terre cuite qui n'était pas toujours faite pour affronter le contact direct de la flamme.

Le fait que l'on croit reconnaître l'objet dans une scène d'ébénisterie et qu'il paraît contenir un petit instrument semblable à un bâtonnet incite à rechercher les outils et accessoires dont se servaient les ébénistes et qui nécessitaient l'emploi du feu. La colle forte de résine aurait laissé un résidu au fond du creuset et elle ne se préparerait pas de cette manière sans danger d'inflammation de la résine.

Le bâtonnet ne peut donc être un pinceau de colle ou un brasseur. Cela ne peut être qu'un objet de métal et par conséquent un outil de bronze. On sait que les outils, dont se servaient les menuisiers comme les graveurs et sculpteurs sur pierre et sur bois étaient en bronze, s'émoussaient facilement et avaient souvent besoin d'être affilés par un passage au feu préalable.

Précisément, l'idéogramme du bronze et du cuivre est un signe qui reproduit la forme du genre de creuset qui nous occupe : [hiéroglyphe] ([hiéroglyphes] *ḥsmn*).

La scène de métallurgie du tombeau de Méra (fig. 106) et sa légende montrent un récipient bipode dans le foyer et donnent le nom générique du vase en question.

Nous pensons donc pour conclure que les poches de terre cuite mono ou bipodes sont des instruments de travail spécialement affectés à l'affûtage des outils de bronze qu'on les enfonçait dans la fournaise, qu'on les remplissait de braises en ignition qu'on y plongeait les outils à réparer et que par conséquent un des noms de l'objet en question pourrait être *Ta* [hiéroglyphes]. Si l'on trouve en si grande quantité ces objets dans les maisons des artisans, cela prouve bien que les outils de bronze, inventoriés, pesés et numérotés que l'administration leur confiait (comme en font foi les poids et les ostraca étudiés par J. Černý), étaient souvent repassés au feu pendant le cours des travaux de menuiserie, de sculpture et de ciselure auxquels on se livrait à l'intérieur du village.



Fig. 107. — Poids de poisson en calcaire gravé.

7° La balance égyptienne qui servait aux usages domestiques et professionnels a été vulgarisée par l'image, tant dans les scènes civiles que religieuses. Les tombes de la XVIIIe dynastie nous en ont fourni un exemplaire de petite taille[1]. La pesée se faisait soit à l'aide de poids en bronze auxquels on donnait des formes variées soit à l'aide de pierres dures taillées en troncs de cônes[2], soit enfin à l'aide de pierres brutes : petits blocs, éclats, rognons de silex. Deir el Médineh nous a donné un nombre considérable de ces deux dernières sortes. C'est surtout la catégorie des poids en calcaire et en silex qui aura procuré à J. Černý le plus de documents utiles, car les blocs et éclats portent en hiératique l'indication du poids d'une matière déterminée confiée à un individu nommé et pour une besogne précise à une date fixée. Les rognons de silex, presque tous de la forme d'une petite sphère entourée d'un anneau comme la planète Saturne, portent seulement le nombre de *deben* [hiéroglyphes] correspondant à leur volume, inscrit en hiératique à l'encre noire.

Mais dans la série des poids en calcaire il en est d'une sorte particulière, celle qui est affectée à la pesée du poisson. En forme de troncs de cônes (fig. 107, 108), ou de demi-sphères, ces poids portent en gravure l'indication de l'espèce de poisson frais qui est délivrée comme ration aux ouvriers d'une des deux parties gauche ou droite de la troupe. On sait que dans le personnel de la troupe se trouvaient des pêcheurs de poisson attitrés et que le salaire des ouvriers était payé en nature par les greniers du Ramesseum qui distribuaient sous la surveillance des scribes royaux des rations périodiques de toutes sortes de denrées solides et liquides. Un retard dans la distribution,

[1] *Rapport 1934-1935, Cimetière de l'est*, p. 119, fig. 68.
[2] *Rapport 1931-1932*, p. 90, fig. 60 et ici fig. 106.

une diminution dans la quantité de comestibles provoquaient parfois un mouvement de mécontentement collectif allant jusqu'à la grève et à l'émeute.

Cette collection de poids est une riche documentation et le moins qu'elle nous

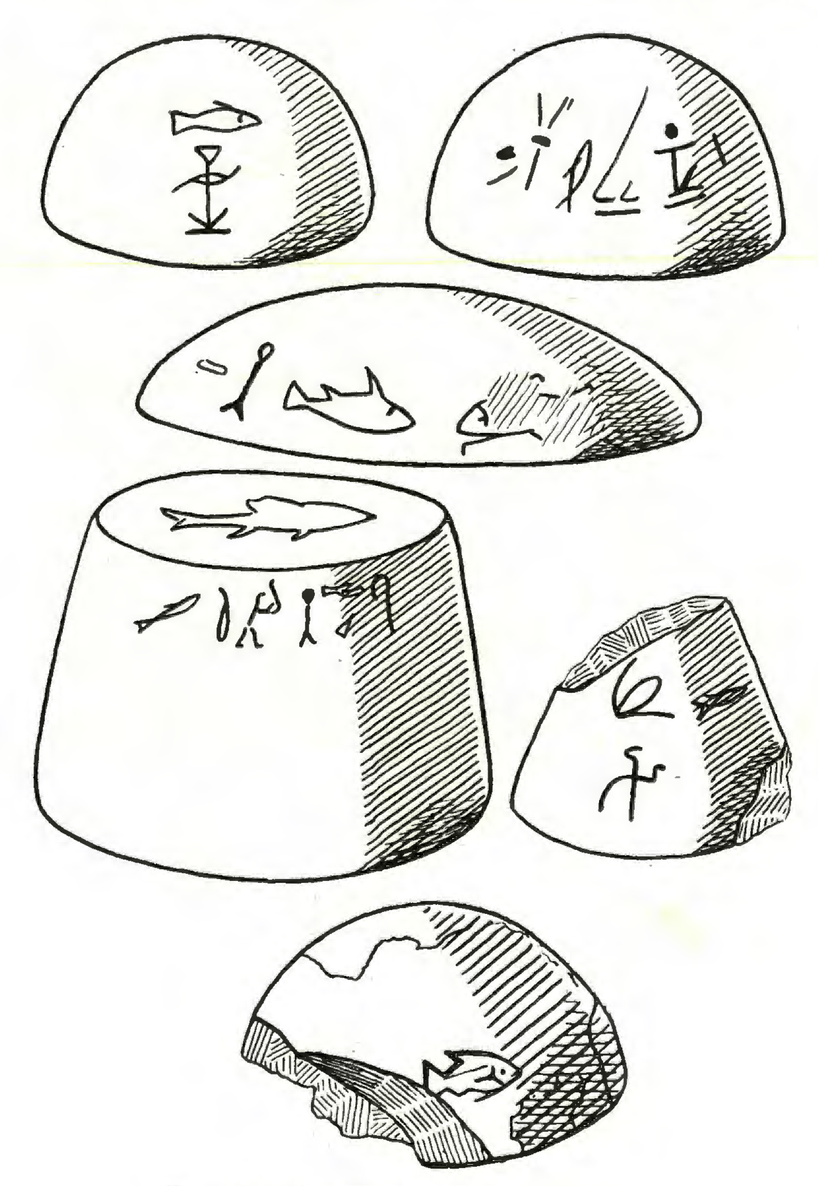


Fig. 108. — Six poids de poisson, calcaire gravé.

donne c'est l'identification de plusieurs poissons du Nil[1] jusqu'ici non caractérisés.

Les poids de poisson trouvés dans les maisons du village sont (fig. 108) :

1° Calcaire, forme tronc de cône (hauteur o m. 105, diamètres o m. 125 et o m. 16), poids 3 kilogr. 250; texte gravé : « poids de poisson pour la partie droite des ouvriers ». Trouvé dans la maison N. O. IV.[2].

[1] J. Černý, *Bulletin I. F. A. O.*, XXXVII, p. 35. *Deux noms de poisson du Nouvel Empire.*

[2] *Rapport 1931-1932*, p. 90, fig. 60 et ici fig. 106.

2° Calcaire, forme dôme aplati (hauteur o m. 055, diamètre o m. 19), poids 1 kilogr. 190; texte gravé : « poisson frais *Peh* ». Trouvé dans la maison S. E. V.

3° Calcaire, forme cône (hauteur o m. 09, diamètre o m. 09), poids 1 kilogr. 235. Texte gravé : « poids de poisson frais *Peh* ». Trouvé dans la maison N. E. III.

4° Calcaire, forme hémisphère (hauteur o m. 08, diamètre o m. 12), poids 1 kilogr. 026. Texte hiératique gravé : « poisson Shena frais ». Trouvé dans la maison N. O. XIX.

Peet a remarqué que les maisons d'ouvriers de Tell el Amarna n'ont presque pas de silos parce que la délivrance périodique des rations rendait inutile ou impossible la constitution d'un approvisionnement massif. Cette remarque est également applicable à Deir el Médineh. Les rares maisons qui possèdent des silos seraient peut-être celles de certains chefs, scribes ou contremaîtres, chargés d'avoir chez eux une réserve de secours pour les cas d'urgence hors des jours de distribution, ou encore celles de certains employés économes ou trafiquants.

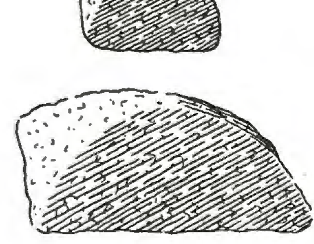


Fig. 109. — Pains de sel.

8° Une des denrées fournies par les entrepôts royaux était le sel (fig. 109). Cinq pains de gros sel gris ont été trouvés dans la maison S. E. VI. Deux d'entre eux mesurent o m. 23 de longueur, o m. 10 de largeur et o m. 08 de hauteur. Les trois autres mesurent o m. 15 de longueur, o m. 08 de largeur et o m. 06 de hauteur. Ils ont une base rectangulaire et forment un dôme aplati à quatre arêtes. Il est visible que cette forme devait être traditionnelle et obtenue par moulage dans un gabarit de bois. C'est du sel marin contenant très peu d'impuretés (un poids de poisson a été trouvé dans la maison).

9° Le sous-sol de la maison S. E. V., 2e salle, contenait entre autres objets, une amphore intacte et vide auprès de six pains de couleurs entiers et fragmentaires. L'un d'eux rappelle pour la forme les pains de sel, sa base rectangulaire de o m. 10 × o m. 12, irrégulière, et ses arêtes molles montrent qu'il fut moulé à la main (fig. 110).

Les cinq autres sont des disques entiers ou brisés de o m. 20 de diamètre et de o m. 025 d'épaisseur, moulés dans un fond de plat rond. En nombre égal, les couleurs sont du bleu lapis-lazuli et du bleu turquoise, mais pas à l'état pur. Il semble qu'on a incorporé un liant comme de la chaux liquide avant de couler cette bouillie dans le plat où elle s'est solidifiée en forme de galette.

Sur un grand fragment circulaire de couleur turquoise, une ligne d'inscription hiératique à l'encre noire donne ce titre et ce nom abrégé qui sont ceux du scribe Pentaour . Cet approvisionnement de peinture marqué au nom de celui qui devait en faire usage est probablement encore le produit d'une distribution de matières premières faite par les magasins royaux de la nécropole.

10° Pour travailler chez eux, les artisans s'asseyaient devant leur établi de pierre ou leur four d'émailleurs sur des sièges bas et solides en pierre calcaire, avec ou sans pieds, ensellés et souvent marqués à leur nom ou à leur signe particulier (pl. XXIV).

Parfois la forme est rectangulaire avec incurvation, parfois circulaire, incurvée et tranchée en avant suivant une corde plus ou moins grande du cercle. Les sièges à

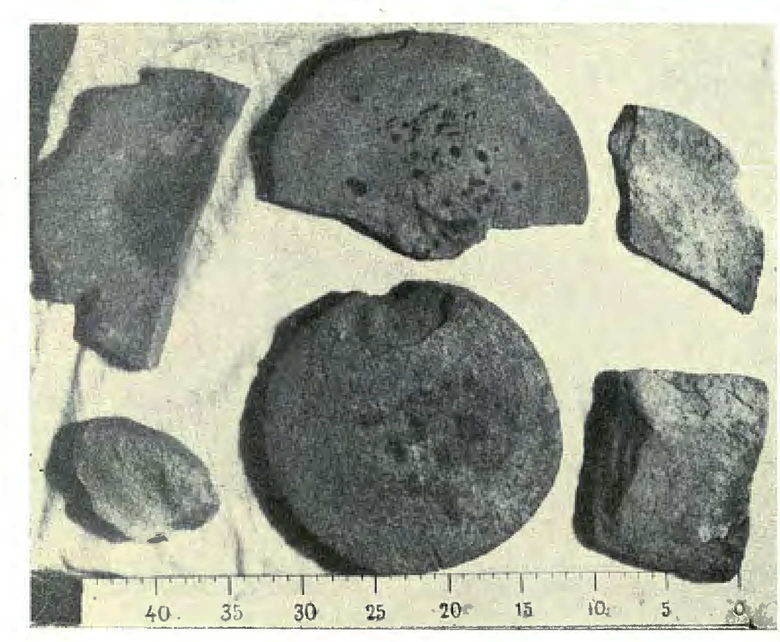


Fig. 110. — Pains de couleurs.

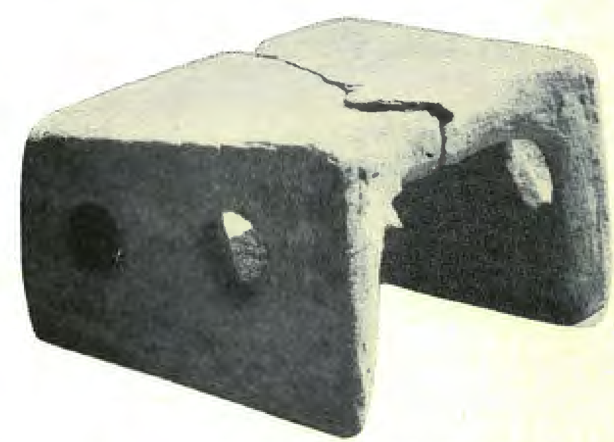
pieds sont généralement de la seconde forme et sont tripodes. Les pieds et le siège sont taillés dans la même pierre ou bien le siège est perforé de trois trous pour des pieds en bois [1]. Nous avons également un siège tripode tout en bois courbé [2], probablement à l'usage d'un scribe, des sièges en X à quatre pieds terminés par des têtes de canards ou à quatre pieds verticaux [3] trouvés dans des tombes (ce qui ne veut pas dire qu'ils faisaient partie du mobilier purement funéraire ou de celui de la maison). Enfin un meuble de bois très épais que nous avons classé parmi les sièges découverts dans les tombes du cimetière de l'est, paraît être aussi bien un robuste tabouret tripode qu'un établi de travail [4].

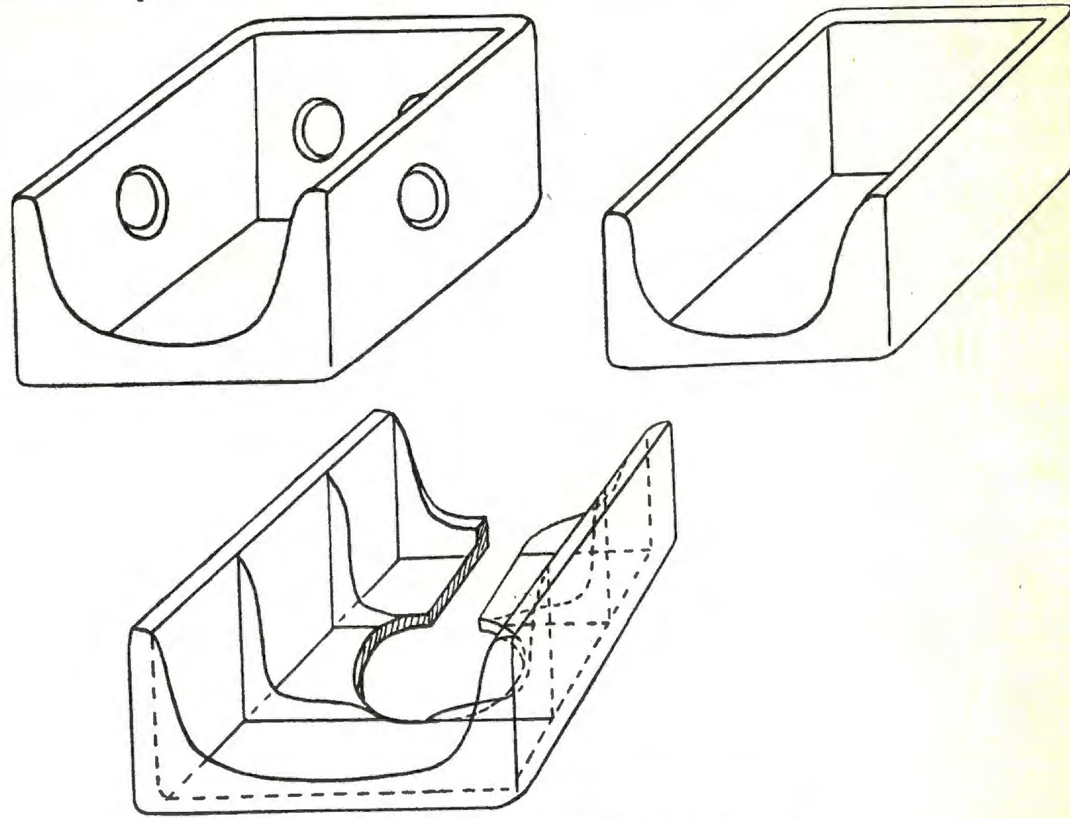
Les fouilles de Tell el Amarna ont fait aussi retrouver des sièges en calcaire du même genre que ceux de Deir el Médineh [5].

11° Un objet de céramique épaisse, dont nous avons trouvé dans le village deux exemplaires entiers et de très nombreux fragments, semblerait à première vue devoir se classer parmi les sièges en raison de ses dimensions (fig. 111). C'est une sorte de boîte rectangulaire ou trapézoïdale dont il manquerait deux des faces adjacentes,

[1] *Rapport 1923-1924*, pl. XXV, n° 11. — [2] *Rapport 1933-1934*, p. 101, fig. 44. — [3] *Rapport 1924-1925*, pl. V, n°s 2, 3. — [4] *Rapport 1934-1935*, 2e partie, p. 48, fig. 21, 25. — [5] E. Peet, *City of Akhenaten*, I, pl. XIV.

une des deux plus petites et une des deux plus grandes. Alors que les bords grossiers de la grande face manquante indiquent que celle-ci doit reposer sur le sol, les trois bords restants de la plus petite s'adoucissent et s'arquent comme pour former la porte d'un four. A l'intérieur, des croisillons de renforcement en relief partagent par moitiés les faces verticales et en quatre quartiers la face supérieure Chacune des moitiés des faces verticales est percée en son centre d'un orifice circulaire de 0 m. 05 à 0 m. 70 de diamètre ce qui fait donc six fenêtres rondes et une porte arquée sur le pourtour vertical. Parfois l'intérieur, qui est toujours assez grossier, est peint en vermillon; parfois aussi l'extérieur qui est toujours bien aplani et à angles arrondis est peint en blanc et porte quelques bavures de couleurs brunes. Il n'y a jamais de traces de feu dehors ni dedans (fig. 112).


Fig. 111. — Objet en terre cuite : four portatif.


Fig. 112. — Objet en terre cuite provenant du village.

A quel usage était destinée une pièce de céramique aussi résistante et fabriquée de cette manière? F. Petrie, qui en a trouvé de presque semblables à Kahoun et à Gourob, pense que c'étaient des couveuses ou des pièges [1]. Peut-être serait-ce plutôt un appareil en rapport avec le feu, malgré les peintures qui les revêtent et l'absence de noir de fumée, à cause de leur facture robuste, de la porte ouverte sur un petit côté vertical et des trous de ventilation des parois latérales. On verrait très bien cet engin posé sur un brasier ardent pour en activer la combustion à la façon de ce

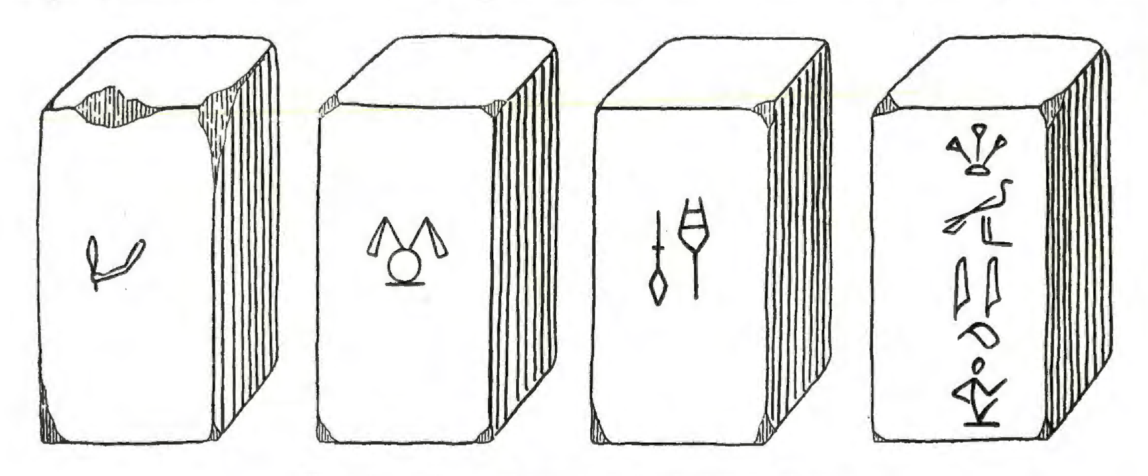


Fig. 113. — Objets en bois, marqués de signes ou de noms.

que nous appelons un *diable* ou encore un four portatif (celui de Kahoun est muni d'une anse et d'une porte à glissière) capable de transporter un foyer allumé près d'une pièce à travailler qui exige du feu [2]. Que ce soit un four spécial, un établi particulier, un support d'un genre peu fréquent, une niche pour de petits animaux, cet objet présente des particularités intéressantes qu'il nous a semblé nécessaire de souligner pour orienter les recherches et découvrir l'identification [3].

12° Les approvisionnements d'eau pour les besoins de la maison nécessitaient en plus des amphores piquées en terre ou posées sur des supports annulaires, un certain nombre de flacons alcarazas de terre poreuse que l'on plaçait par deux, par quatre ou par six sur des plateaux en calcaire creusés de cavités circulaires et munis de pieds courts. Ces plateaux transportables étaient installés pour rafraîchir l'eau potable dans un coin d'ombre ou un courant d'air. Les cavités dans lesquelles reposaient les fonds plats des alcarazas ont environ 0 m. 10 de diamètre et 0 m. 03 de profondeur (pl. XXIV).

13° Doit-on classer parmi les outils professionnels en bois (cales, polissoirs) ou parmi les accessoires de jeux tels que les dés, certains objets en forme de parallélépipède rectangle à section carrée mesurant 6 à 7 centimètres de longueur et 4 à

[1] F. Petrie, *Illahun, Kahun and Gurob*, pl. V, n° 8; *Gurob*, pl. XXI, n° 9.
[2] *Idem*, pl. V, n° 8.
[3] Un des objets de la figure 111 perforé d'un large trou rond sur sa face supérieure pourrait avoir servi de *meskhent* ou de latrine.

5 centimètres de côté, trouvés dans les maisons du village et plus rarement dans les tombes de la nécropole? Nous possédons quatre exemplaires de ce genre d'objet de même grandeur, de même bois de sycomore, dont les angles terminaux des extrémités sont adoucis par l'usage et dont parfois une des sections carrées est usée par frottement. Le bois ne semble pas toujours avoir été peint, mais une des quatre grandes faces porte toujours une gravure au burin qui représente soit un signe hiéroglyphique ou deux, soit un nom de particulier écrit dans le sens vertical. Les signes sont remplis de couleur rouge. Les signes et le nom relevés sur nos quatre exemplaires sont les suivants :

[hiéroglyphe] — [hiéroglyphe] — [hiéroglyphe] — [hiéroglyphe] (fig. 113).

La présence d'un nom propre écrit en toutes lettres doit, à première vue, faire attribuer aux signes isolés ou groupés des trois autres pièces la valeur d'une marque doliaire et, par suite, donner aux objets qui les portent la qualité d'un accessoire personnel assez précieux pour avoir été frappé d'un indice de propriété. Dans le répertoire des signes de propriété que nous découvrons sur les poteries, les outils, et généralement sur toutes les choses employées par les vivants, on retrouve en effet les quatre hiéroglyphes en question. Il ne nous est pas encore possible de dire à quels noms d'ouvriers ils pouvaient correspondre, mais nous devons remarquer que tous ces syllabiques sont des expressions adjectives ou verbales de qualités : [hiéroglyphe] bon, [hiéroglyphe] magnifique, [hiéroglyphe] réunir, [hiéroglyphe] se tenir, expressions qui ne sont pas forcément en rapport avec les patronymes des individus et n'en sont pas une forme abrégée.

Par ailleurs, dans le calendrier des jours fastes et néfastes, les significations suivantes sont données à certains de ces symboles : [hiéroglyphe] écrit en noir traduit le sens *faste*, tandis que [hiéroglyphe] écrit en rouge et [hiéroglyphe] traduisent le sens *néfaste* [1]. Sur les échiquiers et jeux de dames, certaines cases sont ainsi marquées en rouge ou en noir de signes conventionnels indiquant la chance ou la malechance attribuées à ces cases. Il se pourrait que les objets qui nous occupent fussent des sortes de dés employés dans les jeux de hasard. Nous donnons cette hypothèse pour ce qu'elle vaut en attendant que d'autres trouvailles apportent la vérité.

14° *Plaquettes d'argile cuite estampées.* — Ces plaquettes, qui mesurent quelques millimètres d'épaisseur, 0 m. 05 de longueur et de largeur en moyenne, étaient peut-être des essais de moulage pour des pièces d'incrustation en faïence ou en métal; mais ces essais ayant été passés au four, il est aussi possible qu'ils étaient employés tels quels ou étaient destinés à être peints ou glacés d'émail. Leur utilisation en cet état n'est pas connu. On les classerait provisoirement parmi les talismans. Ils représentent généralement deux prisonniers dos à dos attachés ensemble par les coudes. C'est un symbole de victoire sur les peuples étrangers et, par extension, sur les esprits

[1] F. W. Read, *P. S. B. A.*, t. 38, 1916. *Calenders of lucky and unlucky days.*

nuisibles que l'on emploie dans la décoration des objets royaux, trônes, chars de guerre, boucliers, etc., pour magnifier la puissance du pharaon et que le commun



Fig. 114. — Plaquettes d'argile cuite estampées.

des mortels adopte comme un emblème protecteur contre toutes les influences maléfiques. D'autres plaquettes représentent une barque solaire ou quelque scène indéfinie dans laquelle un signe indique un reste d'inscription (fig. 114).

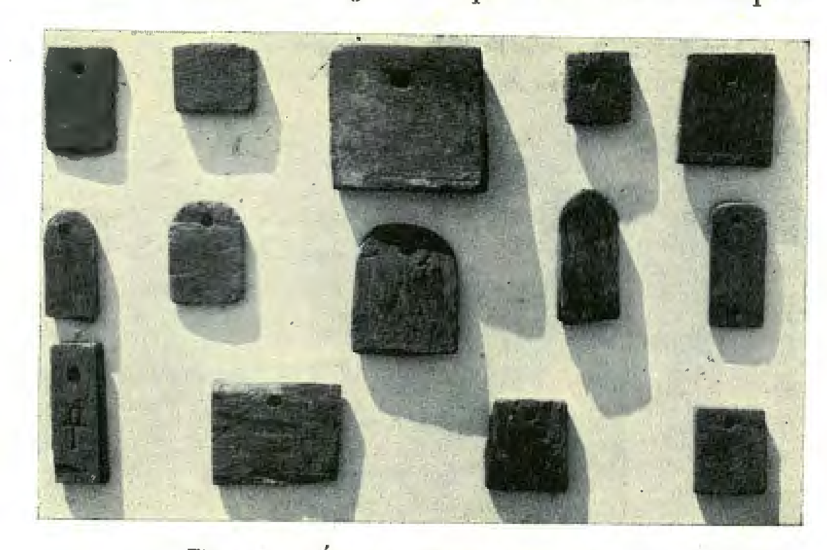


Fig. 115. — Étiquettes trouvées dans le village.

15° *Étiquettes en bois.* — Il a été dit plus haut (p. 172 et fig. 68) que certaines étiquettes marquées d'un nom et trouvées près des bustes de laraires pouvaient avoir servi à donner à ceux-ci une affectation de personnalité. D'autres, attachées à l'anse

ou au col d'une amphore, au couvercle d'un coffre ou d'un panier, ont dû, lors des distributions de denrées aux magasins royaux, désigner le propriétaire du récipient ou le contenu de celui-ci. On relève en effet sur nos étiquettes les inscriptions hiératiques suivantes : , — , — (oiseaux), — , — , — , — , — (fig. 115).

16° *Scapulaire de momie.* — Carré de lin orné d'un dessin à l'encre noire représentant la dame Taourt assise à gauche, tenant un lotus et avançant la main gauche au-dessus d'un autel d'offrandes. Inutile de souligner la similitude de cette représentation et de celles des stèles du *Khou aker* qui décèle une relation évidente entre les deux sortes de manifestations de ce culte particulier. Nous avons signalé dans plusieurs rapports précédents les trouvailles de scapulaires analogues [1], dont l'un était encore placé sur la poitrine d'un cercueil (*Rapport 1928*); généralement, on les cousait sur le linceul externe de la momie où il tenait lieu de pectoral (fig. 116).



Fig. 116. — Scapulaire de la momie de la dame Taourt.

17° *Chevets.* — Dans chaque maison, soit dans la salle du lit clos, quand ce n'était pas à l'intérieur du lit clos lui-même, soit dans la salle du divan, on a trouvé un chevet, la plupart du temps en pierre calcaire, quelquefois en bois, ou seulement des fragments de chevets. Par contre, dans les tombes de la XVIIIe dynastie décrites au précédent rapport [2], tous les chevets étaient en bois.

Les chevets de pierre, lourds et massifs, sont plutôt faits pour les dormeurs qui reposent sur une natte étendue sur le sol de la chambre, tandis que les chevets de bois, plus légers, peuvent être employés par les gens couchés sur les lits *angareb* en paille tressée, en corde ou en cuir.

Les chevets admettent toutes les variantes de formes allant du simple signe de l'horizon jusqu'aux multiples combinaisons de l'appui-nuque en forme de croissant et de la colonne de support dont le rôle à la fois physique et mythologique est d'élever la tête au-dessus de la terre (fig. 117 et pl. XXIV). On sait l'assimilation faite par les Égyptiens de la tête posée sur le chevet avec le globe solaire posé sur les cornes de l'horizon. Elle fait partie de l'identification générale de l'homme au soleil et elle établit la similitude parfaite entre le sommeil de l'homme ou sa mort

(1) *Rapports 1926*, fig. 3, 66; *1928*, pl. III; *1929*, fig. 41; *1930*, fig. 1, 9, 36, 37; *1931-1932*, fig. 63.
(2) *Rapport 1933-1934*, p. 46, fig. 20.

et les phases nocturnes du soleil comprises entre le coucher à l'occident et le lever à l'orient. Vu de la tête du lit, un crâne humain sur un chevet présente un aspect analogue au disque aplati du soleil sur l'horizon, ce qui d'ailleurs lui vaut d'avoir souvent sur le sommet de la tête des cercueils et cartonnages androïdes, un faucon ou un vautour ailes ouvertes ou mieux un scarabée. C'est exactement ce que l'on voit sur les stèles : disque solaire entre les ailes, scarabée Kheper dans le disque [hiéroglyphe]. Le crâne sur le chevet, c'est également le disque entre les cornes de vache d'Hathor [hiéroglyphe] ou le cercle

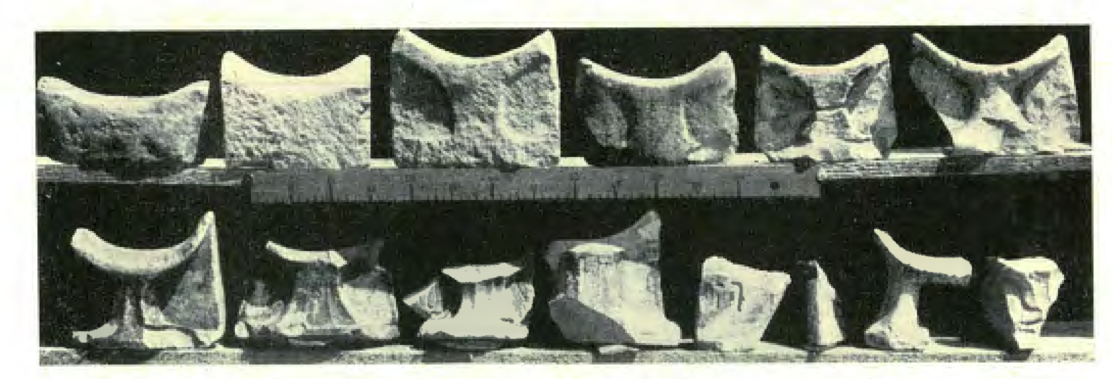


Fig. 117. — Chevets en calcaire provenant du village.

de lumière cendrée de la lune entre les branches du croissant au premier quartier [hiéroglyphe], parallélisme symbolique entre Harmakhis et Thot.

L'importance primordiale pour la survie accordée au chef humain et mise en évidence par tant de rites a déjà été envisagée ci-dessus au sujet des bustes de laraires et l'on a vu qu'étant considéré comme le siège du *Khou* [hiéroglyphe], il se trouvait par ce fait même en rapport direct avec l'horizon [hiéroglyphes] et Harmakhis [hiéroglyphes] soleil horizonien. Rien de surprenant alors à ce que pour sa protection se liguent toutes les mêmes puissances que pour celle du soleil dieu. Ces puissances, sous la forme de génies gardiens armés de couteaux et rendus redoutables par des masques effrayants, combattront l'ennemi traditionnel Apopi qui en sa forme de serpent résume toutes les puissances adverses et maléfiques. Voilà pourquoi l'on sculpte souvent sous l'appui-nuque, sur les deux parties pleines qui encadrent la colonne de support et dont la silhouette réalise en son ensemble la forme rayonnante du soleil [hiéroglyphe], des figures zoomorphes de génies défenseurs et de serpents en déroute.

Un des chevets de pierre provenant de Deir el Médineh [1] est orné sur la colonne d'une inscription gravée ainsi fautivement libellée : [hiéroglyphes] et qu'il faut rétablir [hiéroglyphes] «bon repos dans la Place de Vérité pour le *Ka* du chef de la troupe Baki [2]» (fig. 118).

[1] Acquis par le Musée du Caire, n° 65832.

[2] Le titre de chef de la troupe fut porté par trop peu de gens pour qu'il y ait la moindre équivoque au sujet du nom de Baki. Ce chef est bien connu à Deir el Médineh : tombe n° 298. Cf. Index *Rapport 1927*. Voir plus haut la stèle du *Khou aker* Baki (Pl. XXIII), provenant sûrement de la même maison que le chevet.

Deux gardiens du sommeil de Baki, chargés de protéger sa tête, sont sculptés en bas-relief de part et d'autre de la colonne. A droite, un génie à tête de loup ou de chacal [1] dévorant des serpents et à corps humain difforme de pygmée mamelu, ventru, stéatopyge, les reins ensellés ceints d'une peau de guépard, semblable en



Fig. 118. — Musée du Caire. Chevet de Baki.

somme au corps presque simiesque de Bès, brandit un grand couteau dans sa main gauche, tandis que ses pieds qui exécutent une danse guerrière ou magique sont armés de couteaux acérés. A gauche, dressé sur ses pattes de derrière, appuyé par ses pattes de devant sur des signes de protection *sa* [hiéroglyphe], à la façon de l'hippopotame Taourt [2], un lion armé aussi de couteaux tient en sa gueule deux serpents.

Sur un autre fragment de chevet, on voyait à gauche un génie à corps de Bès mais à tête de crocodile, dansant en brandissant des couteaux (fig. 119).

Que sont au juste ces animaux, lion, hippopotame, crocodile, que nous retrouvons parmi les constellations typhoniennes gravitant autour du soleil, parmi les gardiens de portes de l'enfer dans le *Livre des Morts* interdisant à tout ennemi de pénétrer dans le palais du dieu soleil, que nous voyons auprès des lits d'accouchées, sur les

[1] Lanzone, *Tavola XXXI* 2 et p. 73 chacal [hiéroglyphes] tenant deux couteaux. Lepsius, *Denkmäler*, IV, 65 *a*; Erment, Anubis armé de couteaux, à corps d'hippopotame protège avec Bès la naissance d'Horus. Lanzone CCCXCIV 3, 4, hippopotame à tête de lion, de crocodile.

[2] Sur les meubles et les objets de toilette où sont rassemblés Bès, Taourt et une lionne, le signe [hiéroglyphe] est l'apanage exclusif des deux dernières dans leur rôle de marraines. La transmission du fluide magique se faisant toujours par derrière la tête du sujet, il est logique de placer les deux protectrices en arrière et le défenseur Bès en avant du personnage que le trio escorte.

meubles de repos[1], protégeant la naissance au jour et le sommeil d'Horus, que nous rencontrons enfin, fondus en un seul composé hybride, dans la salle du jugement, sous les aspects de la *Dévorante?* Ils ont tous et partout ces mêmes fonctions protectrices et castigatrices.

Le génie à tête de loup ou de crocodile et à corps de Bès, nous le revoyons sur le papyrus funéraire de la dame Dirpou au Musée du Caire (fig. 120)[2]. Cette dame, de naissance étrangère, probablement nubienne ou même éthiopienne, a fait rassembler dans son *Livre des Morts* des vignettes de composition originale et sans doute d'inspiration exotique. C'est ainsi que la scène de la présentation à Osiris de la défunte après sa justification comprend le signe complet de l'Amentit formé du symbole de l'occident surmonté du faucon coiffé du *pschent* devant lequel Osiris momiforme, coiffé de la tiare blanche flanquée de deux plumes d'autruche et tenant en main le fouet et la crosse, se tient debout sur le *Mâ*. La dévorante, qui est ici remplacée par Taourt, a toute la tête et le corps de l'hippopotame femelle aux nombreuses mamelles, mais au lieu de se tenir debout sur ses pattes postérieures comme à l'habitude, elle marche comme tout quadrupède et elle présente à Osiris la preuve de la justification de sa filleule sous forme d'une plume de vérité. Ce n'est donc pas comme justicière qu'elle s'avance mais comme marraine tutélaire de l'arrivante. Celle-ci est coiffée et habillée comme une fileuse dont elle tient la quenouille qui semble être ici moins un instrument de travail et par conséquent un emblème professionnel de la personne en son vivant qu'une expression idéographique de l'action présentement accomplie par la femme qui s'approche du dieu. Son introductrice, remplaçant en cette fonction l'habituel Anubis, est une déesse à tête de chatte, doublet adouci d'une lionne[3]. Elle l'amène par la main gauche pendant que sa main droite fait un geste qui n'est pas le salut obligatoire mais le geste qui donne ou reçoit. Son rôle également bienfaisant est défini par la croix de vie qu'elle tient suspendue par l'anse à son bras pour bien montrer que ce présent ne s'adresse pas au dieu mais à Dirpou. Enfin, derrière l'élue, en arrière-garde protectrice si l'on peut dire, un génie à corps de Bès et à tête de loup ou de chacal (le corps entièrement nu et



Fig. 119. — Fragments de chevets sculptés.

(1) H. Carter, *Tomb of Tut ankh amon*, I, p. 193, Bès et deux lions debout coiffés comme Anoukit.

(2)

(3) Budge, *Gods of Egyptians*, Tefnût tient souvent le rôle de Mât au tribunal d'Osiris.

rouge ne porte aucun attribut du sexe masculin; la tête est blanche) semble un substitut féminin d'Anubis. Il brandit deux couteaux et maîtrise un serpent qui se contorsionne tandis que ses jambes exécutent un pas de course ou de danse qui peut à la fois signifier l'empressement à voler à la défense de sa protégée ou l'accomplissement d'un rite magique d'ordre chorégraphique. Au-dessus, une quatrième protectrice, sous forme d'uræus, ondule et gonfle sa gorge pour défendre la défunte et attaquer ses ennemis.



Fig. 120. — Musée du Caire. Papyrus funéraire de la dame Dirpou.

Ainsi, une femme se trouve escortée par quatre divinités femelles également secourables qui la conduisent vers l'occidental royaume d'Osiris en lui donnant vie, justification et protection. Dans ces quatre puissances bienfaisantes, nous reconnaissons sans peine les génies et les marraines qui veillent au chevet des gisantes pour apporter à tout Horus naissant les dons de vie, santé et force et le fluide magique qui écarte le danger de la perte de ces biens. Ce sont bien avec l'uræus aux noms multiples,

l'hippopotame Taourt, la lionne Sekhmet et le nain Bès que l'on retrouve toujours sur les lits, les fauteuils, les chevets assurant le repos, la quiétude et la revivification, sur les objets de toilette assurant la force et la santé [1].

Sekhmet quitte parfois sa forme un peu terrifiante de lionne et lorsqu'elle dépouille son rôle vengeur des outrages faits à Rê elle se change en Bast, chatte indulgente et douce. On dit de Sekhmet qu'en ses jours de clémence elle racheta ou protégea les âmes des Libyens et des Nubiens créés par Horus : [hiéroglyphes] [2].

Peut-être, faut-il voir pour la Nubienne Dirpou un geste de bonté analogue et alors le fuseau qu'elle tient serait une variante du signe [hiéroglyphe] qu'on voit dans le texte ci-dessus et qui serait une façon d'exprimer que cette femme est rachetée ou protégée par la chatte remplaçante de la lionne Sekhmet.

Quoi qu'il en soit, la vignette que nous venons de décrire dénote une fusion des mythes osirien et solaire qui puise son inspiration dans la légende fameuse de la grande odyssée d'Hathor-Tefnout, dans ce voyage de retour de l'œil de Rê, revenu du fond de l'Éthiopie jusqu'en Basse-Égypte escorté de génies tutélaires Bès, Taourt, Shou-Onouris. On pourrait voir dans cette vignette une adaptation à l'humanité de la légende de Tefnout; le royaume d'Osiris, c'est l'Égypte dans laquelle revient la fugitive, accompagnée par Shou, Bès et Taourt. La fugitive est à la fois une Hathor-Tefnout et un Horus, car cet œil de Rê devient au cours du récit : Horus, le jeune soleil horizonien, celui qui paraît aux confins montagneux de l'orient et auquel correspond dans cette phase l'apparence de la tête humaine posée sur le chevet.

Les deux génies que nous voyons sur le chevet de Baki sont donc Bès au masque interchangeable, de nain barbu, de chacal, de crocodile, et le lion ou la lionne Shou, Tefnout, Sekhmet, Bast, etc. [3], et ils remplissent là leur mission qui est d'écarter du chemin nocturne d'Horus tous les dangers qui pourraient retarder ou empêcher son apparition du lendemain aux portes de l'orient [4].

Le chapitre 166 du chevet [5] en sa forme la plus résumée assimile ce chevet à l'horizon et fait intervenir Ptah dont les ennemis sont les mêmes que ceux du défunt. Ptah, on le sait, a pour mission de recomposer dans l'autre monde les corps des morts comme il a créé jadis la boule du monde et le globe du soleil. La forme plus

[1] La tombe thébaine n° 48 de Souroro contient un bas-relief où le défunt offre au pharaon Amenophis III de nombreux cadeaux entre autres un mobilier de chambre à coucher comprenant quatre lits, deux Bès, deux Taourt hippopotames et deux lionnes; toujours les trois mêmes génies protecteurs que l'on retrouve sur tous les meubles de repos de Tout Ankh Amon et de Youya et Touyou, etc.

[2] W. Budge, *Gods of the Egyptians*, Sekhmet.

[3] Cf. aussi A. Piankoff, *Nefertoum et Mahes* (Egyptian Religion, I, n° 3, octobre 1933).

[4] E. Naville, *Todtenbuch*, Tafel CCVIII, Kapitel 182. Vignette, Momie sur un lit. Au-dessus et au-dessous, registres de génies Bès, lion, babouins, armés de couteaux et tuant des serpents et des lézards. Tafel CLXXI, K. 149. Taourt hippopotame appelée gueule terrible [hiéroglyphes].

[5] W. Budge, *Papyrus d'Ani* : [hiéroglyphes].

complète de ce chapitre du chevet donnée par le papyrus de Nebseni [1] et à Deir el Médineh par une fresque du caveau d'Ari nefer [2] peut se condenser en quelques phrases qui traduisent la succession des épisodes suivants : 1° Le gisant, abattu, pose la tête sur le chevet; 2° Sa tête s'y élève comme le soleil à l'horizon, c'est-à-dire comme Horus après sa justification; 3° Ptah a terrassé tous les ennemis du mort qui ont conspiré contre sa justification; 4° Le mort est ainsi devenu semblable à Horus fils d'Isis (Harsiésis) gardé par les deux uræus qui lui ont rendu sa tête après le démembrement; 5° Jamais dorénavant cette tête ne pourra être séparée du tronc.

Le chapitre 151, qui voisine souvent avec le chapitre 166, est celui de «la tête des mystères» s'il faut accepter la traduction littérale de : [hiéroglyphes] titre dans lequel une confusion voulue de relativité a été établie entre [hiéroglyphes] le domaine mystérieux et souterrain de Sokaris et [hiéroglyphes] les secrets de magie qui sous la main du *Ḥerheb* Anubis s'opèrent dans la tombe pour transformer la tête inerte du mort en soleil Shou qui brillera à l'occident dans la barque du couchant et à l'orient dans celle du levant.

Ces deux chapitres mettent en scène Ptah-Sokar dont l'épouse est la lionne Sekhmet, Shou-Onouris [3] dont l'épouse est la lionne Tefnout et Anubis le loup dont le pygmée Bès emprunte parfois le masque; personnages à têtes d'animaux qui gravitent aux abords désertiques des marches d'orient pour protéger Horus à son lever.

Les fragments des chevets porteurs d'inscriptions trouvés dans le village donnent les noms et titres suivants :

[hiéroglyphes] (maison S. E. VIII) chevet avec Bès à tête de crocodile (pl. XXIV);

[hiéroglyphes] (N. E. I) [hiéroglyphes] (hors du village clos, au nord);

[hiéroglyphes] (S. E. VII)

et les marques suivantes [hiéroglyphes] (maison C. II) [hiéroglyphes] (N. O. XVI) [hiéroglyphes] (C. II) [hiéroglyphes] (N. O. XXVII).

Les chevets exposés au Musée du Caire constituent un choix de variantes décoratives inspirées par la légende du retour vers l'Égypte de l'Hathor-Tefnout escortée de Toëris et de Bès. Chacun des personnages de cette odyssée éthiopienne et nubienne écrite à la gloire de l'œil droit de Rê, c'est-à-dire Horus-Harmakhis, y est représenté et cette illustration du conte mythologique assigne aux uns et aux autres les rôles respectifs qu'ils y ont tenus. Peut-être cela aidera-t-il à remonter aux sources de cette

[1] W. Budge, *Book of the Dead*, CLXVI.

[2] Bruyère et Kuentz, *Mémoires*, LIV, t. I, p. 135; t. II, pl. XLIII.

[3] On peut remarquer ici que le défunt de la tombe n° 290 s'appelle Ari Nefer [hiéroglyphes] nom qui est une variante d'Arensnouphis [hiéroglyphes] épithète du dieu Shou ([hiéroglyphes]). Cf. H. Junker, *Der Auszug der Hathor-Tefnut aus Nubien*, p. 39.

fiction qui eut tant d'influence sur l'ornementation des objets de toilette et du mobilier sous la XVIII[e] dynastie et cela permettra-t-il de découvrir d'autres versions thébaines plus anciennes que la version ptolémaïque. Naturellement c'est Bès qui occupe la première place en raison de la multiplicité de son rôle, mais tous sont théophores : ils portent Horus en soutenant la tête posée sur le chevet.

Ainsi voyons-nous :

N° 41552 (terre cuite, Deir el Médineh), Hathor vue de face;

N° 30124, 30125 (terre cuite, Haute-Égypte), Hathor de face, en barque entre deux Bès;

N° 6269 (bois, Gournah), Bès et Toëris;

N° $\frac{11|3}{23|4}$ (ivoire), trois singes dans un palmier et un lion terrassant un ennemi près d'un palmier;

N° $\frac{27|1}{25|6}$ (bois, Abousir), figure humaine ailée à tête d'animal tenant [hiéroglyphes];

N° 3552 (bois), deux Bès et un lion;

N° 59878 (calcaire, Médinet Habou), deux Bès dansant la pyrrhique.

Une dizaine d'autres chevets provenant en majorité de la région thébaine sont ornés, tantôt sur la face inférieure de l'appui-nuque, tantôt sur la colonne de support, tantôt enfin sur la base, de représentations en pied du dieu Bès grimaçant ou plus simplement d'une tête de Bès analogue au gorgoneion [(1)].

Dans les différents chapitres de ce rapport on a pu constater que dès l'époque néolithique s'ébauche, par les figurines de femmes, d'hippopotames et de nains, la fable d'Hathor, de Toëris et de Bès, et que le lieu d'origine probable de ce récit parabolique est la région des sources du Nil. On connaît les deux sens parallèles qui peuvent être tirés de cet apologue : l'un relatif au soleil, l'autre relatif au Nil. Pour le premier sens, le jeune Horus bondit comme un lion hors de l'horizon éthiopien du sud-est au petit matin du début de l'année, franchit comme une gazelle toute la Nubie, c'est-à-dire les heures de la matinée; s'arrête à la cataracte et y brille au zénith de midi comme une femme resplendissante de beauté et enfin descend en Égypte d'un pas lent et majestueux en s'acheminant vers l'horizon libyen du nord-ouest à travers les longues heures de l'après-midi et du soir comme ferait une vache parmi le calme des herbages de la plaine. Pour le second sens, le jeune Nil fougueux

(1) On a déjà remarqué plus haut (p. 95 et suiv.) l'évolution morphologique et morale de Bès à travers les âges. Au Moyen Empire c'est un génie de taille normale, à tête de lion ou plutôt de guépard sans couronne de plumes, qui brandit des serpents (Kahun, Sedment, Thèbes). Au début de la XVIII[e] dynastie, il garde encore cet aspect et ce rôle de psylle. Ensuite il prend face humaine et stature naine par une fusion avec les danseurs nains de la préhistoire et du Moyen Empire et il devient danseur et musicien complément chorégraphique de tout charmeur de serpents et sorcier. Enfin il se couronne de plumes et troque son mufle de fauve contre un visage barbu tandis que ses attributions grandissent en ampleur et en nombre jusqu'à faire de lui le panthée des basses-époques.

s'élance du haut des rapides éthiopiens, avec la sauvage vélocité du lion; galope dans les sables désertiques de Nubie avec la célérité moins brutale de la gazelle; plonge dans les gouffres de Philæ et en ressort avec la splendeur d'une femme jeune et belle, enfin assagie erre paresseusement dans les limons fertiles d'Égypte avec la placidité d'une vache dans un riche pâturage. Il est visible que les rééditions archaïsantes de basse-époque de cette légende mythologique portent la trace des déformations que peut subir une tradition orale transmise d'une génération à une autre et des confusions de plusieurs paraboles accommodées aux goûts de gens de latitudes et de mœurs très différentes. Si les habitants de Deir el Médineh et, en général tous leurs contemporains, de la XVIII[e] à la XXI[e] dynastie, ont donné tant d'importance aux acteurs de ce scénario fabuleux il n'est pas douteux qu'il faut en chercher la cause dans les grands faits historiques de l'époque; les troubles religieux et politiques, les campagnes de Nubie et des mines d'or et enfin les expéditions du Pount.



HISTORIQUE DES FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES

FAITES DANS LE VILLAGE.

(Pl. XXVI, XXVII.)

On dit qu'au début du siècle dernier les voyageurs qui traversaient Deir el Médineh eurent encore la chance de voir ce site dans un état de conservation relative avec de nombreuses pyramides tombales presque intactes et les murs de beaucoup de maisons restés debout au milieu du lit de sable qui enlisait le temple, le cimetière et le village. Les marchands de momies du moyen âge et les chercheurs de trésors de tous les temps y avaient fait peu de ravages et la solitude du lieu l'avait préservé mieux que ne surent le faire les mesures de gardiennage moderne. Malheureusement, la passion de l'antiquité, non bridée par les disciplines de la science égyptologique et uniquement orientée vers la recherche de l'objet de collection, lança de furieux assauts contre les monuments épargnés par les millénaires. Des rabatteurs à la solde des consuls Salt et Drovetti, des fouilleurs amateurs travaillant pour leur propre compte, de riches touristes, enfin des *fellahin* excités par l'exemple des étrangers et poussés par la cupidité entreprirent, et forcément sans la moindre méthode, des sondages dévastateurs mais fructueux dont s'enrichirent quelques musées, beaucoup d'intermédiaires et de collectionneurs et un certain nombre d'indigènes. Mariette n'avait pas encore créé le Service des Antiquités pour sauver le passé de l'Égypte aidé en cela par les nations généreuses qui lui apportaient leur concours désintéressé dans la lutte contre la rapacité des antiquaires.

Lorsque les premières sociétés savantes vinrent entreprendre des fouilles à Deir el Médineh, elles n'avaient pas déjà pour unique but le déblaiement systématique et leurs efforts insuffisamment contrôlés ne furent pas tous consignés dans des relations écrites. Cela devait rendre d'autant plus ardues les investigations des missions qui les suivirent. En 1906, l'expédition italienne du musée de Turin, dirigée par Schiaparelli, procéda à un travail de grande envergure qui, en une saison et avec plus de cinq cents ouvriers, récolta un butin considérable dans tout le site.

Toute la partie nord du village, le tiers environ de ce qui est enfermé dans l'enceinte de Thotmès I[er] et le secteur compris entre celle-ci, le mur du temple ptolémaïque et le fond du cirque septentrional, où se trouve la tombe de Kha, furent bouleversés jusqu'au roc vierge et dépouillés de leurs moindres fragments de pierres gravées.

On peut se féliciter de retrouver aujourd'hui toutes ces inscriptions rassemblées et par conséquent sauvées dans les galeries de Turin; mais on regrette toutefois que la provenance exacte de chacune d'elles ne puisse être indiquée et que rien n'ait

été mentionné de ces grands travaux dans un rapport même sommaire. A ce moment, il est vrai, l'usage n'était pas établi d'un compte rendu obligatoire et nos regrets doivent hélas s'étendre à d'autres fouilles aussi importantes qui ne seront jamais publiées.

En 1912, M. É. Baraize restaura le temple de Deir el Médineh et, fidèle à sa méthode consciencieuse, nettoya scientifiquement toute l'aire du monument à l'intérieur de son enceinte de briques. Les *Annales du Service des Antiquités* (t. XIII) conservent pour les savants la relation succincte de ce déblaiement qui remit au jour un quartier intéressant d'habitations, d'oratoires et de cellules monastiques.

En 1913, Möller et la mission allemande firent un grattage partiel de la nécropole et de la partie de village située au sud-est du temple. La mort prématurée du chef de l'expédition a seule empêché ses notes de prendre une forme plus complète; mais on peut espérer qu'elles seront bientôt livrées au public qui a déjà la possibilité de les consulter à Berlin [1].

En 1917 et 1918, les prospections opérées par Leconte Dunouÿ et ensuite par H. Gauthier pour l'Institut français ont porté sur différents points de la nécropole et sur un îlot de maisons placé un peu au sud de celui que vit Schiaparelli. Le petit rapport de leurs trouvailles s'attache surtout à signaler les tombeaux, remarquables par la décoration, découverts à Deir el Médineh et Gournet Mareï (*Bulletin IFAO*, XIX).

Quant aux maisons du village, attribuées à tort à l'époque ptolémaïque, elles ne durent pas fournir une ample moisson de documents car il est à peine question d'elles.

En 1919, Saint Paul-Girard et Kuentz s'occupèrent surtout des étages supérieurs du cimetière et de quelques tombes de Gournet Mareï. Rien à signaler pour le village.

En 1921, Kuentz découvre d'autres tombes et fouille au pied du versant occidental de la colline de Gournet Mareï une portion importante du village au sud du chantier exploité par Möller. Un article du *Bulletin* relate cette année-là l'exhumation d'une fresque dans une maison de ce groupe [2]. Les notes, les plans et les croquis pris au cours des travaux, réservés en vue d'une publication d'ensemble, rectifient déjà l'erreur de datation commise par certains de nos devanciers et constituent le canevas des déblaiements futurs dont ce sondage nous a permis d'entrevoir les possibilités.

De 1922 à ce jour, l'Institut français, suffisamment instruit par les prospections antérieures, adopte la méthode souvent ingrate et peu rémunératrice de la clarification complète et définitive du site. Des rapports annuels traduisent les lents progrès de ce nettoyage systématique commencé par les étages les plus élevés du cimetière de l'ouest pour s'achever par les ruines du village tapies au fond du vallon (Pl. XXVIII).

[1] M. le Dr Anthès a assumé la tâche de cette publication posthume dont les savants peuvent attendre la plus complète satisfaction. Cf. Pl. XXVI-XXVII, le secteur fouillé par Möller et les secteurs exploités par les autres missions.

[2] BRUYÈRE, *Un fragment de fresque* (*B. I. F. A. O.*, XXII, p. 120-133).

Dans ces quinze dernières années, nous nous sommes peu à peu rapprochés du thalweg où se rassemblent les maisons ensevelies, déblayant, selon les nécessités du programme ou des circonstances imprévues, tantôt un quartier excentrique englobé parmi les tombes ou les sanctuaires privés, parce que cette enclave faisait partie du secteur à fouiller cette année-là, tantôt une cave de maison trop susceptible de tenter les fouilleurs clandestins [1].

C'est justement la crainte trop justifiée de ces pillages éhontés, qui se pratiquent parfois la nuit pendant le séjour des missions archéologiques sur tous les chantiers de l'Égypte, mais surtout pendant le jour au cours des mois d'été quand la seule surveillance efficace des Européens fait défaut, qui nous conseilla de réduire au minimum et de réserver pour la fin la superficie à nettoyer en une seule campagne.

En effet, l'intérêt que suscite Deir el Médineh n'est pas seulement d'ordre scientifique; personne n'ignore l'intérêt commercial plus ou moins licite que portent à ces fouilles les trafiquants patentés d'antiquités rivalisant de zèle et de probité avec certains collectionneurs et rabatteurs étrangers.

D'autres travaux ayant absorbé une partie de notre temps, la majorité de nos ouvriers et quelques-uns de nos collaborateurs, nous avons dû compenser ces déficiences en engageant une nombreuse équipe comme cela s'est fait d'ailleurs sur bien d'autres chantiers. L'établissement d'une nouvelle route pour remplacer l'ancienne qui traversait le village nous a conduits à nettoyer de nouveau les quartiers déblayés par nos devanciers et à faire disparaître les déblais entassés sur le coteau de Gournet Mareï.

Ces préliminaires eurent pour résultats la découverte d'un cimetière en partie inviolé de la XVIIIe dynastie et celle d'un grand nombre de poteries et d'ostraca.

La fouille du village proprement dit s'en trouva simplifiée et abrégée et elle fournit, malgré toutes les circonstances contraires, une moisson importante d'objets et, ce qui est parfois plus appréciable, de renseignements et de constatations au moins aussi utiles à la science qu'une belle pièce de musée.

Avec l'autorisation du Service des Antiquités, nous avons également porté nos efforts sur des groupes de huttes en pierres sèches qui se trouvent au Col de la Vallée des Rois sur le sentier antique que suivaient les ouvriers d'autrefois pour aller de leur village à leur chantier de travail des Biban el Molouk (Pl. XXXV à XL).

Ce rapport comprend donc trois parties principales : 1° le village de Deir el Médineh, les maisons enfermées dans l'enceinte construite de Thotmès Ier à Ramsès III (les chapelles de confréries et les maisons situées hors de l'enceinte au nord de

[1] *Rapports*, 1928, 1931-1932, 1933 (cimetière de l'ouest), 1933 (cimetière de l'est).

celle-ci et dont la fouille est inachevée sont réservées pour un rapport suivant); 2° les décharges publiques du village situées tout autour de l'enceinte; 3° les huttes de la Vallée des Rois.

Désormais, on peut dire que la fouille du site de Deir el Médineh au sud du temple ptolémaïque, est terminée. Il restera encore le versant nord-ouest du coteau de Gournet Mareï couvert de maisons habitées en dernier lieu par les chrétiens du début de notre ère; le versant oriental de la falaise au nord du temple où se voient les tombes des grandes prêtresses saïtes dont une fut fouillée par Maspero et l'autre par Nagel[1], des ruines de chapelles votives parmi lesquelles on retrouvera peut-être celle que construisit Taharka, des puits funéraires d'époque indéterminée, enfin un immense cratère dans lequel les uns pensent découvrir un vaste tombeau royal d'un roi-prêtre ou d'une reine saïte, d'autres une carrière de pierre calcaire ou un puits à eau.

La recherche de la documentation sur les ateliers royaux de nécropoles pour être complète demandera aussi la fouille des vestiges de constructions situés en face de la grotte de Mert Seger sur le sentier de la Vallée des Reines[2] et la prospection des nombreux puits creusés dans la montagne en arrière de Deir el Médineh et compris dans notre concession.

Si le déblaiement méthodique des deux Vallées des Rois et des Reines se poursuit, il produira certainement aussi d'autres renseignements sur les ouvriers. De même, les graffiti de la montagne thébaine, dont le relevé a été commencé par Spiegelberg continué par Carter puis par Černý, donneront, avec des indications sur la nécropole des rois-prêtres, des détails complémentaires sur l'activité des artisans[3].

La fouille de Médinet Habou par l'Université de Chicago a rapporté quelques stèles et objets divers provenant des anciens habitants de Deir el Médineh dont la publication accroîtra encore notre documentation.

Ainsi, l'on pourra se flatter d'avoir extrait de la Place de Vérité tout ce qu'on en pouvait attendre et se dire sans être taxé d'exagération, que peu de sites en Égypte auront livré à la science une contribution aussi généreuse à tous les points de vue.

[1] G. Nagel, *Rapport sur les fouilles de Deir el Médineh* (Nord), 1928.

[2] Cette opération, dont on connaîtra un jour les résultats, a été faite en 1936 par M. Farina directeur du musée de Turin.

[3] Spiegelberg, *Graffiti aus Thebanische Nekropolis* — Černý (ouvrage sous presse).

DESCRIPTION DES MAISONS

ET NOMENCLATURE DES TROUVAILLES.

(Abréviations : N. E. : nord-est; S. E. : sud-est; C : centre; N. O. : nord-ouest; S. O. : sud-ouest.)

Plan général : Planche I.

Photographies : Planches XXX à XXXIV.

QUARTIER DU NORD-EST.

N. E. I. — Maison construite à la fin de la XVIIIe dynastie au nord de l'enceinte primitive, après la démolition de celle-ci, pour un premier agrandissement du village vers le nord; remaniée sous la XIXe pour un second agrandissement dans le même sens et sous la XXe dynastie par empiètement de la maison II, salle I. Appuyée au nord et à l'est contre l'enceinte de briques de Thotmès Ier conservée sur 3 mètres de hauteur à l'angle N. E.

Composée de neuf pièces, fouillée par Schiaparelli et non identifiée.

Salle I. — Porte sur rue, détruite, entrée de plain-pied, mur extérieur brique et pierre, non blanchi, contre lequel subsiste dans la rue un bloc de maçonnerie, reste du second remaniement de l'enceinte. Intérieur non blanchi; deux cavités coniques dans le sol pour un emplacement d'amphores quand la rue passait là et que la salle n'existait pas.

Salle II. — Porte refaite, murs, pierre et brique, crépis et blanchis. Traces d'un lit clos et d'une colonne. Cette pièce était d'abord la première avant l'adjonction de la précédente et des quatre petites chambres adossées à l'enceinte nord. Briques : 0 m. 35, 0 m. 16, 0 m. 10[1]; 0 m. 36, 0 m. 17, 0 m. 11 celle-ci avec sceau 0 m. 03, 0 m. 07 illisible, XVIIIe dynastie. Plinthe blanche, hauteur 0 m. 90; murs, hauteur 1 m. 40. Trois portes.

Salle III. — Porte refaite, murs blancs, hauteur 1 m. 50, plinthe 0 m. 90, briques 0 m. 35, 0 m. 14, 0 m. 09. Au centre, base de colonne, calcaire, diamètre 0 m. 60. Divan contre le mur est, précédé d'un trottoir à bordure de calcaire. Dans le divan, angle N. E., trappe en brique et descenderie à la cave (briques : 0 m. 35, 0 m. 15, 0 m. 10). Deux amphores piquées dans le sol. La cave comprend un escalier de brique et deux cavernes en enfilade (fig. 121).

[1] Pour les dimensions des pièces, lits, divans, escaliers, couloirs, se reporter au plan I.

Cuisine. — Murs de pierre brute non crépis, noircis par la fumée d'un four à pain rond (diamètre o m. 65, épaisseur de la céramique interne o m. o4) sol surélevé de o m. 3o.

Annexes du nord. — Murs de brique (o m. 4o, o m. 17, o m. 1o) plinthe o m. 9o

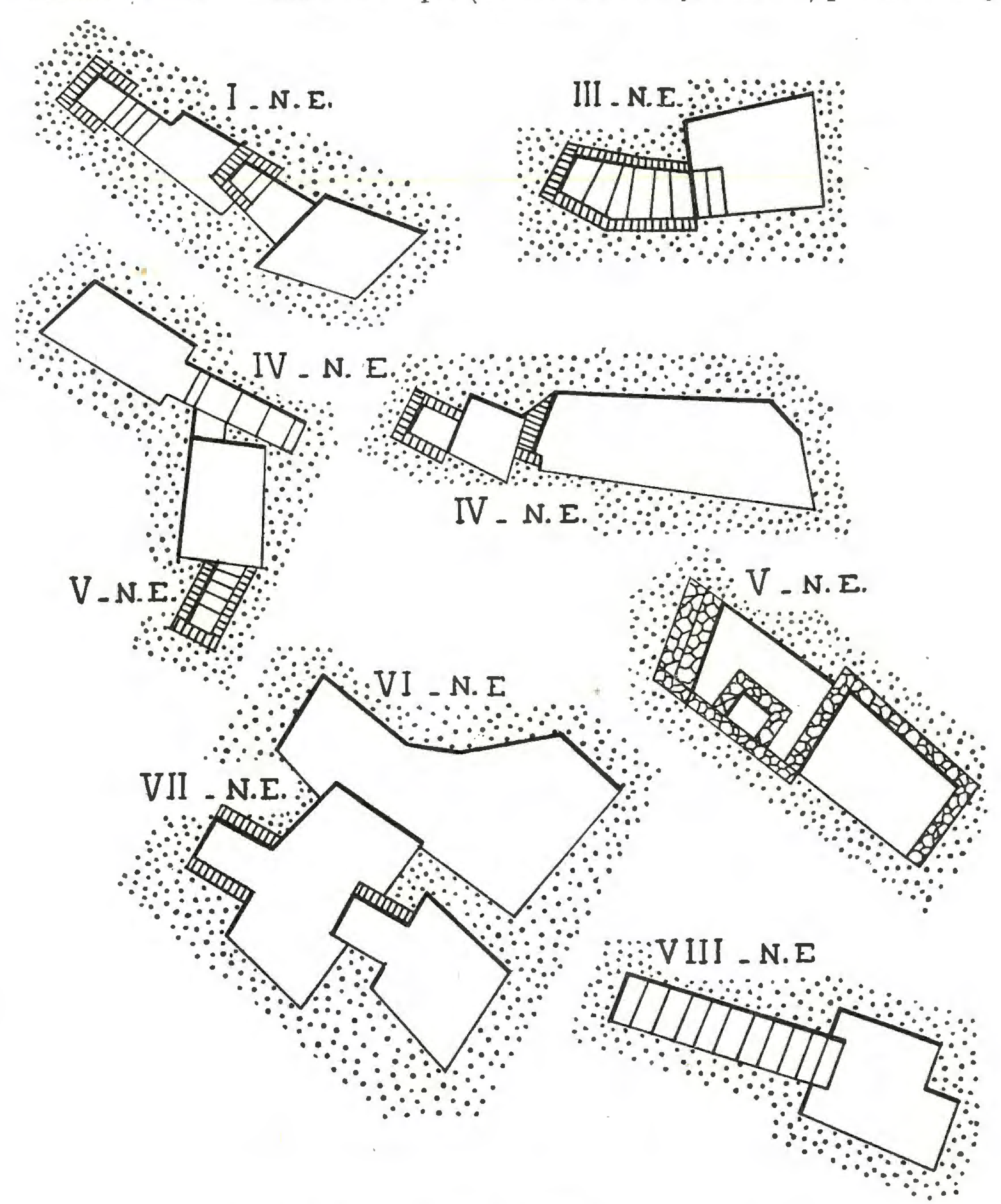


Fig. 121. — Plans des caves dans les maisons du quartier Nord-Est.

dans la salle au nord du divan. Les murs des maisons ont généralement o m. 35 à o m. 4o d'épaisseur.

Pas de traces visibles d'escalier ascendant à la terrasse.

Trouvailles : 1° Poids de poisson *shena* frais : Demi-sphère en calcaire (diamètre o m. 115; hauteur o m. 75, poids 1 kilog. 2o5. Inscriptions gravées, sur le sommet en hiératique «poisson *shena* frais»; sur le côté : «poisson frais» [hieroglyphs]; (variantes tirées du *Wörterbuch* : [hieroglyphs]) (fig. 108);

2° Fragment de chevet en calcaire gravé; texte : [hieroglyphs];

3° Trois ostraca hiératiques sur éclats de calcaire. (Tous les ostraca recueillis dans le village seront publiés dans la collection des *Documents de fouilles* par MM. Černý et Posener);

4° Deux fonds d'amphores apodes sans décor (salle I) deux débris de petites amphores apodes piquées en terre dans les angles de la salle du divan. Fragments de poteries diverses, vaisselle ordinaire (cuisine);

5° Percuteurs et pierres à moudre le grain;

6° Membres de gazelle momifiés (nord de la cuisine).

N. E. II. — Construite au début de la XVIIIe dynastie, remaniée une première fois à la fin de la XVIIIe (diminution en largeur au nord dans les salles II, III, IV) une seconde fois sous la XIXe dynastie (création de la salle I par empiètement sur la maison voisine du nord).

Composée de quatre pièces et d'un couloir d'entrée; fouillée par Schiaparelli et non identifiée.

Salle I. — Porte sur rue à huisserie de pierre, seuil calcaire conservé.

Dans la rue une marche, à l'emplacement de la première enceinte, descend au sud, de o m. 3o (deux autres marches situées plus au nord, marquent les déplacements successifs de l'enceinte). Sol de la salle en contre-bas de la rue : o m. 3o. Couloir d'accès direct à la salle II créé sous la XXe dynastie, même niveau que la salle I dont la porte est refaite. Murs briques (o m. 31, o m. 15, o m. o9) et pierre, hauteur o m. 127, plinthe o m. 9o. Lit clos en brique non blanchi; porte entre deux cloisons minces, escalier de brique à trois marches, le lit est sur une estrade, reste de l'ancien niveau avant l'abaissement du sol de la pièce, encadrée de deux coulisses, vestiges de l'ancien mur mitoyen (pl. IX).

Salle II. — Porte à seuil calcaire, murs pierre et brique (o m. 31, o m. 15, o m. o8), hauteur 1 m. 35, plinthe o m. 9o. Colonne centrale à base calcaire, diamètre o m. 6o (en place). Divan contre le mur ouest, accoudoir brique au sud. Sol relevé de o m. 3o. Porte entre II et III, jadis à l'angle S. E., déplacée ensuite et ouverte dans l'angle N. E.

Salle III. — Deux marches à monter, niveau + o m. 4o. Murs pierre et brique (o m. 32, o m. 15, o m. 1o) non blanchis. Traces d'un pétrin dans l'angle N. E. Trois mortiers en calcaire enfoncés dans le sol. Pas de cave, pas d'escalier de terrasse.

Cuisine. — Niveau + o m. 3o; murs grossiers, hauteur 2 mètres en pierre brute

crépie et noircie par la fumée, four détruit, traces visibles, mince cloison de pierre à l'ouest séparant cette cuisine de celle de la maison suivante (remaniement XXe dynastie).

Trouvailles : Fragments de poteries ordinaires, assiettes, supports annulaires, vases. Un ostracon sur tesson (hiératique ramesside).

Un grand fragment calcaire de bas-relief (h. o m. 49, l. o m. 53) style ramesside, jupe plissée d'un roi debout face à droite, derrière lui un sistre qui devait être brandi par une reine ou princesse à échelle plus petite (fig. 122). Devant lui restes de deux colonnes de texte mentionnant le dieu d'Héracléopolis Horshafi : [hieroglyphs]. (Épithète d'Amon, Khnoum, Osiris, Sebek, surtout employée dans la nécropole pour désigner la tête de bélier d'Amon adorée par les ouvriers à partir de la XIXe dynastie)[1].

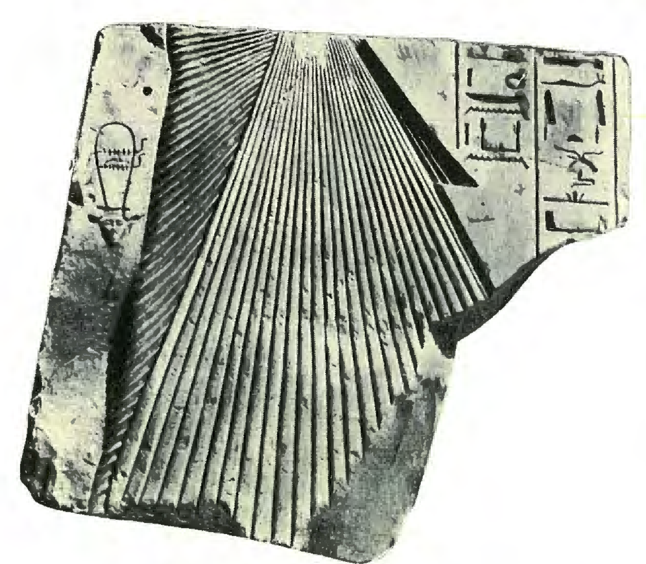


Fig. 122. — Fragment de relief mural.

N. E. III. — Construite au début de la XVIIIe dynastie elle englobait primitivement les trois premières maisons qui avaient comme mur commun de fond à l'ouest l'enceinte renforcée par un mur d'applique. Le mur sud est de la première époque aussi est-il plus rectiligne que les autres et mieux construit. Le mur nord a été construit sous la XIXe dynastie.

Composée de six pièces, fouillée par Schiaparelli, non identifiée (pl. VIII).

Salle I. — Porte sur rue à seuil de calcaire; contre-bas : o m. 45, deux marches, murs pierre et brique (o m. 30, o m. 15, o m. 10) plinthe o m. 80. Lit clos en brique, trois marches, crépi gris sans décor visible.

Salle II. — Porte à huisserie de bois dont il reste un seuil en palmier-dattier et les traces des montants de bois peints en rouge; niveau + o m. 25, sol damé, pas de trace de colonne au centre; murs brique et pierre, hauteur o m. 90, plinthe o m. 80. Divan à bordure de pierre et accoudoir de brique blanchi. Devant le divan descente de cave (fig. 121).

Salle III. — Cubicule ou débarras, crépi gris sans plinthe.

Couloir fermé par deux portes de bois, traces d'huisseries de bois, cloison de brique (o m. 40, o m. 19, o m. 12) entre salle III et couloir.

Salle IV. — Cubicule ou débarras, murs grossiers en pierre, traces d'un lit-mastaba et d'un escalier de terrasse.

[1] W. Spiegelberg, *Aeg. Zeitschrift*, LXII, 1926, p. 23. *Der heilige Widderkopf des Amon.*

Cuisine I. — Porte sans huisserie ni vantail, murs de pierre, hauteur 2 m. 10, crépi gris. Près de l'entrée vestiges d'un pétrin et d'un laraire. Contre le mur d'est qui est l'enceinte de briques au cartouche Aakheperkarè, traces d'un petit fourneau carré et noir de fumée au-dessus. Dans le sol damé deux mortiers en calcaire entourés d'une margelle de petites pierres et une amphore apode sont enfoncés jusqu'au sommet.

Cuisine II. — Porte sans vantail, murs noircis, deux fours ronds assez bien conservés, hauteur o m. 80, diamètres internes : en bas o m. 80, en haut o m. 50. Céramique interne en trois couronnes superposées engrenées, épaisseur o m. 04, chape externe de boue épaisseur o m. 15, avec impressions circulaires d'un goulot de vase dont le diamètre correspond à celui d'un petit vase entier tout noirci trouvé dans les cendres du four nord. Derrière ce four, petit réduit qui contenait un certain nombre de poteries intactes : vaisselle ordinaire, vases et assiettes (fig. 125 et pl. XIV).

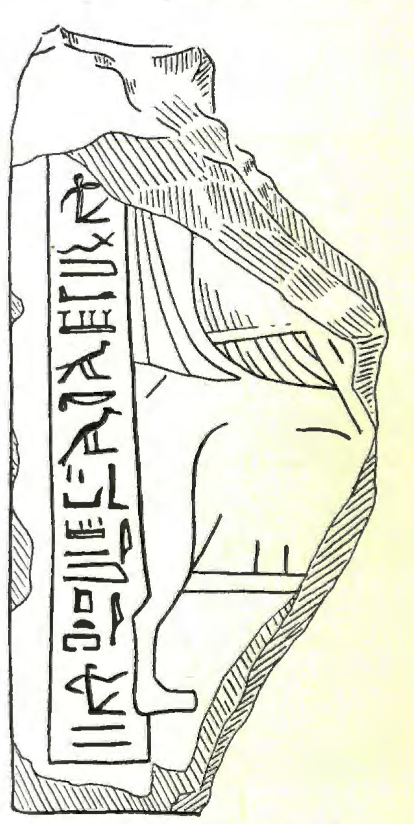


Fig. 123. — Fragment de stèle de Amenemapet.

Trouvailles : 1° Fragment de bas-relief, grès peint : o m. 24-o m. 34, buste d'un homme au crâne rasé, face à droite; sans doute le scribe Amenemapet. Restes de quatre colonnes d'inscription : [hieroglyphs].

2° Fragments d'une stèle en calcaire (mêmes matière et sculptures qu'un fragment trouvé en 1926 à la tombe n° 216 marqué au nom du scribe royal Amenemapet) représentant trois hommes debout face à gauche; nom : [hieroglyphs]. (Cf. *Rapports 1924-1925* et *1927*, index.)

3° Fragment d'un linteau à corniche pour laraire, peint en rouge et noirci par la fumée (cuisine I) avec nom de la déesse Rannout. Ce fragment s'ajoute à un autre trouvé avant 1920 au nom de Mert Seger et complète le linteau : longueur o m. 36, hauteur o m. 13, largeur des jambages o m. 06, de la porte o m. 18.

Texte : [hieroglyphs] (pl. XVI).

4° Fragment de stèle calcaire gravé et peint, hauteur o m. 15, largeur o m. 085, angle inférieur gauche : homme assis sur chaise à pieds de lion, texte : [hieroglyphs] (fig. 123)[1].

[1] Ce même titre [hieroglyphs] se retrouve dans la tombe n° 6 de Nebnefer [hieroglyphs].

5° Poids de poisson *Peh* frais, tronc de cône calcaire, hauteur o m. 09, diamètre de base o m. 09, inscription gravée : [hieroglyphs] (fig. 108).

6° Fragment de petite stèle calcaire d'adoration au soleil levant que devait tenir une statuette d'homme à genoux, texte : [hieroglyphs].

7° Fragment de petite table d'offrandes en calcaire, texte : [hieroglyphs].

8° Fragment d'un petit bassin rond en calcaire, texte : [hieroglyphs] (fig. 89).

9° Quelques ostraca hiératiques sur tessons et éclats de calcaire.

10° Deux battes de boulangerie en bois pour remuer le pain sur le four, longueur o m. 465 et o m. 46. L'une d'elles marquée en gravure du signe : [hieroglyph] (fig. 124).

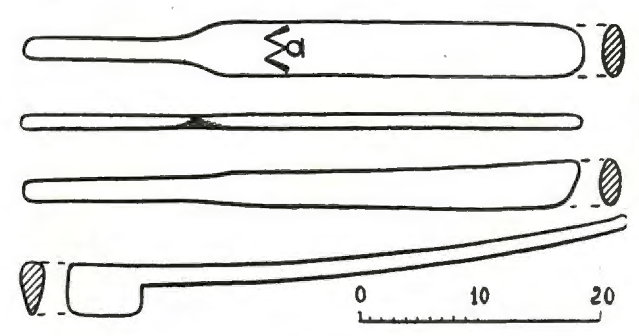


Fig. 124. — Battes de boulangerie.

11° Poteries communes (nord cuisine II), vase à deux anses, lampes, terrines, assiettes, supports annulaires (four nord), petit vase noirci au feu (fig. 125, n° 12).

12° Lame de couteau en bronze (cuisine I), longueur o m. 16.

N. E. IV. — Construite au début de la XVIIIe dynastie, restaurée sous les dynasties suivantes par ses locataires successifs : réparations et reblanchiment des murs.

Composée de quatre pièces, non identifiée; fouillée par Schiaparelli.

Salle I. — Porte sur rue à seuil de pierre, contre-bas o m. 45, deux marches; traces du lit clos. Murs brique et pierre, plinthe blanche o m. 80.

Salle II. — Porte à seuil de calcaire, murs pierre et brique, hauteur o m. 95, plinthe blanche o m. 70, divan avec accoudoir de brique, dans le divan : trappe et escalier de cave. Pas de traces de colonne centrale.

Salle III. — Porte sans vantail, murs crépis gris, hauteur 1 m. 80.

Couloir. — Cloison nord en brique (o m. 32, o m. 16, o m. 10), plinthe et cadres de panneaux blancs sur la cimaise, hauteur de la plinthe o m. 65, panneaux gris non décorés. Pas de portes. Escalier de terrasse en brique (o m. 40, o m. 20, o m. 13).

Cuisine. — Deux fours à pain ronds, diamètre o m. 70. Petit silo carré précédant l'entrée voûtée de la cave creusée sous l'enceinte hors les murs, porte de cave en brique (o m. 32, o m. 16, o m. 10), murs de pierre crépie noircis au-dessus des fours (fig. 121).

Trouvailles : 1° Fragments nombreux d'une stèle en ébène trouvée dans la cuisine, près d'un des fours et mise en menus morceaux pour être brûlée; les morceaux manquants ont dû être déjà consumés. Stèle à fronton cintré et socle débordant, hauteur o m. 48, largeur o m. 30, hauteur du socle o m. 55, relief du socle o m. 02. Faite pour

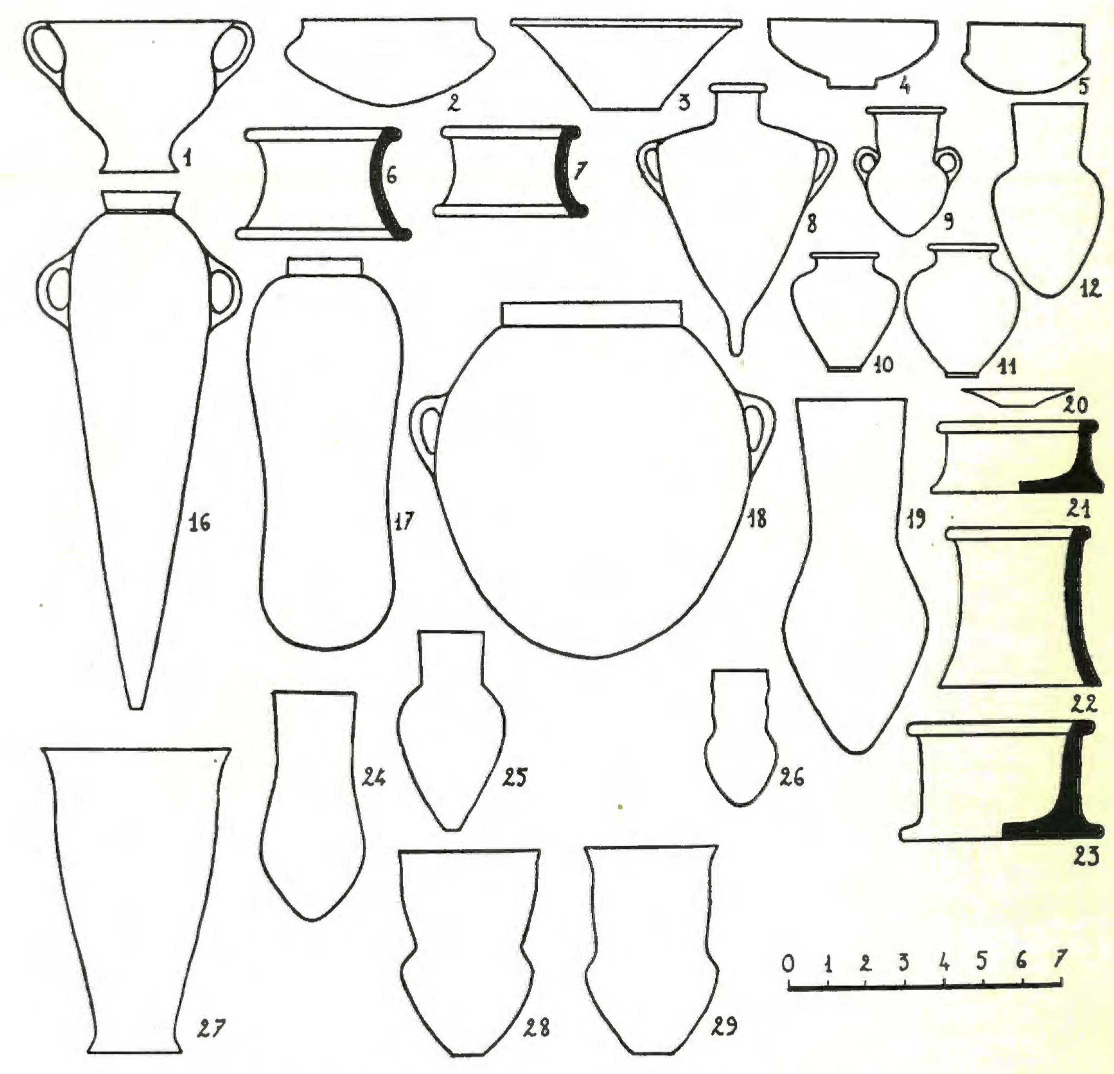


Fig. 125. — Céramique sans décor, d'usage domestique recueillie dans le village.

être encastrée dans un mur, elle est divisée en deux registres égaux. En haut, sous un dais couronné d'uræus avec disques solaires sur la tête, la déesse Anoukit, coiffée du diadème de plumes d'autruche, est assise face à droite sur un trône et tient la croix ansée et le sceptre des dieux. Trois grands papyrus issus du pilier antérieur du dais s'épanouissent en dehors devant elle. Texte : [hieroglyphs]. Au second registre, figuraient les uns derrière les autres, à genoux, deux femmes, deux hommes, puis quatre hommes deux par deux; en tout, huit personnes. La première femme offrait un autel portatif de céramique avec deux pains coniques [hieroglyphs] prémices de la récolte. Tous tournés vers la gauche, levant les mains et adorant, ces

personnages avaient au-dessus d'eux leurs noms écrits en colonnes. Il ne reste que deux noms lisibles : [hieroglyphs].

Sur le socle, une ligne d'inscription partant du milieu, en deux sens contraires, donnent encore quelques noms :

[hieroglyphs]



Fig. 126. — Les logements de deux stèles dans la maison N. E. V.

Ce ne sont que les noms des hommes; ceux des femmes devaient se trouver à droite. Ceux-là sont de la XIX[e] dynastie, époque à laquelle les tailleurs de granit, les sculpteurs et graveurs ont eu maintes fois à séjourner à la cataracte pour les travaux du roi et d'où ils ont pu contracter une ferveur particulière aux divinités locales au point d'attribuer à Anoukit le rôle des pénates Rannout et Mert Seger (fig. 127).

N. E. V. — Construite sous la XVIII[e] dynastie, ne formait avec la précédente qu'une seule maison à la création du village. Le partage date de la XIX[e] dynastie. Les caves sont de cette époque.

Composée de cinq pièces, un couloir, deux caves et un escalier de terrasse. Fouillée par Schiaparelli, non identifiée.

Salle I. — Porte sur rue à seuil de pierre, contre-bas o m. 30, une marche; murs pierre et brique, hauteur o m. 80, plinthe blanche o m. 80 sur laquelle la paroi nord porte plusieurs esquisses en diverses couleurs (Nout à genoux, bras étendus et empennés, peinte en jaune; têtes humaines en rouge; ailes en jaune; signes hiératiques en noir, traces de pinceau en rose et en bleu). La paroi sud portait au-dessus de la plinthe une inscription hiératique en noir sur fond gris. Sol damé, traces d'une colonne centrale et d'un lit clos dans l'angle S. O.

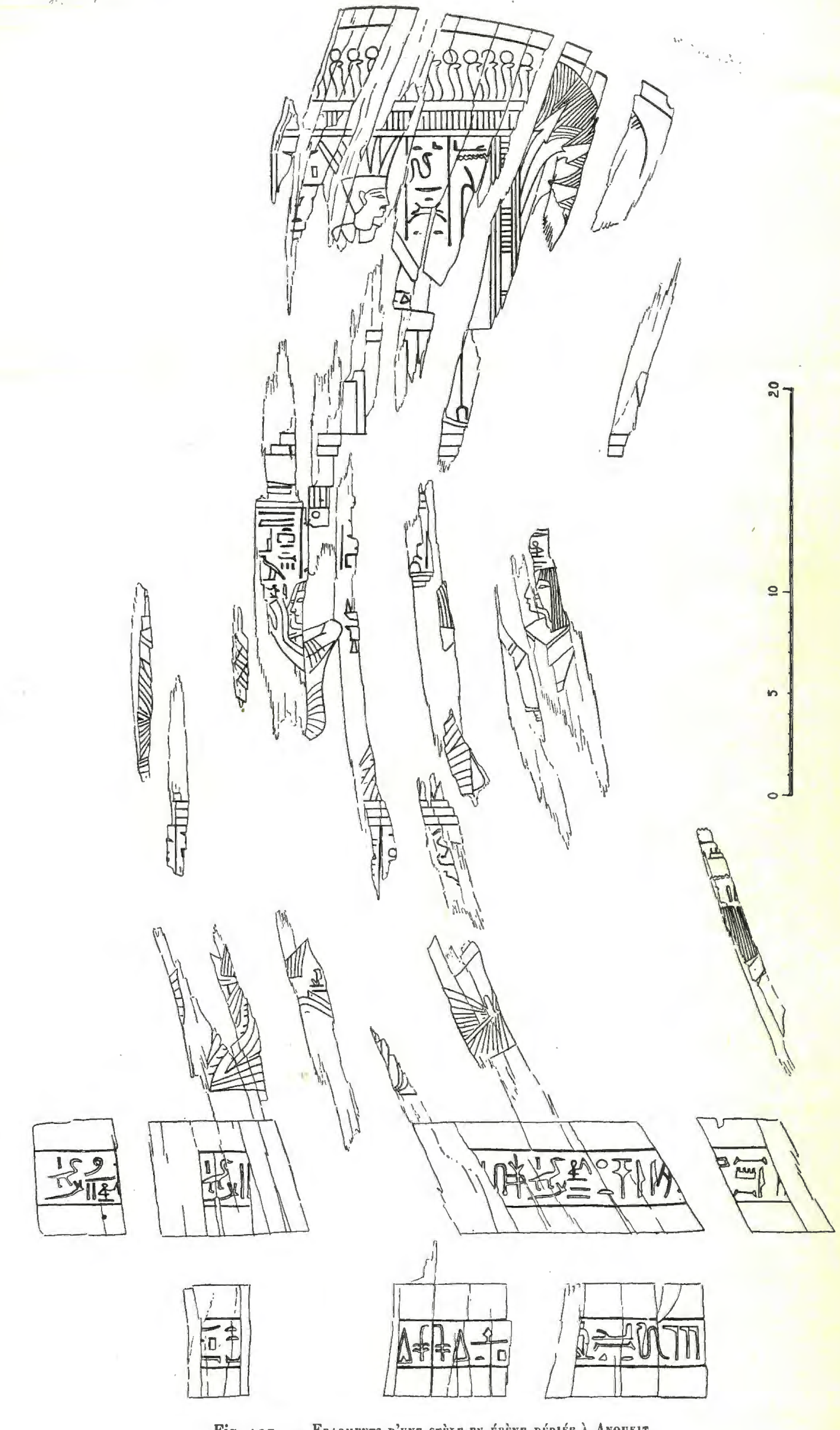


Fig. 127. — Fragments d'une stèle en ébène dédiée à Anoukit.

Salle II. — Porte à huisserie de calcaire, niveau + o m. 20; pas de trace de colonne, murs pierre et brique (o m. 32, o m. 16, o m. 10), hauteur 1 m. 75, plinthe o m. 80, divan en briques dans l'angle S. O. Dans le divan, trappe carrée et escalier de cave (fig. 121).

Salle III. — Porte à huisserie de bois, murs pierre et brique (o m. 33, o m. 16, o m. 10), cloison ouest en briques (o m. 32, o m. 16, o m. 08), hauteur 1 m. 75, plinthe 1 m. 10; à cette hauteur, la cloison est perforée de deux petites ouvertures rectangulaires (o m. 25, o m. 30 et o m. 22, o m. 30), dans lesquelles furent encastrées deux stèles de ces dimensions aujourd'hui disparues. Le plafond devait être à 1 m. 80 de hauteur (traces de boulins sur le mur sud).

Salle IV. — Ouverte sur le couloir, porte à huisserie de bois, une marche à monter. Murs grossièrement faits, crépi gris, traces d'un lit-mastaba ou d'un dressoir. Plafond à 1 m. 80.

Couloir. — Murs crépis au limon, sol montant vers l'est par paliers successifs, portes à huisserie de bois aux deux extrémités.

Escalier de terrasse partant du couloir; briques (o m. 33, o m. 16, o m. 10).

Cuisine. — Murs crépis et noircis, four rond, diamètre o m. 70, Pétrin bien conservé en brique passée au lait de chaux (six couches successives), mortier en calcaire, entrée de cave sous l'enceinte, mur d'applique doublant l'enceinte pour soutenir le toit (pl. XIII).

Trouvailles : Fragments de papyrus hiératiques civils dans la salle III.

Vaisselle ordinaire ramesside, fusaïoles en bois, écheveau de lin, pierre à moudre le grain dans la cuisine.

N. E. VI. — Ne formait à la construction qu'une seule maison avec la suivante n° VII. Édifiée au début de la XVIIIe dynastie, remaniée et partagée sous les Ramsès, composée de trois pièces, un couloir, un escalier de terrasse et une cave.

Fouillée par Schiaparelli et non identifiée.

Salle I. — Porte sur rue à huisserie de bois et seuil de pierre, deux marches, contre-bas o m. 40. Lit clos en briques (restauré), sans décor visible, avec escalier bordé de rampes latérales. Murs pierre et brique, plinthe 1 m. 20; sol damé, pas de colonne.

Salle II. — Porte à huisserie de bois et seuil calcaire. Divan de briques. Base calcaire de colonne, diamètre o m. 70. Contre le mur de l'est, restes de l'escalier de la terrasse et devant lui un mortier et une auge en calcaire dur. Mur de briques (o m. 30, o m. 15, o m. 75) entre les deux premières salles; plinthe 1 m. 20. Mur de l'est en pierre sans plinthe.

Couloir. — Montant vers l'est en deux paliers, crépi gris, aboutissant à la cave sous l'enceinte (fig. 121). Porte à huisserie de bois au départ du couloir.

Salle III. — Petite pièce aux murs de pierre ayant sans doute servi de cuisine après le partage de la maison, pas de traces de fumée, de four, de pétrin.

Trouvailles : Fragments de poteries et ostraca d'époque ramesside.

N. E. VII. — Le mur mitoyen sud date de la XVIIIe dynastie, pierre et brique (o m. 34, o m. 17, o m. 12). Les autres murs ont été refaits sous la XIXe dynastie.

Composée de trois pièces, un couloir, un escalier de terrasse et une cave.

Fouillée par Möller et non identifiée[1].

Salle I. — Porte sur rue à huisserie en calcaire, pas de traces de lit clos ni de colonne.

Couloir avec portes aux extrémités, murs crépis gris sans plinthe.

Salle II. — Murs brique (o m. 30, o m. 15, o m. 85) et pierre, hauteur 1 m. 96, plinthe o m. 90; niche rectangulaire (o m. 34, o m. 48), profondeur o m. 45 au-dessus de la plinthe entre les deux portes du mur est, le socle de ce laraire devait être inscrit. Divan avec accoudoir de brique contre le mur ouest. Cette salle contenait trois mortiers en calcaire, deux ronds, un carré et une natte de jonc.

Escalier de terrasse partant de la salle II dans laquelle se trouve la première marche. Porte à huisserie de bois; sept marches dallées en calcaire subsistent montant vers l'est, murs crépis gris.

Cuisine. — Ouvrant sur la salle du divan, pas de traces du foyer; sous l'escalier de la terrasse, un arc de voûte supportait les marches qui manquent et sous cette voûte, une amphore à eau était plantée en terre. Entrée de la cave qui s'enfonce sous l'enceinte (pl. VIII et fig. 121).

Trouvailles : (cave) un bouton de coffre en bois gravé au nom du chef des ouvriers, Qaha, dont la maison est immédiatement voisine au sud : [hieroglyphs] (diamètre o m. 04). Un fragment de jambage droit en grès, proscynème à Amon «de la bonne rencontre?» hauteur o m. 30, largeur de la colonne o m. 08. Texte : [hieroglyphs].

N. E. VIII. — Construite au début de la XVIIIe dynastie et conservée avec peu de modifications jusqu'à la fin de la XXe dynastie; c'est donc une des maisons les plus larges du village. Son agencement est différent de celui des autres maisons par

[1] Les maisons du quartier N. E. de VII à XIX ont été fouillées partiellement en 1911-1913 par la mission allemande. Möller qui dirigeait l'expédition et qui mourut à la guerre, a laissé des notes que le Prof. Anthes publie et à qui je dois de me les avoir aimablement communiquées.

le placement de la cuisine au bord de la rue et par le nombre des pièces. Le nom du dernier occupant est connu et il y a lieu de penser qu'il succédait dans cette demeure à ses ascendants familiaux.

Composée de huit pièces, un escalier de terrasse, un silo et une cave.

Fouillée par Möller.

Identifiée par un jambage de porte et une base de colonne trouvés en place. Elle appartenait au chef des ouvriers Qaha (XIXe, XXe dynasties), dont la tombe n° 360 a été découverte en 1930 (voir *Rapport 1930*).



Fig. 128. — Inscription gravée sur la base d'une colonne de la maison N. E. VIII.

Salle I. — Porte sur rue à huisserie de pierre peinte en rouge, située dans un renfoncement du mur qui n'est justifié que par le désir de signaler extérieurement l'importance de l'habitant. Sol de plain-pied, murs pierre et brique (o m. 37, o m. 16, o m. 10), plinthe blanche o m. 80, traces possibles d'un lit clos dans l'angle nord-est, pas de colonne centrale.

Salle II. — Porte à huisserie de bois peinte en rouge et seuil de calcaire, une marche; murs pierre et brique, plinthe o m. 90, sol damé et stuqué, traces d'une colonne de o m. 70 au centre, traces possibles d'un lit clos contre le mur nord. Il est probable que cette salle fut la vraie salle du lit clos sous la XXe dynastie, la première n'étant plus qu'une sorte de vestibule, dépendance de la cuisine.

Cuisine. — Au sud de la salle I, divisée en deux par une cloison; d'une part, les fours, contre la rue, d'autre part, le pétrin, les mortiers et les amphores à eau. A l'est de ces cuisines, une pièce non lambrissée, réservée au travail des femmes et à leur couchage, communique par trois portes avec les salles II et III et la cuisine.

Salle III. — Porte en bois rouge à seuil calcaire. Murs pierre et brique conservés au nord sur 2 m. 25 de hauteur, plinthe blanche o m. 90, traces de niches dans le mur nord. Sol damé et stuqué, vaste salle de 5 m. 50 de côté; au centre, colonne qui avait o m. 32 de diamètre et dont la base calcaire (diamètre o m. 75, hauteur o m. 10), encore en place, est gravée au nom du propriétaire : (fig. 128).

Cette base se prolongeait vers le divan par une sorte de socle carré en brique de o m. 50 de côté pour servir de soubassement à une statue ou de support à une amphore. Divan sans accoudoirs latéraux situé entre deux portes au centre du mur de l'est, ce mur est blanchi jusqu'à 1 m. 80 de hauteur, briques (o m. 37, o m. 16, o m. 12), le divan est stuqué et bordé de calcaire taillé (pl. XI). Les trois portes proches du divan sont à huisserie de bois peint en rouge et à seuils de calcaire.

Escalier de terrasse au nord du divan, porte en bois, marches en brique et en pierre. A l'est de l'escalier, un réduit à niveau surélevé, aux murs grossiers de pierre servait de débarras.

Salle IV. — Entrée au sud du divan, plinthe blanche bordée de noir 1 m. 20; dans le sol un silo rectangulaire recouvert jadis d'un plancher et d'une trappe. Sa paroi nord lui est commune avec l'escalier voûté de la cave qui prend naissance au nord du divan. La cage voûtée de l'escalier était couverte d'un bâti formant une haute banquette au fond de la salle IV (fig. 121).

Trouvailles : Jambage de porte en calcaire peint en rouge aux noms de Qaha et Toui provenant de la porte d'entrée de la maison : (*Rapport 1927*, fig. 29), jambage droit de porte de laraire en calcaire (h. o m. 09, l. o m. 04), au nom du scribe Ramès (pl. XVIII). Base de colonne en calcaire (d. : o m. 75, h. o m. 10), salle III : (fig. 128). Une autre base, en grès, a été trouvée en 1931-1932 à l'angle externe nord-ouest de l'enceinte (fig. 129).

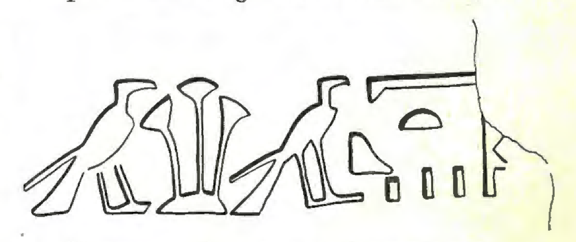


Fig. 129. — Inscription gravée sur une base de colonne en grès.

N. E. IX. — Construite au début de la XVIIIe dynastie elle faisait primitivement partie de la maison précédente, ensuite, elle fut jointe à la maison suivante et enfin sous la XXe dynastie, séparée de ses deux voisines, elle constitua une demeure indépendante très étroite.

Composée de quatre pièces, un couloir, un escalier de terrasse et une cave.

Fouillée par Möller et non identifiée [1].

Salle I. — Porte sur une rue à huisserie complète en pierre calcaire, peinte en rouge. Contreforts internes des chambranles donnant à la porte un renfoncement de o m. 35. Contre-bas o m. 40, deux marches en calcaire. Tout l'intérieur de cette maison est à un niveau de o m. 50 à o m. 80 plus bas que la maison VIII. Le sol de la première salle était à o m. 25 plus bas lors de la première modification des lieux, il fut relevé ainsi qu'en témoignent les limites inférieures de blanchiments successifs des murs et la présence dans le sol primitif de deux cavités coniques pour amphores; cette salle devait donc faire partie jadis de la cuisine de Qaha. Ensuite, elle forma une seule pièce avec la première salle de la maison X; ses murs furent alors lambrissés de blanc une première fois. Quand le partage la réduisit de moitié, le sol

[1] Les maisons IX à XIX ont été refouillées par nous une première fois en 1921-1922 et une seconde fois en 1934-1935.

fut exhaussé de o m. 25 et les murs furent reblanchis. A ce moment là, on dut sans doute y construire un lit clos dont il ne reste aucune trace certaine.

Salle II. — Porte à huisserie de pierre, murs pierre et brique (o m. 28, o m. 13,

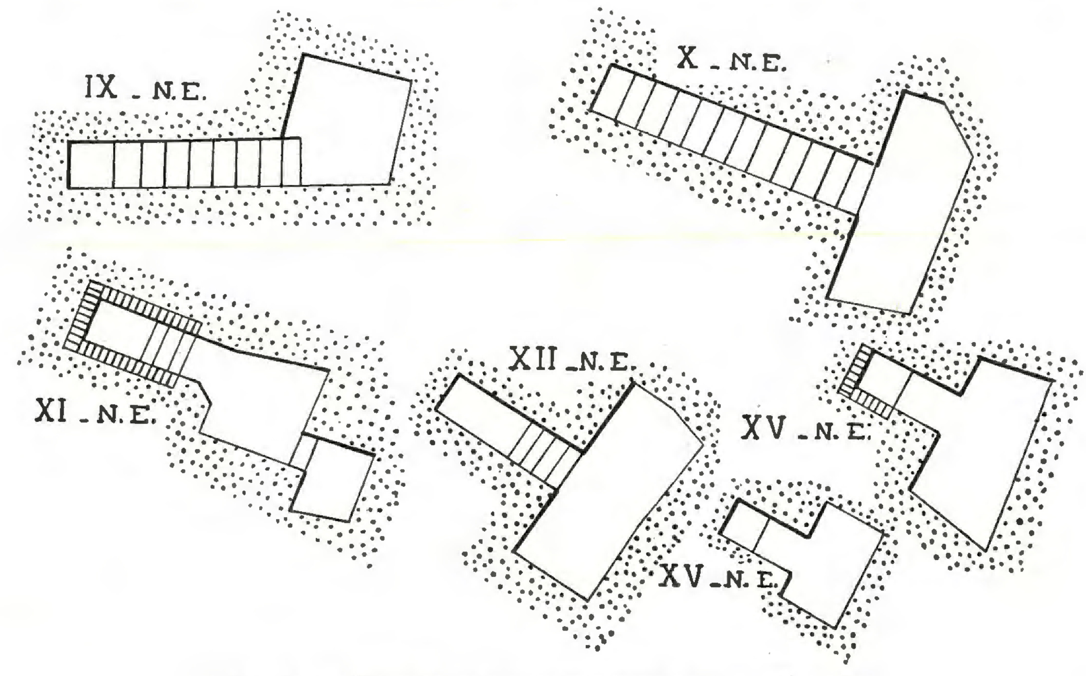


Fig. 130. — Plans des caves dans les maisons du quartier Nord-Est.

o m. 08 et o m. 33, o m. 16, o m. 09). Divan en briques, traces d'une colonne centrale, diamètre de base o m. 70.

Salle III. — Débarras avec au centre un escalier de cave (fig. 130), pas de traces de porte.

Couloir fermé par une porte à huisserie de bois, murs crépis gris.

Escalier de terrasse en brique et pierre partant du couloir.

Cuisine avec traces d'un four rond et deux mortiers en calcaire.

Trouvailles : Fragments de la toiture, épaisseur o m. 10, formés de boulins et croisillons de branchages pris dans un mortier de limon.

Un linteau à corniche orné d'un soleil ailé, peint en rouge, pour un naos (pl. XVI n° 12).

N. E. X. — Construite au début de la XVIIIe dynastie et réduite de moitié par partage sous les Ramsès.

Composée de quatre pièces, un couloir, un escalier de terrasse et deux caves.

Fouillée par Möller et non identifiée.

Salle I. — Porte sur rue à huisserie en calcaire peint en rouge, jambage sud encore en place, contre-bas o m. 20, une marche. Traces d'un lit clos; murs pierre et brique

et plinthe blanche. Le lit clos devait être décoré de dessins blancs sur fond gris représentant des Bès ailés; les fragments de cette décoration, recueillis dans la chambre, montrent que les parois du lit n'étaient pas une simple margelle, mais montaient jusqu'au plafond, car, au-dessus des panneaux encadrant la porte et représentant des

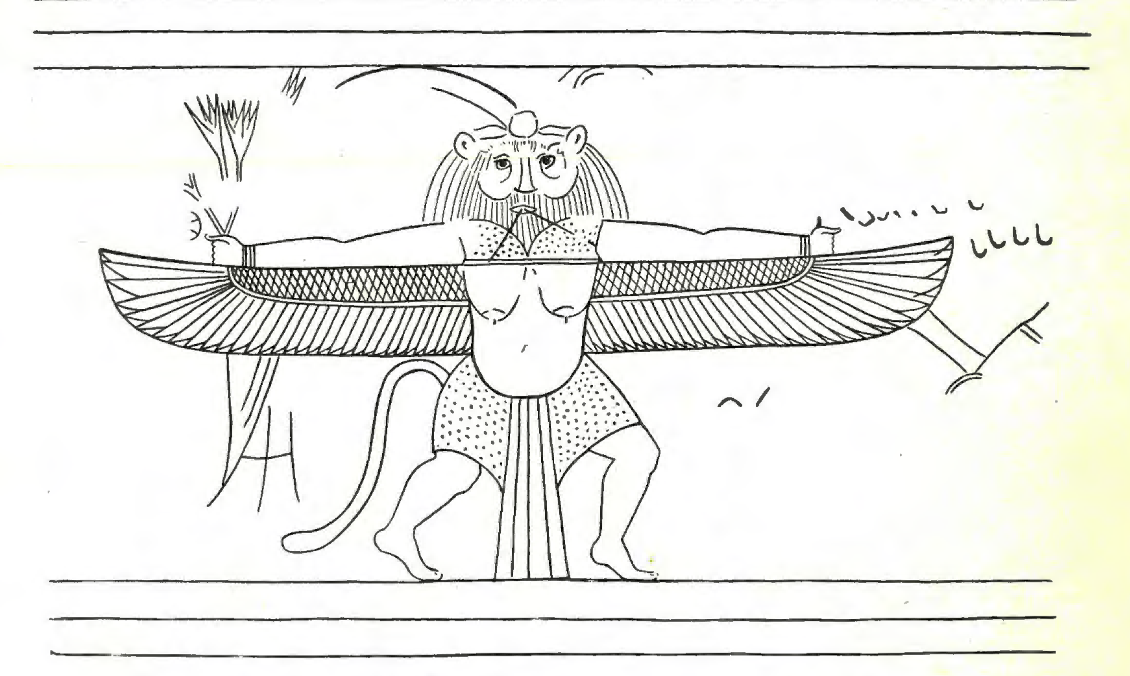


Fig. 131. — Frise de couronnement du lit clos de la maison N. E. X.

Bès de profil faisant de la musique et dansant, se trouvait un panneau de la longueur du lit représentant un Bès de face, bras étendus et empennés tenant des lotus et dansant (fig. 131).

Salle II. — Porte calcaire peinte en rouge dont le jambage sud est encore en place. Divan de brique, base de colonne en calcaire, diamètre o m. 70. Devant le divan, une sorte de meule en calcaire dur faite de deux pièces : un plateau rond, diamètre o m. 55, épais de o m. 20, bordé d'une margelle et creusé au centre d'une cavité conique, diamètre o m. 23 et profondeur o m. 10; un tampon conique légèrement épointé s'adaptant exactement à la cavité centrale avec un jeu d'un centimètre, et dépassant l'orifice de deux centimètres (fig. 132).

Salle III. — Débarras avec descente de cave au centre (fig. 130).

Couloir fermé d'une porte en calcaire.

Escalier de terrasse en briques.

Cuisine avec un four (traces) et deux mortiers. Entrée de cave sous l'enceinte (fig. 130).

Trouvailles : Fragments de décoration du lit clos et meule déjà décrits.

N. E. XI. — Construite au début de la XVIII[e] dynastie, remaniée sous les suivantes. Composée de quatre pièces, un couloir, un escalier de terrasse et une cave. Fouillée en 1911-13 et 1921-22, 1934-35 et non identifiée.

Salle I. — Porte à huisserie de bois peinte en rouge, seuil en palmier encore en place. Contre-bas o m. 38, murs pierre et brique, plinthe blanche o m. 90; lit clos

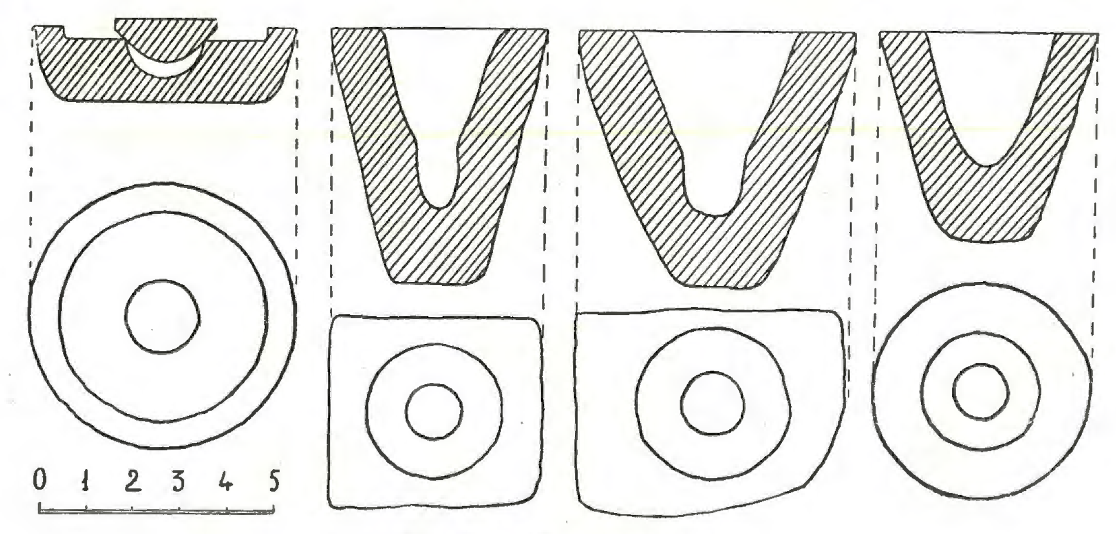


Fig. 132. — Mortiers en calcaire.

bien conservé, construit en briques (o m. 33, o m. 16, o m. 09), décoré de panneaux gris encadrés de blanc mais sans traces de dessins, escalier de trois marches de brique blanchies, pas de margelle visible. Le lit clos, fouillé jusqu'au sol, contenait un chevet de pierre, un fragment de statuette de femme debout en robe plissée d'époque ramesside en calcaire, une plume d'autruche d'un *Atef* en bois provenant d'une statuette de divinité (crocodile, hippopotame, Osiris?). Devant le lit clos, une table d'offrandes en calcaire au nom de Aapehti était posée.

Salle II. — Porte à huisserie de bois peint. Le niveau de la deuxième salle, toujours plus haut que celui de la première, revient souvent à celui de la rue. Divan de brique et colonne à base de calcaire (traces).

Salle III. — Murs crépis gris, pas de traces de portes. Un mortier et une auge en calcaire sur le sol.

Couloir. — Mur sud en briques (o m. 33, o m. 16, o m. 09), non fermé aux extrémités.

Cuisine. — Traces d'un escalier de terrasse, d'un four, d'un mastaba. Entrée de cave (fig. 130).

Trouvailles : Une table d'offrandes en calcaire rongée par l'humidité et en partie effacée : longueur o m. 29, hauteur o m. 25, épaisseur o m. 05. Texte : à

droite : ..... à gauche : (fig. 134).

Un chevet de pierre de la forme :.

Un fragment de statuette de femme debout en robe plissée ramesside (calcaire).

Un fragment de coiffure *Atef*, plume d'autruche en bois peint.

Un mortier de calcaire et un fragment d'auge elliptique en calcaire.



Fig. 133. — Fragments de Bès du lit clos N. E. X.

N. E. XII. — Construite au début de la XVIII[e] dynastie, remaniée sous les suivantes.

Composée de quatre pièces, un escalier de terrasse et une cave.

Fouillée en 1911-13, 1921-22, 1934-35.

Identification problématique par un linteau de porte aux noms de Mesou et Apii.

Salle I. — Porte sur rue à huisserie de bois, le seuil de palmier est encore en place, deux marches en calcaire, contre-bas o m. 40, sol damé, murs brique et pierre, plinthe blanche o m. 80; lit clos en brique, à trois marches, décoré de panneaux gris et peut-être de dessins blancs sur ces panneaux, débris de décoration recueillis dans la salle (fig. 133), pas de colonne au centre.

Fig. 134. — Table d'offrandes de Aapehti.

Salle II. — Porte à huisserie de pierre peinte en rouge (traces); murs brique et pierre, plinthe blanche o m. 80, divan de brique, colonne centrale à base calcaire o m. 70; dans le sol, une petite fosse rectangulaire peu profonde et bien crépie, servait de cachette près de la porte de la salle III.

Salle III. — Sans plinthe; murs gris, deux portes de bois peint.

Escalier de terrasse en briques; sous l'escalier, une amphore à eau était placée sous une voûte.

Cuisine. — Traces de fumée à l'emplacement du four. Entrée de cave sous l'enceinte (fig. 130).

TROUVAILLES : Un grand fragment de linteau de porte en calcaire gravé, peint en teintes variées, puis badigeonné en rouge. Un autre fragment de ce linteau a été trouvé dans la maison suivante, employé comme jambage de porte et encore en place. Il est donc probable que c'est un remploi provenant d'un monument funéraire et que les deux fragments étaient réunis avant leur rupture dans la maison XIII (fig. 11).



Fig. 135. — LE LIT CLOS DE LA MAISON N. E. XIII.

Deux petits fragments de la partie inférieure étaient dans les magasins du chantier depuis les fouilles italiennes. Le linteau, divisé en deux parties symétriques, représente, de chaque côté d'un guéridon d'offrandes, quatre personnages humains assis.

A gauche deux couples, à droite un couple et deux hommes. Les costumes sont du début de la XIXe dynastie, ce qui date le remploi du linteau d'une époque postérieure qui doit être sensiblement le début de la XXe dynastie. Les noms sont :

à gauche : à droite :

Longueur totale 1 m. 23, longueur décorée 1 mètre, hauteur 0 m. 40, épaisseur 0 m. 12.

Tous ces noms se retrouvent sur une stèle du Louvre (*Rapport 1926*, p. 78, 81, pl. IX), dont ce linteau a pu constituer la portion supérieure du cadre.

1° Un fragment calcaire peint d'un *ex-voto* au nom de Horynefer ;

2° Plusieurs petits fragments de papyrus hiératiques civils;

3° Trois ostraca hiératiques ramessides;

4° Plusieurs fragments de décoration du lit clos : esquisses blanches sur fond gris représentant le dieu Bès dansant (fig. 133).

N. E. XIII. — Construite au début de la XXIIIe dynastie et remaniée sous les Ramsès.

Composée de cinq pièces, un couloir, un escalier de terrasse; pas de cave.

Fouillée partiellement en 1913 et 1922 et non identifiée (le jambage de porte fait d'un linteau de Mesou et Apii étant un remploi ne peut servir à l'identification).

Salle I. — Porte sur rue à huisserie de bois peint et à seuil calcaire encore en place, deux marches de pierre, contre-bas 0 m. 50, sol damé et stuqué; murs pierre et brique. Plinthe blanche 0 m. 90. Lit clos bien conservé en briques, à trois marches, décoration faite de panneaux gris encadrés de blanc et ornés de dessins blancs, dont il reste, sur le panneau sud, les jambes d'un Bès dansant, les pieds armés de couteaux (fig. 135 et 136, pl. IX). Traces d'une colonne centrale.

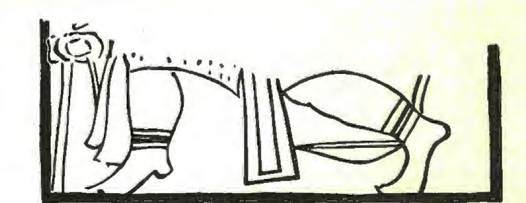


Fig. 136. — BÈS DANSANT. DESSIN DU LIT CLOS N. E. XIII.

Salle II. — Porte à huisserie en calcaire peint en rouge; les parties inférieures des jambages sont en place, l'un d'eux était fait du linteau de Mesou et Apii.

Des fragments de corniche à gorge peints en rouge ont été recueillis près de la porte. Murs brique et pierre à plinthe blanche 0 m. 90; dans le mur nord au-dessus de la plinthe, une niche rectangulaire est percée (0 m. 25, 0 m. 35, profondeur 0 m. 28). Sol damé et stuqué, pas de colonne mais, devant le divan, un petit fourneau à margelle de briques, rempli de cendres, de charbons et de tessons de poteries. La margelle qui émerge de quelques centimètres au-dessus du sol est maçonnée en forme de bourrelet circulaire avec un appendice vers le divan pour poser les récipients sans contact direct avec le feu. Divan entre deux portes avec accoudoirs latéraux en brique (0 m. 22, 0 m. 35, 0 m. 05), décorés au sommet d'une corniche peinte dont le tore est fait d'une cordelette de fibre de palmier enrobée de mortier. La face externe des accoudoirs est pyramidante et peinte en blanc, le tore est jaune, la gorge blanche, le bandeau rouge, hauteur 0 m. 68, le fond du divan peint en blanc est fait de briques (0 m. 32, 0 m. 15, 0 m. 10) [fig. 19].

Les deux portes encadrant le divan sont à huisserie de bois.

Salle III. — Murs grossiers, crépi gris : cubicule ou débarras.

Couloir. — En trois paliers, murs gris, pas de porte à l'est.

Salle IV. — Magasin à provisions, débris d'amphores et de mortiers.

Cuisine. — Traces d'un grand four rond 0 m. 90.

Escalier de terrasse partant de la cuisine, marches de briques.

TROUVAILLES. — 1° Un fragment de linteau déjà décrit employé comme jambage de porte;

2° Fragments de la décoration du lit clos : dessins blancs sur limon gris;
3° Fragments de corniches de linteaux, calcaire peint en rouge;
4° Fragments de poteries et de mortiers et auges en calcaire;
5° Fragments de broyeurs et plateaux de brassage en granit;
6° Fragments de papyrus hiératiques civils;
7° Bouton de coffre en bois gravé et peint au nom de Iaii : [hieroglyphs];
8° Fragment d'un jambage gauche, calcaire gravé, peint en rouge représentant une femme debout bras levés, costume ramesside; nom inscrit devant elle : [hieroglyphs].

N. E. XIV. — Ne formait avec la maison suivante qu'un seul foyer qui fut divisé à la fin de la XVIIIe, puis remanié sous la XIXe dynastie. Jadis, la cuisine se trouvait contre l'enceinte mais, après la division, elle fut placée sur la rue.

Composée de quatre pièces, d'un couloir et d'un escalier.

Fouillée en 1913, 1922 et en 1935 et non identifiée.

Salle I. — Porte sur rue à huisserie calcaire. Traces d'un bâti qui peut être un lit clos (pl. XIII), pétrin en briques passé plusieurs fois au lait de chaux; traces d'un laraire derrière le pétrin.

Couloir. — Pris sur la salle du divan primitive, murs à plinthe blanche, briques du mur sud (o m. 34, o m. 16, o m. 10); dans ce mur, traces d'une porte bouchée près du divan de la maison suivante; pas de porte à l'est, mais un retour du mur forme une sorte de petit placard dans le couloir.

Salle II. — Murs pierre et brique (o m. 32, o m. 16, o m. 10), plinthe blanche o m. 80, deux petites niches superposées (h. o m. 15, l. o m. 19, p. 12), creusées dans le chambranle de porte du couloir; une petite fosse dans le sol près de l'angle N. E.; une amphore, près du mur sud, est enfoncée dans le sol. Pas de colonne, pas de divan.

Salle III. — Plinthe blanche.

Escalier de terrasse ouvrant sur la salle II, marches de briques.

Salle IV. — D'abord cuisine, traces de deux fours et de noir de fumée sous le second crépi. Ensuite chambre à plinthe blanche 1 m. 20, murs pierre et brique (o m. 30, o m. 15, o m. 09), conservés sur 2 m. 10 de hauteur; le mur de l'est en pierre fut tardivement construit pour border un escalier de la maison suivante.

Trouvailles. — Un mortier en calcaire, une pierre de brassage en granit rose, fragments de poteries sans décor et d'ostraca littéraires.

N. E. XV. — Construite en partie au début et en partie à la fin de la XVIIIe dynastie. Remaniée par partage, ce qui lui donne une constitution et une forme anormales. Composée de trois pièces et d'un escalier. Tout ce secteur, comprenant les maisons XV à XIX, était très ravagé quand nous l'avons fouillé en 1922 pour tenter de sauver ce qui restait du plan. Celui-ci était déjà à ce moment d'une lecture difficile sur le terrain. Aussi, donnons-nous sous réserve d'inventaire la disposition des cinq dernières maisons et particulièrement des deux maisons qui sont appuyées à l'enceinte. Peut-être, d'ailleurs, firent-elles partie à l'origine de celles qui bordaient la rue.

Identification possible par un jambage de porte en place au nom de Khaoui.

Salle I. — Mur de la rue en briques (o m. 30, o m. 15, o m. 09). Porte à huisserie de calcaire peint en rouge dont le jambage droit encore en place était gravé au nom de Khaoui. Seuil en calcaire, deux marches : contre-bas o m. 40; murs brique (la maison est entièrement construite en briques de o m. 30, o m. 15, o m. 10). Traces d'un lit clos près duquel une cachette dans le mur (h. o m. 30, l. o m. 19, p. 15) avait été aménagée.

Escalier. — Partant de la salle I pour monter à deux pièces qui furent plus tard englobées dans la maison XVIII. Desservit ensuite la terrasse quand au lieu de quelques marches, il en eut une vingtaine et qu'une porte communiquant avec la salle du divan eut été bouchée.

Salle II. — Porte à huisserie de bois et seuil calcaire. Long divan de briques noires (o m. 30, o m. 15, o m. 10). Murs de briques, plinthe blanche. Deux portes ont été condamnées au nord et au sud du divan. Colonne centrale diamètre o m. 25, sur base calcaire diamètre o m. 50, portant en rouge le cercle et les axes diamétraux de la colonne. Descente de cave dans l'angle S. E. Deux amphores étaient enfoncées dans de sol, au pied du mur du nord, l'une près du divan, l'autre près de l'angle N. E. (cave fig. 130).

Salle III. — Porte refaite, fausse porte contre le mur nord; hauteur 1 m. 55, largeur o m. 90; vantail à bande centrale jaune entre deux bandes rouges, jambages rouges, linteau polychrome (fragments inscrits en blanc sur rouge : [hieroglyphs] et du tore blanc à dessins rouges). Devant la fausse porte, existait un trottoir ou estrade basse pour dépôt d'offrandes (pl. XII). Deux niches sont perforées dans le mur de l'est à 1 m. 60 au-dessus du sol (h. o m. 25, l. o m. 23, p. o m. 15 et h. o m. 38, l. o m. 40, p. o. m. 18), pour abriter des bustes ou des statuettes. Seconde descente de cave au-dessous des niches (fig. 130).

Pas de cuisine, à moins qu'elle se trouvât dans une des pièces surélevées de la maison suivante.

Trouvailles : 1° Un fragment de jambage droit de porte en calcaire, nom : [hieroglyphs];
2° Fragments de décoration sur limon moulé de la fausse porte : [hieroglyphs];
3° Fragment de bassin rond à libations en calcaire; nom : [hieroglyphs].

N. E. XVI. — Construite toute en pierres sous la XIX[e] dynastie.
Composée de quatre pièces et d'un escalier; pas de cave.
Fouillée en 1913 et en 1922 et non identifiée.

Salle I. — Porte à huisserie en calcaire, contre-bas o m. 40, plinthe blanche o m. 80, pas de trace de lit clos, ni de colonne.

Salle II. — Porte en calcaire, mur sud contenant quelques briques (o m. 30, o m. 15, o m. 10). Divan en briques, colonne centrale à base calcaire (traces).

Salles III, IV. — Cubicules et cuisines.

Escalier. — Traces; sous l'escalier, petit réduit contenant un mortier et une amphore. Le mur de l'est, très épais, est construit en pierre pour soutenir les terres de la maison XVIII, remblayée près de ce mur pour égaliser le niveau général plus élevé de o m. 60.

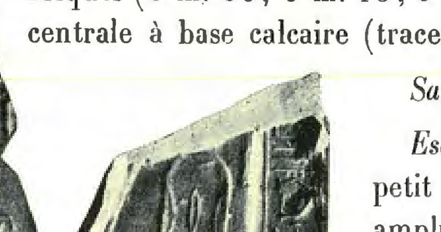


Fig. 137. — Table d'offrandes de Paheripejet.

Trouvailles : En 1922, dans la région des cinq dernières maisons du quartier nord-est et dans les trois premières du sud-est, on a recueilli une grande quantité d'objets de toute espèce : une statuette incomplète de fillette nue, debout, en bois d'ébène; trois chevets de pierre calcaire passés au goudron; un objet, en terre cuite épaisse, perforé de trous ronds et analogue à celui de la figure 112; des coupes de filage en terre cuite, avec à l'intérieur, deux ou trois anses dressées sur le fond pour attacher les fils; un grand nombre de grandes terrines en terre cuite à dessins cordés; un grand nombre de poteries : amphores à vin à deux anses, parfois marquées d'estampilles royales de Thotmès III et d'Hatshepsout; assiettes et plats portant des marques doliaires; vases de toutes formes, sans décor ou avec peintures faites avant ou après cuisson; des outils variés en bois, bronze, pierre; des paniers, cribles et vans en palmier et en jonc; des coupes en calcaire et en pierre ollaire; des plateaux de brassage et de broyage en granit noir ou rose; des moules à amulettes et à bagues en calcaire et en terre cuite; des esquisses de dessins et des ostraca hiératiques sur calcaire et sur tessons; des poupées, des animaux, des femmes couchées sur des lits; des Bès, des grotesques ityphalliques en terre cuite moulée et peinte; des ébauches de sculpture et de bas-relief; etc.

Les fouilles de 1935, dans ce secteur, ont retrouvé quelques fragments d'ostraca et de poteries décorées.

N. E. XVII. — Construite à la même époque que la précédente ou peu après elle, sa disposition est identique, ses matériaux sont les mêmes; on y trouve cependant davantage de briques (o m. 35, o m. 17, o m. 10 et o m. 30, o m. 15, o m. 10).

Les cloisons, qui séparent les petites salles du nord, sont entièrement faites avec ces briques noires. La porte de la rue est à huisserie calcaire, pas de trace de lit clos; un divan de brique et une colonne à base calcaire sont les seuls détails à signaler.

N. E. XVIII. — Fit peut-être partie des deux maisons voisines du nord et de l'ouest, car ce qu'on peut discerner de sa disposition ne constitue pas une demeure complète. Il est possible que des ateliers ou des magasins y étaient aménagés. Son accès de la rue n'eut été possible que si le mur fourré, qui la sépare de la maison XVIII et qui prolonge un mur semblable séparant les deux autres maisons sises à l'ouest, était en réalité une étroite venelle; mais, cette interprétation du plan est très incertaine. Les murs internes sont en briques (o m. 33, o m. 16, o m. 10); on distingue des traces de fumée contre l'enceinte.

Trouvailles (1935) : Un fragment de bassin rond en calcaire; un poids de 10 *deben* et quelques débris d'ostraca hiératiques.

N. E. XIX. — L'accès possible de cette maison, si c'est une maison indépendante, semble avoir été dans la salle I de la maison XVII. Les petites salles, appuyées contre l'enceinte (dont les briques sont toujours toutes marquées du cartouche de Thotmès I[er]), présentent des particularités intéressantes : celle du nord était couverte par une voûte de briques. C'est là la seule voûte trouvée dans le village et l'on a des raisons de penser qu'elle était unique. Deux mortiers se trouvaient à cet endroit. Immédiatement au sud, se voient les traces d'un four rond avec ses traînées de suie contre le mur et, enfin, dans un renfoncement produit par une coupure très nette de l'enceinte, un pétrin, portant trois couches successives de lait de chaux, montre bien, à cette place, que le village du début de la XVIII[e] dynastie, qui s'étendait déjà jusque-là, avait été agrandi vers le sud quand cette maison fut agencée.

C'est en ce point justement que l'enceinte de l'est cessait et, faisant un angle vers l'ouest, limitait au sud le village primitif. La fouille nous a fait retrouver la partie inférieure de ce gros mur de brique de Thotmès I[er] sous le mur qui limite actuellement les quartiers nord-est et sud-est. Ce mur est entièrement cuit et, à l'extérieur, une fosse remplie de puzzolane près de la porte S. E. I, montre que probablement une industrie de céramique avait établi ses fours à cet endroit hors du village primitif. Le sol le plus ancien, sur lequel reposent les assises de l'enceinte sud, est à un mètre au-dessous du sol ramesside et cette enceinte, de o m. 90 d'épaisseur, est encore conservée sur o m. 75 de hauteur. L'angle S. E. de ce gros mur était peut-être arrondi en quart de cercle comme celui du N. E., mais en ce point toutes les briques ont disparu.

Aucune des quatre dernières maisons ne possède de cave.

Trouvailles (1935) : Un fragment de table d'offrandes en calcaire au nom de Paheripejet : [hieroglyphs] (fig. 137).

Un fragment de vase en faïence bleue au nom de Eïernoutef [hieroglyphs].

QUARTIER DU SUD-EST.

S. E. I. — Construite sous la XIX[e] dynastie, après la démolition de l'enceinte sud, sur remblai formé par les décharges publiques de la XVIII[e] dynastie et sur les déchets de cuisson de céramique d'un atelier primitivement situé au pied du mur de Thotmès I[er], à l'extérieur du village. Conservée sans remaniement notable jusqu'à la fin de la XX[e] dynastie.

Composée de quatre pièces et d'un escalier de terrasse; pas de cave.

Fouillée en 1922 et 1935 et non identifiée.

Salle I. — Porte au fond d'une petite impasse faisant un retour à angle droit avec la rue nord-sud primitive et prolongeant vers l'est une nouvelle rue perpendiculaire à la première. Cette impasse a surtout pour but de réserver une entrée indépendante à la maison S. E. II; porte à huisserie de pierre et à seuil surélevé de 0 m. 20. Murs brique (0 m. 33, 0 m. 16, 0 m. 09) et pierre; sol fait de tessons de poteries mélangés à la puzzolane et au limon, traces de stuc blanc. Fragment de base calcaire d'une colonne centrale.

Grand lit clos à quatre marches garnies de rampes latérales en briques blanchies. Sur la paroi est antérieure du lit, restes d'un grand tableau à fresque polychrome, qui représentait une déesse nue assise sur un tronc de palmier, allaitant un enfant sous une treille de convolvulus, soutenue par deux colonnes papyriformes. Elle est assistée par trois esclaves nues, debout; une négresse derrière elle, une femme de Haute-Égypte et une de Basse-Égypte devant elle, reconnaissables à la teinte de leurs épidermes. Ces trois représentantes des races qui, du Nord au Sud, habitent la vallée du Nil, devaient présenter à la déesse des instruments de toilette : miroir, kohol, onguents, etc.[1] (fig. 17 et pl. X).

Cette fresque est du début de la XIX[e] dynastie et probablement du même peintre que celle du lit clos de la maison S. E. VIII (fig. 17, 145 et pl. X), représentant une joueuse de double flûte, dansant nue sous des feuillages de convolvulus[2]. On doit regretter les ravages causés par les fouilles clandestines du siècle précédent, qui ont certainement fait disparaître d'autres fresques identiques sur les lits clos de toutes les maisons ramessides du quartier sud-est. L'artiste, qui décora les deux salles dont nous venons de parler, est sans doute aussi celui qui peignit les deux fresques du British Museum représentant Aménophis I[er] et sa mère Ahmès Nefertari, parmi les mêmes retombées de feuillages[3]. Ces deux portraits sont présentés par Budge comme provenant des tombes de la XVIII[e] dynastie. On sait la tendance de ce savant à attribuer à la XVIII[e] beaucoup d'œuvres qui sont manifestement de la XIX[e] et même

[1] B. Bruyère, *Bulletin I F A O*, t. XXII. *Un fragment de fresque*, p. 121-133.

[2] M[me] Vandier d'Abbadie, *Revue d'Égyptologie*, t. III, p. 26. *Une fresque civile de Deir el Médineh.*

[3] W. Budge, *Wall decorations of egyptian Tombs*, n[os] 37993-37994.

de la XX[e] dynastie et, dans l'ignorance où l'on était jusqu'aux dernières fouilles de villages de Tell el Amarna et de Deir el Médineh, de décorations murales dans les maisons privées, on a pu, de bonne foi, attribuer certaines de ces peintures à des monuments funéraires[1].

Salle II. — Niveau du sol + 0 m. 55; deux marches de calcaire dans la salle I avant la porte à huisserie de calcaire peint en rouge. Colonne centrale à base calcaire 0 m. 70. Divan de brique (0 m. 33, 0 m. 16, 0 m. 09) blanchi à deux accoudoirs entre deux portes contre le mur de l'est (pl. XI). Escalier de terrasse contre le mur du nord avec porte ouvrant sur la salle. Plinthe blanche comme dans la salle précédente 0 m. 75; traces d'une porte bouchée dans le mur nord, angle N. E.; amphore dans l'angle N. O.

Salle III (sud). — Porte à seuil calcaire et jambages de bois peints en rouge; murs pierre et brique conservés sur 2 m. 20 de hauteur, plinthe blanche 0 m. 90.

Salle IV (nord). — Porte refaite; niveau + 0 m. 75; murs à crépi gris sans plinthe. Construits en briques de Thotmès I[er]. Traces d'une porte bouchée dans le mur nord. Il est donc probable que certaines salles de la maison N. E. XIX ont fait partie de la maison S. E. I qui, sans elles, eut été incomplète et qui se présente d'ailleurs comme une des plus luxueuses et des plus importantes du village.

Trouvailles. — On a vu, plus haut, les trouvailles faites en 1922 dans cette région; beaucoup des objets signalés provenaient de cette maison.

(1935) Un fragment de socle en calcaire, dalle servant de base à une niche laraire au nom de Ounennefer (h. 0 m. 042, l. 0 m. 21) : [illegible] (pl. XX, n° 26).

S. E. II. — Construite au début de la XIX[e] dynastie sur le cimetière de cette époque et les décharges publiques. Les caves sont d'anciens tombeaux remployés.

Composée de trois pièces, deux couloirs, un escalier de terrasse et une cave.

Fouillée en 1933-1934 et non identifiée.

Salle I. — Précédée de deux couloirs perpendiculaires blanchis, porte sur rue à seuil calcaire. Pas de salle de lit clos.

Couloir et salle à plinthe blanche.

Au fond du couloir, porte à huisserie de pierre, niveau + 0 m. 35, sol damé sur puzzolane et tessons de poteries, base calcaire de colonne centrale 0 m. 75, divan de briques à un seul accoudoir, amphore enfoncée en terre dans l'angle N. O. Escalier de trois marches blanchies dans l'angle S. E., aboutissant à un palier sous voûte de support de l'escalier de terrasse partant de la salle I et montant vers l'est.

[1] M[me] Vandier d'Abbadie, *Catalogue des ostraca figurés de Deir el Médineh*, fasc. 2, pl. LII, n° 2339.

Salle III (nord). — Porte en calcaire, niveau + o m. 75; murs crépis gris (à partir de la maison S. E. I, le mur d'enceinte est construit en pierres et son épaisseur est seulement de o m. 40, tandis que le mur de briques de Thotmès Ier avait de o m. 85 à 1 mètre).

Deux mortiers de calcaire étaient posés contre le mur de l'est.

Cuisine. — Dès l'entrée, s'enfonce vers l'est un escalier de cave dans un puits funéraire d'une ancienne tombe dont l'hypogée est situé hors de l'enceinte (fig. 138). Four

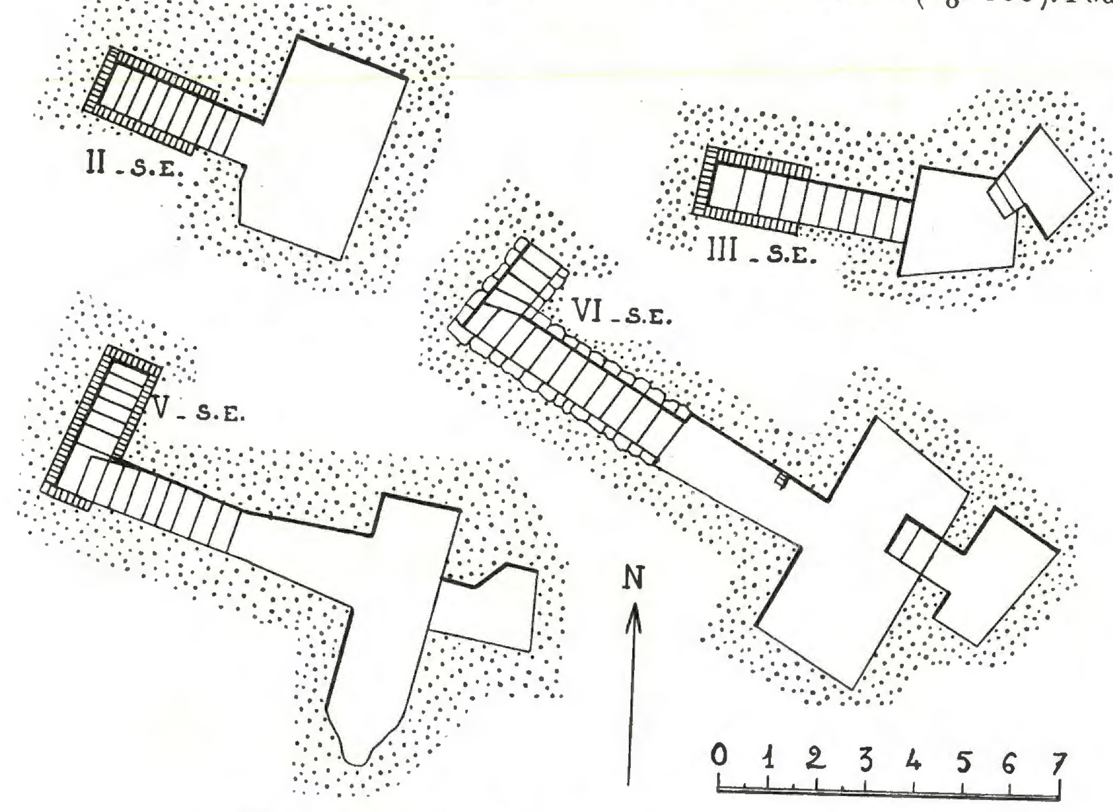


Fig. 138. — Plan des caves dans les maisons du quartier Sud-Est.

à pain circulaire, diam. o m. 70, h. o m. 80, dont la chape de limon est imprimée de cercles de o m. 05 de diamètre, faits avec un goulot de vase. Ce four et un mortier sont placés sur une petite estrade contre le mur nord. Au pied de ce trottoir de o m. 20 de hauteur, un pétrin s'appuie contre l'enceinte. Hors de celle-ci, existait autrefois un prolongement de la cuisine sous forme de loculus surélevé entièrement crépi et blanchi qui faisait peut-être partie des substructures de la tombe dont le puits rectangulaire allongé et l'escalier de pierre sous voûte servirent ensuite de cave? On constate, à cet endroit, que la face extérieure de l'enceinte ramesside fut crépie et blanchie et que ce mur de pierre se prolonge au nord de la maison S. E. I et va doubler, extérieurement pour le renforcer et l'aligner, le mur de briques de la XVIIIe dynastie.

Le mur sud de la cuisine est très épais et il est vraisemblable qu'il supportait un escalier de terrasse.

Trouvailles : 1° Linteau de porte de laraire en calcaire gravé (l. o m. 545, longueur sculptée o m. 495; h. o m. 163, largeur de la porte entre jambages o m. 26, des jambages o m. 10), corniche sans sculpture, bandeau sculpté (h. o m. 75) représentant au centre un bouquet flanqué de deux uræus lovés et dressés, coiffés des plumes droites et du disque solaire adorés de part et d'autre par un homme à

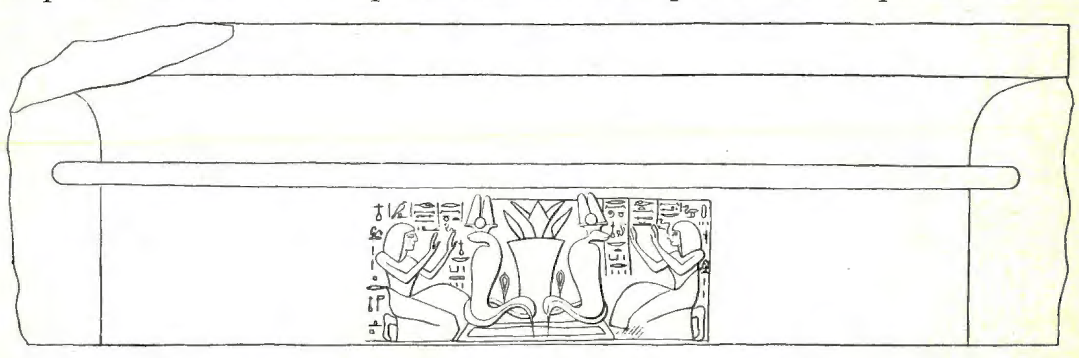


Fig. 139. — Linteau d'un laraire de Rannout par Nebdjefa et Hornefer.

genoux en perruque et longue jupe ramessides. L'uræus de gauche est adorée par Hornefer; celle de droite, par Nebdjefa. Toutes les deux représentent Rannout à qui le laraire était dédié (fig. 86, 139).

Textes : à gauche :

à droite :

Ce linteau a été trouvé dans le couloir, derrière le lit clos à fresque de la maison S. E. I, ce qui pourrait faire penser qu'il faisait partie de l'encadrement de porte de ce lit clos. Une telle supposition donnerait à la maison en question une identification qui n'a rien d'invraisemblable étant établi que les personnages du linteau furent des gens d'un rang assez élevé parmi les ouvriers et qu'ils vécurent au début de la XIXe dynastie (ce linteau est au Musée du Caire);

2° La moitié d'une «stèle à oreilles» en bois peint (décrite p. 204) [fig. 94, 140];

3° Six ostraca, dont un grand éclat de calcaire avec texte cursif en colonnes.

S. E. III. — Cette maison, qui fit peut-être d'abord partie de la précédente, fut construite comme elle, au début de la XIXe dynastie, sur les décombres et le cimetière de la XVIIIe dynastie.

Composition incomplète : une salle, un escalier de terrasse, une cuisine, une cave.

Fouillée en 1933-1934 et non identifiée.

Salle I. — Porte sur le couloir commun aux deux maisons II et III, probablement associées par consanguinité des occupants (peut-être Hornefer et Nebdjefa). Huisserie en bois et seuil en calcaire. Pas de traces de lit clos, ni de divan, ni de colonne. Puits rectangulaire en briques (o m. 30, o m. 14, o m. 085), dans lequel un escalier

de pierre sous voûte de briques descend vers l'est dans une cave à deux salles qui est un ancien tombeau désaffecté (fig. 138). Au sud du puits, un escalier de terrasse monte vers l'est, marches en pierres grossières. Les murs de la salle sont en pierre; plinthe blanche o m. 75. Au sud de l'escalier de terrasse partant de la salle I, se trouve un étroit boyau contenant un autre four et trois mortiers. Comme cette région du sud-est fut presque anéantie par les fouilles clandestines, depuis la maison S. E. I jusqu'à l'extrême angle sud-est de l'enceinte et sur toute la largeur de la maison S. E. III, sauf quelques vestiges de murs permettant de repérer les prolongements des séparations mitoyennes, nous ne pouvons certifier l'exactitude absolue de la reconstitution de ce quartier. On peut donc suggérer que les parties orientales des VI à IX, attribuées par nous à ces maisons faute de preuves du contraire, constituaient en réalité trois autres maisons distinctes de celles-ci, orientées différemment et donnant toutes sur une ruelle longeant le mur d'enceinte du sud et tracée en équerre avec la rue nord-sud qui aboutit au silo situé devant la maison S. O. VI.



Fig. 140. — Bois. Fragments de stèle à oreilles.

Dans tout le trajet de cette prétendue ruelle, on n'a trouvé aucune trace d'habitation et même on remarque dans le mur sud de la maison S. E. IX, salle II, les traces d'une porte en haut d'un escalier de quelques marches qui aurait pu être une issue vers cette ruelle.

En admettant cette hypothèse, le nombre total de maisons du village clos serait porté de 68 à 71.

Trouvailles : 1° Un montant calcaire gauche de porte de laraire (h. o m. 25, l. o m. 04), dont le sommet brisé, est un reste du linteau avec invocation à l'Horus d'Edfou qui montre qu'un soleil ailé décorait le bandeau de ce linteau. Une colonne de texte gravé très finement contient une dédicace à l'Amon de la bonne rencontre par le chef des ouvriers du siècle de Ramsès II, le grand Neferhotep. Le naos, dont ce jambage garnissait un côté de la porte, devait donc contenir une statue ou une stèle représentant cet Amon qui nous est connu par d'autres monuments[1] :

Texte : [illegible] (jambage trouvé près de l'enceinte, pl. XVII, n° 1);

2° (Cave), momie déchiquetée de la XVIIIe dynastie préparée au natron;

3° (Hors de l'enceinte, dans un réduit qui servit de silo et qui était encore plein de *sébakh* tamisé, de graines de céréales et de paille), une grosse amphore contenant une assiette et du *sébakh;*

[1] Bruyère, *Mert Seger à Deir el Médineh,* fascicule II, p. 299, fig. 146.

4° Quelques débris d'ostraca hiératiques et de poteries peintes;

5° Poupée, et chevaux en terre cuite;

6° Petits fragments de papyrus hiératiques civils.

S. E. IV. — Construite au début de la XIXe dynastie. Entourée de trois côtés par des ruelles. Très détériorée dans sa partie ouest où le passage du thalweg donne une plus grande épaisseur au remblai de décombres.

Composée de quatre pièces et d'un grand silo. Pas de cave, pas de traces d'escalier. Fouillée en 1935 et non identifiée.

Salle I. — Porte sur rue à jambage de bois rouges et seuil calcaire. Salle à plinthe blanche entièrement vide, murs pierre et brique (o m. 35, o m. 17, o m. 12, à cartouche Thotmès Ier, o m. 06, o m. 15).

Salle II (est). — Porte sans huisserie ni vantail; lit clos conservé, briques (o m. 33, o m. 16, o m. 09) sans décoration visible.

Salle III (ouest). — Divan de briques, au sud de la porte à huisserie de pierre et à deux marches en calcaire; contre-bas o m. 28; base calcaire de colonne au centre, diamètre o m. 70. Grand silo carré tenant lieu de cave; peut-être était-il dans une petite salle séparée de celle du divan par une cloison aujourd'hui détruite.

Cuisine donnant sur la rue, restes d'un bâti qui put être un pétrin.

Toutes les maisons V à IX sont pour ainsi dire disposées de la même façon et comme construites en série. Les seules différences proviennent de l'état antérieur du terrain et de l'emplacement des tombes qu'il fallait incorporer dans les constructions en les transformant en caves. Trois de ces maisons n'ont pas de cave parce que la nature du sol avait probablement déjà interdit le percement d'hypogées à destination funéraire, et qu'il eut été difficile ensuite de créer des sous-sols dans les terres meubles et les immondices du remblai.

Décrire une des maisons, c'est les décrire toutes; pour éviter des redites, nous donnons d'abord ici la distribution type de ce groupe et nous signalerons ensuite pour chacune d'elles les détails particuliers et les différences qui les caractérisent.

Salle I. — Lit clos généralement placé contre le mur nord dans l'angle N. E. Colonne centrale, niches dans les murs près du lit clos pour statues, stèles et tables d'offrandes.

Salle II. — Divan généralement placé contre le mur ouest face à l'Orient, soit entre deux portes, soit dans l'angle N. O., mais toujours en face d'une fausse porte qui semble bien ici jouer le rôle d'un lieu saint en étroite relation avec le divan. Colonne au centre; parfois, escaliers de terrasse et de cave ouvrant sur cette salle une disposition identique se retrouve de l'autre côté de la rue dans les dernières maisons du sud-ouest qui sont de la même époque et sans doute dont le plan est dû au même architecte.

Salles III et *IV*. — Cubicules, cuisines, ateliers ou débarras où s'ouvre parfois le puits de la cave. Pas de traces de fours, pétrins.

Les autres salles situées à l'est, nous l'avons dit, n'appartinrent pas forcément à ces maisons ou alors elles y furent reliées sous la XXe dynastie. Le sol du village s'abaisse en descendant le lit de l'ouadi vers le sud; aussi le contre-bas des premières salles sur la rue n'est-il ni général, ni uniforme.

Fig. 141. — Pains de couleurs bleu lapis et turquoise.

S. E. V. — Construite au début de la XIXe dynastie sur les décharges et le cimetière.

Composée de quatre pièces et d'une cave qui est un ancien tombeau.

Fouillée en 1935 et non identifiée.

La première salle est entièrement refaite.

Salle II. — Divan, colonne centrale à base calcaire o m. 70, fausse porte rouge et jaune sans trace visible de tableau peint avec personnages.

Salle III. — Porte calcaire rouge, crépi gris, puits de cave avec escalier voûté (fig. 138).

Salle IV. — Crépi gris, pas de porte.

Trouvailles (salle III, contre l'escalier de la cave) : 1° Une amphore intacte et vide et auprès d'elle six pains de couleurs en forme de galettes plates de o m. 20 de diamètre, entières ou brisées, trois de lapis-lazuli, trois de turquoise; une de ces dernières porte une ligne d'hiératique en noir : «le scribe Pentaour» (fig. 110, 141);

2° (Cave), un grand ostracon calcaire en hiératique;

3° (Cave), une grande pierre calcaire brute, allongée, en forme de saurien, sur laquelle on a dessiné en noir les détails du corps d'un crocodile;

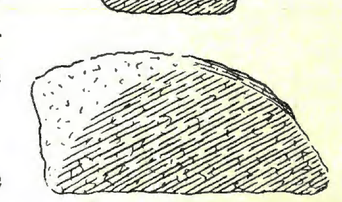
4° (Cave), un poids de poisson, pierre calcaire en forme de calotte sphérique aplatie (diam. o m. 19, h. o m. 055), poids 1190 grammes, sur lequel sont gravés deux poissons et l'indication : «poids de poisson *Peh* frais» (fig. 108);

5° (Cave), un parallélépipède rectangle en bois (o m. 075, o m. 035) sur un des grands côtés duquel est gravé le nom de Haï : . Cet objet est usé par un emploi fréquent aux deux extrémités et ses angles terminaux sont arrondis par l'usage (fig. 113).

S. E. VI. — Construite au début de la XIXe dynastie, remaniée sous les XIXe et XXe dynasties.

Fouillée en 1932 et 1935 et non identifiée.

Composée de quatre pièces, sans cave ni escalier de terrasse, ou bien si l'on adjoint la partie orientale, composée au total de huit pièces et d'une cave (l'escalier de terrasse a dû être complètement détruit).



Salle I. — Entièrement refaite d'après les traces de murs, traces de colonne. Lit clos détruit.

Fig. 142. — Pains de sel.

Salle II. — Divan entre deux portes, colonne calcaire o m. 50, pas de fausse porte mais traces d'autel entre les deux portes de l'est.

Salles III, IV, V. — Crépi gris et plinthe blanche, portes à huisseries calcaires.

Salle VI. — Sol fait d'une grande épaisseur de paille hachée (*teben*) brûlée, murs de pierre grossièrement construits et crépis; entrée de cave (fig. 138), escalier en équerre voûté, deux salles (la seconde pleine de momies XVIIIe dynastie). Four à pain rond o m. 75, auge et mortier en calcaire.

Salles VII et VIII. — Débarras; murs pierre et brique.

Fig. 143. — Lampe en terre cuite.

Trouvailles (salle V, nord) : 1° Au fond d'une petite fosse creusée dans le sol, un coffre de ménage ayant servi de cercueil d'enfant et contenant linges et ossements. Près du coffre, débris d'ostraca hiératiques et de jouets en céramique : cheval, poupée, cuiller en bois;

2° (Cuisine), cinq pains de sel (voir p. 221, 8° et fig. 109, 142);

3° (Salle VII), deux blocs de pierre brute marqués à l'encre noire en hiératique aux noms de Pen noub et Neb nefer , ;

4° (Cave), en 1922, cette cave avait été déjà vidée, elle avait donné un grand nombre de poteries : amphores longues et cylindriques, supports, coupes, vases de formes diverses, lampes, etc. De plus, un grand nombre de momies démembrées et de linges, suaires et bandelettes, fragments d'objets et de cercueils.

En 1935, une coupe lampe en terre cuite rouge, au centre de l'intérieur de la coupe (fig. 143) s'élève un cylindre creux étayé par trois cloisons externes rayonnantes;

5° (Cave), fragments de papyrus hiératiques civils;

6° Fragments d'un ostracon calcaire : grand dessin rouge, texte hiératique noir;

7° (Cave), base calcaire de colonne (diam. o m. 23, h. o m. 07);

8° (Salle III Nord), un montant gauche calcaire d'une porte de laraire (h. o m. 20, l. o m. 08), gravé au nom du *Sotem* Aamakt (il faut remarquer que Aamakt est de la famille de Nebdjefa et Hornefer et porte le même titre qu'eux : [hiéroglyphes]. Étant donné la trouvaille du linteau de la maison S. E. II, qui faisait peut-être partie du même cadre de porte que ce montant, il est vraisemblable qu'une des maisons du groupe S. E. appartenait à cette famille). Texte : ▒ [hiéroglyphes] (pl. XVII, n° 3).

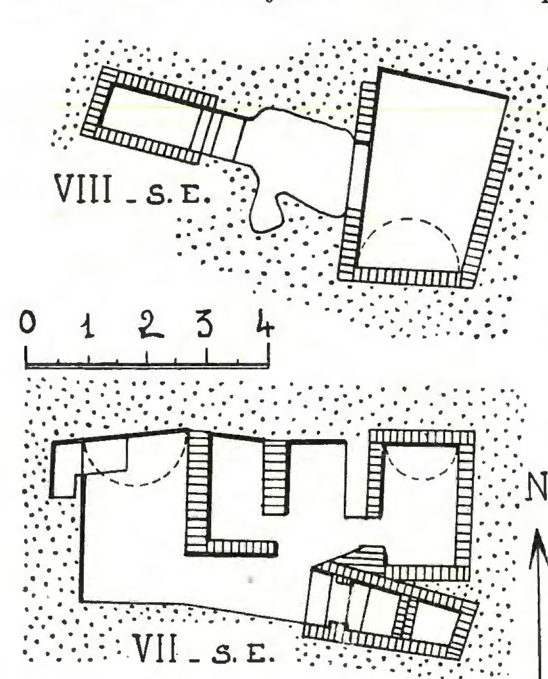


Fig. 144. — Plans des caves dans les maisons du quartier Sud-Est.

S. E. VII. — *Salle I.* — Porte sur rue en calcaire, une marche, contre-bas o m. 30; traces du lit clos détruit, près de lui, dans le mur de l'est, niche pour une stèle cintrée (h. o m. 45, l. o m. 45, p. o m. 18), colonne centrale à base calcaire o m. 70.

Salle II. — Porte en calcaire, divan en briques (o m. 30, o m. 15, o m. 09), base calcaire de colonne, fausse porte rouge et jaune à tableau détruit. Escalier de terrasse contre le mur sud avec porte à jambages de bois rouge et seuil calcaire, marches en calcaire blanchi. Sous cet escalier, qui monte vers l'est, descend vers l'ouest l'escalier de la cave, entrée primitive au nord, bouchée et remplacée par une porte à l'ouest (fig. 144).

Salle III (nord). — Porte à huisserie de bois rouge et seuil calcaire; plinthe blanche. Au fond, à l'est, petit réduit à cloison de briques.

Salle IV (sud). — Porte en bois rouge et seuil de pierre, plinthe blanche, porte de la cave à huisserie de bois. Escalier de pierre, quatre petites salles souterraines bien construites, dont une est voûtée. Au bas de l'escalier, une porte de l'ancien caveau avec ses jambages, encore en place, gravés et peints en rouge.

Personnages et textes de la fin de la XVIII[e] ou du début de la XIX[e] dynastie.

Noms : Nebamentit, Houniro, Ani, Nebsetaou.

Salle V (sud). — Plinthe blanche (dans cette salle furent trouvés en 1922 beaucoup de vases et surtout de hauts supports de céramique blanchie après cuisson).

Cuisine. — Murs noircis, traces d'un four.

Dans les dernières salles de l'est, on a trouvé une grande auge rectangulaire en grès (o m. 70, o m. 40, h. o m. 35) et un mortier en calcaire (diam. o m. 40, h. o m. 45).

Trouvailles (1922) : *Salle V,* hauts supports en terre cuite blanchie.

(1935) : *Cave.* — 1° Jambage gauche calcaire gravé et peint en rouge de la porte du caveau (h. o m. 74, l. o m. 22, p. o m. 21), avec emplacement du bouton de fermeture et passage de la cordelette du loquet. A la partie supérieure de la face et de la tranche, un tableau avec défilé de personnages apportant des offrandes, costumes du début de la XIX[e] dynastie, *shenti* à devanteau en feuilles de convolvulus. Face : deux hommes, dont le second porte un canard, une femme portant un flacon (fig. 12).

Texte : ▒ [hiéroglyphes].

Tranche : un homme en longue jupe plissée, texte : ▒ [hiéroglyphes];



Fig. 145. — Fresque de lit clos, flûtiste dansant.

2° (Cave), un fragment de stèle en calcaire, XIX[e] dynastie, relief champlevé, peinture, jupe et pieds d'un couple debout;

3° (Cave), deux bouchons de jarre en plâtre marqués en gravure du signe [hiéroglyphe];

4° (Cave), fragments anépigraphes de linteau à corniche et de jambages en calcaire peint en rouge;

5° (Cave), deux fragments d'une petite stèle ramesside au *Khou aker,* sans texte, homme assis devant un guéridon d'offrandes;

6° Quelques ostraca ramessides en hiératique;

7° Un fragment de chevet en calcaire avec restes d'inscription gravée : [hiéroglyphes] ▒;

8° Un fragment de chevet en calcaire gravé : serpent, génie armé de couteaux (fig. 119).

S. E. VIII. — Fouillée en 1922 et 1928 (cave) et en 1932 et 1935 (chambres).

Composée de quatre salles, un escalier de terrasse et une cave (fig. 144). [La partie orientale représentée sur le plan par deux grandes pièces était complètement détruite.]

Salle I. — Porte sur rue détruite et refaite, contre-bas o m. 35; sol damé stuqué, murs pierre et brique (o m. 32, o m. 15, o m. 09), plinthe blanche. Lit clos en brique très détérioré dont il reste un vestige d'escalier blanchi, la cloison médiane interne, la paroi externe de l'ouest et la partie sud-ouest de la paroi principale sur

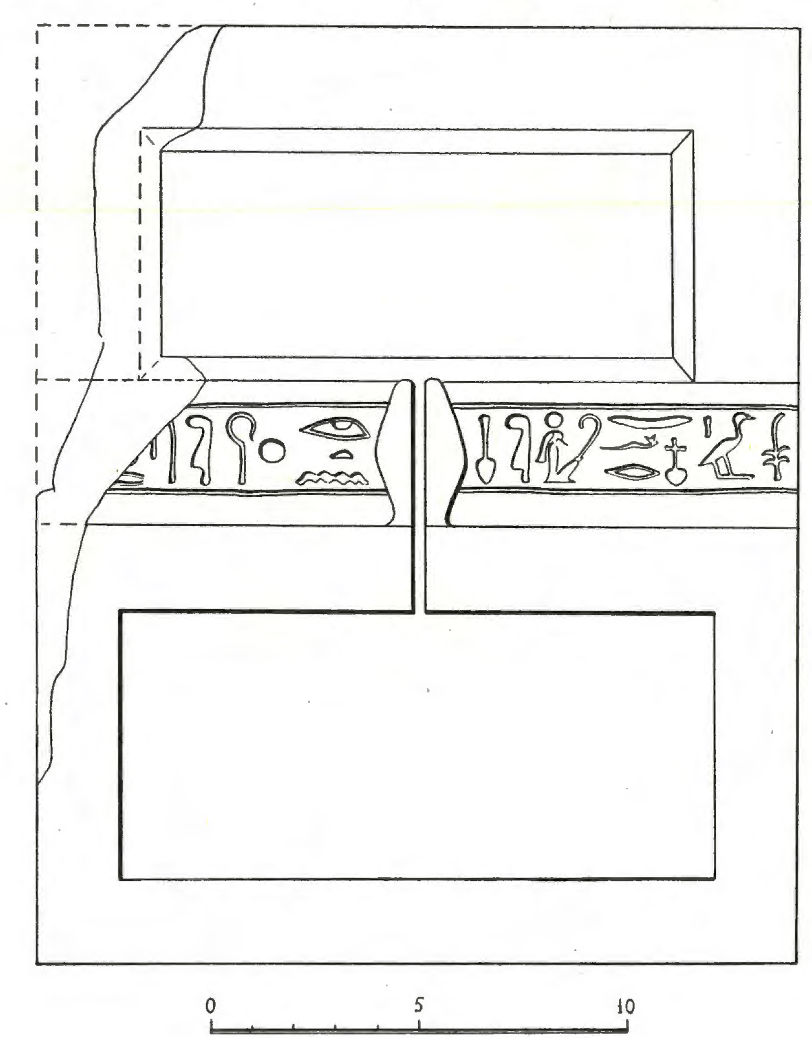


Fig. 146. — Table d'offrandes au fils royal Nebnefer.

une hauteur de o m. 70 environ (fig. 17 et pl. X). Sur cette demi-paroi subsiste la portion inférieure d'un tableau encadré de blanc et de liserés noirs représentant une danseuse nue jouant de la double flûte sous une treille de feuillages lancéolés. La danseuse, marchant sur les pointes, va vers l'ouest, mais la torsion de son corps lui fait tourner la tête vers l'est. Un léger voile plissé et arrosé de parfum laisse par sa transparence apercevoir les lignes du buste qu'il couvre sans le cacher. Deux tatouages noirs, représentant le dieu Bès dansant vu de face, se détachent sur l'épiderme ambré des cuisses (fig. 145). Cette fresque est de la XIX[e] dynastie [1].

[1] M[me] J. Vandier d'Abbadie, *Revue d'Égyptologie*, t. III, p. 26. *Une fresque civile de Deir el Médineh.*

Près du sol, à droite du lit, une niche à fronton circulaire est creusée dans le mur de l'est pour recevoir une stèle (h. o m. 40, l. o m. 25, p. o m. 20), et au ras du sol se voit une cavité d'encastrement pour une table d'offrandes.

Pas de trace de colonne.

Salle II. — Divan bordé de pierre avec deux pilastres contre le mur de l'ouest. Fausse porte rouge à bande centrale jaune; deux amphores enfoncées en terre entre elle et le divan. Porte d'entrée à huisserie de bois et seuil calcaire; porte de l'escalier de la terrasse à huisserie de pierre, porte de la salle III en calcaire; porte de la salle IV (sud) à huisserie de bois rouge et seuil de palmier.

Escalier de terrasse, marches brique et pierre blanchies montant vers l'est.

Salle III (nord). — Plinthe blanche, 1 m. 10. A l'est, mastaba (h. 1 m. 10, l. o m. 90), marqué par la trace du mur antérieur, l'absence de plinthe et les trous de boulins qui supportaient le toit de ce mastaba dans lequel un escalier voûté descendait vers l'est à la cave, ancien caveau funéraire transformé, brique (o m. 32, o m. 15, o m. 09) [fig. 144].

Salle IV (sud). — Murs gris (partie orientale de la maison entièrement détruite).

Fig. 147. — Table d'offrandes de Nebamen.

Trouvailles. (1922) : (Cave), une grande amphore apode sans anses, cratère épais (diam. o m. 47, h. o m. 69). Un tronc de sycomore servant à soutenir le plafond de la cave. Un petit vase, forme éprouvette, avec 4 anses contenant un rouleau de papyrus très abîmé. (1928) : *Cave.* — Voir *Rapport 1928*, p. 135, fig. 78, 79, 80. Nombreuses poteries de la XVIII[e] dynastie, dont quelques grandes jattes ornées de têtes d'Hathor en demi-relief; anses d'amphores avec cartouches

estampés d'Horemheb, d'Aménophis I[er]; fragments de deux petites stèles en calcaire, relief champlevé, dédiées à Ptah; fragment d'une statue de Bès en bois stuqué et peint (h. 0 m. 55, fig. 34); fragment d'une statuette d'homme à genoux, calcaire salpêtré; fragment de chevet en calcaire, un panier d'osier, plusieurs ostraca hiératiques; petits fragments de papyrus hiératiques civils; outils de bois avec marques doliaires; nombreuses espèces de grains et de fruits remplissant les poteries (certaines poteries sont remplies de cendres comme si un incendie avait atteint une partie de la cave).


Fig. 148. — Masque de Bès en limon moulé.

(1935) : Entrée de la cave, une amphore XVIII[e] dynastie enfoncée en terre. (Salles de l'est), un fragment de chevet en calcaire au nom d'Amenemapt avec représentation d'un génie armé de couteaux ayant le corps de Bès et une tête de crocodile.

Texte : [hieroglyphs] (fig. 119, pl. XXIV).

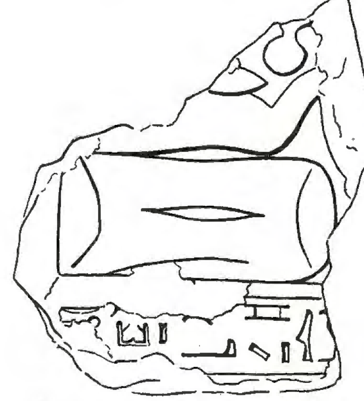
Un cône funéraire de Toui : [hieroglyphs].

Très nombreux ostraca sur calcaire et poteries, textes en hiéroglyphes et en hiératiques, comptes et écrits religieux ou littéraires, esquisses et dessins polychromes, esquisses de sculpture en bas-relief.

Salle I. — Table d'offrandes du *Khou aker* Nebamen : [hieroglyphs] (fig. 147).

Un grand ostracon calcaire hiératique, comptes.

Fig. 149. — Silex en forme de crocodile.


Fig. 150. — Fragment de table d'offrandes de... Meria.

S. E. IX. — Maison presque entièrement détruite, fouillée en 1935, non identifiée, dans laquelle la salle I, complètement refaite, contenait jadis un lit clos avec masques de Bès en haut-relief de limon moulé et peint, mais dont le bâti est détruit (fig. 148). La salle II conserve des traces de constructions : escalier de quelques marches montant le long du mur sud vers une porte débouchant sur la ruelle. La salle III garde des restes de divan ou de mastaba en briques. Les salles de l'est sont refaites en entier sur quelques traces de murs.

Pas de vestiges d'escalier de terrasse, ni de cave.

Trouvailles (salle I) : 1° Deux masques de Bès en limon moulé;

2° Une table d'offrandes dédiée au fils royal Nebnefer : [hieroglyphs] (fig. 146);

3° Un silex figurant un crocodile (fig. 149);

4° Un moule en calcaire représentant une gazelle (pl. XXVII);

5° Un fragment calcaire d'un linteau de porte de naos dédié à Sebek : [hieroglyphs] (pl. XVI);

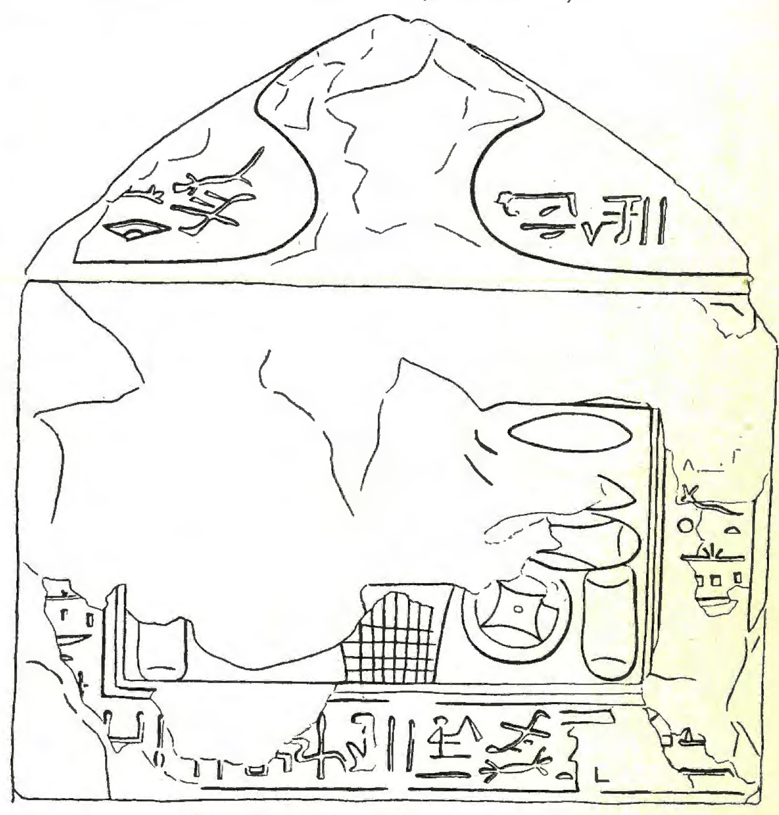
6° Un fragment de table d'offrandes de Meria . . . : [hieroglyphs] (fig. 150);

7° Un *ex-voto* en calcaire dédié à Hathor;

8° Un bouchon de jarre en terre crue avec texte estampé : [hieroglyphs];

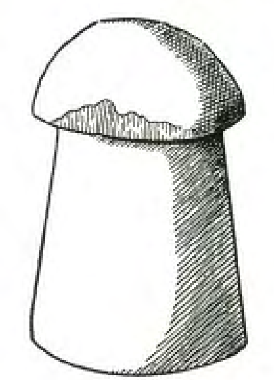
9° Un fronton triangulaire de petit naos en calcaire;

10° Une table d'offrandes de Pashed :


Fig. 151. — Table d'offrandes de Pashed.

à droite : [hieroglyphs]

à gauche : [hieroglyphs] près du pain hotep : [hieroglyphs] (fig. 151);


Fig. 152. — Instrument de travail, en bois, pour polissage.

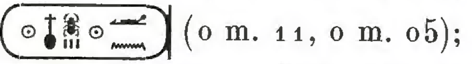
11° Un silex représentant un tronc de femme grosse, les mains sur le ventre;

12° Deux fragments d'étoffe peinte, collée sur papyrus avec restes de noms;

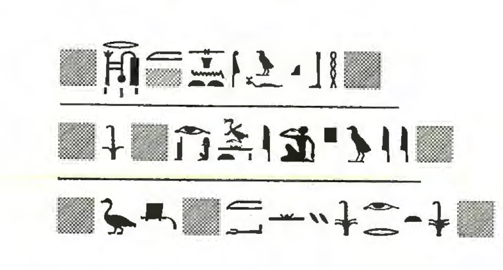
Nebnefer [hieroglyphs]
Amenemapt
Amennakhtou

13° Un jambage de noas avec ce nom de femme : Nefert : [hieroglyphs] (pl. XVIII, n° 22);

14° Un fragment de jambage au nom de Pashed : [hieroglyphs] (h. 0 m. 11, l. 0 m. 066, pl. XVIII, n° 1);

15° Une brique (o m. 41, o m. 19, o m. 14) au cartouche d'Akhenaten :  (o m. 11, o m. 05);

16° Nombreux ostraca hiératiques et un en hiéroplyphes : 3 lignes;



17° Nombreux débris d'objets, statuettes de céramique, outils de bois et de pierre (fig. 152 et pl. XLI, XLII), tessons de poteries peintes, plaques de brassage en granit, pilons de broyage, fruits et graines, fusaïoles, etc.

Fig. 153. — Table d'offrandes de Iouy.

18° Dans les décombres, une table d'offrandes de Iouy (fig. 153).

Texte : (sic)

QUARTIER DU NORD-OUEST.

Le côté nord de l'enceinte du village clos se développe sur une cinquantaine de mètres de longueur, affectant une courbe légèrement convexe vers l'extérieur, coupée en deux parties inégales par la porte septentrionale.

La plus petite partie, celle du quartier du nord-est, a conservé, nous l'avons vu, malgré deux remaniements successifs, son épaisse muraille de briques de la XVIIIe dynastie, dont les trois angles arrondis marquent encore les limites. La plus grande partie, celle du quartier nord-ouest, n'a pas gardé ce mur de briques, car ces briques ont été remployées dans les maisons nouvelles. Sa clôture est construite en gros blocs de roche et l'on voit encore, dans la double courbe de son angle ouest, les deux derniers états d'accroissement de l'agglomération. Par le tracé du plan et par les vestiges de briques englobés dans les habitations, il est possible de retrouver les diverses positions de l'enceinte. Ainsi, le couloir, qui sépare les maisons N. O. II et V, marque le passage le plus ancien de l'enceinte qui correspond exactement au coude méridional de l'angle nord-est et à la différence de niveau du sol de la rue, marquée par une marche au débouché du couloir en question. Les briques, prises dans la démolition de cette muraille primitive, ont presque toutes été utilisées pour le mur sud de la maison N. O. II et pour sa façade sur rue.

L'angle nord-ouest n'a pas été conservé. La course de la seconde enceinte a pour témoins le couloir séparant les maisons N. O. I et II, la marche qui dans la rue donne

la différence des niveaux extérieur et intérieur du sol à cette époque, les tronçons d'enceinte qui encadrent cette marche et, enfin, l'angle arrondi médian du nord-est. L'angle nord-ouest n'a pas été conservé non plus.

Le dessin de la troisième enceinte est celui qui subsiste depuis la grande porte jusqu'à la première courbe entre les maisons III et IV et qui descend ensuite jusqu'à la maison XX. A partir de l'angle arrondi, la brique antique se retrouve et l'épaisseur initiale du mur est restée la même.

La quatrième enceinte englobe la maison IV et les deux grandes cours ou salles de la maison VI. C'est une adjonction ramesside qui rectifia le contour occidental après que l'extension du village sur ce front eut ajouté les huit maisons XX à XXVII du quartier nord-ouest et les quatre maisons C. IV à VII du quartier du centre.

La porte du village, deux fois déplacée vers le nord, fut primitivement construite en briques avec un linteau à corniche dont nous avons retrouvé des éléments dans le mur nord de la maison XX (grosses briques : o m. 32 à o m. 40 - o m. 14 à o m. 18 - o m. 10 à o m. 12; estampillées au cartouche Aakhepertkarè de Thomès Ier mesurant o m. 14, o m. 06, ayant servi spécialement à la construction des jambages et briques de corniche à gorge mesurant o m. 60 de longueur, o m. 30 de hauteur et o m. 12 d'épaisseur avec gorge de o m. 24 de rayon), employées pour le linteau (fig. 1).

Au second emplacement de la porte, on trouve, dans l'angle sud-ouest, des jointoiements de mortier de chaux qui semblent indiquer qu'un revêtement de calcaire, paré et peut-être historié de bas-reliefs, ornait la face externe de l'entrée. Il est assez probable qu'en effet l'huisserie de l'entrée principale était en pierre revêtue d'inscriptions et accessoirement de figures de divinités protectrices du village. En arrière de cette entrée, on avait jugé nécessaire d'aménager un espace libre plus large que la rue et d'y placer un poste d'eau utilisable la nuit quand, la porte étant fermée, les habitants ne pouvaient plus s'approvisionner aux autres postes extérieurs, ou employée pour leurs ablutions par les ouvriers rentrant le soir de leur travail.

De la troisième porte, il ne reste plus que la marche du seuil. Il ne serait pas impossible que les fragments de linteau en calcaire représentant un vizir de Ramsès III trouvés dans cette région provinssent de l'entrée du village (*Rapport 1931-1932*, p. 32, fig. 24).

A droite de cette entrée, sous le tracé de l'enceinte et même en dehors du village, subsiste un vestige d'une construction antérieure qui présente aujourd'hui l'aspect d'un loculus ou d'une banquette longue encadrée de parois élevées, crépies avec soin et blanchies comme un fond de silo. Il y a quelque analogie entre ce diverticule et celui que nous avons signalé à l'est de la maison S. E. II.

N. O. I. — Maison construite à l'époque ramesside par création d'un couloir sur l'emplacement de la seconde enceinte, pour accéder aux pièces nouvelles sises entre les enceintes II et III et à celles qui furent prélevées sur la maison N. O. II.

Composée d'un couloir et de trois chambres fouillées en 1906 et 1931-1932.

La pièce, située à l'extrémité du couloir, contient une base calcaire de colonne et les restes d'un bâti qui semble avoir été un pétrin revêtu de quatre couches successives de lait de chaux. Auprès de lui, se trouvait un four à pain.

Les murs de cette maison sont faits soit entièrement en pierre, soit en pierre et en briques remployées provenant en partie de l'enceinte démolie.

Les huisseries de portes sont en pierre; un escalier de terrasse, appartenant à la maison N. O. II, enjambe le couloir à son entrée dans la salle à colonne. Un autre petit escalier de quelques marches relie les deux pièces du nord dont les niveaux sont différents. Cette maison n'a pas de cave et l'on n'y remarque aucune trace de lit clos, ni de divan. Les trouvailles faites dans la région des premières maisons du quartier nord-ouest ont été décrites dans le *Rapport* de *1931-1932*, p. 85-91, fig. 54-60.

N. O. II. — Construite au début de l'époque ramesside entre les enceintes I et II, qui ont été remplacées par des couloirs ou venelles conduisant aux nouvelles maisons.

Composée de deux grandes salles à colonne centrale (de 0 m. 30 de diamètre sur base calcaire, de 0 m. 10 de hauteur et de 0 m. 70 de diamètre), d'une cuisine et d'un escalier de terrasse.

Fouillée par Schiaparelli, déblayée de nouveau en 1931-1932 et non identifiée.

La salle I, ouvrant sur la rue par une porte à huisserie de pierre, est une grande pièce carrée aux murs de briques (0 m. 33, 0 m. 15, 0 m. 09), crépis et blanchis. Le mur de l'ouest avait jadis deux portes sans huisserie et sans vantail, dont l'encadrement de briques était peint d'une large bordure rouge. La porte du nord fut conservée en cet état, mais celle du sud fut obstruée et remplacée par une stèle fausse porte rouge et jaune. Elle fut repeinte une première fois avec les mêmes couleurs, puis une seconde fois, beaucoup plus tard, tout en blanc. Les murs portent eux-mêmes trois couches de lait de chaux. Une colonne centrale soutenait le plafond.

La salle II, aux murs gris sans peinture, a aussi en son centre une base calcaire de colonne ronde de 0 m. 65 de diamètre.

La cuisine garde les traces du four à pain, un mortier et un départ d'escalier de terrasse. Cette maison ne conserve aucun vestige de lit clos, de divan, ni de cave. Schiaparelli y découvrit quelques ostraca et papyrus, qui lui firent penser que les deux grandes salles étaient plutôt des bureaux de l'administration que des chambres d'habitation.

N. O. III. — Construite à l'époque ramesside à l'extrémité d'un long couloir, elle est limitée au nord-ouest par l'angle arrondi de l'enceinte. Elle se compose de sept petites pièces sans divan, lit clos, colonne, escalier de terrasse, cave.

Fouillée par les Italiens, puis par nous, elle ne contenait en 1931 aucun objet susceptible de l'identifier.

N. O. IV. — Construite lors du dernier agrandissement du village entre les deux courbes successives de l'enceinte de pierre, elle présente une configuration et une disposition intérieure très irrégulières. Composée de cinq pièces, elle fut fouillée en 1906 et en 1931, mais non identifiée. Deux de ces pièces sont carrées et leurs murs sont en briques (0 m. 30, 0 m. 15, 0 m. 09). La première salle contenait un divan, une colonne centrale et un bâti angulaire construit intérieurement en briques et extérieurement en dalles calcaires de 0 m. 09 d'épaisseur, liées aux briques par un mortier de plâtre. Ce bâti de forme presque carrée ressemble à une cuve de 0 m. 40 × 0 m. 60 et de 0 m. 65 de hauteur. Le fond est creusé en cuvette. Le soin apporté à cette construction et le choix des matériaux semblent trop spéciaux pour un simple réservoir. Ce serait plutôt la base d'un laraire, dont la situation serait tout indiquée dans la salle du divan.

Le mur nord de cette chambre est en briques de 0 m. 36, 0 m. 19, 0 m. 11, dans lequel une porte condamnée constitue pour la maison voisine une sorte de renfoncement analogue à une stèle fausse porte, mais sans peinture. Les autres chambres n'offrent aucun détail intéressant. Aucune trace également de lit clos, de four, d'escalier, de cave. En 1931, on a trouvé près de cette maison, à l'extérieur de l'enceinte une base ronde de grès d'une colonne marquée en gravure au nom du chef de la troupe des ouvriers Qaha (fig. 129. *Rapport 1931-1932*, p. 82, 89).

N. O. V. — Construite au début de la XVIII[e] dynastie et remaniée sous les suivantes.

Composée de cinq pièces (la première salle fut d'abord divisée en deux).

Fouillée en 1906 et 1931 et non identifiée.

Porte sur rue à seuil calcaire et montants de bois; briques des murs (0 m. 32, 0 m. 15, 0 m. 10).

Porte condamnée dans le mur nord de la salle I.

Toutes les salles sont blanchies; on n'y voit pas trace de lit ou de divan.

Entrée de cave et dans l'angle sud-est, porte condamnée dans la salle III (fig. 155).

Colonne centrale de 0 m. 30 sur base calcaire de 0 m. 60 dans la salle IV.

Toutes les portes sont à huisseries de bois et à seuils calcaire.

Pas de four ni d'escalier de terrasse.

Aucune trouvaille en 1935.

N. O. VI. — Au début de la XVIII[e] dynastie ne formait avec la suivante qu'une seule maison. Scindée à l'époque ramesside après le dernier agrandissement du village.

Composée de quatre pièces et d'un couloir.

Fouillée en 1906 et 1931, non identifiée.

Salle I. — Porte sur rue détruite, murs blanchis, traces de lit clos à l'angle S.-O. Couloir blanchi, dont le mur nord est en briques et le mur sud en pierres; porte du fond à huisserie de pierre.

Salle II. — Très grande chambre ornée de trois fausses portes. Les deux du sud sont peintes en rouge et jaune et creusées dans un mur épais de briques, qui est un reste de l'enceinte primitive. Une petite cachette plutôt que cave, s'enfonce au pied de celle du sud-est et contenait une natte d'alfa et des fragments de vases. La fausse porte de l'angle nord-ouest est peinte en blanc. Traces d'un divan contre le mur nord. Colonne centrale à base calcaire de o m. 60.

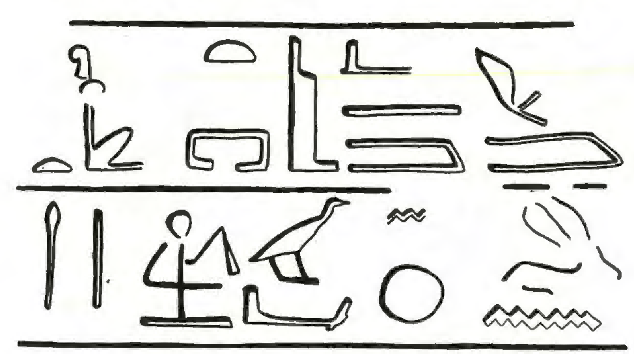


Fig. 154. — Inscription gravée sur une base de colonne de la maison N. O. IX.

Salle III. — Très grande pièce, qui semble n'avoir été couverte qu'en partie le long des murs nord et est, le reste, à ciel ouvert formant cour, étable, cuisine. Restes d'un bâti de briques dans l'angle nord-est analogue à un lit clos (1 m. 80 de longueur, o m. 80 de largeur, avec cloison médiane).

Les murs de cette salle ou cour sont, à l'est, l'ancienne enceinte de briques, très épaisse, qui descend à o m. 80 sous le sol ramesside; à l'ouest, la nouvelle enceinte de pierre, peu épaisse (moitié moins que dans la maison IV); au nord, un mur de briques et au sud un mur de pierre, qui descend à o m. 80 sous le sol. Ces murs ne sont pas blanchis. Une base calcaire ronde de o m. 55 de diamètre, o m. 20 d'épaisseur, pour une colonne de o m. 25 de diamètre a été trouvée dans cette cour.

Salle IV. — En contre-bas de o m. 80, bornée au sud et à l'est par les anciennes enceintes de briques dessinant des courbes à leurs angles. La profondeur du contre-bas donne la différence de niveaux du sol sous les XVIII[e] et XIX[e] dynasties. Les enceintes sont faites en briques volumineuses mesurant : o m. 32 à o m. 40, o m. 14 à o m. 18, o m. 09 à o m. 12, employées primitivement à la construction des embrasures de portes monumentales et en briques d'encorbellement de o m. 60, o m. 40, o m. 12, avec une échancrure en quart de cercle de o m. 24 de rayon ayant servi au faîtage des mêmes portes qui furent sans doute celles du village (fig. 1).

N. O. VII. — Construite au début de la XVIII[e] dynastie et plusieurs fois remaniée sous les suivantes. Semble être toujours restée en communication avec la précédente par une porte située au fond de la dernière salle. Composée de quatre pièces et d'un couloir. Pas plus que dans la maison VI on ne trouve trace d'une cuisine ni d'un

escalier de terrasse. La salle II, la plus grande, avait une colonne centrale et un divan, auprès duquel une porte en bois peinte en rouge s'ouvrait autrefois au S.-O. Les murs sont en pierres et en briques (o m. 32, o m. 15, o m. 09). Une cave rudimentaire a son entrée à l'est du divan (fig. 155).

N. O. VIII. — Construite au début de la XVIII[e] dynastie et remaniée sous les suivantes. Composée de cinq pièces et d'un couloir. Fouillée en 1906 et 1931, non identifiée. Porte sur rue détruite, contre-bas o m. 30, deux marches. Salle I blanchie sans trace de lit clos, murs de pierre, sauf celui de l'ouest en briques (o m. 30, o m. 15, o m. 09).

Salle II. — Forma d'abord deux salles distinctes de niveaux différents, celle du nord avec lit clos, celle du sud avec divan et colonne de diamètre o m. 30 sur base calcaire de diamètre o m. 70 et épaisseur o m. 25. Murs pierres et briques (o m. 37, o m. 17, o m. 12) avec petit cartouche (o m. 065, o m. 03) illisible.

Les autres salles sans peintures sont des cubicules, débarras et cuisines.

Il n'y a ni escalier de terrasse, ni cave; ni traces de four.

N. O. IX. — Construite au début de la XVIII[e] dynastie, fractionnée et remaniée sous la XIX[e] dynastie. Composée de sept pièces; fouillée en 1906 et 1931, identifiée par une base de colonne encore en place et gravée au nom de Ounnekhou (XIX[e] dyn.). Porte sur rue à huisserie de pierre, contre-bas o m. 30.

Salle I. — Plinthe blanche, briques (o m. 33, o m. 16, o m. 10), pas de traces de lit clos.

Salle II. — Jadis coupée en deux par une cloison N.-S., murs blancs; une auge ovale en calcaire, divisée en deux compartiments communiquant par un trou dans la cloison de séparation, était appuyée au mur sud.

Salle III. — Murs en pierre, plinthe blanche o m. 80, divan appuyé au centre du mur sud; colonne centrale de diamètre o m. 32, sur base calcaire de diamètre o m. 65, épaisseur o m. 18. Au centre de la base, deux lignes d'hiéroglyphes gravés donnent le titre et le nom du propriétaire de la maison (fig. 154). Texte :

Le mur ouest est percé de deux portes; au nord vers la salle IV aux murs blanchis qui gardent à l'ouest la trace d'une porte condamnée. Avant d'y parvenir, on trouve à main gauche un escalier de terrasse. Au sud la seconde porte est celle du couloir de la cuisine; elle avait une huisserie de bois, un seuil calcaire et deux marches d'accès de o m. 40 de hauteur totale.

Cuisine. — Appuyée à l'ouest contre la courbe concave de l'ancienne enceinte de briques, toute noircie par la fumée des fours. Une cloison coupe la cuisine en deux parties, la première étant réservée au pétrin et aux mortiers, la seconde au foyer. Le mur sud est renforcé par trois contreforts de briques (o m. 35, o m. 17, o m. 12).

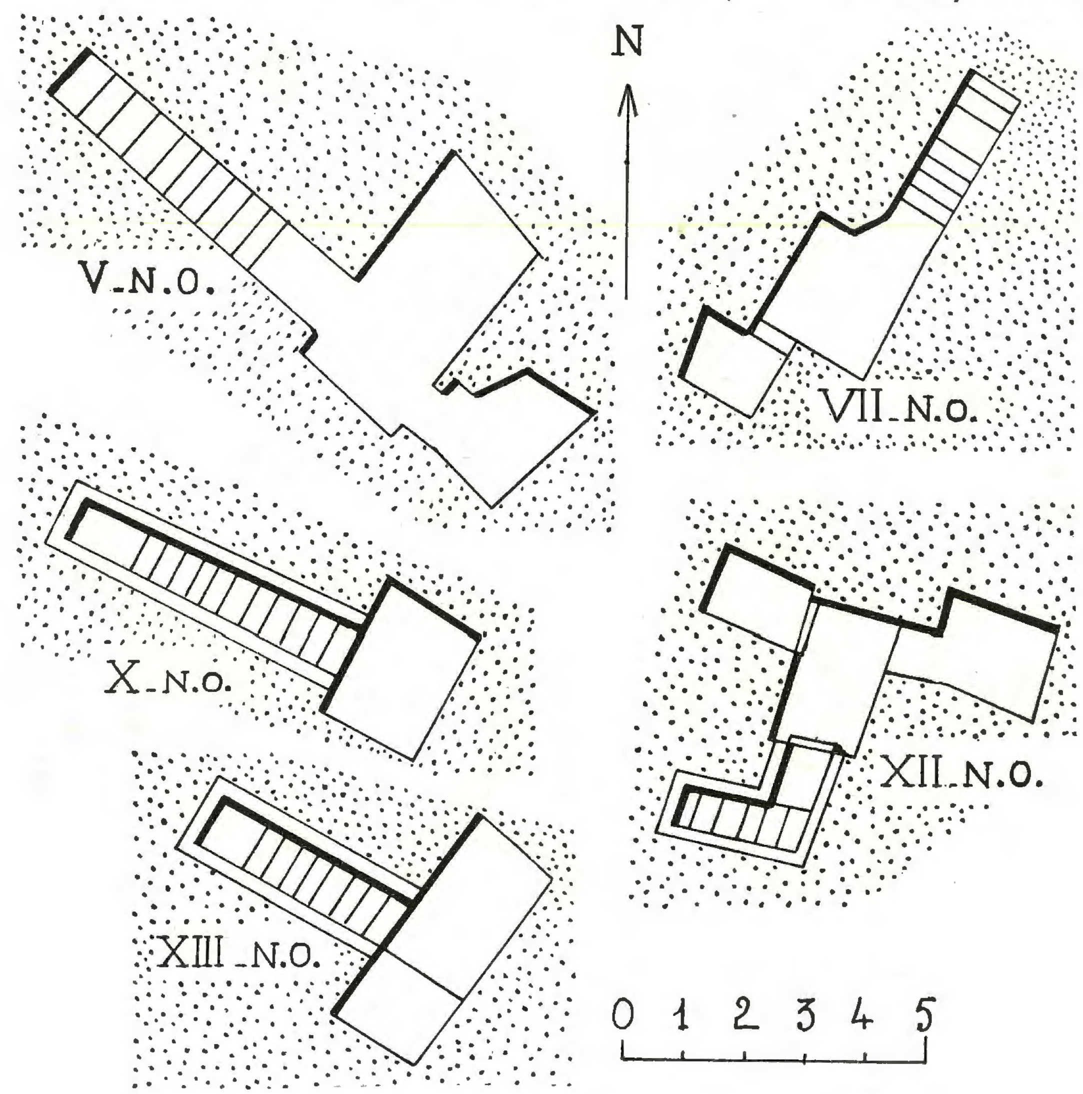


Fig. 155. — Plans des caves dans les maisons du quartier Nord-Ouest.

N. O. X. — Ne formait avec la suivante qu'une seule maison au début de la XVIIIe dynastie et probablement aussi avec la précédente; mais à l'époque ramesside par mariage ou héritage elle fut constituée isolément. Composée de quatre pièces et d'un couloir; fouillée en 1906 et 1935, identifiée par une base de colonne encore en place et gravée au nom d'Arinefer, propriétaire de la tombe n° 290 et proche parent d'Ounnekhou (XIXe dynastie).

Porte sur rue détruite, contre-bas o m. 40 : deux marches de pierre, couloir à plinthe blanche ayant d'abord fait partie d'une salle de la maison primitive.

Salle I. — Murs de briques (o m. 40, o m. 20, o m. 12), plinthe blanche o m. 70. Pas de trace de lit clos.

Escalier de terrasse au milieu du couloir, marches de pierre montant vers le sud.

Salle II. — Porte à huisserie de pierre, murs pierres et briques, plinthe blanche, traces du divan contre le mur de l'est et sous le divan trappe fermant l'escalier en ogive de briques, descendant vers l'est à la cave située sous une des pièces de la maison suivante (fig. 155).

Le mur de l'ouest est percé de deux portes encadrées de peinture rouge, celle du sud est condamnée. Entre elles, le mur porte les arrachements d'une construction adventive semblable pour la forme à un laraire assez élevé, h. 1 m. 25, l. o m. 80, qui s'avançait vers le milieu de la salle où se trouvait la colonne de diam. o m. 35, sur base calcaire de diam. o m. 70 et épais. o m. 14. Dans les quatre quartiers formés par deux diamètres en croix sont gravées les inscriptions suivantes (fig. 156) :



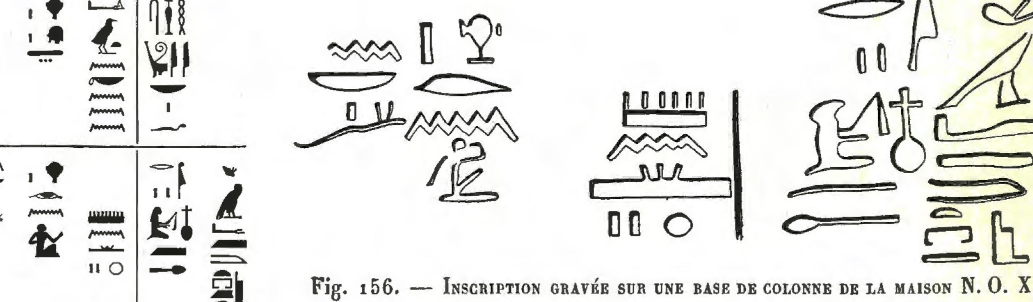


Fig. 156. — Inscription gravée sur une base de colonne de la maison N. O. X.

Les deux dernières salles sont des cuisines appuyées à l'ouest contre un mur onduleux de briques, qui forma autrefois la limite occidentale du village.

On a trouvé dans la cuisine un bel ostracon hiératique ramesside écrit sur ses deux faces et des éléments de portes en calcaire peints en rouge. Quelques fragments de poteries, vaisselle ordinaire d'époque ramesside ont été aussi recueillis.

N. O. XI. — Remaniement ramesside d'une maison du début de la XVIIIe dynastie. Composée de trois pièces et d'un long couloir. Fouillée en 1906 et 1935 et non identifiée. Porte sur rue en calcaire, contre-bas o m. 10, murs pierre et brique, porte au fond du couloir à huisserie de bois. Dans la salle II, traces d'un divan; au centre colonne à base calcaire de diamètre o m. 55, épaisseur o m. 13. Le mur terminal de la cuisine est toujours l'enceinte ondulée de briques.

Trouvailles : Un linteau à corniche orné d'un soleil ailé, peint en rouge (pl. XVI, n° 12).

Une base de colonne en calcaire (diam. o m. 53, h. o m. 10) trouvée dans la rue et employée par nous dans une chapelle votive en face du temple pour remplacer une des deux bases manquant au pronaos.

N. O. XII. — Construite au début de la XVIIIe dynastie, réparée sous les suivantes. Maison complète composée de quatre pièces, un escalier de terrasse et une cave. Fouillée en 1906 et 1935 et non identifiée.

Salle I. — Porte sur rue à huisserie de bois et seuil calcaire, contre-bas o m. 35, deux marches, murs pierre et brique, plinthe blanche o m. 80. Le lit clos assez bien



Fig. 157. — Restes d'une fresque de lit clos.

conservé avait un escalier de trois marches qui montaient parallèlement et non perpendiculairement à la façade. La décoration de celle-ci a disparu, mais elle subsiste sur le petit côté nord (fig. 17 et pl. IX).

C'est une fresque polychrome, qui représente un nautonier dans un esquif de papyrus en forme de canard ou de pigeon qui navigue à la perche dans les marais parmi les fourrés de papyrus; allusion mythologique à la vie au Delta du jeune Horus, ici personnifié par le batelier (fig. 157). Des fragments de décoration recueillis auprès du lit montrent que certaines parois étaient ornées d'une résille de perles blanches sur fond bleu; un vernis, passé sur ce décor, a fait tourner le bleu lapis en vert olive et le blanc en jaune. L'emploi abusif de ce vernis est une caractéristique d'époque. C'est celle des cercueils à fond noir brillant et figures jaunes, des stèles glacées d'une couche de résine ambrée. L'afflux égéen et éthiopien des gommes et des latex employés dans la décoration, la parfumerie et la momification vers le milieu de la XVIIIe dynastie, donne à cette période un aspect spécial reconnaissable entre tous. D'autres fragments de tore et de corniche à gorge, historiés de peintures polychromes, établissent que ce lit clos avait un baldaquin assez élevé couronné d'un entablement.

Salle II. — Porte à huisserie de bois et seuil en palmier, murs pierre et brique, plinthe blanche o m. 90; restes de décoration à fresque polychrome au-dessus de la plinthe; divan contre le mur sud, dans le divan trappe de l'escalier de la cave (fig. 155) et à droite du divan stèle, fausse porte peinte en rouge et jaune; au centre de la pièce, une colonne de diamètre o m. 35, sur base calcaire, de diamètre o m. 75,

épaisseur o m. 10. Le mur ouest est percé de deux portes, au nord, sans huisserie, ouvrant sur l'escalier de terrasse; au sud, sur une pièce conduisant à la cuisine.

Cuisine. — Les fours et le pétrin sont conservés, une amphore est enterrée contre le mur nord près d'une construction de briques qui paraît être le soubassement d'un laraire. Cette cuisine fut mise en relation à une époque plus récente avec la cuisine de la maison suivante. Le mur terminal est toujours, et jusqu'à la rue transversale limite du quartier nord-ouest, l'enceinte onduleuse et mince de briques qui serpente en obliquant du nord au sud.

Trouvailles. — 1° Un linteau calcaire de laraire, peint en rouge et ses deux montants anépigraphes, pour une porte à deux vantaux, mesurant au total o m. 25 de hauteur et o m. 11 de largeur; trous de gonds dans la feuillure du linteau à corniche (pl. XV, n° 4);

2° Un chevet en calcaire de la forme ⌣;

3° Un fragment de jambage droit en calcaire d'un laraire de Mert Seger gravé et peint en rouge : [hiéroglyphes] (pl. XV, n° 6). Voir plus loin maison XVI;

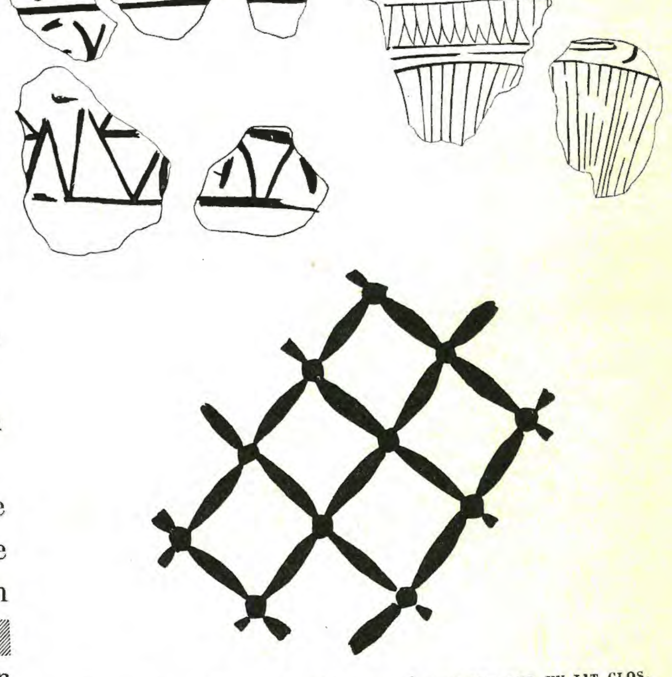


Fig. 158. — Restes de décoration à fresque sur un lit clos.

4° Un tabouret tripode en calcaire, dont le siège est en forme de demi-cercle;

5° Un objet en calcaire en forme de tronc de pyramide, dont la face supérieure est évidée en cavité circulaire peu profonde et à fond plat (voir fasc. I, p. 213, fig. 102);

6° Un pied de lampe, dalle calcaire épaisse de forme carrée, percée au centre d'un trou carré pour fixer le tenon de la colonne de bois supportant la lampe (fig. 159);

7° Plateau de mouture en granit rose de forme ovale allongée;

8° Un siège en calcaire ou large chevet ⌣;

9° Un col d'amphore en terre cuite décoré d'une tête de gazelle ou de vache avec cornes en lyre, encadrant un disque solaire;

10° Trois poids en *deben*, faits d'un silex en forme d'anneau de Saturne et marqués en hiératique à l'encre noire;

11° Fragments de décoration peinte sur limon moulé, provenant du lit clos et

portant au revers le moulage des boulins ronds sur lesquels ils étaient façonnés. Ces traces de la charpente du lit permettent de situer exactement ces fragments et de déterminer la forme et les dimensions du baldaquin (fig. 158);

12° Poteries ordinaires : supports annulaires d'amphores, vase ovoïde avec col à torsade, amphores, assiettes; jattes à dessins externes d'incisions cordées.

N. O. XIII. — Construite sous la XVIIIe dynastie et remaniée sous les suivantes. Composée de quatre pièces, un escalier de terrasse et une cave (fig. 155).



Fig. 159. — Pieds de lampes en pierre calcaire.

Fouillée en 1906, remblayée ainsi que toutes les maisons N. O. de X à XVI, refouillée en 1935 et non identifiée.

Salle I. — Porte sur rue refaite, sol de plain-pied avec la rue, murs pierre et brique (0 m. 32, 0 m. 17, 0 m. 12), plinthe blanche 0 m. 80, entrée de cave, pas de trace de lit clos, qui pourtant dut exister.

Salle II. — Porte à huisserie de bois et seuil de calcaire; murs blanchis, divan avec un accoudoir fait d'une dalle calcaire contre le mur de l'est au-dessus de l'escalier de la cave, colonne centrale à base calcaire (diam. 0 m. 70). Deux portes, dans le mur ouest, laissant supposer deux chambres en arrière du mur; mais, cette partie de la maison est très détruite; il reste le départ de l'escalier de terrasse et la cuisine, dont la porte fut obstruée; traces d'un four à pain.

Trouvailles : Un fragment calcaire de socle de stèle au nom de Kasa : (pl. XIX, n° 12).
Un linteau calcaire de laraire peint en rouge.
Un objet calcaire en tronc de pyramide avec cavité ronde brûlée et noircie, sur la section supérieure (voir fasc. I, p. 213), haut. 0 m. 075, côtés : haut 0 m. 065, bas 0 m. 09.

N. O. XIV. — Maison du début de la XVIIIe dynastie, peu modifiée aux époques suivantes.

Composée de cinq pièces, d'un escalier de terrasse et d'une cave (découverte en 1936 et non indiquée sur le plan général de 1935).

Fouillée en 1906, 1935-1936 et non identifiée. (On peut s'étonner du nombre

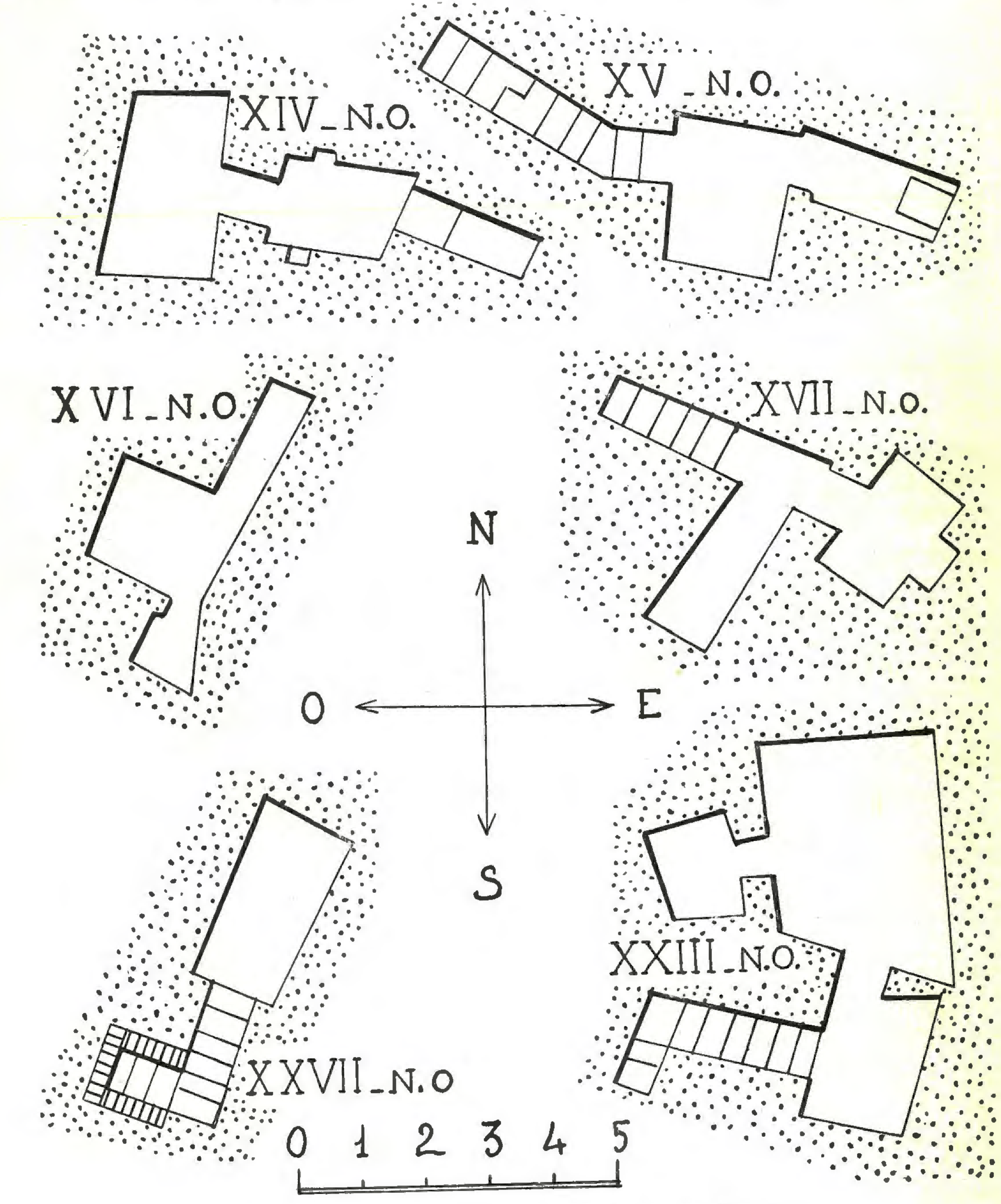


Fig. 160. — Plans des caves dans les maisons du quartier Nord-Ouest.

relativement petit des maisons identifiées. Il faut se rappeler que la majeure partie du village, surtout les quartiers du nord, a été fouillée avant nous par une ou plusieurs missions scientifiques après avoir été pillée depuis des siècles particulièrement par les habitants modernes de la rive gauche du Nil.)

Salle I. — Porte sur rue en calcaire, pas de contre-bas, murs pierre et brique, pas de trace apparente du lit clos. Le mur mitoyen sud très rectiligne est fait en énormes briques (o m. 48 à o m. 50, o m. 20 à o m. 23, o m. 15 à o m. 18).

Salle II. — Porte à huisserie calcaire rouge; divan, colonne centrale à base calcaire. Deux portes dans le mur ouest : celle du nord mène par un court passage à la cuisine, celle du sud donne dans une petite pièce de débarras aux murs gris presque entièrement prise par l'escalier de la cave, plafonné en bois, descendant vers l'ouest dans deux salles dont les parois de la première sont perforées de petites niches à lampes (fig. 160).

Fig. 161. — Stèle esquissée en rouge avec texte gravé.

Trouvailles : 1° Une petite stèle en calcaire à fronton circulaire (haut. o m. 20, l. o m. 15, épaiss. o m. 03), ébauchée en rouge sauf le texte qui est gravé. Elle représente un personnage en costume civil ramesside, robe plissée à devanteau ballonné, debout face à droite tenant en main gauche une haute canne de cérémonie et en main droite le linge *snb*. C'est un mortel et non un dieu; devant lui, un guéridon chargé d'offrandes dont le pied est encadré de deux faisceaux d'oignons cravatés de rouge surmontés de deux dômes de fruits, le tout placé dans deux coupes à pied. Le texte ne mentionne aucun nom : (fig. 161).

C'est un monument qui fait probablement partie des *ex-voto* aux défunts et aux ancêtres comme les stèles au *Khou aker;*

2° Un chevet en calcaire anépigraphe de la forme ;

3° Un lot important d'ostraca sur calcaire, belle écriture hiératique à l'encre rouge; un des ostraca contient une partie des préceptes d'Amenemhet. Cette maison pourrait avoir été habitée par un scribe et il serait possible, par l'étude paléographique, de déterminer le nom et l'époque de l'auteur de ces écrits;

4° (cave), une amphore, un vase décoré, et deux autres vases sans décor.

N. O. XV. — Construite sous la XVIII[e] dynastie et restaurée à l'époque ramesside. Composée de cinq pièces, d'un escalier de terrasse et d'une cave.

Fouillée partiellement en 1917 par H. Gauthier et en 1935.

Toutes les maisons XV à XIX ont été inondées par des pluies torrentielles qui ont ravagé tout ce quartier construit dans le thalweg de l'ouadi.

Identification problématique par un montant de porte au nom du dessinateur Pashed.

Salle I. — Porte sur rue à huisserie de bois peint en rouge et seuil calcaire, contre-bas o m. 35, deux marches de briques (o m. 40, o m. 20, o m. 12). A droite de la porte, un renfoncement, comme ceux que nous avons déjà remarqués à l'entrée de maisons de gens importants du quartier nord-est, forme une sorte d'abri où pouvait être placée une amphore d'eau à moins que ce ne fût un moyen de signaler la qualité de l'habitant par un signe extérieur. Un grand lit clos occupe tout le mur est; une cloison de briques le sépare d'un placard intérieurement peint en blanc jusqu'au sol et ouvert en avant par une porte béante à hauteur du lit.

Une disposition du même genre est à signaler dans les maisons S. O. VI (voir plus loin et *Rapport 1933-1934* P. 1312, p. 24, fig. 12). Ces placards, près du lit clos, semblent avoir eu pour destination de contenir les objets et accessoires du culte des ancêtres pratiqué dans cette salle.

Murs pierre et brique (o m. 31, o m. 16, o m. 09) blanchis sauf celui du nord qui pourrait n'avoir pas fait partie de la salle mais d'un couloir dont l'autre mur aurait disparu.

Salle II. — Porte à huisserie de bois peint en rouge et à seuil de sycomore, divan blanc très court dans l'angle N. E., briques (o m. 33, o m. 16, o m. 09). Deux colonnes de diamètre o m. 25 sur bases de o m. 55 à o m. 60, construites en éclats de pierre et mortier de limon [(1)]. Le fût des colonnes était un tronc de palmier de diamètre o m. 18 et hauteur 1 m. 95 que nous avons trouvé sur le sol auprès de la base du nord. Il avait été revêtu de limon stuqué et peint. Sa hauteur, ajoutée à celle de la base (o m. 25) et d'une abaque, donne la hauteur du plafond de cette salle, environ 2 m. 50. Un escalier de cave crépi et blanchi descend vers l'est dans l'angle S. E. Son entrée était cachée sous une trappe (fig. 160).

Au centre du mur ouest, entre deux portes, se voient les traces d'une construction appliquée contre la paroi et qui devait être un laraire [(2)]. Les portes de bois ouvrent au nord sur une petite chambre aux murs gris et au sud sur deux petites pièces blanchies et une cuisine d'où part l'escalier de terrasse. Briques du mur sud (o m. 35, o m. 18, o m. 10).

Trouvailles : 1° un fragment du jambage gauche de porte d'une maison, calcaire peint en rouge avec une colonne jaune d'inscription gravée. Hauteur o m. 37, largeur o m. 245; colonne de texte o m. 65 : (de la tombe n° 323, *Rapport 1923-1924*);

[(1)] Sur le plan 1 une erreur de dessin a fait oublier ces deux colonnes. Le fait que pour une aussi petite salle il y ait deux colonnes a certainement une relation avec la profession de l'occupant, car dans la maison S. O. IV du scribe Parahotep on trouve au milieu de la salle du divan deux colonnes semblablement construites en éclats de pierre et mortier de limon.

[(2)] On observe la même particularité dans les maisons N. O. X d'Ari Nefer et N. O. XVI.

2° (salle II), une table d'offrandes en calcaire, longueur avec le pain *Hotep* o m. 285; largeur o m. 31; épaisseur o m. 05. Offrandes, pains, volailles troussées, viandes, fruits et fleurs gravées; cadre d'inscription abîmé et incomplet au nom du *Khou aker* Ahmès ..... . Rien à droite sauf les signes finaux (fig. 162);

3° un lot de quelques ostraca hiératiques ramessides sur calcaire;

4° (salle I, lit clos), un couvercle androïde de cercueil grossièrement taillé dans un tronc d'arbre et sans peinture, trouvé sous le lit clos en partie détruit;



Fig. 162. — Table d'offrandes d'Ahmès.

5° un tronc de palmier-dattier (haut. o m. 195, diam. o m. 18), ayant servi d'âme au fût d'une des colonnes de la salle du divan;

6° (cave), quatre poteries intactes : grosse amphore ballon, longue amphore pointue, vase décoré de cercles bleus et rouges, support annulaire.

N. O. XVI. — Construite sous la XVIIIe dynastie, en partie détruite par inondation. Composée de cinq pièces et d'une cave. Pas de trace d'escalier de terrasse. Fouillée en 1917, par Gauthier et en 1935-1936. Non identifiée.

Salle I. — Porte sur rue à seuil calcaire disparu; contre-bas o m. 35, deux marches, sol damé stuqué et blanchi, murs pierre et brique (o m. 35, o m. 17, o m. 10), plinthe blanche o m. 75. Pas de traces du lit clos.

Salle II. — Porte à huisserie de calcaire peint en rouge, colonne disparue, divan dans l'angle N. E., avec trappe d'escalier de cave descendant vers l'est, découverte en 1936 après le relevé du plan général et non portée sur celui-ci (fig. 160). Mur ouest, percé de 2 portes avec, entre elles, les traces d'un laraire.

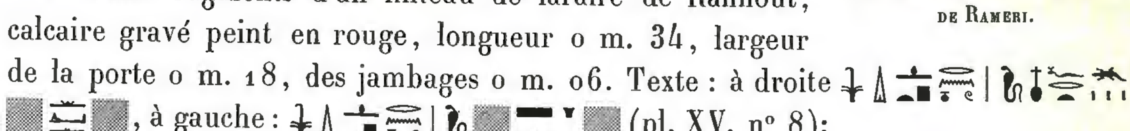
Salle III à *V.* — Murs gris, briques (o m. 35, o m. 17, o m. 10). Mur sud de la cuisine noirci par la fumée.

Trouvailles (cave) : 1° un fragment d'un linteau en calcaire point en rouge sur gravure et peinture polychrome anciennes (long. 5 m. 54, haut. o m. 17, épaiss. o m. 12), représentant les têtes de trois hommes et, au-dessus d'elles, onze colonnes dont quatre anépigraphes et sept inscrites mentionnant les noms de : Amenemheb et son fils Merirè . Devant lui : (fig. 13);

2° deux fragments d'un jambage gauche de la même porte que le linteau ci-dessus, calcaire peint en rouge, représentant en gravure, à la partie supérieure, un homme debout nommé Rameri (Merirè) rendant le culte des morts à un couple assis (fig. 163);

3° un fragment de jambage droit d'une porte de laraire, calcaire gravé peint en rouge, s'adaptant à un fragment de linteau avec soleil ailé, trouvé dans la maison N. O. XI. Texte : (pl. XV, n° 6);

4° trois fragments d'un linteau de laraire de Rannout, calcaire gravé peint en rouge, longueur o m. 34, largeur de la porte o m. 18, des jambages o m. 06. Texte : à droite



, à gauche : (pl. XV, n° 8);

Fig. 163. — Jambage de porte de Rameri.

5° un chevet en calcaire de la forme , marqué en gravure du signe : ;

6° une demi base ronde de colonne, calcaire anépigraphe;

7° un établi, pierre calcaire (voir fasc. I, p. 212, 2° et pl. XXIV);

8° quelques ostraca calcaires en hiératique ramesside;

9° fragments de poteries, vaisselle ordinaire : vases, jattes, assiettes.

N. O. XVII. — Construite sous la XVIIIe dynastie, remaniée sous les suivantes, inondée et en grande partie détruite à l'époque moderne.

Composée de quatre pièces, d'un escalier de terrasse et d'une cave.

Fouillée en 1917, par H. Gauthier et en 1935, non identifiée.

Les murs, arasés à faible hauteur, sont en pierre et brique et gardent des traces

de plinthe blanche dans les deux premières salles; toutes les portes, détruites, sont refaites, les traces de lit clos et de divan sont incertaines mais probables.

Entrée de l'escalier de cave dans la première salle, descente vers l'ouest (fig. 160).

Chambre de débarras à parois grises, escalier de terrasse montant vers le nord. Base calcaire ronde (diam. o m. 50) de colonne dans la seconde salle.

Trouvailles : 1° un fragment de socle de stèle d'un *Hesi âa* : [hieroglyphs] (pl. XX, n° 37);

2° quelques débris d'ostraca ramessides, d'objets en bois, manches d'outils, serrures (pl. XLI, XLII), de poteries communes.

N. O. XVIII. — Construite sous la XVIIIe dynastie, presque détruite par inondation.



Fig. 164. — *Ex-voto* à Sebek par Khaï.

Composée de quatre pièces, sans traces d'escalier de terrasse ni de cave. Fouillée en 1917, par H. Gauthier et en 1935; non identifiée.

Salle I. — Porte sur rue détruite, contre-bas o m. 40, deux marches comme dans la maison précédente; angle sud-est arrondi en quart de cercle, en briques (o m. 30, o m. 15, o m. 09), XVIIIe dynastie, ce qui semble indiquer que cette maison se trouvait d'abord au coin d'une rue et que ce tournant fut ensuite reporté au sud, à la maison suivante. Traces d'un lit clos, murs pierre et brique, plinthe blanche, sol stuqué.

Salle II. — Traces d'une colonne centrale, porte à huisserie de calcaire peinte en rouge dont le jambage sud, fragmentaire et rongé par l'humidité, est encore en place. Pas de trace du divan.

Les deux autres salles sont refaites. Le mur ondulé du fond est en grosses briques noires (o m. 40, o m. 20, o m. 12).

Trouvailles : 1° un ostracon, avec dessin en couleurs sur plaque calcaire (haut. o m. 20, long. o m. 48, épaiss. o m. 03), représentant le crocodile Sebek coiffé de l'*Atef* et deux inscriptions hiéroglyphiques, proscynème à Sebek et titre et nom du dédicant, le chef gardien dans la Place de Vérité Khaï : [hieroglyphs] (1) (fig. 164);

2° quelques ostraca ramessides et quelques tessons de poteries communes.

N. O. XIX. — Construite sous la XIXe dynastie, presque entièrement détruite par l'eau.

Composée de trois ou quatre pièces sans cave ni escalier de terrasse. Une fosse entre les deux premières salles fut peut-être l'ébauche d'une cave.

Fouillée en 1935 et non identifiée.

Les arasements des murs et les angles des pièces subsistaient seuls.



Fig. 165. — Fragment de stèle.

Trouvailles : (salle II) : Un poids de poisson en calcaire, taillé en forme de demi sphère et gravé, mesurant haut. o m. 08, diam. o m. 12, pesant 1026 grammes et indiquant en hiératique que c'est le poids de poisson *Shena* frais : [hieroglyphs] (fig. 108).

(Salle II). Un mortier en calcaire dur, un fragment d'une grande statue en granit noir, un dé à jouer en bois marqué aux mêmes chiffres que les dés modernes (pl. XLI), plusieurs ostraca hiératiques ramessides.

(Ruelle est-ouest au sud de la maison) : 1° un fragment de stèle en calcaire, angle supérieur droit avec cadre en relief portant un proscynème à Hathor *hent mehit*. Ce qui reste de la stèle représente le buste d'un homme en adoration; style ramesside (haut. o m. 24, larg. o m. 15). Texte : [hieroglyphs] (fig. 165);

2° un linteau à corniche provenant d'un laraire, calcaire peint en rouge (pl. XV, n° 2);

3° un fragment de stèle en calcaire gravé, angle inférieur gauche portant la fin de trois colonnes de texte : [hieroglyphs] (long. o m. 13, haut. o m. 065);

4° un fragment d'un jambage calcaire droit de laraire, texte : [hieroglyphs] (pl. XVIII, n° 6);

5° un fragment d'un petit groupe calcaire en ronde bosse, l'homme assis à droite. Reste d'inscription sur le côté du siège : [hieroglyphs];

(1) Publié par Mme J. Vandier d'Abbadie, *Catalogue des ostraca figurés de Deir el Médineh*, fasc. 2, pl. LXXXVI, n° 2650 (l'orthographe phonétique [hieroglyphs] est intéressante).

6° une grille à offrandes, petit plateau carré (côté o m. 21, épaisseur totale o m. 055), calcaire évidé en carré au-dessous pour la pose de cet objet sur un support carré et garni en dessus de quatre barres demi rondes, brûlées en leur centre (voir fasc. 1, p. 206 et fig. 95, 166).

N. O. XX. — Presque à l'entrée de la maison, une large brèche de l'enceinte a été bouchée par une maçonnerie d'énormes blocs de rochers. Étant donné les grosses briques d'encorbellement et de pieds-droits trouvés employées à la construction de la face nord de l'enceinte en ce point, on peut penser que la brèche obstruée remplace une ancienne porte du village. Ce débouché vers l'ouest, au bout d'une ruelle qui longe intérieurement la grande muraille de clôture et qui dégage tout un quartier éloigné de l'issue principale du nord, est très plausible (voir le plan général). Plus tard, on aurait ouvert une poterne au coude de la rue transversale est-ouest et de la rue côtière nord-sud, car un exutoire était indispensable dans cette région nouvelle du village, afin d'éviter l'encombrement de l'artère primitive restée très étroite. En descendant l'enceinte vers le sud, on remarque encore trois ouvertures; deux d'entre elles ont pu, à un certain moment, servir de dégagements d'utilité publique, mais quand le quartier du centre fut créé, ces petites portes de secours furent masquées et transformées en fenêtres de la maison C. VII, par obstruction de la partie inférieure et apposition d'un grillage en bois, qui, d'ailleurs, a été retrouvé en cet endroit, à la partie non aveuglée.



Fig. 166. — Plateau gril d'offrandes.

La troisième coupure de l'enceinte se voit dans la première maison du sud-ouest et il est probable qu'autrefois la seconde ruelle transversale est-ouest, qui longe en les séparant les maisons C. III et S. E. IV, devait se prolonger en ligne droite jusqu'à cette issue. Sous la XIXe dynastie, lorsqu'on ajouta les quartiers sud-est et sud-ouest et qu'il fallut fermer ce passage désormais réservé à la seule maison S. O. I., la poterne signalée plus haut, à l'extrémité de l'autre rue transversale, entra en exercice. On verra, dans les changements de disposition intérieure de certaines maisons, comme C. IV, d'abord ouverte au nord, puis au sud, sur l'une puis l'autre ruelles, les étapes chronologiques de l'histoire du village.

N. O. XX. — Maison de la fin de la XVIIIe dynastie ou du début de la XIXe, limitée au nord et à l'est par l'angle arrondi d'une des enceintes de briques formant une muraille épaisse de o m. 80, qui descend à o m. 95 de profondeur sous le sol remblayé de la XIXe dynastie.

Composée de six pièces sans cave, ni escalier de terrasse.

Fouillée en 1935, non identifiée.

Salle I. — A niveau avec la rue, porte d'entrée à huisserie de bois peint en rouge et à seuil calcaire, murs de briques (o m. 30, o m. 15, o m. 09) plinthe, blanche; traces problématiques de lit clos et dans l'angle S. E. emplacement possible d'escalier.

Salle II. — Au nord de la première, divan contre la paroi sud, colonne centrale disparue, deux stèles fausses portes dans le mur d'enceinte nord à peintures rouges et jaunes.

Les autres salles sont des dépendances à parois grises et des cuisines. Le réduit qui semble avoir été une cage d'escalier fut creusé jusqu'à 1 m. 05 de profondeur puis comblé avec des cendres.

Trouvailles : Quelques ostraca, et débris d'objets et de poteries.

N. O. XXI. — Construite sous la XIXe dynastie comme tout le quartier N. O. de XX à XXVII. Limitée à l'est par le mur ondulé de briques qui commence à la maison XX pour se terminer à la rue transversale, elle s'ouvre à l'ouest sur la ruelle longeant l'enceinte, juste en face d'une brèche de celle-ci, emplacement probable d'une ancienne porte du village qui fut bouchée par de gros blocs de rochers sur les restes de briques (o m. 30, o m. 15, o m. 09) du pas de porte. Maison très ruinée par des fouilles clandestines et une inondation qui ont ravagé les trois maisons XX à XXIII.

Composée de quatre pièces sans cave ni escalier de terrasse.

Fouillée en 1935 et non identifiée.

De niveau avec la rue toutes les salles gardent peu de traces de leurs dispositions. Les deux plus grandes sont à plinthe blanche; une base calcaire ronde de colonne a été trouvée dans la salle II; la colonne de diamètre o m. 25 était peinte en rouge, comme l'indiquent les bavures de couleur sur la base mesurant o m. 55 de diamètre. L'huisserie de la porte d'entrée était en calcaire peint en rouge.

Aucune trouvaille, sauf des tessons de poteries ramessides.

N. O. XXII. — Maison de la XIXe dynastie, inondée puis pillée, enfin fouillée en 1935 et non identifiée. Composée de quatre pièces et d'un escalier de terrasse.

Salle I. — Porte d'entrée à seuil de grès et huisserie calcaire peinte en rouge. Contre-bas o m. 60, trois marches de pierre. Murs briques et pierre, plinthe blanche o m. 80. Traces problématiques de lit clos, sol stuqué.

Salle II. — Porte à huisserie de calcaire peint en rouge, même niveau du sol, même stucage, colonne de diamètre o m. 23 sur base de grès de diamètre o m. 50 épaisseur o m. 10. Divan blanc à pilastres entre deux portes du mur de l'est.

Les salles grises III et IV ont des portes à huisseries de calcaire rouge, les briques de cette maison mesurent o m. 30, o m. 16, o m. 09.

Aucune trouvaille à signaler.

N. O. XXIII. — Construite sous la XIX[e] dynastie, composée de quatre pièces et d'une cave (fig. 160); fouillée en 1917 par H. Gauthier et en 1935; non identifiée.

Salle I. — Porte d'entrée à seuil calcaire et huisserie de bois peint en rouge; contre-bas o m. 22, une marche, plinthe blanche, pas de trace de lit clos.

Salle II. — Porte en calcaire, divan contre le mur ouest bien conservé, colonne de diamètre o m. 25 sur base calcaire de o m. 55. Briques du mur nord (o m. 33, o m. 15, o m. 09), le chambranle de la porte d'abord peint en rouge fut repeint en blanc.

Les portes des autres petites salles sont à huisseries de bois.

Trouvailles : 1° une auge en calcaire en forme de stèle à fronton cintré;

2° un fragment de linteau à corniche de laraire, calcaire blanc gravé;

3° un fragment de petite stèle en calcaire gravée et peinte style XVIII[e] dynastie, représentant un homme debout dans l'angle supérieur droit de la stèle;

4° un fragment de jambage calcaire gauche peint en rouge sur gravure, dont il reste les pieds de plusieurs personnages debout;

5° deux grandes amphores apodes sans anses, forme boudin à court col droit et deux vases à fond plat, panse ovoïde et col évasé en tromblon.

N. O. XXIV. — Maison de la XIX[e] dynastie composée de quatre pièces et d'une cave (fig. 160), fouillée en 1917 par H. Gauthier et en 1935 et non identifiée.

Salle I. — Porte calcaire, sol à niveau, murs de pierre, plinthe blanche, pas de trace de lit clos.

Salle II. — Porte à chambranles de briques et huisserie de bois d'abord peints en rouge puis en blanc. Divan contre le mur ouest et sous le divan, escalier en briques (o m. 33, o m. 16, o m. 09), descendant en équerre dans la cave (portée par erreur sur le plan dans la maison précédente), pas de trace de la colonne centrale. Deux petites niches au-dessus du divan.

Salles III et *IV.* — Murs gris, portes à huisserie de bois peinte en rouge, niveau de la salle du nord surélevé de deux marches, mortier enfoncé dans le sol.

Trouvailles : 1° une dalle elliptique de calcaire avec deux godets en cupule creusés au centre;

2° un socle calcaire de naos anépigraphe.

N. O. XXV. — Maison de la XIX[e] dynastie, très ruinée, composée de trois pièces. Fouillée en 1917, par H. Gauthier et en 1935; non identifiée.

Salle I. — Ouvrant, au sud, sur la rue transversale; porte en bois rouge, une marche montante o m. 20, murs pierre et brique, plinthe blanche, pas de trace du lit clos.

Salle II. — Porte à huisserie calcaire, traces du divan contre la paroi sud où la plinthe blanche monte jusqu'au plafond, largeur du divan o m. 95, pas de trace de la colonne centrale, mais on a recueilli, dans la salle III, des éléments nombreux de seuils, jambages et linteaux calcaires entassés là par les fouilleurs précédents.

Trouvailles : Quelques ostraca, débris de poteries, de corbeilles, d'outils et ustensiles en bois (pl. XLI). Une statuette d'argile crue, femme en forme de stype (fig. 167).

N. O. XXVI. — Maison de la XIX[e] dynastie, presque détruite, composée de trois pièces.

Fouillée en 1917 et en 1935 et non identifiée.

Salle I. — Porte sur rue à huisserie et seuil calcaires, une marche montante de o m. 30, plinthe blanche, pas de trace du lit clos.

Salle II. — Porte à huisserie calcaire, traces possibles du divan contre la paroi sud. Colonne centrale de diamètre o m. 33, sur base de grès de diamètre o m. 65; murs de briques (o m. 33, o m. 15, o m. 09), séparant cette salle de la suivante.

Fig. 167. — Argile crue, image féminine.

Salle III. — Murs gris, mortier enfoncé dans l'angle nord-est, sol encombré de matériaux recueillis par les fouilleurs précédents : poteries brisées, éclats calcaires d'éléments de portes, pierres de brassage, mortiers brisés, nattes de paille.

N. O. XXVII. — Maison de la XIX[e] dynastie, ruinée par inondation, composée de trois pièces, d'une cave effondrée (fig. 160), d'un escalier de terrasse.

Fouillée en 1917 et en 1935 et non identifiée.

Porte sur rue à seuil calcaire, une marche montante de o m. 20; escalier de cave descendant vers le nord-est, sous le mur de séparation des deux premières salles. Aucune trace de lit clos, de divan, de four, de laraire. Mur limite *est* ondulé.

Trouvailles : 1° partie inférieure d'un jambage calcaire gauche de laraire (haut. o m. 18, long. o m. 10). Au bas d'une colonne centrale de texte, un tableau carré représente un homme à genoux, style ramesside, nom : *Sdm ash* dans la Place de Vérité Paour : [hieroglyphs] (pl. XVII, n° 5);

2° fragment d'un jambage calcaire gauche de laraire gravé et peint en rouge, hauteur o m. 18, largeur o m. 11. Texte : [hieroglyphs] (pl. XVII, n° 9);

3° statuette magique d'argile crue, haut. o m. 085; femme acéphale au corps en forme de stipe carré (fig. 167);

4° grande auge calcaire elliptique avec quatre poignées de transport;



5° fragment d'un jambage calcaire droit de laraire, haut. o m. 11, larg. o m. 025, au nom d'Amennakhtou : (pl. XVIII, n° 2);

6° une grande base calcaire ronde de colonne, diamètre o m. 75;

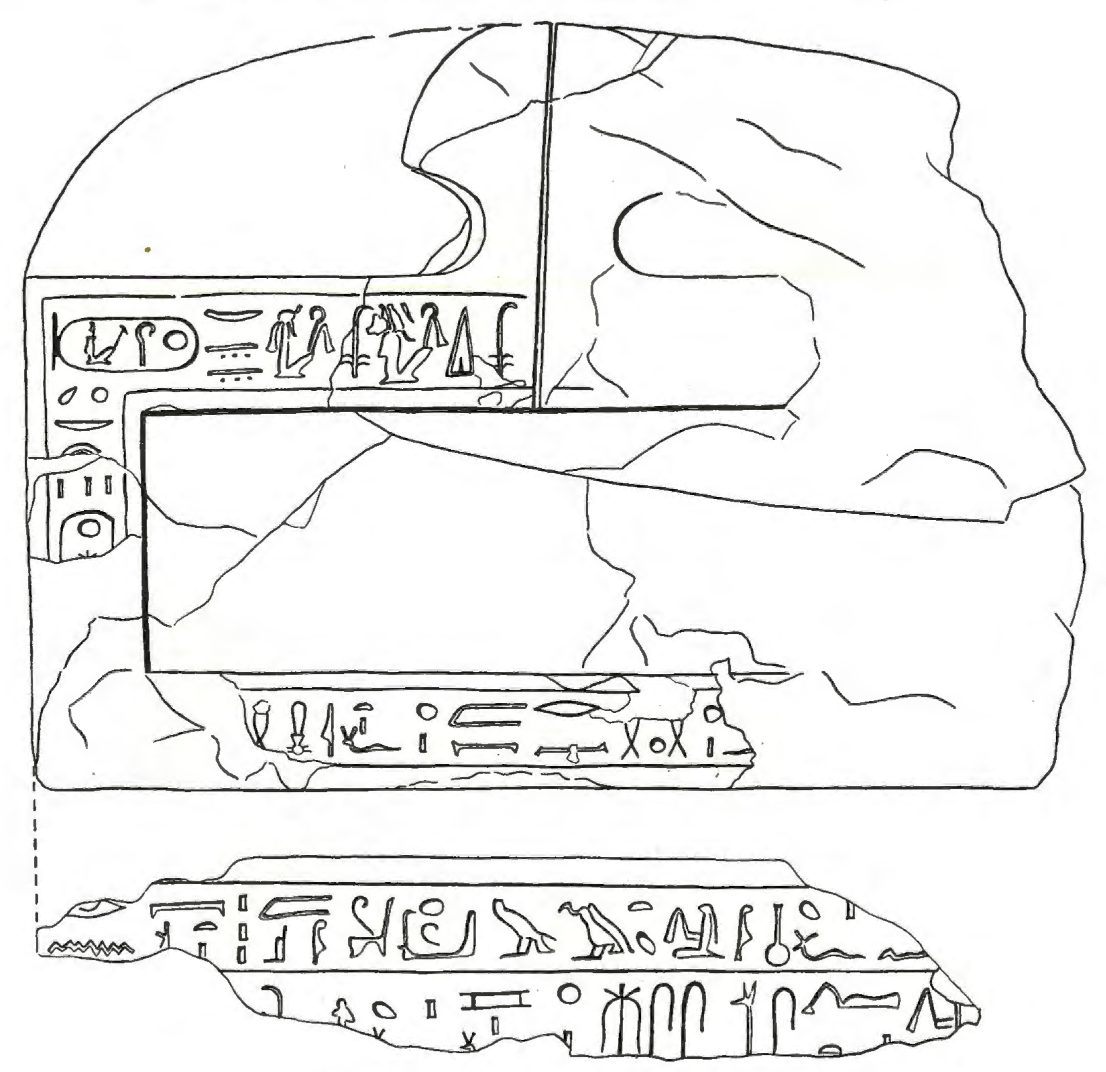


Fig. 168. — Table d'offrandes de Nekhoumhout.

7° un petit buste de laraire en bois, hauteur o m. 10[1];

8° une auge elliptique en calcaire;

9° (cave), un moule à trois bagues dans un éclat de calcaire (pl. XXV);

10° un chevet en calcaire de la forme marqué en gravure du signe : ;

11° (ruelle, près de la porte), une table d'offrandes en calcaire, forme *hotep*, haut. o m. 24, larg. o m. 32, épais. o m. 07. Le texte de la bande d'encadrement est très incomplet : à gauche ..... .

[1] En 1913, Möller a trouvé six bustes en calcaire ou en bois dans les maisons N. E. X à XIX (communication du prof. Anthes).

La tranche antérieure porte les restes de deux lignes d'inscription : (fig. 168).

Sous la ruelle, dans le prolongement du mur ondulé de briques, on a trouvé, à o m. 80 de profondeur, le soubassement de l'enceinte primitive du village, fait de briques de Thotmès Ier et large de o m. 80, allant en droite ligne du nord au sud jusqu'au coude arrondi que dessine le mur sud de la maison C. III, le long de la seconde ruelle transversale.

L'îlot des sept maisons du quartier du centre, étant séparé par cette ancienne enceinte en deux parties, semble bien avoir été construit à deux époques différentes. Les trois premières maisons ouvertes à l'est seraient de la XVIIIe dynastie, remaniées par la suite lors de l'abolition de l'enceinte de briques sur le front sud et aussi sur le front ouest. C'est à ce moment que le mur ondulé, dont nous avons parlé, fut substitué à l'épaisse muraille rectiligne, dont les vestiges subsistent en surface dans les premières maisons du quartier nord-ouest et sous le sol des maisons du centre. Les quatre autres maisons de ce dernier quartier seraient de la XIXe dynastie et d'une époque un peu antérieure à celles des quartiers du sud-est et du sud-ouest. A propos des ruelles transversales, nous avons vu que l'îlot du centre fut jadis complètement entouré par elles et par le tronçon méridional de la rue centrale primitive. Le tracé de ce tronçon fut modifié par empiètement sur les premières salles des maisons C. I et C. II et dérivation vers le sud-est. Les maisons C. I et C. IV, qui avaient leurs entrées côte à côte sur la première ruelle transversale, s'ouvrirent ensuite l'une sur la rue nord-sud, l'autre sur la seconde venelle est-ouest.

Il s'ensuit pour ces deux maisons une disposition anormale des chambres.

Maison de la XVIIIe dynastie, deux fois transformée sous la XIXe dynastie.

Composée de quatre pièces sans cave ni escalier de terrasse; fouillée en 1935 et non identifiée.

C. I. — *Salle I.* — Porte sur rue à huisserie de bois et seuil calcaire, sol au niveau de la rue, murs pierre et brique arasés à o m. 50 de hauteur, restes de plinthe blanche.

Salle II. — Porte à huisserie calcaire peinte en rouge, murs blanchis, traces d'une colonne centrale et d'un divan contre le mur de l'ouest entre deux portes.

Salle III (nord). — Murs blanchis, traces de l'ancienne porte sur rue transversale dans l'angle N. E., traces d'un lit clos dans l'angle N. O.; briques des murs (o m. 35, o m. 18, o m. 10).

Cette salle fut la première, c'est-à-dire celle du lit clos dans l'état primitif de la maison.

Salle IV. — Murs blancs, un mortier et une auge sont posés contre le mur ouest, sous lequel on retrouve l'ancienne enceinte de briques de la XVIIIe dynastie.

Trouvailles : Un poids en rognon de silex marqué en *deben*, hiératique, encre noire. Quelques ostraca ramessides, fragments de poupées en terre cuite, broyeurs en granit, crochet en bois.

C. II. — Maison de la XVIIIe dynastie, plusieurs fois remaniée, presque entièrement

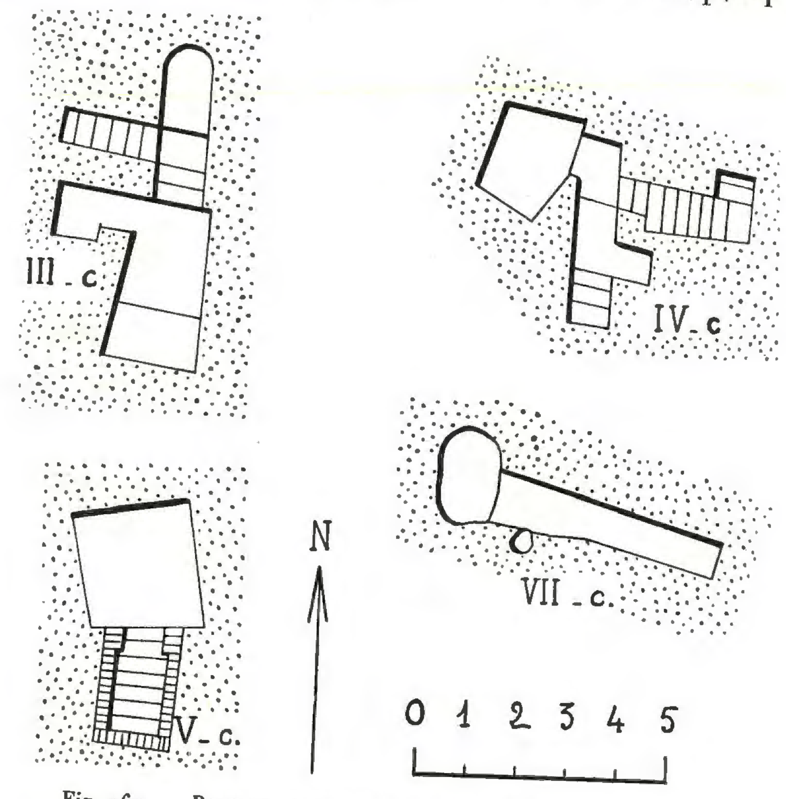


Fig. 169. — Plans des caves dans les maisons du quartier du centre.

détruite, composée de cinq pièces, sans cave ni escalier, fouillée en 1935 et non identifiée.

Salle I. — Porte sur rue à huisserie calcaire, contre-bas o m. 30, deux marches. Murs arasés à o m. 40, blanchis; autel laraire dans l'angle S. E., pétrin et long bâti de briques dans la partie nord, qui devait former une pièce séparée.

Les autres salles sont reconstituées sur des traces de murs.

Trouvailles : 1° un fragment de jambage calcaire droit gravé et peint en rouge, haut. o m. 66, larg. o m. 28, deux colonnes de texte très mutilé donnant le nom du sculpteur Neferrenpet qui pourrait avoir habité cette maison;

2° deux chevets en calcaire de la forme ꓬ et ▬ marqués en gravure l'un ⊠ l'autre .

C. III. — Maison de la XVIIIe dynastie, dans l'angle arrondi de l'enceinte primitive. Remaniée à l'époque ramesside et actuellement presque totalement détruite, elle ne se compose plus aujourd'hui que de deux pièces, mais devait jadis en compter un plus grand nombre.

Fouillée en 1935 et non identifiée.

Porte sur rue à huisserie calcaire, contre-bas o m. 30, deux marches, murs blanchis.

Le seul détail intéressant est la présence d'une cave (fig. 169) dont l'escalier devait prendre naissance sous un divan situé dans une seconde salle dont le mur d'est est détruit. Cet escalier de briques descendant vers l'est conduisait à une cave qui fut transformée en caveau de famille à l'époque ptolémaïque et dans laquelle nous avons retrouvé cinq cercueils gréco-romains et plusieurs momies, dont une de l'époque pharaonique (cf. A. Bataille et B. Bruyère, *Une tombe gréco-romaine, Bulletin I. F. A. O.*, 1937).

Fig. 170. — Objet en terre cuite.

Trouvailles : Nous ne répèterons pas ici les trouvailles de poteries, lits, cercueils et momies faites dans la cave et au-dessus (voir l'article du *Bulletin*).

(Salle II). — Un grand objet en terre cuite épaisse blanchie extérieurement qui semble un siège particulier, un support ou un four portatif (cf. fasc. 1, p. 223, fig. 111, 170).

C. IV. — Maison de la XIXe dynastie, remaniée par changement d'orientation de l'entrée.

Composée de quatre pièces et d'une cave, fouillée en 1935, non identifiée.

Salle I. — Porte du sud au coin de la seconde rue transversale, détruite et refaite. Murs blanchis, pas trace du lit clos qui dut être reconstruit là après le changement d'entrée.

Salle II. — Porte refaite, mur refait, plinthe blanche, pas de divan visible bien qu'il ait dû exister, première entrée de la cave, condamnée par la suite, devant la porte de la salle III (fig. 169).

Salle III. — Dans le mur sud, une première porte, à l'est, fut bouchée et l'on ouvrit devant sa place la seconde entrée de la cave lorsque la porte de l'ouest fut percée et l'entrée primitive de la cave, pour cette raison, comblée.

Sur le mur ouest, près de la porte est tracé à l'encre noire un dipinto hiératique dans lequel MM. Černý et Malinine ont reconnu le nom et l'écriture du scribe Amennakht de la XXe dynastie. L'inscription, très fragmentaire et abîmée par

l'humidité, est peu claire; Amennakht s'y vanterait d'avoir donné des vêtements et.... à celui qui est en prison? [1] (fig. 171).

Porte de l'ouest à huisserie calcaire, murs pierre et brique, plinthe blanche 1 mètre, sauf dans l'angle N. O. où elle atteint 1 m. 15, parce que le divan était placé là. Colonne centrale de diamètre 0 m. 25, sur base calcaire de diamètre 0 m. 55.

Salle IV. — Ancienne salle du lit clos transformée en cuisine; murs conservés sur 0 m. 225 de hauteur, pierre et brique (0 m. 35, 0 m. 15, 0 m. 10); traces du lit clos contre le mur ouest, traces de l'ancienne porte d'entrée dans l'angle nord-est;

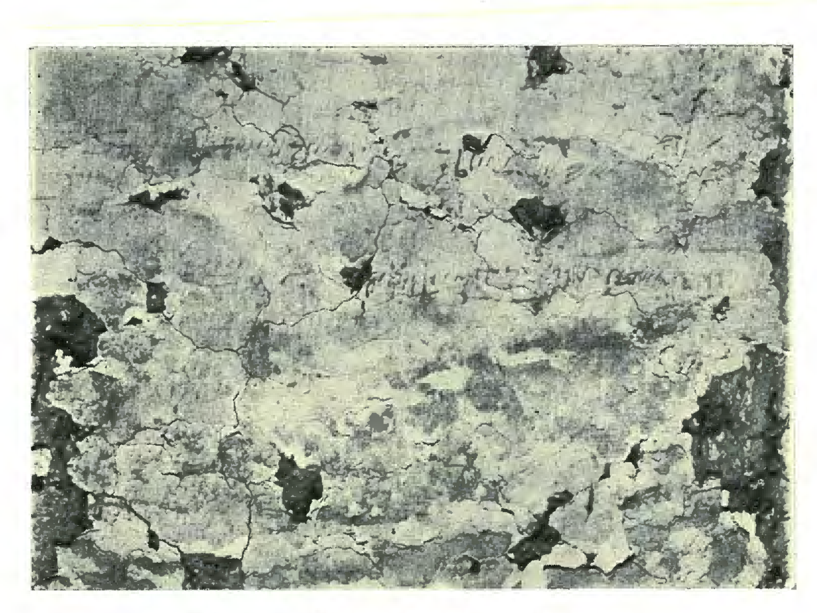


Fig. 171. — Dipinto de la maison d'Amennakht.

deux mortiers en calcaire et de nombreux éléments de porte en pierre ainsi que des poteries, des supports d'amphores, des plateaux de broyage en granit ont été trouvés dans les différentes pièces et rassemblées dans celle-ci.

C. V. — Les trois maisons V, VI, VII sont de la XIXe dynastie et ont été conçues sur un plan presque identique. Comme les dernières maisons du quartier sud-est faites ensemble et au même moment, elles témoignent par leur uniformité d'un plan d'urbanisme qui exclut toute initiative particulière et tout arbitraire des habitants. Les remaniements ultérieurs, qui semblent avoir été laissés au gré des locataires successifs, ont pu rendre moins visible dans d'autres quartiers l'intervention administrative d'un architecte attaché à l'ordonnance des domaines royaux; mais dans les deux secteurs en question, construits plus tardivement et occupés par de moins

[1] Lire à ce sujet : J. Černý, *Bulletin de l'I. F. A. O.*, t. XXVII. *Le culte d'Amenophis Ier chez les ouvriers de la nécropole thébaine*, p. 179, l'ostracon n° 4 de la collection A. Gardiner qui relate la consultation de la statue oraculaire d'Amenophis Ier à propos d'un vol de vêtements attribué à la fille d'Amennakht.

nombreuses générations, ces changements ne se sont pas produits et le plan initial est demeuré parfaitement clair.

Composée de quatre pièces, d'un couloir et d'une cave, cette maison V a été fouillée en 1935, mais pas identifiée.

Salle I. — Porte sur rue à huisserie calcaire, contre-bas 0 m. 30, deux marches. Murs pierre et brique restés très élevés (2 m. 15), plinthe blanche 1 m. 40, sauf à l'emplacement du lit clos qui fut construit dans l'angle N. O. en même temps que la maison. Sur le fond gris du mur, à la place du lit, subsistent les restes d'un dessin en blanc représentant un Bès de face, ailé et dansant et d'autres représentations palimpsestes (fig. 172). Dans l'angle S. E., près de la porte de la salle II, une niche laraire est percée dans le mur à 1 m. 60 au-dessus du sol et encadrée d'une large bordure de couleur blanche, cernée d'un trait noir. La niche mesure 0 m. 45 de largeur, environ 0 m. 60 de hauteur et 0 m. 16 de profondeur. A sa base, on voit la trace d'une dalle de 0 m. 05 d'épaisseur, qui servait de socle à la stèle encastrée dans la niche (la profondeur de celle-ci ne correspond qu'à l'épaisseur d'une stèle). Une colonne centrale devait soutenir le plafond.



Fig. 172. — Restes de dessins au fond du lit clos C. V.

Salle II. — Porte à huisserie de calcaire peint en rouge (un fragment du jambage de l'est est encore en place); murs pierre et brique, plinthe blanche 1 m. 40, sauf dans l'angle S. O. où se trouve le divan. Cette pièce a été repeinte deux fois; la première fois les chambranles de brique de la porte étaient peints en rouge; la seconde, les murs ont été recrépis ainsi que les chambranles avant d'être blanchis.

Traces d'une colonne centrale. Le mur sud est percé de deux portes, l'une donne accès par un couloir à la cuisine, son huisserie est en bois; l'autre s'ouvre dans une petite pièce aux murs gris renfermant l'escalier de la cave, son huisserie est en calcaire.

Cuisine. — Porte de couloir en bois, four à pain et grosse amphore, murs grossièrement faits en pierre et noircis par la fumée.

Trouvailles : 1° (cuisine), une table d'offrandes en calcaire de forme *Hotep*, rongée par le salpêtre (haut. 0 m. 17, long. 0 m. 18, épaiss. 0 m. 07), dont le cadre porte des

proscynèmes à Osiris et à Anubis en faveur du *Sdm ash* Khaemtore. Époque ramesside (tombe de Khaemtore, n° 220).

Texte : à droite :

à gauche : (fig. 173);

2° (salle II), un fragment de vase canope en faïence bleu verdâtre pâle, texte gravé et émaillé en trois colonnes et représentation incomplète d'un homme à genoux en costume ramesside. C'est le canope du génie Duamoutef appartenant au scribe royal Thotmès de l'époque de Ramsès XI, père du scribe inspecteur des nécropoles Boutehamen (fig. 174).



Fig. 173. — Table d'offrandes de Khaemtore.

Texte : . Un autre fragment de canope en calcaire à Selkit et à Dumautef, sans nom;

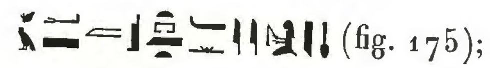
3° (cave), un linteau calcaire à corniche provenant d'un laraire dédié à Sebek et à Rannout. Haut. o m. 10, larg. o m. 30, largeur de la porte o m. 12 (pl. XVI, n° 18).

Texte : à gauche :

à droite :

4° (cave), poteries communes : supports annulaires, vases, assiettes, une marmite;

5° (salle I), un fragment de base calcaire de colonne portant en gravure le nom du *Sdm ash* Houy, qui pourrait avoir été l'un des occupants de la maison :



(fig. 175);

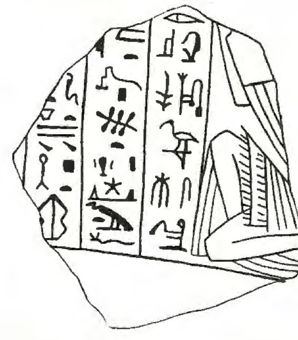


Fig. 174. — Fragment de canope de Thotmès.

6° (salle I), un fragment de jambage de porte en calcaire portant un texte hiératique à l'encre noire, très effacé (fig. 176);

7° (salle I), un socle de laraire, dalle calcaire servant de support à une stèle dans une cavité de la muraille, longueur o m. 29, hauteur o m. 04, largeur o m. 11. Texte gravé : «belle stèle à Amon de Louqsor faite par le *Sdm ash* Parahotep» :

(pl. XIX, n° 2);

8° (salle I), un socle en calcaire, gravé sur tout le pourtour, pour une statuette. Les cavités pour l'encastrement des tenons de la statuette sont deux cupules rondes de diamètres différents se pénétrant et placés sur l'axe longitudinal du socle. Ces insertions hémisphériques semblent peu convenir à une statuette de forme humaine debout. Une forme animale serait plus adéquate.

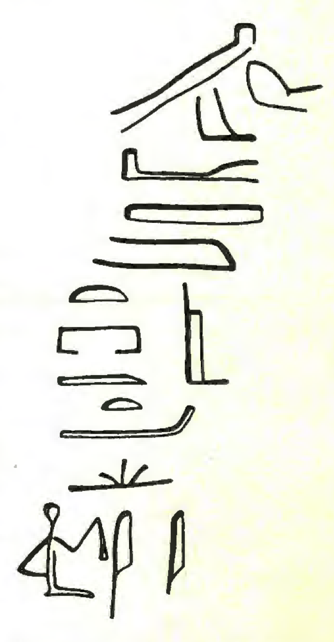
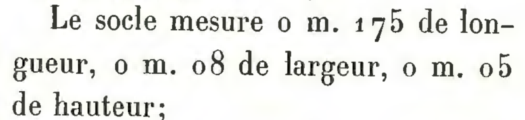


Fig. 175. — Inscription gravée sur une base de colonne de la maison C. V.

Deux proscynèmes, gravés en sens inverses, louent Hathor de Thèbes, surnommée «la trouvée», qui réside à l'occident et régente tous les élus et demandent vie, santé et force pour le *ka* du chef des travaux Qaha (XIXe, XXe dynasties) à droite : ; à gauche :



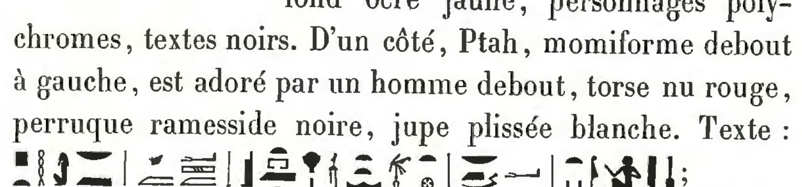
(fig. 28).

Le socle mesure o m. 175 de longueur, o m. 08 de largeur, o m. 05 de hauteur;

9° (salle II), un fragment de petit *ex-voto* en calcaire, très effacé par l'humidité, haut. o m. 05, larg. o m. 08, dont la partie inférieure subsiste seule et représente un adorateur à genoux devant quatre colonnes d'inscriptions effacées. Un cadre en léger relief donne le nom du donateur «fait par (ou pour) son frère qu'il aime Piaï» : (fig. 177);

Fig. 176. — Jambage de porte avec dipinto hiératique.

10° une petite stèle *ex-voto* en calcaire à fronton cintré, haut. o m. 087, larg. o m. 06, épaiss. o m. 01; peinte sur ses deux faces; fond ocre jaune, personnages polychromes, textes noirs. D'un côté, Ptah, momiforme debout à gauche, est adoré par un homme debout, torse nu rouge, perruque ramesside noire, jupe plissée blanche. Texte :



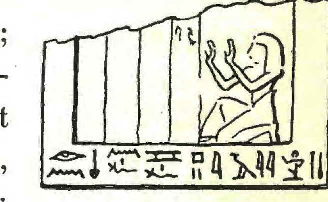


Fig. 177. — Fragment d'*ex-voto* de Piaï.

De l'autre côté, Harsiésis, hiéracocéphale debout à gauche, est adoré par un homme debout, semblable au premier. Texte : (fig. 178);

11° un objet en bois, parallélépipède rectangle, hauteur o m. 065; côté o m. 045; gravé sur une des grandes faces des signes : qui peuvent être une marque de

propriété ou des symboles *faste et néfaste,* pour quelque jeu de hasard dans lequel cet objet pouvait remplir le rôle de dé (fig. 113);

12° quelques fragments de papyrus, textes civils en hiératique ramesside à l'encre noire.

C. VI. — Maison de la XIXe dynastie, composée de cinq pièces (sans cave) et un escalier de terrasse.

Fouillée en 1935 et non identifiée.

Salle I. — Porte sur rue à huisserie de calcaire peint en rouge, dont la partie inférieure des jambages est encore en place; contre-bas o m. 40, deux marches de

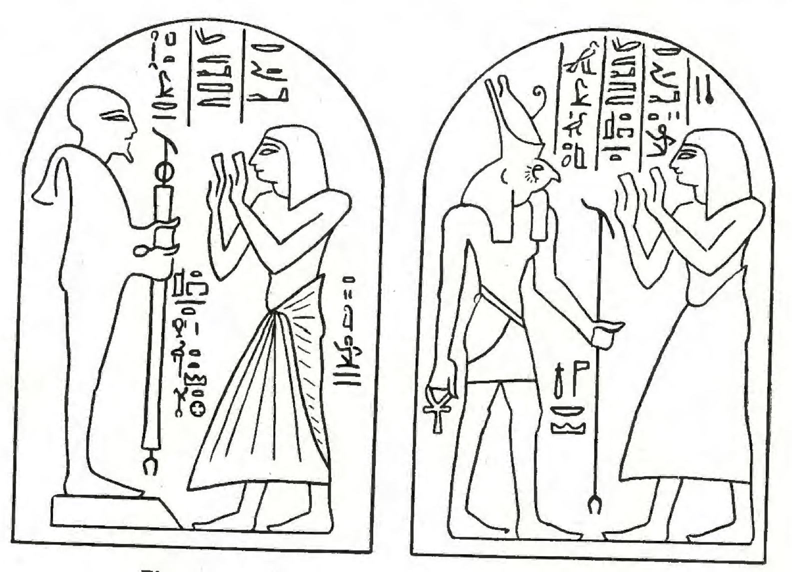


Fig. 178. — *Ex-voto* en calcaire peint de Nebenmât.

pierre; murs pierre et brique conservés sur 2 m. 50 de hauteur; plinthe blanche o m. 90; traces du lit clos dans l'angle N. O. (les quatre maisons IV à VII avaient un lit semblable et à la même place, avec escalier central est-ouest, décorés de dessins blancs sur fond gris. Il est probable que la toiture de cette première salle était supportée par une colonne centrale dans chacune de ces maisons, ce qui n'est pas habituel). Le mur oriental est ici percé de trois niches laraires de 1 m. 20 à 1 m. 60 au-dessus du sol, arrondies au sommet et mesurant respectivement : 1° hauteur o m. 20, larg. o m. 18, profondeur o m. 20; 2° hauteur o m. 60, larg. o m. 28, profondeur o m. 30; 3° hauteur o m. 10, larg. o m. 20, profondeur o m. 20. Elles sont placées à un mètre de la porte de la salle II, et la plus grande semble avoir contenu plutôt un buste qu'une stèle.

Salle II. — Porte détruite et refaite par nous, probablement à huisserie de pierre; murs pierre et brique (o m. 30, o m. 15, o m. 09) de 2 m. 50 de hauteur, plinthe

blanche 1 mètre, colonne centrale de diamètre o m. 28, sur base calcaire de o m. 67; la place de la colonne est marquée sur la base par un cercle et deux axes perpendiculaires à l'encre rouge. Divan contre le mur sud entre deux portes à huisseries de bois donnant l'une sur une petite salle grise, l'autre sur un passage utilisé aussi comme chambre de débarras, qui conduit à la cuisine. Dans celle-ci, traces de deux fours contre le mur sud tout noirci par la fumée.

Trouvailles : 1° (salle I), un buste de laraire en calcaire peint, hauteur o m. 23, bien conservé, trouvé au pied du mur est au-dessous des niches. Il était probablement placé dans la plus grande des trois (fig. 66);

2° (salle I), un siège en calcaire, forme demi-cercle, ensellé, très épais, non marqué;

3° (salle I), un fragment calcaire de stèle (o m. 07, o m. 09, o m. 025), au *Khou aker* Mesou (fig. 179);

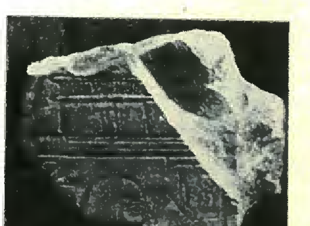


Fig. 179. — Fragment de stèle de Mesou.

4° (salle I), un buste brisé en calcaire, hauteur o m. 18 provenant aussi d'un laraire;

5° (salle II), une stèle en calcaire avec noyau de silex exploité pour sa forme dans la représentation d'un disque posé dans un croissant (haut. o m. 16, l. o m. 13, épaiss. o m. 05). C'est un *ex-voto* à la Lune considérée comme la forme Khepri du soleil nocturne. La partie cintrée de la stèle représente donc le croissant Aha entourant le cercle de lumière cendrée que ceint une uræus en défense. Texte : (pl. XXIII).

La partie basse est divisée en six colonnes de texte entrecoupées par une figure d'homme à genoux dans la pose d'adoration *kheft her nebes,* particulière à l'époque ramesside. Cet homme est le gardien dans la Place de Vérité Penmennefer : Texte : ;

Fig. 180. — Grillage en bois pour fenêtre.

6° (salle II), deux grillages en bois, dont un aux trois-quarts brûlé, provenant d'une ou de deux fenêtres; hauteur o m. 50, largeur o m. 37, comprenant un cadre et cinq barreaux verticaux plats coupés en leur milieu par une barre plus large horizontale (fig. 180);

7° (couloir dans lequel se trouvent les traces de l'escalier de terrasse non marqué sur le plan), un socle de naos, dalle calcaire portant sur sa face supérieure les marques de la façade du naos large de o m. 30; l'écartement des jambages donne à la porte une largeur de o m. 18. Longueur du socle o m. 39, épaisseur o m. 065. Texte gravé de droite à gauche : *Sdm ash* dans la Place de Vérité Neb amentet, son père Kasa (XIXe dynastie) : ;

8° (couloir), base calcaire de colonne de la salle I (D. 55);

9° (couloir), stèle en calcaire gravée, sans peinture, patinée par le soleil, dédiée au *Khou aker* Baki (XIXe dynastie), Baki assis à gauche, torse nu et longue jupe étroite, sur une chaise à pieds de lion, tient le linge et la fleur de lotus. Des offrandes solides et liquides sont devant lui sur un guéridon-autel. Au-dessus de lui, cinq colonnes de textes expriment une invocation à Harmakhis pour qu'il lui donne toutes choses bonnes et pures : [hieroglyphs] (pl. XXIII);



Fig. 181. — Table d'offrandes d'Arit nefer.

10° (salle II), une table d'offrandes soudée à un bassin à libations en calcaire gravé; longueur totale o m. 26, largeur o m. 16, épaisseur o m. 10. La table d'offrandes est vouée aux dieux Osiris Khentamenti et Anubis; le bassin à Harmakhis et Toum en faveur du *Khou aker* de la dame Arit nefer [le sexe, le titre étant toujours volontairement omis sur les monuments du *Khou,* le déterminatif qui suit le nom propre indique seul le genre féminin de la personne] (fig. 181).

Texte : table d'offrandes; à droite : [hieroglyphs];

à gauche : [hieroglyphs].

Bassin à libations; à droite : [hieroglyphs];

à gauche : [hieroglyphs];

11° (salle II), une petite table d'offrandes anépigraphe en calcaire o m. 14 × o m. 11;

12° (salle II), une base de colonne en calcaire de la salle II (diam. o m. 65, épaiss. o m. 28) et une autre s'adaptant au-dessus de la première (diam. o m. 31, épaiss. o m. 14);

13° un fragment calcaire d'une statuette de lion couché;

14° un fragment de porte-alcarazas en calcaire à deux cavités;

15° fragments de poteries communes, d'objets en bois, de statuettes en terre cuite trouvés dans toutes les pièces.

C. VII. — Maison de la XIXe dynastie, en bordure du village, dont le mur d'enceinte de l'ouest forme un de ceux de cette maison comprise entre deux portes de l'agglomération, qui furent alternativement ouvertes et fermées. Composée de quatre pièces, une cave et un escalier de terrasse.

Fouillée en 1935 et non identifiée.

Salle I. — Porte sur rue à huisserie de calcaire peint en rouge, dont les jambages sont encore en place; contre-bas o m. 40, deux marches de pierre. Les murs, conservés presque jusqu'à leur sommet (2 m. 60), sont en pierre et brique, sauf celui de l'ouest, qui n'est autre que l'enceinte toute en briques. Dans celle-ci, une ouverture fut jadis percée qui descendait jusqu'au sol et devait donc être une porte. Plus tard, elle fut obstruée jusqu'à mi-hauteur et probablement transformée en fenêtre. Il se pourrait que les grillages de fenêtres, trouvés dans la maison voisine, vinssent de cette baie ouverte entre plinthe et plafond sur la nécropole de l'ouest. La plinthe blanche monte à 1 m. 30 au-dessus du sol damé et stuqué.

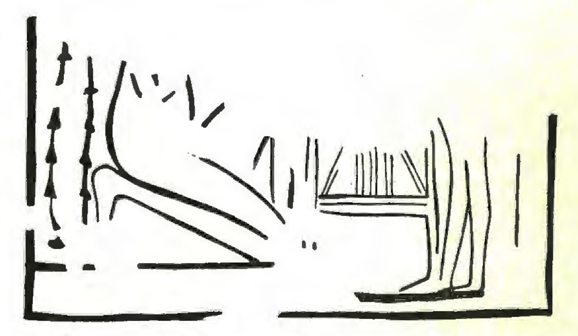


Fig. 182. — Décoration d'un panneau de lit clos.

Lit clos, bien conservé dans l'angle N. O., construit en briques avec parapet de 1 m. 20 de hauteur, entourant les côtés est et sud. Escalier en brique blanchie de cinq marches, de chaque côté de l'escalier, des panneaux gris de o m. 53-o m. 69, encadrés de blanc, conservent des traces de dessins blancs : femme à sa toilette (pl. X et fig. 182). Il est possible qu'une colonne se trouvait au centre de la pièce. La partie haute du mur de l'est est trop dégradée pour qu'on y retrouve des traces des niches laraires qui devaient y être creusées.

Salle II. — Porte à huisserie de bois peint en rouge et à seuil calcaire. Divan à pilastres blancs et accoudoirs de calcaire situé contre le mur sud entre deux portes à huisseries de bois peint en rouge.

Salle III. — Murs gris, salle dont le sol est entièrement pris par la descente vers l'ouest d'une cave qui fut un caveau funéraire ancien, hors de l'enceinte (fig. 169).

Cuisine. — Un couloir y mène, venant de la salle du divan. Petite cloison limitant l'endroit où se trouve le four à pain assez bien conservé. Une ouverture est percée

dans le mur d'enceinte, porte ancienne transformée en fenêtre d'où peut provenir un des deux grillages de la maison voisine, sans doute celui qui est brûlé, car les murs sont noirs de fumée. Un mortier est enfoncé dans le sol.

Trouvailles : 1° (ruelle, près de l'entrée), un établi rectangulaire en calcaire marqué en gravure des signes : (pl. XXIV);

2° (lit clos), un fragment de chevet en bois et un peigne en bois;

3° (salle I), un petit tronc de pyramide en calcaire, dont la section carrée supérieure est creusée d'une cavité ronde peu profonde et à fond plat [voir fasc. I, p. 213] (fig. 102);

4° (salle I), une lampe en terre cuite, rappelant par sa forme une tasse cylindrique sans anse posée dans une soucoupe;

5° (salle II), une statuette de crocodile en bois, longueur o m. 19 (fig. 88);

6° (hors de l'enceinte près de la salle III), fragments d'un cercueil androïde de femme, bois sculpté et peint, mais illisible parce que le bois est pourri; style XVIII[e] dynastie; ce cercueil proviendrait sans doute de la tombe expropriée qui servit de cave à la maison;

7° (salle II), fragment d'une statuette en calcaire d'un homme assis en robe plissée d'époque ramesside; pas de nom;

8° (cuisine), un mortier en calcaire dur.

Le quartier ramesside du sud-ouest comprend six maisons limitées à l'ouest par le mur d'enceinte, qui n'est plus l'épaisse muraille de briques de la XVIII[e] dynastie, mais un mur de pierre de même épaisseur que les murs internes de maison. Cette enceinte a même été débordée après coup par l'extension vers l'ouest des deux premières maisons. Au nord, la limite est donnée par le mur de fond des trois dernières maisons du quartier du centre qui, primitivement, bordait un des côtés de la seconde ruelle transversale. A l'est, toutes les portes s'ouvrent sur une rue nord-sud coupée dans la moitié méridionale de sa longueur par un épi dont le rôle ne se comprend que si l'on suppose une sortie de village à son extrémité. Au sud, l'enceinte ramesside de pierre, toujours aussi mince, est rectiligne et ses angles ne sont pas arrondis en quart de cercle comme ceux du nord. Construite sur des décombres antiques, cette partie de l'enceinte était presque entièrement effondrée, sauf dans la maison S. O. VI, et l'on ne peut dire aujourd'hui s'il y avait une porte du village, ni à quel endroit elle se trouvait.

A l'extérieur de l'enceinte, à 3 m. 80 au nord et 3 m. 60 à l'ouest de l'angle S. O., un trou, parfaitement rond de o m. 70 de diamètre et de 2 m. 50 de profondeur, a été creusé dans le roc. Dans ce petit puits de signification inconnue, on a trouvé un fragment de siège en calcaire marqué au nom d'Ani et un fragment d'angle arrondi d'un socle calcaire de statue sur lequel restent deux signes , peut-être d'un nom propre comme : ou .

S. O. I. — Construite sous la XIX[e] dynastie, remaniée plusieurs fois pour la suppression de la seconde ruelle transversale qui aboutissait à une porte de sortie vers l'ouest et pour l'agrandissement dans cette direction par démolition d'un tronçon de l'enceinte ramesside en pierre.

Composée de sept pièces, de deux caves et d'un escalier de terrasse.

Fouillée en 1935 et non identifiée.

Salle I. — Porte sur rue détruite, refaite; sol au niveau de la rue; murs pierre et brique (o m. 30, o m. 15, o m. 09), plinthe blanche. Cette salle est une adjonction

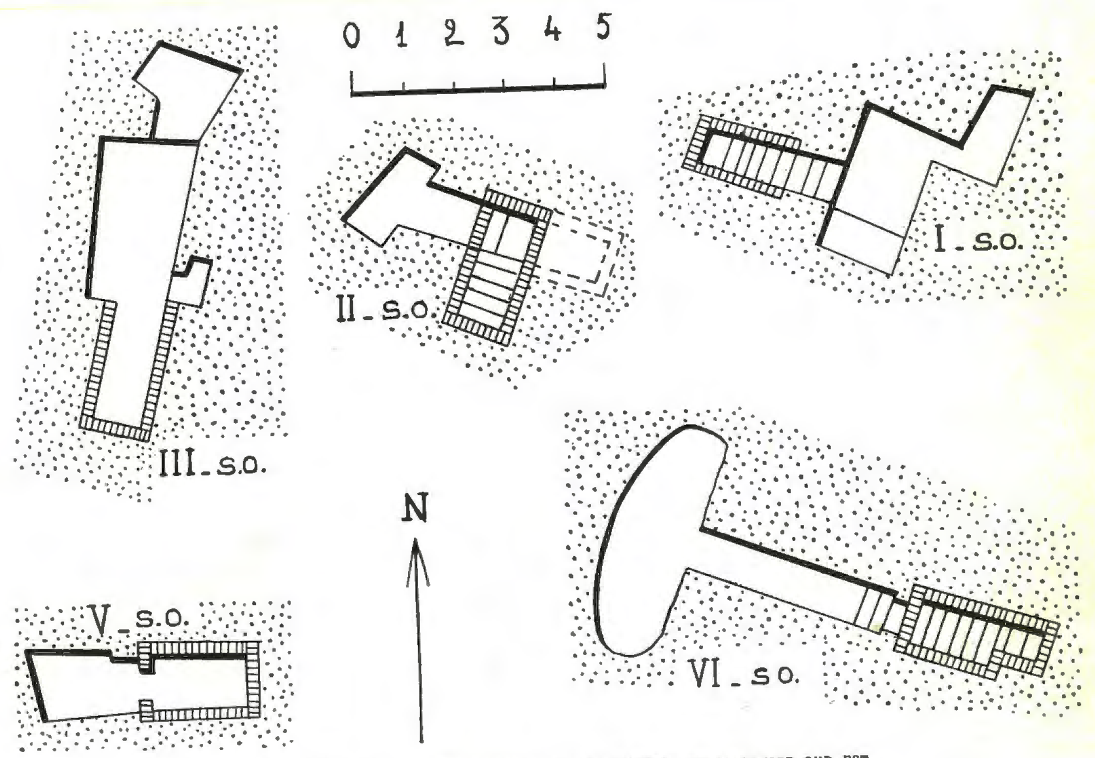


Fig. 183. — Plans des caves dans les maisons du quartier sud-est.

postérieure dont la destination semble être celle d'un vestibule; elle est coupée en deux parties par une cloison au sud de laquelle une salle aux murs gris contient un mortier et une auge de calcaire.

Salle II. — Porte sans huisserie, ce qui indique que les deux premières pièces ne forment qu'un tout; murs pierre et brique (o m. 30, o m. 15, o m. 09), plinthe blanche, traces du lit clos dans l'angle S. O.

Salle III. — Porte détruite, refaite; niveau du sol + o m. 35, deux marches; divan bien conservé dans l'angle S. E., bordé de calcaire; colonne centrale de diamètre o m. 30, sur base calcaire de diamètre o m. 60 et de hauteur o m. 13, sur laquelle un cercle rouge marque la place de la colonne. Escalier de cave (ancien caveau funéraire), bien construit et peint en blanc descendant sous voûte vers l'est (fig. 183).

Escalier de terrasse contre le mur nord, de création plus récente que la salle. Dans le mur ouest, deux portes sont percées; celle du nord accédait d'abord à un escalier montant à l'ouest vers la nécropole ou vers la terrasse. Les traces en sont très visibles. L'escalier a été démoli ensuite et son emplacement est devenu un petit réduit ou une

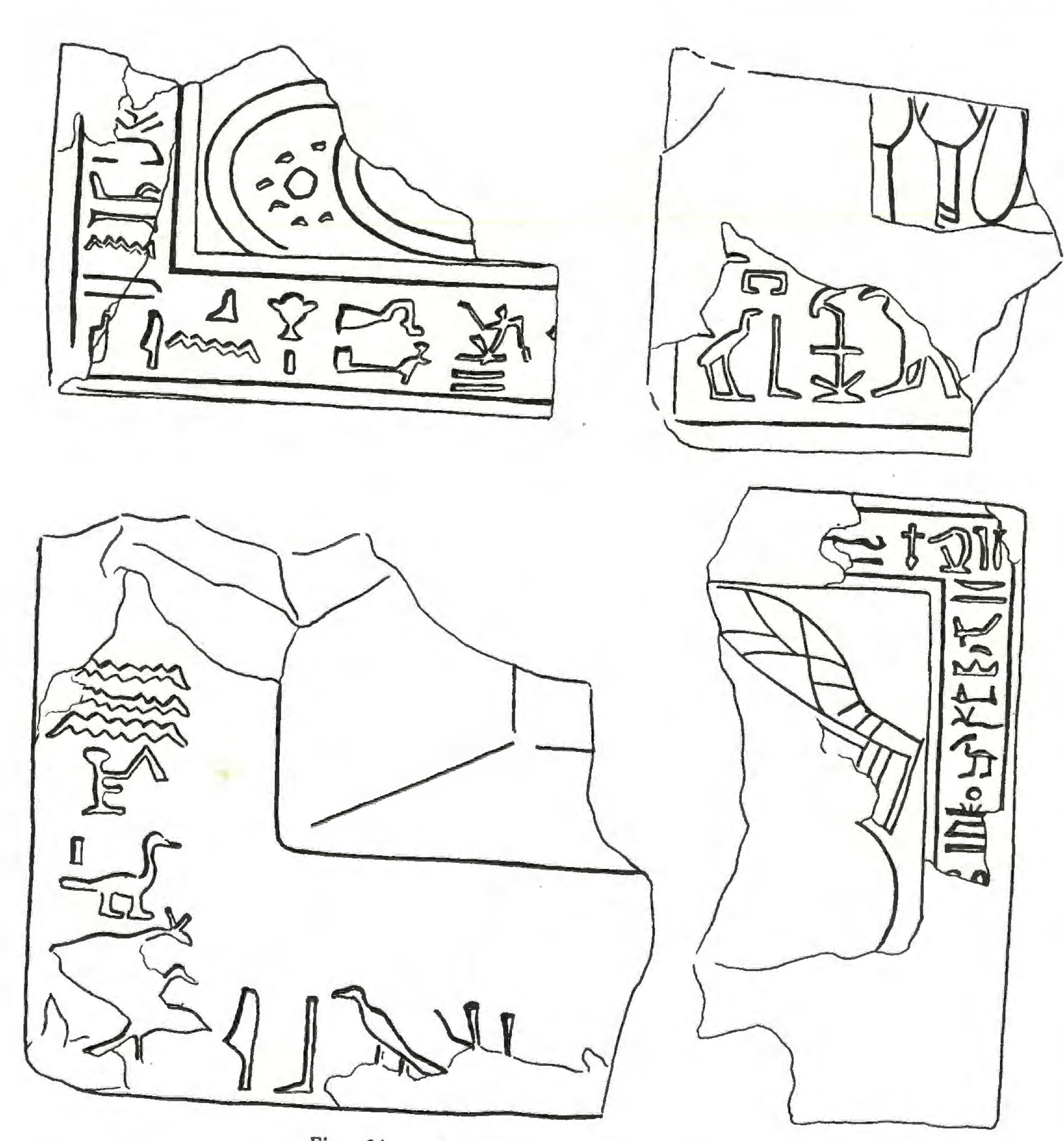


Fig. 184. — Fragments de tables d'offrandes.

courette communiquant avec l'extérieur. La porte sud ouvre dans une salle surélevée de 0 m. 20, dont les murs, pierre et brique (0 m. 33, 0 m. 17, 0 m. 10), sont blanchis, sauf à l'ouest; un escalier descend dans un ancien caveau transformé en cave voûtée construit tout en briques (0 m. 30, 0 m. 15, 0 m. 09), et finement crépi comme un silo. Dans ces deux dernières salles, se voient les traces de l'enceinte

ramesside de pierre qui fut démolie pour l'agrandissement des deux premières maisons de ce quartier.

La cuisine fut tantôt à l'une, tantôt à l'autre extrémité de la maison.

Trouvailles : une huisserie de porte de laraire, linteau à corniche et jambages en calcaire gravés, peints en rouge et calcinés par la fumée d'un four. Longueur totale du linteau 0 m. 44, hauteur 0 m. 16, largeur de la porte 0 m. 17, hauteur des jambages 0 m. 25. Sur chaque jambage, est sculpté un cobra enroulé autour d'une colonne papyriforme et coiffé de la double couronne (à gauche) et de la couronne rouge (à droite) [pl. XV, n° 9].

Sur le bandeau plat du linteau, sept colonnes de textes donnent les nom et titres de la déesse Rannout, encadrées par les têtes et les couronnes des uræus gravées sur les jambages. Texte à gauche : ; à droite : . Jambage droit : .

Cet encadrement de porte a été trouvé dans la salle du divan ainsi que les objets suivants :

1° un fragment de table d'offrandes en calcaire (angle inférieur gauche), avec ce nom incomplet dont les deux premiers signes sont inversés : (fig. 184);

2° un fragment de table d'offrandes en calcaire (cadre inférieur), avec un nom incomplet : Iri nefer?

3° un fragment de bassin carré à libations en calcaire (angle inférieur gauche), avec ces bribes de noms : . . . son fils Pa aba. . . (fig. 184);

4° une base de colonne en calcaire, hauteur 0 m. 19, diamètre 0 m. 57, diamètre de la colonne 0 m. 29;

5° fragments nombreux de constructions en limon moulé, stuqué et peint; encadrements de laraires, linteaux, jambages (le plus long mesure 0 m. 75), moulés sur des charpentes en rondins de bois dont l'empreinte se voit à l'intérieur. Ces éléments sont peints les uns en jaune d'or uni, les autres en teintes variées et portent des traces noires de fumée qui leur attribuent pour emplacements les cuisines ou leurs abords très proches. Des débris semblables ont été recueillis dans un grand nombre de maisons où des autels aux Pénates avaient été construits.

S. O. II. — Maison de la XIX[e] dynastie agrandie vers l'ouest et remaniée sous la XX[e] dynastie; composée de six pièces, d'une cave et d'un escalier de terrasse, fouillée en 1935, identifiée par un *dipinto* à l'encre rouge en trois lignes écrit sur le mur ouest de la salle du divan, entre deux portes. Cette inscription, qui est de l'époque de Ramsès IX, indique le nom du dernier occupant de la maison qui était le scribe Horshéri (fig. 185).

Salle I. — Porte sur rue à huisserie de calcaire, sol au niveau de la rue, murs pierre et brique (o m. 30, o m. 15, o m. 09), plinthe blanche. La *salle II*, au sud de celle-ci, est entièrement refaite.

Salle III. — Porte sans huisserie, ni vantail (comme pour la maison précédente; ce détail montre la communauté d'affectation des salles I et III résultant d'une transformation ultérieure de la salle du divan). Le lit clos devait se trouver dans cette pièce

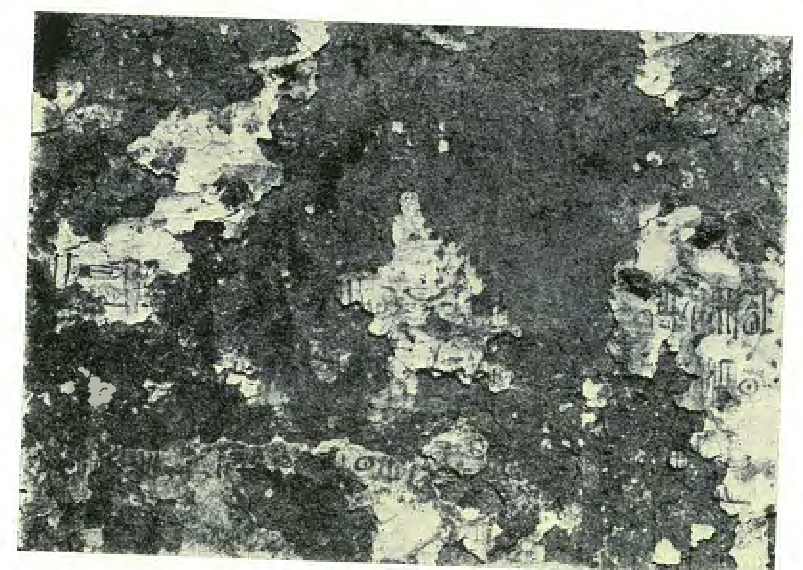


Fig. 185. — Dipinto de la maison de Horshéri.

contre le mur sud après le remaniement précité. Dans le sol, se voit un escalier descendant vers l'ouest, qui fut condamné et comblé tandis qu'on ouvrait pour la cave (fig. 183) un autre escalier descendant vers le nord et prenant naissance dans le divan de la salle IV. Ainsi donc, la salle du divan primitive occupait tout l'espace des salles III et IV et la salle du lit clos était formée par les salles I et II. Le sol de la salle III est surélevé de o m. 30, deux marches.

Salle IV. — Porte à huisserie de bois et à seuil calcaire; murs pierre et brique, plinthe blanche, divan détruit situé contre le mur de l'est au-dessus de la seconde entrée de cave. L'escalier construit en pierre et blanchi est en équerre depuis sa transformation, il tourne vers l'ouest et aboutit à un ancien caveau funéraire (fig. 183). La partie condamnée a été bloquée par un mur fait de jambages et de seuils en calcaire au-dessus duquel a été bâti le mur nouveau qui coupe la salle en deux. Colonne centrale de diamètre o m. 30 sur base de grès de diamètre o m. 63. Le mur ouest est percé de deux portes entre lesquelles le *dipinto* de Horshéri est tracé un peu au-dessous et à droite d'une niche laraire, dont la trace rouge du listel d'encadrement est visible au-dessus de la plinthe blanche où sont écrites les trois lignes d'hiératique avec le nom du scribe et le cartouche de Ramsès IX.

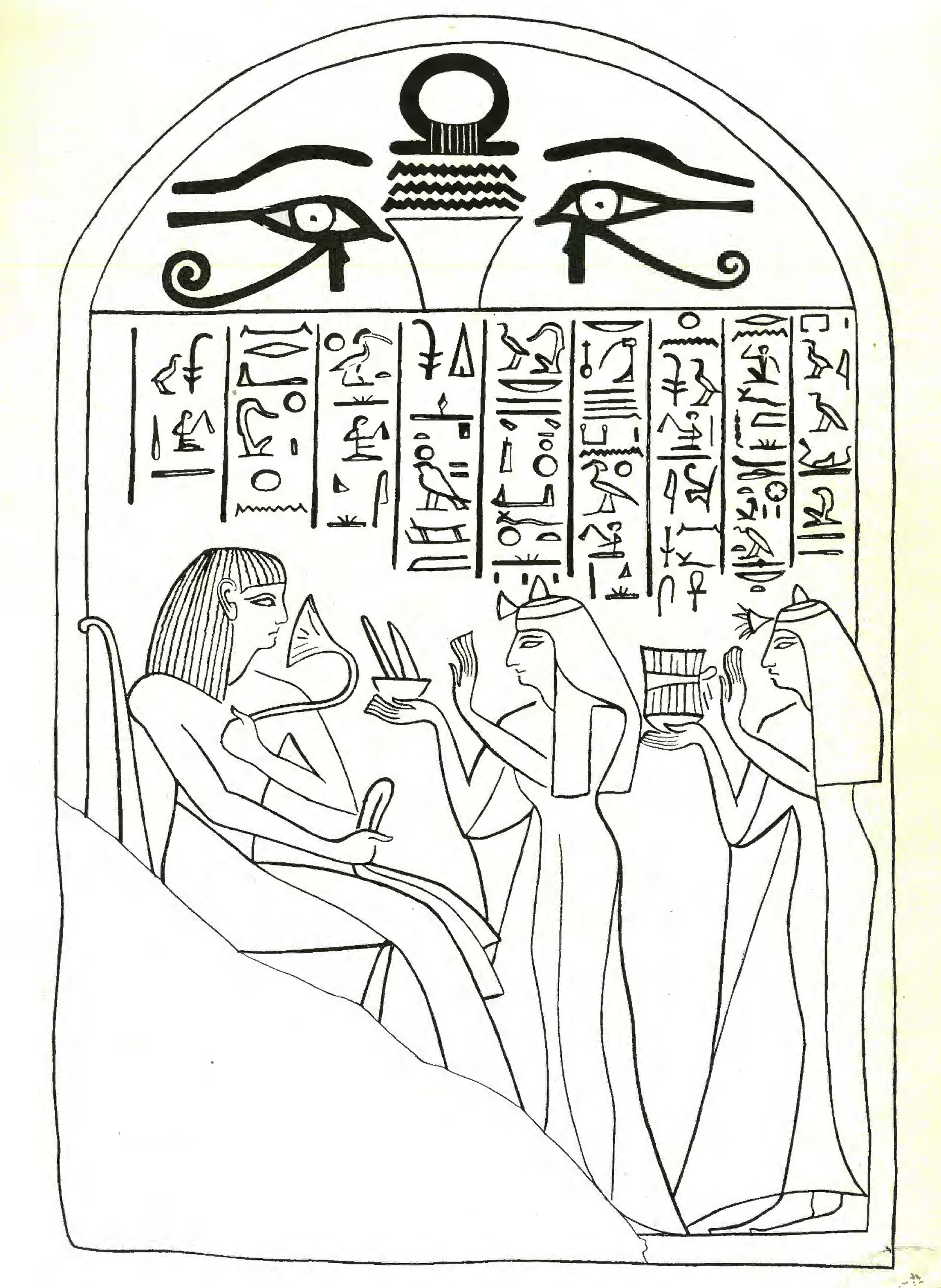


Fig. 186. — Stèle en calcaire du Khou aker Khonsou.

Salles V et *VI.* — Cuisines et débarras dont les portes à huisserie de bois sont détruites. Traces du four : cendres et fumée; traces de l'ancienne enceinte démolie près de l'escalier montant vers l'ouest à la nécropole ou à la terrasse.

Trouvailles : 1° (cave), une stèle en calcaire gravée et peinte, hauteur o m. 38, largeur o m. 255, épaisseur o m. o5. C'est une stèle du *Khou aker* Khonsou qui, par extraordinaire, représente non seulement le titulaire mais encore les donatrices, sa sœur Nedjembehedet et la mère de celle-ci Ouia. Le style est ramesside. Khonsou était parent de Sennedjem et de Khabekhnet dont les maisons sont presque voisines.

Texte en neuf colonnes : [hiéroglyphes] (fig. 186);



Fig. 187. — Stèle en calcaire du *Khou aker* Sheriourè.

2° une stèle en calcaire gravée et peinte du *Khou aker* Sheriourè; hauteur o m. 185, largeur o m. 135, épaisseur o m. o2; légèrement ébréchée à la partie gauche du cintre.

La défunte, en costume ramesside, robe transparente à larges manches, perruque longue et lotus frontal, est assise à gauche sur une chaise à pieds de lion; elle tient une fleur de lotus dans la main droite et tend la gauche vers les offrandes posées sur un guéridon devant elle. Texte incomplet en colonnes au-dessus d'elle : [hiéroglyphes] (fig. 187);

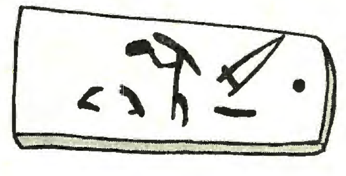




Fig. 188. — Étiquettes en bois de Merouast et de Horshéri.

3° une étiquette en bois portant à l'encre noire le nom de Horshéri : [hiéroglyphes] (fig. 188);

4° une tête d'uræus en lapis-lazuli provenant d'une statuette de déesse serpent Mert Seger ou Rannout contenue sans doute dans le laraire de la maison;

5° (salle III), fragments d'une grande vasque ronde en calcaire salpêtrée sur le bord vertical un masque féminin d'Hathor est sculpté en haut-relief. Il est probable qu'à l'opposé se trouvait un couple agenouillé sculpté en ronde bosse, les mains appuyées à plat sur le bord horizontal où est gravée en deux sens la dédicace à la déesse Taourt.

Texte : à droite : [hiéroglyphes]; à gauche : [hiéroglyphes] (fig. 189).

Diamètre du bassin o m. 43, hauteur o m. 15, profondeur o m. o8, largeur du bord horizontal o m. o4.

S. O. III. — Maison de la XIXe dynastie, presque entièrement détruite, reconstituée d'après les traces et vestiges des murs; composée de trois pièces, d'une cave et d'un



Fig. 189. — Vasque de purification en calcaire.

escalier de terrasse. Fouillée en 1935, et non identifiée. La cave est un ancien tombeau composé d'une salle et de deux diverticules où l'on a laissé la momie et les débris de cercueil de l'occupant. L'escalier, qui y descend vers le sud, est crépi et blanchi (fig. 183).

TROUVAILLES : 1° (salle II), une grille d'offrandes en calcaire, plateau carré de 0 m. 31 de côté et de 0 m. 30 d'épaisseur, sur lequel quatre demi-baguettes rondes s'enlèvent en haut-relief parallèles entre elles et aux côtés du plateau. Les deux du centre sont reliées au milieu par une partie pleine et plate qui en occupe le tiers et sur laquelle ont été posées des substances grasses en ignition qui ont laissé des traces noires de combustion. Deux côtés opposés verticaux de la grille sont gravés d'inscriptions établissant que ce genre d'autel de sacrifices était dédié au *Ka* de la déesse Taourt pour le bénéfice du *Ka* du *Sdm ash* Nebdjefa. Cette pièce curieuse devait être placée sur un support devant un laraire. Texte : (fig. 96);

2° (salle II), une base de colonne en calcaire, diamètre 0 m. 61, hauteur 0 m 15, diamètre de la colonne 0 m. 27;

3° (salle II), un fragment de linteau à corniche en calcaire anépigraphe pour laraire;

4° (cave), une momie de la XVIIIe dynastie, homme, bandelettes déchirées, membres brisés; quelques fragments de son cercueil en bois peint; quelques briques de la XVIIIe dynastie (0 m. 32, 0 m. 16, 0 m. 09);

5° (salle II), moitié d'un masque féminin d'Hathor, sculpté sur planche de bois avec chevilles pour fixage sur une autre pièce. Hauteur 0 m. 20, largeur 0 m. 16, épaisseur 0 m. 02 :



Fig. 190. — SOCLE DE LARAIRE DE HORYNEFER.

6° (salle II), support de terre cuite blanchi et peint forme , hauteur 0 m. 40, texte vertical noir sur bande jaune cernée de rouge : (fig. 200);

7° (salle I), socle de stèle, dalle en calcaire, incomplète, longueur 0 m. 24, épaisseur 0 m. 05, avec texte gravé de gauche à droite sur la tranche apparente : «fait par ou pour le *Sdm ash* Horynefer.» Texte : (fig. 190);

8° (salle I), un petit buste de laraire sans tête, calcaire peint, hauteur 0 m. 10;

9° (salle I), un chapiteau papyriforme de colonne support de lampe, bois peint;

10° (salle I), une petite table d'offrandes en calcaire rongée par le salpêtre sur laquelle on lit seulement le nom d'Amenmès : ;

11° (salle I), un petit *ex-voto* en calcaire à Rannout : ;

12° (salle I), un petit fragment de stèle solaire en calcaire que devait tenir une statuette d'homme agenouillé; texte : .

S. O. IV. — Maison de la XIXe dynastie qui, primitivement, comprenait aussi la précédente. Le partage en deux logements date de la fin de la XIXe dynastie.

Composée de quatre pièces et d'un escalier de terrasse (la cave fut d'abord celle de la maison III). Fouillée en 1935. Identification probable par un jambage de porte

au nom du scribe Parahotep, parent de Khabekhnet et de Sennedjem voisins immédiats au sud (fig. 191).

Salle I. — Presque entièrement détruite, porte sur rue refaite, sol surélevé d'une marche de 0 m. 20. Mur sud en briques (0 m. 34, 0 m. 17, 0 m. 10), avec plinthe



Fig. 191. — MAISON S. O. IV DE PARAHOTEP.

blanche, sur lequel se voient les traces du lit clos et de deux portes bouchées transformées en stèles fausses portes.

Salle II. — Porte à huisserie calcaire, niveau du sol + 0 m. 20. Deux colonnes soutenaient le toit. Leurs bases, de diamètre 0 m. 50 et de hauteur 0 m. 35, sont construites en pierre et mortier de limon. Pas de traces visibles du divan. Le mur de l'ouest est percé de deux portes; celle du nord, à huisserie de calcaire, comporte deux marches dans son embrasure, car le sol de la salle III est surélevé de 0 m. 50; celle du sud, également à huisserie de calcaire, a son seuil à 0 m. 65 au-dessus du sol de la salle du divan et n'est précédée d'aucune marche. Entre les deux portes, sur la plinthe blanche, subsiste la partie inférieure d'un dessin au trait noir représentant les jambes de trois hommes marchant vers la droite, les deux premiers ont une jupe longue sans ornement, le troisième a, de plus, un devanteau ballonné et une ceinture à franges. Ce cortège, en costumes ramessides, se dirige vers la porte du nord. Justement, à l'intérieur de la salle III, la petite portion de mur, qui sépare la porte d'entrée de celle de l'escalier montant à la terrasse, est décorée d'un autre *dipinto* noir sur le fond blanc de la plinthe. Il représente un roi debout coiffé d'une perruque capsulaire et marchant à la rencontre du cortège de l'autre salle. Cette esquisse reproduit trait pour trait les nombreuses images connues du roi Amenophis Ier, dit «l'Amenophis de la ville» (fig. 192). Si ces dessins sont l'œuvre de Parahotep ils peuvent permettre d'identifier les nombreux monuments en bas-relief et en peinture

où l'on reconnaît la même main. Connaissant la manière de cet artiste, on pourra dater avec certitude les tombes de ses contemporains où se retrouvent des fresques présentant les mêmes caractères que les esquisses de sa maison. Mais, il y a plus encore : on a trouvé à terre, dans la salle du divan au pied de la porte de la salle III, tout un dépôt d'ostraca hiératiques et hiéroglyphiques dont quatre oracles et des fragments de papyrus civils et religieux (*Livre des Morts*). Ce dépôt, s'ajoutant aux *dipinti*, pourrait constituer une preuve que l'habitant était bien un scribe et donnerait un indice paléographique précieux qui permettrait de reconnaître l'écriture de Parahotep sur les monuments gravés ou calligraphiés par lui.



Fig. 192. — *Dipinto* : Amenophis «de la ville».

Les salles III et IV, dont les murs sont conservés jusqu'au plafond, devaient servir d'atelier, de cuisine et de cubicules. L'escalier de terrasse, montant vers l'est, est situé au nord de la salle du divan.

Trouvailles : 1° fragments de papyrus, lettres, *Livres des Morts*, comptes; nombreux ostraca hiératiques et hiéroglyphiques, oracles, comptes, dessins sur calcaire;

2° un fil à plomb en calcaire;

3° un siège de travail en calcaire, forme demi-cercle, ensellé;

4° une statuette en calcaire peint brisée (jambes disparues) de l'hippopotame Taourt debout, hauteur o m. 13;

5° un bouquet monté sculpté sur les deux faces d'une lame mince de calcaire (deux fragments), le fragment supérieur, finement sculpté, représente sur chaque face, au-dessus de plusieurs feuilles engainantes, un génie agenouillé sur la corbeille *heb* qui devait avoir sur la tête le signe de l'année et qui tient dans ses deux mains les crosses de panégyries terminées en bas par le têtard de grenouille sur l'anneau *shen*. A chaque saignée du bras, une croix ansée est accrochée par sa boucle. Nous avons recueilli, au cours des fouilles précédentes, d'autres fragments, fleurs et boutons de lotus, mandragores, provenant de bouquets semblables toujours sculptés en calcaire mince avec la plus grande finesse de détails. Ils sont tous aujourd'hui rassemblés à la section historique du musée d'agriculture du Caire. Ces simulacres, qui devaient mesurer environ o m. 30 à o m. 35 de longueur, devaient servir d'*ex-voto*

dans les chapelles de confréries et les autels privés ou encore être donnés en présent de fête *Sed* à chaque jubilé royal (fig. 193);

6° un buste de laraire, brisé en calcaire peint, hauteur o m. 15;

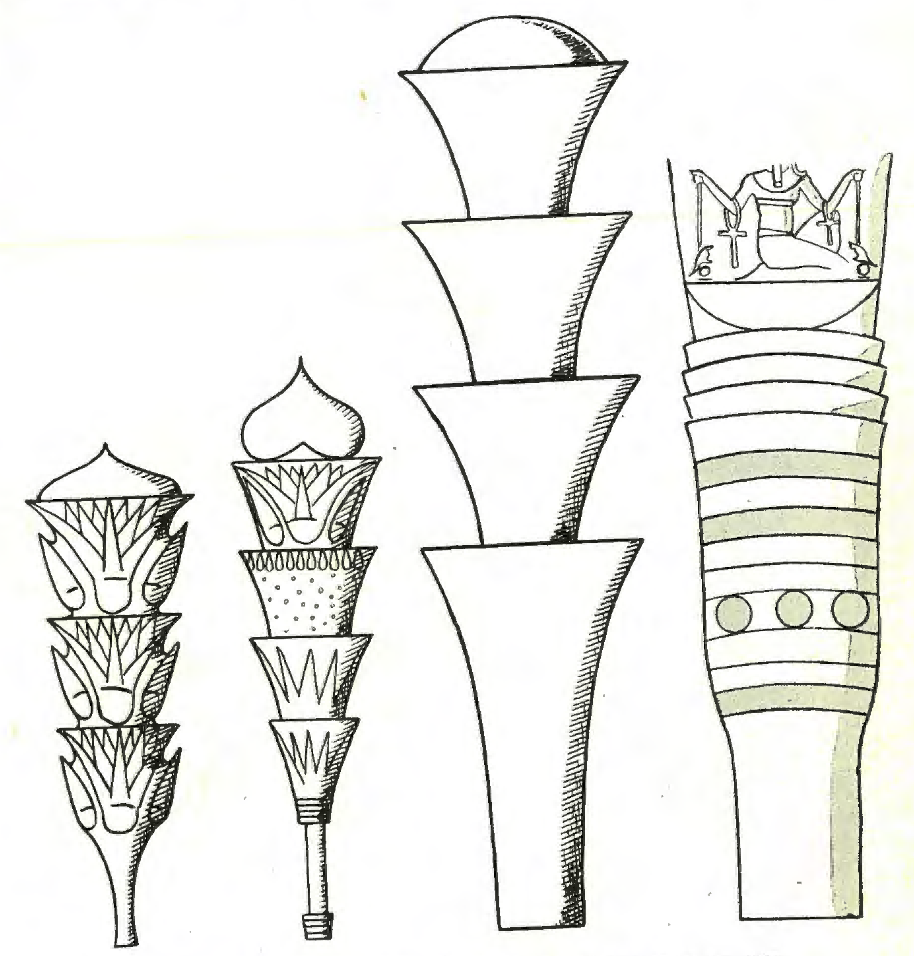


Fig. 193. — Bouquets montés, simulacres en bois et en calcaire.

7° un pied de lampe en calcaire, forme hémisphère, percé au centre d'un trou carré (pl. XXIV);

8° un mortier carré en calcaire (hauteur o m. 30, profondeur o m. 25, côté du carré o m. 52, diamètre supérieur du creux o m. 37);

9° deux bases de colonnes en calcaire (diam. o m. 46, diam. o m. 23, haut. o m. 09; diam. o m. 25, haut. o m. 10) se superposant;

10° deux fragments calcaires d'inscription gravée en colonnes de o m. 055 :

[illegible];

11° un fragment de stèle en calcaire gravé, angle inférieur droit, hauteur o m. 22, largeur totale de la stèle o m. 24. L'angle inférieur gauche est évidé et plâtré pour une pièce qui fut collée à la place d'un défaut de la pierre ou d'une

erreur de gravure; un personnage, probablement Thotmès Ier, devait se tenir debout à gauche devant une table chargée d'offrandes située à droite. Au-dessous sont gravées trois lignes d'inscription contenant le cartouche de Thotmès Ier (fig. 194).

Texte : [hieroglyphes] ... [hieroglyphes] ... [hieroglyphes] ... [hieroglyphes] .....;

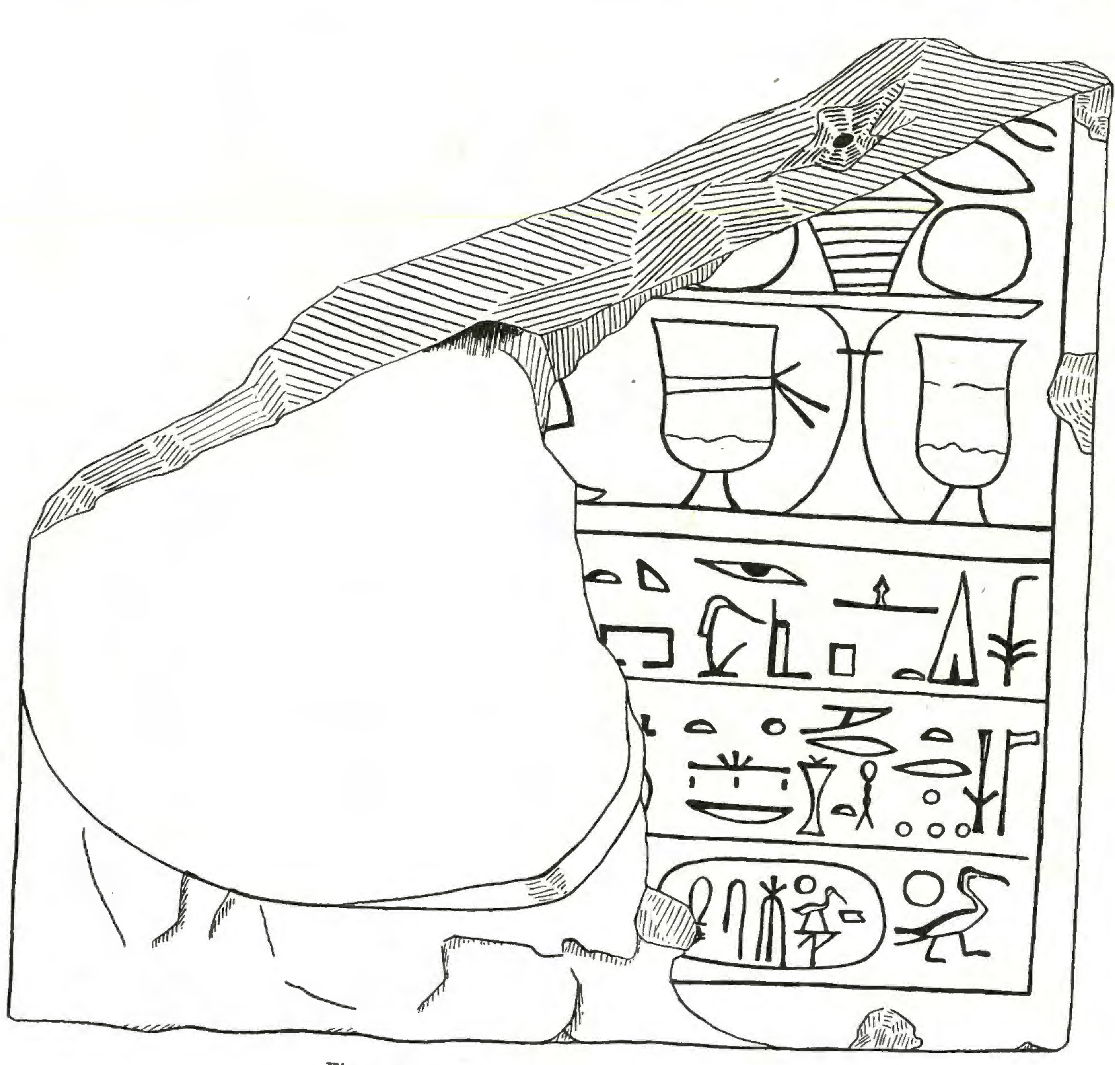


Fig. 194. — Fragment de stèle en calcaire.

12° Un fragment de jambage gauche de porte, calcaire gravé, hauteur o m. 45. En bas d'une colonne de texte, se voit le reste d'un tableau carré représentant un homme à genoux levant les mains. Texte : [hieroglyphes] (fig. 195);

13° Un fragment de jambage droit de laraire, calcaire, hauteur o m. 06. Texte : [hieroglyphes] (pl. XVIII, n° 5);

14° Un fragment de socle de laraire, dalle calcaire de longueur o m. 44, hauteur o m. 04, largeur o m. 14, dont la tranche antérieure gravée porte une inscription incomplète qui assigne à ce socle sa place dans la maison voisine du sud qui

est celle de Khabekhnet. Texte : [hieroglyphes] (pl. XIX, n° 13).

S. O. V. — Maison de la XIXe dynastie, ayant subi plusieurs transformations : déplacement de l'entrée du sud (salle II), à l'est (salle I); fractionnement en deux salles I et II de la salle du lit clos primitive; suppression d'une ruelle au sud et création à sa place de trois dépendances et cuisines; fermeture d'une porte de communication avec la maison IV qui se confondait d'abord avec la maison V; élargissement de la rue nord-sud (l'épi que nous avons reconstitué, d'après les traces et les restes encore debout, est le témoin de l'ancienne limite orientale des trois dernières maisons).



Fig. 195. — Jambages de portes de la maison de Parahotep.

Composée de huit pièces, de deux caves et d'un escalier de terrasse.

Fouillée en 1935 et identifiée par le nom de Khabekhnet écrit sur un tableau de la fausse porte N. O. de la salle du divan.

Salle I. — Porte sur rue à huisserie de bois peint en rouge et à seuil calcaire, dans lequel une pièce en bois de palmier a été mise pour boucher une dégradation; niveau du sol + o m. 20, une marche, murs pierre et brique (o m. 33, o m. 17, o m. 10), plinthe blanche, traces du lit clos dans l'angle S. O.

Salle II. — Porte sans huisserie ni vantail, montrant l'unité d'affectation des deux premières pièces; plinthe blanche, traces du premier lit clos transporté ensuite dans l'autre chambre. Dans le mur sud, ancienne porte de la maison devenue porte béante sur les communs. C'est là que fut trouvée la base de colonne de Sennedjem. Niveau du sol + o m. 20 au-dessus de la salle I.

Salle III. — Porte à huisserie de bois peint en rouge et à seuil calcaire. Niveau du sol + o m. 20 au-dessus de la précédente. Murs pierre et brique conservés sur 2 mètres de hauteur, plinthe blanche. Quatre fausses portes de 1 m. 65 de hauteur peintes en rouge avec bande centrale jaune et tableau carré orné de peintures polychromes décorent cette salle; deux au nord, deux au sud; celle du N. O. avait un tableau représentant un cartouche d'Ahmès Nefertari adoré de part et d'autre par des hommes debout dont l'un est Khabekhnet (fig. 196 et 197). Celle du S. O. ne contient plus dans son tableau que les adorateurs debout. Entre eux, a été creusé un trou lors d'un pillage moderne. Colonne centrale de diamètre o m. 30 sur base

calcaire de diamètre o m. 65; traces du divan contre le mur de l'est; sous le divan, escalier blanchi descendant à un ancien caveau transformé en cave (fig. 183). Dans le mur de l'ouest, deux portes à huisseries de bois peint en rouge s'ouvrent sur deux

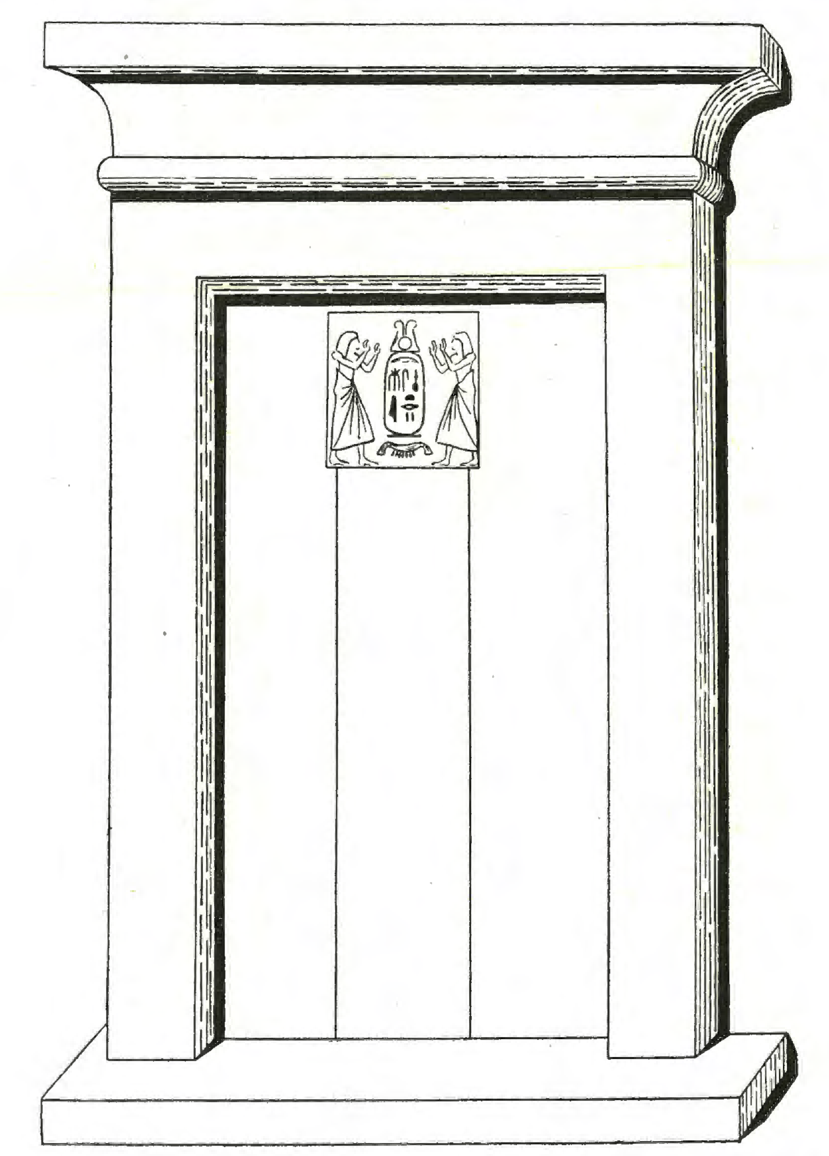


Fig. 196. — La fausse porte de l'angle nord-ouest dans la salle III de la maison S. O. V.

petites salles aux murs gris conservés jusqu'au toit dont les trous de boulins sont encore visibles.

Salle IV. — Débarras contenant un mortier et une auge en calcaire; de là, part vers l'est l'escalier de la terrasse; niveau du sol + o m. 20.

Salle V. — Débarras au centre duquel un puits rectangulaire de brique bordé de pierre contient l'escalier descendant vers l'ouest à un ancien caveau funéraire situé hors de l'enceinte, transformé en cave (fig. 183).

Cuisine. — S'étendant au sud sur toute la longueur de la maison, une succession de trois petites salles constituent les communs et cuisines. Celle du milieu contient



Fig. 197. — Tableau d'une fausse porte de la maison S. O. V.

deux fours à pain assez bien conservés, et deux mortiers enfoncés dans le sol; l'un d'eux est rempli de chaux.

Trouvailles : 1° (cave), un jambage droit de porte, calcaire gravé, une colonne de texte, hauteur o m. 61, largeur o m. 24, épaisseur o m. 10, colonnes o m. 08; proscynème à Mert Seger pour le *Ka* de la dame Ouadj renpet : [illegible];

2° (salle IV, nord), une stèle en calcaire à fronton triangulaire, hauteur o m. 17, largeur o m. 22, épaisseur o m. 35. C'est une stèle de *Khou aker* dédiée à deux personnages représentés face à face à genoux en perruques et costumes de la XVIIIe dynastie tenant la fleur de lotus et tendant une main vers les offrandes posées entre eux sur un support autel. Texte en cinq colonnes au-dessus d'eux, dans le fronton triangulaire : [illegible] (fig. 198);

3° un fragment du socle calcaire de naos trouvé dans la maison IV : [illegible];

4° une dalle de grès avec bas-relief copte, entrelacs et lettres (fig. 199);

5° (cave), une série de beaux ostraca hiératiques littéraires tous de la même écriture. (Salle IV), un grand ostracon littéraire;

6° fragments de papyrus hiératiques civils;

7° (cuisine III), un mortier en calcaire, une pierre de broyage elliptique en granit

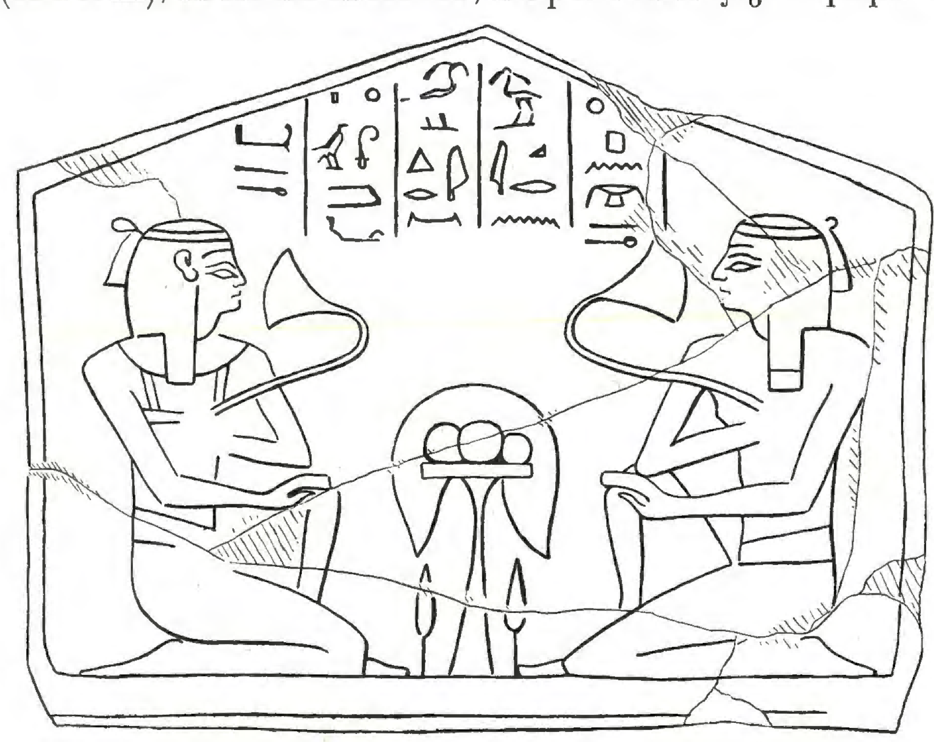


Fig. 198. — Stèle en calcaire aux *Khou aker* de Pennoub et Kham.

noir, un couvercle d'amphore rond en calcaire marqué en gravure du signe et un autre marqué :]; débris d'amphores, jattes, vases et assiettes.



Fig. 199. — Grès, bas-relief copte.

8° (salle IV), un mortier en calcaire brisé, fragments de poteries communes;

9° (escalier), une auge rectangulaire en grès. Fragments de papyrus;

10° (salle IV, porte de l'escalier), un jambage gauche de porte, calcaire peint en blanc, en trois fragments, hauteur 1 m. 83, largeur 0 m. 15, épaisseur 0 m. 09, avec le bouton de bois et le passage en tunnel rectangulaire de la cordelette du loquet de fermeture. Un fragment du jambage droit de la même porte, hauteur 0 m. 65, peint en blanc, avec au sommet une ligne d'inscription hiératique à l'encre noire : ;

11° (salle III), une base de colonne calcaire (diam. 0 m. 67, diam. 0 m. 28), axes et cercles rouges, texte noir effacé dont il reste deux signes : .

12° (salle III, devant la fausse porte N. O.), un haut support en terre cuite peinte après cuisson, hauteur incomplète 0 m. 35, décor : fond blanc et bande verticale jaune cernée de deux rubans bleus, avec texte noir : (fig. 200);

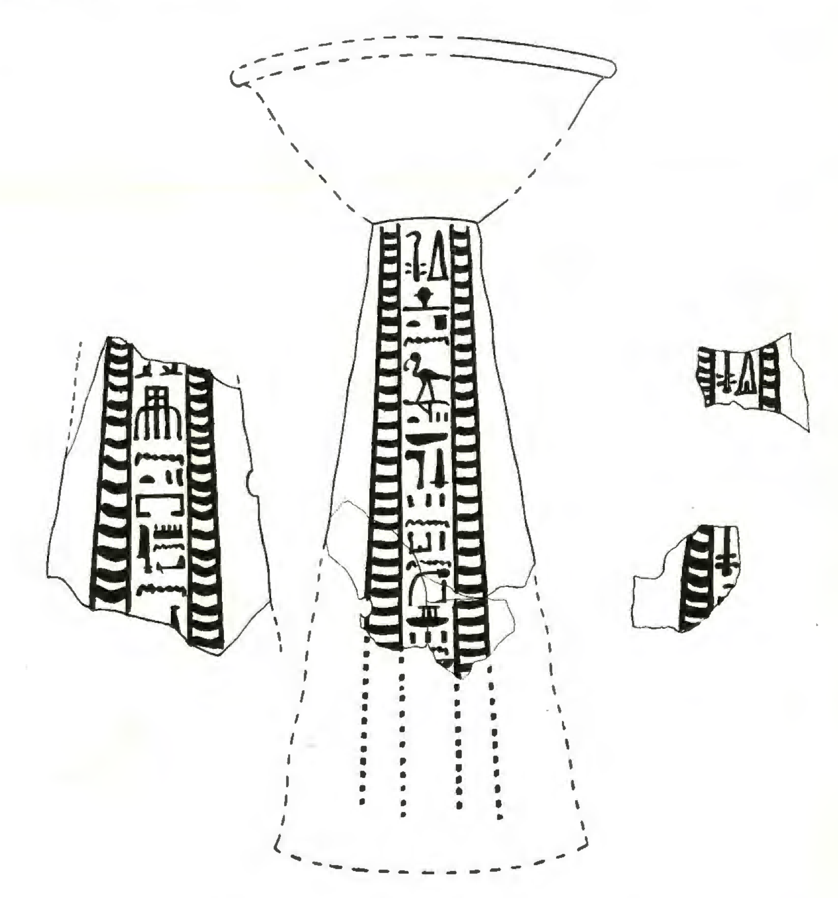


Fig. 200. — Supports en terre cuite peinte.

13° éléments d'huisseries de portes en calcaire peint en rouge; de fausses portes en limon, peint en rouge; de tableaux de fausses portes représentant deux hommes debout en longue jupe adorant un cartouche d'Ahmès Nefertari placé entre eux, texte : (fig. 197).

S. O. VI. — Dernière maison du sud-ouest, construite sous la XIXe dynastie, sur remblai formé des décombres du village de la XVIIIe dynastie (profondeur du remblai 1 m. 20); les fondations des murs sont en briques descendant à cette profondeur jusqu'au roc du lit de l'ouadi (mur est de la salle du lit clos).

Composée de huit pièces, d'une cave, d'un silo et d'un escalier de terrasse.

Fouillée en 1935 et identifiée par une base de colonne, des montants de portes.

C'est la maison du *Sdm ash* Sen nedjem, dont la tombe N° 1 est très proche (il y a lieu de noter que les trois dernières maisons appartiennent à Sen nedjem, Khabekhent et Parahotep et qu'on retrouve les mêmes relations de voisinage résultant de



Fig. 201. — Lit clos et armoire de la maison S. O. VI.

la parenté dans leurs tombes rassemblées à l'extrémité sud de la nécropole. On pourrait ajouter Khonsou à cette liste en raison de ses liens de famille, de sa stèle trouvée dans la maison II et de sa tombe située dans la cour de Sen nedjem).

Salle I. — Salle du lit clos précédée par un vestibule et des cuisines probablement ajoutées plus tard. Porte d'entrée à huisserie en calcaire peint en rouge; niveau du sol + 0 m. 20, une marche. Murs de brique (0 m. 33, 0 m. 17, 0 m. 10), plinthe blanche. Contre l'enceinte de pierre, au sud, lit clos conservé en briques (0 m. 33, 0 m. 17, 0 m. 10), qui était décoré de dessins blancs sur fond gris représentant Bès dansant; trois briques, portant des restes de ces dessins et provenant du baldaquin détruit, ont été retrouvées à terre près du lit. La paroi de fond (enceinte) est aussi décorée d'un grand dessin blanc : Bès ailé de face et dansant (fig. 202). A l'ouest du lit, une petite ouverture béante, sans huisserie, de la grandeur d'une fenêtre, s'ouvre sur un réduit aménagé sous la cage de l'escalier de terrasse. Cette sorte d'armoire, dont nous avons signalé d'autres exemples (maisons 1312 et N. O. XV), est en rapport direct avec le lit clos et devait donc renfermer les images et objets de culte des ancêtres employés dans les cérémonies familiales quotidiennes. C'est là, d'ailleurs, que fut trouvée une stèle de Penboui. On y recueillit aussi un ostracon oracle et une lampe en forme de canard (fig. 203). L'ouverture de l'armoire mesure 0 m. 48 × 0 m. 75 (fig. 201).

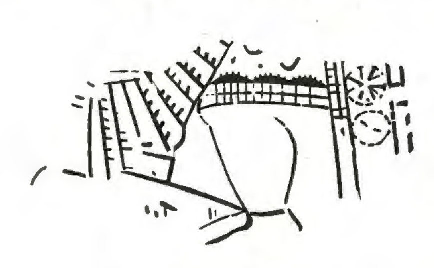


Fig. 202. — Bès dansant.
Restes de dessins du lit clos S. O. VI.

Salle II. — Porte à huisserie de calcaire peint en rouge dont un des jambages est encore en place; des fragments de jambages et de linteau à corniche en calcaire peint en rouge gisaient sur le sol près du seuil. Les chambranles de la porte construits en briques sont aussi peints en rouge. Murs pierre et brique, plinthe blanche. Divan bien conservé, dallé de calcaire et blanchi, situé contre le mur de l'est; sol damé stuqué et peint en rouge, colonne centrale à base de calcaire (Diam. 0 m. 60, diam. 0 m. 30), portant une inscription à l'encre noire en quatre colonnes en partie effacée (fig. 205); il n'y a pas de fausses portes, mais il y avait certainement au-dessus de la plinthe une niche laraire ou plusieurs et peut-être un autel contre le mur de l'ouest entre deux portes. Dans l'angle S. O., une porte à seuil calcaire et à huisserie de bois rouge conduit à l'escalier de terrasse montant vers l'est, très bien construit en pierre et blanchi dont six marches sont conservées. A gauche de cette porte, la plinthe blanche garde encore les restes d'un *dipinto* rouge de six lignes d'hiératique avec une date « 26e jour du mois de . . . année . . . ».

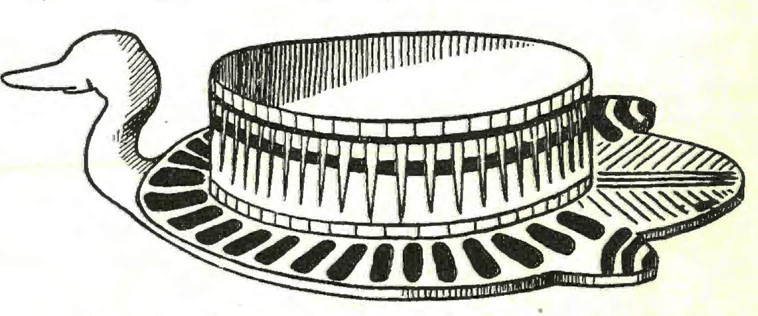


Fig. 203. — Lampe de terre cuite peinte en forme de canard.

Salle III (nord). — Porte en bois rouge, puits rectangulaire de brique (0 m. 30, 0 m. 14, 0 m. 75), avec escalier de pierre descendant sous l'enceinte vers un caveau à l'ouest utilisé comme cave (fig. 183). Murs de pierre conservés sur 2 m. 05 de hauteur.

Salle IV (sud). — Porte de bois rouge, silo rectangulaire dans le sol au milieu de la pièce, cloisonné en trois compartiments, à l'angle S. E., restes d'un laraire en briques crues (bâti carré et creux).

Cuisines. — Situées, comme dans quelques autres maisons importantes, près de l'entrée, petites salles mal construites en pierre et limon dont les murs ne descendent pas au-dessous du sol et sont noirs de fumée. Traces des fours à pain; deux mortiers de calcaire sont enfoncés en terre. Hors des cuisines un silo rectangulaire ayant les dimensions habituelles des puits funéraires ramessides et tout blanchi à l'intérieur s'enfonce de 1 mètre dans le sol à l'extrémité méridionale de la rue. Sa place insolite laisse penser qu'il existait avant le tracé de la rue et était un élément de tombe de l'ancien cimetière. Nous avons dit plus haut que l'enceinte était complètement ruinée entre la maison VI et l'angle S. E. et que, malgré l'absence de traces, il était logique de supposer qu'une sortie méridionale du village servait de dégagement à toutes les maisons des quartiers neufs du sud, ce qui rendait inutilisable ou d'emploi difficile le silo placé devant cette porte.

Trouvailles : 1° (salle II), un socle en calcaire, gravé d'inscriptions sur tout le pourtour vertical, forme rectangulaire allongée, longueur o m. 175, largeur o m. 06 et o m. 05, hauteur o m. 03; peint en rouge et portant sur le plateau supérieur deux

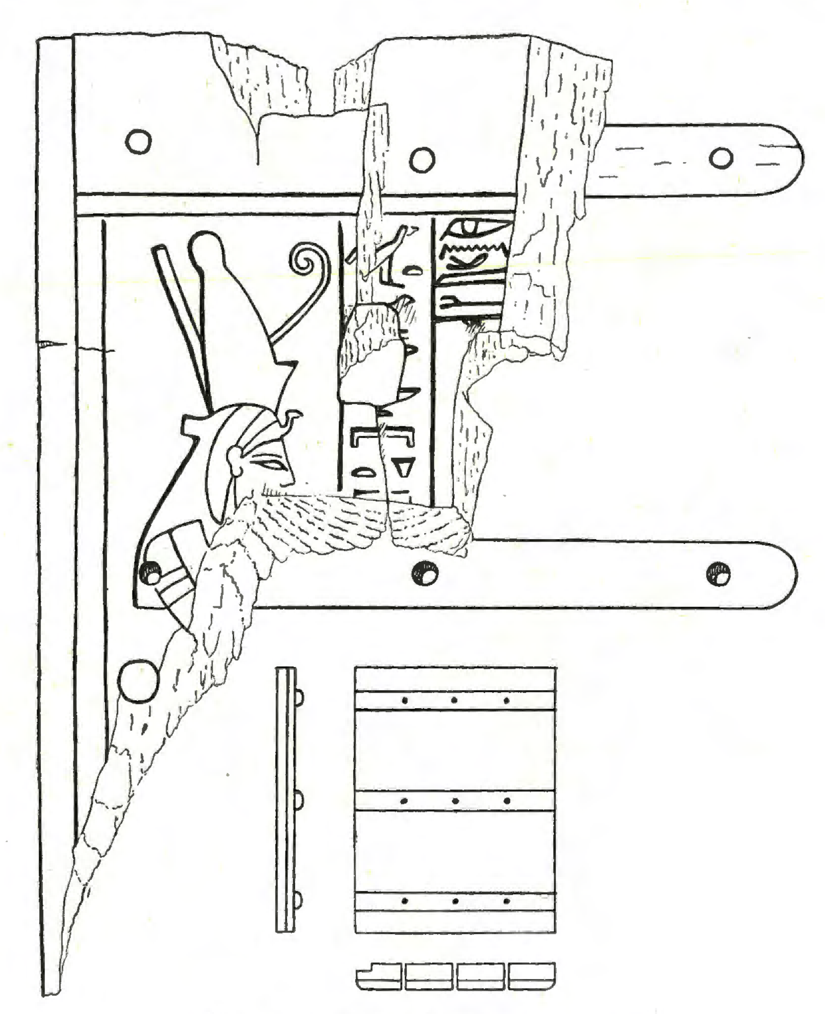


Fig. 204. — Vantail d'une porte de laraire.

chevilles de bois enfoncées qui furent les tenons d'une statuette en bois d'un crocodile. Cette statuette de Sebek proviendrait d'un des laraires de la maison. Texte : [hiéroglyphes] (fig. 88);

2° (salle II), fragment d'un vantail d'une porte de laraire; bois sculpté et peint représentant la déesse Maut coiffée de la double couronne. Le vantail complet devait avoir o m. 18 de largeur, o m. 24 de hauteur. Au revers, trois barres horizontales assurent la liaison des planches d'ébène. Texte : [hiéroglyphes] (fig. 204);

3° (salle II), un fragment calcaire gravé d'un socle de laraire, longueur o m. 14, hauteur o m. 04, texte : [hiéroglyphes] (pl. XIX, n° 9);

4° (salle II), deux fragments calcaires de linteau à corniche d'un laraire;

5° (salle II), un jambage droit d'une porte de laraire, calcaire gravé peint en rouge, hauteur o m. 55, largeur o m. 075. Inscription d'une invocation à Mert Seger en faveur de Sennedjem : [hiéroglyphes] (pl. XVII).

En 1930, fut trouvé, près de là, le linteau à corniche de ce laraire sur lequel Mert Seger était représentée à droite et Sebek à gauche. Il est possible que le socle

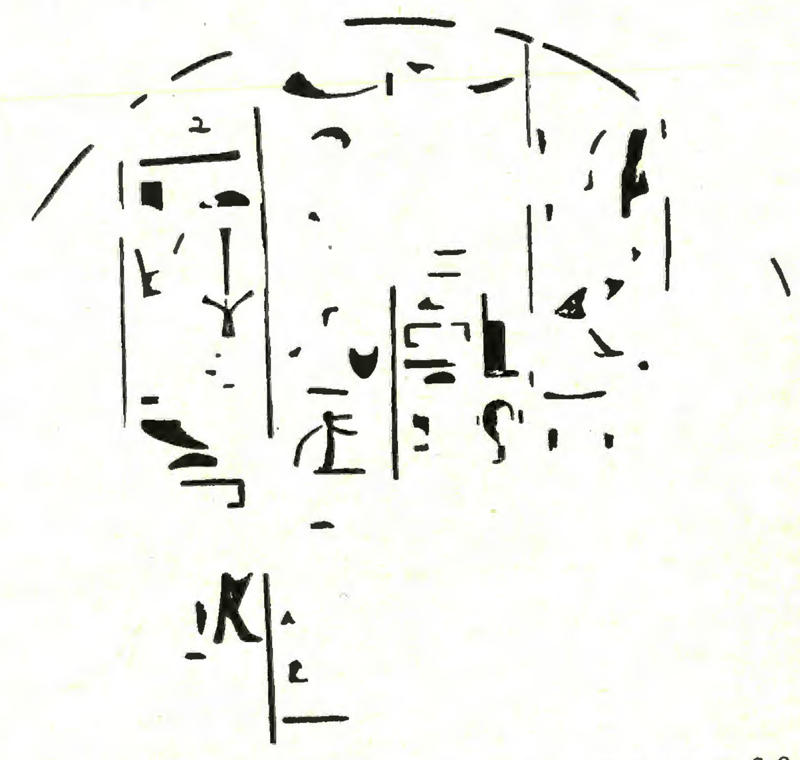


Fig. 205. — Inscription à l'encre noire sur une base de colonne de la maison S. O. VI.

de statuette de crocodile était fait pour ce laraire où se trouvait également une statuette de la déesse serpent. Un fragment du jambage gauche de ce même laraire portant ces mots [hiéroglyphes] était aussi près de l'entrée de la salle III;

6° (salle II), une dalle calcaire de la toiture d'un laraire, bouts débordants, tranche antérieure peinte en rouge et noircie par la fumée; longueur o m. 65, épaisseur o m. 05 (le laraire avait o m. 50 d'ouverture);

7° (salle II), deux fragments du socle de laraire de Khabekhnet : [hiéroglyphes] (pl. XIX, n°s 5, 6);

8° (salle II), un fragment d'une petite table d'offrandes en calcaire, partie droite, texte : [hiéroglyphes] (fig. 184);

9° (salle II), plusieurs fragments de papyrus hiératiques civils;

10° (salle II), une brique marquée au nom d'Ari [hiéroglyphes], dont la hutte est proche;

11° (salle II), une amulette *Oudjat* gauche en pierre noire (o m. o3 × o m. o2);

12° (salle II), un objet en argile crue en forme de sabot d'âne dont le boulet est perforé de nombreux trous d'aiguille.

Une brique (o m. 4o, o m. 18, o m. 12) avec sceau (o m. o45, o m. o9) :

13° (salle II), un vase apode entier, panse ovoïde, col évasé, hauteur o m. 45;

14° (salle II), un établi en calcaire, pierre rectangulaire avec évidement, sans marque;

15° (salle II), une grande amphore vernissée et décorée de dessins au violet de manganèse, trouvée brisée en nombreux fragments. Elle devait avoir les dimensions des grands cratères décorés trouvés près de la chapelle à trois loges et de la tombe n° 13oo, environ 2 mètres de hauteur et 1 m. 5o de diamètre (*Rapports 1931-1932, 1933*);

16° (salle IV), un fragment d'une stèle de la tombe de Qaha n° 36o, qui est proche;

17° (cave), une assiette et deux vases, une anse d'amphore marquée :

18° (salle II), une amphore pleine de terre fichée dans le sol dans l'angle N. E.;

19° (salle I), une stèle en calcaire gravée et peinte à fronton cintré, hauteur o m. 375, largeur o m. 265, épaisseur o m. o4; divisée en deux registres. En haut, la déesse Taourt, femme à tête d'hippopotame couronnée des cornes d'Hathor entourant le disque, est assise à gauche devant un autel chargé d'offrandes. Un adorateur, debout en longue jupe ramesside, se tient à droite. Texte en six colonnes au-dessus d'eux :

En bas, Hathor, femme assise à gauche, reçoit les adorations de deux femmes agenouillées. Texte en neuf colonnes : (fig. 206);

20° (salle II de la maison V), une base de colonne en calcaire de diamètre o m. 6o, avec trace de la colonne de diamètre o m. 3o sous le pied de laquelle était écrite, en quatre colonnes verticales à l'encre noire, une liste de noms qui sont aujourd'hui partiellement effacés (fig. 205).

Texte : ;

21° (salle III), un ostracon hiéroglyphique sur calcaire, restes de cinq colonnes d'inscription en noir : longueur o m. o9, hauteur o m. o5.

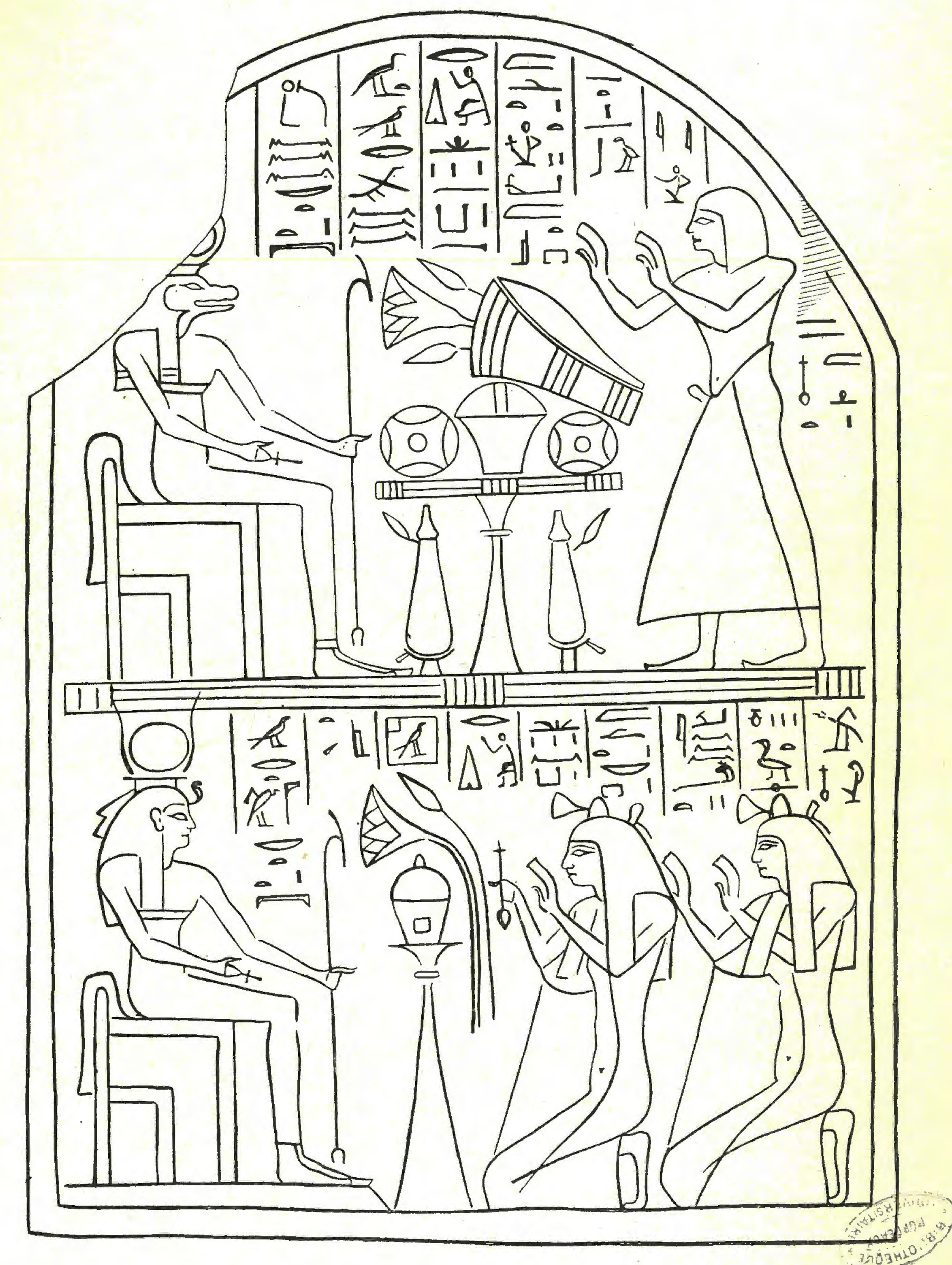


Fig. 206. — Stèle en calcaire de Penbouï.

LES DÉCHARGES PUBLIQUES DU VILLAGE.

(Planche VI.)

Conformément aux usages orientaux, le village de Deir el Médineh était entouré d'une ceinture d'immondices et de déchets de toutes sortes qui formaient sur les trois côtés est, ouest et sud de son enceinte primitive une série de monticules progressant avec le temps en hauteur et en étendue. Le côté nord où se trouvait la porte d'entrée principale du village semble pour cette raison avoir reçu une part moindre de décombres.

A l'ouest, la faible épaisseur et la courte longueur de la couche de détritus est une des preuves d'ancienneté de l'extension du village dans cette direction. On constate en effet que le quartier nord-ouest, comprenant les maisons XX à XXVII et le quartier du centre comprenant les maisons IV à VII, sont édifiés sur des décharges ayant au plus un mètre de profondeur et ne dépassant guère en étendue les limites de l'enceinte qui borde ces quartiers vers le cimetière. Les objets et céramiques recueillis dans le sous-sol de ces maisons appartiennent surtout à la première époque du hameau ce qui revient à dire que les décharges de l'ouest sont de la XVIII[e] dynastie. Il est curieux de remarquer que le dépôt d'ordures ménagères a cessé sur ce front ou s'est considérablement raréfié après l'accroissement de la bourgade qui eut lieu au retour de la royauté venant de Tell el Amarna. C'est d'ailleurs à ce moment que nous voyons naître à Deir el Médineh, tant dans la nécropole que dans le village, un souci d'urbanisme jusqu'alors inconnu. La colline de l'ouest étant désormais affectée au cimetière à l'exclusion de celle de l'est et celui-ci dévalant de plus en plus pour chercher des places libres, il importait, pour un simple motif de commodité, que les nouvelles tombes n'eussent point à s'enfoncer à une trop grande profondeur de déchets pour trouver le roc.

Les tombes anciennes, c'est-à-dire du début de la XVIII[e] dynastie, sont très peu nombreuses dans la région basse du vallon de Deir el Médineh; les premiers habitants du site ont d'abord choisi les emplacements les plus élevés pour y creuser plus aisément leurs hypogées. Lorsqu'on fut contraint ensuite de forer des puits funéraires au pied des collines, l'amoncellement des décombres du village formait déjà une vaste couronne autour de l'enceinte et empêchait le cimetière de gagner du terrain jusqu'à venir buter contre les murs. C'est pourquoi dans la partie ouest, aussi bien sous les quartiers précités que hors de la seconde enceinte, on ne trouve presque pas de sépultures, soit remployées comme caves dans les maisons, soit tout simplement comblées, soit encore affectées à de nouveaux morts.

Des alignements de pierres et des arasements de murs parallèles à l'enceinte sont demeurés à quelque cinq mètres de celle-ci comme la bordure d'un chemin longeant la base du rempart sur toute la longueur du front occidental. Il est possible que lors du tracé des différentes voies qui desservent la nécropole on ait ménagé sur tout

le pourtour du village une route extérieure utile aux développements des cortèges funèbres et des processions et nécessaire à la surveillance de la bourgade par les rondes policières. Il est également possible que cette sorte de contrescarpe ait eu pour but de créer au pied des murs sinon un véritable fossé isolant, au moins une zone dans laquelle le dépôt de détritus était interdit pour empêcher que leurs vagues ne vinssent prendre l'enceinte d'assaut et en rendre illusoire toute l'efficacité. Toujours est-il que les décombres, respectant cet espace circumvallaire, se sont entassés au delà du parallèle ainsi tracé et ne sont pas venus battre la base de la muraille et diminuer ainsi la hauteur protectrice de cette clôture.

Au sud, les versants des deux collines de l'est et de l'ouest viennent en pente douce se rencontrer presque au milieu de la largeur du village; le lit de l'ouadi, qui descend du nord au midi, acquiert en cet endroit une déclivité croissante et le thalweg s'enfonce à une profondeur de plus en plus grande. La capacité de réception de déblais d'une telle cuvette pouvait s'étendre sur de nombreux siècles. L'enceinte primitive de la XVIII[e] dynastie passait d'abord à la limite méridionale des quartiers du centre et du nord-est. Les décharges de cette époque et de cette portion du village s'amoncelèrent donc en premier lieu près du grand mur de Thotmès I[er], puis, s'en éloignant progressivement, descendirent vers le sud.

Quand la XIX[e] dynastie construisit les quartiers du sud-est et du sud-ouest, elle fut obligée de le faire sur les amas de décombres des âges précédents qui d'ailleurs, préalablement aplanis, constituèrent un radier sensiblement de niveau avec les quartiers anciens. Cette plate-forme de terres meubles et de déchets fut fouillée en 1935, elle atteint sous les maisons des profondeurs variant de cinquante centimètres à deux mètres. Pièce par pièce, chaque logis fut sondé jusqu'au roc et produisit une récolte de débris d'objets de toute nature qui par sa datation confirmait les autres données archéologiques des superstructures.

En 1930, la fouille du secteur le plus méridional de la concession, remontant de l'extrême sud vers le nord, était venue jusqu'au pied de l'enceinte ramesside, dernière limite du village. Elle n'avait trouvé que les épandages de détritus mais dans ces couches stratifiées chronologiquement et juxtaposées dans le même ordre, elle avait fait une moisson considérable d'ostraca avec textes ou avec dessins, de tessons de céramique décorée, de fragments d'objets en toutes matières qui constitue une collection d'une valeur documentaire inestimable.

Si les décombres servant de support aux quartiers méridionaux s'étaient avérés presque exclusivement de la XVIII[e] dynastie, ceux qui étaient situés au sud de l'enceinte ramesside appartenaient aux trois dynasties pendant lesquelles les artisans royaux vécurent à Deir el Médineh. Les couches profondes et les plus proches du mur sont en effet de la XVIII[e] dynastie (seconde moitié); les couches intermédiaires en éloignement et en profondeur sont de la XIX[e] dynastie; enfin les couches supérieures et les plus éloignées du mur sont de la XX[e] dynastie.

Dans cette région quelques tombes seulement avaient été creusées au temps des Amenophis et avaient été englobées dans l'extention ramesside du village où elles furent transformées en caves. Le cimetière n'avait jamais acquis un grand développement de ce côté au moins dans la partie avoisinant le thalweg; on y compte à peine une douzaine de puits funéraires postérieurs en date au schisme atonien.

A l'est enfin, la colline de Gournet Mareï, qui est plus abrupte et plus proche du village que la colline de l'ouest, dut être ravalée à sa base pour permettre aux diverses salles des maisons de ce côté d'avoir entre elles une faible différence de niveau et à l'enceinte de garder une hauteur sensiblement égale à celle des trois autres fronts. Comme la rue centrale épouse le tracé du thalweg, il résulte de la pente rapide du coteau que les maisons de l'est sont plus courtes en longueur que celles de l'ouest et que le surplomb nécessite un renforcement de l'épaisseur de l'enceinte. Le rejet des déchets ménagers sur un versant qui domine les toits et dévale vers le hameau n'eut pas semblé chose anormale en Orient malgré le risque certain du reflux des décombres sur les habitations si la condition très particulière de ce hameau n'eut commandé des précautions spéciales pour sauvegarder l'intégrité de sa clôture. Nous avons vu que sur le front ouest une sorte de boulevard extérieur avait été réservé tout le long des murs afin d'éviter la submersion de ceux-ci par le flot montant des détritus. Une mesure de protection analogue fut prise sur le front est où elle s'imposait encore davantage; à environ cinq mètres de distance un perré de soutènement profilé en talus endigua les décombres qui avaient trouvé pour s'épandre un mouvement de terrain en forme de crique. Le début de la XVIII[e] dynastie avait utilisé cette ondulation de la colline pour y enterrer quelques-uns des membres de la corporation artisane et de nombreux enfants.

Nous avons longuement décrit ce site dans le *Rapport* de 1933-1934 sur le cimetière de l'est; on y verra que les décharges publiques ultérieurement opérées en ce lieu ont sauvé du pillage moderne une douzaine de tombes et que la date de celles-ci permet de fixer l'époque des premiers dépôts de décombres et réciproquement.

Ces dépôts commencèrent sous les Amenophis et durèrent jusqu'à la fin des Ramsès. Leurs stratifications par époques sont très nettes. La discrimination est possible par les caractères de la céramique, par la paléographie et l'onomastique des ostraca, et par le style des fragments inscrits ou sculptés.

La récolte de documents de ces diverses catégories fut là aussi très fructueuse pendant les fouilles de 1933 à 1935. Il est probable que la mission archéologique allemande dirigée par Möller en 1913 avait elle-même recueilli en cet endroit un certain nombre de pièces intéressantes et que la mission de Turin dirigée par Schiaparelli avait dû en 1906 et 1912 glaner de son côté quelques pièces de musée.

Tous les décombres qui entouraient le village sont de même nature que ceux que l'on découvre sur tous les sites archéologiques de l'Égypte; il est donc superflu d'en donner une analyse quoique la curiosité scientifique de nos jours tirerait très certai-

nement profit d'une détermination précise au point de vue chimique des déchets des civilisations disparues pour différencier les conditions d'existence suivant les temps, les lieux et les races. Les décombres de Deir el Médineh sont d'aspect noirâtre parce que le *sebakh* thébain est composé de limon et de poudre de calcaire. Ils sont fortement mêlés de *shaqf*, c'est-à-dire de tessons de poteries; mais pas au point de donner à l'ensemble une teinte dominante de terre cuite comme en certains autres *koms* d'époque plus tardive. Le triage du *sebakh* nous a fait retrouver par criblage de nombreux éléments végétaux; bois, paille, graines, fruits, très précieux pour l'histoire de l'agriculture. Il nous a permis aussi de récupérer parmi les rebuts de l'outillage artisanal comme des accessoires ménagers des documents non négligeables sur la vie privée et la condition sociale de la population des nécropoles. Cuisine, toilette, jeux, travaux, cultes domestiques ont apporté chacun leur contribution à nos connaissances archéologiques par les objets de toute espèce que nous avons pu récolter dans les décharges publiques du village (pl. XLI, XLII).

Déjà les fragments de bas-reliefs ou de sculptures ont été décrits dans les rapports précédents; le soin de la publication des papyrus et ostraca a été confié à MM. Černý, Posener, Vandier et à M[me] Vandier d'Abbadie. M. Vandier doit faire paraître une étude des marques relevées sur les poteries et objets divers; M. Nagel s'occupe de la céramique de Deir el Médineh. D'autres travaux sont en préparation sur les inscriptions donnant le contenu des amphores, vin, bière, huile, etc.; sur les statuettes de terre cuite des coroplastes de Deir el Médineh. A titre d'exemples nous décrirons ici succinctement quelques-uns des objets les plus typiques pris dans les différentes séries énumérées ci-dessus sans que ce rapide aperçu puisse déflorer l'examen plus approfondi qui doit en être fait par nos collaborateurs.

QUELQUES SORTES D'OBJETS TROUVÉS DANS LES DÉCHARGES.

Céramiques. — La céramique est, de toutes les trouvailles que l'on peut faire dans les amas de décombres qui entourent une cité, celle qui fournit les précisions les plus utiles pour la datation de celle-ci. Elle apporte aussi une contribution précieuse dans la détermination du genre d'occupation des habitants, de l'origine ethnique de la population, de ses mœurs civiles et religieuses, de sa culture artistique et enfin de la provenance comme de la technique industrielle de la poterie. Dans le cas particulier de Deir el Médineh où le village et la nécropole s'entremêlent et se superposent en bien des endroits, où, par conséquent des objets de toute sorte, provenant de l'un ou de l'autre, peuvent se rencontrer dans les décharges publiques, une confusion d'origine serait admissible pour certains objets isolés. Il n'en va pas de même lorsque des pièces de même nature y sont recueillis en grande quantité. Alors l'importance numérique des déchets du village prime, par raison de proximité et de fréquence, celle des apports accidentels du cimetière. Ce grand nombre constituera

donc la preuve que tout objet trouvé en série est d'usage domestique et non funéraire par destination première. La principale application de cette déduction archéologique peut être faite à la céramique ainsi que nous le disions. Elle est d'un intérêt aussi évident pour la fixation de provenance d'autres trouvailles faites en multiples exemplaires telles que les bustes de laraires, les figurines de terre cuite représentant



Fig. 207. — Coupes d'offrandes montées sur pied et haut support en terre cuite blanchie.

les soi-disant «concubines» c'est-à-dire les statuettes de femmes nues couchées sur un lit, les singes, les chevaux seuls ou attelés, les chats, les bœufs et les catégories de «grotesques» et de personnages ityphalliques.

Par contre les *oushebtis,* les cônes funéraires, que l'on ne recueille jamais en grand nombre, montrent par ce fait le but et l'emploi exclusivement funéraires qui leur étaient assignés.

La céramique avec ou sans décor avait naturellement un triple rôle civil, religieux et funéraire à remplir; mais ce dernier pouvait succéder à l'un des deux autres en bien des cas (fig. 207). Quand les rites n'exigeaient pas ou que la fortune ne permettait pas l'usage strict de poteries neuves ou de types spéciaux pour constituer le mobilier d'un tombeau, on avait recours à la vaisselle de la maison.

C'est pourquoi les marques de propriété gravées ou peintes sur la céramique extraite des tombeaux n'ont aucune signification funéraire, mais témoignent de l'usage

préalable de cette céramique dans la vie courante de la maison. On peut dire, d'ailleurs, qu'il n'existe à proprement parler pas de type ni de forme exclusivement funéraire de céramique; la poterie destinée aux morts est seulement une adaptation, une translation, voire un second emploi de celle des vivants.

Il est vraisemblable qu'une grande partie de la céramique trouvée à Deir el Médineh avait été fabriquée sur place chez certains potiers travaillant à domicile.

La découverte d'un dépôt de puzzolane à l'extérieur de l'enceinte méridionale de la XVIII[e] dynastie, près de la maison S. E. I, prouverait l'existence d'un four de poterie dans un voisinage très proche. La matière première, l'argile, devait être recueillie dans la région inondée de la vallée de Thèbes ou apportée par voie fluviale de certains gisements réputés pour leur qualité.

La texture révèle des différences qui ne sont pas seulement de facture ou de cuisson mais encore d'extraction. La destination d'une poterie imposait le choix d'une sorte appropriée de terre. Le degré de pureté de l'argile, l'addition dosée de sable ou d'autre corps étranger, donnant soit l'imperméabilité, soit la porosité, répondaient à toutes les affectations possibles; mais en outre, celles-ci exigeaient des différences de cuisson et de formes et ensuite une sélection de thèmes décoratifs. La différence de cuisson est très visible : certaines poteries dures et homogènes, de couleur jaune pâle ou rose chair sont uniformément bien cuites dans toute leur épaisseur et acquièrent ainsi une étanchéité absolue qui les prédestine à la contenance des liquides; d'autres présentent en section une zone médiane noire, presque crue, entre deux zones rouges qui décèlent l'action d'un feu peu ardent qui n'atteint pas le centre de l'épaisseur. Doit-on voir dans ce second cas une déficience de technique alliée à une infériorité de matière première? Il est plus admissible, étant donnée la science des potiers égyptiens, de penser qu'en connaissance de cause ils choisissaient la terre, mesuraient le degré de cuisson selon l'emploi futur du récipient. Ce n'est donc pas à une absence de qualité d'argile ni à un manque de savoir du céramiste qu'il faut le plus souvent attribuer l'insuffisance de la cuisson. Il serait inexact et injuste de reprocher cette médiocrité apparente à la poterie égyptienne car ces soi-disant défauts sont des résultats voulus et obtenus par le choix de la terre plastique, du mode de cuisson, l'un et l'autre cherchés en vue d'un procédé particulier de décoration et d'une destination spéciale.

La plupart des vases sont faits au tour. Quand ils sont décorés de reliefs comme les amphores en forme de Bès, les vases ornés de masques d'Hathor, les reliefs sont moulés à part dans des creux et appliqués avant séchage sur la pièce encore molle ou encore estampés sur la poterie humide ou enfin façonnés à la main dans la pâte fraîche du vase. Certains détails moins importants traités séparément en barbotine sont ensuite collés.

Le coloriage est exécuté sur les pièces tantôt complètement sèches, tantôt encore humides. Ce travail est généralement fait avant la cuisson et nécessite donc des

colorants dont les réactions au four sont connues. Cependant certains vases couverts d'une glaçure sont peints à la détrempe, d'autres, principalement à l'époque ramesside, sont aussi peints de la même façon après cuisson; mais alors la destination exclusivement funéraire de ces vases justifie l'emploi de ce procédé d'un effet peut-être plus éclatant mais sans aucune fixité. L'éclat est encore rehaussé dans quelques exemples toujours funéraires par l'emploi final d'un vernis qui enlève au coloris sa fraîcheur mais glace la partie décorée d'une couverte brillante. C'est surtout pour les imitations de pierres jaspées ou bigarrées que ce trompe-l'œil est utilisé lorsqu'on veut réaliser en céramique des simulacres de vases en pierres dures.

Le symbolisme religieux est la principale source d'inspiration de la décoration des vases. Que ce soit la faune ou la flore qui prêtent leurs thèmes décoratifs, c'est toujours en raison de leur sens mythologique et de leur valeur talismanique qu'on a recours à elles. Cet emprunt n'est pas laissé à l'arbitraire mais réglé d'après la forme et l'utilisation du récipient liées elles-mêmes par la tradition. Par un usage millénaire, la forme s'est adaptée à la fonction et, tout en évoluant, a conservé les contours que l'expérience avait fixés dès son origine.

Comme les mythes sont très anciens eux aussi et que le symbolisme qui en dérive est immuable, les éléments du décor demeurent invariables pour une destination propre et inchangée. Savoir que tel animal ou tel végétal appartient au cycle de telle divinité permet *a priori* de déterminer l'emploi de tel contenant. La céramique décorée n'étant point par définition vaisselle ordinaire d'usage purement domestique, c'est-à-dire réservée à l'alimentation, mais surtout accessoire cultuel dans le temple ou la maison, il se conçoit que la religion soit à la base de son ornementation.

On connaît la valeur symbolique des soins de la toilette, aussi est-il logique de donner aux récipients comme à tous les objets servant à la toilette une décoration inspirée des légendes divines.

Les plus fréquents sujets exploités par les décorateurs de céramique sont pour la faune : le lion, le guépard, l'hippopotame, le crocodile, le cheval, l'antilope, la gazelle, le chat, le singe, la vache, les oiseaux, etc.; vautour, faucon, héron, pigeon, canard; les poissons et les serpents. Pour la flore, c'est le lotus et le papyrus qui fournissent la plus ample matière et se prêtent à la plus riche diversité d'interprétation.

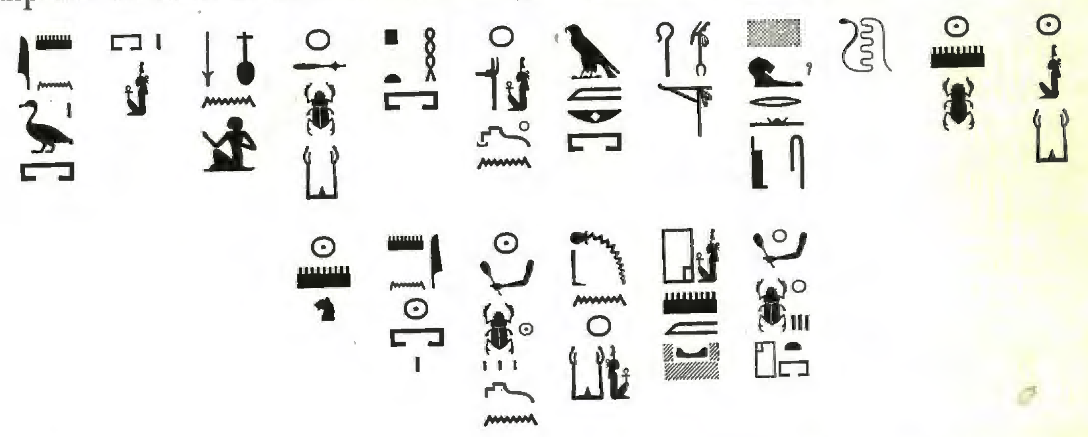
Le mythe d'Horus, son enfance dans les marécages du delta, la légende d'Hathor, son odyssée d'Éthiopie en Égypte, renferment en eux seuls assez de sujets et de symboles pour que la population de Deir el Médineh y ait trouvé de multiples prétextes et occasions de manifester ses croyances tout en faisant servir celles-ci à des buts artistiques et utilitaires.

La céramique d'usage domestique sans décor utilise les mêmes sortes de terre et en de nombreux cas les mêmes formes. Il existe des formes traditionnelles presque invariables pour des emplois déterminés. Ainsi les amphores de bière, lourdes, épaisses et bien cuites diffèrent des amphores de vin, légères, minces, très effilées,

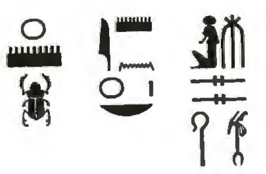
enduites d'une couverte mate de teinte gris verdâtre. Les unes et les autres portent sur la panse l'indication manuscrite du contenu. Pour le vin, l'inscription hiératique donne l'année, le vignoble et le nom du jardinier. Les bouchons d'argile crue qui coiffent le goulot de ces amphores sont frappés d'une estampille en relief donnant le nom du domaine ou du magasin de temple d'où venait le liquide.

Les bouchons d'amphores sont de modèles différents selon le contenu des vases. Pour le vin, l'huile, la bière, l'eau, on distingue autant de formes. Pour certaines amphores dans lesquelles il faut souvent puiser, on emploie des couvercles ou de gros bouchons en bois, en pierre, en terre cuite, sur lesquels se retrouvent des marques de propriété gravées ou inscrites à l'encre. Les amphores à bière de la XVIII[e] dynastie sont parfois frappées sur la panse d'un ou deux cartouches royaux. Nous n'avons relevé que ceux de Thotmès III et d'Hatshepsout, souvent conjugués ou encore celui de Thotmès III répété deux fois. Il a été mentionné, dans le *Rapport* de 1931-1932, p. 75, fig. 52, l'association des mêmes cartouches peints sur d'immenses amphores de 2 mètres de hauteur et de 1 m. 50 de diamètre qui servaient à l'approvisionnement en eau du village et des chapelles de confréries. Cela témoigne du souci que ces souverains prirent de la corporation de Deir el Médineh.

Beaucoup d'amphores portent aussi sur l'une de leurs deux anses un cartouche imprimé en relief avant la cuisson. Les principaux sont les suivants :



On retrouve sur les petits sceaux d'argile crue qui retenaient les fils de fermeture des coffrets, des paniers et des petits vases, l'impression des mêmes cartouches obtenue avec des chatons de bagues.



Coroplastie (pl. XLIII à XLV). — Dans le *Rapport* de fouilles de 1930, p. 11-15, et dans ce présent *Rapport*, p. 109 à 150, nous avons déjà longuement parlé des

nombreuses figurines en terre cuite qu'on est convenu d'appeler des *concubines*. Il a été dit qu'on peut distinguer trois sortes d'objets appartenant à la même catégorie : 1° les lits avec ou sans chevet; 2° les femmes nues moulées à part; 3° les femmes nues couchées sur un lit, seules ou accompagnées d'un enfant et d'un miroir. Des lits inoccupés, on ne peut que mentionner quelques exemplaires en pierre calcaire et une grande quantité en céramique dont l'un était monté sur pieds de lion et un autre sur pieds en forme de dieu Bès.

Un autre genre de statuette en terre cuite représentant une femme assise allaitant un enfant, appartient sans aucun doute à la même série et occupe une place intermédiaire entre les femmes debout et celles qui sont étendues sur un lit auprès d'un nouveau-né. Le rapprochement logique de toutes ces sortes de représentations amène cette conclusion qu'elles expriment toutes la même idée de maternité. Cette idée est également exprimée dans certains ostraca figurés de Deir el Médineh publiés par Mme J. Vandier d'Abbadie (*Catalogue*, deuxième fascicule, pl. XLIX à LIV) où l'on voit des scènes de gynécée très variées : toilette, naissance, allaitement.

En tout cas, il paraît essentiel qu'en ces représentations les caractères féminins soient mis en évidence. La meilleure preuve en est l'emploi simultané d'un autre genre de figurines plus rudimentaires, généralement traitées en argile crue jaune, grise ou noire, résumant de plein gré, le souhait en question dans ses traits les plus éloquents. Nous voulons parler de ces sortes de stipes quadrangulaires où le corps féminin est réduit à un batonnet carré de 8 à 10 cent. de hauteur et 2 à 3 d'épaisseur ayant sur une de ses quatre faces deux seins en relief et plus bas, marqués à la pointe, le nombril et le triangle pelvien. La tête est très souvent brisée (pl. XLV). On trouve de ces effigies sommaires depuis le Moyen Empire aux mêmes époques et aux mêmes endroits que les longues statuettes stéatopyges à plateau troué.

A Deir el Médineh, on en a recueilli un certain nombre et l'on a aussi découvert des tessons de poteries, des éclats de calcaire, des morceaux de bois sur lesquels sont grossièrement dessinés deux yeux, deux seins, un nombril et le triangle du bas ventre.

Même une sorte de pochette d'argile crue de 0 m. 028 de largeur, 0 m. 04 de longueur et 0 m. 005 d'épaisseur, portant les mêmes détails anatomiques gravés à la pointe sur une des faces tandis que l'autre face avait été repliée par le rabat de quatre coins comme une enveloppe de lettre, devait enfermer en ses plis quelques débris humains tels que cheveux, rognures d'ongles, ou un morceau de vêtement, ce qui fait ici intervenir la magie et la sorcellerie auprès des autres motifs d'existence de nos figurines.

Une forme encore plus résumée de représentation, celle du sexe féminin modelé en argile crue et comme toujours détaillé à la pointe, vient encore confirmer les autres expressions plus ou moins réalistes d'une pensée qui fut sans doute assez préoccupante pour les Égyptiens mais toutefois dénuée en sa franchise de la trivialité des basses époques (pl. XLV).

Nous avons déjà parlé dans le *Rapport* de 1930 des autres figurines humaines et animales trouvées dans les décharges publiques. Les fouilles de 1935 en ont encore donné une grande quantité. Les plus nombreuses sont les chats et les singes, seuls ou groupés, les chars attelés de deux chevaux, les statuettes de Bès. Le caractère votif de la plupart d'entre elles est évident.

Instruments de travail (pl. XLI, XLII). — L'abondance de moules en calcaire pour bagues, bracelets, amulettes et perles de colliers démontre que les artisans de Deir el Médineh fabriquaient chez eux beaucoup de petits éléments de parure en faïence pour les morts et sans doute aussi pour les vivants.

De même le nombre considérable de fusaïoles décèle chez les femmes une industrie de filage et de tissage du lin très développée. Le type le plus courant de fusaïole est composé : 1° d'une rondelle de bois tendre, tranche cylindrique (rarement tronconique parfois hémisphérique aplatie, sciée dans une branche d'arbre ronde, le diamètre est de 0 m. 04 à 0 m. 06; l'épaisseur de 0 m. 01 à 0 m. 02, la face supérieure de cette rondelle est encrassée d'une couche de boue, la face inférieure est parfois marquée en gravure d'un signe de propriété (on y retrouve beaucoup de signes marqués sur les poteries et les outils); 2° d'une tige de bois tendre et léger longue de 0 m. 30 à 0 m. 35 ronde et de 0 m. 07 à 0 m. 013 de diamètre, effilée en pointe à l'extrémité inférieure, arrondie et creusée d'un canal hélicoïdal pour le passage du fil à l'extrémité de la partie supérieure qui déborde de 0 m. 02 à 0 m. 04 au-dessus de la rondelle.

Le canal fait un tour de spire complet dans le sens dextrogyre de bas en haut; il part de la rondelle et se termine au centre de l'extrémité supérieure. Souvent une ligature en fil de lin fin entoure la tige contre la face inférieure de la rondelle pour l'empêcher de glisser; une autre ligature, serrée par une brindille de bois est quelquefois placée au-dessus de la rondelle.

Quelques rondelles hémisphériques en bois dur et en pierre sont décorées de pétales de fleurs.

LA STATION DE REPOS DU COL DE LA VALLÉE DES ROIS.

(Planches XXXV à XL.)

Le village des ateliers de cimetières royaux avait été installé à Deir el Médineh en raison de la proximité des chantiers de la Vallée des Rois et de la Vallée des Reines où devaient travailler les ouvriers. Son emplacement fut choisi entre les deux vallées; toutefois la distance qui le séparait des Biban el Molouk était quatre fois au moins supérieure à celle des Biban el Harim. Le trajet à pied par les crêtes, le sentier du bord de la falaise et le col qui domine Deir el Bahri demande presque une demi-heure. Ce temps de l'aller et du retour diminuait les heures de travail. De plus les

allées et venues quotidiennes des équipes de travailleurs devait en présenter quelque difficulté pour la surveillance. D'autres raisons tenant encore au caractère urgent et quasi secret de la besogne ainsi qu'à la composition spéciale des ateliers pouvaient entrer en ligne de compte pour chercher le moyen d'obvier au désagrément de la distance.

Ce moyen semble avoir été la création d'un relais aux trois quarts du parcours, exactement au col de la Vallée des Rois. Une sorte de campement ou de station de repos à cet endroit, groupant en troupeau compact et facile à surveiller un nombre de huttes servant d'abris pour la nuit, suffisantes au logement de la troupe des ouvriers, répondait au but visé. Le site convenait par sa proximité du chantier, par sa position dominante, à la fois abritée et aérée, facile à garder et à ravitailler. Il existe des groupes de huttes de la même époque et de destination semblable dans la Vallée des Rois près de la tombe N° 29, dans la Vallée de l'ouest dite Biban el Gouroud, dans une des vallées du sud appelée Taq es Zeid et à Deir el Bahri. Ces campements éphémères sont l'indice d'un travail des ateliers royaux dans ces vallées dont ils n'eurent que la durée.

Les matériaux de construction nécessaires à une installation sommaire mais en même temps efficace dans la défense contre le froid des nuits, la chaleur des jours, le vent de l'altitude et les mille dangers du désert montagneux, ne manquaient pas en cette région pierreuse. Des blocs erratiques, du calcaire, quelques sacs de chaux et de plâtre pour les murs; des branchages alourdis de pierres plates pour les toits suffisaient à l'édification de ces chaumines basses et exiguës qui ne devaient contenir qu'un lit et à la rigueur un banc (pl. XXXVII).

Il n'était pas question d'y prévoir tout le confort d'une habitation permanente avec salles de réception, cuisine, silos et caves. Ce n'était qu'un cantonnement à l'usage exclusif des hommes, dans lequel les équipes se succédaient par périodes décadaires et peut-être seulement aux époques de grande activité. Il n'apparaît pas que la fondation de cette halte temporaire doive remonter jusqu'au début de l'installation des ateliers royaux à Deir el Médineh; tout au plus pourrait-on en attribuer la paternité à la XIXe dynastie encore que les vestiges datés les plus nombreux soient comme il est évident ceux de la XXe dynastie, dernière bénéficiaire des abris.

Pendant longtemps les ruines ensablées du col de la Vallée des Rois furent considérées par les uns comme les témoins de l'époque préhistorique parce que les stations antiques et les ateliers de taille de silex ne sont pas rares dans la montagne thébaine et que le moutonnement de ces huttes dont il ne restait que des murs à demi effondrés de pierres sèches calcinées par le soleil pouvait ressembler à une agglomération néolithique; par les autres comme des constructions très modernes où auraient campé les ouvriers de quelque mission archéologique. D'autres enfin pensaient à une occupation militaire d'époque romaine ou à un asile d'une communauté chrétienne des premiers siècles de notre ère étant donné les tessons de poterie de ces périodes

recueillis dans la région et les graffiti coptes gravés sur les rochers des environs. Cependant l'abondance de graffiti des temps ramessides sur les falaises tout autour des huttes et la découverte faite lors d'une reconnaissance, d'une inscription hiéroglyphique gravée sur une pierre d'un mur de maison et de quelques débris de bas-reliefs trouvés parmi les ruines firent proposer une nouvelle hypothèse. Ayant quelque raison de supposer que cette série de huttes était contemporaine de Deir el Médineh et en rapport étroit avec le village des artisans des nécropoles royales, nous avons obtenu l'autorisation de fouiller le site et en avril 1935, nous avons pu désensabler, sonder, restaurer toutes ces maisonnettes et constater de la sorte que notre hypothèse était conforme à la vérité (pl. XXXVI).

Le site se présente donc de la façon suivante : Le trajet du sentier qui part du village de Deir el Médineh traverse d'abord la partie sud du cimetière de l'ouest, passe entre les tombes n°s 359 et 214, tourne vers la Vallée des Reines, bifurque vers le nord, monte sur la crête de la colline de l'ouest qu'il emprunte sur toute sa longueur, puis longe la ligne sinueuse du bord de la falaise libyque, première assise de la haute cime qui commande toute la nécropole thébaine et culmine au-dessus de la Vallée des Rois comme une pyramide naturelle, et il aboutit enfin au col de séparation des vallées. Ce sentier, tracé par les pieds des ouvriers d'autrefois, est encore utilisé de nos jours comme le chemin le plus court pour aller aux Biban el Molouk. Il serpente presque toujours à l'extrême bord du précipice, c'est-à-dire du premier étage d'aspect dolomitique de la montagne à 50 mètres de hauteur à pic sur la plaine de Gournah. Pour le rendre partout praticable, il a fallu en certains points plus dangereux construire des travaux d'art sous forme de murs de soutènement. Exécutés en pierre sèche, ces murs en talus montrent par leur patine qu'ils datent du Nouvel Empire. Dans leur voisinage d'ailleurs, les rochers portent de nombreux graffiti hiératiques et hiéroglyphiques qui témoignent d'un stationnement des ouvriers à ces endroits. Plus tard, d'autres inscriptions coptes et arabes, grecques aussi, ont été gravées par des passants, ce qui semble indiquer que ces points ont toujours paru propices à une courte halte après une montée longue et pénible. Le sentier atteint enfin un plateau d'où l'on domine toute la vallée du Nil depuis Keneh jusqu'à Erment et qui surplombe le grandiose et sinistre canon au fond duquel trois dynasties de pharaons reposaient dans leurs syringes.

C'est sur ce plateau que se groupèrent les huttes de la station de repos. La description qui suit contient en elle la meilleure des preuves de datation et d'identification. On y verra, d'une part, que l'attribution au personnel des ateliers royaux de cimetières de l'époque ramesside ne saurait être mise en doute, d'autre part, que le caractère particulier de cette agglomération ne peut la confondre avec un hameau habité en permanence par une collectivité composée de familles entières. Ces précisions ne sont pas infirmées par les rares trouvailles d'objets d'époques postérieures telles que poteries coptes, faïences, monnaies et parchemins arabes, pièces de bronze

ptolémaïques, faites dans les huttes qui ont pu être habitées après les dynasties pharaoniques du Nouvel Empire.

L'abandon prolongé dans lequel les ruines en question sont restées et le manque de surveillance par les gardiens du Service des Antiquités ont fait disparaître probablement un certain nombre de maisons, principalement celles qui, situées en bordure du groupement, se trouvaient plus exposées aux déprédations des fouilleurs clandestins et des passants. Aussi ne peut-on affirmer aujourd'hui que le chiffre des abris est celui de l'antiquité (cf. plan général pl. XXXV).

Actuellement la station de repos se compose de 78 huttes environ divisées en trois groupes principaux qui, jadis, ne formaient peut-être qu'un seul ensemble partagé sensiblement en son milieu par le sentier faisant office de rue centrale qui le traversait en direction nord-sud comme dans tous les villages d'artisans de nécropoles royales.

Les huttes sont collées les unes aux autres sans symétrie et sans ordre apparent. Aucune ruelle ne les divise en quartiers; on passe d'une maison dans l'autre sans transition et l'aspect général est celui d'un vrai labyrinthe. Parfois des espaces un peu plus vastes que de simples chambres se sont trouvés accidentellement constitués ou bien ont été intentionnellement ménagés entre les huttes. Ils ont pu jouer le rôle de lieux de réunion pour les repas ou de place publique.

Les orientations les plus variées des pièces et des portes d'entrée paraissent n'avoir été inspirées par aucun souci de défense contre la chaleur ou le froid. Sans doute une certaine corrélation devait exister entre la distribution de ces huttes et celle des maisons du village en ce sens que les gens de la partie droite de la station étaient ceux de la partie droite du village et dans le même ordre d'affinités familiales ou de relations de voisinage. On retrouve ce groupement hiérarchisé des ateliers aussi bien dans leur cité que dans leur cimetière.

Puisque le travail se faisait par équipes se relevant tous les dix jours, il est vraisemblable que partie droite et partie gauche se relayaient à la station du Col de la Vallée des Rois de telle sorte que tantôt une moitié, tantôt l'autre de cette station était occupée, l'autre restant vide jusqu'à la relève suivante.

De toute façon chaque ouvrier avait sa hutte attitrée, marquée à son nom comme on va le voir, il la retrouvait à chaque décade de travail.

Une hutte comprenait généralement deux petites pièces communicantes n'ayant qu'une porte et pas de fenêtre. La première contenait un banc à une place ou à deux, construit avec soin et muni de sièges en calcaire, ensellés et de formes variées, presque toujours gravés au nom de l'occupant. La seconde contenait un lit divan en maçonnerie large de o m. 80 et haut de o m. 60 environ. Il était tantôt collé contre la paroi de fond de la pièce, la tête et le pied contre les murs latéraux; tantôt construit en équerre appuyé aux quatre parois permettant à deux dormeurs de s'allonger perpendiculairement l'un à l'autre comme dans les cellules du monastère copte de Saint-Siméon près d'Assouan.

Les murs étaient construits en pierres brutes de la montagne, pierres lourdes et plates, naturellement faites en tranches de cinq à dix centimètres d'épaisseur, sonores comme du métal et rocailleuses comme des basaltes volcaniques dont elles ont presque la couleur brun foncé. Ces pierres étaient assemblées au mortier, mais l'érosion éolienne à cette altitude a depuis longtemps fait disparaître toute trace du limon très sablonneux qui les liait entre elles, au moins dans la partie non enlisée par le temps. On retrouve ce mortier à la base des murs préservée par les sables et l'on peut constater de plus que la plupart des maisons étaient intérieurement crépies à la chaux et au plâtre. Une hutte plus spacieuse et plus luxueuse que les autres, habitée par le scribe Kenherkhepeshef, avait une des pièces lambrissée de dalles de calcaire blanc et parquetée de même, au milieu de laquelle était fixé un siège sculpté et inscrit sur toutes ses faces (pl. XXXIX).

Cette pièce d'apparat était probablement le bureau ou la salle d'audience de ce haut fonctionnaire.

Les murs des huttes avaient o m. 35 à o m. 50 d'épaisseur et au plus 2 mètres de hauteur. Quelques éléments de branches d'arbres recueillis dans les chambres permettent de penser que les toitures étaient en branchages peut-être ourdés de mortier et certainement alourdis de pierres plates pour résister aux assauts du vent. L'ensemble des huttes avec leurs toits plats tous au même niveau et sans solutions de continuité devait présenter l'aspect d'une vaste plate-forme qui, recouverte de sable et parsemée de pierres, se confondait avec le plateau et s'appuyait aux accidents de terrain dont le relief adouci encadrait les petits valonnements occupés par le campement. Les portes basses restaient baillantes dans la plupart des cas; mais quelques-unes sont garnies d'huisseries en calcaire taillé et même décoré d'inscriptions gravées sur les jambages. Les seuils ont des crapaudines qui prouvent l'existence de vantaux de fermeture en bois, pour certaines de ces portes.

Les salles sont très exiguës et peu élevées; un homme pouvait tout juste s'y tenir debout et n'avait qu'un pas à faire pour aller de la porte au divan. Il était donc matériellement impossible que les épouses et les enfants des ouvriers pussent se loger dans ce campement, d'ailleurs uniquement fait pour le repos nocturne des hommes et nullement aménagé et conçu pour le cours normal diurne et nocturne de la vie familiale. Aucune trace de feu, dépôt de cendres, suie sur les murs; aucun entassement de tessons de poteries n'indique l'existence de foyers soit pour lutter contre le refroidissement des nuits, soit pour la cuisson des aliments.

Il faut alors supposer qu'on ne faisait pas de cuisine et que les repas tout préparés étaient apportés à la station de repos par des corvées quotidiennes venant du village. C'est ainsi que nous procédions nous-mêmes pour le repas de midi pendant la durée des fouilles et que procèdent presque journellement les gardiens des Biban el Molouk. Il n'y avait également aucune provision collective d'eau analogue aux postes d'eau que nous avons signalés à Deir el Médineh. La boisson apportée jusque-là

dans des outres ou des amphores par des hommes et des ânes devait être répartie aussitôt dans les récipients individuels suffisants aux ablutions et aux libations d'une nuit. L'absence du *kom de shaqf* traditionnel autour de toute cité antique prouve ici le caractère temporaire de l'habitat.

A la place de ces amas de vaisselle brisée et sur le côté ouest du groupe occidental seulement, le sol est noir d'éclats de silex patinés par le soleil. Il faut voir là sans doute la raison pour laquelle certains archéologues crurent à première vue que cette station était préhistorique. En réalité, la possibilité d'un établissement néolithique réutilisé au Nouvel Empire n'est pas exclue *a priori*. Seule une analyse par un spécialiste préhistorien des déchets de taille des silex pourrait déterminer leur âge exact car on sait que cette industrie resta en exploitation ou le redevint chez les lapicides des époques historiques. Les sculpteurs et graveurs se servaient d'outils en silex, racloirs, scies et poinçons pour suppléer l'insuffisance des ciseaux et burins de bronze dans le travail des pierres dures et des roches tendres. Les ateliers de Deir el Médineh en ont restitué un grand nombre qui sont évidemment très différents des anciens au point de vue de la forme et de la fabrication et l'on peut par conséquent admettre que les déchets de taille du col de la Vallée des Rois proviennent des artisans des tombes ramessides.

Ces ouvriers se livraient à leurs travaux de gravure et de sculpture dans les moments de loisirs que leur laissaient les heures de travail dans les syringes.

Deux preuves nous en sont données : d'abord les statues et les stèles achevées ou à l'état d'ébauches retrouvées dans les abris du campement, ensuite la présence dans la première salle de chaque hutte d'un banc muni d'un siège en calcaire gravé au nom de l'occupant. Ce genre de siège sert généralement pour le travail quand il se trouve dans les maisons ou de stalle de chœur quand il se rencontre dans les chapelles de confréries. Il est vrai que le séjour passager et périodique à la station interdisait tout mobilier mobile trop facile à dérober et aussi trop encombrant en raison de l'étroitesse des locaux. De ce fait le siège était condamné à rester fixe et cela présentait en outre l'avantage de constituer, par l'inscription d'un nom, l'indice de propriété de la hutte. Il pouvait donc servir aussi bien au labeur qu'au repos et avoir de plus une troisième raison d'être, indépendante de ce double rôle domestique et professionnel. Son analogie avec une stalle d'oratoire de confrérie est mise en évidence par la similitude de certaine formule que portent deux d'entre eux et que nous retrouvons sur les sièges du Musée de Turin arrachés aux bancs des chapelles votives de Deir el Médineh.

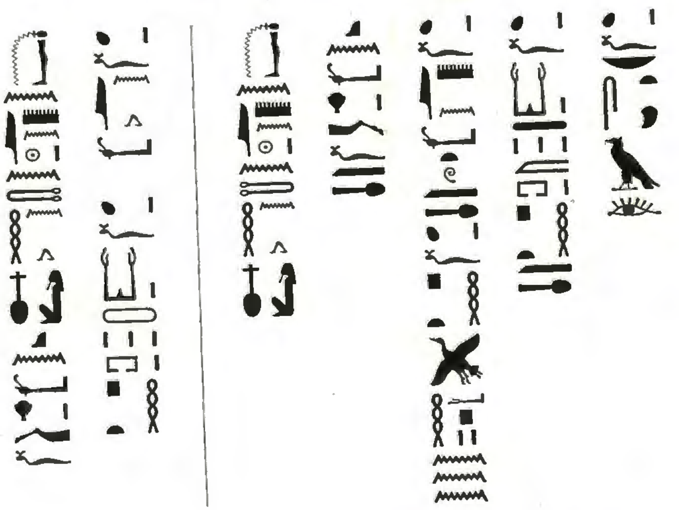
Le siège incomplet sur lequel figurent les noms d'Apoui, de Horshery et de Pinedjem porte une inscription en trois lignes qui débute ainsi : ..... Celui du scribe Kenherkhepeshef commence par ces mots : ..... Les expressions des sièges de Turin : , , proue, gouvernail, et celle des sièges de la station de repos : , tribord () sont toutes empruntées à la navigation et désignent des parties d'un

navire, ce qui n'a rien de surprenant ici car on sait que les équipes de travailleurs dans les tombes royales sont partagées comme l'équipage d'un bateau, en bordées, celle de droite et celle de gauche , , que le chef de travaux s'appelle , ou comme le capitaine d'un navire, que ses maîtres de manœuvres sont nommés et que, enfin, les ouvriers sont des assimilés aux marins.

Pour les sièges qui furent trouvés *in situ*, scellés à leurs bancs, il est donc intéressant de rechercher si leurs titulaires appartenaient à la partie droite ou à la partie gauche, ce qui montrera si la distinction par équipes correspond à la division en deux quartiers du village et de la station par la rue axiale. Quelques-uns de ces sièges sont accouplés parce que sans doute leurs propriétaires habitaient sous le même toit et que cette cohabitation résultait de liens de parenté plus que de similitude de profession. Ces sièges jumelés se trouvaient en place dans le groupe ouest de maisons et appartenaient à Qaha et Ken-min d'une part et à Kenna et Hornefer d'autre part.

On remarque de plus que les sièges portent pour quelques chefs, scribes et sculpteurs le titre de leur fonction devant le nom, tandis que la plupart mentionnent seulement la qualité de *Sdm ash* pour les artisans et ouvriers non spécialisés. Enfin les noms sont toujours suivis du terme *makherou* ce qui démontre une fois de plus que ce qualificatif s'applique aux vivants comme aux morts.

Le troisième rôle de ces sièges pouvait donc avoir une signification religieuse puisque les membres de la corporation artisane étaient en même temps membres de diverses confréries. Les graffiti gravés sur les falaises qui entourent la station de repos font état de ces confréries dans lesquelles l'affiliation était généralement héréditaire. Citons pour exemple deux de ces graffiti situés sur la paroi nord de la falaise qui domine au sud les groupes des huttes et au pied de laquelle fut construit un petit sanctuaire où les ouvriers au repos venaient faire leurs dévotions :



On voit par là que le scribe Kenherkhepeshef et sa famille faisaient partie de la même *phylè* vouée au culte de l'Amon dit «de la bonne rencontre» et

comme la chapelle du col est toute proche des graffiti en question, et fait face, par delà le Nil, au grand temple d'Amon de Karnak, on peut supposer qu'elle fut l'oratoire de cette variante du grand dieu de Thèbes. Comme bien des épithètes divines sont à l'origine des localisations topographiques d'un fait mythologique «la bonne rencontre», s'il faut littéralement interpréter ainsi le terme égyptien employé, pourrait avoir eu pour théâtre l'endroit où s'élève le campement des artisans et commémorerait l'union divine d'Amon et de la grande déesse de l'Occident, la reine de la haute cime libyque, Mert Seger. Cette Hathor habitait la majestueuse pyramide naturelle qui surplombe les vallées funèbres «en face de son seigneur» le maître de Karnak (pl. XXXVIII).

Le site de la station, placé entre la montée pénible venant de Deir el Médineh et la descente vers la Vallée des Rois, convient plus que tout autre à une halte et ce mot pourrait traduire l'expression «bonne rencontre» déterminant ce lieu de passage et d'arrêt si l'on considère seulement le sens matériel de l'épithète.

Cette appellation d'Amon, purement thébaine, est une des nombreuses qualifications du dieu sur la rive gauche du Nil, elle doit identifier une statue ou toute autre effigie vénérée dans un endroit précis et par conséquent elle est le fruit de l'imagination populaire. Si une légende est attachée à ce titre, la question est de savoir si elle en est la cause ou l'effet. En tout cas, l'Amon «de la bonne rencontre» figuré sur quelques stèles gravées par les sculpteurs de Deir el Médineh se présente morphologiquement avec les caractères habituels sans particularités distinctives. Il est parfois associé à la déesse Mert Seger, soit sur les représentations des stèles, soit dans les inscriptions rupestres de la montagne sainte.

Parmi les débris recueillis dans les huttes se distinguent des fragments de plusieurs stèles et *ex voto* dédiés à l'uræus divine de la Cime d'Occident.

Non loin du campement des ouvriers, M. N. de Garris Davies a signalé quelques curieux petits monuments de piété dédiés à Amon de Karnak et construits de façon originale [(1)].

Le long d'un sentier abrupt qui suit le lit d'un torrent, la pente a été corrigée par une succession de paliers constitués par des blocs de roche. A première vue, cet escalier géant semblerait une suite de petits barrages artificiels destinés à modérer le courant violent de la chute d'eau de l'ouadi; mais un examen attentif a permis de constater que l'accumulation des blocs erratiques constituait pour chaque palier une sorte de petite pyramide ou de naos coiffé d'une toiture pyramidale renfermant une stèle consacrée à Amon. Le torrent descendant de la cime, tous ces petits oratoires en cascade font l'effet de ces stations de Chemins de Croix échelonnées sur les pentes montagneuses d'un calvaire que l'on rencontre en Italie et dans le midi de la France.

[(1)] *Mélanges Maspero*, 1934, p. 241-250. N. de Garris Davies, *A hight Place at Thebes*.

Les noms relevés sur ces stèles sont ceux que nous retrouvons dans les huttes, sur les graffiti de la chaîne libyque et dans le cimetière et le village de Deir el Médineh; c'est-à-dire ceux des fonctionnaires, employés et ouvriers des nécropoles royales.

La chapelle du Col est adossée, conformément aux rites, à la falaise qui forme le socle de la Cime; elle ne comprend qu'un seul naos, ce qui témoigne de la vénération en ce lieu d'une seule divinité probablement masculine. Étant donné que tous les noms de particuliers mentionnés ci-dessus appartiennent aux dynasties ramessides et que l'emprise de Karnak fut à cette époque extrêmement puissante sur les ateliers de la rive gauche, on pourrait en déduire que le dieu adoré dans ce petit sanctuaire de la montagne n'était autre qu'Amon, et plus spécialement Amon «de la bonne rencontre».

On sait que pour certaines grandes fêtes comme celle de «la Vallée», étudiée par M. G. Foucart, la statue d'Amon du temple de Karnak, portée en procession, traversait le Nil et venait sur la rive gauche rendre visite à Hathor au temple de Deir el Bahri et à celui de Deir el Médineh. Il est probable que Hathor partait elle-même à la rencontre de son divin époux et que le lieu de leur jonction était un sanctuaire reposoir où se retrouvaient les deux processions. (Les fresques presque entièrement détruites aujourd'hui de la tombe n° 216 représentaient ces deux cortèges allant au-devant l'un de l'autre.) Le nom du point de rendez-vous aura, comme en bien des cas, déterminé l'épithète de la statue d'Amon qui y résidait.

Il serait anormal qu'un site géographique tel que la station du Col de la Vallée des Rois, fréquenté pendant plusieurs siècles, n'eut point, comme tant d'autres points de la rive gauche, reçu une dénomination particulière. Sa position élevée dans la nécropole, sur le premier chaînon de la montagne libyque semble correspondre assez bien avec le nom d'une ville ou bourgade inconnue que cite Spiegelberg dans un journal de travaux de l'époque de Ramsès II [(1)] et qui devait se trouver sur la rive gauche thébaine. Les dictionnaires géographiques laissent dans l'incertitude la situation exacte de cette agglomération tout en indiquant toutefois qu'un sanctuaire d'Amon s'y élevait. Il s'agit du lieu nommé Karbout ou . Ce nom paraît être composé des deux substantifs : éminence, colline; et Libye. La ruine de chapelle du Col serait donc bien alors un oratoire d'Amon, si le nom de la station était Karbout et réciproquement.

[(1)] Spiegelberg, *Geschäfts Journal* (*Recueil de travaux*, 1895, p. 147 à 155). Le village des ouvriers, d'après ce journal, se serait appelé en langage populaire (plus emphatiquement :).

TROUVAILLES FAITES À LA STATION DE REPOS DU COL DE LA VALLÉE DES ROIS.

ABRÉVIATIONS : Points cardinaux : N.S.-E.O. Lettres désignant les huttes : A, A', A", etc., *a*, *a'*, *a"*, etc. Exemple : Maison G du groupe nord : G (N); Maison *b"* du groupe ouest : *b"* (O).

SIÈGES : R (E) : Siège massif rectangulaire en calcaire très détérioré par l'humidité, incurvé à la partie supérieure. Hauteur o m. 23, longueur o m. 43, largeur o m. 33. Les quatre faces verticales sculptées imitent les quatre pieds angulaires, le barreau horizontal inférieur, le support médian et les équerres d'un siège en bois. La face supérieure est bordée sur les grands côtés par une bande de texte écrite de droite à gauche. L'intervalle est divisé par des lignes parallèles aux petits côtés comme les séparations des planches d'un siège en bois. Six de ces planches portent des inscriptions disposées en colonnes et sont séparées par des planches anépigraphes (pl. XXXIX).

La base du siège est en léger retrait pour qu'il puisse s'encastrer dans le dallage du parquet et s'y fixer à demeure. C'est ainsi qu'il a été retrouvé dans le bureau du scribe Kenherkhepeshef.

Textes des bandes transversales. Haut : détruit;
Bas : détruit.

Textes des bandes transversales. De droite à gauche :

(1)

(2)

(3)

(4) détruit

(5) entièrement détruite

(6) détruit

K' (E) : Deux sièges jumelés en calcaire, ensellés, *in situ*.

A droite, siège plein, hauteur des bords o m. 18, à l'ensellure o m. 14; longueur o m. 35; largeur o m. 26. Une bande horizontale de texte sur la face supérieure donne : « *Sdm ash* dans la Place de Vérité Ken-min, justifié pour l'éternité » (pl. XXXIX, n° 3).

A gauche (séparé du précédent par un intervalle de o m. 06), siège évidé en dessous; hauteur des bords o m. 12, à l'ensellure o m. 085, longueur o m. 33, largeur o m. 18. La bande de texte (tous les textes sont gravés de droite à gauche et encadrés entre deux lignes) donne : « *Sdm ash* dans la Place de Vérité Qaha justifié » (pl. XXXIX, n° 3).

Ces deux sièges sont assemblés sur une banquette de o m. 80 de longueur, o m. 32 de largeur et l'ensemble, banc et sièges, mesure o m. 35 de hauteur maximum (pl. XXXVII).

Qaha et Ken-min, son père, sont deux chefs sculpteurs de la XXe dynastie connus par les stèles 27 et 42 de Munich, les graffiti de Spiegelberg, l'ostracon 25607 du Caire. Les registres d'état civil de Turin mentionnent que Ken-min était fils du [1a].

Les deux sièges sont placés dans l'ordre de préséance inspiré du groupe divin Osiris-Horus qui veut que le fils soit à la gauche du père.

J (E) : Siège *in situ*, dalle calcaire ensellée de o m. 07 d'épaisseur, o m. 38 de longueur et o m. 25 de largeur dont les deux angles postérieurs sont arrondis.

Texte écrit de gauche à droite : *sic* « *Sdm ash* du maître des deux terres dans la Place de Vérité Baki justifié » (pl. XL).

Sous ce texte est gravé le signe qui fut peut-être la marque de propriété de Baki. Il est possible que ce *Sdm ash* soit le même homme que le chef de travaux de l'époque de Seti Ier; mais on connaît d'autres homonymes dont un scribe, un blanchisseur, et un directeur des œuvres architecturales d'Akhenaten à Tell el Amarna.

J (E) : Siège en calcaire trouvé arraché de son banc, dalle plate de forme demi-circulaire d'épaisseur o m. 05, longueur o m. 34, largeur o m. 32, avec une bande de texte dont le début est effacé : « . . . Imentit Aapanefou justifié » (pl. XL).

Ce particulier vivait sous la XXe dynastie, il était scribe et *ouab* du maître des deux terres dans la Place de Vérité. Son nom se retrouve dans les tombes n°s 2, 359, sur les ostraca du Caire n°s 25532, 25599; sur les papyrus de Turin de Pleyte et Rossi, planches 40, 43, 46, et sur une petite stèle trouvée par Davies dans un des petits oratoires du sentier de la Cime dont nous avons parlé plus haut[1b]. Si Baki et Aapanefou sont les deux scribes connus, la nécessité des sièges se justifie par le genre de leur emploi; mais l'omission de ce titre sur la bande de texte se comprend moins.

N (E) : Deux sièges jumelés, dalles calcaires épaisses de forme rectangulaire ensellés, assemblés sur une banquette de maçonnerie de o m. 70 de longueur, o m. 38 de largeur et o m. 42 de hauteur, sièges compris.

A droite, siège de o m. 27 de longueur, o m. 25 de largeur, o m. 13 d'épaisseur au centre.

[1a] Voir aussi DAVIES, *High place at Thebes*, *op. cit.*, pl. III et IV : ---- . [1b] ...

Texte : « Son fils aimé Horynefer justifié éternellement » (pl. XXXIX, n° 2).

A gauche, siège de o m. 34 de longueur, o m. 25 de largeur, o m. 12 d'épaisseur à l'ensellure, collé sans intervalle au précédent.

Texte : « Au *ka* du *Sdm ash* (dans la) Place de Vérité Kenna éternellement justifié » (pl. XXXIX, n° 2).

Contrairement aux rites le père est ici placé à la gauche du fils, peut-être en raison de l'ordre de l'inscription.

La même filiation est établie par les papyrus d'état civil de Turin et par un *ex-voto* à Mert Seger. Les ostraca du Caire mentionnent deux Kenna : (25634) , (25659) . Ce est peut-être un diminutif de car Kenna est mentionné dans la tombe n° 359 et sur beaucoup de monuments comme fils d'Anherkhaoui avec ce titre : . La table d'offrandes de Marseille lui attribue le titre de .

Quant à Horynefer, fils de Kenna, qui est peut-être différent de Kenna fils de Nebdjefa, lequel était chef de manœuvre (littéralement le grand du gouvernail) , il était *Sdm ash* et devait avoir une spécialisation justifiant l'usage d'un siège.

X′ (E) : Siège, dalle calcaire rectangulaire trouvée à terre et descellée, face supérieure incurvée, longueur o m. 39, largeur o m. 25, épaisseur o m. 06 aux bords, o m. 04 au centre. Texte : « Fait par (ou pour) le *Sdm ash* du maître des deux terres dans la Place de Vérité Aapehti justifié ». Les deux signes du mot *Sdm* sont gravés à l'envers à l'extrémité de l'inscription (pl. XL).

Aapehti vivait sous les XIXe et XXe dynasties, il était fils du chef de travaux Paneb (tombe n° 211) et faisait partie, sous les ordres de son père, de l'équipe de la partie droite. On ignore sa spécialisation ouvrière.

U (E) : Moitié d'un siège en calcaire, dalle demi-circulaire d'épaisseur o m. 08, de demi-longueur o m. 20, de largeur o m. 35. Trois lignes de texte, dont il ne reste que la partie droite, permettent d'attribuer ce siège au scribe Amennakht :

« A choisi ce siège excellent à « tribord » le commandant (inspecteur) de la ville d'Amon..... fils d'Apoui, son fils graveur Horshery, son fils, scribe (ou graveur)... » Son fils Tesmenmen justifié, son fils Pinedjem... (pl. XL).

Les documents permettant d'attribuer ce siège au scribe Amennakht sont : Graffiti Spiegelberg, Papyrus Abbott, Papyrus de Turin, Ostraca du Caire 25126 qui donnent

dans l'ensemble : Scribe Amennakht fils d'Apoui, père d'Horshery, de Tesmenmen et de Pinedjem.

Pouvaient également être mentionnés sur ce siège : le scribe Amenhotep, Pentaour, Djaï, Tô, Khaemouast, Paneferemdadoui qui faisaient partie de la même famille et qu'on trouve souvent réunis sur les mêmes graffiti et stèles.

r (O) : Fragment de siège demi-circulaire avec ce texte : (pl. XL).

Le chef de travaux Neferhotep vivait sous Ramsès II (tombe n° 216).

x (O) : Fragment de siège, texte : . Près de là une pierre marquée du signe .

G (O) : Fragment de siège, texte : .

o (O) : Fragment de siège, texte : .

V (E) : Fragment de siège avec trois lignes incomplètes de texte :

La stèle 42 de l'Antiquarium de Munich donne cette généalogie : Ken-min, son fils Qaha, son second fils Ramès, le fils de Qaha : Eïernoutef[1], qui était .

S′ (E) : Siège complet massif incurvé anépigraphe, longueur o m. 34, largeur o m. 23, épaisseur aux bords o m. 13, au centre o m. 11.

Pierres gravées. — G (O) : Pierre employée dans la construction du mur sud de la hutte portant deux lignes gravées : (pl. XXXVII).

Le *Sdm ash* Nebenmât (tombe n° 219) de la XXe dynastie était sacriste. D'Hathor et son épouse était , choriste musicienne de la même *phylè*. Elle est représentée dans le caveau 219 jouant de la double flûte. Une autre femme Tent noub de la même famille appartenait aussi à cette confrérie. On ne connaît pas la profession de Nebenmât, seulement qualifié *Sdm ash*.

Une autre pierre de cette hutte est marquée qui fut peut-être la marque de son propriétaire.

g (O) : Pierre de l'entrée marquée d'une étoile : ✶.

K (N) : Pierre portant le nom d'Apoui : .

[1] Cf. Davies, *High place at Thebes*, pl. III, IV. Qaha, son fils Eïernoutef, son frère Kedakhetef, son fils Ramès dans *Mémoires de l'I. F. A. O.*

i' (E) : Pierre portant cinq lignes incomplètes de texte :

Socles. — R' (E) : Fragment de socle de stèle portant deux lignes de texte. Trois autres fragments ont été trouvés au cours des fouilles de Deir el Médineh au nord de la tombe n° 218, dans le puits n° 336 et à la Vallée des Reines par Schiaparelli.



Fig. 208. — Socle de stèle.

Ce socle est encore incomplet, il mesure 0 m. 40 de longueur et 0 m. 07 de hauteur (fig. 208).

La descendance indiquée par cet objet est la suivante : Qaha-Haï-Mesou-Amennakht. Elle correspond aux données des monuments.

G (O) : Fragment de socle de stèle de Kasa.

O (E) : Fragment de socle de stèle de Nefer hotep.

Huisseries de portes. — T (O) : Jambage droit en calcaire d'une porte d'entrée. Ce jambage contient un nom nouveau dans la succession héréditaire des maîtres de manœuvre car Pakhal n'était pas encore connu sous ce titre. Le dernier nom malheureusement détruit débutait par un signe qui peut aussi bien être que.

Il est très probable qu'il s'agit de Horynefer, fils de Nebdjefa, l'un et l'autre ayant exercé cette profession.

K' (O) : Fragment de jambage gauche de la même porte. L'inscription donne encore un autre chef de manœuvre dont le nom pourrait être Pennout *sic*.

e (O) : Fragment de jambage gauche qui semble être la fin du précédent et qui, donnant à cette place le nom de Horynefer, peut confirmer la lecture du nom final du jambage droit *sic*.



Fig. 209. — Fragments de stèles.

N (O) : Seuil calcaire en place à la porte de la hutte. Les mortaises d'encastrement des jambages conviendraient à ceux qui viennent d'être décrits. La crapaudine située à droite montre que les portes de certaines huttes se fermaient par un vantail de bois.

O (N) : Fragment d'un linteau calcaire gravé, extrémité gauche, fin d'un cortège de personnages marchant vers le centre du linteau où devait figurer une divinité qu'ils adorent, mains levées et ouvertes. Ils sont en costume de porteurs de barques ou de

statues sacrées, longue jupe, écharpe en baudrier, crâne rasé, en usage sous la XX[e] dynastie (fig. 213). Texte incomplet en colonnes :

[hiéroglyphes].

Un graffito de la tombe n° 1194 donne : [hiéroglyphes]. Les graffiti Spiegelberg donnent [hiéroglyphes].

L'ostracon 25096 du Caire donne : [hiéroglyphes]. Il était de plus [hiéroglyphes].

Les papyrus d'État civil de Turin donnent : [hiéroglyphes] et [hiéroglyphes].

Stèles. — R (E) : Fragments d'une stèle cintrée en calcaire, hauteur 0 m. 40, largeur 0 m. 30. Époque Ramsès IV, représentant dans le cintre les deux cartouches [hiéroglyphes] et [hiéroglyphes] de Ramsès IV entre deux crosses de panégyries et deux babouins adorant. Un disque aplati d'Harmakhis est placé au-dessus de la tête de chacun des cynocéphales (fig. 209).

Le cadre du cintre représente la voûte du ciel et le sol de la scène est le signe de l'horizon. Le registre inférieur représente à gauche un homme à genoux en longue robe à devanteau ballonné et collier *ousekh*, au total en costume de la XX[e] dynastie; à droite une déesse debout, à tête de serpent. Les quatre colonnes de texte restantes au-dessus des personnages donnent le titre et le nom d'un scribe du trésor nommé Montouemtoui qui n'appartenait probablement pas au personnel de Deir el Médineh. Cet *ex-voto* à Mert Seger était sans doute une commande que ce haut fonctionnaire avait chargé Kenherkhepeshef d'exécuter [1].



Fig. 210. — Stèle à Mert Seger.

Texte : Déesse : [hiéroglyphes]. Adorateur : [hiéroglyphes]. Cartouches : [hiéroglyphes] [hiéroglyphes].

R (E) : Fragments d'autres stèles en calcaire dont l'une représentait, sous un roi qui adorait un dieu, Ptah ou Amon, le scribe Kenherkhepeshef en adoration entouré par un texte en colonnes dont il reste les sept bribes suivantes :

[hiéroglyphes].

[1] Le scribe Mentemtoui est mentionné au papyrus judiciaire de Turin. Il y eut au moins deux Kenherkhepeshef, le [hiéroglyphes] (XIX[e] dynastie) et le [hiéroglyphes] (XX[e] dynastie).

H (O) : Fragment d'une petite stèle représentant la déesse Mert Seger assise allaitant un enfant. Devant elle est placé un guéridon d'offrandes. Un adorateur à genoux en costume ramesside est devant l'autel. Au-dessous, trois colonnes de petits serpents forment le registre inférieur (fig. 210) [1]. Autre fragment avec ces mots : [hiéroglyphes].

Stèle en calcaire, salpêtrée, de Nefersesenet, hauteur 0 m. 28, largeur 0 m. 33, épaisseur 0 m. 025 à 0 m. 03 provenant probablement du groupe nord-est des huttes.



Fig. 211. — Stèle de Nefersesenet.

Cinq lignes horizontales incomplètes de texte : [hiéroglyphes].

[1] Ce fragment complète la stèle de Kanouro trouvée par N. Davies à la Vallée des Rois et actuellement au Musée du Caire.

En dessous, onze colonnes verticales de texte également mutilées :

Cette stèle semble complète quoique abîmée (fig. 211). La généalogie qu'elle donne se vérifie dans les tombes n°s 10, 211, de la XIXe et de la XXe dynastie.



Fig. 212. — Ostracon en calcaire.

K (O) : Fragment d'*ex-voto* en calcaire représentant le dieu Khonsou et une déesse debout. Texte sur la tranche : .

(Chapelle) : Fragment de stèle en calcaire, salpêtrée, représentant Ptah assis.

Texte : .

U (O) : Petit *ex-voto* à Mert Seger représentant la déesse à tête d'uræus debout.

A (O) : Fragments d'une stèle en calcaire à deux registres. En haut Ptah, en bas adorateurs : .

Ostraca. — J (O) : Ostracon tesson de poterie avec texte hiératique en noir.

N (O) : Ostracon semblable.

M (O) : Ostracon calcaire, dessin noir : Ptah de la Vallée des Reines adoré par Khaemouast. Texte : .

O (O) : Ostracon calcaire hiératique.

U (O) : Grand ostracon calcaire hiératique.

U (O) : Ostracon tesson de poterie, complet, liste hiératique de noms parmi lesquels .

U (O) : Ostracon calcaire, dessin rouge, homme à genoux tenant une tête de bélier sur un socle. Un roi est placé sous la protection du bélier devant le socle.

r (O) : Ostracon calcaire, dessin noir, roi debout tenant le *sekhem*.

Texte : (fig. 212).

J' (N) : Trois ostraca calcaires, hiératique en noir.

A (N) : Deux ostraca calcaires à dessins représentant Seth, un sphinx (1).

(1) Tous ces ostraca figurés sont publiés dans son Catalogue, par Mme J. Vandier d'Abbadie.

P (N) : Ostraca calcaires, hiératique en noir.

Q (N) : Ostracon calcaire, dessin : tête de roi.

R (E) : Trois ostraca calcaires, cinq tessons, textes hiératiques en noir; l'un d'eux se termine par ce nom : .

X (E) : Deux ostraca calcaires, hiératique.

Statuettes. — L' (N) : Buste de laraire épannelé en calcaire (fig. 213).

P (N) : *Oushebti* en calcaire épannelé (fig. 213) avec tracé directeur en rouge.

S (O) : *Oushebti* en bois, pourri par l'humidité.

O (O) : Pied d'un *oushebti* en faïence bleue, texte : .



Fig. 213. — Fragment de linteau de Neferher, buste de laraire et *oushebti* épannelés.

Tables d'offrandes et bassins. — P (O) : Auge calcaire rectangulaire anépigraphe.

(Chapelle) : Fragments d'une table d'offrandes avec bassin à libations de Khaoui.

q (E) : Petite table d'offrandes en calcaire anépigraphe.

Chevets. — *a* (O) : Chevet calcaire marqué .

Tous les chevets trouvés sont en calcaire massif de la forme sans marques.

Ils étaient dans les huttes suivantes : *g* (O), *o* (N), *r* (E), *p* (E), *j* (E), *h* (N) *x'* (E).

Poteries. — B (O) : Poteries gréco-romaines et coptes.

G (O) : Poteries coptes à décor floral brun violacé.

U (O) : Deux assiettes intactes.

T (O) : Poteries coptes.

K (O) : Poteries arabes, faïence verte.

K (N) : Fragment d'assiette marquée une autre marquée .

L' (N) : Fragments d'une coupe de terre cuite rouge dont l'intérieur est décoré en gravure, pétales de lotus rayonnant du centre aux bords.
H (N) : Vase de terre cuite à une anse, forme pot à eau.

Divers. — K (O) : Lettre arabe sur papier très ancien.
K (O) : Poids arabe en verre vert en forme de monnaie avec texte en relief.
H (O) : Pièce de bronze ptolémaïque, avers : Sérapis, revers : aigle.
c (O) : Lame de couteau en fer, forme antique.
q (E) : Couvercle d'amphore disque calcaire gravé du signe [signe].
L (E) : Jeu de brette gravé sur un éclat de calcaire, longueur 0 m. 35, largeur 0 m. 15, c'est le jeu du *Dad*.
M (E) : Jeu de brette gravé sur éclat de calcaire, longueur 0 m. 32, largeur 0 m. 11, c'est le jeu des trente décans, à trente cases.
R (E) : Fragments de plusieurs vases d'albâtre.

Les emplacements des trouvailles peuvent dans une certaine mesure, malgré les pillages anciens et modernes, fournir d'utiles indications telles que; la présence de sculptures chez les lapicides, d'ostraca chez les scribes, de poteries et objets coptes et arabes dans la partie occidentale du campement occupée après les ramessides. Ces localisations peuvent contribuer à l'histoire du site.

ERRATUM.

Page 176, note 1, 3e ligne. — Corriger ainsi : «Maspero attribua d'abord à Amenophis Ier une statue d'Amenophis II en dieu Tanen.»



INDEX

DES NOMS ET TITRES DE PARTICULIERS RELEVÉS SUR LES TROUVAILLES DE 1934 ET DE 1935

Abréviations:
- I *R* = index du *Rapport* de...
- O = ostraca; G = graffiti; S = Spiegelberg
- T = tombe; M = maison; V R = col de la vallée des Rois

( ) = indications mentionnées sur les trouvailles



INDEX.

NOMS ET VARIANTES.	TITRES OU FONCTIONS (entre parenthèses, titres inscrits sur les trouvailles).	PARENTÉ CONNUE (entre parenthèses, titres de parenté inscrits sur les trouvailles).	RÉFÉRENCES TOPOGRAPHIQUES.	RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES, MUSÉOGRAPHIE.	RÉFÉRENCES À CE *RAPPORT*. TEXTE (PAGES).	FIGURES ET PLANCHES.
[hiéroglyphes]	([hiéroglyphes]) ([hiéroglyphes])	1° fils de [hiéroglyphes], 2° fils de [hiéroglyphes]	M. NE. IV, SE. VII, SO. VI. VR. — T. 360	GS. — O. 25063 — IR *1930*	44, 248, 273, 362	12, 127, 211, XX
[hiéroglyphes]	[hiéroglyphes]	(peut-être abréviation de [hiéroglyphes])	M. NE. XIII	GS.	260	
[hiéroglyphes]	inconnus	inconnue	M. NO. XV	O. 25665	166, 292	162
[hiéroglyphes]	([hiéroglyphes])	époux de [hiéroglyphes] père de [hiéroglyphes]	M. NE. XII, XIII. — T. 329	IR *1926* stèles Turin, Londres, Paris.	42, 43, 44, 258, 260	11
[hiéroglyphes]	([hiéroglyphes]) ([hiéroglyphes])	père du [hiéroglyphes]	M. SE. IX. VR. — T. 217.	GS. ostraca. IR *1933-4*	278, 356, 357, 360	XL
[hiéroglyphes]	[hiéroglyphes]	fils de [hiéroglyphes]	M. NE. XII	O. 25573	43, 258	11
[hiéroglyphes]	inconnus	épouse de [hiéroglyphes]	M. SO. VI. — T. 10		199, 334	206, XXII
[hiéroglyphes]	inconnus	fils de [hiéroglyphes]	M. NE. XIX		201	91
[hiéroglyphes]	([hiéroglyphes]) [hiéroglyphes]	inconnue	M. NE. III, XII, SE. IX		42, 43, 45, 202, 245, 258, 277	11, 123
[hiéroglyphes]	([hiéroglyphes]) [hiéroglyphes]	père de [hiéroglyphes], de [hiéroglyphes]	M. SE. VIII	Ostraca — IR *1931-2*	208, 233, 276	
[hiéroglyphes]	([hiéroglyphes])	père de [hiéroglyphes]	M. NO. XVI	GS. ostraca — IR *1933-4*	44, 45, 293	13
[hiéroglyphes]	[hiéroglyphes]	fils de [hiéroglyphes] / fils de [hiéroglyphes]	M. SO. III	GS. ostraca — IR *1927*	161, 201, 320	91
[hiéroglyphes]	[hiéroglyphes]	fils de [hiéroglyphes]	M. SE. IX, NO. XXVII, VR.	GS. ostraca — IR *1933-4*	162, 277, 300, 351, 358	208, XVI, XIX, XX
[hiéroglyphes]	[hiéroglyphes]	père de [hiéroglyphes]	M. SO. VI	GS. autel Turin. — IR *1933-4*	24, 26, 333	
[hiéroglyphes]	[hiéroglyphes]	époux de [hiéroglyphes]	M. SO. I	IR *1923-4*	315	
[hiéroglyphes]	[hiéroglyphes]	fils de [hiéroglyphes]	M. NO. X. — T. 290	IR *1922-3*	69, 233, 285	156
[hiéroglyphes]	[hiéroglyphes]	femme de [hiéroglyphes]	M. C. VI. — T. 10		166, 310	181
[hiéroglyphes]	inconnus	fille de [hiéroglyphes]	M. SO. V			XIX
[hiéroglyphes]	[hiéroglyphes]	épouse de [hiéroglyphes]	M. NE. I	O. 25663 — IR *1933-34*	278	153
[hiéroglyphes]	[hiéroglyphes]	femme de [hiéroglyphes]	M. SO. VI. — T. 1	IR *1927*		XIX
[hiéroglyphes]	[hiéroglyphes]	fils de [hiéroglyphes]	M. NE. XIX. VR.	GS. — O. 25507, etc. — IR *1924-5*	263	
[hiéroglyphes]	[hiéroglyphes]	épouse de [hiéroglyphes]	M. NE. XII		43, 258	11
[hiéroglyphes]	[hiéroglyphes] ([hiéroglyphes])	père de [hiéroglyphes]	VR.	O. 25532, 99. — IR *1930*	355	XL
[hiéroglyphes]	[hiéroglyphes]	fils de [hiéroglyphes]	M. NE. XI. VR. — T. 211	Ostraca. GS. — IR *1923-4*	257, 356	134, XL
[hiéroglyphes]	[hiéroglyphes]	père de [hiéroglyphes]	M. SE. VI. VR.	IR *1928*	23, 24, 26, 272, 358	XVII
[hiéroglyphes]	[hiéroglyphes]	frère de [hiéroglyphes]	M. SO. V. — T. 2		333	XIX
[hiéroglyphes]	[hiéroglyphes]	mère de [hiéroglyphes] / épouse de [hiéroglyphes]	M. SO. II	Turin stèle n° 60	317, 318	186, XXII

NOMS ET VARIANTES.	TITRES OU FONCTIONS (entre parenthèses, titres inscrits sur les trouvailles).	PARENTÉ CONNUE (entre parenthèses, titres de parenté inscrits sur les trouvailles).	RÉFÉRENCES TOPOGRAPHIQUES.	RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES, MUSÉOGRAPHIE.	RÉFÉRENCES À CE *RAPPORT*. TEXTE (PAGES).	FIGURES ET PLANCHES.
[hieroglyphs]	[hieroglyphs]	père de [hieroglyphs]	M. NO. IX. — T. 290	*IR 1922-3*. G S.	69, 283	154
[hieroglyphs]	[hieroglyphs]	frère de [hieroglyphs]	M. SE. I. — T. 298	G S. ostraca. — *IR 1927*	265	XX
[hieroglyphs]	inconnus	épouse de [hieroglyphs]	M. SO. V. — T. 356	*IR 1928*	327	
[hieroglyphs]	[hieroglyphs]	père de [hieroglyphs]	M. C. VI. VR. — T. 298	*IR 1927* ostraca. G S.	23, 24, 26, 164, 228, 310, 355	118, XXIII, XL
[hieroglyphs]	inconnus	épouse de [hieroglyphs]	M. NE. XII. — T. 329	*IR 1929*	43, 258	11, 86
[hieroglyphs]	[hieroglyphs]	père de [hieroglyphs] et fils de [hieroglyphs]	M. NE. III	Turin : table d'offrandes, stèles	246	
[hieroglyphs]	[hieroglyphs]	fils de [hieroglyphs], époux de [hieroglyphs]	M. NE. III, C. V.	*IR 1924-5, 33-4*	246, 307	177
[hieroglyphs]	inconnus	inconnue	M. SO. I		315	184
[hieroglyphs]	inconnus	fils de [hieroglyphs] ([hieroglyphs])	M. SO. I	Ostraca	315	184
[hieroglyphs]	[hieroglyphs]	époux de [hieroglyphs]	M. NO. XXVII	G S. ostraca. — *IR 1933-4*	299	XVII
[hieroglyphs]	[hieroglyphs]	fils de [hieroglyphs]	VR. — T. 211	G S. ostraca	362	211
[hieroglyphs]	[hieroglyphs]	fils du [hieroglyphs]	VR.	G S.	356	XL
[hieroglyphs]	([hieroglyphs])[1], [hieroglyphs][2]	1. fils de [hieroglyphs] 2. fils de [hieroglyphs]	M. C. V. SO. IV. — T. 1	Ostraca. — *IR 1933-4*	193, 306	195, XIX
[hieroglyphs]	[hieroglyphs]	père de [hieroglyphs]	M. NE. XIX	Cercueils 2e cachette. — *IR 1928*	201, 268	91, 137
[hieroglyphs]	([hieroglyphs])	fils de [hieroglyphs]	VR	*IR 1929*. O. 25588	358	87

NOMS ET VARIANTES.	TITRES OU FONCTIONS.	PARENTÉ CONNUE.	RÉFÉRENCES TOPOGRAPHIQUES.	RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES, MUSÉOGRAPHIE.	TEXTE (PAGES).	FIGURES ET PLANCHES.
[hieroglyphs]	([hieroglyphs]) [hieroglyphs]	époux de [hieroglyphs]	M. NE. XV. SE. IX, NO. XV — T. 323	*IR 1923-4* ostraca. G S.	43, 161, 199, [illegible], 261, 271, 291	151, XVII, XVIII
[hieroglyphs]	([hieroglyphs])	époux de [hieroglyphs]	M. SO. VI. — T. 10	GS. Turin : stèles, autel, statue	199, 207, 334	206, XX, XXII
[hieroglyphs]	([hieroglyphs])	inconnue	M. C. VI	Ostraca 25609, 21 716, 21 Londres stèle 812	200, 309	XXIII
[hieroglyphs]	[hieroglyphs]	parent de [hieroglyphs] et de [hieroglyphs]	M. SE. VI, SO. V	Ostraca. G S. Londres stèle 372	152, 161, 163, 271, 327	62, 198
[hieroglyphs]	([hieroglyphs])[1], [hieroglyphs][2]	[2]fils de [hieroglyphs]	VR	O. 25621, 052, 314	193	
[hieroglyphs]	[hieroglyphs]	fils du [hieroglyphs]	M. SE. V. VR	G S. ostraca	202, 221, 270, 362	141
[hieroglyphs]	[hieroglyphs]	fils de [hieroglyphs]	T. 1396	*IR 1933-4* ostraca		XIX
[hieroglyphs]	[hieroglyphs]	fils de [hieroglyphs]	VR	*IR 1923-4*	362	211
[hieroglyphs]	[hieroglyphs]	père de [hieroglyphs]	VR	O. 25505 etc. (Černý)	362	
[hieroglyphs] ([hieroglyphs])	[hieroglyphs]	fils du [hieroglyphs]	M (Est du temple). — T. 323	*IR 1923-4*		XIX
[hieroglyphs]	[hieroglyphs]					209
[hieroglyphs]	[hieroglyphs]	inconnue (ép. Ramsès II)	VR		277	150
[hieroglyphs]	inconnu	inconnu	M. SE. IX			86
[hieroglyphs]	[hieroglyphs]	épouse de [hieroglyphs]	M (?). — T. 359	B M. stèle 291	173	68, 188
[hieroglyphs]	[hieroglyphs]	petit fils de [hieroglyphs]	M. C. VI			13
[hieroglyphs] ([hieroglyphs])?	[hieroglyphs] (voir [hieroglyphs])	fils d'[hieroglyphs]	M. NO. XVI			
[hieroglyphs]	[hieroglyphs]	fils de [hieroglyphs]; père de [hieroglyphs]	M. NE. XII, C. VI. VR. — T. 329	G S. ostraca — *IR 1927*	43, 45, 202, 245, 258, 309, 358	11, 179, 208
[hieroglyphs]	[hieroglyphs]	fille de [hieroglyphs]	M. SO. VI. — T. 323	*IR 1923-4*	199, 334	206, XXII

NOMS ET VARIANTES.	TITRES OU FONCTIONS (entre parenthèses, titres inscrits sur les trouvailles).	PARENTÉ CONNUE (entre parenthèses, titres de parenté inscrits sur les trouvailles).	RÉFÉRENCES TOPOGRAPHIQUES.	RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES, MUSÉOGRAPHIE.	RÉFÉRENCES À CE RAPPORT. TEXTE (PAGES).	FIGURES ET PLANCHES.
[hiéroglyphes]	[hiéroglyphes]	fils de [hiéroglyphes]	M. NE. IV	I *R 1929*. G S. ostraca	248	127
[hiéroglyphes]	[hiéroglyphes]	fils de [hiéroglyphes]	M. SE. VIII	Ostraca G S.	166, 276	63, 147
[hiéroglyphes]	[hiéroglyphes]	fils de [hiéroglyphes]	M. SE. VII. C. VI, VR. — T. 10	G S. — I *R 1930*	44, 166, 273, 309, 362	12, 211
[hiéroglyphes]	[hiéroglyphes]	(identique au suivant)	M. C. V. — T. 219	G S. ostraca. — I *R 1933-4*	200, 307	90, 178
[hiéroglyphes]	[hiéroglyphes], [hiéroglyphes]	père d'[hiéroglyphes]	VR. — 219	— —	357	XXXVII
[hiéroglyphes]	[hiéroglyphes]	père de [hiéroglyphes]	M. SE. VI, SE. VIII. IX, VR. — T. 6	G S. ostraca. — I *R 1931-2*	41, 204, 205, 271, 277, 362	64, 146, 211, XIX
[hiéroglyphes]	[hiéroglyphes], [hiéroglyphes]	père de [hiéroglyphes]	M. SE. II. SO. II	Florence, Londres, stèles — I *R 1933-4*	206, 267, 320	96, 139
[hiéroglyphes]	[hiéroglyphes]	épouse du [hiéroglyphes]	M. NO. XV. — T. 323	I *R 1923-4*	43, 291	XIX
[hiéroglyphes]	[hiéroglyphes]	père de [hiéroglyphes]	M. C. II. — T. 336	I *R 1924-5* ostraca	41, 42, 44	
[hiéroglyphes]	[hiéroglyphes]	époux de [hiéroglyphes]	M(?). VR. — T. 216	I *R 1923-4*. G S. ostraca	208, 227, 268, 357, 358	211, XVII, XL
[hiéroglyphes]	[hiéroglyphes]	père de [hiéroglyphes]	VR. — T. 1194	I *R 1929*. G S. O. 25533, 55	360	
[hiéroglyphes]	[hiéroglyphes]	fils de [hiéroglyphes]	VR. — T. 10	O. 25573.	361, 362	211
[hiéroglyphes]	[hiéroglyphes]	père de [hiéroglyphes]	M. NO. XXVII	G S. ostraca. Turin stèle 320	300, 301	168, XX
[hiéroglyphes]	inconnu	sœur de [hiéroglyphes]	M. SO. II. — T. 3, 326	I *R 1928*	317, 318	186, XXII
[hiéroglyphes]	[hiéroglyphes]	père de [hiéroglyphes]	M. NE. IV. — T. 335	I *R 1924-5*	248	127
[hiéroglyphes]	inconnu	femme d'[hiéroglyphes]	M. NE. XII		43, 258	11

[hiéroglyphes]	[hiéroglyphes]	frère de [hiéroglyphes]	M. SE. VII. — T. 328	I *R 1923-4*. G S.	44, 273, 351	12
[hiéroglyphes]	[hiéroglyphes]	fils de [hiéroglyphes]	M(?)	I *R 1927*		XX
[hiéroglyphes]	[hiéroglyphes]	petit fils de [hiéroglyphes] / fils d'[hiéroglyphes]	M. NO. XVI	G S. ostraca — I *R 1933-4*	44, 201, 293, 361	13, 91, 163
[hiéroglyphes]	([hiéroglyphes])	fils de [hiéroglyphes] / fils d'[hiéroglyphes]	M. NE. VIII. VR. — T. 7. 212	G S. ostraca. — I *R 1927, 30*	44, 90, 354, 357	XVIII
[hiéroglyphes]	inconnus	fils de [hiéroglyphes]	M. NO. XXVII		301	168
[hiéroglyphes]	[hiéroglyphes] (voir [hiéroglyphes])	fils de [hiéroglyphes]	M. SO. IV. — T. 1354	G S. ostraca. — I *R 1933-4*	44, 324	195
[hiéroglyphes] ([hiéroglyphes])	inconnus	parent de [hiéroglyphes]	M. SE. VIII	Leyde stèle 84		64, 146
[hiéroglyphes]	[hiéroglyphes]	père de [hiéroglyphes]	M. SE. V. VR. — T. 267	G S. ostraca. — I *R 1930*	195, 202, 225, 227, 271, 358	113, 208, XIX
[hiéroglyphes]	([hiéroglyphes])	fils de [hiéroglyphes]	M. C. V.	I *R 1933-4*. G S. ostraca	69, 152, 161, 306	175, XX
[hiéroglyphes]	inconnus	épouse de [hiéroglyphes][1], de [hiéroglyphes][2]	M. SE. VII. — T. 298	O. 25533. — I *R 1927*	44, 273	12
[hiéroglyphes]	([hiéroglyphes])?	fils de [hiéroglyphes] ([hiéroglyphes])	VR	G S. ostraca	362	212
[hiéroglyphes]	[hiéroglyphes], [hiéroglyphes]	fils de [hiéroglyphes]	M (Est Temple)	Ostraca. Londres Turin stèles	233	
[hiéroglyphes] ([hiéroglyphes])	[hiéroglyphes][1], [hiéroglyphes][2]	1. fils de [hiéroglyphes] / 2. fils de [hiéroglyphes]	M. NE. XII, SE. II, SO. II. VR	G S. ostraca. — I *R 1929*	258, 267, 320, 356, 358, 359	139, 190, XXXIX
[hiéroglyphes]	[hiéroglyphes], [hiéroglyphes]	fils du [hiéroglyphes]	M. SO. II. VR	G S. ostraca. — I *R 1930*	38, 173, 318, 356	68, 188, XL
[hiéroglyphes]	[hiéroglyphes]	fille? de [hiéroglyphes] / épouse de [hiéroglyphes]	M. SO. II. — T. 267		320	190
[hiéroglyphes]	[hiéroglyphes], [hiéroglyphes]	fils de [hiéroglyphes]	M. NO. XVIII	I *R 1927*. Turin : stèles	196, 197, 295	164

NOMS ET VARIANTES.	TITRES OU FONCTIONS (entre parenthèses, titres inscrits sur les trouvailles).	PARENTÉ CONNUE (entre parenthèses, titres de parenté inscrits sur les trouvailles).	RÉFÉRENCES TOPOGRAPHIQUES.	RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES, MUSÉOGRAPHIE.	RÉFÉRENCES À CE *RAPPORT*. TEXTE (PAGES).	FIGURES ET PLANCHES.
[hieroglyphs]	[hieroglyphs]	inconnue	M (?)	Ostraca Turin 5642. Caire 25341	38, 362	10
[hieroglyphs]	[hieroglyphs]	fils de [hieroglyphs]	M. SO. IV, V, VI. — T. 2	Londres stèle 555	69, 325, 329, 333	86, XVII, XIX
[hieroglyphs]	[hieroglyphs]¹, [hieroglyphs]², [hieroglyphs]²	1. père de [hieroglyphs], 2. père du [hieroglyphs]	Chapelle votive. — T. 213	*IR 1924-5*. G S. ostraca	38	10
[hieroglyphs]	[hieroglyphs]	fils de [hieroglyphs], père d' [hieroglyphs]	M. C. V. — T. 220	Leyde : statuettes D. 18, 19	306	173
[hieroglyphs] (voir [hieroglyphs])	[hieroglyphs] ([hieroglyphs])?				312	
[hieroglyphs]	[hieroglyphs]	père de [hieroglyphs]	M. NE. XV. VR. — T. 214	G S. *IR 1927, 1928*	43, 261, 312, 363	
[hieroglyphs]	inconnu	parent? de [hieroglyphs]	M. SO. V, SO. VI	O. 25593	152, 161, 163, 312, 327	62, 198
[hieroglyphs]	[hieroglyphs], [hieroglyphs]	frère? de [hieroglyphs]	M. SO. II. — T. 1	Berlin. Pap. 10496. Ostraca. G S.	152, 162, 301, 318	168, 186, XV, XX, XXII
[hieroglyphs]	[hieroglyphs], [hieroglyphs]	fils de [hieroglyphs]	M. NE. VIII. C. V. — T. 360	Ostraca. *IR 1930*	43, 69, 89, 251, 252, 253, 307, 354, 357, 358	128, 129, 208, XXXIX
[hieroglyphs] ([hieroglyphs])	[hieroglyphs], [hieroglyphs]	père de [hieroglyphs]	M. SO. IV. VR. — T. 359	*IR 1930* ostraca. G S.	356	XXXIX
[hieroglyphs] ([hieroglyphs])	[hieroglyphs]	époux de [hieroglyphs] père de [hieroglyphs]	M. SO. IV	Londres n° 918, 1243	324, 356	XVIII
[hieroglyphs]	[hieroglyphs]	père de [hieroglyphs]	VR	Munich St. 27, ostraca	354	XXXIX
[hieroglyphs]	1) ([hieroglyphs])	1. père du [hieroglyphs]	VR	G S. ostraca	43, 44, 258, 351, 354	11, 184, XXXIX
	2) [hieroglyphs]	2. fils de [hieroglyphs]	M. NE. XII	Londres St. 278	360	
[hieroglyphs]	[hieroglyphs], [hieroglyphs]	père d'un [hieroglyphs]	M. NO. XIII. VR. — T. 10 C. VI	Turin naos. G S.	288, 309, 358, 361	211, XIX
		père de [hieroglyphs]			325	XIX
[hieroglyphs]	[hieroglyphs]	épouse de [hieroglyphs]	M. SO. IV, V. — T. 2		44, 333	XV
[hieroglyphs]	[hieroglyphs], [hieroglyphs]	père de [hieroglyphs]	M. SO. VI. — T. 1	O. 25520	362	
[hieroglyphs]	[hieroglyphs]	inconnue	VR		333	XIX
[hieroglyphs]	inconnus	sœur? de [hieroglyphs]	M. SO. V	*IR 1933-4*	227	116
[hieroglyphs]	[hieroglyphs]	épouse de [hieroglyphs]	M (?). Tombe n° 214			XIX, XX
[hieroglyphs]	inconnus	inconnue	M (?)		332	XIX
[hieroglyphs]	inconnus	fille de [hieroglyphs]	M. SO. V — T. 2		43, 276	
[hieroglyphs]	[hieroglyphs]	épouse de [hieroglyphs]	M. NE. VIII. SE. VIII	*IR 1930*	23, 38, 306	174
[hieroglyphs]	[hieroglyphs]	fils du [hieroglyphs]	M. C. V.	G S. Legrain Repertoire 39	356	XL
[hieroglyphs]	inconnus	fils du [hieroglyphs]	VR	G S.		
						89
NOMS INCOMPLETS.						
[hieroglyphs]	inconnus	inconnue	M (?)	Ostraca Caire, Turin	362	
[hieroglyphs]	[hieroglyphs]	parent de [hieroglyphs]	VR	Ostraca Caire	362	
[hieroglyphs]	probablement [hieroglyphs] ([hieroglyphs])	fils de [hieroglyphs]	VR			
						XIX
[hieroglyphs] ([hieroglyphs])?	inconnus	inconnue	M (?)		164, 318	187
[hieroglyphs] ([hieroglyphs])	[hieroglyphs]	fille de [hieroglyphs]	M. SO. II. — T. 359	Ostraca Caire		

TABLE DES FIGURES DANS LE TEXTE.

FASCICULE I.



FASCICULE II.

TABLE DES PLANCHES.



TABLE DES MATIÈRES.



Le village clos des artisans des nécropoles royales thébaines après les fouilles de 1935 (Vue générale prise du sommet de la colline de l'ouest.)





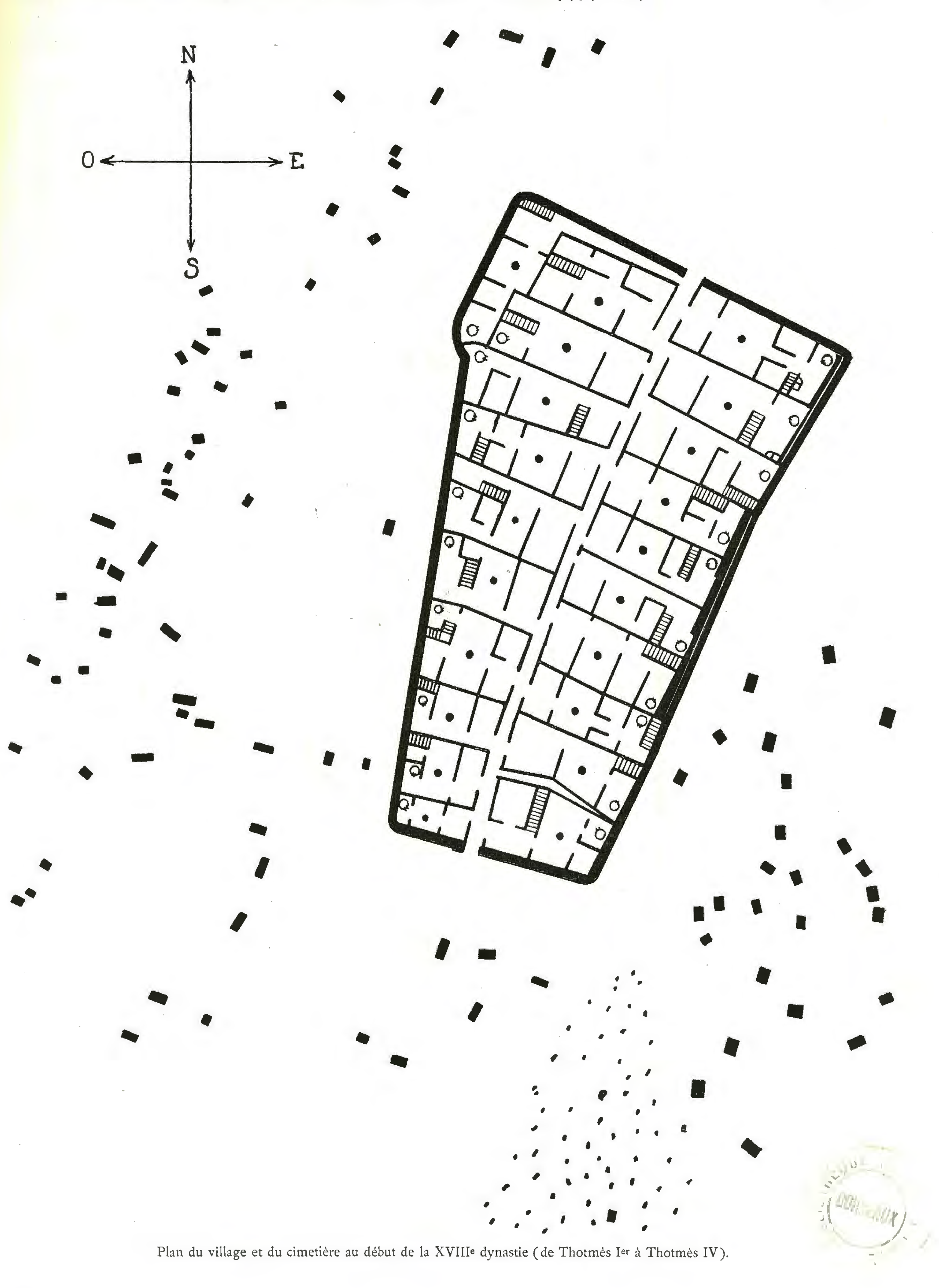
Le Village clos et la nécropole (vue générale prise du nord).



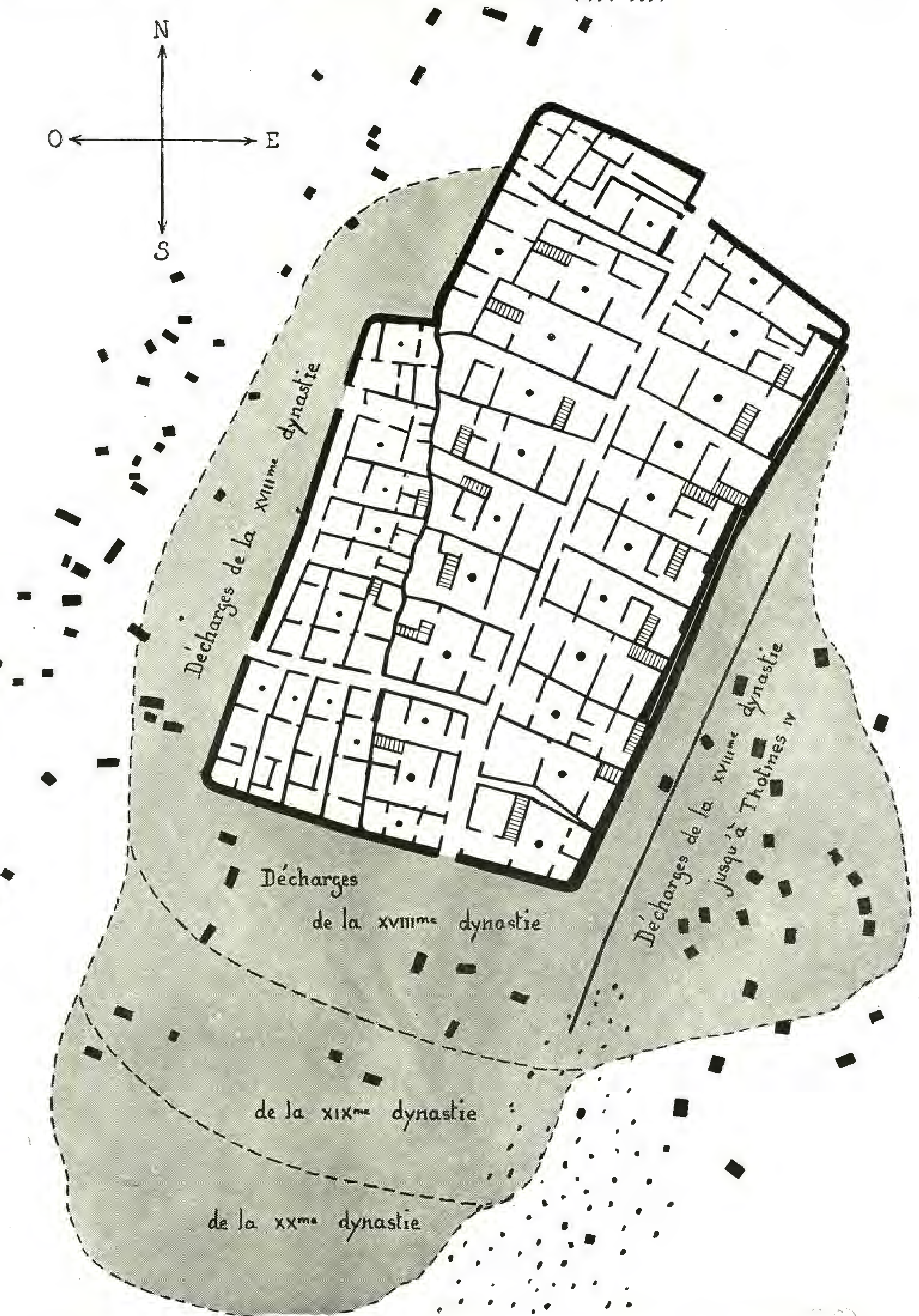
Le Village clos (vue générale prise du sommet de la falaise nord).



Le Village clos et la nécropole (vue générale prise du sud).



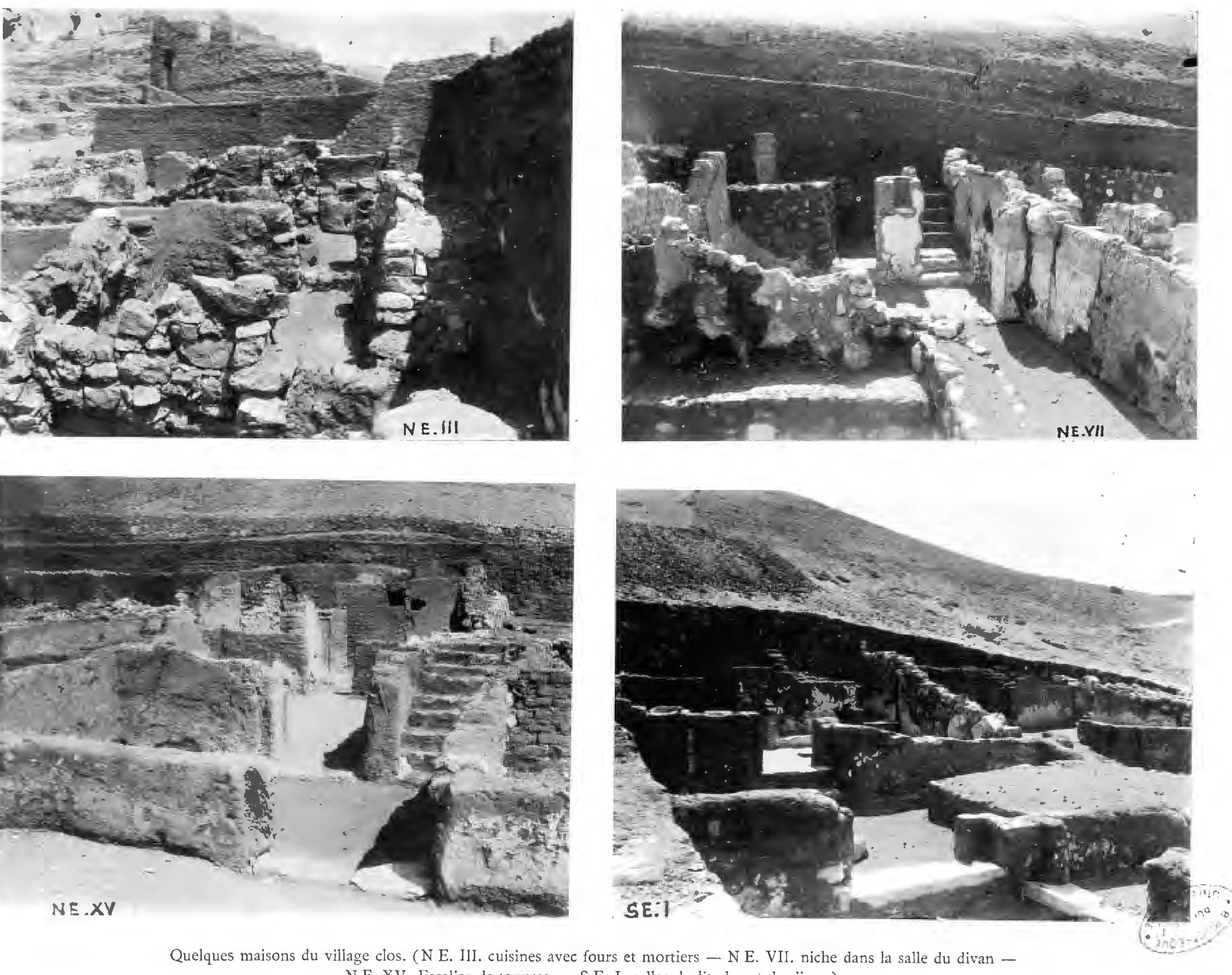
Plan du village et du cimetière au début de la XVIIIe dynastie (de Thotmès Ier à Thotmès IV).



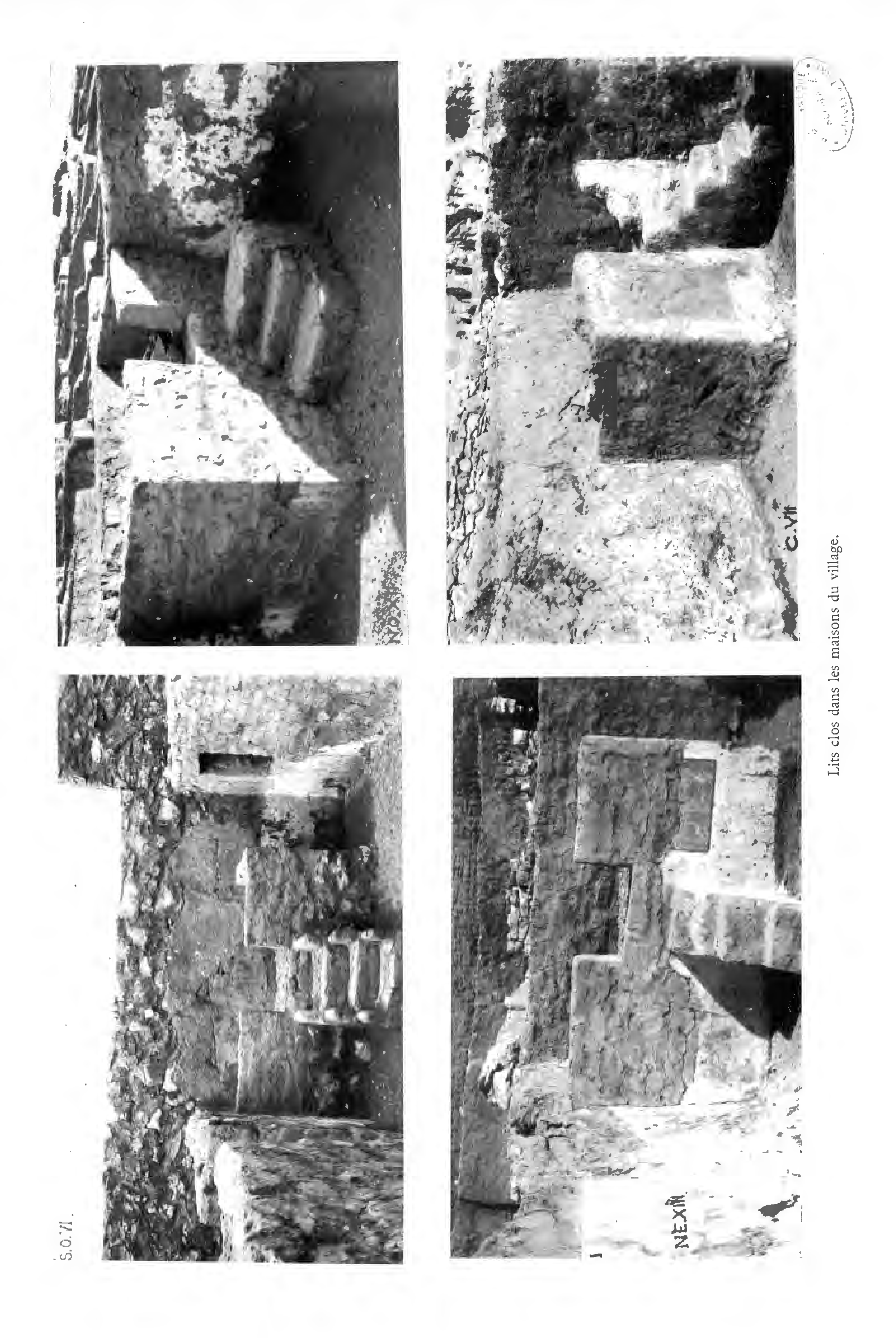
Plan du village et du cimetière à la fin de la XVIIIe dynastie. Décharges publiques aux différentes époques de l'occupation du site.

Plan du village sous la XIXe et la XXe dynastie.



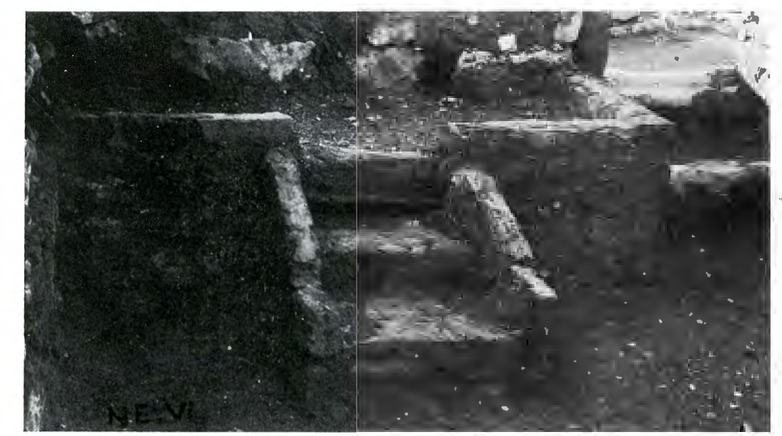


Quelques maisons du village clos. (N E. III. cuisines avec fours et mortiers — N E. VII. niche dans la salle du divan — N E. XV. Escalier de terrasse — S E. I. salles du lit clos et du divan).



Lits clos dans les maisons du village.









Lits clos dans les maisons du village.



Maison N. E. VIII
du chef de travaux Qaha.



Maison S. E. I.



Maison n° 1312
hors du village (époque XIXe dynastie).

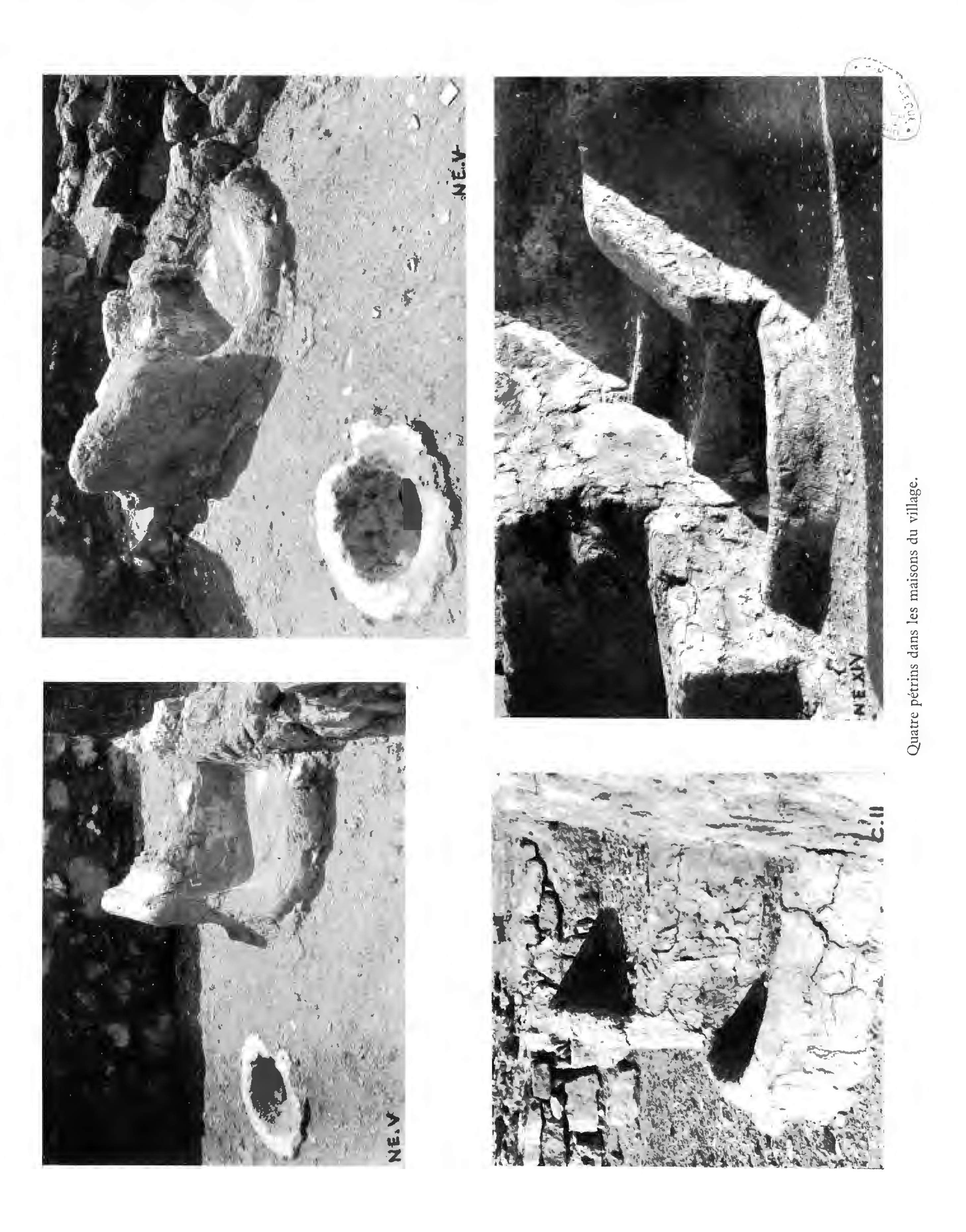
Divans dans les maisons du village.





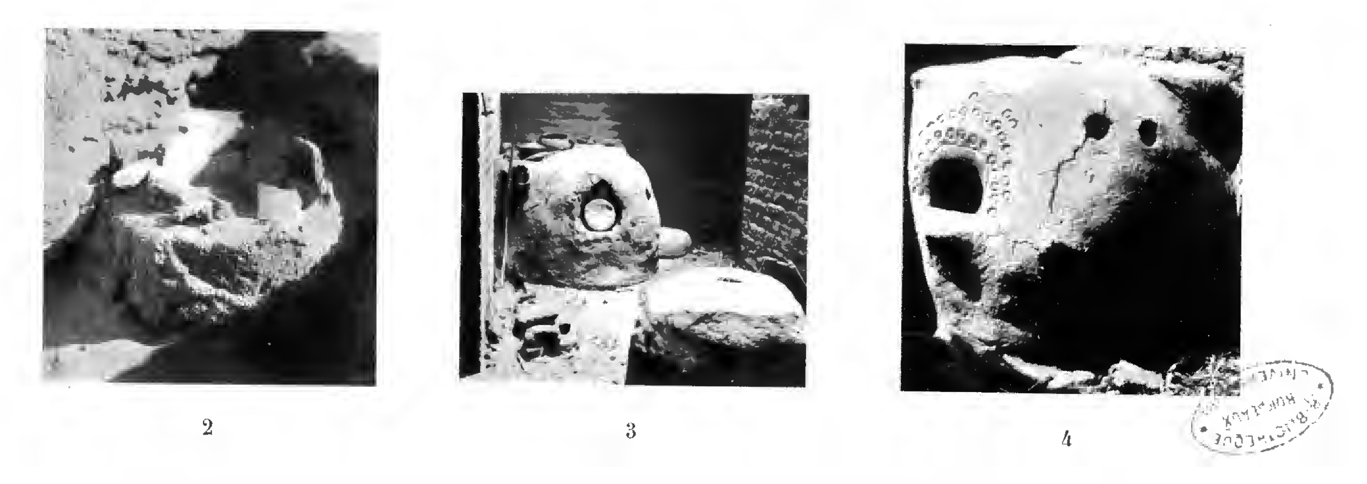


Trois stèles fausses portes dans les maisons du village.

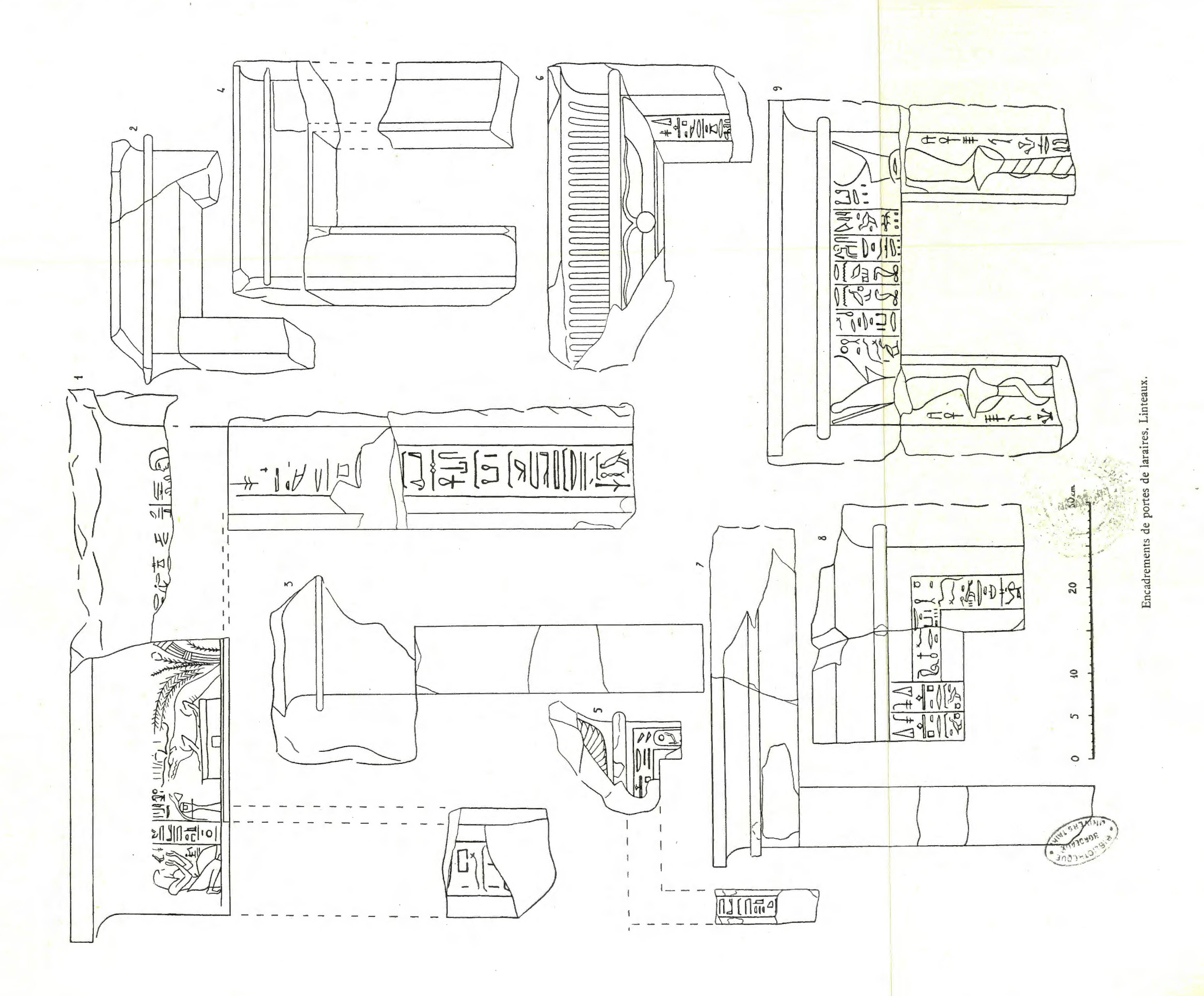


Quatre pétrins dans les maisons du village.

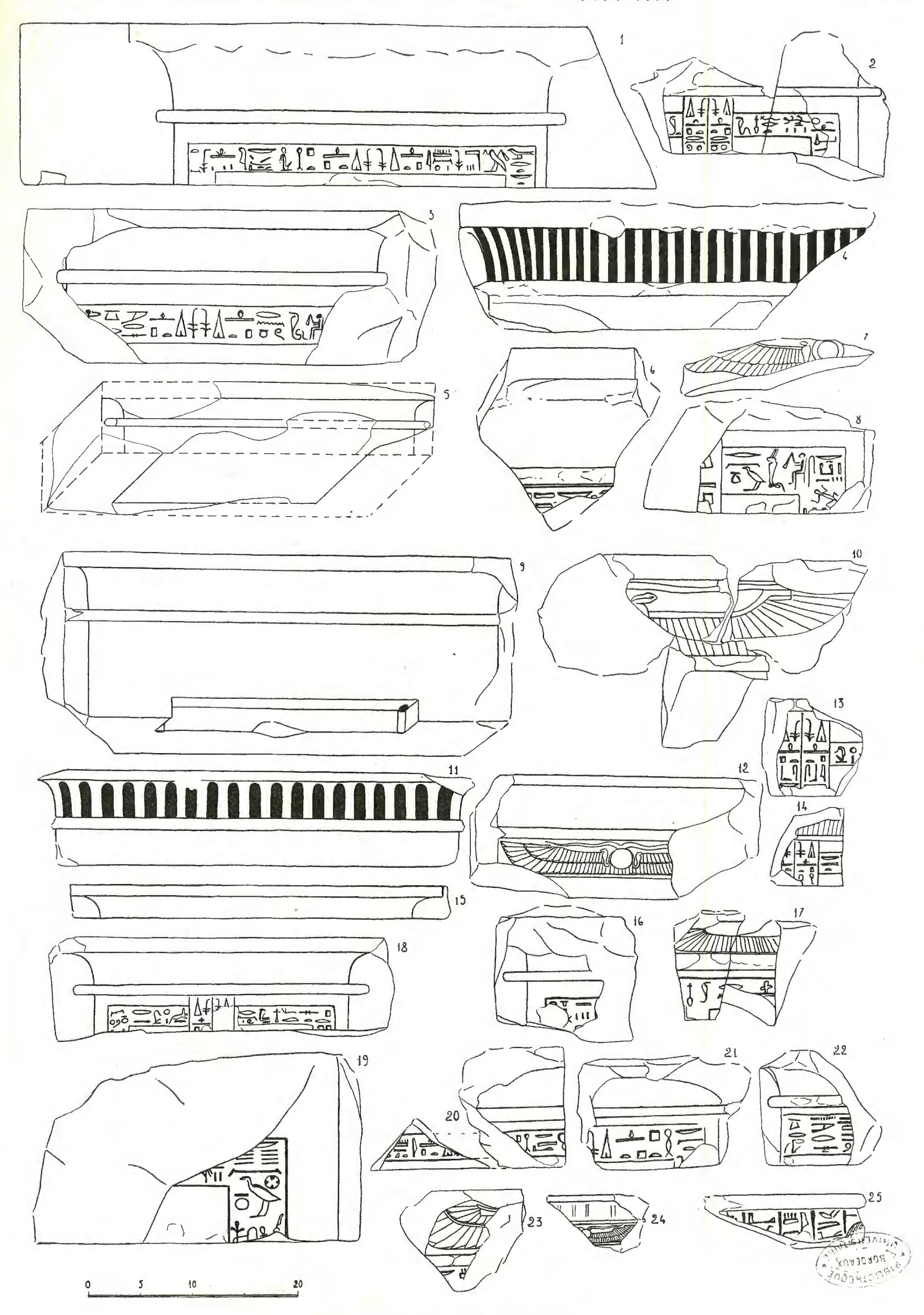




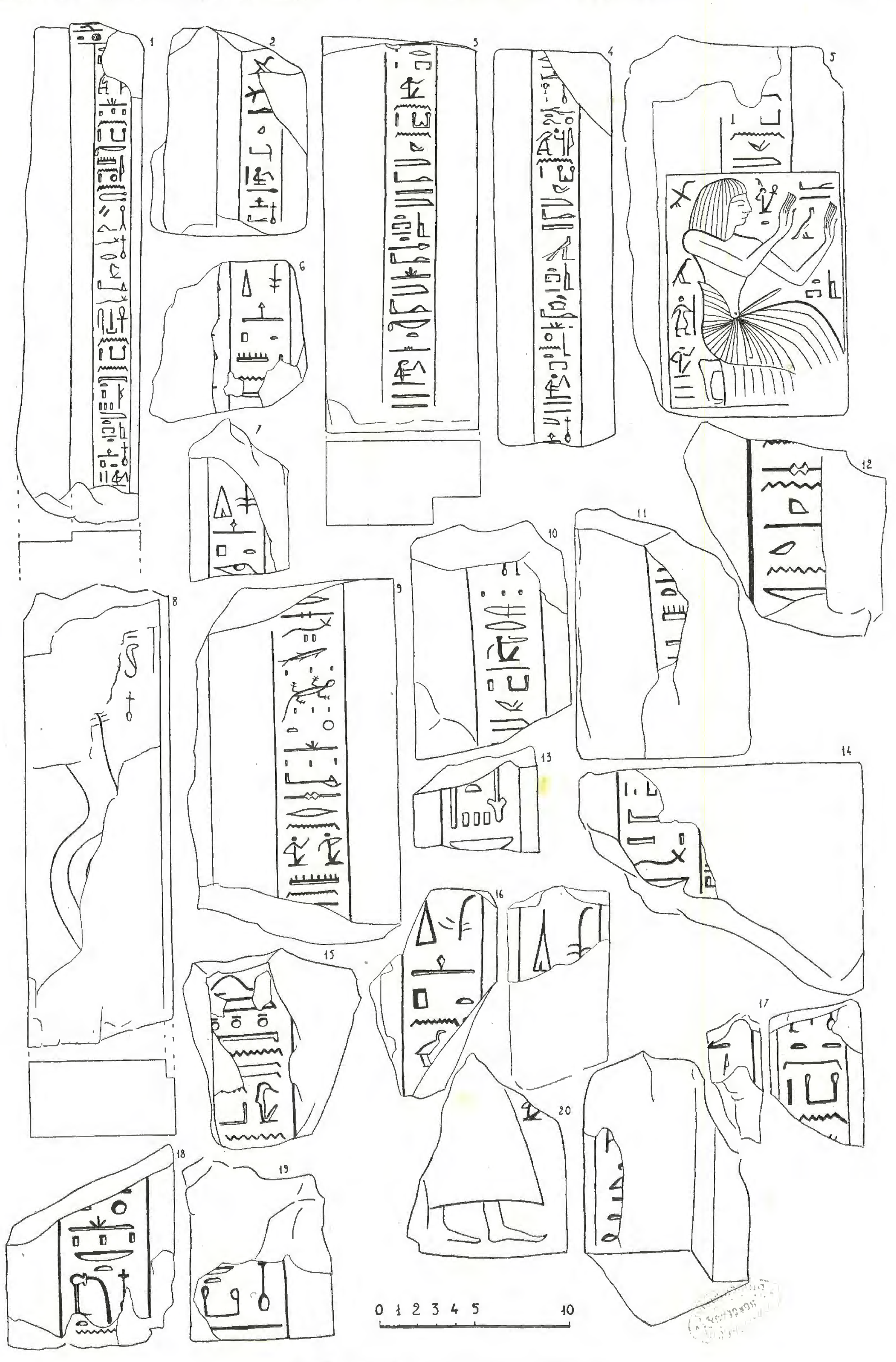
Fours antiques : (1) à Deir el Médineh (N E. III) (2) à Tell el Amarna. Fours modernes (3, 4) à Tôd.



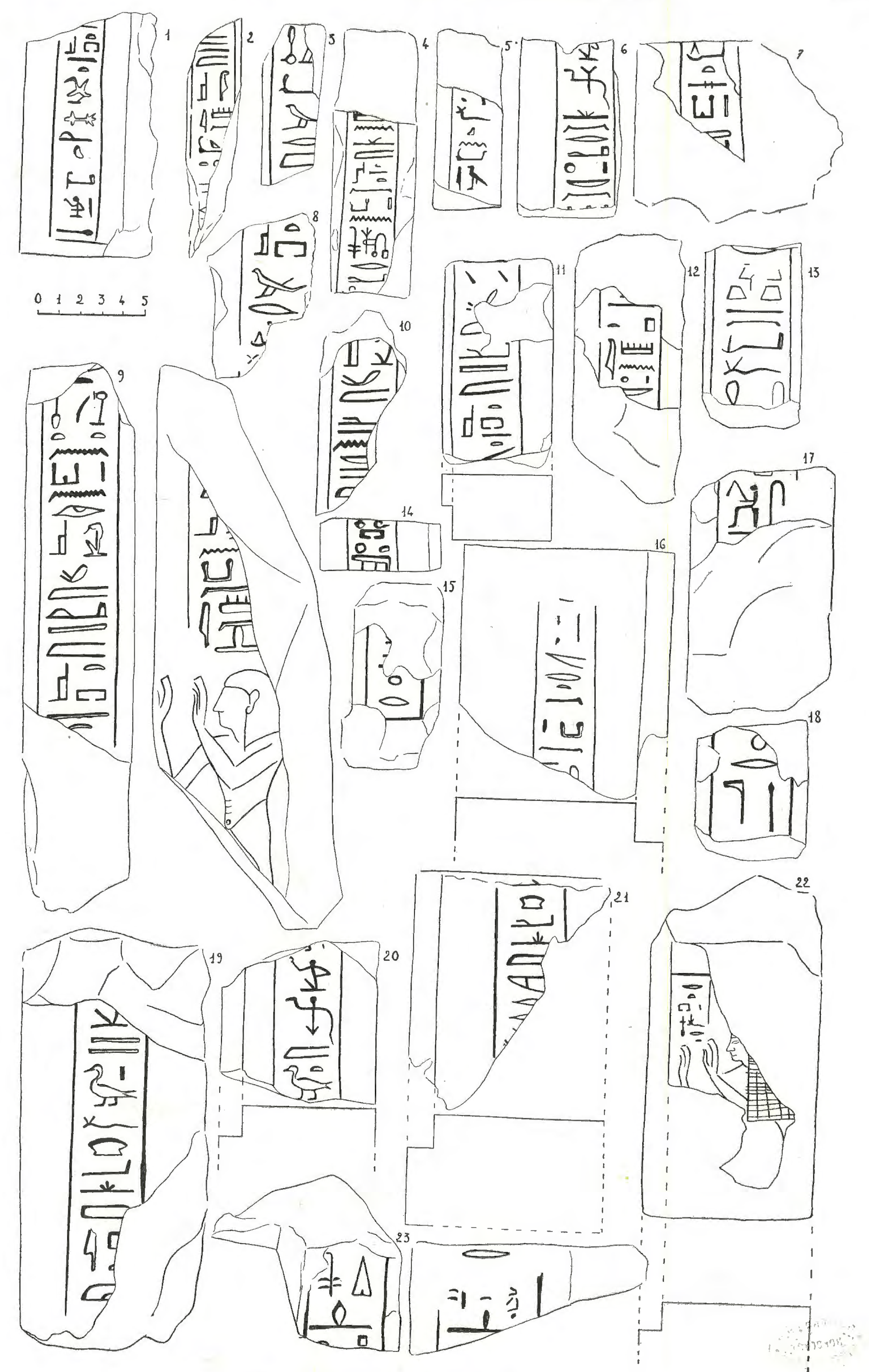
Encadrements de portes de laraires. Linteaux.



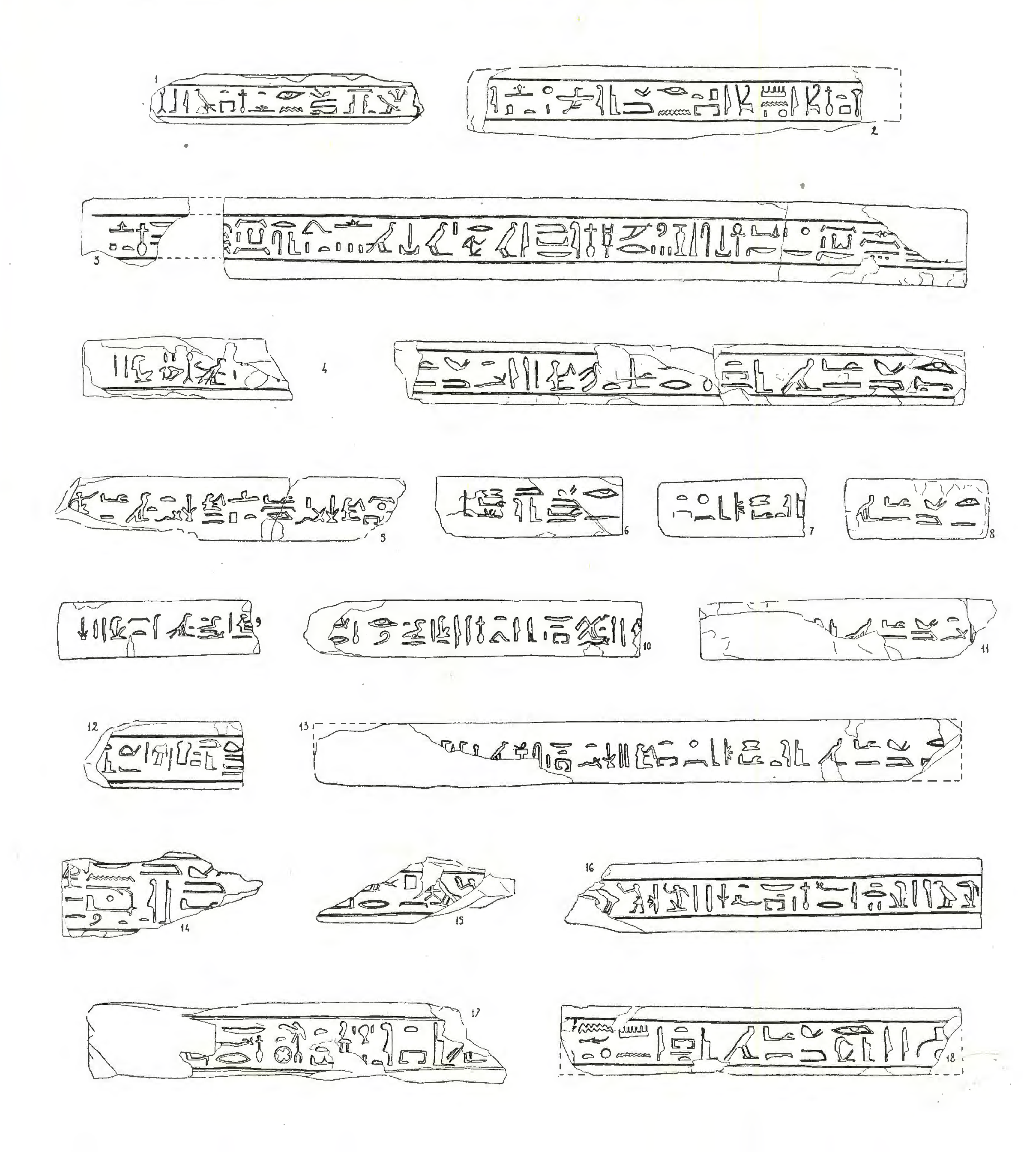
Encadrements de portes de laraires : Linteaux.



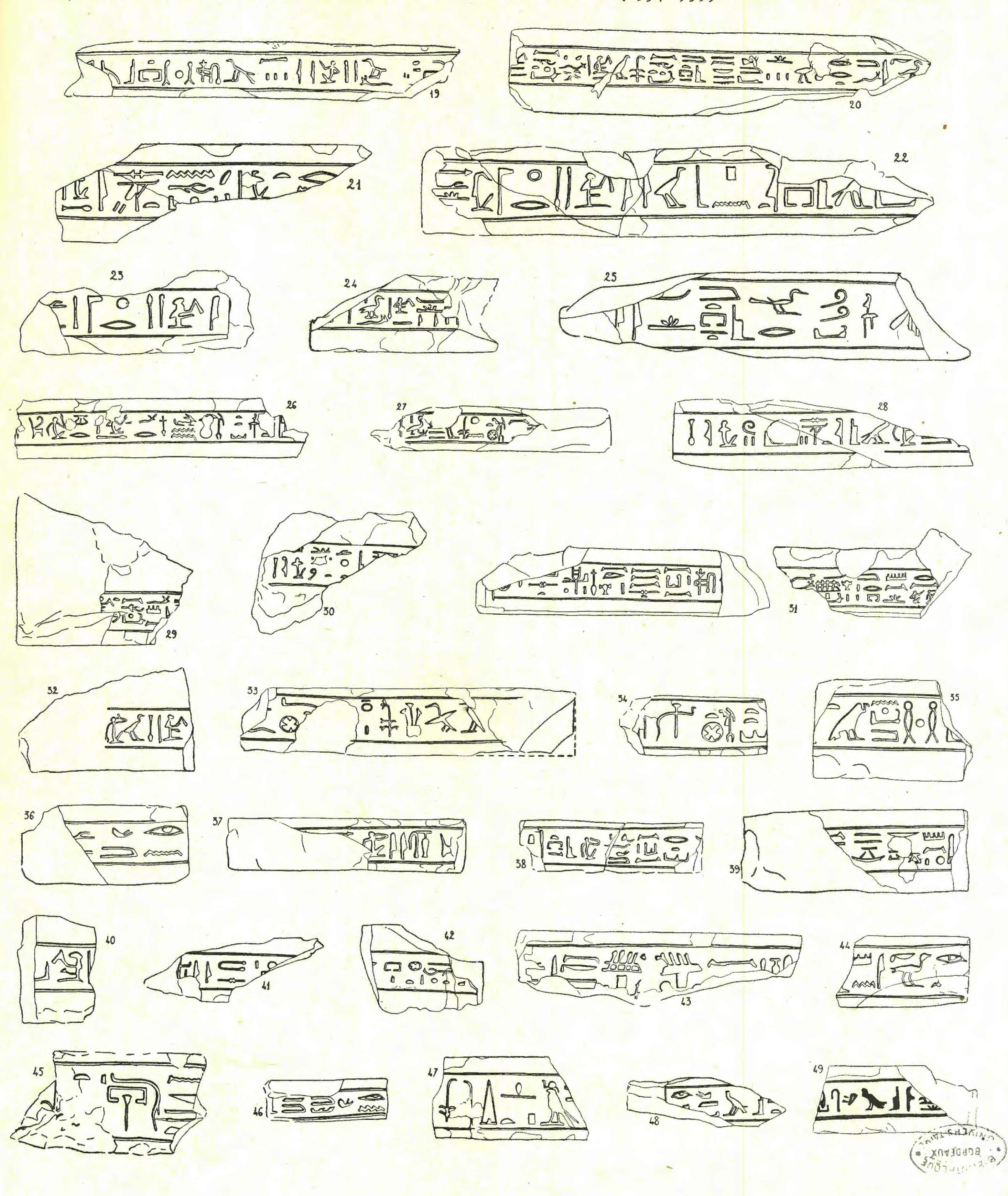
Encadrements de portes de laraires : Jambages.



Encadrements de portes de laraires : Jambages.



Socles de laraires et de stèles.

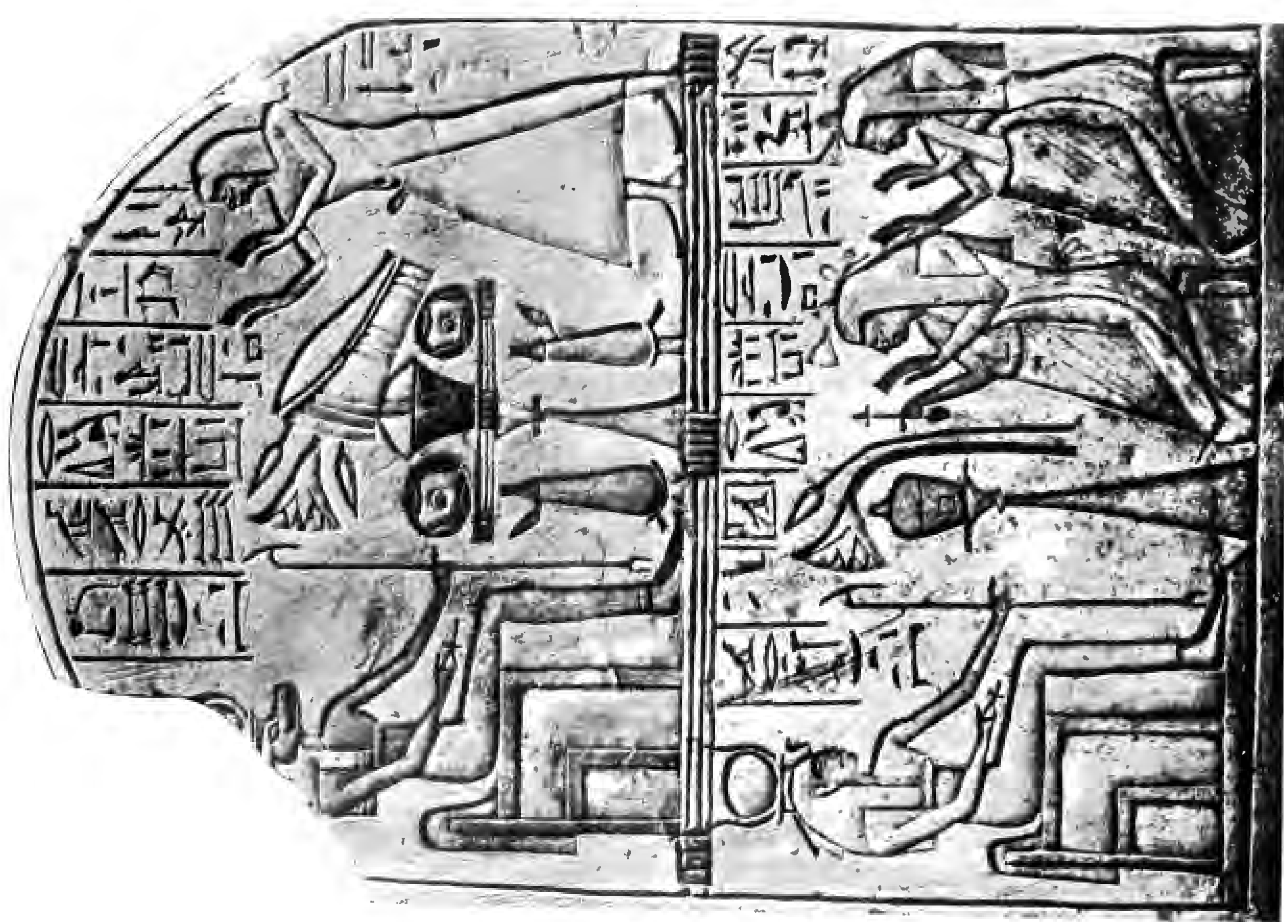


Socles de laraires et de stèles.



Bustes de laraires (Photo du Dr Keimer).





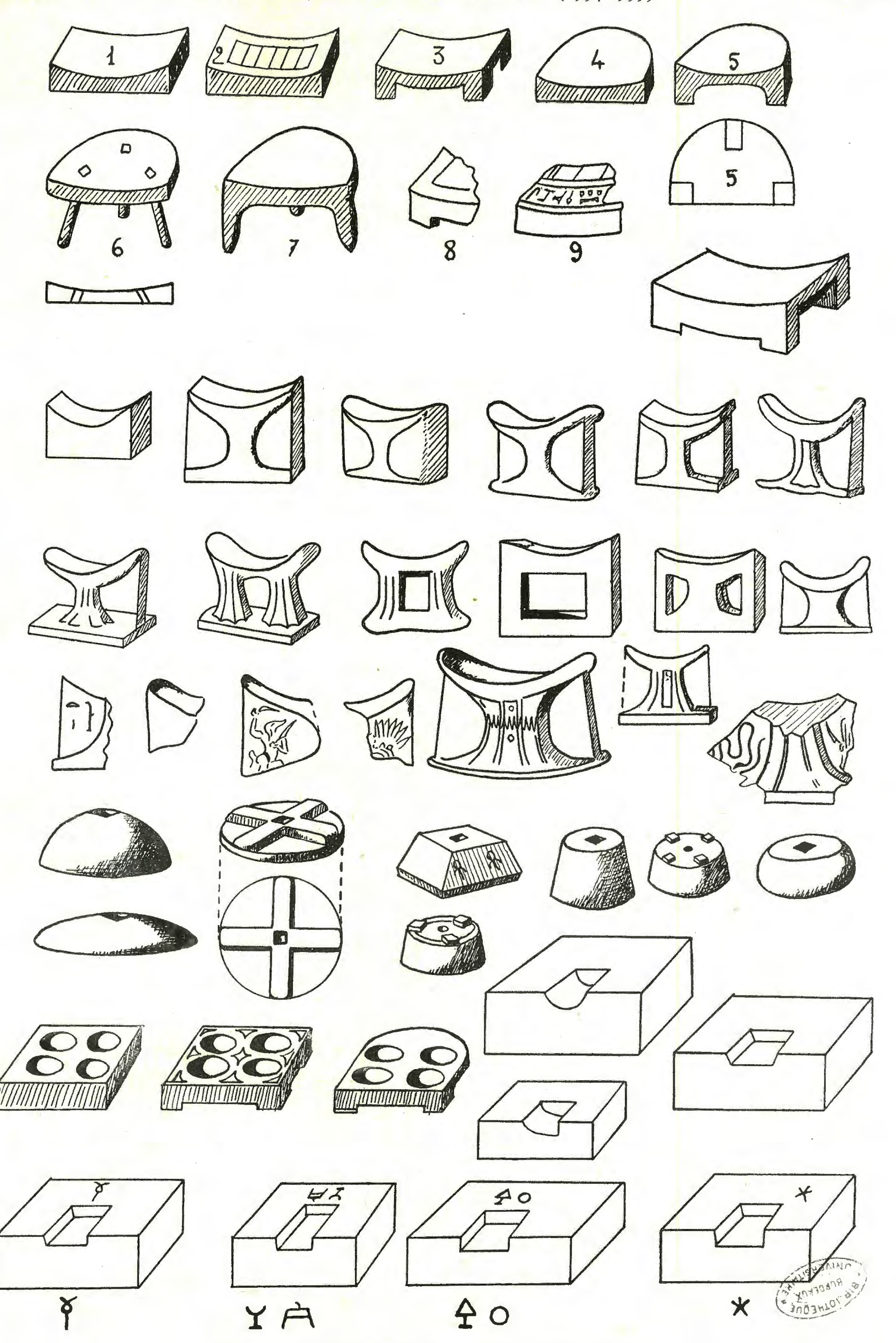
Stèles de laraires, dédiées à la déesse Toëris et au *Khou aker* de Khonsou.



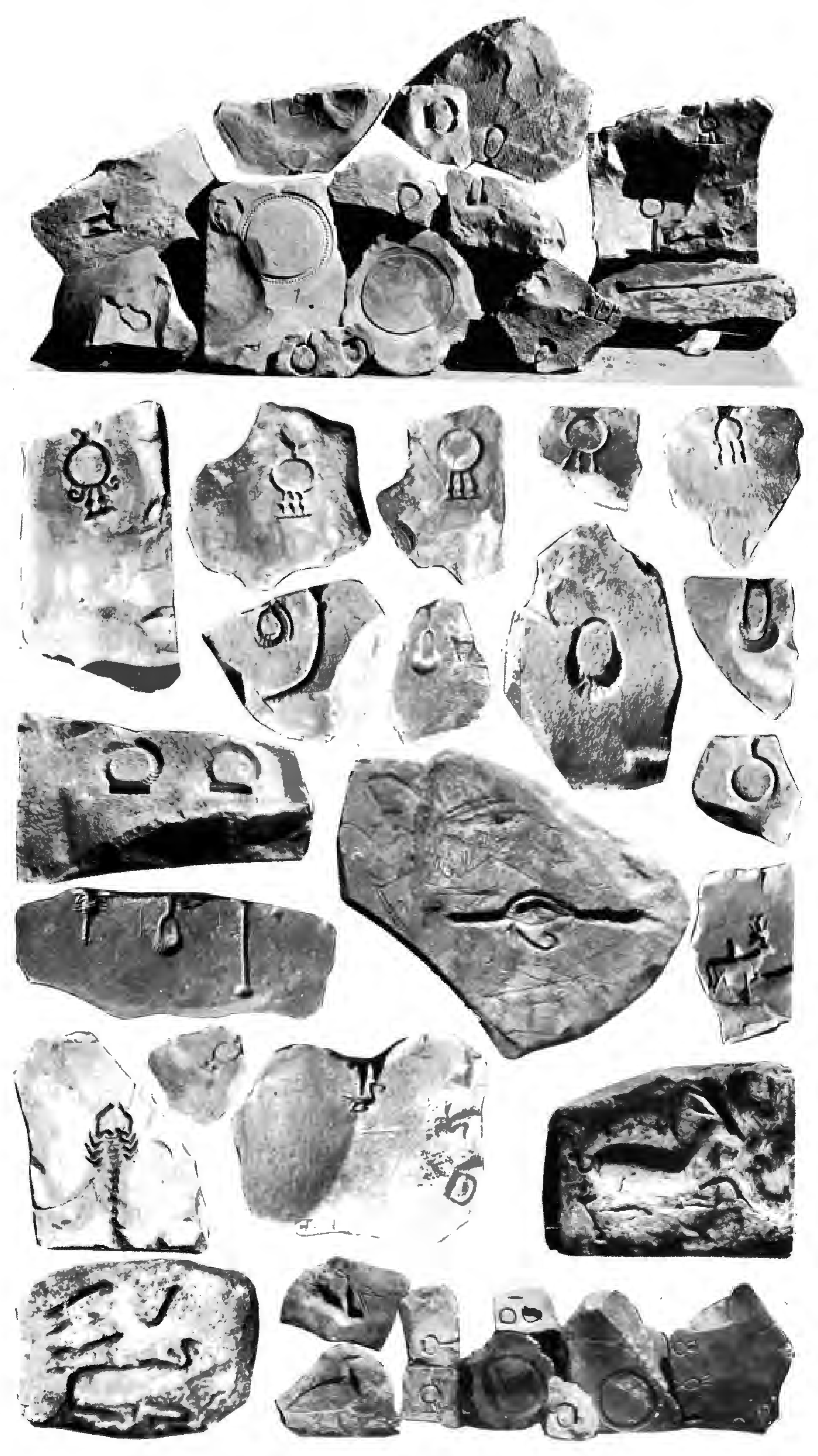




Stèles de laraires, dédiées au dieu lune et au *Khou* de Baki.



Sièges, chevets, pieds de lampes, porte-alcarazas, établis d'ouvriers.



Moules en pierre calcaire pour bijoux et amulettes.

fouilles de schiaparelli 1906-1912
– – Möller 1913
– – Gauthier 1917-1919
– – Kuentz 1921
– – Bruyère 1934-1935

Ancienne route du Thalweg

Cimetière de la XVIIIième dynastie

Four
Colonne
Mortier
Zir
Auge
c Cave
s Silo

N
O
E
S

0 1 2 3 4 5 10 20

Plan des secteurs de fouilles des missions successives dans le village clos de Deir el Médineh.



Les chantiers de fouilles des diverses missions dans le village (A : allemande, Mœller, 1911-1913; G : française, H. Gauthier, 1917-1919; S : italienne, Schiaparelli, 1906). Photo prise en 1927.



Le site du village avant le déblaiement total (vue prise de la falaise nord).

Cimetière
de la
XVIIIième dynastie

Four
Colonne
Mortier
Zir
Auge
c Cave
s Silo

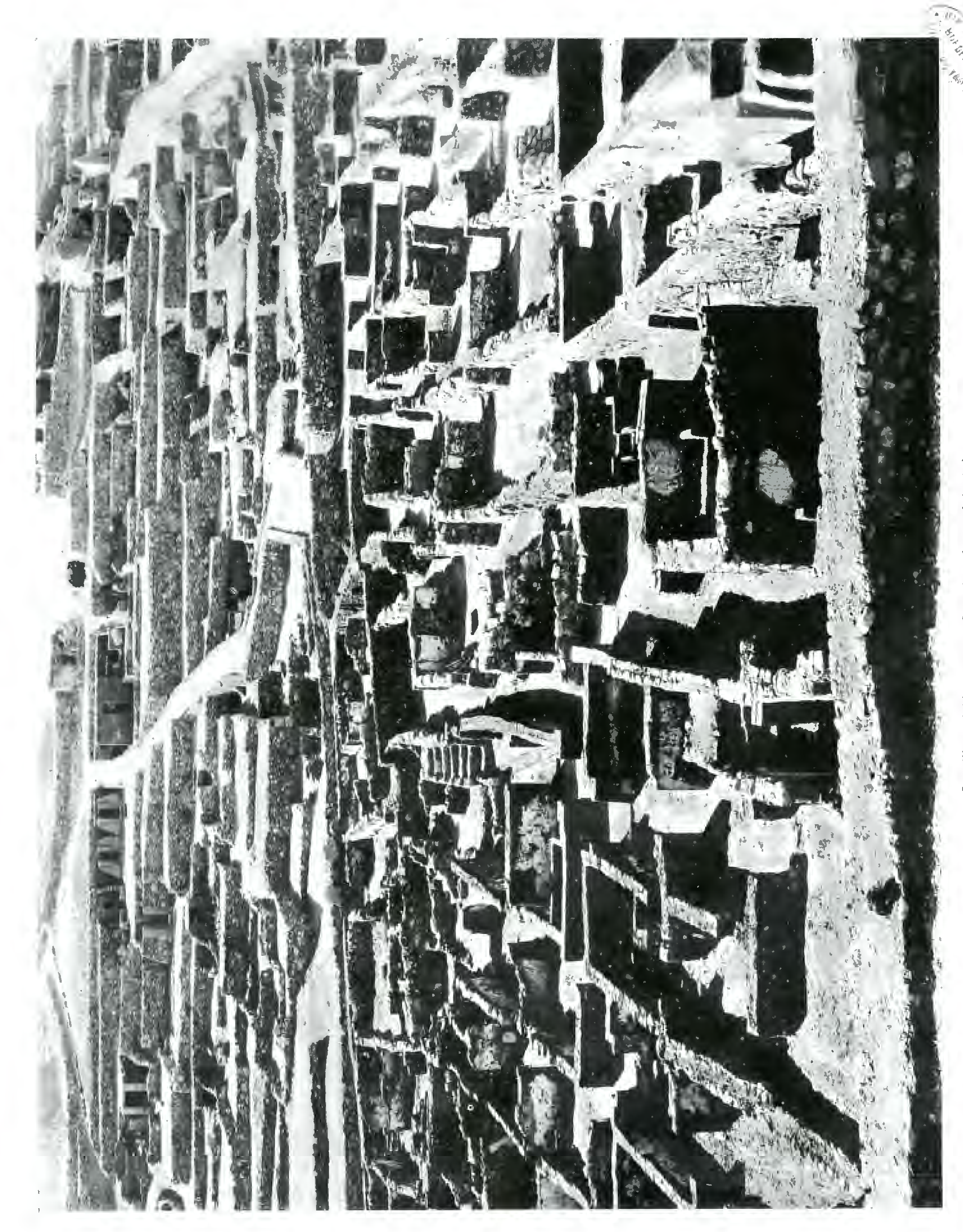
N
O
E
S

0 1 2 3 4 5 10 20

Plan général du village après les fouilles 935.



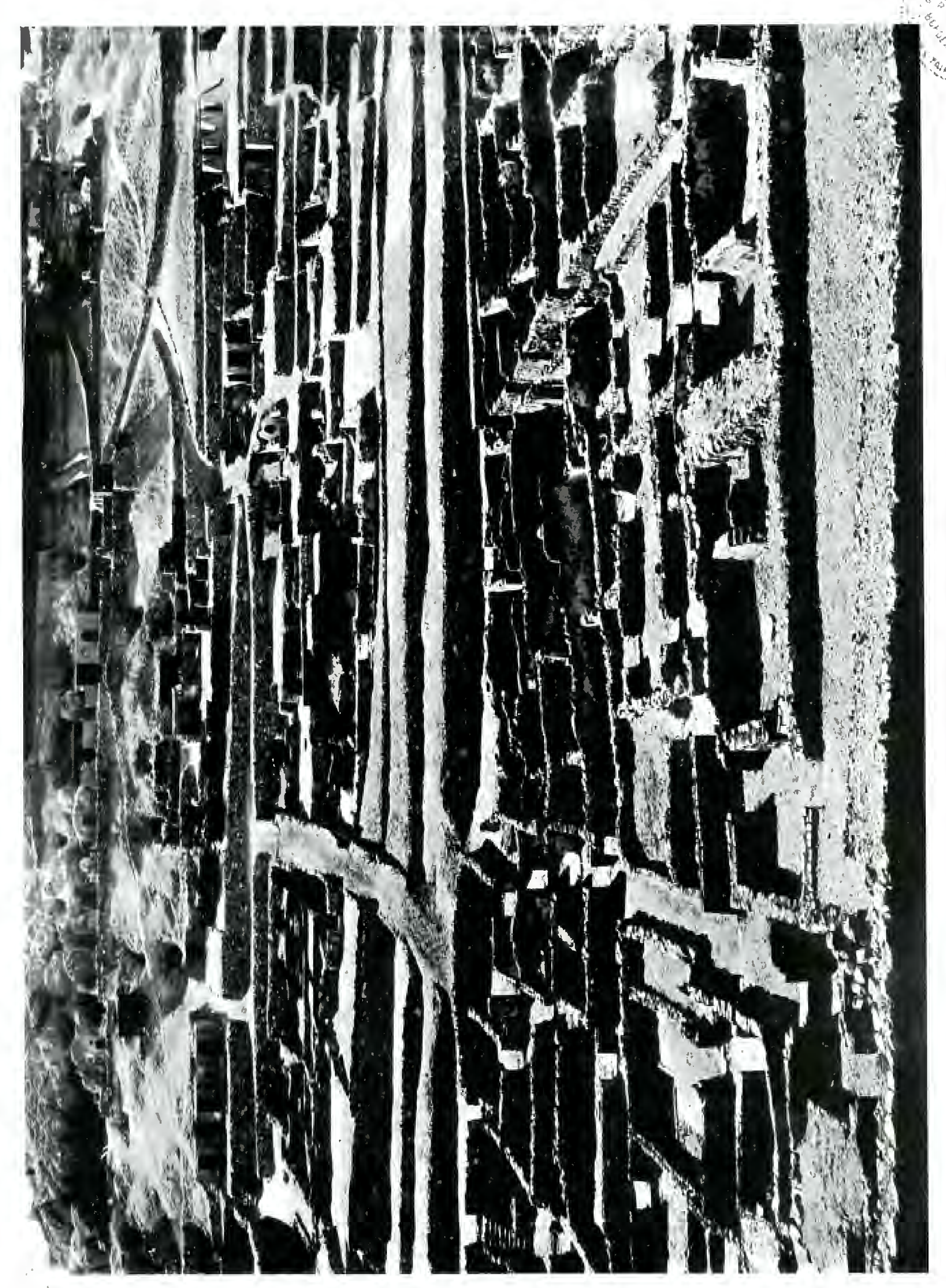
Le village déblayé 1935. Quartiers du nord.



Le village déblayé 1935. Quartiers du nord (*suite*).



Le village déblayé 1935. Quartiers du centre.



Le village déblayé 1935. Quartiers du sud.



Le village déblayé 1935. Quartiers du sud (*fin*).

GROUPE DU NORD

N

O

E

S

vers la Vallée des rois

GROUPE DE L'OUEST

GROUPE DE L'EST

FALAISE

chapelle

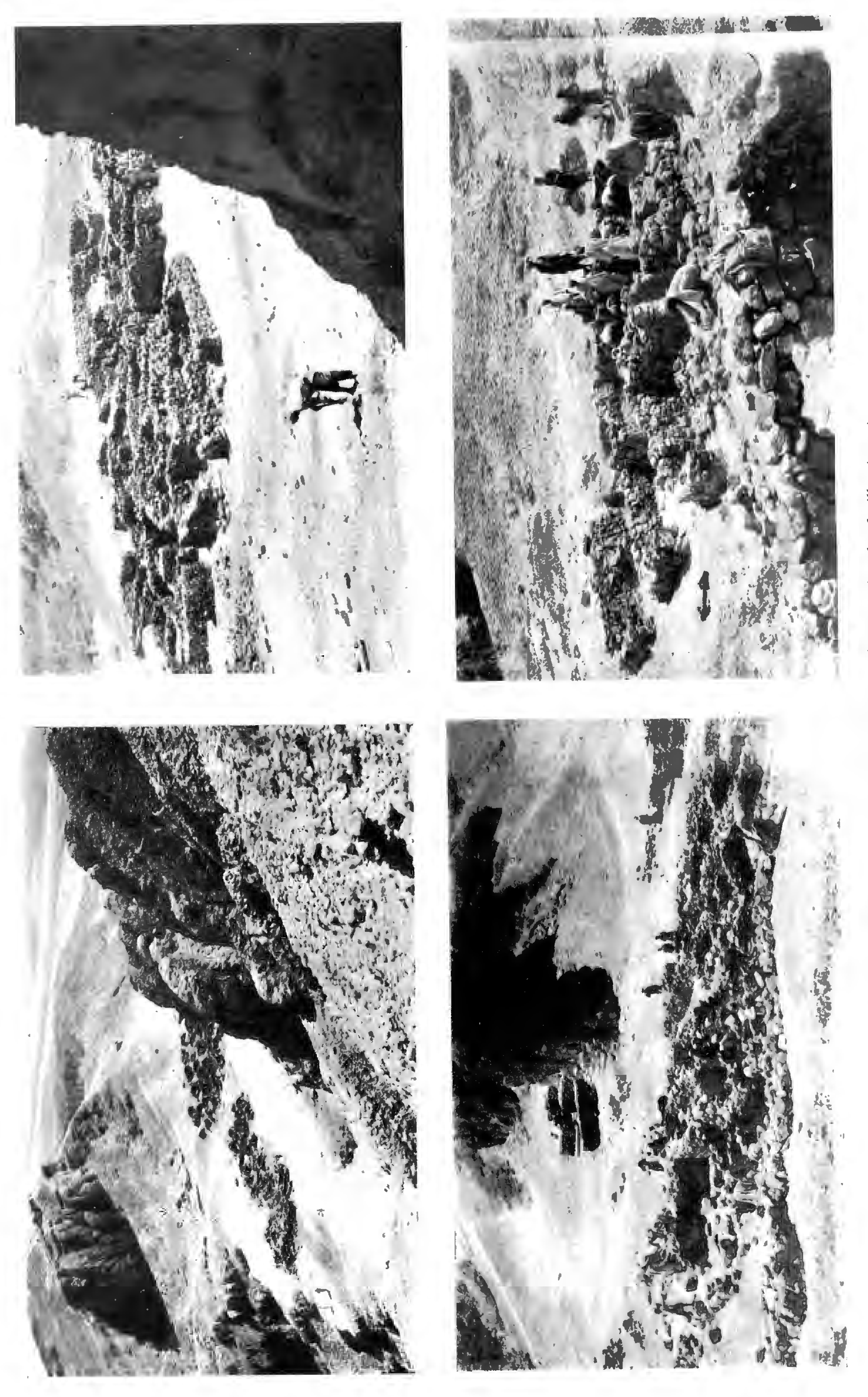
vers Deir el Medineh

vers Deir el Medineh

0 1 2 3 4 5 10 20

Station de repos du Col de la

Station de repos du Col de la



La station de repos au Col de la Vallée des Rois pendant les fouilles (1935).

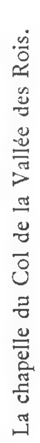


Trois banquettes avec sièges jumelés inscrits, dans les huttes du col de la Vallée des Rois. — La hutte de Nebenmat avec une pierre gravée à son nom.





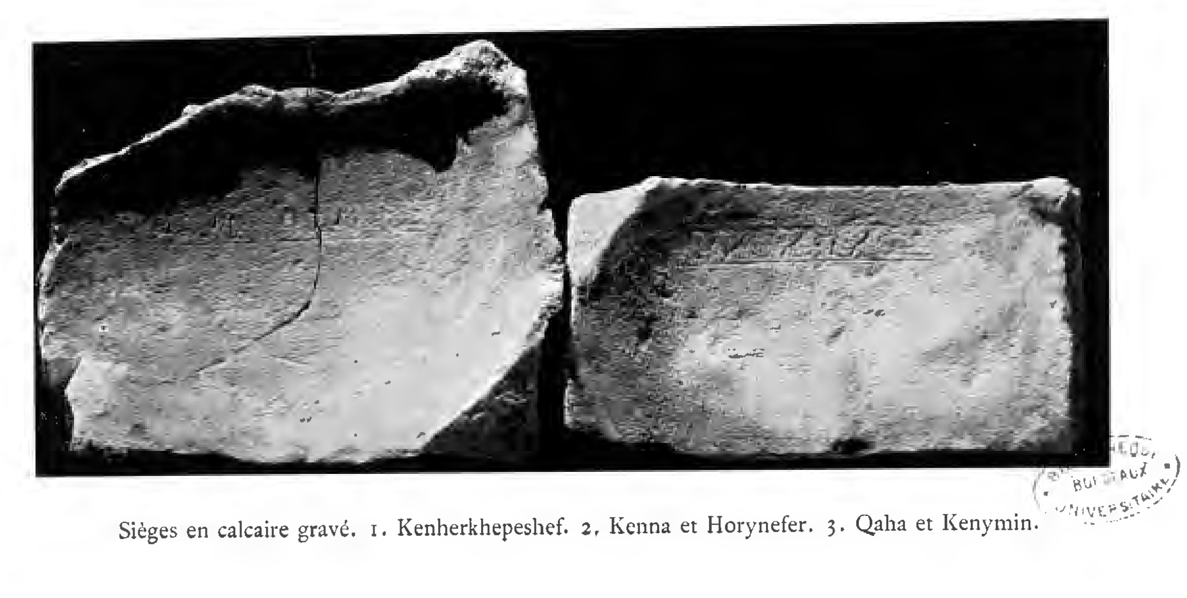




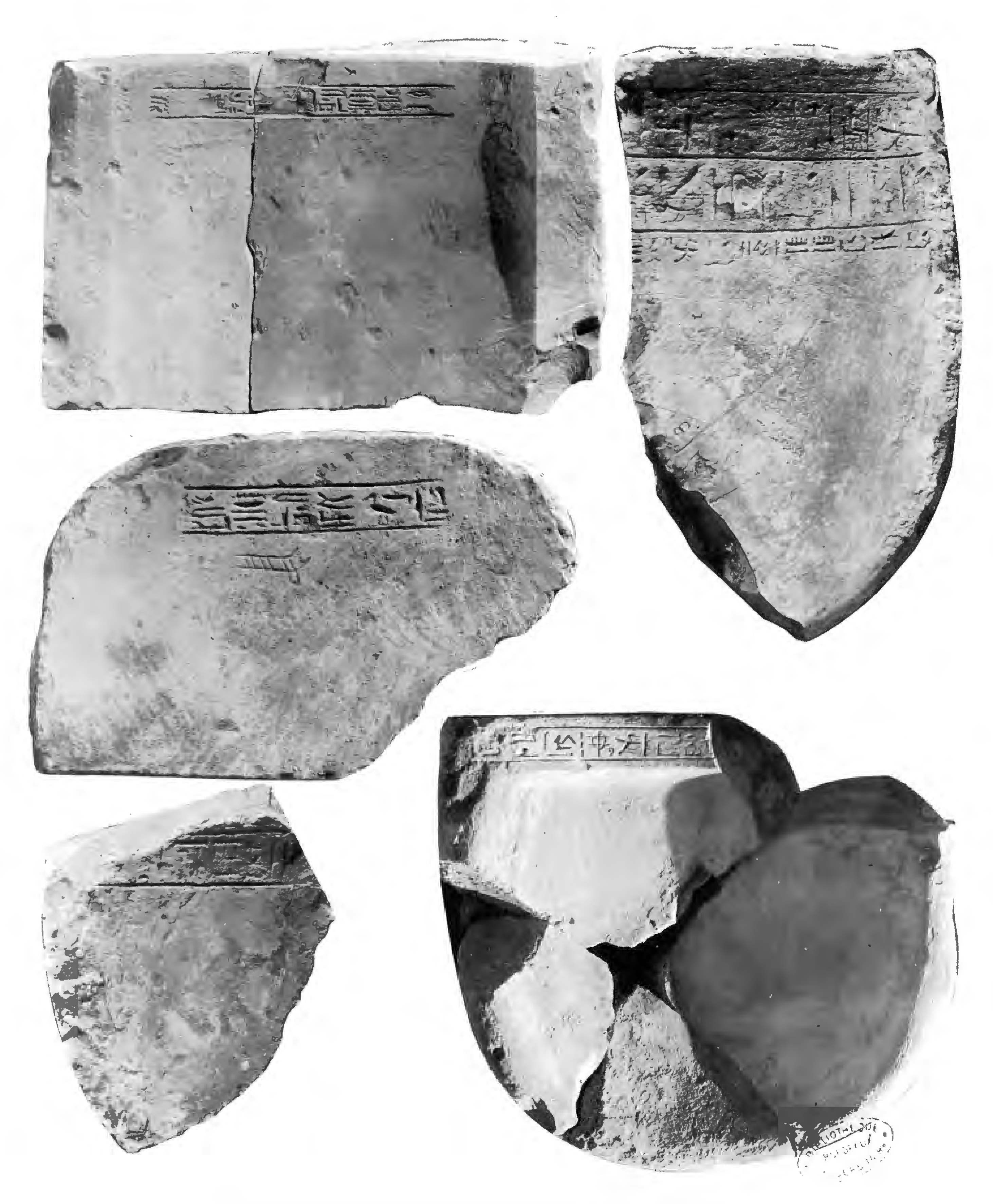
La chapelle du Col de la Vallée des Rois.



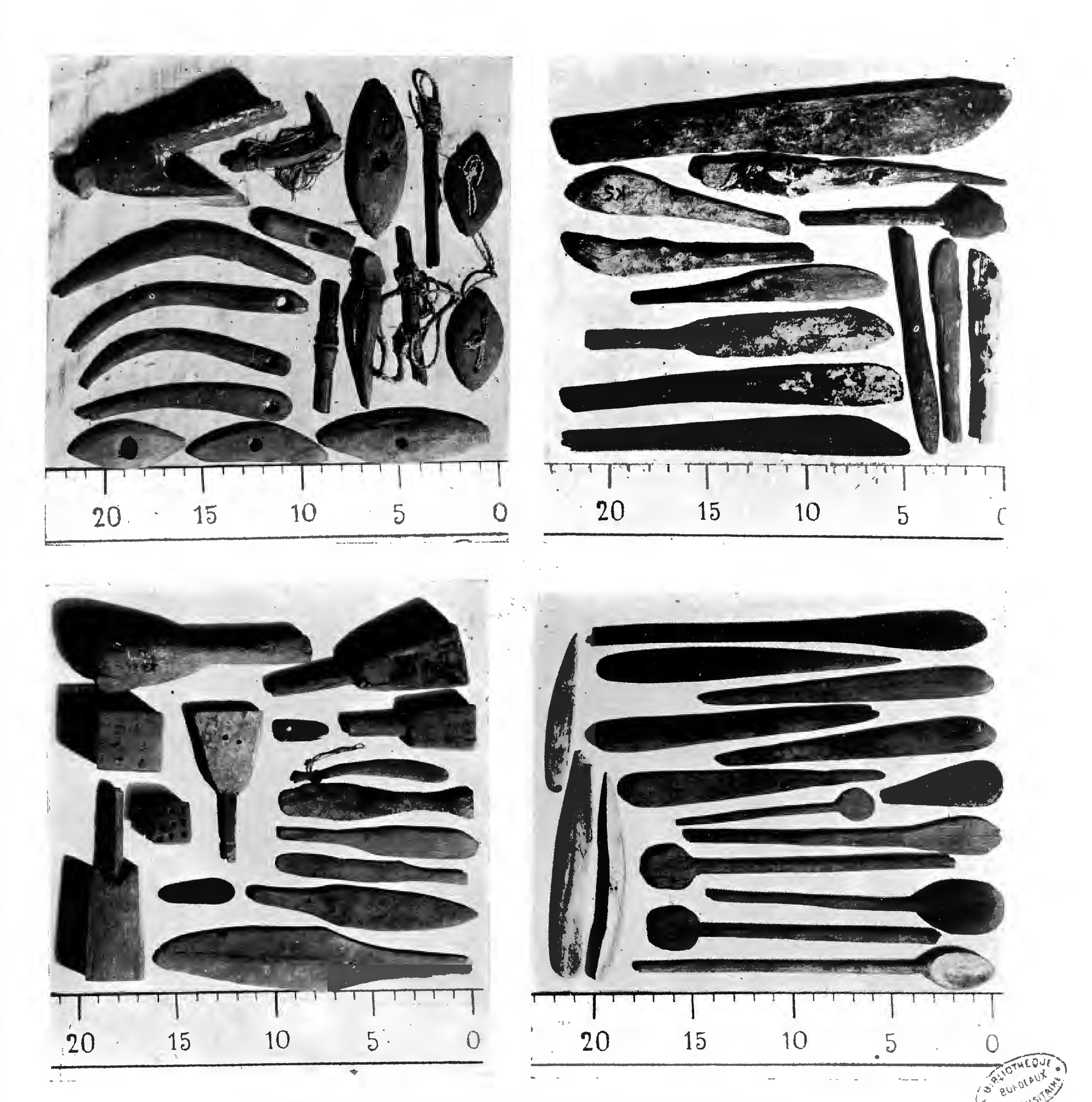




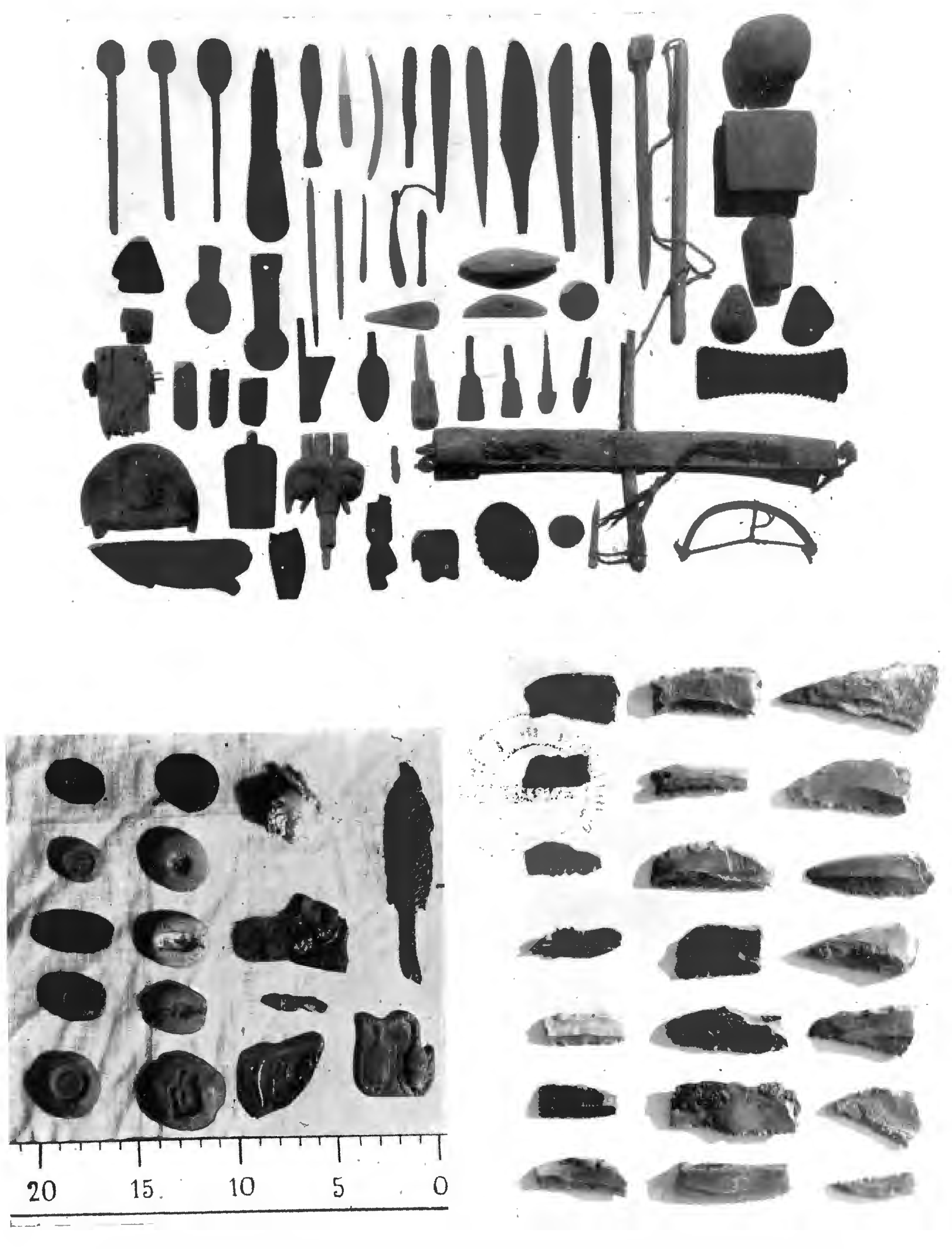
Sièges en calcaire gravé. 1. Kenherkhepeshef. 2. Kenna et Horynefer. 3. Qaha et Kenymin.



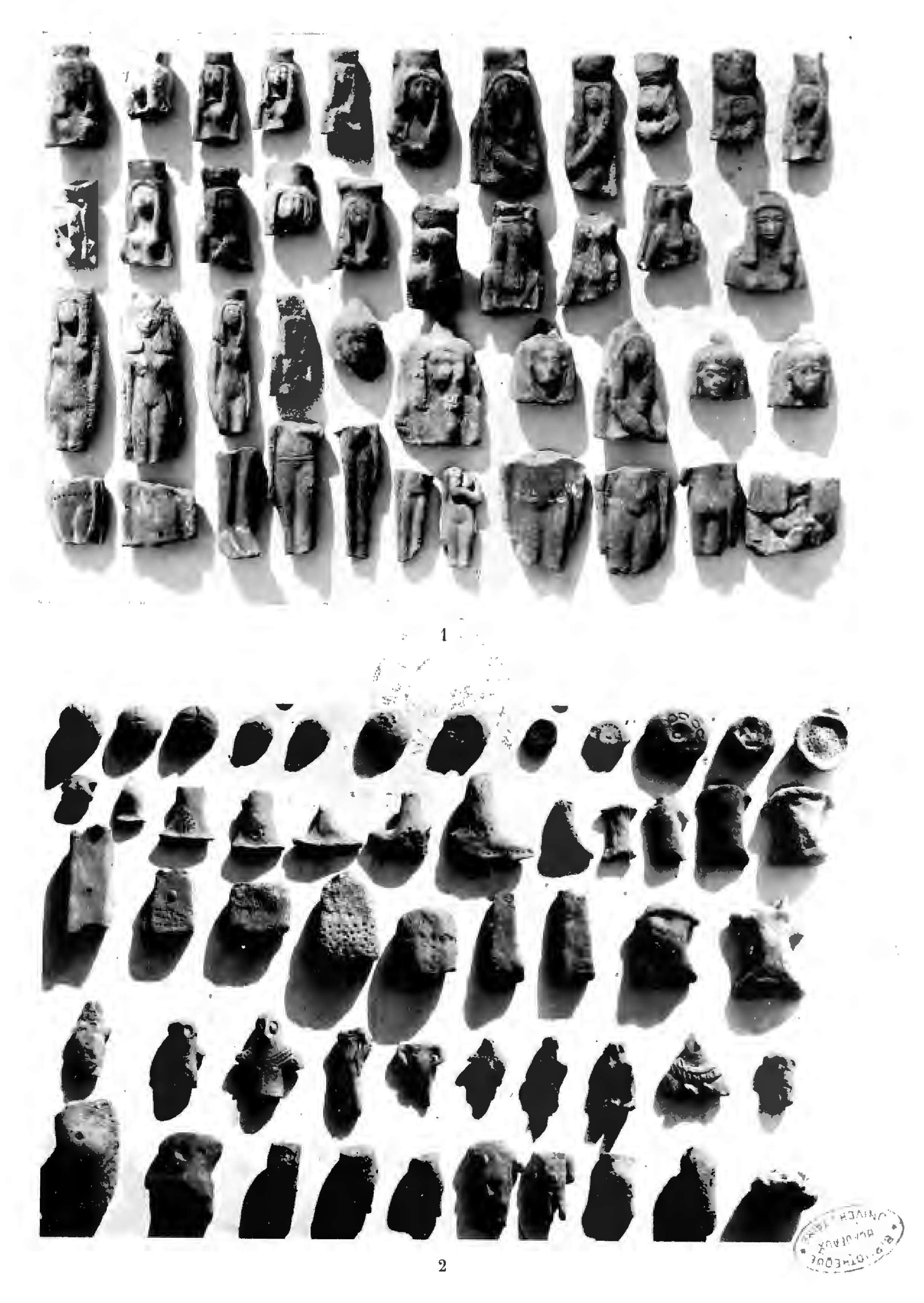
Sièges en calcaire gravé : Aapehti, Amennakht, Baki, Neferhotep, Aapanefou.



Outils, ustensiles et objets en bois recueillis dans les maisons et les décharges.



Objets divers en bois, moules en terre cuite pour amulettes, dents de faucilles en silex d'époque historique recueillis dans les maisons et les décharges.



1. Terre cuite : statuettes de *concubines*.
2. Argile crue : statuettes et objets divers.



Statuettes portant différents genres de coiffures. Positions diverses de l'enfant auprès de sa mère.



(En haut) figurines moyen empire, de Deir el Médineh, et femmes grosses en argile noire.
(En bas) stipes, plaquettes, organes sexuels féminins, ostraca.

EN VENTE :

AU CAIRE : chez les principaux libraires et à l'Institut français d'Archéologie orientale, 37, Shareh El-Mounira.

A PARIS : à la Librairie d'Amérique et d'Orient, Adrien Maisonneuve, 11, rue Saint-Sulpice.

A LA HAYE : chez Martinus Nijhoff, 9, Lange Voorhout.